ACCADEMIA DI MEDICINA
DI TORINO

TRAITÉ
DE LA VRAIE CAUSE
DES MALADIES,
ET
MANIERE
La plus ſûre de les guérir par le moyen d'un ſeul Reméde.

Par Meſſire JEAN-GASPARD D'AILHAUD, *Conſeiller-Secrétaire du Roi, Baron de Caſtelet, Seigneur de Vitrolles & de Montjuſtin, Gouverneur de la Ville de Forcalquier, & Docteur agrégé en Médecine de la Faculté d'Aix en Provence.*

A CARPENTRAS,
Chez DOMINIQUE-GASPARD QUENIN, Imprimeur-Libraire.

M. DCC. LXXVI.
Avec Approbation des Supérieurs.

E 1-25

PRÉFACE.

DANS l'ordre naturel, la ſanté eſt le plus grand de tous les biens.

C'eſt pour faciliter à chacun le moyen de rétablir cette ſanté ſi précieuſe, que feu mon Père donna un Traité (*) ſur l'origine & la cauſe des Maladies, & ſur la façon de les guérir par le ſecours d'un ſeul purgatif de ſa compoſition.

Ce Traité, dont la vérité fait le principal caractère, ne trouva

(*) Ce Traité a été abondamment répandu dans toute la France; il a été traduit & imprimé en diverſes Langues.

aucune contradiction pendant la vie de mon Père : les principes qu'il renferme ſe trouvèrent démontrés par le grand ſuccès avec lequel il les mit en pratique, pour ſoulager & guérir les malades qui eurent recours à ſes lumières.

Ce ne fut qu'après la mort de mon Père, que quelques Ecrivains jugèrent à propos de contredire ſa doctrine, à laquelle ils opposèrent des invectives & des faits dénués de vraiſemblance. Cela m'obligea de donner le Précis dudit Traité ; je le réduiſis à çe ſeul argument.

Les maladies ne procèdent point du ſang & des eſprits, mais toujours des humeurs qui s'oppoſent à leur naturelle circulation.

Les maladies ne procédant point du ſang, mais toujours des mauvais levains, on doit conſerver le premier & donner la fuite aux ſeconds.

Les purgatifs étant ſeuls capables de donner la fuite aux humeurs arrêtées, & de détruire les obſtructions & mauvais levains qui occaſionnent les maladies, il faut y avoir recours, & en compoſer d'aſſez doux pour produire l'effet déſiré.

Les preuves que je donnai de ces trois propoſitions (*) m'auroient paru d'autant plus ſuffiſantes que j'en démontrai la vérité par une expérience non interrompue de plus de ſoixante ans, &

(*) Voyez *Médecine universelle prouvée par le raiſonnement & démontrée par l'expérience.*

par mes réponſes aux Obſervations qu'on a publiées en différens temps contre ma doctrine.

Pluſieurs perſonnes, cependant, exigent que j'en faſſe l'application ſur chaque maladie en particulier. Je crois devoir me rendre à leurs déſirs, afin de prouver juſqu'à l'évidence, qu'il y a une *cauſe générale des maladies* qui ne diffère que par les différentes parties du corps qu'elle occupe, & par les divers ſymptômes qu'elle y produit.

Cet Ouvrage ſera diviſé en ſept Livres.

Le premier traitera des Secrétions & des Maladies générales.

Dans le ſecond j'expliquerai les Maladies de la tête.

Le troiſième traitera des Maladies de la poitrine.

Dans le quatrième je parlerai des Maladies du bas ventre.

Le cinquième expoſera les Maladies du tronc & des extrémités.

Le ſixième traitera des Maladies des femmes.

Dans le ſeptième Livre je parlerai des Maladies particulières aux enfans.

Je terminerai cet Ouvrage par une Concluſion, & par la façon générale d'uſer du Remède univerſel dans tous les cas de maladie.

On trouvera à la fin de chaque Chapitre quelques exemples de guériſons de la maladie traitée, extraits des douze Volu-

mes rendus publics (*) où l'on en trouve un plus grand nombre, afin que par ce ſeul Ouvrage, on puiſſe juger de l'efficacité & de l'univerſalité du Reméde qui les a opérées.

On ne ſera pas ſurpris que la cauſe des maladies ayant été détruite par un ſeul Reméde que j'ai dû appeler *univerſel*, j'ordonne toujours ce même Reméde, qui, ſans jamais nuire, opère dans tous les cas poſſibles l'effet déſiré.

On doit être encore moins ſurpris qu'ayant voulu traiter chaque maladie ſéparément, & avec l'uſage du même Reméde, j'aie été dans la néceſſité de répéter

(*) On les trouve dans tous les Bureaux de diſtribution du Reméde univerſel.

la même choſe dans chaque maladie, pour la commodité & pour l'inſtruction du public.

On dira que ma façon de penſer & celle de mon Père ne ſont pas conformes à la façon de penſer des Médecins anciens & des modernes, j'en conviens; il eſt même certain que nous aurions toujours penſé comme ces grands hommes, ſi l'expérience la plus heureuſe ne nous eût obligé de penſer différemment.

Comment aurions-nous pu nous refuſer à cette expérience, qui nous démontre, qu'un SEUL REMÉDE ayant guéri, dans tous les cas poſſibles, des ſujets de tout état, de tout ſexe, de tout tempérament, habitants divers climats, & atteints de dif-

férentes maladies ; il faut de néceſſité, que la cauſe qui les produit ſoit la même, & qu'elle réſide dans les humeurs non filtrées & arrêtées que le Remède a évacuées, & dans les obſtructions & mauvais levains qu'il a détruits.

Cette expérience ne permet pas de douter, qu'un ſeul purgatif, ayant guéri ſans le ſecours de la ſaignée, ni des ſangſues, les maladies inflammatoires & les hémorragies, c'eſt fauſſement qu'on attribue ces maladies au ſang, principe de la vie, comme je le dirai en traitant de la fiévre, & de l'inflammation.

Pourra-t-on douter dans aucun temps, d'une expérience non interrompue de plus de ſoixante

& dix ans, faite, reconnue & réitérée, non ſur une perſonne, mais ſur un nombre infini de malades habitants divers pays du monde? Douze Volumes de guériſons, d'environ trois cent pages chacun, en font foi.

Quelques recherches que j'aie faites, depuis plus de quarante ans, pour découvrir un Remède plus efficace que celui de mon Père, mes peines ont été infructueuſes : ſa gloire & l'intérêt public, exigent que je faſſe compoſer ſous mes yeux ce Remède, par des perſonnes de probité, intéreſſées à le compoſer avec toute l'exactitude poſſible.

J'ai eu de mon mariage, cinq Garçons & deux Filles, ſe por-

tant bien ainſi que leur Père & leur Mère ; je puis aſſurer que dans les diverſes infirmités dont nous avons été travaillés, nous nous ſommes tous guéris par le ſeul uſage du Remède univerſel.

Je prie le public de m'excuſer, ſi l'envie que j'ai de le ſatisfaire promptement, ne m'a pas permis de donner à cet Ouvrage le temps néceſſaire pour le rendre moins imparfait ; j'eſpère cependant qu'il ſera de quelque utilité à ceux qui, recourant, par le ſecours de la Table, à la page où il ſera parlé de leur maladie, y trouveront les éclairciſſemens dont ils auront beſoin.

TABLE DES CHAPITRES.

LIVRE PREMIER.

Contenant les Secrétions, & les Maladies générales.

CHAP. I. *DEs Secrétions,* page 1
CHAP. II. *De la Peur,* 10
CHAP. III. *De la Fiévre en général,* 16
CHAP. IV. *De l'Inflammation en général,* 30
CHAP. V. *De la Fiévre continue ſimple, de la Fiévre intermittente, de la Fiévre quotidienne, de la Fiévre tierce, & de la Fiévre quarte,* 39
§. I. *De la Fiévre continue,* ibid.
§. II. *De la Fiévre intermittente, quotidienne, tierce & quarte,* 42
CHAP. VI. *De la Fiévre ardente, de la Fiévre putride, & de la Fiévre maligne,* 53

§. I. *De la Fiévre ardente*, 53
§. II. *De la Fiévre putride*, 58
§. III. *De la Fiévre maligne*, 65
CHAP. VII. *De la Suette, de la Peſte, du Bubon, du Charbon, du Clou, & des Furoncles*, 70
§. I. *De la Suette*, ibid.
§. II. *De la Peſte*, 75
§. III. *Du Bubon*, 78
§. IV. *Du Charbon*, 80
§. V. *Du Clou & des Furoncles*, 82
CHAP. VIII. *De la Rougeole, de la petite Vérole, & de la Vérole volante*, 86
§. I. *De la Rougeole*, ibid.
§. II. *De la petite Vérole & de la Vérole volante*, 90
CHAP. IX. *De l'Eryſipèle, de la Fiévre ſcarlatine, & de la Fiévre pourprée*, 97
§. I. *De l'Eryſipèle*, ibid.
§. II. *De la Fiévre ſcarlatine*, 102
§. III. *De la Fiévre pourprée*, ibid.
CHAP. X. *Des Dartres & de la Démangeaiſon, de la Gale, de la Gale lépreuſe, & de la Lèpre*, 105
§. I. *Des Dartres & de la Déman-*

geaiſon, 105
§. II. *De la Gale*, 112
§. III. *De la Gale lépreuſe*, 116
§. IV. *De la Lèpre*, 117
CHAP. XI. *De la Sueur, de la Maladie pédiculaire, & des Taches de la peau*, 124
§. I. *De la Sueur*, ibid.
§. II. *De la Maladie pédiculaire*, 129
§. III. *Des Taches de la peau*, 131
CHAP. XII. *De la Pléthore, de l'Embonpoint excessif, de l'Echauffement, de l'Epuiſement, & de l'Hémorragie*, 132
§. I. *De la Pléthore*, ibid.
§. II. *De l'Embonpoint exceſſif*, 137
§. III. *De l'Echauffement & de l'Epuiſement*, 139
§. IV. *De l'Hémorragie*, 144
CHAP. XIII. *Des Douleurs, de l'Ecoulement ſupprimé & des Eruptions rentrées, de l'Inanition des vaiſſeaux, & de l'Atrophie*, 153
§. I. *Des Douleurs*, ibid.
§. II. *Des Ecoulemens ſupprimés & des Eruptions rentrées*, 154

§. III. *De l'Inanition des vaiſſeaux & de l'Atrophie*, 161
CHAP. XIV. *De la Vérole, du Scorbut, des Ecrouelles, de l'Ulcère, & de la Fiſtule*, 163
§. I. *De la Vérole*, ibid.
§. II. *Du Scorbut*, 170
§. III. *Des Ecrouelles*, 175
§. IV. *De l'Ulcère & de la Fiſtule*, 180
CHAP. XV. *De la Stagnation du ſang & du pus, du Phlegmon, de l'Abcès, de la Suppuration, & de la Gangrène*, 191
§. I. *De la Stagnation du ſang & du pus*, ibid.
§. II. *Du Phlegmon, de l'Abcès, & de la Suppuration*, 193
§. III. *De la Gangrène*, 200
CHAP. XVI. *De la Fluxion catarrhale, de la Cachexie, de l'Œdème & Emphyſème, & de l'Hydropiſie générale*, 206
§. I. *De la Fluxion catarrhale*, ibid.
§. II. *De la Cachexie*, 210
§. III. *De l'Œdème & de l'Emphyſème*, 213

§. IV. *De l'Hydropiſie générale*, 219

CHAP. XVII. *Des Engorgemens, des Squirres, du Cancer, & des Tumeurs enkyſtées*, 225

§. I. *Des Engorgemens & des Squirres*, ibid.

§. II. *Du Cancer*, 233

§. III. *Des Tumeurs enkyſtées*, 239

CHAP. XVIII. *De l'Anévriſme, des Varices, du Sarcome, des Verrues, & Cornes*, 245

§. I. *De l'Anévriſme & des Varices*, ibid.

§. II. *Du Sarcome, des Verrues & Cornes*, 250

CHAP. XIX. *Des Contuſions, des Plaies, & de la Brûlure*, 263

§. I. *Des Contuſions*, ibid.

§. II. *Des Plaies*, 266

§. III. *De la Brûlure*, 267

CHAP. XX. *De la Morſure & Piqûre des animaux, du Tarentiſme, de l'Hydrophobie, & des Poiſons*, 274

§. I. *De la Morſure & Piqûre des animaux*, ibid.

§. II. *Du Tarentiſme*, 279

§. III. *De l'Hydrophobie*, 282

§. IV. *Des Poiſons*, 285

LIVRE SECOND.

Des Maladies de la Tête & des Nerfs.

CHAP. I. *Du Vertige, de l'Aſſoupiſſement, & de l'Apopléxie,* 291
§ I. *Du Vertige,* ibid.
§ II. *De l'Aſſoupiſſement,* 296
§ III. *De l'Apopléxie,* 297
CHAP. II. *De la Paralyſie, de la Stupidité, & de la Perte de la mémoire,* 305
§ I. *De la Paralyſie,* ibid.
§ II. *De la Stupidité & de la Perte de la mémoire,* 310
CHAP. III. *De l'Inſomnie, du Cochemar, de la Céphalalgie, & du Coup de ſoleil,* 313
§ I. *De l'Inſomnie,* ibid.
§ II. *Du Cochemar,* 316
§ III. *De la Céphalalgie & du Coup de ſoleil,* 319
CHAP. IV. *De la Commotion à la tête, de l'Epilepſie, des Convulſions & des Tremblemens,* 327

§. I. *De la Commotion à la tête*, 327
§. II. *De l'Epilepſie*, 328
§. III. *Des Convulſions & du Tremblement*, 333
CHAP. V. *De l'Affection hypocondriaque ou des Vapeurs*, 337
CHAP. VI. *De la Mélancolie, de la Manie, de la Phréneſie, & de la Folie*, 344
§. I. *De la Mélancolie, de la Manie & de la Phréneſie*, ibid.
§. II. *De la Folie*, 350
CHAP. VII. *Des Maladies des yeux*, 354
CHAP. VIII. *De l'Enchifrenement, de l'Eternuement exceſſif, du Saignement de nez, de l'Ulcère des narines, & du Polype*, 361
CHAP. IX. *De la douleur d'Oreille, du Bruit & du Tintement des oreilles, & de la Surdité*, 365
CHAP. X. *De la Salivation, des Douleurs de dents, du Relâchement de la luette, & des petits Ulcères ronds*, 370
CHAP. XI. *De l'Eſquinancie, des Parotides, & du Goître*, 379
§. I. *De l'Eſquinancie*, ibid.
§. II. *Des Parotides & du Goître*, 385

LIVRE TROISIEME.

Des Maladies de la Poitrine.

CHAP. I. *De l'Enrouement, de la Toux, du Catarrhe ſuffoquant, de la Péripneumonie, & de la Pleuréſie*, 386
§. I. *De l'Enrouement & de la Toux*, ibid.
§. II. *Du Catarrhe ſuffoquant*, 391
§. III. *De la Péripneumonie*, 394
§. IV. *De la Pleuréſie*, 400
CHAP. II. *De l'Aſthme, de la Suffocation, de l'Hémoptyſie ou Crachement de ſang, & de la Phthiſie*, 404
§. I. *De l'Aſthme*, ibid.
§. II. *De la Suffocation*, 410
§. III. *De l'Hémoptyſie*, 416
§. IV. *De la Phthiſie*, 420
CHAP. III. *De la Vomique, de l'Empième, de l'Hydropiſie de la poitrine, & du Péricarde*, 424
§. I. *De la Vomique & de l'Empième*, ibid.
§. II. *De l'Hydropiſie de la poitrine & du Péricarde*, 431
CHAP. IV. *De la Palpitation du cœur, de la Syncope ou de la Défaillance*,

& du Hoquet, 439
§. I. *De la Palpitation du cœur,* ibid.
§. II. *De la Syncope ou de la Défaillance,* 441
§. III. *Du Hoquet,* 443

LIVRE QUATRIEME.

Des Maladies du Bas ventre.

CHAP. I. *De l'Indigeſtion, du Vomiſſement, du Vomiſſement de ſang, de la Faim canine, & de la douleur d'eſtomac,* 446
§. I. *De l'Indigeſtion,* ibid.
§. II. *Du Vomiſſement,* 451
§. III. *Du Vomiſſement de ſang,* 457
§. IV. *De la Faim canine,* 461
§. V. *De la douleur d'Eſtomac,* 462
CHAP. II. *de la Colique hépatique, de l'Inflammation du foie, & de la Jauniſſe,* 464
CHAP. III. *De l'Inflammation du bas ventre, de la paſſion iliaque ou Miſéréré, & du Cholera-morbus,* 473
§. I. *De l'Inflammation du bas ventre,* ibid.
§. II. *De la Paſſion iliaque,* 476

§. III. *Du Cholera-morbus*, 483

CHAP. IV. *De la Conſtipation, de la Colique, des Flatuoſités, & de la Tympanite*, 486

§. I. *De la Conſtipation*, ibid.

§. II. *De la Colique*, 490

§. III. *Des Flatuoſités & de la Tympanite*, 495

CHAP. V. *De la Diarrhée, du Flux ſanglant, du Teneſme*, 499

§. I. *De la Diarrhée*, ibid.

§. II. *Du Flux ſanglant*, 504

§. III. *Du Teneſme*, 509

CHAP. VI. *Des Vers inteſtinaux*, 511

CHAP. VII. *Du Diabetés, de l'Incontinence d'urine, & de la Fluxion catarrhale de la veſſie*, 522

§. I. *Du Diabetés*, ibid.

§. II. *De l'Incontinence d'urine*, 523

§. III. *De la Fluxion catarrhale de la veſſie*, 525

CHAP. VIII. *De l'Ulcère des reins & de la veſſie, de la Dyſurie & Strangurie, de l'Iſchurie rénale & véſicale, ou Rétention d'urine*, 526

§. I. *De l'Ulcère des reins & de la veſſie*, ibid.

§. II. *De la Dyſurie & de la Strangurie*, 527
§. III. *De l'Iſchurie rénale & véſicale*, 536
CHAP. IX. *De la Colique néphrétique, du Calcul des reins & de la veſſie, du Piſſement de ſang & de pus*, 540
§. I. *De la Colique néphrétique*, ibid.
§. II. *Du Calcul des reins & de la veſſie*, 547
§. III. *Du Piſſement de ſang & de pus*, 552
CHAP. X. *De l'Hydropiſie du bas ventre*, 557

LIVRE CINQUIEME.

Des Maladies du Tronc & des Extrémités.

CHAP. I. *DE la fauſſe Pleuréſie, de la fauſſe Néphréſie, & du Ventre tuméfié*, 561
§. I. *De la fauſſe Pleuréſie*, ibid.
§. II. *De la fauſſe Néphréſie*, 564
§. III. *Du Ventre tuméfié*, ibid.
CHAP. II. *Des Hernies vraies & fauſſes*, 565

§. III. *Des Pâles Couleurs*, 644
CHAP. II. *Du Dérangement des Règles, de leur Suppreſſion, de leur trop grande Abondance, & de la Stérilité*, 646
§. I. *Du Dérangement des Règles*, ibid.
§. II. *De la Suppreſſion des Règles*, 649
§. III. *De la trop grande Abondance des Règles*, 654
§. IV. *De la Stérilité*, 658
CHAP. III. *Des Maladies des Femmes groſſes*, 659
§. I. *De la Groſſeſſe*, ibid.
§. II. *De la Fauſſe couche*, 663
§. III. *De l'Accouchement*, 664
CHAP. IV. *Des Maladies des Accouchées*, 676
§. I. *De la Suppreſſion des lochies*, ibid.
§. II. *Des Pertes de ſang*, 679
§. III. *Du Cours de ventre*, 682
§. IV. *Des Tranchées*, ibid.
§. V. *Du Lait répandu*, 684
§. VI. *De la Rétention de l'arrière-faix*, 690
CHAP. V. *Des Maladies des Mammelles*, 695

§. I. *De l'Accroiſſement des mammelles*, 695
§. II. *De l'Inflammation du ſein*, 696
§. III. *Du Squirre au ſein*, 697
CHAP. VI. *des Maladies des Parties génitales*, ibid.
§. I. *de la Fureur utérine*, ibid.
§. II. *de l'Inflammation de la matrice*, 698
§. III. *de l'Ulcère de la matrice*, 699
§. IV. *du Squirre & du Cancer de la matrice*, ibid.
§. V. *de la Chute de la matrice, & de celle du vagin*, ibid.
§. VI. *des Excroiſſances polypeuſes dans la matrice & dans le vagin*, 704
CHAP. VII. *de la fauſſe Groſſeſſe, des Fleurs blanches, & de la Gonorrhée*, 705
§. I. *de la fauſſe Groſſeſſe*, ibid.
§. II. *des Fleurs blanches & de la Gonorrhée*, 707

LIVRE SEPTIEME.

Des Maladies particulières aux Enfans.

CHAP. I. *DES Aphtes, de la dentition, & de l'Hydrocéphale*, 712

§. I. des *Apthes*, 712
§. II. de *la dentition*, 713
§. III. de *l'Hydrocéphale*, 716
CHAP. II. de *la Noueure*, *& de la Maladie des hanches*, 717
§. I. de *la Noueure*, ibid.
§. II. de *la Maladie des hanches*, 721
CHAP. III. de *la Teigne*, *du Suintement des oreilles*, *& de la Gale*, 723
§. I. de *la Teigne*, ibid
§. II. du *Suintement des oreilles*; 727
§. III. de *la Gale des Enfans*, ibid.
CHAP. IV. des *Rougeurs*, *des Ecorchures*, *des Gerçures*, *des Signes de naiſſance*, *des Crinons*, *& des Cirons*, 730
§. I. des *Rougeurs*, *des Ecorchures*, *& des Gerçures*, ibid.
§. II. des *Signes de naiſſance*, *des Crinons & des Cirons*, 731
Concluſion & Manière générale d'uſer du Reméde univerſel, 733

Fin de la Table des Chapitres.

TRAITÉ DE LA VRAIE CAUSE DES MALADIES, ET MANIERE

La plus ſûre de les guérir par le moyen d'un ſeul remède.

LIVRE PREMIER.

Des Secrétions & des Maladies générales.

CHAPITRE PREMIER.

Des Secrétions.

POUR entrer dans le méchaniſme des Secrétions, dont le dérangement occaſionne les maladies, il eſt néceſſaire d'obſerver que le corps de l'homme eſt compoſé de parties ſolides, de par-

ties molles, & de divers liquides.

Par *parties ſolides*, on entend les os qui ſervent de ſoutien à la machine. Les *parties molles*, ſont toutes les autres parties, tant internes qu'externes, qui compoſent le corps.

Ces parties molles, ſont un tiſſu de vaiſſeaux de différens genres. Dans ces vaiſſeaux, ſont contenus & circulent les *liquides* néceſſaires à l'entretien & à l'accroiſſement du corps.

Ces liquides, à la réſerve du chyle qui leur ſert de nutrition, paroiſſent tous contenus dans le ſang, qui les ſépare par des vaiſſeaux, couloirs ou glandes, deſtinés à leur filtration.

Que le ſang ſe meuve par lui-même, ou par l'action du cœur & des vaiſſeaux, artères & veines, qui ſervent à ſa circulation, je crois appercevoir dans ce principe de la vie, les eſprits, la ſemence, la lymphe, la ſalive, la bile, le ſuc pancréatique, l'urine, l'inſenſible tranſpiration, & généralement toutes les humeurs.

Le cœur, dont chacun connoît les

formes & la ſituation, porte le ſang, par les artères, dans toutes les parties du corps, d'où il le reçoit par les veines.

Le ſang, en circulant ainſi, ſépare les différentes humeurs, chacune par le filtre ou couloir qui lui eſt deſtiné; par exemple, en circulant dans les vaiſſeaux du cerveau, il y ſépare les eſprits; en circulant dans le foie, il y ſépare la bile; en circulant dans les vaiſſeaux qui compoſent les reins, il y ſépare l'urine; en circulant dans les teſticules, il y ſépare la ſemence; en circulant dans les glandes ſalivaires, il y filtre la ſalive; en circulant dans le pancréas, il y ſépare l'humeur pancréatique; il filtre par les pores de la peau, l'inſenſible tranſpiration; & ainſi toutes les autres humeurs qu'il contient par les couloirs deſtinés à leur filtration.

Ce qu'il y a d'admirable, c'eſt que quelques-unes de ces humeurs ainſi ſéparées du ſang, doivent y rentrer preſqu'auſſitôt, en ſe mêlant aux alimens, pour perfectionner le chyle : telles ſont la ſalive, la bile & le ſuc pancréatique;

en ſorte qu'on peut dire que ces humeurs ſervent à ſe reproduire elles-mêmes.

Le ſang, en ſe ſéparant des différentes humeurs dont il eſt composé, en reçoit de nouvelles, par la nourriture que nous prenons chaque jour. Voici de quelle façon cette merveille paroît s'opérer.

Les alimens, mâchés & broyés avec la ſalive dans la bouche, ſont portés par l'œſophaſe dans l'eſtomac. Etant bien digérés dans l'eſtomac, ils coulent dans l'inteſtin. Cet inteſtin eſt percé, pour recevoir, par une ouverture commune, la bile & le ſuc pancréatique. Ces ſucs, mêlés de nouveau avec les alimens, en forment une eſpèce de pâte ou purée, dont la partie la plus pure eſt reçue par de petites ramifications de vaiſſeaux, qu'on appelle *lactés*, ou *veines lactées*. La partie groſſière des alimens demeure dans les inteſtins, les parcourt, & en ſort par l'anus; c'eſt ce qu'on appelle *excrément*.

Ces vaiſſeaux lactés, qui percent les boyaux, ſurtout les grêles, en forme de

couloirs, ſe multiplient à l'infini. Ils filtrent, dans les glandes du méſentère, le chyle qu'elles portent dans ſon reſervoir, appelé *reſervoir de pequet*, d'où, par le canal thorachique, il eſt porté dans la veine ſouclavière gauche, où il ſe mêle avec le ſang.

Le chyle eſt donc le vrai réparateur du ſang & de toutes les humeurs ou liquides que le ſang filtre en circulant, pour nourrir & vivifier toutes les parties du corps.

Ce chyle, toujours entretenu par les alimens quotidiens, fournit continuellement, par les ſecrétions, les liquides de toute eſpèce néceſſaires à l'entretien du corps.

Les ſecrétions des humeurs ſe font donc par la circulation du ſang, dans les différentes glandes, filtres ou couloirs deſtinés à cet uſage.

On obſerve journellement que lorſque le foie eſt obſtrué, le ſang, ne pouvant y filtrer la bile, s'en trouve ſurchargé; au point qu'il devient jaune, & qu'il jaunit les parties où il circule; ce déran-

gement dans la filtration de la bile produit la jauniſſe.

Lorſque les reins ſont obſtrués, l'urine ne pouvant y être filtrée, ſe trouve arrêtée & détenue dans le ſang, qui la dépoſe dans différentes parties, où elle forme des bouffiſſures, des enflures & l'hydropiſie.

Il en eſt de même de toutes les autres ſecrétions, dont je ne ſaurois donner une idée plus ſuccinte. Ce que je viens d'en dire me paroît ſuffiſant pour prouver que le dérangement de la ſanté procède du dérangement dans la ſecrétion ou filtration des humeurs.

De là vient que les humeurs, épaiſſies par quelque cauſe que ce ſoit, obſtruent les viſcères ou les filtres, & les rendent incapables de recevoir & filtrer les nouvelles humeurs que le ſang leur préſente.

Comment réparer ce dérangement ? On ne peut le faire qu'en déſobſtruant les viſcères obſtrués : Comment déſobſtruer ces viſcères ? On ne ſauroit y parvenir par le ſecours des ſaignées, qui ne peuvent qu'augmenter l'obſtruction,

parce qu'elles diminuent toujours le volume du ſang qui s'efforce de la vaincre, & qu'elles affoibliſſent le reſſort des vaiſſeaux dans leſquels le ſang circule.

Il n'en eſt pas de même d'un purgatif doux & efficace; le chyle, ſe trouvant chargé de la partie la plus pure de ce purgatif, la communique au ſang, & conſéquemment aux humeurs qu'il doit filtrer.

Le ſang préſente alors à chaque filtre les humeurs, leſquelles, étant, pour ainſi dire, purgatives & pénétrantes, s'inſinuent dans les vaiſſeaux obſtrués qui compoſent les filtres, les déſobſtruent inſenſiblement, & les mettent en état de filtrer les humeurs qui leur ſont deſtinées. Le ſang, qui n'eſt nullement affoibli par les ſaignées, préſente les humeurs aux filtres avec la force néceſſaire, & s'en trouvant déchargé, il circule librement; & alors ceſſent tous les ſymptômes morbifiques, qui procèdent du dérangement dans la circulation du ſang occaſionné par le défaut de filtration des humeurs.

D'après cette théorie, auſſi ſimple que vraie, il eſt aiſé de comprendre que la régularité des ſecrétions conſtitue la ſanté, & que le dérangement d'une ou de pluſieurs ſecrétions forme la maladie, comme je vais le prouver dans les différens Chapitres qui compoſent cet Ouvrage. On y verra que les maladies ne *procèdent que des humeurs non filtrées & arrêtées* par l'excès dans le boire ou dans le manger, dans le ſommeil ou dans les veilles, dans le travail ou dans le repos; par les différentes paſſions de l'ame, par la mauvaiſe qualité des alimens, par l'intemperie de l'air & des ſaiſons, & par bien d'autres cauſes. On ſera convaincu, d'après l'expérience, que le ſang, principe de la vie, eſt incapable de nuire par lui-même, & que les hémorragies & les maladies inflammatoires qu'il paroît produire, ne procèdent que des humeurs non filtrées & arrêtées, qui s'oppooſent à ſa circulation.

On tenteroit inutilement de prouver, que les maladies procèdent du ſang, ſous prétexte que l'hémorragie du ſang menſ-

truel & du ſang hémorroïdal ſont des ſaignées naturelles, qui forment le plus prompt remède pour la guériſon de nombre de maladies, qui arrivent, lorſque les ſaignées, prétendues naturelles, ſont dérangées ou arrêtées.

Qu'on ſe détrompe : l'hémorragie de la matrice & celle des hémorroïdes, ſont deux maladies réelles, qui n'ont que trop ſouvent des ſuites funeſtes, lorſqu'ou n'y remédie pas, comme je le dirai en les traitant.

Il n'en eſt pas de même des menſtrues : cette évacuation, qui eſt une vraie ſecrétion dans les femmes, doit ſe faire tous les mois, afin d'entretenir les vaiſſeaux de la matrice dans l'état néceſſaire pour la génération, d'où vient qu'une femme enceinte n'a point cet écoulement périodique qui ſert à la nourriture de l'enfant ; & il n'arrive que très-rarement qu'une femme, qui abonde en menſtrues, continue d'en rendre le ſuperflu pendant les premiers mois de ſa groſſeſſe.

CHAPITRE II.

De la Peur.

ON dit qu'il n'y a point de Médecin de la peur ; auſſi n'eſt-ce pas pour guérir de la peur que j'en traite, mais pour prévenir une infinité de maladies que la peur cauſe ; & voici comment.

La peur ou frayeur, qui ne dépend pas de celui qui en eſt ſaiſi, affecte l'ame d'une façon ſingulière : elle détient les eſprits dans la tête, où ils circulent avec une irrégularité capable d'altérer le genre nerveux, & de produire toutes les maladies qui en dépendent.

Les eſprits troublés dans leur ſecrétion par la peur, ne peuvent qu'influer dans la filtration des autres humeurs, & produire conſéquemment les maladies qui réſultent de leur dérangement.

Il s'enſuit que la peur, s'emparant des eſprits & des fonctions de l'ame, eſt capable de troubler l'ordre des ſe-

crétions. De ce dérangement des ſecrétions, procèdent les humeurs arrêtées qui, par leur épaiſſiſſement, produiſent des obſtructions, leſquelles, s'oppoſant à la libre circulation du ſang, occaſionnent les maladies les plus graves & la mort même, lorſqu'elle arrive.

J'ai prouvé dans le Chapitre précédent, que de la régularité des ſecrétions, procède l'équilibre entre les ſolides & les liquides, & la ſanté qui en dépend.

Par une juſte conſéquence, on doit conclure que la frayeur ou la peur qui dérange & trouble les ſecrétions, eſt capable de produire toutes les maladies enſemble.

J'ai prouvé, dans le même Chapitre des ſecrétions, qu'on ne pouvoit eſpérer de les rétablir par l'uſage des ſaignées, & que les ſeuls purgatifs pouvoient produire cet effet.

Il faut donc, pour prévenir les effets dangereux de la peur, ſe purger, au moment qu'on en eſt atteint, avec une priſe du Remède univerſel, que l'on continuera chaque jour, juſqu'à ce que

les humeurs arrêtées par la peur ſoient évacuées, & que les ſymptômes qui en dépendent ſoient diſſipés.

D'où il ſuit que le genre de peur, étant plus ou moins conſidérable, exige un plus long, ou un moindre uſage du Remède univerſel.

Mais ſi l'on a négligé de ſe purger au moment de la peur, & que par le dérangement des ſecrétions, on ſoit atteint de boutons, de la fièvre putride, de la ſuppreſſion des menſtrues, d'une fluxion, d'un engorgement, des vapeurs, de la mélancolie, de la manie, de la phrénéſie, de la folie, du haut mal & de bien d'autres maladies, qu'on aura cru fauſſement empêcher par des ſaignées, il faudra alors faire un long uſage du Remède univerſel, tel qu'on le trouvera décrit dans les Chapitres qui traitent des maladies dont on ſera atteint, pour avoir préféré, dans le principe de la peur, les ſaignées, qui, comme je l'ai dit, ne peuvent que diminuer le volume du ſang & le reſſort des vaiſſeaux où il circule; aux purgatifs, dont le chyle

qui en réſulte mêlé avec le ſang, & circulant avec lui, déſobſtrue les viſcères & les met en état de filtrer les différentes humeurs, & de faire ceſſer toutes les maladies qui dépendent du dérangement dans leur filtration.

GUERISONS

Des Maladies occaſionnées par la Peur.

MA mère, âgée de ſoixante-treize ans, fut très-effrayée des deſcentes que firent ici les Anglois en 1758. Depuis, elle eut la jambe gauche dans un état pitoyable, dartreuſe, livide, noire, violette; enfin je tremblai pour ſes jours: ce fut bien autre choſe quand je vis que cette humeur lui couvroit tout le cou, les oreilles & la joue gauche; je crus que ſon ſang ſe gangrenoit. Elle eſt ennemie de tout remède; cependant elle voulut bien prendre une priſe de votre Poudre: elle en reſſentit de ſi bons effets, qu'elle en prit deux autres priſes, qui ont fait diſparoître tous ſes maux. Je fus auſſi ſurpriſe de la guériſon que j'avois été touchée de ſon état; ſes évacuations n'étoient pourtant pas abondantes, elle n'alloit chaque priſe que ſept à huit fois, &c. *Signée*, RUCET, rue de la Foſſe. *A Saint-Malo*, *le* 24 *Février* 1762. Part. II, page 287.

Mr. le Prélat de la fameuſe Abbaye de Polling exigea une ſeconde épreuve de votre Poudre, qui eſt d'autant plus glorieuſe, qu'elle réfute tout argument contraire. Un Chanoine régulier de cette Abbaye étoit, depuis douze ans, comme hébêté & perclus de tous ſes membres, excepté les jambes, d'une forte peur qu'il avoit eue, occaſionnée le 31 Décembre 1754, par deux chevaux qui avoient pris le mors aux dents, & qui tiroient une chaiſe volante où le Chanoine étoit ſeul. Il ne ſait comment ni par quel haſard il s'eſt trouvé dans la rivière, d'où il eſt aſſez heureuſement ſorti, ſans auſſi ſavoir comment, car il avoit perdu la tête : enfin, depuis ce temps-là, il a gardé une couleur jaune blême, & n'a pu dire la meſſe, étant impotent, & l'eſprit de temps en temps abſent. Monſieur le Prélat dit que ſi la Poudre eſt une médecine univerſelle, qu'elle doit guérir ce Chanoine : je lui répondis qu'il falloit l'éprouver. En conſéquence, je donnai la Poudre que vous aviez deſtinée pour les pauvres, penſant qu'il falloit premièrement établir ici votre réputation & la célébrité de la Poudre. J'ai réuſſi, Monſieur, dans mon idée, & je vous l'annonce avec la plus grande joie. Le Chanoine a pris aujourd'hui la quarante-quatrième priſe de votre Poudre; il l'a priſe & la prend tous les jours ſans relâche : il ſemble qu'on le voit renaître, il a les couleurs vermeilles, bon appétit, raiſonne avec jugement, & a célébré la meſſe pour la première fois lundi 8, jour de la Con-

ception, &c. *Signé*, DE TALLANGE, Commandant en chef des Fortereſſes pour Sa Majeſté Impériale Royale, Apoſtolique, en Tirol. *A Scharnitz ce 13 Décembre 1766.* Part. VI, pag. 295.

La frayeur que me cauſa un incendie fut ſi grande, que depuis ce temps j'ai toujours été malade; & ſans le ſecours du Remède univerſel, cette frayeur m'auroit miſe au tombeau. Il m'eſt ſorti trois fois de ſuite une éréſypèle par tout le corps, depuis les pieds juſqu'à la tête, avec la fièvre, le viſage enflé, & une fluxion ſur les yeux, dont je ne ſuis quitte que depuis huit jours, &c. *Signée*, DE ROGUIGNY DE MONTOT. *A Penly ſur mer, par Dieppe, haute Normandie, le 30 Septembre 1769.* Part. IX, page 50.

La femme de Genis, Charron à Tourreilles en Rouſſillon, atteinte d'une perte rouge conſidérable depuis trois ans, occaſionnée par une peur, a été guérie à la faveur de quinze priſes du Remède univerſel, &c. *Signé*, ESTEVE PONTET, Docteur Médecin de la Faculté de Montpellier par Perpignan. *A Saint-Genis de Fontanges, le 21 Juin 1770.* Part. IX, page 200.

CHAPITRE III.

De la Fièvre en général.

SANS entrer dans la définition & dans la diviſion des diverſes eſpèces de fièvre, & des différens noms qu'on leur a donné, je dirai que la fièvre en général n'eſt autre choſe qu'un effort du ſang qui combat contre les humeurs arrêtées, pour les chaſſer du corps du malade, & lui rendre ainſi la ſanté.

Cette définition eſt d'autant plus naturelle, qu'elle eſt démontrée dans les fièvres éphémères, qui ſe terminent ſans remède, lorſque les humeurs arrêtées ſont en aſſez petite quantité & d'une qualité à pouvoir être chaſſées par la ſueur, par les urines ou de toute autre façon.

La cauſe de la fièvre réſide donc dans les humeurs non filtrés & arrêtées dans les différentes parties du corps où elles forment, par leur ſéjour, des obſtructions, qui, s'oppoſant à la naturelle circulation du ſang & des eſprits, occaſion-

nent l'élévation & la fréquence du pouls, la chaleur, la ſéchereſſe de la langue, la ſoif, le délire, les convulſions, & autres ſymptômes qui accompagnent la fièvre. De là vient l'effort que fait le ſang, pour ſe délivrer de ce qui le dérange dans ſes fonctions.

Il eſt donc eſſentiel de n'en point diminuer le volume par des ſaignées; on doit, au contraire, s'attacher à donner la fuite aux humeurs arrêtées, & à détruire inſenſiblement les obſtructions qui ſont la vraie cauſe de la fièvre.

Les aſtringens, les anodins & les calmans, qui ne peuvent qu'adoucir & fixer la matière morbifique, ſont plutôt contraires que ſalutaires, par la raiſon toute ſimple que cette matière, d'abord adoucie & fixée, venant à exercer de nouveau ſa tyrannie, eſt bien plus difficile à vaincre que dans ſon principe.

De là vient que pluſieurs perſonnes qui ſe ſont crues guéries de la fièvre par l'uſage du quinquina, ont été enſuite affligées de la jauniſſe ou d'autres maladies, uniquement occaſionnées par le

ſéjour des humeurs que ce reméde avoit fixées.

Si l'ancienneté de la cauſe de la fiévre la rend rebelle aux purgatifs, & ſi le malade s'impatiente de ce qu'il ne guérit pas aſſez tôt, ou s'il réclame l'uſage du quinquina qu'on regarde comme le ſpécifique contre les fiévres, il y aura moins d'inconvénient à s'en ſervir pendant l'uſage du purgatif, & lorſqu'on aura aſſez évacué le malade, pour pouvoir juger que la cauſe de la fiévre eſt preſque détruite.

La ſaignée ne s'eſt malheureuſement que trop accréditée, ſurtout dans les fiévres. Eſt-on atteint d'une maladie, quelle qu'elle ſoit, pour peu qu'il y ait de fiévre, on commence par la ſaignée, & on la réitère juſqu'à ce que la fiévre diminue.

Qu'arrive-t-il de ces ſaignées réitérées? Ceux chez qui les humeurs arrêtées ne ſont pas en grand volume, n'en paroiſſent pas incommodés; ils paroiſſent même en être ſoulagés & guéris. Il eſt cependant probable que la ſaignée, n'ayant

pu enlever les humeurs arrêtées, encore moins les obſtructions formées par leur ſéjour, n'a pu guérir entièrement le malade; d'où vient qu'il eſſuye une rechute lorſqu'on néglige de le purger. Il faut donc, dans le cas où l'on croira la ſaignée indiſpenſable, dans un mal de gorge violent ou dans toute autre maladie inflammatoire, ne pas négliger la purgation, de laquelle ſeule dépend la guériſon radicale de la fiévre.

Mais ſi pluſieurs perſonnes ſont délivrées de la fiévre, qui accompagne le mal de gorge, l'eſquinancie & autres maladies inflammatoires, après une ou pluſieurs ſaignées, ſans le ſecours d'aucuns purgatifs, ce n'eſt pas à ces ſaignées qu'on doit attribuer la guériſon, mais plutôt à la vélocité du ſang, dont la force n'a pas été aſſez diminuée pour l'empêcher de combattre les humeurs arrêtées.

Mais comme il eſt à craindre que le ſang n'ait pu entièrement expulſer les humeurs arrêtées, on doit toujours ſe purger, même à la ſuite de la fiévre éphémère,

qui paroît ſe terminer d'elle-même, pour s'aſſurer de l'entière expulſion des levains qui l'occaſionnent.

Il n'en eſt pas de même de ceux dont la fiévre provient d'une cauſe ancienne; les obſtructions & les mauvais levains qui la produiſent combattant contre le ſang, augmentent de volume, & acquièrent plus ou moins d'empire, ſelon que le ſang eſt plus ou moins affoibli par les ſaignées.

De là vient que la fiévre augmentant, on réitère la ſaignée, juſqu'à ce que le ſang, épuiſé par le nombre des ſaignées, & hors d'état de combattre contre les humeurs non filtrées, eſt enfin forcé de leur abandonner toutes les parties du corps, où il ne circule plus qu'avec une lenteur proportionnée à ſa foibleſſe & à la force des humeurs dont il eſt ſurchargé.

Si, par un effet de la bonté du tempérament, le malade ne ſuccombe pas, on le purge, & les humeurs non filtrées étant évacuées, en tout ou en partie, il reprend peu à peu ſes forces. Mais ce

n'eſt que par une eſpèce de miracle, & par l'évacuation, quoique retardée, des humeurs arrêtées, qu'il recouvre enfin une médiocre ſanté, après une convaleſcence pénible, dont la longueur a toujours pour principe la perte du ſang par les ſaignées.

On ne peut réparer ce fluide, ſi néceſſaire à la vie, que par le bon chyle que forment les bonnes nourritures, lorſque l'eſtomac & les inteſtins, débarraſſés des mauvais levains qui s'oppoſent à leurs fonctions, les digèrent parfaitement.

Il ſuit de ce raiſonnement, & de l'expérience ſur laquelle il eſt fondé, que la fiévre, de quelque eſpéce qu'elle ſoit, étant un effort du ſang qui cherche à ſe débarraſſer des humeurs arrêtées, on doit (ſans toucher au ſang) diminuer & détruire inſenſiblement les humeurs qui lui font la guerre.

Une expérience non interrompue de plus de ſoixante-dix ans; m'a démontré que le purgatif, dont feu mon père eſt l'Auteur, peut mieux que tout autre produire l'effet déſiré.

Ce remède, incapable de nuire, ſe communique au ſang, en forme de chyle purgatif. En circulant avec le ſang, il déſobſtrue les viſcères deſtinés à la filtration des humeurs; il rétablit, par ce moyen, l'équilibre entre les ſolides & les liquides, & la ſanté qui en dépend.

On doit donc prendre une priſe du Remède univerſel tous les deux, tous les trois ou tous les cinq jours, ſelon le beſoin, juſqu'à ce que la cauſe de la fiévre étant détruite, les ſymptômes qui en dépendent ſoient entiérement diſſipés.

On ne riſque jamais de ſe purger au moment qu'on ſe ſent pris de la fiévre. C'eſt le moyen le plus sûr de prévenir les accidens qui arrivent lorſqu'on néglige la purgation.

On peut ſe purger dans la chaleur de la fiévre, avant ou aprés l'accès. On obſervera ſeulement de laiſſer paſſer le friſſon, qui, atténuant le remède, en retarde l'effet.

On conclura ſans peine qu'en conſervant le ſang, qui eſt le principe de la vie, & en évacuant, par des purgatifs

doux & incapables de nuire, les mauvais levains qui occaſionnent la fiévre, on ne riſquera jamais de ſe tromper dans la connoiſſance de l'eſpèce de fiévre dont le malade eſt atteint, ni dans l'adminiſtration des remédes qui lui conviennent.

Le ſang, dont les forces ne diminueront point par les ſaignées, ſe trouvant débarraſſé, par l'évacuation des humeurs arrêtées qu'il combat, triomphera inſenſiblement, & reprendra le cours naturel de ſes opérations, d'où dépend la ſanté.

Les vomitifs ſont des remédes violens qui, agiſſant contre nature, & en faiſant remonter les humeurs, peuvent devenir nuiſibles au malade. C'eſt pourquoi on ne doit les employer que dans une extrémité abſolue, lorſque les purgatifs réitérés à double doſe ſont ſans aucun effet.

C'eſt alors ſeulement qu'il convient de faciliter l'évacuation des mauvais levains par deux, trois, quatre ou cinq grains de tartre émétique, qu'on diſſoudra exactement dans une demi-pinte d'eau,

qu'on diviſera en ſix parties, que le malade boira, d'un quart d'heure à l'autre. On continuera de même juſqu'à ce que les humeurs arrêtées, miſes en mouvement par le vomitif, puiſſent être évacuées avec plus de douceur, par le purgatif qu'on réitérera avec l'intervalle d'un, de deux ou de trois jours, ſuivant que l'état du malade, & les copieuſes évacuations pourront l'exiger.

On obſervera d'abandonner la boiſſon vomitive, lorſque les humeurs miſes en mouvement pourront être évacuées par le purgatif.

Quelqu'un dira : mais Hypocrate & ſes diſciples aſſurent qu'on ne doit évacuer que les matiéres cuites, & qu'on doit ſe garder d'évacuer les matiéres crues : *Concocta medicari oportet, non cruda.* Pourquoi donc, par des purgations réitérées, évacuer les matiéres crues ?

Sauf le reſpect qui eſt dû à la mémoire d'Hypocrate & des grands hommes qui ont dit comme lui, je penſe que quand il s'agit d'évacuer les humeurs arrêtées qui

qui s'oppoſent à la libre circulation du ſang, on ne ſauroit trop tôt les évacuer, pour en débarraſſer le ſang, & le mettre en état d'agir dans ſes fonctions naturelles. Pourquoi attendre en effet, que les matières qui nuiſent ſoient cuites, pour les évacuer ? N'eſt-il pas toujours à craindre que ces matières crues, ſi on veut les laiſſer cuire, ne s'épaiſſiſſent, en ſéjournant, & ne forment des dépôts & des obſtructions, d'autant plus difficiles à vaincre, que leur ſéjour, pour arriver au degré de cuite, aura été plus long ?

Je dis donc que, ſans examiner ſi les humeurs arrêtées ſont cuites ou crues, on doit les évacuer, comme le ſeul moyen de rétablir les ſecrétions, de rendre au ſang & aux eſprits leur libre circulation, & au malade la ſanté.

On dira encore : peut-on purger dans les jours critiques ? Et ne riſque-t-on pas, en le faiſant, de former obſtacle à cette criſe, qui eſt un effort du ſang, par lequel il tend au ſoulagement & à la guériſon du malade, au moment

même qu'on croit qu'il va ceſſer d'être?

Je conviens que les remédes violens peuvent contrarier la criſe & cauſer la mort du malade, qui ſuccombe à la criſe, lorſqu'elle eſt trop violente.

Il n'en eſt pas de même du Remède univerſel : il évacue toujours avec efficacité les humeurs arrêtées, qui occaſionnent le regonflement du ſang & la criſe. Il ne peut conſéquemment qu'aider à cette criſe, en diminuant par l'évacuation le volume des mauvais levains qui l'occaſionnent ; il prévient même les dépôts que la plûpart des criſes forment, lorſqu'elles ſont imparfaites.

GUERISONS

De la Fiévre.

MDLLE. Delbes, qui depuis quatre mois étoit attaquée d'une fiévre, & s'étoit livrée, dans la Ville d'Agen qu'elle habite, aux Médecins & Chirurgiens de ladite Ville ſans pouvoir guérir, parce que ſa fiévre qui cédoit un temps aux remédes ordinaires lui revenoit bientôt, réſolue de venir à la campagne dont je ſuis ſon voiſin, j'ai été appelé ; je lui ai donné trois priſes de votre Poudre, elle n'a

plus vu ſa fièvre & ſe porte fort bien, &c. *Signé*, Fraichinet, Maître Chirurgien. *A Bonnencontre en Agenois*, *ce* 12 *Septembre* 1763. Part. IV, pag. 121.

Je ne puis que convenir de bonne foi & avec toute ſincérité, que les Poudres de Mr. Ailhaud ont fait à ma femme, tourmentée d'une nature de fiévre des plus opiniâtres de plus de ſix mois, & qui avoit réſiſté à tous les remédes imaginables, les effets les plus ſurprenans & les moins attendus. Cette pauvre ſouffrante, depuis un ſi long temps, ennuyée de la multiplicité & de la diverſité de toutes les drogues, dont néanmoins elle avoit fait uſage avec conſtance, ayant entendu parler des puiſſans effets que ce grand remède avoit procuré à différentes notables perſonnes de cette Ville & des environs, & notamment à un Mr. Guymon, Chanoine de notre Collégiale de St. Martin, qui, réduit dans l'état le plus triſte & le plus déplorable à la ſuite d'un long défaut de digeſtion & de ſommeil, n'avoit recouvert la ſanté que par le ſeul uſage de ces Poudres, dont il a pris cinq à ſix priſes ſans abſolument, malgré tous conſeils, avoir voulu faire aucun autre remède, me fit part, ſur cette grande renommée, du deſſein qu'elle avoit formé d'en prendre. Après une foible réſiſtance j'y conſentis, & lui en donnai moi-même deux priſes en trois jours de temps, c'eſt-à-dire, un jour d'intervalle entre chacune,

Sitôt après l'effet de la première, la fièvre diminua conſidérablement; & après celui de la ſeconde, elle diſparut en entier, de façon qu'au bout de cinq ſemaines paſſées ſans fiévre, ſa ſanté parut à elle-même parfaitement rétablie. Sur cette aſſurance elle eût l'imprudence de veiller trois nuits aſſez près les unes des autres ſur la fin du carnaval : la fiévre, comme je lui avois prédit, ne manqua pas de la reprendre. Au bout de cinq accès elle eut recours avec toute confiance à deux autres priſes du même reméde adminiſtrées dans le même intervalle de temps; pareil effet s'en eſt enſuivi, & depuis près de deux mois elle ſe porte auſſi bien qu'on puiſſe le déſirer, &c. *Signé*, SELLERON, Médecin du Roi. *A Chateauroux en Berry, le* 17 *Avril* 1764. Part. IV, pag. 211.

C'eſt avec beaucoup de plaiſir, Monſieur, que je rends juſtice à la vérité; ainſi vous pouvez faire l'uſage qui vous conviendra de ma Lettre. Il y a eu un an au mois de Juin dernier que j'ai commencé à faire uſage de vos poudres, encouragé par nombre d'exemples favorables, mais ſurtout, par celui de deux de mes amis, Mr. le Commandeur de Maillé, & Mr. de Marigny, ancien Capitaine des Vaiſſeaux du Roi. L'un, qui eſt âgé de ſoixante & dix-huit ans, en fait uſage depuis vingt ans & s'en trouve à merveille; & l'autre depuis dix avec le même ſuccès. Té-

moins du bon effet qu'elles m'ont fait conſtamment, preſque tous mes gens ſe ſont mis à en faire uſage, & pas un ſeul ne s'en eſt mal trouvé. Je continue d'en prendre, & depuis vingt-cinq ans que j'ai eſſayé tous les remédes poſſibles, aucun autre ne m'a réuſſi; j'en ai pris la première fois quatre priſes en cinq jours ſans être échauffé, ni fatigué; à préſent j'en fais uſage à peu près tous les mois d'une priſe avec des eaux de Spa que je prends très exactement, parce que j'en ai pris l'année paſſée ſur les lieux & je m'en ſuis trouvé très-bien.

Je puis & je dois ajouter encore que dans ma maiſon ou parmi les païſans de Crome, une campagne que j'ai habité une partie de l'été, j'ai vu des exemples ſinguliers de guériſons par ces poudres que j'ai donné partout pour des fiévres opiniâtres.

Je crois rendre ſervice à l'humanité par le compte exact que je vous rends de ce que j'ai éprouvé & de ce que j'ai vu, & je ſuis charmé en même temps de vous prouver ma reconnoiſſance & l'eſtime avec laquelle je ſuis, &c. *Signé*, Le Marquis DE BRANCAS, Grand d'Eſpagne de la première Claſſe, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées & au Gouvernement de Provence, & Gouverneur des Ville & Château de Nantes. *A Paris*, *le* 25 *Juillet* 1772. Part. XI, pag. 44 & ſuiv.

Voici encore un des miracles que votre poudre vient d'opérer ſur moi. Une courſe de cinq lieues à pied dans ces chaleurs m'occaſionna une fiévre violente avec un point convulſif au côté; la ſeconde priſe fit paſſer le point. Il revint le lendemain de l'autre côté moins fréquent, mais infiniment violent, la fiévre augmenta comme de raiſon. Je me confeſſai le vendredi, & pris des poudres pour la quatrième fois; le ſamedi tout étoit paſſé. J'entendis la meſſe le lendemain Dimanche, & fus me promener tout l'après-midi, &c. *Signé*, DE BOLOGNE, Aggrégé aux Académies des Sciences. *A Paris, le* 20 *Juillet* 1773. Part. XII, pag. 6.

CHAPITRE IV.

De l'Inflammation en général.

TOUTES les parties du corps ſont ſuſceptibles d'inflammation.

L'inflammation des parties externes ſe manifeſte par la rougeur, la douleur brûlante & la tenſion dans la partie enflammée.

L'inflammation des parties internes ſe reconnoît par la fiévre ardente, par

la chaleur, la douleur & la tenſion de la partie interne enflammée.

Toutes ces inflammations ſont produites par le ſéjour du ſang, dans les extrémités capillaires des vaiſſeaux qui compoſent les parties enflammées. Le ſéjour du ſang eſt occaſionné par les humeurs non filtrées arrêtées & épaiſſies par le paſſage ſubit du chaud au froid, & aſſez ſouvent par l'abondance ou la mauvaiſe qualité des humeurs qui, s'oppoſant à la circulation du ſang, le font regonfler malgré lui dans les extrémités capillaires dont la grande tenſion cauſe l'inflammation, la douleur, les tumeurs & autres ſymptômes qui en dépendent.

Cette maladie, qui ne change de dénomination qu'à raiſon des parties qu'elle occupe, demande d'être traitée de la même façon dans tous les cas.

On croit que le ſang produit l'inflammation; & en conſéquence on ſe perſuade que l'on ne peut y remédier que par les ſaignées plus ou moins réitérées, ſelon les forces du malade.

Cependant une expérience de plus de 70 ans m'a convaincu que le ſang qui, par ſon ſéjour dans les vaiſſeaux capillaires paroît produire l'inflammation, ne la produit jamais par lui-même, mais toujours par l'abondance ou par l'épaiſſiſſement des humeurs arrêtées qui forment obſtacle à ſa circulation.

On comprend déjà que la cauſe de l'inflammation étant la même que celle de la fiévre, on doit la détruire par les mêmes remédes : je dois faire obſerver ici que la ſaignée, qu'on a cru être le reméde le plus efficace pour guérir l'inflammation, eſt d'autant plus dangereuſe, qu'en diminuant le volume du ſang qui combat contre les humeurs arrêtées, ce principe de la vie ſe trouve affoibli, & les humeurs arrêtées acquièrent un nouvel empire. Celles-ci, devenues alors plus puiſſantes, forment obſtacle au ſang qu'elles engorgent de nouveau dans leſdits vaiſſeaux capillaires, où ceſſant de circuler, il change de nature & ceſſe d'être ſang. De là naiſſent les tumeurs dont la guériſon eſt plus ou moins dif-

ficile, ſelon les parties qu'elles occupent.

Le principal ſoin, dans la cure de l'inflammation, doit être d'empêcher, par l'évacuation des humeurs arrêtées, le dépôt qu'elles occaſionnent.

Il faut donc évacuer ces humeurs par un purgatif qui puiſſe, ſans trop de violence, les expulſer & rendre par ce moyen au ſang ſa première circulation.

Les vomitifs ne doivent jamais être employés, parce que, par leur violence, ils ſont capables d'augmenter l'inflammation & l'engorgement, & de produire des hémorragies & des dépôts plus difficiles à vaincre que l'inflammation même.

On appaiſera toute inflammation externe; en appliquant ſur la partie enflammée un cataplaſme fait avec du lait & de la mie de pain, d'autant que le cataplaſme, en adouciſſant, facilite la ſuppuration quand elle doit avoir lieu, ainſi qu'il ſera dit dans le traitement des plaies. Il n'en eſt pas de même des inflammations internes, on doit éviter

les cataplaſmes, qui, attirant les humeurs ſur la partie enflammée, en occaſionnent le plus grand engorgement & l'abcès qui en eſt toujours la ſuite.

Si l'on s'écarte de cette pratique, & qu'au lieu d'évacuer les humeurs arrêtées, par des purgatifs, on donne la fuite au ſang par des ſaignées, il arrivera que les humeurs dominant ſur le ſang formeront, comme je l'ai dit, des dépôts plus difficiles à vaincre que la maladie même.

On ne peut mieux éviter cet inconvénient & prévenir les ſuites fâcheuſes de l'inflammation, d'où qu'elle procède, qu'en uſant d'une priſe du Remède univerſel tous les trois, tous les cinq, ou tous les huit jours, ſelon qu'on ſentira en avoir beſoin, en ſe conformant à ce qui a été dit dans le Chapitre de la fiévre.

Pendant l'inflammation, on doit ſe priver de tout aliment ſalé, épicé, de la viande noire, de la pâtiſſerie & de tout ce qui eſt crud & de difficile digeſtion.

On pourra uſer du lait, en obſervant d'en quitter l'uſage au moment qu'on s'appercevra de la moindre aigreur; dans ce cas on doit, ſans différer, ſe purger pour évacuer le lait qui, s'étant aigri, ne manqueroit pas de produire de grands ravages.

La boiſſon eſt ſurtout néceſſaire pendant l'inflammation. Le malade doit boire, autant qu'il le peut, de l'eau panée, du thé bien léger, quelques verres d'orgeat ou de limonade, lorſqu'il n'uſera point de lait, ou enfin de quelque tiſane rafraichiſſante à ſon goût ou à celui du Médecin qui le dirige.

GUERISONS

De l'Inflammation.

LA nièce à Pouy, Négociant, âgée de 23 ans, ayant une inflammation aux amygdales & à la luette, avec un gonflement à ne pouvoir prendre preſque du bouillon, ayant la fiévre continue, a pris une priſe de vos Poudres, de laquelle elle a été purgée ſi abondamment, que le lendemain ſa fiévre diſparut de même que tous ſes maux, & ſe porte du depuis à merveille, &c. *Signé*,

LEGLISE, Maître en Chirurgie. *A la Montjoye en Gaſcogne par Agen, ce 25 Novembre* 1763. Part. IV, pag. 151.

Valentin Mall, laboureur à Sand, étoit dangereuſement malade d'une inflammation aux poumons. Le quatrième jour ſon état me parut tellement déſeſpéré, que je crus inutile de continuer avec les médicamens ordinaires; mais je réſolus de faire auſſi dans ce cas l'eſſai de vos Poudres qui tourna à notre ſatisfaction réciproque, vu que le malade fut le neuvième jour, qui étoit un jour critique, hors de tout danger, & en état de faire un bon repas & d'un grand appétit, &c. *Signé*, CHARLES-LOUIS FERBER, Chirurgien. *A Wildſtett, pays de Hanau, le 29 Décembre* 1765. Part. VI, pag. 144.

François Gayraud du lieu de Cânet, qui fut attaqué le 21 Février 1767 d'une inflammation au poumon, grande difficulté de reſpirer, crachement de ſang, groſſe fiévre & autres ſymptômes qui accompagnent ordinairement ces ſortes de maladies, a été guéri au dixième jour de ſa maladie avec ſept priſes du Remède univerſel.

La veuve de Louis Tremollieres, du lieu de l'Eſtang, de la Paroiſſe dudit lieu de Canet, fut attaquée vers le 25 du même mois de la même année de pareille maladie & les mêmes ſymptômes; ſix priſes & quelques

ſaignées l'ont tirée d'affaires & elle ſe porte à merveille.

Le nommé Bertrand, du village de Boulois, pauvre Tiſſerand de la même Paroiſſe, eut la même maladie vers le 15 Mars de ladite année avec de très-mauvais ſymptômes, ne pouvant reſpirer étant couché, ce qui l'obligeoit d'être aſſis; une ſueur pâle, groſſe fiévre: je le trouvai dans un triſte état ſur la fin du troiſième jour de ſa maladie que je fus appelé, il me parut ſi mal que je n'entrepris de lui donner aucun reméde qu'il n'eût reçu les ſacremens; enſuite je lui incorporai dans un peu de bouillon une priſe du Reméde univerſel qui fit au mieux dans le reſte de la journée: le lendemain je lui en donnai une ſeconde qui fit encore bien, & dont le malade ſe trouva un peu ſoulagé; enfin peu à peu il continua tous les jours d'en prendre juſqu'au quatrième, en obſervant les règles, & le malade ſe trouva très-ſoulagé, enſuite de mieux en mieux, & ſe porte à merveille aujourd'hui.

Dans le même village peu de temps après, Louis Luans, Louis Gaubert, & la fille aînée du nommé Lavabré, furent attaqués l'un après l'autre de la même maladie; tous ont été guéris, les uns avec trois priſes, les autres avec quatre, &c. *Signé*, Balzac, Maître en Chirurgie. *A Salleſcuran en Rouergue, Diocèſe de Rhodez*, ce 11 *Novembre* 1767. Part. VII, pag. 236.

Pierre Michaud, âgé d'environ vingt-trois ans, tomba dangereuſement malade vers la fin de Juin 72 ; le 30 il prit une priſe qui le purgea bien. S'imaginant pouvoir guérir après les évacuations qu'elle lui avoit procuré, il en reſta là. Le mal augmenta, & il y avoit deux jours qu'il n'étoit rien ſorti de ſon corps, lorſque le 9 Juillet ayant une terrible inflammation à la poitrine & au bas ventre, qui en outre étoit extrêmement tendu, on fit venir à quatre heures du ſoir un Chirurgien, qui l'ayant vu, dit qu'il étoit trop tard pour tenter des remédes, qu'il n'y en avoit point à lui faire, & qu'il falloit le faire adminiſtrer le plus promptement, ce qui fut fait. Je m'informai à qui on avoit porté les Sacremens. J'allai incontinent chez ce jeune homme qu'on veilloit à la mort; je lui demandai s'il croyoit pouvoir avaler encore une priſe. Sur ce que je compris qu'il feroit ce que je voudrois, je revins promptement en préparer une avec du vin, & la lui envoyai, il l'avala bien. Quelques témoins frémiſſoient & diſoient qu'elle avanceroit ſa mort. Une heure après elle commença à le vider, & toute la nuit juſqu'au lendemain au ſoir il inonda & infecta ſon grabat & la maiſon. Le 12 il en prit une autre qui le guérit, & le 19 il retourna chez ſon maître pour recommencer à broyer la terre & faire de la tuile, &c. *Signé*, DUCROUX, Cha-

noine d'Aigue-Perſe en Beaujolois, à Macon. *A Aigue-Perſe en Beaujolois*, *le* 19 *Février* 1774. Part. XII, pag. 146.

CHAPITRE V.

De la Fiévre continue ſimple, de de la Fiévre intermittente, de la Fiévre quotidienne, de la Fiévre tierce, & de la Fiévre quarte.

§. I.

De la Fiévre continue.

LA FIEVRE CONTINUE SIMPLE, qu'on nomme encore *éphémère*, *ſinoque*, *non putride*, *continente*, &c. dure moins que les autres fiévres, puiſqu'elle n'eſt que d'un ou de pluſieurs jours, & que rarement elle va au ſeptième jour & paſſe très-rarement le quinzième.

Elle eſt précédée par un léger friſſon, accompagné d'une chaleur très-vive avec mal à la tête, des laſſitudes & des douleurs vagues. Elle ſe termine le plus ſou-

vent, par la ſueur & par l'hémorragie.

Cette fiévre ne demande preſque point de remédes, ſurtout lorſqu'elle ne dure que deux ou trois jours.

Mais comme on peut ſe tromper ſur ſon caractère, & qu'il peut arriver qu'elle dégénère en fiévre putride & autres, on doit ſuivre le traitement que j'ai donné dans le Chapitre III. de ce Livre.

GUERISONS

De la Fiévre continue.

MA femme fut attaquée d'une fiévre double-tierce le premier de Juin de l'année dernière, je n'épargna rien pour lui procurer du ſoulagement. Malgré tous les purgatifs, les fébrifuges & les ſages conſeils d'un habile Médecin que nous avons, j'eus le mal au cœur de voir dégénérer cette fiévre en continue. Au moment de voir périr ma femme, je la ſollicitai de prendre votre remède, elle y conſentit; je lui en fis prendre quatre priſes dans quatre jours de ſuite. Par les grandes évacuations des crudités, des glaires, & d'une ſi grande quantité de bile que ce reméde lui fit rendre, j'eus la ſatisfaction de voir diſparoître la fiévre, & de voir la ſanté de ma femme rétablie : elle ſe

porte bien, Dieu merci, &c. *Signé*, POUGES, Maître en Chirurgie. *A Montagnac, par Agen, le 29 Juin* 1764. Part. V, page 7.

Une femme, atteinte depuis vingt & un jours d'une fiévre continue avec un redoublement tous les jours, qui avoit quatre médecines dans le corps, ſaignée inutilement, je lui conſeillai de faire uſage de vos Poudres: deux priſes ont fait tout diſparoître. Je la vis cinq jours après dans une heureuſe convaleſcence : l'effet du remède ſe fit ſans colique. Elle s'appelle Mde. Dubois, & demeure rue du Four, Faubourg St. Germain, chez Mr. Moreau, Marchand de toile, &c. *Signé*, MOREAU DESCLAINVILLIERS, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Royal de St. Louis, Conſeiller-Correcteur à la Chambre des Comptes Iſle Saint-Louis, rue St. Louis. *A Paris, le* 1 *Mars* 1771. Part. X, pag. 30.

Le fils de Mr. Raymond, Bourgeois de Perpignan, fébricitant depuis deux ans, après avoir épuiſé en vain tous les remèdes de l'Art, ſe voua, à ma prière, à vos Poudres dans le mois d'Octobre dernier, & deux priſes le guérirent radicalement, &c. *Signé*, ESTEVE PONTET, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier. *A Perpignan en Rouſſillon, ce* 23 *Mars* 1771. Part. X, page 43.

Dès ma tendre jeuneſſe j'étois ſujet à des maladies très-aiguës : fatigué de l'uſage exté-

nuant des remédes de la Pharmacie ordinaire, en 1766, aprės avoir été livré plus de trente jours à la fureur d'une fiévre putride avec tranſport continuel, & ſous les ſoins infructueux de quatre Médecins, je projetai de vous lire & de vous prendre déſormais pour mon guide: il n'eſt pas poſſible d'avoir plus d'autorité que j'en ai de me louer de ma confiance; votre ſyſtême eſt rendu d'une manière trop ſatisfaiſante pour ne pas l'inſpirer, de même que vos cures, dont j'ai eu pluſieurs occaſions dans mes voyages de vérifier la ſincérité; les circonſtances dans leſquelles j'ai fait uſage & j'ai adminiſtré moi-même à autrui votre excellent Remède; une fiévre continue avec redoublement, accompagnée d'une douleur de tête ſans relâche que j'ai arrêtée depuis peu, le cinquième jour, ſans autre ſecours que trois priſes de vos Poudres; mes forces revenues, & la bonne ſanté dont je jouis en ce moment, m'ont déterminé, &c. *Signé*, Le Comte DE MOULINS-ROCHEFORT, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi. *A Damiette-la-Vineuſe par Thiré, bas Poitou, le 9 Avril* 1773. Part. XI, page 217.

§. II.

De la Fiévre intermittente, quotidienne, tierce & quarte.

LA FIEVRE INTERMITTENTE s'annonce par les bâillemens, & les laſſitudes ſans

cauſe manifeſte ; le malade eſt ſaiſi d'un froid plus ou moins ſenſible ; le pouls eſt alors petit & concentré, juſqu'à ce que la chaleur fébrile, développant le pouls, occaſionne le mal à la tête, & des douleurs dans preſque toutes les parties du corps du malade.

Pendant le cours de cette fiévre, il arrive des ſymptômes plus ou moins graves, qui ſont terminés par la ſueur qui annonce le déclin de la fiévre. L'urine qu'on rend alors dépoſe un ſédiment rougeâtre, reſſemblant aſſez à la brique pilée.

Il faut ne pas oublier que pluſieurs ſortes de fiévres ſymptômatiques, telles que les fiévres catarrales, les vermineuſes, & autres, ſe préſentent ſous la forme de la fiévre intermittente, ce qui embarraſſe ſouvent les plus exercés dans la pratique, qui ont de la peine à les diſtinguer ; ce qui arrive toujours au détriment du malade.

J'ai prouvé dans le Chapitre de la fiévre en général, que les fiévres ont toujours pour principe des humeurs non

filtrées & arrêtées, qu'on ne peut évacuer & détruire que par le ſecours des purgatifs, avec leſquels on ne riſque jamais de ſe tromper. On doit donc, pour la guériſon de la fiévre intermittente, ſe conformer à ce que j'ai dit dans le Chapitre III. de ce Livre.

LA FIEVRE QUOTIDIENNE eſt celle dont l'accès vient tous les jours.

LA FIEVRE TIERCE eſt celle qui vient de deux jours l'un; on l'appelle *double tierce*, lorſque l'accès eſt double.

LA FIEVRE QUARTE eſt celle dont l'accès revient le troiſième jour; on l'appelle *double quarte*, lorſque de trois jours, il n'y en a qu'un de bon.

Les fruits de mauvaiſe qualité, les lieux humides & marécageux, occaſionnent pour l'ordinaire les fiévres intermittentes, qui demandent plus que toutes les autres l'uſage d'un bon purgatif, capable d'évacuer les mauvais levains & de déſobſtruer les vaiſſeaux.

C'eſt pourquoi, pour la guériſon de

toutes les fiévres intermittentes, on aura recours au Reméde univerſel, dont on prendra une priſe les jours libres, tant que les accès dureront. Les accès finis, on continuera de prendre une priſe du même Reméde tous les cinq jours, pendant un mois, pour s'aſſurer que la cauſe de la fiévre intermittente que l'on combat eſt entièrement détruite.

Pour prévenir le retour de cette maladie, il faut s'éloigner des lieux marécageux, & ſe priver des fruits de mauvaiſe qualité, & autres alimens qu'on croit occaſionner cette maladie, qu'on pourroit placer dans le rang des maladies épidémiques.

Mais ſi l'on eſt obligé d'habiter le mauvais air & de vivre de mauvais alimens, alors on ne peut prévenir le retour des fiévres intermittentes, leurs progrès & les maladies ſérieuſes & dangereuſes qui en réſultent, qu'en ſe purgeant une fois le mois, & plus ſouvent ſi on le croit néceſſaire, pendant le printemps & l'automne, pour évacuer les levains que le mauvais air & la

mauvaiſe nourriture occaſionnent. Cette ſage précaution diminuera tout au moins la violence des accès de la fiévre, ſi le retour eſt inévitable.

Je ne puis diſſimuler que le quinquina, qu'on a regardé, & que la plûpart des Médecins regardent encore comme le remède ſpécifique contre la fiévre, ne ſert qu'à fixer la cauſe de la fiévre, ainſi que je l'ai prouvé dans le Chapitre III. Auſſi voit-on que ceux qui guériſſent par l'uſage modéré du quinquina, ſont preſqu'annuellement atteints de la fiévre. J'oſe même dire que c'eſt alors un bonheur pour le malade, la fiévre tendant d'elle-même à détruire le levain fébrile fixé par le quinquina.

Il n'en eſt pas de même à l'égard de ceux qui, ayant fait un uſage immodéré du quinquina, ont ſi bien fixé la cauſe de leur fiévre, que venant à augmenter & à s'aigrir par ſon ſéjour dans les vaiſſeaux obſtrués, l'obſtruction devient ſi conſidérable, qu'elle produit la jauniſſe, l'hydropiſie, la fiévre putride, & autres maladies bien plus dangereuſes

que celle qu'on a cru fauſſement guérie par l'uſage immodéré du quinquina.

L'expérience a démontré nombre de fois la vérité de ce que j'avance; les Auteurs les plus éclairés conviennent que dans le cas où le quinquina, ayant fixé la cauſe de la fiévre, il arrive des ſymptômes fâcheux; on ne peut eſpérer d'en guérir, qu'en faiſant renaître la fiévre par le ſecours des purgatifs: cette conſéquence eſt très-juſte, & prouve parfaitement ce dont conviennent les partiſans du quinquina, qui recommandent de ne point ſe purger après l'uſage du quinquina, afin de ne pas faire renaître la fiévre.

Il s'enſuit de ce raiſonnement, fondé ſur l'expérience, que le quinquina, fixant par ſa qualité aſtringente la cauſe de la fiévre, eſt un reméde dangereux lorſqu'on l'emploie ſeul.

Je ſerois donc d'avis de n'employer le quinquina que dans les fiévres intermittentes les plus rebelles, lorſqu'après avoir purgé douze ou quinze fois le malade, l'on ſeroit preſqu'aſſuré d'avoir déſobſtrué les vaiſſeaux qui, s'oppoſant à la

filtration des humeurs, occaſionnent la fiévre.

On pourra alors uſer du quinquina, à la doſe d'une dragme par jour, que le malade prendra de la façon qui lui ſera la plus commode, juſqu'à la ceſſation de la fiévre.

Pendant l'uſage du quinquina, on doit ne pas manquer de ſe purger un jour par ſemaine. On choiſira, par préférence, celui qui ſera ſans fiévre.

On ſe conformera, pour le régime, à tout ce que j'ai dit dans le Chapitre III. de ce Livre.

GUERISONS

De la Fiévre intermittente, quotidienne, tierce & quarte.

VERS la St. Jean de l'année 1762, je fus atteint de fiévres intermittentes, leſquelles, malgré les remédes ordinaires, ſe rendirent continues avec des redoublemens tous les ſoirs qui me mettoient ſans connoiſſance, leſquels étoient ſuivis de ſueurs ſi abondantes, que, nonobſtant les précautions qu'on avoit de me changer, on auroit ramaſſé l'eau par-deſſus la couverte à pleine main.

Nonobſtant

Nonobſtant les ſoins d'un très-docte Médecin, en qui j'ai toute confiance, je reſtai dans cet état juſqu'au mois d'Octobre; enfin, tant par la force du mal que par la grande quantité des remédes ordinaires que je prenois, tous mes viſcères s'obſtruèrent d'une façon à m'ôter la reſpiration. Je me voyois dépérir, & entendant de mes propres oreilles, dans quinze jours il ſera mort, il eſt poitrinaire, nonobſtant cela, connoiſſant votre Reméde par ſes bons effets journaliers, je ſuivois Mr. Tiſſot, & je ſerois mort homicide de moi-même, ſi certains amis ne m'avoient porté à prendre votre ſpécifique. Dix priſes, en trois ſemaines de temps, me guérirent radicalement, & je jouis aujourd'hui de la ſanté la plus robuſte qu'on peut déſirer, &c. *Signé*, G. LABOUREL, Maître Chirurgien. *A Pommarie, près Valence en Agenois, le* 27 *Décembre* 1763. Part. IV, page 164.

J'ai traité en dernier lieu avec votre Reméde pluſieurs maladies, entr'autres une fiévre maligne & deux fiévres intermittentes, avec le ſuccès le plus heureux, &c. *Signé*, MOURET, Médecin. *A Aix en Provence, le* 20 *Avril* 1774. Part. XII, page 172.

Une de mes filles, alors âgée d'environ dix-huit ans, aujourd'hui mariée, fut attaquée à Agen, où je reſtois alors en famille, d'une fiévre ſingulière : elle ſe montroit tantôt en

tierce, tantôt en double-tierce, tantôt en quotidienne : après quelques remédes généraux, je pris ſur moi de lui faire prendre pendant trois jours les Poudres d'Ailhaud ; elles la dégagèrent parfaitement. Sa ſanté & (ce qui étoit plus conſidérable alors pour elle) ſon teint revinrent à ſouhait ; ſur quoi Mr. le Comte de Valence, attaqué peu après d'une maladie aſſez ſemblable, las des remédes ordinaires, me demanda s'il étoit bien réel que ma fille eût été guérie, & ſurtout ſi elle avoit pris trois jours de ſuite des Poudres d'Ailhaud ; car on lui avoit dépeint ce Reméde comme violent & dangereux. Elle & moi lui certifiâmes l'un & l'autre fait ; ſur quoi, ainſi qu'il me l'a raconté ſouvent depuis, il ſe dit à lui-même : *Quoi ! Mdlle. de Cadrieu avec ſon mince tempérament n'a pas craint de prendre ces Poudres, & moi robuſte, moi militaire, j'y balancerois !* Il s'y détermina ſur cet exemple, & eut le même ſuccès, &c. *Signé*, Le Comte DE CADRIEU. *A Villeneuve d'Agenois, ce 19 Juin 1762.* Part. III, page 228.

Le fils de la veuve Huppeau, du Village de la Ganerie dans notre Paroiſſe, qui, après un travail forcé dans la Beauce, fut obligé de le diſcontinuer, parce qu'il lui ſurvint une fiévre quotidienne avec redoublement, avec une jambe & cuiſſe vergetée, je le guéris en huit jours avec trois priſes, qui le mirent en état d'aller reprendre les travaux qu'il avoit

été obligé d'interrompre, &c. *Signé*, CAQUIA DE LA MORLIERE, Vicaire. *A Sougé bas Vendomois, route de Chartres, à Couture, le* 5 *Janvier* 1774. Part. XII, page 115.

Jean Fourtuin Doſſeja, Voiturier, ayant les fièvres tierces depuis trois mois, après avoir pris tous les fébrifuges, & même les bains de Rivas en Eſpagne, qu'on prétend être bons pour cela, n'a pu être guéri que par deux priſes de vos Poudres que je lui donna, &c. *Signé*, DARGELOS, Maître Chirurgien. *A Palan par Montlouis en Rouſſillon, le* 24 *Février* 1766. Part. VI, page 171.

Un pauvre Domeſtique, nommé Charles Terin du Village de Glicourt, à une lieue de chez moi, m'eſt venu trouver le 2 Juin pour une fiévre double-tierce dont il étoit attaqué depuis ſix mois; quatre priſes de votre Poudre ont opéré ſa guériſon, &c. *Signé*, DE LA FOLLIE, père, Chirurgien. *A Belville ſur mer, par Dieppe haute Normandie, le* 14 *Décembre* 1769. Part. IX, page 103.

Mr. Gaugain, Curé de Vignolle, avoit une fiévre quarte depuis près d'un an, accompagnée de mélancolie, douleur de tête, dégoût, rhume, foibleſſe d'eſtomac, vomiſſement & inſomnie. Il a eſſayé beaucoup de remédes en vain. Six priſes de votre Poudre l'ont tiré

d'affaire, &c. *Signé*, MORELOT, Maître Apothicaire, Syndic. *A Beaune, le 16 Février* 1750. Part. I, page 134.

Mr. Mangin, fils d'un Huiſſier de cette Ville, demeurant près la rue St. Louis, étoit travaillé d'une fiévre quarte depuis onze mois avec éruption de boutons ſur tout le corps. Ayant exécuté tous les remédes qu'on lui avoit conſeillé, même deux fois celui des Sœurs griſes, qu'on appelle ici le grand remède pour la fiévre, le tout ſans ſuccès, fut guéri radicalement avec trois priſes de votre ſpécifique. C'étoit ſur la fin d'Octobre. Daignez recevoir de ſa part les très-humbles remerçîmens qu'il me prie de vous adreſſer, &c. *Signé*, DE CHEVY, Médecin & Chirurgien des Etats de Bretagne. *A Rennes en Bretagne, le 27 Mars 1764.* Part. IV, page 199.

Le ſieur Raphel, Négociant & Fermier des Forges de Mr. Dons, à Sorede, avoit depuis un an la fiévre quarte, qui avoit réſiſté à tous les remédes de l'Art : fatigué de ſouffrir, il me pria de lui envoyer un paquet de vos Poudres, bien réſolu d'en faire uſage. Il ne tarda pas à en éprouver les bons effets, car à la ſeconde priſe il ſe vit guéri, & voulut en prendre une troiſième pour plus grande sûreté. Il y a deux mois & plus qu'il ſe porte très-bien, &c. *Signé*, ESTEVE PONTET, Docteur Médecin de la Faculté de Montpellier.

A Saint-Genis de Fontanges par Perpignan, le 21 Juin 1770. Part. IX, page 198.

CHAPITRE VI.

De la Fiévre ardente, de la Fiévre putride, & de la Fiévre maligne.

§. I.

De la Fiévre ardente.

LA FIEVRE ARDENTE s'annonce par un pouls vif, dur & fréquent, avec beaucoup de chaleur. Les malades ſont brûlans, ils ont la bouche amère & sèche; le délire ſuccède quelquefois aux violens maux de tête & aux inſomnies. Ils vomiſſent & rendent, par les déjections, de la bile qui eſt ſi âcre dans certains ſujets, qu'elle corrode, en paſſant, la bouche, les dents & le fondement.

Les hémorragies ſont très-fréquentes & ſouvent mortelles. On voit quelquefois ſur la peau des taches plus ou moins étendues.

On ne peut douter que la bile non filtrée & arrêtée eſt la principale cauſe de

la fiévre ardente, qui arrive ſurtout à la ſuite de l'inflammation du foie, de la poitrine ou du cerveau.

La fiévre ardente, étant preſque toujours une ſuite de l'inflammation, le malade meurt le troiſième ou le quatrième jour. Un mal ſi preſſant & ſi dangereux ne doit pas être négligé. Il faut donc, au moment de l'attaque, donner une priſe du Reméde univerſel, qu'on continuera chaque jour, juſqu'à ce que la bile âcre corroſive & autres mauvais levains qui cauſent la fiévre ardente ſoient entièrement évacués.

Il eſt très-rare qu'une fiévre ardente ne ſoit ſuivie d'une ſuppuration interne, ſurtout ſi elle annonce la fiévre putride & la fiévre maligne, dont je vais parler. On doit alors continuer de purger le malade chaque jour, juſqu'à ce que la pourriture plus ou moins maligne évacuée, les fiévres qui en dépendent ceſſent.

On ſe conformera, pour le régime, à ce qui eſt dit dans le Chapitre II. de ce Livre.

GUERISONS

De la Fiévre ardente.

PAR la vertu de votre Poudre, la ſanté de nos Religieux ſe trouve parfaitement rétablie dans la plûpart, & preſqu'entièrement dans les autres ſans autre reméde. Un effet ſurprenant entre les autres s'eſt opéré en la perſonne d'un de nos Pères, qui, vers la fin d'une Miſſion, ſe trouva atteint tout à la fois d'une fiévre ardente, d'un violent mal de tête, d'une toux sèche & continuelle, d'un dégoût univerſel, d'un grand échauffement, enfin d'un épuiſement total. Un homme de l'Art, qui le vit la veille de ſon départ, ne lui donna pas huit jours de vie; trois priſes ſeulement de votre Poudre le tirèrent d'affaire & lui rendirent en peu de temps une ſanté parfaite, &c. *Signé*, F. BERNARDIN, Prieur des Auguſtins Réformés du Couvent St. Pierre. *A Aix, le 2 Octobre* 1759. Part. II, page 147.

Il eſt bien juſte, Monſieur, de vous rendre compte des effets miraculeux qu'ont produit vos Poudres. J'ai guéri le fils & la fille du nommé Antoine Ducros d'une fiévre ardente, avec des maux de tête qui leur faiſoient perdre connoiſſance, & cela avec une ſeule priſe, &c. *Signé*, MELET, Seigneur de Montbalen. *A Montbalen, près Villeneuve d'Agenois, le* 20 *Juillet* 1763. Part. IV, page 108.

Le Mulois, Cabaretier de Saint-Martin des Entrées, avoit une fiévre ardente qui le tourmentoit horriblement. Ennuyé de ſouffrir, & ayant été pendant plus de quinze jours ſans prendre de nourriture, il prit le ſoir deux priſes de votre Poudre, qui le purgèrent conſidérablement. Il en prit encore deux autres le lendemain matin; il eut appétit dès le midi ſuivant, & a toujours continué de ſe bien porter, &c. *Signé*, LE SOUDIER DE SAINT BLAISE, Sénéchal Préſident de l'Election. *A Bayeux, en Normandie, le 9 Juin 1768.* Part. VIII, page 98.

Je fus attaqué le lundi au ſoir, 14 Mars dernier, d'une fiévre des plus ardentes; je me ſentois le ſang enflammé, j'eus la nuit le tranſport au cerveau. A quatre heures du matin, le mardi, on me donna deux priſes de votre Poudre, que je rendis, demi-heure après, avec des horreurs que j'avois dans l'eſtomac; on m'en fit avaler ſur le champ une priſe que je gardai: au bout de trois heures je crus me ſentir des beſoins, j'exigeai qu'on me levât pour les ſatisfaire. En ſortant de mon lit, je tombai ſans connoiſſance dans les bras de mes amis, & je reſtai près de deux minutes dans cet état avec le maſque de la mort ſur le viſage. Revenu de cet évanouiſſement, on me remit dans mon lit, on me redonna de la Poudre que je gardai quelque

temps; elle m'excita au vomiſſement, je rendis beaucoup de bile de toute couleur; mais elle ne perçoit pas encore par le bas. On m'en fit prendre ce jour-là ſept priſes, qui déterminèrent un peu l'évacuation par bas: la nuit ſuivante fut encore très-laborieuſe, je fus attaqué d'un point de côté, & je reſſentis tous les ſymptômes d'une pleuréſie. On me continua les purgatifs ſans ménagement, tant que l'on voyoit que les accidens ne ceſſoient pas: le point de côté devint opiniâtre, & m'empêchoit la reſpiration. Toute la ſemaine je fus dans une ſituation qui cauſa beaucoup d'inquiétudes & d'alarmes à mes amis. On conſeilloit à mon épouſe d'appeler Médecin, Chirurgien, en lui obſervant qu'elle auroit de cruels reproches à ſe faire, ſi malheureuſement elle venoit à me perdre ſans avoir conſulté les gens de l'Art; mais elle tint bon, & fit bien pour moi, puiſque j'exiſte encore. Sa ferme confiance dans le remède, le miracle tout récent qu'il venoit d'opérer ſur ſa fille, lui firent rejeter tous ces mauvais conſeils; elle a été mon Médecin, mon Chirurgien, ma garde; elle m'a adminiſtré les Poudres avec tant de précaution & ſi à propos, que le onzième ou le douzième jour de mon attaque tous les accidens avoient diſparu. Je commençai à prendre quelque nourriture; j'avois faim, je trouvois du goût dans mes alimens; & la Semaine ſainte, qui étoit la troiſième de ma maladie, j'étois en état de

ſortir. En très-peu de temps mes forces ſont revenues, & j'ai rattrapé mon embonpoint, &c. *Signé*, PONEY. *A Paris, rue de Poitou, au Marais, le* 13 *Juillet* 1774. Part. XII, page 250.

§. II.

De la Fiévre putride.

LA FIEVRE PUTRIDE ſe manifeſte par le friſſon, par une grande peſanteur à la tête, accompagnée d'aſſoupiſſement, de délire, & quelquefois de douleurs d'entrailles très-aiguës, la chaleur eſt âcre & interne, la peau sèche, le redoublement arrive une fois par jour. Cette fiévre dure environ vingt jours, & plus long-temps, quand on néglige de purger le malade.

Les déjections ſont fétides & quelquefois vermineuſes, ce qui ne permet pas de douter de la dépravation des humeurs.

Ces humeurs ne peuvent ſe dépraver au point de former quelquefois un vrai pus, que par leur défaut de filtration & leur ſéjour dans les différentes parties du corps, où étant dépoſées

elles croupiſſent, ſe corrompent, & forment cette matière fétide ſouvent vermineuſe qui caractériſe la fiévre putride.

Je ne puis comprendre que des Auteurs très-éclairés ayent pu croire que dans cette maladie, on ne peut guères ſe paſſer de la ſaignée, & qu'on eſt même quelquefois obligé de la réitérer, pour aller au-devant des engorgemens & des inflammations qui peuvent ſurvenir.

Sans doute qu'ils ne font pas attention que ces engorgemens, qu'ils attribuent fauſſement au ſang, ne procèdent que de la mauvaiſe qualité & de l'abondance des levains fétides dont les filtres, ſe trouvant obſtrués, s'oppoſent à la ſecrétion des humeurs. Ces humeurs étant arrêtées dans le ſang, le font regonfler dans les vaiſſeaux capillaires où il paroît former l'inflammation, qui ne procède que des humeurs arrêtées & des obſtructions qu'elles forment, ainſi que je l'ai dit dans le Chap. III. de ce Livre.

Je ne puis me diſpenſer de dire que

la ſaignée, que je crois toujours inutile & ſouvent nuiſible, doit l'être ſur-tout dans la fiévre putride, parce qu'elle diminue les forces du malade & le reſſort des parties, ſi néceſſaire pour l'expulſion des matières fétides qui cauſent tout le ravage.

La dépravation des humeurs, qui ſe manifeſte dans cette maladie plus que dans toute autre, peut-elle permettre de douter de la néceſſité où l'on eſt de les évacuer promptement par des purgatifs réitérés auſſi long-temps qu'il ſera néceſſaire?

Une expérience de plus de ſoixante & dix ans a démontré que le Remède univerſel peut, mieux que tout autre, donner la fuite aux humeurs putrides vermineuſes, & déſobſtruer les viſcères, pour faciliter la filtration des humeurs & le rétabliſſement du malade. On doit, au moment de l'attaque, faire prendre au malade une priſe de ce Remède, & continuer de le purger de même chaque jour, juſqu'à ce que les humeurs fétides vermineuſes, qui

cauſent la fiévre, étant évacuées, & les obſtructions qui s'oppoſent à la filtration des humeurs étant détruites, le ſang puiſſe rentrer dans ſes fonctions naturelles, filtrer les humeurs par les couloirs deſtinés à leur filtration, & rendre la ſanté au malade, en rétabliſſant l'équilibre qui doit régner entre les ſolides & les liquides.

Quoique les vomitifs paroiſſent indiqués dans certains cas, pour faciliter par le haut la ſortie de certaines viſcoſités & des mauvais levains qui ſéjournent dans l'eſtomac du malade, les purgatifs doivent être préférés, par la raiſon qu'ils violentent moins, & que pour éviter le délire & les dépôts dans la tête & dans la poitrine, il faut en éloigner les humeurs fétides, qui ſont toujours évacuées avec plus de douceur & de ſûreté par la voie naturelle des ſelles, que par le vomiſſement.

On ſe conformera pour tout le reſte à ce que j'ai dit dans le Chapitre V. de ce Livre en traitant des fiévres intermittentes.

GUERISONS

De la Fiévre putride.

DEUX de mes filles, l'une de vingt-cinq ans, l'autre de vingt-trois, furent attaquées de la fiévre putride qui enleva en peu de temps beaucoup de perſonnes ; ma cadette ſubit le même ſort en quatorze jours de maladie : l'aînée ayant reçu le Saint Viatique, les Médecins déſeſpérèrent de ſa guériſon. Votre Poudre, Monſieur, n'étant pas bien connue dans nos quartiers, je n'oſai riſquer de la donner à la première ; mais je la fis prendre à celle-ci avec confiance, & quatre priſes lui nettoyèrent ſi bien le corps, qu'en huit jours elle fut parfaitement guérie ; & l'un des Médecins (que j'avois congédié) me dit en voyant la malade, que j'avois fait un miracle, en quoi il ſe trompoit, car c'étoit votre Poudre, &c. *Signé*, J. T. DEFLINNE, Libraire. *A Tournay en Flandres, ce* 23 *Février* 1763. Part. III, page 93.

J'ai employé votre Reméde univerſel à l'égard de douze malades d'une ſeule maiſon, tous attaqués de fiévres putrides, dont le danger menaçoit beaucoup pour la plûpart. Je les ai tous tirés de ce danger, & guéris parfaitement par le ſecours de votre ſpécifique. Les plus dangereux n'en ont pris que ſept à huit

priſes, & les moins quatre à cinq, &c. *Signé*, Hurel, Maître Chirurgien. *Au Bourg de Bonneboſq, pays d'Auge, proche le Pont-l'Evêque, le 28 Février* 1770. Part. IX, page 155.

Un Officier du Corps Royal, attaqué d'une pleuréſie qui dégénéra en fiévre putride, accompagnée de tous les ſymptômes les plus effrayans; les ſaignées, les potions de toute eſpèce, les véſicatoires, ne procurèrent aucun ſoulagement au malade. Mr. Mayeux, qui connoît beaucoup cet Officier, alla le voir; il étoit dans la dernière extrémité: Mr. Mayeux lui conſeilla les Poudres, il lui en adminiſtra lui-même quelques priſes; mais ne voulant rien prendre ſur lui, il vint me prier de vouloir bien lui donner mes ſoins, ce que je fis avec exactitude, & le ſuccès y répondit. Le malade, peu de jours après, fut hors de danger & ſans fiévre: ſans les véſicatoires qu'on avoit réitérés, il ſeroit ſorti au bout de quinze jours. Il peut aſſurer qu'il doit la vie à vos Poudres, puiſqu'il ne devoit pas paſſer le jour qu'il commença à les prendre.

Pendant la maladie de cet Officier, j'étois convaleſcent d'une fiévre putride, que j'avois gagnée dans mon Hôpital, où j'avois cent vingt malades: pour la combattre, j'eus d'abord recours à l'émétique & aux poudres que Mr. Mayeux avoit la bonté de préparer. Dans le commencement j'en prenois trois priſes par

jour, avec un bouillon bien fait; & dans les intervalles, lorſque le pouls ſe trouvoit affaiſſé, j'uſois d'une potion. Ma fiévre a duré quatorze jours; & après trois jours de convaleſcence, je repris les fonctions de mon état. J'en ai guéri pluſieurs de la même façon. Je ſerois infini, ſi je vous rapportois toutes les cures que j'ai opérées, ou pour mieux dire, que vos Poudres ont opérées, &c. *Signé*, CHALLARD, Médecin de l'Hôpital Royal de mendicité. *A Beſançon, le* 23 *Mars* 1772. Part. X, pag. 249.

Anne Rouſſeau, Servante de Mde. d'Olezon, abandonnée du Chirurgien, qui l'avoit traitée pour une fiévre putride des plus violentes, avec ſuppreſſion des menſtrues, a été guérie par cinq priſes. La première priſe lui fit rejetter le ſang, pendant plus de quatre heures, par le nez & par la bouche, & lui fit faire une quantité prodigieuſe de vers gros & courts. Elle étoit ſi mal, qu'elle ne ſe rappelle pas d'avoir pris les trois premières priſes.

Son mari & ſon frère, abandonnés auſſi du même Chirurgien, qui les croyoit ſans reſſource, parce qu'ils étoient ſans connoiſſance, ont été guéris de la même maladie chacun avec trois priſes, &c. *Signé*, Le Chevalier DE MAILLARD DE LA FAYE, Chevalier de Malte. *Au Château de la Faye-Maillard, proche Mareuil en Perigord, le* 22 *Juin* 1774. Part. XII, page 224.

§. III.

De la Fiévre maligne.

La Fievre maligne eſt aſſez ſouvent la ſuite de la fiévre putride ; elle eſt accompagnée de laſſitudes, d'une eſpèce d'épuiſement, d'une douleur de tête, du dégoût, d'un accablement général, de défaillance, de la perte de la mémoire ; la reſpiration eſt plus ou moins gênée ; il paroît quelquefois ſur diverſes parties du corps des taches pourprées plus ou moins grandes, quelquefois auſſi des puſtules & des bubons comme dans la peſte.

Il eſt donc évident que la fiévre maligne procède toujours d'une grande dépravation d'humeurs ; c'eſt pourquoi elle ne demande point d'autre traitement que celui que j'ai preſcrit pour la fiévre putride : on doit ſeulement obſerver que les humeurs fétides, ayant acquis un degré de malignité qu'elles n'avoient pas dans la fiévre putride, demandent d'être évacuées encore avec plus de célérité, ſurtout lorſque ſe por-

tant à la tête, elles y cauſent le délire & des convulſions qui ne tardent pas d'être ſuivies de la mort, ſi dans ce cas preſſant, on néglige de purger le malade toutes les trois ou toutes les cinq heures ſelon le beſoin. Cette évacuation réitérée eſt néceſſaire pour débarraſſer la tête & la poitrine des humeurs malignes, dont le dépôt dans ces viſcères ne peut que produire la mort, ou des maladies de longue durée.

Si on ſaigne & qu'on néglige de purger dans la fiévre maligne, il arrivera que le malade mourra, ou bien que la maladie ne ſe terminera qu'après ſoixante jours & même plus tard; & ſi le tempérament du malade n'eſt pas des plus forts, il ſera atteint de quelqu'autre maladie peu de temps après ſon rétabliſſement apparent.

GUERISONS

De la Fiévre maligne.

ME trouvant à notre Terre du Bruil, je fus ſaiſie d'une fiévre maligne qui avoit ſuccédé à une intermittente au mois de Septembre 1724. Me trouvant d'ailleurs groſſe d'environ cinq mois de mon premier enfant, Mr. Ailhaud, Docteur en Médecine de cette Ville, me fit prendre en différentes fois onze priſes de ſa Poudre purgative, leſquelles me débarraſsèrent totalement de la fiévre & des ſymptômes fâcheux qui l'accompagnoient, comme auſſi de la rougeole, de la vérole volante & de la petite vérole, qui y ſurvinrent en ſe ſuccédant l'une à l'autre. C'eſt ce que ces onze priſes de ſa Poudre purgative opérèrent dans l'eſpace de trente-cinq jours, ſans préjudicier à ma groſſeſſe. J'ai fait du depuis uſage de ladite Poudre, avant, lors, & après mes autres groſſeſſes & mes autres maladies, de laquelle je me ſuis toujours bien trouvée & ma famille auſſi, &c. *Signée*, BRANCAS DE ROQUEMARTINE. *A Aix, ce 9 Octobre* 1737. Part. I, page 39.

Mr. Lagrée, Entrepreneur général des travaux de cette Ville, m'envoya prier, le 11 Novembre 1762, d'aller voir ſa fille aînée, âgée d'environ vingt ans, giſſante au lit : ſon mal étoit une fiévre des plus malignes, déli-

rant même le plus ſouvent. La confiance que ſa famille a dans moi depuis dix-huit ans, ne contribua pas peu à faire valoir le Reméde univerſel : je le mis donc en uſage ſur le champ, & ſans autre préparation, à la faveur de ſix priſes & demie en trois ſemaines, qui firent rendre à la malade près d'un muid d'ordures, j'eus la ſatisfaction de la voir jouir d'une convaleſcence de laquelle elle paſſa en ſi peu de temps à une ſanté parfaite, que ceux qui ne l'avoient pas vue dans ſa maladie, ne pouvoient ſe perſuader qu'elle eût été ſi dangereuſe. Elle n'a depuis été altérée par la moindre indiſpoſition, &c. *Signé*, DE CHEVY, Docteur en Médecine, & Chirurgien Penſionnaire des Etats de Bretagne. *A Rennes en Bretagne, le 5 Juin* 1763. Part. III, page 143.

Un habitant de la Paroiſſe de Roſières, atteint d'un délire ſymptômatique & de la fiévre putride-maligne, en fut entièrement guéri par trois priſes que je lui ordonnai, & il eſt venu me remercier, &c. *Signé*, DAVISARD, Médecin de la Faculté de Montpellier. *A Joyeuſe, bas Languedoc, le 6 Avril* 1769. Part. VIII, page 296.

Je m'empreſſe de vous faire part des effets ſurprenans qu'a produit ſur moi le Reméde univerſel. Au mois de Juillet de cette année, je fus attaqué d'une fiévre maligne-putride

avec inflammation de bas ventre, & dont je me ſuis tiré, graces à Dieu, en en prenant deux priſes par la bouche & une en lavemens, ſurtout dans les premiers jours, & ſans m'être ſaigné, ni avoir voulu que l'on me ſaignât, malgré l'avis contraire d'un Médecin du Roi, qui, pour eſſayer, vouloit que je m'en tiraſſe, ou m'en faire tirer quatre palettes; & d'un de Mgr. le Duc d'Orléans, qui m'a vu naître, & qui me voyoit par amitié deux fois le jour, &c. *Signé*, CHANDELET, Chirurgien à l'Hôtel de Soiſſons, N°. 5, au coin des rues de Viarmes & de Sartine. *A Paris, le* 30 *Décembre* 1772. Part. XI, page 155.

CHAPITRE VII.

De la Suette, de la Peſte, du Bubon, du Charbon, du Clou & du Furoncle.

§. I.

De la Suette.

LA SUETTE eſt une fiévre éphémère & peſtilentielle, qui attaque plus communément les gens vigoureux que les vieillards.

Cette fiévre, commune en Angleterre & très-rare en France, ſe manifeſte par un grand accablement, ou par des défaillances, ou par un friſſon convulſif, auquel ſuccède une ſueur âcre, très-abondante, qui ne ceſſe le plus ſouvent qu'avec la vie.

Les malades atteints de cette cruelle maladie meurent ſouvent dans les vingt-quatre heures. On a obſervé que ceux qui paſſent le jour entier ſont communément hors de danger. Rarement quelques-uns

ont été juſqu'au quatrième jour, & très-rarement juſqu'au ſeptième.

Le pouls eſt pour l'ordinaire fréquent, élevé & inégal ; une frayeur mortelle s'empare de l'eſprit des malades, elle eſt accompagnée du délire & de l'aſſoupiſſement qui les conduit à la mort.

La cauſe de cette fiévre procède de l'intempérie de l'air, & des humeurs non filtrées & arrêtées qui, s'oppoſant à la circulation du ſang & des eſprits, rendent leur cours irrégulier & violent dans les extrémités capillaires des vaiſſeaux, & cauſent la ſueur âcre & très-abondante qui en dépend, & qui caractériſe la *Suette*.

La ſueur étant une évacuation naturelle, on doit l'entretenir, en couvrant le malade & en lui paſſant avec prudence divers linges chauds ſur les parties où la ſueur ſeroit moins ſenſible, afin de ſuivre l'indication de la nature, qui s'efforce de débarraſſer le malade par la ſueur.

Si ce moyen ſimple & naturel réuſſit, & que le malade ſe ſente débarraſſé &

guéri par la ſueur, qui dure pour l'ordinaire vingt-quatre heures, on aura attention, le troiſième jour de la convaleſcence, de le purger & de continuer ainſi, de cinq jours l'un pendant un mois, pour évacuer les levains morbifiques qui obſtruent les viſcères, & qui, n'ayant pu être évacués par les ſueurs, cauſent ſouvent, par leur ſéjour, une rechute preſque toujours mortelle, ou une maladie chronique, au moment qu'on s'y attend le moins.

Mais ſi l'obſtruction eſt trop forte, & que, ne pouvant être vaincue par la ſueur abondante, le malade ſe trouve ſaiſi d'une grande frayeur, de l'aſſoupiſſement ou du délire, qui annoncent une mort prochaine ; on ne peut eſpérer de la prévenir qu'en évacuant promptement les mauvais levains, par un purgatif doux & efficace, tel que le Remède univerſel ; & comme il n'y a pas de temps à perdre, il faut, dans le moment même qu'on s'appercevra que la ſueur n'eſt pas aſſez forte pour vaincre l'obſtacle qui la produit, & pour empêcher

pêcher que le malade ne meure, lui faire prendre deux priſes du Reméde univerſel.

Si ces deux priſes n'opéroient pas dans trois heures, on en donneroit une troiſième, afin de procurer une évacuation abondante, de laquelle dépend le rétabliſſement du malade. Il faut, pendant l'effet du Reméde, empêcher que le malade ne prenne l'air d'aucune part, & le tenir chaudement.

C'eſt pourquoi il convient que le malade rende ſa médecine dans ſon lit, & qu'on ait attention de paſſer & ôter les baſſins, de façon qu'il ne puiſſe ſentir l'air de l'appartement qu'on aura ſoin d'échauffer par la chaleur du feu à la cheminée, & jamais par des poêles & des rechauds garnis de charbons. A défaut de cheminée, on doit uſer d'un rechaud garni d'un feu doux.

Il faut donner au malade de l'eau panée tiède, du thé & de bon bouillon autant qu'il en déſire, pour entretenir la ſueur, en adoucir l'âcreté, & faciliter le délayement & la ſortie des mauvais levains.

Quoique dans toutes les autres maladies j'aie obſervé qu'on ne riſque point de donner à manger aux malades, lorſqu'ils l'appétent, je penſe que ceux qui ſont travaillés de la Suette, ayant intérêt d'entretenir la ſueur, par laquelle la nature veut ſe débarraſſer de ce qui l'incommode, doivent pendant trois jours ſe priver de tout aliment, & s'en tenir à de bons bouillons pour toute nourriture, à l'eau panée ou au thé avec un peu de ſucre ou de ſirop de capillaire pour toute boiſſon.

On ſe conformera pour le reſte, à ce que j'ai dit dans le Chapitre III. de ce Livre.

Quoique je ne puiſſe citer aucun exemple de guériſon de la Suette, je ſuis pleinement convaincu que le Reméde univerſel dont on uſera de la façon preſcrite, peut mieux que tout autre opérer, dans tous les cas poſſibles, la guériſon de cette maladie, parce qu'il eſt doux & ſimple, & qu'il a guéri pluſieurs perſonnes de ſueurs extraordinaires, ainſi qu'on peut le voir

dans les exemples des guériſons de la Sueur, rapportés dans le Chapitre XI. de ce Livre.

§. II.

De la Peſte.

LA PESTE eſt véritablement une maladie épidémique, qui fait pour l'ordinaire de très-grands ravages.

Cette maladie procède de l'intempérie de l'air. Elle ne fait de ſi grands progrès que par la terreur qu'elle répand dans l'eſprit de ceux qui craignent d'en être atteints.

Que le venin qui produit la Peſte nous ſoit communiqué par l'étranger, ou de toute autre façon, il n'eſt pas moins vrai qu'il fait des ravages d'autant plus grands, qu'il ſe communique aiſément, ſurtout à ceux que la peur ſaiſit.

D'où il ſuit que pour la guériſon de la Peſte, il y a trois objets eſſentiels à remplir: le premier doit être de purifier l'air de l'appartement du malade par des parfums à ſon goût, tels que le vinaigre, le genièvre, le thim & le romarin.

Le ſecond exige de ne point effrayer le malade, & de lui donner au contraire beaucoup de courage en le tranquilliſant de toutes les façons.

Le troiſième, qui eſt le plus néceſſaire, conſiſte à évacuer les humeurs peſtilentielles détenues & arrêtées dans le ſang.

Dans le ſeul doute de la Peſte, on doit ſe purger pendant trois jours, une fois chaque jour. Il ſera prudent de continuer de ſe purger au moins une fois tous les quinze jours tant que la maladie règnera. C'eſt le moyen le plus sûr pour en garantir ceux qui craignent d'en être atteints.

Lorſque la Peſte ſe déclare par des bubons, des charbons, des clous & des tumeurs, on doit traiter le malade comme je l'ai preſcrit dans le §. III du Chapitre VI. de ce Livre.

GUERISONS

De la Peſte.

J'Ai trouvé un Médecin Grec habitant à Scutar Faubourg de Conſtantinople, qui traite

la peſte, qui a bien voulu, à ma requiſition, ſe charger du ſoin de donner la poudre aux peſtiférés. Il m'a rapporté, qu'étant appelé chez une fille Turque, attaquée de ce mal, il lui en donna une priſe entière, quoique ſon âge n'en demandât pas autant, qui fit un merveilleux effet; & avec cinq priſes ſa peſte a pouſſé le mieux du monde & a été guérie.

Il en a été de même de deux Turcs muletiers qui venoient d'Angora & du Douanier de Scutar; mais par contre, il l'a donnée à divers autres qui ſont morts. L'obſervation qu'il m'a fait faire, c'eſt qu'on peut ſe promettre la guériſon, quand on donne le remède au principe de la maladie, s'entend, au premier ou au ſecond jour au plus tard, &c. *Signé*, SIMIAN, Secrétaire du Prince de Moldavie. *A Conſtantinople, le* 1 *Décembre* 1768. Part. VIII, page 242.

Je ne ſaurois vous laiſſer ignorer, que les trois années de pratique que j'ai au ſervice des Armées Muſulmanes m'ont appris à connoître les grands effets de votre reméde qui m'a ſervi pluſieurs fois de protecteur auprès d'une Nation auſſi rude que difficile à ſe ſoumettre aux loix d'Hypocrate. Il ſeroit trop long de vouloir entreprendre ou entrer dans un détail de différentes belles cures que j'ai fait par ſon ſecours; je me contenterai de vous dire en paſſant que j'ai arrêté & fixé à la douzième priſe la putrefaction peſtilentielle

accompagnée de bubon & déclarée depuis quarante-huit heures, & qu'après la quatorzième priſe j'ai fait précipiter & fondre le bubon & toutes les matières qui tiroient leurs cauſes de cette maladie épidémique. J'aurai l'honneur de vous obſerver auſſi, que de ſix cent perſonnes que j'ai vu, & auxquelles j'ai fait prendre ce ſpécifique, il n'y en a pas une ſeule qui ne m'ait donné des bénédictions après ſon rétabliſſement, ſoit en Moldavie, Valachie, Crimée, & à Trebiſonde où je me ſuis acquis l'amitié des gens de bien, & avec leſquels je me trouve préſentement en correſpondance, &c. *Signé*, Barjol, Docteur en Médecine. *A Satalie en Caramanie, le 29 Avril* 1772. Part. X, page 269.

§. III.

Du Bubon.

Le Bubon eſt une tumeur inflammatoire, qui a ſon ſiége dans les glandes des aînes, dans celles des aiſſelles, dans celles du cou & autres.

Le Bubon ſimple, qui eſt pour l'ordinaire de la groſſeur d'un œuf de poule, ſe termine aſſez aiſément, lorſqu'il n'eſt produit que par un dépôt d'humeurs dans les glandes.

Ce dépôt n'arrive que par le défaut de filtration des humeurs, qui, ſe trouvant arrêtées dans le ſang, ſont dépoſées dans certaines glandes du corps où elles produiſent le Bubon.

On diminue l'inflammation de ces tumeurs par l'application d'un cataplaſme fait avec du lait & de la mie de pain, qu'on place entre deux linges d'un tiſſu large, afin de changer plus commodément le cataplaſme toutes les ſix heures, & plus ſouvent, lorſque la grande chaleur de l'inflammation & l'inquiétude du malade l'exigent. On doit appliquer ſur le Bubon un emplâtre, dont on trouvera la compoſition dans le Chapitre XIX. de ce Livre, & à défaut, l'onguent baſilicum. On peut appliquer ſur l'emplâtre même le cataplaſme ci-deſſus, pour adoucir l'inflammation & ramolir les chairs, afin de faciliter la circulation des humeurs détenues, & la ſuppuration de celles qui ſe trouvent extravaſées.

Le Bubon ſimple étant un engorgement des humeurs arrêtées dans les

glandes, on ſe conformera à ce que je preſcrirai dans le §. I. du Chapitre XVII. de ce Livre.

Mais ſi le Bubon procède d'un dépôt d'humeurs infectées d'un venin vérolique, ſcorbutique, ſcrofuleux ou peſtilentiel, il faut alors purifier les humeurs du venin qui les infecte, en ſe conformant à ce qui eſt dit dans les Chapitres qui traitent de la vérole, du ſcorbut, des écrouelles & de la peſte.

Dans la guériſon de la Peſte, on trouve celle du Bubon peſtilentiel qui en eſt un ſymptôme. Le Chapitre XVII. de ce Livre fournira des exemples de guériſons du Bubon ſimple.

§. IV.

Du Charbon.

Le Charbon eſt une tumeur inflammatoire & gangreneuſe, accompagnée le plus ſouvent d'une ou de pluſieurs puſtules qui noirciſſent & ſe ſphacèlent.

Le Charbon ſe gangrène plutôt que de

ſuppurer ; il ſe manifeſte quelquefois dans la fiévre maligne. Il eſt plus ou moins dangereux, ſelon les parties du corps qu'il occupe ; on le déclare mortel, lorſqu'il attaque les parties internes. Mais comme il eſt toujours produit par des humeurs peſtilentielles ou malignes, il faut les évacuer promptement par des purgatifs doux & efficaces, en ſe conformant à ce que j'ai dit dans les Chapitres de la Fiévre maligne & de la Peſte. C'eſt le ſeul moyen de remédier, dans tous les cas poſſibles, au Charbon interne & externe.

Je ne ſerois pas d'avis de faire ſéparer l'eſquarre, par des ſcarifications juſqu'au vif, parce qu'elles ne peuvent qu'irriter les fibres nerveuſes, qu'il faut au contraire adoucir par l'application, ſouvent réitérée, du *mica panis* & de l'emplâtre fait avec l'onguent dont on trouvera la compoſition dans le Chapitre XIX. de ce Livre, & à défaut avec l'onguent baſilicum. En adouciſſant les fibres nerveuſes, on ramolit les matières extravaſées, & on en facilite la ſuppuration.

Les cauſtiques ne doivent être employés que dans le cas où le Charbon réſiſteroit au traitement interne & à l'application dudit onguent.

On donne improprement le nom de Charbon à des eſpèces de furoncles ou clous dont je parlerai ci-après.

GUERISON

Du Charbon.

UNe petite fille, nommée Sabadel, avoit pris une eſpèce de charbon à la lèvre ſupérieure : la gangrène y étoit, & le Chirurgien aſſura qu'il falloit lui couper cette partie. Ne voyant pas qu'elle pût en réchapper, ſes parens ne voulurent pas laiſſer faire l'opération : ils eurent recours à moi, je la purgeai pluſieurs fois avec la moitié d'une priſe, ce qui diſſipa l'humeur, & au bout de quinze jours elle fut parfaitement guérie, &c. *Signée*, DE BAINS. *Au Château de Bains par le Puy en Velay*, le 8 *Décembre* 1769. Part. IX, page 99.

§. V.

Du Clou & du Furoncle.

LE CLOU & le FURONCLE ſont des tumeurs inflammatoires de différente

groſſeur, qui n'excèdent guères celle d'un œuf de pigeon.

Ces tumeurs procèdent des humeurs arrêtées dans certaines parties du corps graiſſeux; elles ne ſont dangereuſes que lorſqu'elles participent de quelque venin vérolique ou ſcorbutique; il en eſt parlé dans les Chapitres du Scorbut & de la Vérole, auxquels il faut recourir.

Le Clou & le Furoncle ſimples ſuppurent & ſe guériſſent ſouvent, ſans autre ſecours que celui dudit onguent & du cataplaſme de *mica panis*.

Mais comme le Clou, le Furoncle & quelques autres tumeurs analogues, auxquelles on a donné divers noms, procèdent toujours de quelque âcreté dans les humeurs, on en guérira plus aiſément, & on en préviendra le retour, en ſe purgeant, de huit jours l'un pendant un ou deux mois, ſelon le beſoin.

GUERISONS

Du Clou & du Furoncle.

UNe fille de ſervice que nous avons étoit ſujette depuis bien des années à des furoncles par tout le corps, & ſurtout ſous les aiſſelles, de la groſſeur d'un œuf, qui lui donnoient la fiévre : quatre priſes ont diſſipé cette incommodité, & lui ont rendu la meilleure ſanté, &c. *Signée*, LOUISE LA SALLE DE CORMEINVILLE. *A Fontaine en Saintonge près Jonzac, ce* 15 *Juin* 1768. Part. VIII. page 104.

Mde. Letoré, femme d'un maître Cordonnier de la rue Foretes au Marais, eut, il y a quelque temps, une révolution de lait qui la remplit de gros clous qui faiſoient autant de plaies avec des douleurs inſupportables : dix à douze priſes l'ont parfaitement guérie ſans la moindre colique, &c. *Signé*, L'Abbé DE LOLIERE, chez Mde. la Marquiſe de St. Peravis. *A Paris, le* 9 *Décembre* 1768. Part. VIII, page 248.

La femme du ſieur des Fontaines groſſe de ſix mois, apporta à Monville une petite fiévre qui la minoit & la menaçoit d'une fin prochaine : elle a été guérie par trois priſes, ſans aucun retour de fiévre. La même, négligeant de ſe purger après ſes couches malgré mes avis réitérés, fut attaquée d'une éréſypèle maligne, avec de gros cloux ſuppurans dans

des endroits ſi incommodes qu'elle étoit obligée d'être toujours couchée dans la même ſituation, pleurant & gémiſſant : ſix priſes en autant de jours ont fait diſparoître l'un & l'autre. Ce qu'il y a eu de plus ſingulier, c'eſt que ſans y penſer, elle a vu une groſſeur alongée & dure depuis le poignet juſqu'au milieu de la main droite à peu près comme un œuf de pigeon entièrement diſſipée, quoique les Hypocrates n'euſſent pu la diminuer. J'en connois trois autres à qui la même choſe eſt arrivée, &c. *Signé*, DEMONS, Curé. *A Omonville la Roque par Cherbourg en Normandie, le* 16 *Décembre* 1770. Part. IX, page 270.

Le nommé Gabriel Mercier âgé de dix-neuf ans, fils d'Etienne Mercier de la Paroiſſe de St. Lazare Banlieue de cette Ville, ayant fait uſage du Reméde univerſel pour cauſe de furoncles aux cuiſſes & aux jambes, ſe crut guéri parce que ſes plaies s'étoient déſenſlées; mais quelques jours après il fut étrangement ſurpris de voir ſon genou gauche enſler prodigieuſement, le nerf retiré, de manière qu'il ne pouvoit tendre ſa jambe : ſon genou vint enſuite à ſuppuration, il s'y forma une plaie conſidérable qui donna quelque inquiétude, on ſoupçonna même le Reméde univerſel de l'avoir jeté dans cet état dangereux : loin de le nier, je l'aſſurois même poſitivement, en aſſurant auſſi la mère que ſi ſon fils continuoit à faire uſage du Reméde univerſel,

que ce même ſpécifique, qui l'avoit rendu malade en apparence, le guériroit bientôt, ce qui s'eſt réellement vérifié par un uſage conſtant qu'il a fait dudit remède. Il y a quinze jours qu'il a commencé à travailler, &c. *Signé*, L'Abbé DE SERRE, Chanoine de la Cathédrale, Place Ducale. *A Nevers en Nivernois, le* 3 *Avril* 1773. Part. XI, page 212.

CHAPITRE VIII.

De la Rougeole, de la petite Vérole & de la Vérole volante.

§. I.

De la Rougeole.

LA ROUGEOLE ſe manifeſte ordinairement par le friſſon & la chaleur qui ſe ſuccèdent, pendant le premier jour. La fiévre ſe déclare; la tête du malade s'appeſantit; il eſt le plus ſouvent attaqué du vomiſſement, du mal de gorge, d'une toux sèche, du cours de ventre, & de l'hémorragie.

Vers le troiſième ou le quatrième jour on apperçoit des rougeurs qui ſe

montrent ſur le viſage, ſur la poitrine & ſur les autres parties du corps, de la même façon que la petite Vérole, à la différence que l'éruption de la petite Vérole appaiſe les ſymptômes, qui ſubſiſtent ordinairement après l'éruption de la Rougeole, qui dure pour l'ordinaire deux ou trois jours.

Les taches rouges de la Rougeole ſont formées par des puſtules peu relevées, qui cauſent ſur la peau une élévation viſible que le tact découvre facilement. Ces puſtules ne ſuppurent point & n'excèdent guères la groſſeur de la tête d'une épingle moyenne.

La Rougeole procède d'un levain que nous apportons en naiſſant, & qui ſe diſſipe, pour l'ordinaire, par l'éruption. Mais comme il peut ſe faire qu'un reſte de ce levain produiſe, au moment qu'on s'y attend le moins, quelque maladie ſérieuſe, on la préviendra en prenant, d'abord après la diſparition des puſtules, une priſe du Reméde univerſel, & une ſeconde priſe du même Reméde trois jours après.

Si le malade, par la diſpoſition de ſon tempérament, ou par la violence de la maladie, crache le ſang ou le pus; ſi les puſtules viennent à noircir, & s'il eſt atteint du délire & autres accidens qui annoncent la mort, on ne peut eſpérer de la prévenir, qu'en évacuant le plus promptement poſſible les mauvais levains qui cauſent tout le ravage.

Il faut donc, au moment qu'on s'appercevra de quelque ſymptôme fâcheux, purger le malade avec une priſe du Remède univerſel; ſi trois heures après, l'évacuation n'eſt pas décidée, & que le malade ne ſoit pas mieux, on lui donnera une ſeconde priſe du même Remède.

On continuera de purger le malade, tous les cinq, ou tous les huit jours, juſqu'à ce que tout ſymptôme étant diſſipé, il reprenne ſa première ſanté.

On ſe conformera pour tout le reſte au régime preſcrit dans le Chapitre III. de ce Livre.

Le venin de la Rougeole ſe faiſant

jour par l'éruption on doit la faciliter. La ſaignée eſt nuiſible, parce qu'elle diminue le volume du ſang qui pouſſe le venin de la Rougeole vers la peau pour s'en débarraſſer.

L'émétique n'eſt pas moins contraire, parce qu'il peut porter dans la poitrine & dans la tête le levain morbifique, qu'on évacue avec moins de violence & avec plus de ſuccès par le purgatif.

Les puſtules internes qu'on trouve dans les cadavres qui meurent de cette maladie, ne permettent pas de douter de la néceſſité de la purgation après l'éruption & même dans le principe de la maladie, lorſqu'elle ſe manifeſte par des ſymptômes dangereux qui annoncent la quantité & la malignité du levain de la Rougeole.

GUERISONS

De la Rougeole.

DANS le mois de Septembre dernier, un jeune homme étoit à l'extrémité : Mr. de Ponthieu fut lui-même lui donner une priſe

de votre Poudre qui le fit ſuer prodigieuſement, & ſortir la rougeole, en trois jours il fut guéri ; & deux autres de la même Paroiſſe, qui furent ſaignés, moururent le même jour, &c. *Signée*, Marie - Anne de Ponthieu, qui a été élevée dans la Royale Maiſon de St. Cyr. *A St. Jean d'Angely en Saintonge, ce 27 Janvier* 1767. Part. VII, page 74.

J'ai donné de votre Poudre à pluſieurs enfans attaqués de la rougeole, qui s'en ſont très-bien trouvés, &c. *Signé*, De la Chaise, ancien Capitaine des Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes, Chevalier de St. Louis. *A l'Orient en Bretagne, le 9 Mars 1767.* Part. VII, page 99.

Mdlle. de Flavigny, nièce de Mr. le Comte d'Oſtalis, Commandant d'Artillerie à Dunkerque, attaquée de la rougeole, l'éruption ne ſe faiſant pas, guérie avec le Reméde univerſel, &c. *Signé*, Lavabre, Maître en Chirurgie. *A Dunkerque, le 28 Novembre 1772.* Part. XI, page 119.

§. II.

De la petite Vérole, & de la Vérole volante.

La petite Verole eſt une maladie dont il eſt très-rare qu'on ne ſoit atteint une fois dans la vie.

C'eſt pourquoi il eſt probable que nous devons naître avec le levain qui produit cette maladie dans divers âges.

Les deux ou trois premiers jours de la petite Vérole ſont ſi reſſemblans à ceux de la Rougeole, qu'il n'eſt preſque pas poſſible de les diſtinguer.

Ce n'eſt que par la groſſeur des puſtules qu'on peut diſtinguer la petite Vérole de la Rougeole.

Ces puſtules, qui paroiſſent au viſage & à la poitrine, vers le quatrième jour, peuvent occuper généralement toutes les parties du corps, internes & externes, ſans en excepter la paume des mains, & la plante des pieds.

Lorſque l'éruption des puſtules de la petite Vérole ſe fait par des grains ſéparés, de la groſſeur d'un pois vert, on appelle cette petite Vérole *diſcrète*.

Si pluſieurs grains ſont joints enſemble, & que le pus communique des uns aux autres, on l'appelle *confluente*. L'enflure eſt plus conſidérable dans celle-ci que dans la *diſcrète*.

La petite Vérole *diſcrète* ſe termine

pour l'ordinaire ſans danger, pourvu que l'on aït attention de tenir chaudement le malade, afin d'empêcher que l'air froid ne faſſe reñtrer les puſtules.

La petite Vérole *confluente*, ſe termine aſſez ſouvent ſans danger, en gardant les mêmes précautions.

Lorſque ces deux ſortes de petites Véroles ſe terminent naturellement, on doit laiſſer agir la nature, qui ſe débarraſſe par l'éruption des puſtules, & ſe purger, immédiatement après la chute des croutes, une ou deux fois, pour prévenir les fluxions ſur les yeux, ſur la poitrine, & autres maladies qu'un reſte de levain de la petite Vérole pourroit produire.

Si l'éruption ne peut ſe faire, le levain de la petite Vérole ſe portera dans la tête & dans la poitrine; il cauſera le délire, les convulſions, la ſuffocation & autres ſymptômes dangereux & ſouvent mortels.

Ces mêmes ſymptômes ſe manifeſtent, quand les grains de la petite Vérole ſont petits, livides, tachés de noir

& affaiſſés; lorſqu'on y apperçoit des taches pourprées & gangreneuſes, & que la langue ou les lèvres noirciſſent.

Tous ces ſymptômes ne peuvent être produits que par la rentrée ou par la malignité du levain de la petite Vérole.

C'eſt pourquoi on ne peut en prévenir les plus grands progrès, & garantir le malade de la mort ou de maladies graves, telles que la perte de la vue, de l'ouïe, de l'uſage des jambes & autres, qu'en évacuant promptement, par des évacuations réitérées, le levain de la petite Vérole, juſqu'à ce que les ſymptômes fâcheux ſoient diſſipés.

Le bon bouillon fait avec du mouton, du bœuf & de la volaille doit être pris, les trois premiers jours, préférablement à tout aliment. On doit en donner au malade autant qu'il en veut. L'eau panée, le thé au ſucre ou avec le ſirop de capillaire tièdes ſont les liquides les plus convenables.

Le vin de Chypres, de Malaga, d'Alicant &, à défaut, le bon vin rouge,

ou quelque peu de bonne liqueur pure ou adoucie avec une partie d'eau, peuvent faciliter l'éruption des puſtules: c'eſt pourquoi on en donnera par intervalle une ou deux cueillerées à bouche à ceux qui ne rebutent pas ce liquide. Il ne faut pas leur refuſer une tranche de pain rôtie dans le bouillon, ou une ſoupe légère de crême de ris ou de ſemoule; on doit leur donner enſuite peu à peu de la nourriture ſolide, ſelon leur appétit, ſans trop le ſatisfaire, & ne pas négliger de les purger, comme je l'ai dit ci-deſſus, lorſque les puſtules deſſéchées tombent.

Le lait eſt la meilleure boiſſon dont les enfans à la mammelle puiſſent uſer. Si celui de la nourriſſe ne ſuffit pas, on peut y ſuppléer par celui d'Aneſſe, Vache ou de Chèvre; & à défaut de ceux-ci, celui de Brebis.

On peut offrir à l'enfant, de l'eau pure ou panée & de bon bouillon, qu'on lui donnera en telle quantité qu'il pourra déſirer.

LA VÉROLE VOLANTE ne dure guères

plus que la rougeole. Les grains de cette eſpèce de petite Vérole ſont criſtallins & ſéreux, leur éruption eſt précédée d'une fiévre légère. Cette maladie, moins dangereuſe que la rougeole, demande le même traitement.

De légères hémorragies du nez ne ſauroient nuire dans la petite Vérole & dans la Vérole volante. Mais ſi leur durée fait craindre pour la vie du malade, il faut alors, ſans avoir égard à la maladie, ſe conformer à ce que je dirai dans le §. V. du Chapitre XII. de ce Livre.

GUERISONS

De la petite Vérole.

LE plus jeune des deux garçons de Mr. d'Hauterive, mon Gendre, fut attaqué, il y a deux ans, (il étoit alors âgé de quatre à cinq ans) d'une petite vérole des plus malignes. Abandonné des Médecins & regardé ſans reſſource, ſon père prit le parti de lui faire prendre, à doſe même aſſez forte pour cet âge, les Poudres d'Ailhaud: elles lui firent rendre nombre de vers & quantité d'ordure infecte; enfin il guérit & ſe porte aujourd'hui à merveille, &c. *Signé*, Le Comte de Cadrieu.

A Villeneuve d'Agenois, ce 19 Juin 1762. Part. III, page 229.

Il y a cinq à ſix ans que trois de mes enfans eurent la petite vérole, ils en étoient tous couverts & l'avoient fort mauvaiſe : on ne manqua pas de leur donner tous les ſecours néceſſaires, & les meilleurs remédes que l'on put imaginer ; enfin la Médecine ne fut point épargnée pour les tirer d'affaire : malgré tout cela ils devinrent ſi mal qu'on n'en eſpéroit plus rien, & ils furent abandonnés. Ayant entendu parler ſi avantageuſement de votre Remede univerſel, j'y eus recours dans cette extrémité, ce que j'aurois dû faire dans le commencement ; de deux priſes j'en fis trois, & les donnai à mes malades : elles opérèrent ſi bien, que les ſymptômes mortels diſparurent promptement, ils allèrent de ſuite de mieux en mieux, & ſans autre ſecours guérirent radicalement, &c. *Signé*, MOUTTAUR.

A la Trivalle, Faubourg de la Cité de Carcaſſonne en Languedoc, le 20 Novembre 1765. Part. VI, page 129.

A l'âge de quarante-cinq ans mon mari fut attaqué de la petite vérole mêlée de pourpre. Une priſe de votre Poudre, pendant cinq jours de ſuite, a ſurmonté tous les obſtacles, en produiſant une ſueur très-conſidérable qui a fait ſortir la petite vérole avec une très-grande abondance. Il s'eſt rétabli très-promptement, ainſi

ainſi que mon fils âgé de quinze ans, d'un tempérament délicat, qui l'avoit auſſi dans le même temps : je les ai purgés quinze fois, & j'ai eu la ſatisfaction de les voir relevés en bonne ſanté, &c. *Signée*, Femme Dubreuil, Rue de Poitou au Marais, à côté de Mr. Junot Notaire. *A Paris, le 24 Octobre 1766.* Part. VII, page 6.

CHAPITRE IX.

De l'Eryſipèle, de la Fiévre ſcarlatine, & de la Fiévre pourprée.

§. I.

De l'Eryſipèle.

L'Erysipele ſe manifeſte par une inflammation à la peau qui reſſemble aſſez à la rougeole.

Cette maladie attaque toutes les parties du corps, mais ſurtout le viſage ou la tête. Elle eſt occaſionnée par le regonflement du ſang dans les extrémités des vaiſſeaux capillaires, ce qui forme pour l'ordinaire un rouge vif, comme ſi le ſang devoit ſortir des pores

de la peau. Le regonflement du ſang dans les extrémités des vaiſſeaux capillaires procède des humeurs non filtrées & arrêtées, qui s'oppoſent à ſa circulation, par les obſtructions qu'elles forment dans les parties où elles ſont dépoſées.

D'où il ſuit que, pour la guériſon de l'Eryſipèle, on doit évacuer les humeurs non filtrées & arrêtées, & détruire inſenſiblement les obſtructions & mauvais levains, qui ſont la vraie cauſe de cette maladie.

Si l'Eryſipèle eſt ſimple, il faut ſe purger, de deux ou trois jours l'un, juſqu'à ce que l'inflammation, la douleur, la rougeur, la tenſion & autres ſymptômes, ſoient entièrement diſſipés.

Mais ſi l'Eryſipèle étoit la ſuite & le ſymptôme de quelque maladie, telle que la fiévre putride, la vérole, le ſcorbut, & autres, on doit traiter le malade de la façon preſcrite dans les Chapitres de ce Livre où il eſt parlé de ces maladies.

Lorſque l'Eryſipèle cauſe au malade

des douleurs inſupportables, on les adoucit en appliquant ſur la partie affectée, un cataplaſme fait avec le lait & la mie de pain, qu'on place entre deux toiles d'un tiſſu lâche, & on change ce cataplaſme plus ou moins ſouvent, ſelon la chaleur de la partie enflammée & l'inquiétude du malade.

Il ſeroit dangereux de faire rentrer l'humeur éryſipélateuſe; il faut par conſéquent s'en tenir pour toute application au cataplaſme ci-deſſus.

On ſe conformera, pour le régime, à ce que j'ai dit dans le Chapitre IV, de ce Livre.

GUERISONS

De l'Eryſipèle.

Il m'arriva, il y a quinze jours, une petite aventure plus propre à convaincre que les raiſonnemens; je me levai le matin avec une éryſipèle au viſage fort dure, enflammée, &c. de la fiévre aſſez raiſonnablement. Dans cette poſition j'envoyai chercher un Médecin avec lequel j'avois ſouvent diſputé : il me dit que j'avois une éryſipèle bien conditionnée avec la fiévre qui menaçoit de faire des progrès con-

ſidérables, & qu'il falloit vîte me ſaigner du pied, recommencer le ſoir, & que l'on verroit après. J'objectai mon averſion pour la ſaignée, je parlai du Reméde univerſel : il convint que ce pouvoit être un fort bon purgatif, mais que tout purgatif eſt contraire dans les maladies inflammatoires, & il me menaça de voir augmenter mon mal. Je lui dis que j'allois y faire mes réflexions, il partit. Il n'étoit pas dans la rue que j'avois déjà avalé une priſe de vos Poudres qui me fit au mieux : l'éryſipèle n'augmenta pas, la fiévre diminua ; j'en eus très-peu la nuit, & point du tout le matin ; je pris une ſeconde priſe qui fit très-bien ; l'éryſipèle s'amolit & ſe diſſipa, & ce fut l'affaire de trois jours, après leſquels je ſortis & rencontrai mon Médecin qui ne put diſconvenir que j'étois guéri. Depuis ce temps il eſt un peu plus raiſonnable, & convient que les Poudres peuvent être ſouvent utiles & jamais nuiſibles, &c. *Signé*, TASCHER DE POUVRAY, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, en ſon Château de Pouvray au Perche. *A Belleſme*, *le* 13 *Février* 1763. Part. IV, page 91.

Un de mes enfans ayant eu l'année dernière & au commencement de la préſente une éryſipèle conſidérable au viſage, & la tête lui ayant enflé ſi prodigieuſement qu'il n'y voyoit pas, a été guéri radicalement après avoir pris à chaque fois ſix priſes de votre Reméde uni-

verſel dans trois jours, &c. *Signé*, BARILLEAU, Sénéchal & Adminiſtrateur des pauvres. *A Mirbeau en Poitou, le 6 Janvier* 1767. Part. VII, page 181.

Le 5 Janvier dernier j'ai ſoigné & bien guéri la nommée Berliere, Bordière à Figiry, âgée de 60 à 65 ans, qui avoit une éryſipèle phlegmoneuſe qui lui tenoit tout le viſage; de plus elle avoit une fiévre putride. Elle a été guérie avec douze priſes en quinze jours, &c. *Signé*, QUILHET, Maître Chirurgien. *A Moiſſac en Quercy, le* 23 *Janvier* 1772. Part. X, page 226.

Un jeune Monſieur de notre Ville, nommé Reaux Boulay fils d'un Avocat, eut le malheur de recevoir un coup ſur le pied droit en faiſant des armes, duquel on lui tira pluſieurs os, les tendons pourris; il a été pendant deux ans dans cette attitude, ſans qu'aucuns Médecins ni Chirurgiens y puſſent apporter aucun remède. Ce mal lui cauſa une éryſipèle à la jambe & une enflure à la cuiſſe du même côté. Etant déſeſpéré, il eut recours à vos Poudres, dont la quatrième priſe fit diſparoître l'éryſipèle, & environ trente-ſix priſes l'ont guéri radicalement, au grand étonnement de tout le monde, &c. *Signée*, SOEUR BERNARD DE COURMENIL. *A Exmes par le Mellerault en Normandie, le* 15 *Juillet* 1772. Part. XI, page 37.

§. II.

De la Fiévre ſcarlatine.

LA FIÉVRE SCARLATINE produit des taches rouges par tout le corps. Cette éruption cutanée occaſionne quelquefois des puſtules, qui ne ſe montrent que lorſque la rougeur eſt ſur le point de diſparoître.

La cauſe de la Fiévre ſcarlatine, étant la même que celle de la rougeole, demande d'être traitée de la façon preſcrite dans le §. I. du Chapitre précédent.

§. III.

De la Fiévre pourprée.

LA FIÉVRE POURPRÉE eſt preſque toujours un ſymptôme de la fiévre maligne; elle ſe manifeſte par les taches pourprées de différentes grandeurs, qui annoncent de la malignité, ou tout au moins, une bile âcre épanchée qui demande d'être promptement évacuée.

On ſe conformera, pour le traitement de cette maladie, à ce que j'ai dit dans le §. III. du Chap. VI. de ce Livre.

GUERISONS

De la Fiévre pourprée.

JE ſus mandé le 2 Mars 1765 pour voir un homme âgé de 90 ans rue du Poitou aux Marais, qui ſe nomme M. Boiſſeau Bourgeois de Paris, qui avoit une deſcente juguinale dont il ſouffroit beaucoup, occaſionnée par un mauvais bandage, une fiévre pourpreuſe, une fluxion de poitrine, un rhume dont il crachoit le pus, la reſpiration preſque coupée, tranſport au cerveau. Mr. ſon parent me pria de lui dire ce que j'en penſois : je lui conſeillai de voir un Médecin, vu que le malade étoit en grand danger. Il me fit réponſe que les Médecins qu'il verroit ſeroient les Poudres de Mr. d'Ailhaud & non autre, que le malade avoit été guéri de pluſieurs maladies avec leſdites Poudres. Il me demanda ſi j'en étois partiſan : je lui fis réponſe que j'avois été guéri par ce ſeul reméde, & que je ne me ſervois que de cedit reméde à la moindre indiſpoſition que je me trouvois. Alors il me pria, en me donnant une priſe de la poudre d'Ailhaud, de la délayer dans de l'eau, & de la faire prendre au malade, ce que je fis dans le moment : j'y reſta une bonne heure pour voir l'effet de la priſe que je lui avois donné, qui opéra ſept à huit ſelles ; il rendit une infection de pourriture. On me pria de prendre ſoin du malade que j'ai ſoigné avec ladite Poudre

qu'on me fourniſſoit : huit priſes lui ont rendu la ſanté. Je vous avoue bonnement que j'ai été ſurpris agréablement d'une ſi prompte guériſon à un âge où tous les reſſorts de la machine ſont preſque uſés, &c. *Signé*, LATY, Chirurgien Herniſte reçu au Collége Royal de Chirurgie de Paris rue de Fourcy, quartier St. Paul aux Marais. *A Paris*, *ce* 25 *Juin* 1765. Part. V, page 245.

Depuis le mois d'Août, dans la Paroiſſe de Teſſé, Mr. Tirot, Prêtre, attaqué d'une fiévre très-dangereuſe mêlée de pourpre, a été guéri par cinq priſes du Reméde univerſel, &c. *Signé*, SAGEON, Prêtre. *A la Ferté-Macé*, *près Argentan en Normandie*, *le* 24 *Novembre* 1767. Part. VII, page 252.

Le nommé Langeoin, Paroiſſe de Tocqueville, à cinq quarts de lieue de Fontaine-le-Dun, attaqué de fiévre maligne avec le pourpre & ſes ſuites, ayant reçu les derniers Sacremens, le neuviéme jour de ſa maladie a été guéri avec deux priſes. Sa convaleſcence n'a duré que trois ou quatre jours, &c. *Signé*, DE JOUSSELIN, Curé. *A Fontaine-le-Dun*, *près Saint-Valery en Caux*, *par Dieppe*, *ce* 3 *Août* 1768. Part. VIII, page 139.

Gilbert-André Rouau fils, âgé de dix-neuf ans, maître de Muſique & ordinaire de notre Egliſe, a été guéri au ſixiéme jour de ſa maladie d'une fiévre pourprée des plus vio-

lentes; je l'ai purgé trois jours de ſuite avec le Remède univerſel. Ce jeune garçon a été peu de temps convaleſcent, &c. *Signé*, L'Abbé DE SERRE, Chanoine de la Cathédrale, Place Ducale. *A Nevers en Nivernois*, *le* 10 *Décembre* 1772. Part. XI, page 134.

CHAPITRE X.

Des Dartres & de la démangeaiſon, de la Gale, de la Gale lépreuſe, & de la Lèpre.

§. I.

Des Dartres & de la démangeaiſon.

LES DARTRES, connues de tout le monde, ſont de petites puſtules miliaires qui prennent différentes formes.

On appelle *Dartre volante*, celle dont les puſtules détachées les unes des autres ſuppurent & sèchent en peu de temps.

Lorſque les puſtules ſont ſans nombre & entaſſées, on les appelle *Dartres miliaires*; elles occaſionnent beaucoup de démangeaiſon: s'il arrive qu'on les

frotte, il en ſort quelquefois une ſéroſité; ſi elles forment des croutes, on leur donne alors le nom de *Crouteuſes*; cette eſpèce de Dartre eſt plus difficile à guérir.

Les puſtules ſont ſouvent imperceptibles & forment, par leur union, des taches qui ſe couvreut d'une eſpèce de farine blanchâtre; on nomme cette Dartre *farineuſe*.

Mais ſi les puſtules rongent la peau, elles forment ce qu'on appelle une *Dartre vive* ou *rongeante*. Elle ſe couvre de croutes humides, d'où il découle une ſanie brûlante & quelquefois purulente.

La Démangeaison eſt un effet de la Dartre, qui, ſe trouvant ſous la peau, ne paroît extérieurement que par la violence avec laquelle on ſe frotte.

Les Dartres & la démangeaiſon procèdent pour l'ordinaire d'une âcreté dans les humeurs; cette âcreté eſt occaſionnée par le défaut de filtration de la bile ou de toute autre humeur détenue & arrêtée dans le ſang.

Pour guérir des Dartres & de la démangeaiſon, il faut donner la fuite à l'humeur âcre arrêtée, & détruire inſenſiblement l'obſtruction qui y donne lieu.

Une expérience non interrompue de plus de ſoixante & dix ans, a démontré que le Reméde univerſel peut, mieux que tout autre, produire l'effet déſiré; il faut donc en prendre une priſe tous les cinq jours pendant deux ou trois mois; après lequel temps, ſi les Dartres & la démangeaiſon ſubſiſtent, on doit conclure que la cauſe qui les produit eſt ancienne, ou qu'elle procède de quelque virus vérolique, ſcorbutique ou ſcrofuleux; dans ces cas, il faut ſe conformer aux Chapitres qui traitent de ces maladies.

Il eſt toujours dangereux de ſe ſervir de pommades ou autres remédes aſtringens. Ces remédes faiſant rentrer l'humeur dartreuſe, il en arrive qu'elle ſe dépoſe dans la tête, dans la poitrine, ou dans toute autre partie du corps, où elle forme des abcès & des tumeurs in-

ternes qui cauſent des maladies graves, & ſouvent la mort, au moment qu'on s'y attend le moins. Il n'en eſt pas de même des pommades & onguens qui entretiennent la ſuppuration & facilitent la ſortie de l'humeur âcre qui cauſe le ravage.

Les Dartres ſimples procédant d'une âcreté dans les humeurs, demandent un régime doux & humectant, tel que celui qui eſt décrit dans le Chapitre IV. de ce Livre.

GUERISONS

Des Dartres & de la démangeaiſon.

MR. le Curé d'Aja en la Cerdagne Eſpagnole, m'envoya chercher le 3 Décembre dernier, pour lui voir une jambe pleine d'ulcères : je lui dis que c'étoient des dartres, que s'il vouloit me croire, qu'il laiſſeroit les remédes externes & qu'il prendroit les internes, & que, par le moyen de vos Poudres, je m'obligeois à le guérir. Il en envoya chercher cinq priſes chez moi ce même jour, il les prit en neuf jours, & le jour de Noël il fut dire la Meſſe, ce qu'il n'avoit fait depuis près de ſix mois, ayant preſque toujours gardé le lit, & en a été guéri radicalement, &c.

Signé, DARGELOS, Maître Chirurgien. *A Palan par Montlouis en Rouſſillon, le 24 Février* 1766. Part. VI, page 171.

Un nommé Cratenois, Tourneur, âgé de quarante-cinq ans, attaqué de dartres par tout le corps & notamment à ſa tête, ayant fait beaucoup de remédes pour pouvoir être guéri d'une maladie auſſi incommode comme celle dont il étoit attaqué, fut obligé de quitter les remédes ſans en avoir eu aucun ſoulagement; au contraire, ſa tête étoit devenue comme un lépreux, étant obligé de la changer de linge trois ou quatre fois par jour par la ſuppuration abondante qu'il y avoit. Se voyant dans ce triſte état, il m'envoya chercher pour me demander mon avis: je lui conſeillai de prendre des Poudres de Mr. Ailhaud, en lui aſſurant que j'eſpérois que cela pourroit le guérir. Il conſentit à en prendre, & je lui en ai adminiſtré huit priſes. Il jouit aujourd'hui d'une ſanté parfaite, & eſt guéri radicalement de ſes dartres, &c. *Signé*, RIOLLE, Lieutenant de Mr. le premier Chirurgien du Roi. *A Dieppe, le 7 Mai* 1770. Part. IX, page 184.

Mon Valet de Chambre entr'autres, avec une ſeule priſe a été délivré des dartres qui lui occupoient toute la tête, & lui rendoient la vie inſupportable. Il eſt vrai qu'il eut une criſe conſidérable, parce qu'ayant pris un peu trop de boiſſon la veille, la réſiſtance que la

Poudre avoit trouvé à faire ſon effet lui a occaſionné un accès de fiévre de cinq ou ſix heures, après lequel la Poudre ayant fini ſon effet l'a entièrement guéri. Il eſt plein de vie & eſt en état de rendre juſtice ſur le bien qu'il en a éprouvé, &c. *Signé*, D'AMBRUN, Conſeiller au Parlement de Rouen. *A Rouen en Normandie, le* 14 *Juin* 1773. Part. XI, page 270.

Comme c'eſt à vos bontés que je ſuis redevable de ma guériſon, il eſt de mon devoir de vous en informer, en vous réitérant les ſentimens de ma juſte reconnoiſſance. Vous pouvez mettre cette cure au nombre des plus remarquables qu'ait opéré le Reméde univerſel, & je ſuis prête à l'atteſter: j'avois cinq dartres ſur le corps très-conſidérables, la circonſtance du temps où ce mal m'étoit venu les rendoit incurables, vous-même ne m'avez-vous jamais aſſuré que je duſſe guérir; cependant il a plu au Seigneur de bénir votre Reméde & ma confiance dans ſes effets: c'eſt ce qui m'a miſe au-deſſus de tous les accidens qui auroient pu étonner quelqu'un de moins déterminé que je l'étois. La ſuppuration, qui a été long-temps très-abondante, a diminué petit à petit, & l'époque de mon entière guériſon a été remarquable par un ſaignement du nez qui fut le dernier & le plus abondant; le ſang qui ſortoit, devenoit dans

l'inſtant auſſi dur qu'un caillou : depuis ce jour-là, il n'a plus été queſtion de rien, & je jouis d'un allégement, tant de la tête que de tous les membres, qu'il me ſemble que je ne pèſe pas une once. Je comprends au reſte, par l'abondante ſuppuration qui s'eſt faite, tout le danger qu'il y a de guérir des dartres d'une autre façon ; & je ne ſuis plus ſurpriſe des funeſtes effets que cauſe la ſuppreſſion d'une humeur ſi maligne, bien capable d'empoiſonner le cœur, ce dont j'ai vu un exemple dans cette Ville ſur une Demoiſelle qui, après avoir dépenſé ſix mille livres pour ſe faire traiter d'une dartre, & lorſqu'elle paroiſſoit prête à être guérie, tomba tout d'un coup dans une eſpèce de léthargie, & mourut après avoir crié pendant toute une journée, &c. *Signée*, Sœur CATHERINE-THERESE DE JESUS, Religieuſe Carmelite indigne. *A Pontoiſe en Vexin*, *le* 26 *Août* 1773. Part. XII, page 20.

Mr. le Curé de Bourguignon, mon ami & proche voiſin, avoit, depuis un an, une démangeaiſon par tout le corps qui lui ôtoit abſolument le repos ; & pour comble de malheur, à cette infirmité ſe joignit une eſpèce de lèpre qui le réduiſoit dans un état digne de compaſſion. Voyant qu'il épuiſoit inutilement les reſſources de l'Art, & qu'il dépériſſoit à vue d'œil, je lui conſeillai fortement l'uſage de votre précieux Remède, &

trois priſes que je lui donnai le guérirent radicalement, &c. *Signé*, MOREAU, Curé de St. Pierre & St. Paul. *A Camelin par Noyon en Picardie, le* 14 *Mai* 1773. Part. XI, page 238.

Le nommé Jean l'Epina, âgé de trente-ſept ans, Bucheron, demeurant au Village de Tiernai de la Paroiſſe de Prix de ce Diocèſe, a été guéri avec quinze priſes du Remède univerſel d'une démangeaiſon inſupportable ſans aucun bouton, & d'un feu qui le bruloit par tout le corps. Ce pauvre homme jouit actuellement d'une parfaite ſanté, &c. *Signé*, L'Abbé DE SERRE, Chanoine de la Cathédrale, place Ducale. *A Nevers en Nivernois, le* 25 *Juin* 1773. Part. XI, page 281.

§. II.

De la Gale.

LA GALE excite une grande démangeaiſon. Ses puſtules remarquables rendent la peau inégale; elles ſe répandent par tout le corps, mais ſurtout entre les doigts.

Cette maladie ſe communique par le tact, par le linge, par les habits.

La mal-propreté & les habitations humides peuvent donner cette maladie,

qui dépend quelquefois d'une cauſe interne.

La Gale récente, contractée par le tact ou par la mal-propreté, ſe guérit plus facilement que celle qui procède de quelque maladie chronique.

De quelque cauſe que procède la Gale, on ne peut diſconvenir que le venin qui la produit eſt d'une qualité d'autant plus mauvaiſe qu'il ſe communique par le tact.

Que ce venin ſoit produit par la mal-propreté, par l'humide des habitations, ou par un vice intérieur, il eſt certain que la première indication qui ſe préſente eſt celle de le ſéparer des humeurs qu'il vicie.

La ſeconde conſiſte à éviter la régénération du même levain, par la propreté, par la fuite des lieux humides, & des autres cauſes capables de le produire.

Perſonne n'ignore que le ſoufre eſt le ſpécifique pour la Gale; mais comme il eſt dangereux de faire rentrer, par des pommades ſulfureuſes, le venin de

la Gale, je ſerois d'avis de n'uſer du ſoufre, tant intérieurement qu'extérieurement qu'après avoir uſé d'un purgatif capable de purifier les humeurs du venin de la Gale. Les exemples de guériſons qu'on lira à la fin de ce Paragraphe, ne permettront pas de douter que le Remède univerſel peut, mieux que tout autre, produire l'effet déſiré. On doit en uſer de la même façon que je l'ai dit ci-deſſus pour les dartres ſimples.

Mais ſi la Gale procède d'un vice ſcrofuleux, vérolique, ou ſcorbutique, on doit recourir aux Chapitres qui traitent ces maladies.

GUERISONS

De la Gale.

LE ſieur Marchand, Négociant à Saint-Loup en Vauge, Bailliage de Veſoul, ayant une gale répandue ſur tout ſon corps dont il ſouffroit cruellement, en a été parfaitement guéri avec deux priſes, &c. *Signé*, DEMAY, Directeur des Forges, Fourneaux & Mines de Scey ſur Saône, Vaucouvert & Villerupt. *A Scey ſur Saône par Veſoul Franche-Comté*, le 23 *Mars* 1767. Part. VII, page 112.

Je ſerois trop ingrat, ſi je ne vous témoignois ma vive reconnoiſſance par le ſuccès que votre Poudre purgative a opéré ſur mon enfant. A l'âge d'un an, ſon corps étoit couvert par une ſeule gale qui de temps à autre ſe cachoit : les Médecins & Chirurgiens de notre Ville, lui ont fait prendre tous les remédes imaginables juſqu'à l'âge de cinq ans, ſans le guérir. Informé de la bonté de votre Remede, je pris la liberté de vous écrire ſur la fin de Février 1764. La réponſe dont vous m'honorâtes le 21 Mars ſuivant m'enhardit tellement, que j'ai fait prendre à mon enfant quarante-cinq priſes de votre Poudre qui ont fait un effet admirable. Il ſe porte auſſi bien que l'on puiſſe le faire, & ſi j'eus perdu courage il ne ſeroit point guéri. Dans les commencemens que je lui faiſois uſer du Remede, au lieu que ſa gale diminuât, il lui en paroiſſoit davantage : j'ai continué, & enfin j'ai réuſſi, &c. *Signé*, Jardy, Marchand, rue de l'Abbaye. *A Cluny en Maconois*, *le* 5 *Septembre* 1767. Part. VII, page 210.

Les Sœurs de la Sageſſe ont fait prendre votre Poudre à un pauvre petit malheureux couvert de gale depuis les pieds juſqu'à la tête, à qui il étoit impoſſible de ſe tenir dans toute autre ſituation qu'à genoux la nuit & le jour la tête appuyée contre la muraille; treize ou quatorze priſes l'ont guéri radicale-

ment. Elles l'ont mis en condition, où il gagne ſa vie, &c. *Signé*, BOLOGNE, Secrétaire du Roi. *A Angouleme en Angoumois, le* 24 *Avril* 1772. Part. X, page 267.

Vos Poudres ont produit ici des effets merveilleux. Une femme qui étoit rongée d'une gale dont elle étoit toute couverte depuis deux ans, a été radicalement guérie en en prenant dix priſes, &c. *Signé*, VERDUN, Prieur-Curé. *A Vaudeville près Neufchâteau en Lorraine, le* 1 *Février* 1773. Part. XI, page 182.

§. III.

De la Gale lépreuſe.

LA GALE LÉPREUSE ſe manifeſte par des puſtules en forme de grappes qui fluent & exhalent une mauvaiſe odeur. Elle produit encore au viſage, que la Gale ordinaire épargne, des tubercules mobiles & ſquirreux; ce qui ne permet pas de douter qu'elle eſt le produit de la vérole ou du ſcorbut. C'eſt pourquoi, comme je l'ai dit ci-devant, on ne doit eſpérer de ſe délivrer de cette eſpèce de Gale qu'en guériſſant la maladie qui la produit.

§. IV.

De la Lèpre.

LA LEPRE proprement dite, eſt de toutes les maladies la plus hideuſe.

Elle eſt produite par un venin lépreux, qui doit probablement tenir tout à la fois d'un virus vérolique, ſcrofuleux, ſcorbutique, capable de produire une eſpèce de cancer univerſel, qui caractériſe la lèpre.

Ceux qui ont le malheur d'être atteints de cette maladie, ont le viſage livide, ou violet, couvert de tubercules qui le défigurent; les lèvres s'enflent & ſe renverſent; les pieds & les mains ſe crevaſſent. Il naît par tout le corps des tumeurs qui forment autant d'ulcères virulens, quelquefois vermineux pénétrant juſqu'aux os, qu'ils carient.

L'haleine des lépreux eſt puante, ainſi que tout leur corps.

La chute des poils & des cheveux, des doigts & des orteils, annonce le cancer univerſel qui forme le dernier degré de la lèpre, qui eſt alors incurable.

Mais comme dans les maladies les plus incurables, on doit toujours tenter de ſoulager le malade & de prolonger ſes jours, il faut, pour parvenir à ce but, purifier les humeurs du malade du venin lépreux qui les infecte. Ce levain procédant, ainſi que je l'ai dit, d'un virus ſcorbutique cancereux, on ſe conformera à ce que j'ai preſcrit dans les Chapitres XIV. & XVII. de ce Livre.

L'ELÉPHANTIASIS eſt une eſpèce de lèpre, qui n'attaque que les extrémités inférieures, & qui demande le même traitement que la Lèpre.

GUERISONS

De la Lèpre.

J'AI été témoin, dans un ſéjour de trois années en Amérique, de tant de cures opérées par vos divines Poudres purgatives, que vous ne ſerez peut-être pas fâché que je vous inſtruiſe d'une admirable qu'elles ont opérée ſur un de mes amis de Saint-Domingue, qui, après avoir épuiſé toutes les lumières & l'art de la Faculté, ſe mit à l'uſage de vos Poudres, & voici l'état où il étoit lorſqu'il commença d'en prendre.

Une lèpre lui couvroit tout le corps. Il avoit les jambes & les cuiſſes ulcérées & preſque deſſéchées. Une forte doſe de virus étoit le principe de tous ſes maux compliqués. Tous ceux qui le connoiſſoient, regardoient ſa maladie incurable, d'autant qu'elle étoit invétérée; mais cent ſoixante ou cent quatre-vingt priſes de vos Poudres l'ont radicalement guéri. Il ſe porte parfaitement, & il travaille comme s'il n'eût jamais été malade, &c. *Signé*, Provost, Capitaine de Navire. *A la Rochelle*, *le* 18 *Juin* 1754. Part. I, page 223.

L'homme, mangé d'une eſpèce de lèpre, dont j'ai eu l'honneur de vous parler, a éprouvé un mieux ſenſible chaque fois que cet infortuné a pris le Reméde univerſel. Je lui en donnai dix à douze priſes de celles procurées par vos mandats: quelques perſonnes lui en ont donné d'autres qu'elles achetoient, étant fort aiſes de coopérer à une guériſon auſſi ſurprenante, qui devenoit plus certaine de jour en jour. Mr. Selleron, Médecin de notre Ville, pour la compléter, a ſecouru ce pauvre homme de ſept à huit priſes. Aujourd'hui il ſe porte à merveille; il a la peau très-liſe, très-douce, ſans tache, & s'occupe tous les jours à un travail dur & pénible pour entretenir ſa vie, dont il ſe croit redevable aux Poudres, &c. *Signé*, Dufour, Curé de Saint-

Chriſtophe. *A Châteauroux en Berry, le 18 Mai 1767.* Part. VII, page 159.

Un homme attaqué d'un vice lépreux depuis dix-huit ans, qui l'avoit rendu ſi impuiſſant & perclus de tous ſes membres qu'on ne voyoit aucun mouvement dans toute l'habitude de ſon corps, couvert d'écailles livides & noirâtres qui le rendoient la créature la plus hideuſe à la ſociété; après pluſieurs prières, touché d'un état auſſi miſérable, je décidai de lui donner tous les jours deux priſes de vos Poudres dans l'huile d'amande douce. Après quarante-cinq priſes, on a vu un ſecond Lazare qui eſt venu me remercier, &c. *Signé*, Barjol, Docteur en Médecine. *A Satalie en Caramanie, le 29 Avril 1772.* Part. X, page 270.

Le nommé Jean-Louis Jouve, Ménager de ma Paroiſſe, âgé d'environ ſoixante ans, étoit depuis long-temps infirme, lorſqu'il ſe vit tout à coup couvert de plaies depuis la plante des pieds juſques ſur le ſommet de la tête: c'étoit une eſpèce de lèpre ou de ladrerie qui formoit des ampoules de la groſſeur d'une noix commune, & quelquefois plus volumineuſes, ſemblables en quelque façon aux têtes de l'hydre. Ces ampoules crevoient & renaiſſoient exhalant la puanteur & l'infection: elles étoient ſi multipliées & ſi contiguës, que le malade n'avoit plus figure d'homme; il fit ſon teſtament,

ment, l'on croyoit qu'il touchoit à ſa fin. Il étoit dans cette triſte ſituation lorſque je fus appelé pour aller le confeſſer, & lui porter le Saint Viatique. Après m'être acquitté de ce devoir, j'invitai ſon épouſe à faire venir un Chirurgien pour lui adminiſtrer quelques remédes : elle me répondit qu'elle en avoit appelé un, mais qu'ayant jugé ſon mari incurable, après l'avoir conſulté, il n'avoit pas voulu ſe charger de lui ; que ce Chirurgien lui avoit dit que ſi elle le vouloit abſolument, il lui adminiſtreroit des remédes, mais qu'il n'eſpéroit rien de leurs effets ni de la vie du malade ; qu'il falloit cependant, avant toutes choſes, ſe pourvoir d'une vache pour lui faire prendre le lait.

Cette femme ne voulant pas courir les riſques de la dépenſe des remédes dont le Chirurgien n'attendoit rien, & croyant ſon mari perdu ſans reſſource, ainſi qu'on lui avoit dit, & qu'il le paroiſſoit en effet, ſe bornoit à lui donner de l'eau & quelque peu de bouillon, attendant avec patience & réſignation ſa mort.

Touché de la ſituation de cet infortuné & de celle de ſa famille, je lui propoſai votre Reméde univerſel dont j'avois oui dire tant de merveilles, & s'étant déterminé à en faire uſage ſur ce que je lui en dis, je vous priai de m'en procurer; vous eûtes la bonté de m'en faire donner quelques paquets. Le malade eſſaya d'abord une priſe qui le purgea légèrement ; le lendemain il en prit une ſe-

conde qui le vida davantage. Je continuai de lui en faire prendre juſqu'à huit priſes, allant toujours de mieux en mieux. Le malade, que je viſitois régulièrement, ſembloit prendre chaque jour de nouvelles forces, il commença à manger, & mangea avec trop d'appétit. Le mauvais régime qu'il garda, la nourriture groſſière qu'il prit, joint à la douleur de ſes plaies d'où le pus fluoit, l'avoit réduit, vers la douzième priſe, dans un état qui paroiſſoit plus que jamais déſeſpéré : ce n'étoit plus qu'un cadavre infect; on le portoit ci-devant ſur une chaiſe auprès du feu, enveloppé dans des jupes; car il ne pouvoit porter des hauts-de-chauſſes, vu la quantité d'ulcères dont il étoit couvert. Mais à cette époque on le ſequeſtra dans une petite chambre, à peu près comme un peſtiféré : l'horreur de ſes plaies & la mauvaiſe odeur qu'elles répandoient, éloignoient les voiſins de ſa maiſon; ſa famille pouvoit à peine s'y ſouffrir. Je le veillai alors de plus près pour l'exhorter à bien mourir, je le croyois ſans eſpoir pour s'être mal conduit, & je déſeſpérois, comme bien d'autres, de ſa guériſon. Ayant une fois fait éclairer le réduit où il étoit couché, je vis cet infortuné écorché tout vif, n'ayant plus de peau, couvert de pus, ſon lit plein d'ordures, ne pouvant plus ſe lever pour ſatisfaire à ſes beſoins : je fus extrêmement affligé de ſon état, qui affligeoit également ceux qui avoient le cœur d'en être les ſpectateurs : nous ne

doutions plus qu'il ne fût près de ſa fin. Inſtruit néanmoins de la bonté de votre Poudre, ſoit par le grand nombre de Lettres qui l'atteſtent, ſoit parce que j'avois obſervé, en les liſant, que bien d'autres malades, dans d'auſſi triſtes ſituations, en avoient éprouvé les plus heureux effets, je tentai de lui en faire prendre encore. Sa femme me diſoit toujours que ſon mari ſentoit la terre, que ſon remède ſeroit la terre, & ne vouloit plus lui en donner, répliquant que ce ſoin étoit ſuperflu, & craignant que ce purgatif ne ſervît qu'à fatiguer le malade, qui n'étoit déjà que trop foible. Je vins à bout de vaincre ſes répugnances, je lui en fis prendre encore cinq priſes, obſervant deux jours d'intervalle de l'une à l'autre, & lui recommandant de mieux ſe conduire à l'avenir en cas d'appétit. Ces cinq priſes firent toutes à merveille; elles lui procurèrent les évacuations les plus abondantes & les plus fétides, le malade commença à reprendre ſes forces & l'appétit, ſes plaies ſe cicatriſèrent, ſes jambes ſe raffermirent, la peau crût de nouveau, ce fut pour lui comme une ſeconde naiſſance. Il étoit alité depuis les derniers jours du carnaval, & le lundi d'après *Quaſimodo* il eut le bonheur de venir à l'Egliſe remplir ſon devoir paſchal, au grand étonnement de ceux qui le croyoient perdu ſans reſſource.

Voilà ce que je puis vous aſſurer comme témoin oculaire. Je dois dire de plus, que c'eſt à la vertu toute ſeule de votre Remède

que mon Paroiſſien doit cette eſpèce de réſurrection ; car il a gardé une très-mauvaiſe diète, & a été très-peu ſoigné, &c. *Signé*, BOYER, Curé. *A Flaſſan, par Carpentras Comtat Venaiſſin, le* 7 *Janvier* 1774. Part. XII, page 120.

CHAPITRE XI.

De la Sueur, de la Maladie pédiculaire, & des Taches de la peau.

§. I.

De la Sueur.

LA SUEUR naturelle, occaſionnée par l'exercice ou par la chaleur du lieu qu'on habite, n'eſt pas une maladie. Mais cette Sueur, ou même l'inſenſible tranſpiration interceptées, produiſent des fluxions internes & externes, & les maladies graves qui en dépendent.

La Sueur habituelle, qui affoiblit le malade, procède des obſtructions qui, s'oppoſant à la circulation du ſang, en augmentent la vélocité vers les extrémités capillaires.

Il ſeroit très-dangereux d'arrêter les Sueurs par des remédes extérieurs, parce que les ſéroſités qui forment la Sueur, ſe trouvant arrêtées dans le ſang, formeroient des fluxions & des dépôts plus dangereux que la Sueur.

Il faut donc, lorſque les Sueurs habituelles ſont à charge & incommodes, uſer d'un purgatif doux & efficace tel que le Reméde univerſel, dont on prendra une priſe tous les cinq jours, juſqu'à ce qu'on s'apperçoive que les Sueurs ſont paſſées; alors on en préviendra le retour, en prenant une priſe du même reméde tous les quinze jours ou tous les mois pendant un an.

Ce reméde détruiſant inſenſiblement les obſtructions qui augmentent la vélocité du ſang dans ſa circulation, le mettra en état de filtrer toutes les humeurs par les filtres ou couloirs deſtinés à leurs filtrations; & la ſueur alors ceſſera ſans le moindre inconvénient.

Mais ſi la ſueur ſe trouve interceptée, ſoit par un air froid, par des poudres aſtringentes ou par toute autre cauſe,

la ſéroſité qui ſortoit par la Sueur ſe trouvera arrêtée dans le ſang, & formera diverſes maladies, auxquelles on ne peut remédier, qu'en donnant une prompte fuite aux ſéroſités arrêtées, & en détruiſant inſenſiblement les obſtructions qui s'oppoſent à leur filtration; il faut alors prendre une priſe du Reméde univerſel chaque jour, juſqu'à ce que la Sueur rétablie, les ſymptômes qui procèdent de ſa ſuppreſſion ſoient diſſipés.

Les Sueurs jaunes, vertes, bleues, noires & autres, qui ne ſont que des ſymptômes de certaines maladies, demandent le même traitement que la maladie qui les produit.

La Sueur de tout le corps, celle des pieds & des aiſſelles ſont quelquefois très-puantes, ce qui annonce un vice dans les humeurs qui s'exhalent naturellement par les pores de la peau.

On comprend tout le danger qu'il y a d'arrêter pareilles ſueurs. Ceux qui en ſont atteints diminueront la puanteur de leur ſueur, & s'en guériront,

ſ'il eſt poſſible, en uſant d'une priſe du Remède univerſel tous les huit jours pendant trois mois : ils continueront d'en prendre fructueuſement une priſe tous les quinze jours ou tous les mois pendant trois ans, & plus ſ'il eſt néceſſaire.

La ſueur habituelle exige un régime doux. On ſe conformera à celui que j'ai donné dans le Chapitre IV. de ce Livre.

GUERISONS

De la Sueur.

Mdlle. la veuve Mignac, étant dans une ſueur des plus abondantes qui l'avoit miſe hors d'état de pouvoir bouger, deux priſes lui ont fait ceſſer ſa ſueur, & a été guérie peu de jours après, &c. *Signé*, Leglise, Maître en Chirurgie. *A la Montjoye en Gaſcogne par Agen, le 27 Avril* 1765. Part. V, page 186.

La nommée Bulit, depuis pluſieurs jours malade d'un mal d'eſtomac compliqué de fiévre avec une ſueur très-abondante, & par temps venant froide comme du marbre en perdant toute ſorte de connoiſſance, & à laquelle on a porté tous les Sacremens; dans cette ſituation deux priſes du Remède univerſel l'ont tirée de ce mauvais pas, &c. *Signé*, Melet,

Seigneur de Monbalen. *A Monbalen, par Villeneuve d'Agen, le 31 Décembre 1767.* Part. VII, page 272.

Mr. Daſt, notre Curé, me pria de voir ſa carrillonneuſe ; nous y fumes de ſuite à cinq heures du ſoir : je trouve une femme preſque à l'agonie, travaillée d'un redoublement, & une ſueur qui ſembloit être la ſueur de la mort. Je prie Mr. le Curé de la confeſſer, ce qu'il fit, après quoi je lui donnai une priſe de votre Reméde qui opéra, quoiqu'elle ne put en prendre que peu, le lendemain une autre ; enfin à la grande ſurpriſe de Mr. le Curé, elle fut hors d'affaire à la troiſième priſe, &c. *Signé*, QUILHET, Maître Chirurgien. *A Moiſſac en Quercy, le 4 Mars 1768.* Part. VIII, page 46.

Mademoiſelle Françoiſe Auvrai, âgée de quarante-trois ans, avoit depuis bien du temps une maladie, qui, après l'avoir réduite à l'extrémité, la laiſſoit avec des ſueurs extraordinaires. Il y avoit au moins douze ans qu'elle ne pouvoit digérer le maigre, ni aucun aliment groſſier, ſentant des défaillances continuelles. La voyant dans ce pauvre état, je l'entrepris le 20 Août 1768, & quatre priſes de votre Poudre qu'elle prit ſucceſſivement, la guérirent radicalement ; de ſorte qu'elle ſe porte aujourd'hui auſſi bien qu'on puiſſe le déſirer, mangeant de tout, & jeûnant régu-

tièrement tout le carême & les autres jours ordonnés par l'Egliſe, &c. *Signé*, FR. GABRIEL DARSONVAL, Supérieur de l'Hoſpice des Recollets de St. François. *A Limoges, le 22 Octobre* 1771. Part. X, page 160.

§. II.

De la Maladie pédiculaire.

LA MALADIE PÉDICULAIRE eſt très-rare; elle attaque les grands comme les petits, les riches comme les pauvres; elle ſe préſente par des poux qui s'engendrent ſous les tégumens.

Des Auteurs reſpectables avancent qu'on en a trouvé, par l'ouverture des cadavres, qui, après avoir percé le crâne & les deux enveloppes du cerveau, s'étoient logés dans la propre ſubſtance de ce viſcère.

La choſe étant, comme on la rapporte, je dois croire que la maladie pédiculaire eſt une vraie eſpèce de lèpre négligée, dont le venin lépreux ayant ulcéré les os même, il a pu en ſortir des poux, qu'on a trouvé dans le cerveau, comme on auroit pu en trouver

dans les autres parties internes du même cadavre.

D'où il ſuit que la maladie pédiculaire, étant une eſpèce de cancer putride qui produit des poux, il n'eſt pas étonnant qu'on n'ait pu, juſqu'à aujourd'hui, guérir de cette maladie.

On ne riſque jamais de tenter la guériſon des maladies reconnues incurables, & d'y appliquer les remédes qui paroiſſent les plus convenables.

Or, la maladie pédiculaire, étant une eſpèce de lèpre cancereuſe, produite par la corruption générale des humeurs d'où naiſſent les poux, on ne peut eſpérer de purifier ces humeurs preſqu'entièrement corrompues, que par le fréquent uſage d'un purgatif, tel que le Remède univerſel, dont on uſera de la façon preſcrite dans le §. IV. du Chap. X. de ce Livre, & dans le §. III. du Chapitre XVII. du même Livre.

Je ne parle pas des poux ordinaires qui attaquent les perſonnes mal-propres, ni de ceux qu'on appelle morpions & autres eſpèces de poux qui

n'expoſent à aucun danger, parce qu'on les détruit aiſément par la civadille.

GUERISON

De la Maladie pédiculaire.

LA plupart de nos Dames Religieuſes ne vous ſont pas moins reconnoiſſantes; l'effet le plus particulier d'une de ces Dames, eſt de lui avoir procuré la ſortie, par les pores de la peau, d'une quantité conſidérable de petits inſectes tous vivans en forme de vers & de la longueur d'une ou deux lignes, ce qui lui a donné une bien moins languiſſante ſanté, &c. *Signé*, SELLERON, Médecin du Roi. *A Chateauroux en Berry*, ce 28 *Août* 1764. Part. V, page 51.

§. III.

Des Taches de la peau.

LES TACHES DE LA PEAU ſont, ou accidentelles cauſées par l'ardeur du ſoleil qui brunit la peau du viſage & des mains de ceux qui y ſont expoſés; on ſe ſert, pour les effacer, du ſuc de citron, d'un peu de vinaigre dans de l'eau: ou bien ces Taches ſont des ſignes de naiſſance, & l'on ne doit jamais eſpérer de les effacer. On peut les extirper, lorſqu'elles ſont ſaillantes.

Ces Taches ſont le plus ſouvent des ſymptômes de la vérole, du ſcorbut, de la lèpre ; & elles demandent le même traitement que la maladie qui les produit.

CHAPITRE XII.

De la Pléthore, de l'Embonpoint exceſſif, de l'Echauffement, de l'Epuiſement & de l'Hémorragie.

§. I.

De la Pléthore.

LA PLÉTHORE ſe manifeſte par la plénitude du pouls & le gonflement des veines, par la rougeur de la peau & des yeux, & par les hémorragies.

On croit que la Pléthore eſt occaſionnée par une trop grande abondance de ſang, & que, ſans être une maladie, elle eſt la cauſe première de toutes les maladies inflammatoires, qu'on attribue improprement au ſang. Je dis *improprement*, parce que le ſang, principe de la vie, qui paroît gonfler les vaiſſeaux,

& les diſtendre au point que par leur rupture l'hémorragie s'enſuit, ne produit pas ces ravages par lui-même, mais toujours par l'abondance des humeurs, qui, ſe trouvant non filtrées, obſtruent les viſcères, s'oppoſent à la libre circulation du ſang & des eſprits, en occaſionnent le regonflement & toutes les maladies qui en dépendent.

Cette vérité eſt démontrée par une expérience non interrompue de plus de ſoixante & dix ans, qui ne permet pas de douter que le Reméde univerſel, ayant guéri *ſeul* toutes les maladies inflammatoires qu'on attribue improprement à la Pléthore, il faut de néceſſité que cette Pléthore, qu'on croit produite par une trop grande abondance de ſang, ne ſoit réellement cauſée que par l'abondance & la mauvaiſe qualité des humeurs arrêtées, que le *ſeul* Reméde univerſel a évacuées, & par les obſtructions qu'il a détruites.

Il ſuit de ce raiſonnement, que le ſang doit être toujours à la quantité néceſſaire pour remplir les vaiſſeaux, &

que l'excédent n'eſt qu'un excédent des humeurs, occaſionné par la trop grande abondance de chyle; ce qui eſt cauſe que la plûpart de ceux qui uſent d'alimens trop ſucculens, ſont ſujets à l'embonpoint, dont je vais traiter.

De tout ce que deſſus, il eſt aiſé de conclure que la Pléthore n'étant jamais occaſionnée par l'abondance du ſang, mais toujours par l'abondance ou la mauvaiſe qualité des humeurs arrêtées, demande un purgatif tel que le Reméde univerſel, qu'on doit prendre de cinq ou de huit jours l'un, juſqu'à ce que les humeurs qui cauſent le regonflement du ſang dans les veines, étant évacuées, ces mêmes veines gonflées ſe déſenflent & reprennent leur groſſeur ordinaire.

C'eſt en agiſſant de la ſorte qu'on préviendra les douleurs de tête, les vertiges, l'apoplexie, l'hémorragie & tous les engorgemens inflammatoires.

GUERISONS

De la Pléthore.

JE fus attaqué le 2 Décembre dernier d'une pléthore avec un violent point ſous l'épaule droite : mon Médecin ordinaire ſe trouvant dans cette Ville pour un autre malade, ordonna la ſaignée & ſes acceſſoires ; on me fit cinq ſaignées du bras en quarante-huit heures, & quatre heures après un ſecond point auſſi violent qus le premier ſe fit ſentir ſous le téton gauche, une grande fiévre & la toux ſe manifeſtèrent. Mon Chirurgien demanda qu'on fit venir le Médecin, vu le danger où j'étois. Etant encore en état de penſer, je me déterminai ſur le champ à faire uſage de votre Poudre, & en avalai une priſe en ſa préſence. L'amitié qu'il a pour moi, le fit pâlir au point de ſe trouver mal, craignant que la foibleſſe de mon tempérament uſé à 63 ans, & l'inflammation de la poitrine étant formée, ce Reméde ne me fût mortel. Perſuadé du contraire, je n'attendis pas une heure pour trouver du relâchement, & cet ami ne me quitta deux heures après, que lorſqu'il me vit ſans fiévre. Le lendemain j'en pris une priſe & demie, le jour ſuivant autant ; de manière que le 8 dudit mois je ne reſſentis aucune douleur, ce qui fit que je reſtai hors du lit ſept à huit heures, pendant leſquelles nombre de perſonnes m'ayant viſité, je parlai

beaucoup & la fiévre me reprit le ſoir; le point du côté gauche me reprit avec violence : le lendemain je repris l'uſage de la Poudre, & au moyen de dix-ſept priſes en 26 jours qui s'écoulèrent depuis ma rechute, je me trouvai radicalement guéri. J'aurai l'honneur de vous obſerver, que pendant huit jours de ce dernier uſage, je rendis par les ſelles deux peaux fort grandes d'une couleur blanc-de-lait, & faites comme la toilette d'un veau ou d'un porc. Ma garde qui les fit voir à quelques étrangères à ma maiſon, occaſionna le bruit que mes boyaux ainſi que l'eſtomac ſe dédoubloient : tout le monde, excité par les Antagoniſtes naturels du Reméde, ſe déchaîna contre lui; mais malgré la prière de quelques-uns de mes amis, je fus conſtant, je continuai, & mon rétabliſſement a prouvé à tous la bénignité de la Poudre de qui je tiens la vie, &c. *Signé*, BEGUIN, Directeur des Poſtes. *A Montmirail en Brie*, *le* 12 *Mai* 1773. Part. XI, page 235.

Je me ſuis ſi bien trouvé de vos Poudres que je ne ceſſe d'en publier le bon effet partout où j'en trouve l'occaſion. Dans ma famille on ne prend point d'autre Reméde depuis bien long-temps, & j'en ai fait une bonne épreuve cet hiver. Me trouvant attaqué d'un crachement de ſang, j'en pris vingt-cinq priſes le mois de Novembre, & mon crachement de ſang ceſſa. Ce mois d'Avril, à la ſuite

de la mort de mon père, qui mourut d'une fracture à la cuiſſe, âgé de près de ſoixante & dix ans, la peine que j'ai eu de le voir ſouffrir pendant trois mois me donna une fiévre putride des plus violentes, & mon crachement de ſang revint. La Pharmacie vouloit, pour ainſi dire, m'ouvrir les quatre veines, & moi, ſelon votre ſyſtème, je ne voulus pas qu'on me tirât une ſeule palette de ſang : je conviens cependant que j'avois une pléthore ; mais trente priſes de votre Poudre, que j'ai priſes en vingt-cinq jours, m'ont tiré totalement d'affaire, il n'eſt plus queſtion de crachement de ſang, j'ai même repris mon embonpoint ordinaire ſans avoir fait uſage d'autre remède, &c. *Signé*, De Rinbanys, Chevalier. *A Ille en Rouſſillon par Perpignan*, *le 12 Juillet* 1774. Part. XII, page 245.

§. II.

De l'Embonpoint exceſſif.

L'Embonpoint excessif procède d'une trop grande abondance de chyle, qui forme dans certaines parties du corps des obſtructions graiſſeuſes, capables de s'oppoſer aux fonctions naturelles en gênant la circulation du ſang.

L'excès de l'Embonpoint, ſans être par lui-même une maladie, peut pro-

duire l'aſthme, l'apoplexie & autres maladies qu'on évitera, en ſe privant des alimens ſucculens, pour s'en tenir à des alimens ordinaires qu'on prendra en moindre quantité.

Si ce régime, qui eſt le reméde le plus efficace contre l'Embonpoint exceſſif, ne ſuffit pas, & qu'on continue de ſentir des incommodités habituelles, telles que l'aſthme, la peine de ſe mouvoir, l'oppreſſion au moindre exercice & autres, il faut conclure qu'il y a des embarras & des obſtructions. On les détruira en prenant une priſe du Reméde univerſel tous les huit jours pendant trois mois, & en continuant d'en prendre une priſe tous les quinze jours, tous les mois, ou tous les trois mois, ſelon qu'on ſentira en avoir beſoin.

Je ne ſerois pas d'avis d'uſer du vinaigre, de liqueurs & autres boiſſons capables de nuire, mais plutôt d'augmenter l'exercice & tout ce qui peut faciliter l'inſenſible tranſpiration & la ſueur, comme le port de la flanelle, les bains chauds, &c.

§. III.

De l'Echauffement & de l'Epuiſement.

L'Echauffement qu'on nomme courbature, eſt un morfondement occaſionné par des exercices trop violens du corps & de l'eſprit, par des veilles immodérées, par le fréquent uſage des liqueurs, & ſurtout par le libertinage.

Pour prévenir les ſuites fâcheuſes de cette maladie, il faut s'abſtenir ſcrupuleuſement de tout ce qui a pu la produire ; uſer des alimens doux & de facile digeſtion, tels que la ſoupe, le bouilli & le rôti, en veau, mouton & volaille ; ſe priver de toute viande noire, de tout aliment ſalé, épicé, de la pâtiſſerie, dé toute liqueur ; & ne mettre dans l'eau que l'on boira pendant les repas, qu'environ une ſixième partie de bon vin rouge ; s'humecter beaucoup avec de l'eau panée, ou avec de l'orgeat & de la limonade.

Si avec ce régime l'échauffement ne paſſe point, on prendra une priſe du

Remède univerſel, tous les quinze jours, juſqu'à ce que l'échauffement ſoit diſſipé.

L'uſage du lait & des bains convient parfaitement dans cette maladie, ainſi que celui des lavemens d'eau pour ceux qui ſont conſtipés.

L'EPUISEMENT eſt le dernier degré de l'échauffement ; il demande le même traitement lorſqu'il eſt produit par un travail exceſſif de l'eſprit ou du corps, ou par le libertinage ; il ne peut être guéri que par une manière de vivre contraire.

GUERISONS

De l'Echauffement & de l'Epuiſement.

JE ſouhaiterois de tout mon cœur que les Poudres d'Aillhaud vous faſſent le même effet qu'elles ont fait à moi, puiſqu'elles me guérirent radicalement d'une maladie des plus extraordinaires, laquelle me dura huit ans, après avoir éprouvé toute ſorte de remédes, & épuiſé la ſcience des Médecins, tant de la Ville que de celles de Paris, de Montpellier, de Toulouſe, de Bordeaux, ſans avoir aucun ſoulagement. Ma maladie étoit un grand échauffement, j'avois ma langue velue & noire comme une taupe

qui faiſoit frémir ceux qui la voyoient, j'avois une ſoif continuelle, j'avois mes jambes fors enflées; en un mot, me voyant perdu ſans reſſource & abandonné de nos Médecins, je me déterminai à prendre ces Poudres, & dans peu je me trouvai ſoulagé & parfaitement guéri: je n'en pris pourtant que vingt-trois priſes, &c. *Signé*, GRAVIAS, Curé d'Angayrac. *A Agen, le* 14 *Janvier* 1762. Part. II, page 331.

Dans le mois d'Août 1766, je fus attaqué d'une fiévre très-violente & d'un échauffement extraordinaire : il y avoit déjà plus de quinze jours que je ne pouvois dormir, & que je ne rendois rien de tout ce qu'on me faiſoit prendre, ni par les ſelles ni par les urines, mon ventre étoit extrêmement gonfle & tendu; ma ſituation étoit des plus triſtes & des plus ſouffrantes. J'étois, pour ainſi dire, à l'extrémité, & tout le monde me croyoit perdu, lorſqu'heureuſement Mr. Laigneau, digne Médecin de l'endroit, arriva chez moi. Il m'avoua que j'étois très-malade, & qu'il falloit penſer à moi; que cependant il eſpéroit encore qu'un bon purgatif pourroit me tirer d'affaires : en conſéquence il ſortit de la poche une priſe de vos Poudres qu'il ordonna de me faire prendre. Quelque temps après l'avoir avalée, je fus extrêmement tracaſſé, & elle ne me fit d'autre effet que de me faire verſer quelques gouttes d'urine, ce que je n'avois pu

faire depuis plus de deux fois vingt-quatre heures. Mr. Laigneau revint trois ou quatre heures après, & me porta une autre priſe de vos Poudres qu'il ordonna de me faire prendre tout de ſuite. Celle-ci me fit un effet ſi ſurprenant & ſi prodigieux, que les évacuations par les ſelles & par les urines me durèrent toute la nuit & une partie de la matinée. Je me ſentis alors tout-à-fait ſoulagé ; je ne ſentis plus le feu dévorant que j'avois reſſenti précédemment dans tout mon corps, ma fiévre ceſſa, & je fus guéri, &c. *Signé*, Favieres, ancien Officier d'Infanterie. *A Montagnac en Condomois par le Port Ste. Marie ſur Garonne, le 6 Septembre* 1770. Part. IX, page 233.

Le Curé de ce lieu, âgé de quatre-vingts ans, vient d'eſſuyer une fiévre continue avec un ſi grand épuiſement, qu'il falloit trois perſonnes pour le ſoutenir aſſis ſur ſon lit pour prendre le bouillon : quatre priſes de vos Poudres, ſans autre reméde, l'ont guéri radicalement, &c. *Signé*, Le Marquis de Lordat-Bram. *A Bram par Caſtelnaudary, ce* 17 *Juillet* 1761. Part. II, page 243.

Il y eut un an au mois de Mars dernier que je me ſentis indiſpoſé d'abord légèrement en apparence ; mais cette indiſpoſition augmentant toujours, les fatigues du Carême me causèrent un épuiſement total, & un grand échauffement ; de ſorte que je dépériſſois cha-

que jour, plus de ſommeil, un dégoût affreux pour toutes ſortes de viandes; les hémorroïdes ſe mirent de la partie, qui me cauſoient des douleurs inſupportables & continuelles; je n'allois plus à la ſelle qu'à force de lavemens; tous les remédes que je prenois ne me donnoient aucun ſoulagement. Heureuſement pour moi j'eus la viſite d'un de mes amis qui me regardoit près de ma fin, & qui, ayant été à peu près dans une ſituation pareille, avoit uſé de votre Reméde: ſur cela je me déterminai à en prendre une priſe qui arrêta mes douleurs; j'en pris une ſeconde, mes hémorroïdes ſe déſenflèrent; j'en pris une troiſième qui m'arracha ſans douleur beaucoup de matières, dont les unes jaunes, les autres noires, de la figure & groſſeur de groſſes lentilles; & depuis lors je me porte mieux que jamais, &c. *Signé*, FIALET, Curé. *A Saint-Etienne-des-Landes en Quercy, par Villefranche de Perigord, le 27 Septembre 1769.* Part. IX, page 43.

Il y a quinze ans que je ſuis Curé de Montigny; avant ce temps je n'avois jamais oui parler de vos Poudres. Mr. de Lancray, Seigneur dans ma Paroiſſe, ancien Capitaine au Régiment de Mortemar, pour lors d'un certain âge, mais caduc, infirme, détenu au lit par un épuiſement univerſel, appela à ſon ſecours les Médecins & Chirurgiens les plus réputés, les uns après les autres, qui tous

le traitoient différemment & le conduiſoient à grands pas au tombeau ; ouvrant cependant les yeux ſur ſon triſte & pitoyable état, il eut recours aux Poudres. Par ce bénin Reméde ſes forces ſe ſont réhabilitées. Il en uſe encore aujourd'hui, & s'eſt ainſi maintenu depuis quatorze ans, &c. *Signé*, BALIVET, Curé. *A Montigny ſur Canne en Nivernois par Nevers, le 5 Juin* 1773. Part. XI, page 260.

§. IV.

De l'Hémorragie.

L'HÉMORRAGIE eſt moins une maladie qu'un ſymptôme de maladie.

Elle peut être interne ou externe. On remédie bien plus aiſément à la derniére qu'à la première.

L'hémorragie externe arrive par des chutes, par des coupures, par des contuſions & par un nombre d'accidens inutiles à déduire.

Ces hémorragies accidentelles doivent être traitées par un Chirurgien, de la façon preſcrite dans tous les livres de Chirurgie ; je n'en parlerai point, mais ſeulement de celles qui procèdent d'une cauſe interne, telles que

que ſont les hémorragies de la matrice, de la verge, du nez, des oreilles, des yeux & de la bouche, provenant de l'eſtomac ou de la poitrine.

Lorſque ces hémorragies arrivent ſans accident extérieur, elles procèdent toujours de la rupture des vaiſſeaux, par où le ſang ſort; cette rupture eſt occaſionnée par le gonflement extraordinaire des petits vaiſſeaux ſanguins qui, ſe trouvant dilatés outre meſure, ſe déchirent & laiſſent ſortir le ſang qui forme l'hémorragie.

Le gonflement des vaiſſeaux arrive toujours par les obſtacles qui, s'oppoſant à la circulation du ſang, l'obligent de regonfler.

Ces obſtacles ſont produits par des obſtructions dans les différens viſcères.

Ces obſtructions ſont occaſionnées par les humeurs qui s'y épaiſſiſſent pour n'avoir pu être filtrées.

D'où il ſuit que pour remédier à ces hémorragies, qui ont quelquefois des ſuites funeſtes, il faut évacuer les humeurs non filtrées & arrêtées, & dé-

truire inſenſiblement les obſtructions qui occaſionnent le regonflement du ſang & l'hémorragie.

Ce n'eſt pas par des ſaignées qu'on peut eſpérer de vaincre les obſtructions qui cauſent l'hémorragie; cette opération ne peut au contraire que diminuer le volume du ſang, ralentir le reſſort des vaiſſeaux, & occaſionner le défaut de filtration des humeurs, leur épaiſſiſſement, & les obſtructions qui en réſultent.

Il faut recourir aux purgatifs doux & efficaces, tels que le Remède univerſel, dont on doit prendre une priſe de trois jours l'un, juſqu'à ce que les obſtacles, qui cauſent le regonflement, étant entièrement détruits, le gonflement des vaiſſeaux & l'hémorragie ceſſent.

Il arrive que ces obſtacles ſont quelquefois ſi grands, & l'effervescence du ſang devient ſi conſidérable, que rien ne pouvant arrêter l'hémorragie du nez ou de la matrice, on laiſſe périr les malades, faute d'un ſecours bien ſimple qui peut empêcher leur mort.

On eſt dans l'idée qu'en arrêtant l'hémorragie externe, on riſque de produire une hémorragie interne.

Cela n'arrivera point, ſi on purge le malade comme je l'ai dit, & ſi l'hémorragie par le nez devenant trop conſidérable, on a attention de boucher le nez du malade, & d'y tenir deſſus des linges humectés d'eau fraîche pendant une heure & plus s'il le faut, pour s'aſſurer que le ſang figé dans le nez a fermé par lui-même les ouvertures des petits vaiſſeaux qui le laiſſoient ſortir.

On doit agir de même, lorſque l'hémorragie par la matrice eſt trop conſidérable, afin que le ſang ramaſſé & figé dans la matrice, puiſſe par lui-même fermer l'ouverture des vaiſſeaux par où il ſortiroit juſqu'à la dernière goutte & produiroit la mort.

Mais, dira-t-on, n'eſt-il pas à craindre que ce ſang retenu dans la matrice ne produiſe un ulcère?

Quand même ce ſang retenu dans la matrice devroit produire un ulcère, cette maladie ſeroit moindre que la

mort, qui arrive toujours par la perte entière du ſang.

On doit agir de même à l'égard des hémorragies occaſionnées par un inſtrument tranchant, par un coup de feu ou par tout autre accident; je ſerois d'avis d'arrêter l'hémorragie par l'amas du ſang figé entre les compreſſes qu'on applique & qu'on multiplie, juſqu'à ce que le ſang, ne pouvant plus les pénètrer, ſe fige par ſon ſéjour, & ferme les ouvertures des vaiſſeaux.

Ce ſang eſt un vrai baume qui vaut mieux que tout ce qu'on pourroit appliquer pour arrêter l'hémorragie.

Cette façon eſt préférable aux ligatures qui, empêchant la circulation du ſang dans la partie affectée, y occaſionnent ſouvent la gangrène; elle eſt d'ailleurs à la portée de tout le monde, & donne le temps néceſſaire pour appeler un Chirurgien.

Les hémorragies des oreilles & des yeux ſont pour l'ordinaire des ſymptômes de l'apoplexie: ceux qui en ſeront atteints, ſe conformeront à ce que je

dirai dans le §. III. du Chapitre I. du Livre II.

Pour ce qui concerne l'hémorragie de poitrine, on doit ſuivre ce que je preſcrirai dans le §. III. du Chapitre II. du Livre III.

L'hémorragie de l'eſtomac ſera traitée de la même façon que le vomiſſement de ſang, dont je parlerai dans le Chap. I. du Livre IV.

Quant à l'hémorragie de la verge, on ſuivra ce qui eſt dit pour le piſſement de ſang dans le Chapitre IX. du Livre IV.

Ceux qui ſont atteints de l'hémorragie doivent garder le repos, & ſe conformer au régime que j'ai preſcrit dans le Chapitre IV. de ce Livre.

GUERISONS

De l'Hémorragie.

LE nommé Guerre, Maître-valet chez Mr. Boiſſiere, habitant de Couture, attaqué d'une hémorragie depuis long-temps qui lui laiſſoit des intervalles de repos & de ſanté, devint ſi abondante, qu'elle le rendit dans une foibleſſe qu'après tous les ſecours & toutes les herbes

de St. Jean je fus appelé ; & trouvant mon malade couleur de mort, les pieds & les jambes enflés, ne ſaignant que goutte à goutte de temps en temps & froid, a été guéri par le ſoin pris & la vertu de la Poudre de Mr. d'Ailhaud. Dans trois ſemaines le malade a été en état de travailler & travaille encore, &c. *Signés*, FLORE, Chirurgien ; M. LAFARGUE Père ; LAFARGUE Fils. Part. III, page 64.

Mr. de la Fagere, Officier de nos Côtes, âgé d'environ cinquante-cinq ans, éprouvoit depuis deux ans une hémorragie de nez qui l'avoit jeté dans une extrémité ſi grande, qu'on n'attendoit que le moment de ſa mort, toute la Faculté de Caen l'ayant même abandonné. Ce fut dans ce cas déſeſpéré qu'on lui fit faire uſage de votre ſpécifique, qui l'a guéri radicalement & en fort peu de temps, tellement qu'il a déjà recouvré le beau vermeil & l'embonpoint qu'il poſſédoit avant ſa maladie, &c. *Signé*, HUREL, Chirurgien. *A Bonneboſq, pays d'Auge, par Pont-l'Evêque en Normandie, le* 15 *Mars* 1769. Part. VIII, page 287.

J'ai été appelé le 6 du mois de Juin pour la femme d'un nommé Jean Vaillant de Belville, âgée de quarante-cinq ans. Cette pauvre femme, qui avoit demeuré quatre ou cinq mois dans ſon lit percluſe de tous ſes membres, ſans s'être fait voir à perſonne, fut attaquée

d'une hémorragie pour laquelle ſon mari m'envoya chercher ; je la trouvai dans un état affreux, le ſang lui ſortoit avec abondance, tant du nez que des gencives ſupérieures & inférieures ; elle avoit les gencives décharnées juſqu'à la racine, le palais & la langue remplis d'ulcères ; elle étoit couverte d'un pourpre violet avec une fiévre ardente & un grand mal de tête. Après lui avoir fait tous les remédes uſités en pareille occaſion, & voyant qu'elle périſſoit ſans pouvoir lui adminiſtrer les Sacremens, ce qui faiſoit beaucoup de peine à Mr. le Curé, je me déterminai à faire uſage de votre Poudre. La première priſe fit diſparoître les ſymptômes de mort, la ſeconde calma la fiévre, la troiſième, & quelques priſes que je lui fis prendre par le nez, diminuèrent un peu l'hémorragie, & lui firent rendre un dépôt conſidérable du cerveau. Enfin ſix priſes de ce précieux ſpécifique l'ont faite paſſer de la mort à la vie, & l'ont radicalement guérie, tant de ſa première maladie que de ſa dernière, &c. *Signé*, DE LA FOLLIE Père, Chirurgien. *A Belville ſur mer, par Dieppe haute Normandie, le 14 Décembre 1769.* Part. IX, page 102.

La guériſon parfaite & miraculeuſe que m'ont procuré vos Poudres, ne me permet pas de différer plus long-temps à vous en marquer ma juſte reconnoiſſance. Dans le mois de Mai 1768, j'ai été attaqué d'une hémorra-

gie qui m'a mis pluſieurs fois à deux doigts de la mort, j'ai perdu le ſang par le nez & par la bouche, & quelquefois en caille-bottes pendant l'eſpace de vingt mois, tantôt deux fois la ſemaine, tantôt tous les huit jours, ou tous les quinze jours, & le moins ſouvent tous les mois. Cette perte étoit ſi conſidérable, qu'elle a duré une fois ſans diſcontinuer pendant quarante heures, d'autres fois pendant trente heures, vingt-cinq heures, & le moins pendant dix heures. Les Médecins & les Chirurgiens ont épuiſé toute ſorte de remédes ſans pouvoir me guérir, j'ai reçu tous mes Sacremens. Mes amis me voyant abandonné & ſans eſpérance de guériſon, m'ont engagé à avoir recours à vos bonnes Poudres; j'en ai pris environ cinquante priſes pendant l'eſpace de huit mois, ſans prendre aucun autre remede. J'ai commencé au mois de Mars 1769, & à fur & à meſure que j'en faiſois uſage, j'y trouvois du ſoulagement; de façon qu'au bout de huit mois je me ſuis trouvé tout-à-fait guéri, & graces à votre Reméde, je jouis d'une bonne ſanté depuis près d'un an, & travaille comme auparavant, &c. *Signé*, GARDEMAND l'aîné. *Signé*, DELAUZON, Subdélégué, pour atteſter le détail & toutes les circonſtances de la maladie dudit ſieur Gardemand, & ſa parfaite guériſon. *Signé*, BALLU, Procureur Fiſcal, pour atteſter le même fait. *A Chauvigny*, *le* 25 *Mai* 1771. Part. X, page 67.

CHAPITRE XIII.

Des Douleurs, de l'Écoulement ſupprimé & des Éruptions rentrées, de l'Inanition des vaiſſeaux & de l'Atrophie.

§. I.

Des Douleurs.

LES DOULEURS attaquent toutes les parties du corps. Elles ſont ſouvent l'effet d'une maladie quelconque; une coupure, une piqûre, un coup, une chute, occaſionnent des douleurs plus ou moins vives, qui paſſent le plus ſouvent avec l'accident qui les cauſe; mais comme il peut arriver qu'on s'effraye, on agira alors prudemment de prendre une priſe du Reméde univerſel, qui évacuera les humeurs arrêtées, & préviendra les maladies qui en réſultent.

Si les douleurs, par contraire, procèdent de quelque maladie aigüe ou

chronique, on conſultera la maladie qui les produit, & l'on ſe conformera à ce que j'ai dit en la traitant. On y trouvera des exemples de guériſons de la maladie qui les occaſionne.

§. II.

Des Ecoulemens ſupprimés & des Eruptions rentrées.

Les Ecoulemens supprimés & les Eruptions rentrées ſont, ſans contredit, capables de produire les plus grands ravages & la mort même, ſi l'on néglige d'y remédier.

Perſonne n'ignore cette vérité, & l'on ſait parfaitement bien que la ſueur interceptée produit la pleuréſie & des douleurs rhumatiſmales; que les dartres ſuppurantes, la gale, les puſtules de la petite vérole, & généralement toutes les éruptions rentrées, doivent produire des maladies plus ou moins fâcheuſes, auxquelles on ne peut eſpérer de remédier qu'en éloignant promptement de la tête, de la poi-

trine & du bas ventre les humeurs rentrées.

Pour y parvenir, on ne peut rien faire de mieux que d'uſer d'un purgatif tel que le Reméde univerſel, qui, ſe mêlant avec le ſang en forme de chyle, le met en état de pénétrer dans tous les viſcères deſtinés à la filtration des humeurs, de les déſobſtruer, & de faciliter, par iceux & par la voie naturelle des ſelles, la ſortie des humeurs, des écoulemens ſupprimés & des éruptions rentrées, ainſi qu'on le verra dans les Chapitres qui les concernent.

GUERISONS

Des Ecoulemens ſupprimés & des Eruptions rentrées.

MA Sœur, après avoir ſouffert tout ce qu'on peut ſouffrir jour & nuit pendant environ ſoixante & dix jours d'un dépôt dans l'aine, venu d'une ſuppreſſion de vidanges après ſes couches, ne pouvant pas ſe ſoutenir la veille, ni faire un pas ſans le ſecours de deux perſonnes, clouée continuellement ſur un lit, en prit une priſe qui la fit aller environ ſoixante fois, ſe trouva aſſez bien vers les

onze heures du matin pour ſe promener ſeule & ſans aide qu'une canne; & l'après-midi vers les ſept heures du ſoir elle marcha ſans canne, tracaſſant même continuellement dans ſa chambre. Cette ſeule priſe évacua totalement le dépôt, & elle ne s'en eſt pas reſſentie depuis, &c. *Signé*, BOLOGNE, Secrétaire du Roi. *A Angouleme*, ce 19 *Mai* 1766. Part. VI, page 213.

Aimar Bourgés, du Village de la Sudrie en ma Paroiſſe, âgé d'environ vingt-trois ans, reſta malade en 1760 environ ſix mois d'une gale rentrée: il avoit uſé toute ſorte de remédes, deux Médecins, un Chirurgien, & un Apoticaire l'avoient condamné à la mort, plus de reſſource, diſoient-ils: en effet, il paroiſſoit ſi mal que je n'en attendois rien, je lui dis même qn'il étoit bien douteux que votre Reméde, qu'il me demandoit avec empreſſement, le guérit: cependant ſur ſes inſtances, je le lui baillai en l'avertiſſant des révolutions qui arrivent quelquefois, & qu'ainſi s'il ne vouloit pas le continuer, il ne falloit pas le commencer: il me promit tout, il commença la première priſe un ſamedi, elle paſſa au mieux, mais il fut mourant: on m'appela pour le confeſſer la nuit du Dimanche, j'y fus de grand matin, je le badina, je le fis rire; & après l'avoir raſſuré, on lui prépara ledit Reméde pendant que je le confeſſa, il le prit: le Reméde agit très-bien, & la

gale commença à reparoître. Il ſe repurgea le lundi, le jour même il fut farci de gale; il s'écorchoit à force de gratter, & la gale ſéchoit en même temps. Il prit une quatrième priſe le mardi, & il vint de ſon pied entendre la ſainte Meſſe le Dimanche, ce qu'il n'avoit fait, ni pu faire depuis trois ou quatre mois: enfin il prit une cinquième priſe le lundi ſuivant qui le guérit entièrement, &c. *Signé*, MATURIÉ, Curé, *A Cavaniac haut Quercy près Turenne*, *le* 8 *Novembre* 1765. Part. VI, page 100.

Marie Chalifour, veuve de feu Jacques Tincher, mon premier ſacriſtain, après avoir perdu ſon mari, ſe trouva réduite à gagner ſa vie en allant à ſa journée & à d'autres petits travaux. Elle étoit attaquée depuis cinq ans, à la ſuite d'une couche douloureuſe, d'un abcès qui fluoit continuellement, & qui lui ôtoit toutes ſes forces. Cet écoulement s'arrêta & la réduiſit à la dernière extrémité: dans ces circonſtances on m'appela pour lui adminiſtrer les Sacremens, elle étoit devenue toute enflée, ne pouvant plus ſe remuer dans ſon lit. Je lui propoſai de la purger avec le Reméde univerſel: elle réſiſta beaucoup, ayant un dégoût inſupportable pour tout ce qui ſe nommoit médecine; enfin, le mal augmentant, elle ſe détermina. Je lui en préparai une priſe qui ne fit qu'un léger effet; trois heures après on lui en donna

une autre qui lui fit évacuer une abondance d'humeurs d'une puanteur inſupportable, dès le ſoir elle commença à ſe lever ſur ſon ſéant dans ſon lit. Son enflure diminua le lendemain conſidérablement, & l'abcès commença à fluer comme il faiſoit avant cette dernière maladie. Elle ſe repurgea encore trois fois, & elle devint ſous huit jours en état de travailler. Peu de temps après je la louai pour ma ſervante, elle paroiſſoit être d'une ſolide ſanté : elle diſoit que l'humeur qui avoit pris ſon chemin étoit ſa conſervation, & qu'elle ſe porteroit bien tant qu'elle auroit ſon cours. Au commencement du mois de Juillet dernier, toute la chair lui devint noire comme ſi elle avoit été univerſellement gangrenée, la bouche d'une puanteur inſupportable, les gencives toutes ulcérées, une fiévre continue lente ſe mit de la partie; il ſe forma dans le côté de la machoire ſupérieure un trou en dedans de la bouche à contenir le pouce, des douleurs qui la faiſoient crier à haut cri jour & nuit, & la rendoient un ſujet de compaſſion à tous ceux qui la voyoient. Si ſon averſion pour tout ce qui s'appelle reméde ne l'avoit pas faite trop différer, elle ſe ſeroit guérie plus promptement, mais je ne pus la perſuader que lorſqu'elle ſe vit à la porte de la mort. Elle voulut ſe faire ſaigner une fois, les douleurs augmentèrent douze heures après ſi violemment, que tous ceux qui l'aſſiſtoient dans ſa maladie en déſeſpéroient. Elle ſe dé-

cida enfin de prendre le Reméde univerſel, tant que je voudrois lui en donner : en huit jours je la purgeai ſept fois. Les trois premières priſes ne parurent faire aucun effet, les quatre ſuivantes lui firent faire quelques évacuations par le bas, mais en très-petite quantité ; il lui ſurvint le ſeptième jour un débondement par la bouche ſans aucun effort. Elle rendit, ſans exagération pendant trois ſemaines, au moins dix bouteilles de ſanie & ſang pourri par la bouche. On ne peut exprimer la quantité de linge qu'elle a mouillé par cette ſalivation continuelle pendant tout ce temps. Je l'ai purgée toujours avec le Reméde univerſel ſix fois par ſemaine, la fiévre n'a cédé qu'au bout de vingt & un jour. Lui voyant encore quelques tâches noires ſur les bras, & l'ulcère de ſa bouche n'être point guéri, j'ai continué deux mois entiers à la purger deux ou trois fois par ſemaine ; l'humeur a quelquefois deſcendu, & l'a tellement reſſerrée qu'elle ne pouvoit aucunement évacuer par en bas : alors je lui ai fait ſervir quelques lavemens préparés avec une priſe du Reméde qui l'ont incontinent debarraſſée, enſuite le lendemain je l'ai purgée. Il eſt vrai que je lui ai fourni de bons alimens pendant ce temps, autant qu'il a été poſſible de conſerver de la viande de boucherie dans les grandes chaleurs ; dans bien des jours elle n'a pris que des bouillons maigres, ne pouvant lui en procurer d'autres : elle a été ſur

pied au bout de deux mois. Si elle n'avoit pas refuſé de continuer encore quelques jours le Remède, elle auroit été plus promptement rétablie ; mais une répugnance qu'elle s'étoit formée la fit différer près d'un mois ſans en prendre, ce qui lui laiſſa encore quelques levains de ſes premières corruptions qui empêchoient l'entière guériſon de la plaie qu'elle avoit dans la bouche. Je commençai à la purger deux fois par ſemaine dans le mois d'Octobre ; au commencement du mois de Novembre elle a été radicalement guérie, ſa peau eſt devenue comme celle d'un enfant, ſon ulcère de la bouche entièrement guéri, le ſommeil & le bon appétit lui ont été rendus ; enfin, elle ſe porte aujourd'hui auſſi bien que dans ſa brillante jeuneſſe, quoiqu'âgée de cinquante & un ans. Elle ne ſent plus aucune douleur, & plus d'écoulement d'abcès depuis plus de ſix mois, de façon qu'elle a été guérie tout à la fois du ſcorbut le plus violent, d'un abcès invétéré, & d'un cancer dans la bouche, &c. *Signé*, PINEAU, Prêtre Curé. *A Migné, par Argenton en Berry ſur Creuſe, le* 10 *Mai* 1765. Part. V, page 104.

Deux Payſans très-pauvres, dont l'un étoit hydropique, a été radicalement guéri par une ſeule priſe du Remède univerſel ; & l'autre étant couvert d'une petite vérole, eut l'imprudence de ſe lever & de ſortir dans la cam-

pagne; la petite vérole rentra totalement, à quoi ſe joignit une fiévre des plus violentes: deux priſes lui firent reparoître la petite vérole, & calmèrent ſi bien ſa fiévre, que peu de temps après, il fut en état de venir travailler pour moi. Je ne finirois pas, ſi je voulois vous faire part de tous les effets merveilleux que vos Poudres ont opérés, &c. *Signé*, LAGRANGE, ci-devant Brigadier des Gardes du Roi, Chevalier de Saint Louis. *A Puymirol par Laſpeyres, le* 28 *Janvier* 1771. Part. X, page 20.

§. III.

De l'Inanition des vaiſſeaux, & de l'Atrophie.

L'INANITION DES VAISSEAUX & L'ATROPHIE procèdent toujours d'une grande maigreur, occaſionnée par la perte de la ſemence & des eſprits animaux.

Si cette maigreur vient du libertinage ou de quelque paſſion déréglée de l'ame, on tenteroit inutilement de faire des remédes; ce n'eſt qu'en ſe privant de tout ce qu'on reconnoît pouvoir produire la maladie, qu'on peut eſpérer de s'en délivrer. Il ſera prudent de ſe

purger une fois le mois, pour débarraſſer l'eſtomac & faciliter la digeſtion des bons alimens dont il faut uſer ſelon ſon appétit, ſans trop le ſatisfaire.

Le lait de vache & d'âneſſe conviennent dans cette maladie, en obſervant de ſe purger, au moins tous les quinze jours: ſi on éprouve des renvois aigres, il faut de ſuite abandonner l'uſage du lait, & ſe purger une ou deux fois, ſelon le beſoin.

Si l'atrophie ou la conſomption procèdent de quelque maladie chronique, telle que la phthiſie, la vérole, le ſcorbut & autres, on ne doit eſpérer de s'en délivrer qu'en guériſſant de la maladie qui en eſt la cauſe. C'eſt pourquoi on conſultera les Chapitres qui traitent la maladie qui produit l'atrophie.

L'inanition des vaiſſeaux, l'atrophie, le maraſme, la grande maigreur, & la conſomption, ſont des ſymptômes de la phthiſie, dont je traiterai dans le Chap. II. du Livre III, où l'on trouvera les guériſons de cette maladie.

CHAPITRE XIV.

De la Vérole, du Scorbut, des Écrouelles, de l'Ulcère, & de la Fiſtule.

§. I.

De la Vérole.

LA VÉROLE, qui eſt pour l'ordinaire la ſuite d'un commerce impur, ſe manifeſte par l'inflammation & la tumeur au prépuce; par l'ardeur d'urine, les bubons aux aines, la gonorrhée, les puſtules à la verge & ailleurs, les ulcères chancreux & calleux; les nodus, les verrues, les taches rouges, l'inflammation des teſticules, l'enrouement, le relâchement de la luette avec éroſion, le tintement d'oreille, la ſurdité, l'aveuglement, & par bien d'autres ſymptômes qui ne ſont qu'une ſuite du virus vérolique dont les humeurs ſont infectées.

Ce virus eſt une eſpèce de venin qui, pour l'ordinaire, ſe manifeſte ſur les

parties qu'il touche, & qui produit des ſymptômes plus ou moins mauvais, ſelon le degré de ſa malignité.

Il arrive, mais très-rarement, que ce virus, dont l'âcreté n'aura pas été aſſez grande pour donner des marques extérieures de ſon venin, vicie les humeurs en circulant avec le ſang; ces mêmes humeurs produiſent enſuite ſur les parties où elles ſont dépoſées, certains ſymptômes de maladie qui feront ſouvent prendre le change au Médecin, quand il n'aura pas l'attention de queſtionner ſon malade, pour s'aſſurer de la vraie cauſe de la maladie.

Les maladies vénériennes ſont d'autant plus difficiles à guérir, que la plûpart de ceux qui en ſont atteints n'oſent les déclarer. Pluſieurs s'adreſſent à des perſonnes qui arrêtent, par des remédes extérieurs, les effets viſibles de la maladie, comme l'écoulement, &c. ce qui fait retrograder le venin, qui, en circulant avec les humeurs, les vicie, & produit toutes les maladies qui en réſultent. On les préviendra, ſi, dès

l'inſtant qu'on ſera atteint, ou qu'on croira pouvoir être atteint du virus vérolique, on uſe du Reméde univerſel, avec des intervalles plus ou moins grands, juſqu'à ce que, par la ceſſation des ſymptômes de la maladie, on ſoit aſſuré d'avoir détruit le virus vérolique qui les produit.

Le mercure, qu'on a cru être le ſeul reméde ſpécifique contre le virus vérolique, étant mal adminiſtré, produit ſouvent des effets funeſtes; il fixe quelquefois chez pluſieurs le virus vérolique; alors il eſt plus difficile à guérir que dans ſon principe. On ne riſquera rien, & on agira prudemment de préférer au mercure le Reméde univerſel, qui, ſans jamais nuire, purifie, dans tous les cas poſſibles, la maſſe des humeurs de tout levain vérolique.

GUERISONS

De la Vérole.

Le 10 Décembre 1759, je commençai à traiter une femme, âgée de vingt-quatre ans, qui avoit la vérole; il y avoit plus de ſix mois qu'elle ne dormoit ni jour ni nuit: cha-

que fois qu'elle ſe mettoit ſur ſon pot de chambre pour pouſſer ſes excrémens, elle faiſoit des cris qu'on entendoit de loin, & le plus ſouvent elle ne rendoit aucune matière fécale : cette femme, aprés de grandes ſouffrances, tomboit par terre ſans connoiſſance, le corps couvert de ſueur : ſes voiſines venoient ſouvent à ſes cris, & la mettoient dans ſon lit, où elle reſtoit ſans connoiſſance au moins un quart d'heure. Elle avoit un gros condylome à la marge du fondement fort douloureux, tout le tour de l'anus ulcéré & crévaſſé, ce qui lui occaſionnoit des douleurs inſupportables lorſqu'elle ſe préſentoit ſur le ſiége, trois chancres auſſi très-douloureux aux parties naturelles : tous ces attributs de la vérole lui occaſionnoient les ſymptômes les plus fâcheux. Mes premières vues furent d'abord de la préparer aux frictions mercurielles ; mais ſon indigence ne lui permettant pas de ſe procurer des bains chauds faits avec de l'eau de rivière, dont elle étoit trop éloignée, un Eccléſiaſtique, autant recommandable par ſa piété que par les aumônes qu'il verſe fréquemment dans le ſein des pauvres, paya une partie des Poudres, & je fournis le ſurplus *gratis* de ce qui lui en falloit. Je lui en fis prendre dix-huit jours de ſuite, au ſeptième elle dormit toute la nuit ſans s'éveiller. Il ſe paſſa pluſieurs nuits qu'elle ne repoſoit que trois ou quatre heures ; mais qu'elle ſe trouvoit heureuſe après un auſſi long-temps qu'elle avoit perdu l'u-

ſage de dormir, & qu'une réconciliation de repos qu'elle prenoit toutes les nuits pendant ſon traitement lui ſembloit doux ! Enfin elle a guéri radicalement en quarante-cinq jours, quoique dans le temps le plus froid de l'hiver, & depuis elle n'a pas ceſſé de travailler à ſon ouvrage ordinaire. Elle a eu trois groſſeſſes depuis ſa guériſon, je l'ai ſaignée dans toutes les trois, & elle a toujours accouché à terme & heureuſement d'enfans vivants & bien portants, &c. *Signé*, Piat, Maître en Chirurgie. *A Alençon, en baſſe Normandie, le 14 Novembre 1765.* Part. VI, page 118.

Tous ceux qui ont lu & qui liſent vos volumes ont pris ſur ma parole, & prennent votre Poudre avec une entière confiance ; je n'en ai reçu que de la joie & de la ſatisfaction par les remercîmens infinis qu'on m'en fait tous les jours. Elle a ſi bien opéré ſur cet Officier dont je vous marquai, Monſieur, la maladie en Juin dernier, qu'il ſe trouve parfaitement guéri, quoique chacun, & lui-même, ait déſeſpéré de ſa guériſon. Il dit ne s'être jamais ſi bien porté, & n'avoir jamais eu un ſemblable appétit, il dort huit heures de ſuite, il va à la chaſſe, & fait avec facilité tous les exercices les plus fatigants, quoiqu'il ſoit âgé de cinquante-deux ans ; je l'ai produit devant toute la compagnie qui lui a fait mille queſtions. Il a été guéri, avec quatre-vingt priſes, d'une vérole invétérée depuis

vingt-quatre ans, & d'une rétention d'urine qui le mettoit tous les jours dans le dernier déſeſpoir par l'excès des douleurs; maintenant il fait toutes ſes fonctions comme un jeune homme de vingt ans; il en eſt auſſi pénétré de la plus vive reconnoiſſance, car il raconte à tout le monde ſa maladie & ſa miraculeuſe guériſon opérée par votre admirable Poudre, &c. *Signé*, DE TALLANGE, Commandant en chef des Forteresſes pour Sa Majeſté Impériale Royale Apoſtolique en Tirol. *A Scharnitz, ce* 13 *Décembre* 1766. Part. VI, page 294.

Un Bourgeois à Nontron-Majeur, abandonné de la Faculté, après deux ou trois ans de remédes différens, vient d'être radicalement guéri d'une complication d'un virus vérolique par quarante priſes. De ſquelette qu'il étoit, il eſt gras & dodu, &c. *Signé*, ROY, Chirurgien-Juré & Accoucheur. *Au Château de la Rouſſelière Paroiſſe de Beauſſac en Perigord par Thiviers & Nontron, le* 30 *Novembre* 1772. Part. XI, page 127.

Si j'ai différé juſqu'à préſent de vous faire part de deux guériſons importantes opérées par votre Remède en 1770, c'eſt que j'étois bien aiſe de les voir confirmer par le temps & par l'expérience. Je vais parler d'une hydropiſie de poitrine & d'une maladie vénérienne. Une femme nommée Allegre étoit atteinte

atteinte de la première, ou du moins, deux de mes confrères & votre ſerviteur la caractériſoient ainſi, car on ne peut être aſſuré de l'hydropiſie de poitrine que par la paracentèſe ou l'ouverture des cadavres. Dix-ſept priſes de votre Poudre ont entièrement rétabli la ſanté de cette pauvre femme. Les enflures, la ſuffocation, les veilles & la toux qui ſembloient devoir bientôt terminer ſa vie, n'ont plus reparu.

La ſeconde infeſtoit un jeune homme de l'âge de dix-huit ans. Je ne le nomme point; car, comme vous ſavez, nous avons fait ſerment *turpia non detegere*. Il avoit été préſenté à un de nos anciens Chirurgiens qui n'oſa lui promettre guériſon. Deux bubons aux aînes, un ulcère au gland, des verrues, des condylomes autour de l'anus le mettoient hors d'état de s'aſſeoir. Le viſage n'étoit pas exempt des effets de cette cruelle maladie. Les ailes du nez étoient couvertes de puſtules, qui ne cédèrent qu'avec les autres ſymptômes. Dans cet état on reſolut de faire uſage de votre Remède. Le jeune homme en avoit déjà pris cent priſes, & on ne voyoit encore aucune marque de guériſon. Je propoſai de joindre à votre Remède une tiſanne antivénérienne, on ne le voulut point : j'ajoutai alors, que puiſque le malade, dont le tempérament étoit des plus robuſtes, ſembloit s'être accoutumé au Remède, il falloit doubler la doſe. Trente-ſix ou quarante priſes ainſi préparées, qu'il

prit journellement, le délivrèrent de tous ſes maux. Il s'eſt toujours bien porté dans la ſuite. Ces deux époques ſe ſont paſſées ſous les yeux de celui qui a l'honneur d'être, &c. *Signé*, MOURET, Médecin. *A Aix en Provence*, *le* 2 *Avril* 1774. Part. XII, page 164.

§. II.

Du Scorbut.

LE SCORBUT ſe manifeſte par des taches rouges ou pourprées; par une démangeaiſon à la bouche; des ulcères aux gencives avec effuſion de ſang; ébranlement & noirceur des dents; puanteur d'haleine; un pouls toujours inégal; des douleurs vagues, des tumeurs de différent caractère; des ulcères malins; la carie, un amaigriſſement univerſel, & par bien d'autres maladies qui proviennent toutes du défaut de filtration des humeurs qui, étant arrêtées, peuvent, par leur ſéjour & par leur épaiſſiſſement dans les différentes parties du corps, produire toutes les maladies enſemble; c'eſt à ce tiſſu de maladies qu'on a donné le nom de *ſcorbut.*

Mais comme les principaux ſymptômes du ſcorbut ſe manifeſtent pour l'ordinaire par l'éroſion des gencives, par les taches livides de la peau, on doit conclure que cette maladie eſt ſurtout produite par le défaut de filtration de la bile qui, dépoſée çà & là, y forme, par ſon ſéjour, des taches livides, & par ſon âcreté, l'éroſion des gencives, les ulcères, & autres ſymptômes qui naiſſent de la négligence à remédier au mal dès ſon origine.

Que le ſcorbut ne reconnoiſſe pour cauſe qu'un ſimple dérangement dans la filtration de la bile; ou qu'étant une maladie ancienne il annonce un dérangement total dans la filtration des humeurs & le dépériſſement qui ne peut que s'enſuivre, on comprend ſans peine que l'on doit toujours ſe hâter de donner la fuite aux humeurs arrêtées, & de détruire les obſtructions & mauvais levains qui en ſont la cauſe.

Les quatre exemples de guériſons cités à la fin de ce Paragraphe, ne permettent pas de douter que le Remède uni-

verſel peut, mieux que tout autre, purifier les humeurs du levain ſcorbutique.

Il faut donc, pour prévenir les progrès du ſcorbut & en tarir la ſource autant qu'il ſera poſſible, prendre une priſe du Remède univerſel, tous les deux jours pendant trois mois, & enſuite une priſe tous les trois jours pendant cinq mois; il faut continuer l'uſage du même Remède tous les cinq ou tous les huit jours, juſqu'à ce que les ſymptômes qui caractériſent la maladie ſoient entièrement diſſipés.

Rien n'empêche d'uſer du lait, en obſervant de ſe purger au moins une fois tous les huit jours.

On peut également uſer des tiſannes de creſſon, de cocléaria & autres au goût du malade, afin de le porter à boire ſouvent pour délayer, diſſoudre & faciliter la ſortie de la bile âcre, maligne, corroſive, qui produit pour l'ordinaire les taches & les ulcères ſcorbutiques.

Guérisons

Du Scorbut.

Vous n'ignorez pas, Monſieur, que Madame d'Accarrette de Saint-Jean-de-Luz, dont on vous avoit écrit, il y a environ quatre ans, la maladie, étoit preſque pourrie d'un ſcorbut dont elle étoit travaillée, malgré toutes les dépenſes & conſultations qu'elle en fit faire pendant tout ce temps-là: elle fut guérie fort bien avec cent trente ou cent quarante priſes du Reméde univerſel qu'elle prit dans l'eſpace de ſept à huit mois. Il faut vous dire qu'en prenant votre Reméde, elle devint toute monſtrueuſe extérieurement; elle paroiſſoit toute lépreuſe; il n'y avoit preſque aucune partie de ſon corps qui ne fût couverte de cette eſpèce de lèpre: elle avoit une puanteur inſupportable: on la croyoit, avec bien de fondement, perdue. Malgré tous ces veſtiges, qui paroiſſoient être mortels, la confiance qu'elle & ſa famille avoient, & continuent d'avoir dans votre ſurexcellent Reméde, elle eut la conſtance de le continuer; auſſi elle eut la ſatisfaction, ainſi que ſa chère famille, de la voir délivrée de ſa maladie, toute fraîche & avec de belles couleurs. Cette cure fit un très-grand bruit, on en parle encore, & cela eſt d'autant plus prodigieux, qu'elle eſt âgée d'environ 64 ou 65 ans, &c. *Signé*, Haraneder, Prêtre. *A Urrugne, près Saint-Jean-de-Luz,*

Diocèſe de Bayonne, *le 26 Mai* 1762. Part. II, page 327.

Le nommé Jean Toullan, âgé de vingt-deux ans, attaqué d'une jauniſſe & d'un virus ſcorbutique répandu dans toutes les parties du corps qui l'avoit mis hors d'état de pouvoir branler ni bras ni jambes, je lui ai fait prendre vingt priſes de votre Reméde univerſel qui l'ont radicalement guéri, &c. *Signé*, DUBOIS, Maître en Chirurgie juré. *A Concarneau en Baſſe Bretagne*, *le* 24 *Août* 1765. Part. VI, page 37.

Je viens de tirer d'affaire, au moyen de dix-neuf priſes, un Nègre nouveau, qui, ſortant du navire, arriva chez moi pris du plus violent ſcorbut deſſus les parties, la verge prodigieuſement enſlée & tranſparente, & tout le corps de même. Depuis un mois il ſe porte à merveille, point de rechute. Bon Dieu! qu'il crève de Nègres nouveaux de cette maladie! il eſt inconcevable la corruption qu'ils ont dans le corps, & celle que votre Poudre a fait évacuer au mien, &c. *Signé*, P. LARRAT, habitant Cafeyier, ancien Officier de Cavalerie. *A Lacul de Samedi*, *quartier Dauphin*, *dépendance du Cap Saint-Domingue*, *le* 30 *Avril* 1766. Part. VI, page 205.

Mr. le Comte de.... Faubourg St. Germain, ayant le ſcorbut dans la bouche pro-

venant par une coulante vérolique depuis ſix années, ſouffrant par toutes les jointures du corps, inſomnie, point d'appétit, laſſitude continuelle, ayant été manqué par la caſſerole, quatre-vingt-huit priſes du Reméde univerſel l'ont guéri radicalement, &c. *Signé*, LATY, Chirurgien Herniſte, reçu à l'Académie de Chirurgie de Paris, rue du Figuier quartier S. Paul. *A Paris*, *le 17 Décembre* 1767. Part. VII, page 261.

§. III.

Des Ecrouelles.

LES ECROUELLES OU HUMEURS FROIDES ſe manifeſtent par des tumeurs qui attaquent toutes les parties du corps, même les os, qu'elles gonflent & carient.

Ces tumeurs ſont le plus ſouvent fixes & immobiles; elles s'enflamment & ſuppurent difficilement; les ulcères qui en réſultent ſont preſque cancéreux, leurs bords ſont calleux, douloureux, & quelquefois fiſtuleux.

Ces tumeurs froides procèdent de l'épaiſſiſſement & de l'adhérence des humeurs non filtrées & arrêtées, par la

mauvaiſe qualité des eaux & des alimens, par le mauvais lait d'une nourrice, par un virus vérolique négligé dans le père du ſcrofuleux, &c.

Les aſtringens ſont d'autant plus dangereux, qu'en fermant les plaies ils empêchent la ſortie du virus ſcrofuleux, qui, venant à ſe porter dans la tête ou dans la poitrine, peut occaſionner la mort du malade.

Pour prévenir le progrès des écrouelles, & pour en tarir la ſource, autant qu'il eſt poſſible, on doit donner la fuite aux humeurs non filtrées & arrêtées, & déſobſtruer inſenſiblement les viſcères qui doivent les filtrer.

Les exemples cités à la fin de ce Paragraphe, démontrent que le Remède univerſel peut, mieux que tout autre, ſans en excepter le mercure, purifier les humeurs & déſobſtruer les viſcères du virus ſcrofuleux.

Il faut donc, à l'exemple des perſonnes citées ci-après, & de tant d'autres qui ont eu le bonheur de guérir des écrouelles par l'uſage du Reméde

univerſel, en prendre une priſe, de trois jours l'un pendant cinq mois, & enſuite une priſe tous les huit jours, juſqu'à ce que les glandes, les tumeurs & les plaies ſcrofuleuſes ſoient entièrement diſſipées.

GUÉRISONS

Des Ecrouelles.

VOtre Poudre, Monſieur, vient de faire un miracle, en guériſſant une petite fille de huit ans, attaquée des humeurs froides, depuis l'âge de deux ans. J'avois fait à ma chère enfant tous les remédes poſſibles. L'uſage du lait d'âneſſe, la panacée, les bouillons de ſerpens, des purgations tous les mois; mais tous ces remédes n'avoient eu aucun effet. Ma chère fille avoit ſept à huit trous à la jambe, la main & le bras du même côté attaqués. Voyant qu'il n'y avoit point d'amendement à ſes maux, je pris le parti de l'envoyer changer d'air dans le Vivarais auprès de ma belle ſœur. Votre Poudre eſt là fort en vogue, & ma belle-ſœur ayant vu par expérience qu'elle étoit bonne, lui en a fait prendre depuis cinq mois, & ſes maux ont été de mieux en mienx juſqu'à l'entière guériſon, &c. *Signée* VENDARGUES LABAULME. *A Niſmes, le* 12 *Novembre* 1744. Part. I, page 54.

Au commencement du Carême de l'année 1764, paſſant au haut de la poiſſonnerie, je m'arrêtai à la boutique d'un Tanneur, nommé Deſmazures, pour lui demander des nouvelles d'une de ſes petites filles, âgée de .... pour laquelle j'avois déjà été conſulté, & qui avoit des ulcères aux parotides, dont la ſuppuration ne laiſſoit aucun doute ſur la nature du ſcrofule. Sur ce qu'il me dit, qu'ayant été déclarée incurable par la Faculté, elle étoit entrée depuis quelque temps, à la faveur de certaines protections, dans l'Hôpital deſtiné pour ces ſortes de maladies, je l'engageai à la faire revenir, par la promeſſe que je lui fis de la guérir & de lui donner les remédes *gratis*, s'il vouloit lui fournir les nourritures que je preſcrirois. Je lui ai tenu parole; de manière qu'une des fêtes de Pâques, cette pauvre fille étant allée voir les Supérieures de la maiſon où elle étoit auparavant, leur dit qu'un cautère volant qu'on lui avoit appliqué à la nuque du col avoit été guéri en quinze jours, & que ſes plaies ſe deſſéchoient journellement à la faveur d'une priſe par jour des Poudres de Mr. Ailhaud. Enfin au moyen de cinquante priſes ou environ, les plaies ſe ſont trouvées parfaitement cicatriſées, & les duretés fondues; de ſorte que la fille ſe porte au mieux, & rend ſes ſervices à ſes père & mère, qui n'avoient nullement lieu de s'en flatter ſans mes ſoins dans l'adminiſtration

du merveilleux ſpécifique, &c. *Signé*, DE CHEVY, Médecin & Chirurgien penſionnaire des Etats de Bretagne. *A Rennes en Bretagne, le 29 Décembre 1765.* Part. VI, page 146.

Pierre Guillou, âgé de 25 ans, du village de Tragat Paroiſſe de Bouci, a été guéri, au moyen de dix priſes, d'une humeur ſcrofuleuſe qui le rongeoit depuis dix ans, &c. *Signé*, BOUQUET, Maître Chirurgien. *A Aglan près Sarlat en Perigord, le 25 Juin 1771.* Part. X, page 97.

Vos charités & mes ſoins ont été couronnés du plus heureux ſuccès. La petite fille de huit ans, atteinte de maladie ſcrofuleuſe, qui eut l'honneur de vous être préſentée ce mois de Juin dernier, & à qui vous avez bien voulu faire la charité de votre Reméde, eſt parfaitement guérie. Elle a pris au-delà de cent-cinquante priſes de ce Reméde. Je l'ai ſuivie exactement; je diminuois, & j'augmentois la doſe lorſqu'il me paroiſſoit néceſſaire. Le bras & l'avant-bras qui étoient fort enflés & couverts de plaies, commencèrent peu à peu à ſe déſenfler, & les plaies à ſuppurer moins; enfin le quatrième mois, elles ceſsèrent de ſuppurer, & ſe cicatrisèrent: on ne voit plus aujourd'hui aucune marque de cette maladie. Les parens de cette pauvre fille m'ont chargé de vous préſenter leurs remercîmens; ils vous comblent de bénédictions. Ils l'ont préſentée à

Mrs. les Recteurs de l'Hôpital de la Miſéricorde, qui lui avoient fait fournir tous les autres ſecours néceſſaires. Ces Meſſieurs ont été autant ſurpris que charmés d'une pareille guériſon; ils m'ont prié depuis peu de me charger d'un jeune enfant affligé de cette même maladie : il a demeuré plus de deux ans entre les mains des gens de l'Art; il a plus de trente plaies ſur ſon corps, le viſage & les yeux n'en ſont pas exempts : il avoit perdu la vue depuis environ un mois. Après avoir pris vingt priſes de votre Poudre, il a commencé à revoir les objets; il va maintenant ſans guide dans toutes les rues, les plaies prennent un meilleur aſpect, & j'eſpère qu'avec l'aide de Dieu nous le guérirons auſſi, &c. *Signé*, MOURET, Médecin. *A Aix, le* 16 *Décembre* 1772. Part. XI, page 140.

§. IV.

De l'Ulcère & de la Fiſtule.

L'ULCERE & la FISTULE ne diffèrent qu'en ce que la fiſtule eſt un ulcère ſinueux & caverneux. Elle conſiſte aux ſinus que la mauvaiſe qualité du pus creuſe dans l'ulcère, ce qui demande preſque toujours la main du Chirurgien, pour faire des injections convenables dans les ſinuoſités de la fiſtule.

Les Ulceres, ſurtout les fiſtuleux, demandent d'être dégorgés par la ſuppuration.

Il eſt toujours dangereux de cicatriſer un ulcère; il faut en entretenir la ſuppuration, par l'application de l'onguent dont on trouvera la recette à la fin du Chapitre XIX. de ce Livre.

La cicatriſation ſe fera d'elle-même, malgré l'application de l'onguent, lorſque, par le fréquent uſage du Reméde univerſel, l'humeur phlegmoneuſe ſaline âcre qui produit l'ulcère ſera tarie: il ſera bien de continuer d'appliquer ledit onguent pendant deux mois ſur l'ulcère cicatriſé, afin de ramolir la calloſité de la cicatrice.

On tarira, autant qu'il ſera poſſible, la ſource interne des ulcères & des fiſtules par un purgatif, tel que le Reméde univerſel, dont on prendra une priſe tous les cinq jours pendant deux mois; on continuera d'en prendre une priſe tous les huit jours, juſqu'à ce que l'ulcère ſoit cicatriſé.

LES ULCERES ET FISTULES qui procèdent de certaines maladies chroniques, telles que la vérole, le ſcorbut, les écrouelles & autres, demandent le traitement de la maladie qui les produit.

GUÉRISONS

Des Ulcères.

IL y a une femme âgée de trente-ſept ans, attaquée d'une rétention d'urine avec ardeur, qui faiſoit l'urine toute ſanguinolente & beaucoup d'inflammation a la veſſie. Après avoir fait tous les remédes que les Médecins de Rodez & de Milhaud lui avoient ordonné, que je lui fis prendre, je lui exécuta toutes ces ordonnances ſans aucun ſoulagement. Après un an, il lui ſurvint un ulcère à la matrice qu'elle garda plus d'un an; elle étoit devenue comme un ſquelette; & voyant que tous les remédes lui étoient inutiles, je lui conſeillai de prendre votre Poudre, que c'étoit le ſeul reméde qui pouvoit la guérir, qu'autrement elle étoit perdue ſans reſſource. Naturellement je ne ſuis pas flatteur, je lui fis voir votre Livre; je les avois faites prendre à d'autres qui s'en étoient bien trouvés: elle me diſoit que c'étoit comme un almanach, qu'il n'en ſeroit ni plus ni moins, qu'elle étoit perdue. A la fin elle ſe détermina, & au moyen de trente

priſes elle eſt radicalement guérie & prête à accoucher, après en avoir fait neuf à dix groſſe & graſſe : c'eſt la femme de Pierre Foulquier, Payſan du Village de Trebons, Paroiſſe de Curan, Diocèſe de Rodez, à trois lieues de Rodez, &c. *Signé*, LACROIX, Chirurgien juré. *A Saleſcurant*, *le* 20 *Juillet* 1760. Part. II, page 175.

La femme de Michel Brucre, de la Paroiſſe de Verneuil, étant dans un temps critique, la perte de ſes purgations lunaires, avoit en outre un ulcère très-vieux à la malléole interne, où il y avoit ſix trous; quinze priſes du Reméde univerſel l'ont entièrement guérie, &c. *Signé*, C. DAUBANTON, Maître Chirurgien. *A Verneuil en Anjou*, *le* 12 *Juillet* 1771. Part. X, page 107.

Il y a environ quatre ans que j'eus l'honneur de vous écrire & vous demander vos conſeils pour des ulcères aux jambes qui ne pouvoient guérir, quoique je les fiſſe panſer une fois par jour par un bon Chirurgien : les plaies augmentoient toujours, & il s'en formoit des nouvelles, quoiqu'on m'eût fait des cautères au-deſſus. Vous eûtes la bonté de me marquer comment je devois me ſervir de votre Poudre : j'ai exécuté votre Ordonnance, & j'abandonnai les cautères; mes plaies & ulcères ſe ſont taris, & les chairs ſont bien repriſes, graces à vos Poudres. J'en prends encore une

priſe tous les mois & je me porte bien depuis trois ans, &c. *Signé*, DU MENMEUR, Capitaine de Bataillon Infanterie, Garde-côte. *A Leſneven en baſſe Bretagne, le 27 Février 1773.* Part. XI, page 188.

GUÉRISONS

De la Fiſtule.

APrès la campagne de 1747, je fus ſurpris d'une maladie ſi conſidérable que malgré tous les remédes ordinaires de la Médecine il me reſta & pituite & mal d'eſtomac cruel & violent pendant près de dix années.

En 1756. outre mes infirmités redoublées, une bile répandue, les hémorroïdes, la fiévre & un anéantiſſement général s'emparèrent de moi. Le flux des hémorroïdes ſupprimé, elles devinrent plus groſſes qu'un gros œuf avec inflammation, épreintes, douleurs inſupportables, évanouiſſemens fréquens. Quel dur & triſte état pendant trois ans prêt à ſuccomber par l'inſuffiſance des remédes ordinaires; mais quelle horrible dépenſe!

Alors ſe forma la fiſtule coulante, elle perça l'anus à la partie ſupérieure. O que l'écoulement des humeurs plus mordicantes que le feu & le ſel me fut ſenſible! tous les remédes ordinaires furent encore ſans effet. Il me ſurvint hémorragie de quatre à cinq palettes de ſang par jour durant trois mois; on n'oſa jamais l'arrêter crainte de me faire périr,

tant j'étois foible, épuiſé, preſqu'anéanti; je n'avois que la peau & les os. On me propoſa l'opération; je la rejetai, repréſentant qu'il falloit attaquer, détruire, enlever les humeurs qui cauſoient ces accidens, parce que l'opération, loin de me ſoulager, m'emporteroit en vingt-quatre heures, ſuppoſé que je la ſoutinſſe.

Mon intime ami Mr. de Guibal ancien Major au Régiment d'Aquitaine Cavalerie fût de mon avis: il me propoſa la Poudre purgative de Mr. Ailhaud, Médecin d'Aix en Provence, comme un merveilleux Reméde; il m'aſſura en avoir éprouvé lui-même de très-bons effets dans une maladie de près de vingt ans & de même nature que la mienne; il me dit, que laſſé des remédes ordinaires qui ne touchèrent jamais le fond de ſes maux, il avoit été radicalement guéri par cette admirable Poudre, à quoi il ajouta: depuis ma guériſon j'ai vu nombre de perſonnes ſur qui elle a opéré miracles étonnans.

Un homme dans un état auſſi triſte que celui où j'étois alors, après avoir dépenſé un argent conſidérable, épuiſé la ſcience de la Médecine, n'étoit pas facile à perſuader; cependant voulant guérir, je cédai aux ſages repréſentations d'un ami auſſi prudent qu'expérimenté ſur les effets triomphans de la Poudre purgative. Il me cita le R. P. Felix ancien Prieur des Auguſtins réformés de la place des Victoires, guéri d'une maladie de cin-

quante-huit ans déclarée incurable par la Faculté. Ce reſpectable Père me détermina abſolument, ſoit par de ſolides raiſonnemens, ſoit par des exemples ſans nombre des guériſons opérées, ou ſur lui-même, ou ſous ſes yeux, ou par ſes ſoins. Enfin déterminé je me mis à l'uſage de votre Remède au mois d'Avril 1759, ſuivant exactement le régime preſcrit par le R. P. Felix, ſoit pour le nombre des priſes, ſoit pour la nourriture de facile digeſtion : quant au nombre il le régla. Pour les alimens il m'ordonna de ſouper tous les ſoirs, quoique je priſſe la Poudre le lendemain, à l'effet de ſubſtituer par eux un nouveau chyle nourricier aux anciennes humeurs évacuées.

J'éprouvai bientôt les heureux effets de ſes inſtructions : en effet, la cinquième priſe arrêta ſans accident l'hémorragie. Cette opération me donna confiance, quoique je fuſſe, comme beaucoup d'autres, horriblement prévenu contre la Poudre. Je la continuai ſous les yeux de mon Mentor tous les jours avec repos les Dimanches & Fêtes ſeulement pendant deux mois : les autres quatre mois j'en uſai quatre priſes par ſemaines. Plus j'en prenois, plus je ſentois mes forces revenir & mes maux diminuer par la ſouſtraction des humeurs.

J'ai rendu des horreurs à trembler en bile, glaires, ſéroſités, obſtructions de demi-aune de longueur ; les unes qui, nourries par une imperceptible végétation d'humeurs, avoient

formé comme des tripes de volailles briſées par la Poudre ; les autres plus intérieures, ſans ceſſe durcies par une cuiſſon continuelle parurent comme morceaux de plâtre.

Six mois expirés me trouvant mieux, j'allai à la campagne où je continuai la Poudre deux jours par ſemaine. De retour à Paris j'y parus comme un prodige à toutes mes connoiſſances étonnées du changement de ma ſanté, de mes couleurs naturelles, & de mon embonpoint. Depuis Décembre 1759. juſqu'en Octobre 1760. une priſe tous les quinze jours & ſouvent deux dans le même jour à trois heures de diſtance ſans boire dans cet intervalle, crainte de remplir l'eſtomac, à l'effet d'enlever radicalement les mauvais levains qui pouvoient reſter. Enfin j'y ſuis parvenu malgré les oppoſitions d'un nombre infini de perſonnes qui, ſous prétexte d'amitié, cherchoient à me détourner par leurs diſcours, &c. *Signé*, MAYSONADE, Capitaine de Cavalerie à la ſuite des Chevau-Légers de la garde ordinaire du Roi. *A Paris, le* 30 *Novembre* 1760. Part. II, page 193.

Ayant continué l'uſage de votre Reméde univerſel, ainſi que vous eûtes la bonté de me le conſeiller par l'honneur de votre lettre du 13 Juillet dernier, pour détruire, autant qu'il étoit poſſible, dans ſes profondes racines la ſeconde fiſtule qui m'étoit ſurvenue au côté gauche de l'anus après l'opération de la pre-

mière ; & demeurant convaincu que votre admirable Reméde, au nombre de vingt priſes, m'a procuré l'entière guériſon, n'ayant uſé d'aucun autre reméde, y ayant près de quatre mois que je ne ſens aucun mal, je n'ai plus voulu différer à vous en faire mes très-humbles remercîmens, &c. *Signé*, Vital, Notaire Royal. *A Sarget, près Puymirol en Agenois, le 20 Janvier 1764.* Part. IV, page 183.

M'étant ſurvenu une tumeur à côté de l'anus, d'où me couloit continuellement une matière, & ne pouvant m'imaginer ce que ce pouvoit être, je fis venir Mr. Harriel, habile Chirurgien, qui, après me l'avoir ſondée, me pronoſtiqua que c'étoit une vraie fiſtule, & que je devois me déterminer à en faire faire l'opération : pour m'y préparer, il m'ordonna certains remédes dont je ne me ſouviens pas. J'allois les prendre, loſqu'une perſonne vinr me voir, & m'aſſura que ſi je prenois un paquet de vos Poudres j'en guérirois, ſans en venir à aucune opération. Vous penſez bien qu'après une ſi bonne aſſurance je ne reſtai pas long-temps à me mettre dans leur uſage. En effet, j'envoyai tout de ſuite, d'Huſparren où j'étois, un exprès à Bayonne pour en chercher un paquet entier. La quatrième priſe avoit fait tant d'effet, que j'avois trouvé beaucoup de diminution dans mon mal, & avant la dernière je fus entièrement guéri de ma fiſtule,

qui devoit être bien récente, puiſque je n'avois pas reſté au-delà d'un mois ſans m'en être apperçu. Je n'appelai plus le Chirurgien, qui cependant ne manqua pas de venir avec tous les inſtrumens pour vaquer à l'opération; mais il fut bien ſurpris de voir que ma fiſtule étoit entièrement fermée & parfaitement guérie. Il me demanda ce que j'avois fait, & lui ayant dit que j'avois pris dix priſes des Poudres de Mr. Ailhaud à jour paſſé, il me répondit qu'il n'auroit jamais cru que ce Reméde eût tant de vertu, &c. *Signé*, D'HODY, Avocat. *A Uſtarits en Gaſcogne par Bayonne, le* 15 *Juillet* 1765. Part. V, page 274.

Je ſouſſigné, Chevalier de St. Louis, Colonel d'Infanterie, Ingénieur ordinaire du Roi en chef à Dunkerque, certifie avoir été guéri d'une fiſtule à l'anus par le moyen de dix-huit priſes de votre admirable Poudre. J'avois été opéré en 1763: cette fiſtule a reparu depuis, & a enfin diſparu après l'uſage de vos Poudres avec tous les accidens qui l'accompagnoient, &c. *Signé*, POISSON-DESLONDES. *A Dunkerque, le* 19 *Décembre* 1771. Part. X, page 193.

Mr. Jean Foulques, Fabricant en bas de ſoie de Saint-Laurent, ſe trouvoit attaqué d'une très-grande inflammation dans la partie ſupérieure du grand orbite de l'œil gauche depuis huit années, ce qui avoit obligé ce

Monſieur de conſulter plusieurs fois Mr. Mejan de Montpellier, comme un Chirurgien des plus renommés dans cette partie. Mr. Mejan a rendu pluſieurs ordonnances ſur cette eſpèce de fiſtule; elles ont été ſuivies avec beaucoup d'attention & à pluſieurs repriſes : cependant cette maladie ſe termina à un abcès qui a donné pendant ſept années une abondante ſuppuration au pauvre miſérable qui déſiroit plutôt la mort que de vivre dans cette dure infirmité. Il a eu recours à moi, je le déterminai à prendre votre Poudre : il en a uſé dix priſes. La troiſième priſe lui enleva l'inflammation entièrement ; la ſeptième détergea entièrement l'abcès de la fiſtule : la neuvième conſolida la plaie, & le malade fut guéri radicalement. Il eſt bon de vous obſerver qu'il jouit du depuis d'une ſanté ſans égale, & qu'il eſt devenu gras, dans le temps que cette maladie, par la grande ſuppuration, l'avoit porté dans le maraſme. Il m'a fait la grace de venir exprès dans cette Ville pour me remercier & me témoigner ſa reconnoiſſance, &c. *Signé*, SERRE, Maître Chirurgien de St. Laurent le Miſnier bas Languedoc par Ganges. *A Montpellier, le 9 Juillet* 1766. Part. VI, page 228.

CHAPITRE XV.

De la Stagnation du ſang & du pus, du Phlegmon, de l'Abcès, de la Suppuration & de la Gangrène.

§. I.

De la Stagnation du ſang & du pus.

LA STAGNATION du ſang eſt mortelle, lorſqu'elle arrive par un épanchement ſubit de ſang dans les cavités du cerveau, ou dans la cavité de la poitrine.

Cette maladie arrive ſouvent à la ſuite de la pléthore; c'eſt pourquoi on ne peut la prévenir, qu'en ſe conformant à ce que j'ai dit dans le §. I. du Chapitre XII. de ce Livre.

LA STAGNATION du pus procède de la rupture d'un ou de pluſieurs abcès; lorſqu'elle eſt conſidérable & ſubite dans la tête ou dans la poitrine, elle eſt mortelle.

Si les abcès dans la poitrine ou dans

la tête ſe manifeſtent par des difficultés de reſpirer, par des douleurs vives à l'endroit où le dépôt ſe forme, on doit tâcher d'évacuer, par la voie des ſelles, la matière qui forme l'abcès, afin d'en diminuer d'abord le volume & d'en empêcher la rupture, s'il eſt poſſible.

Les ſeuls purgatifs ſont capables de produire un tel effet, les exemples de guériſons produits à la fin de ce Chapitre, démontrent l'efficacité du Reméde univerſel en pareil cas.

On doit prendre une priſe de ce Reméde, de deux jours l'un, pendant un mois, & enſuite une priſe tous les trois, tous les cinq, ou tous les huit jours, ſelon le beſoin, juſqu'à ce que les ſymptômes, qui annoncent la ſtagnation du ſang ou du pus, ſoient entièrement diſſipés.

La boiſſon eſt très-utile; le malade doit uſer d'eau panée, ou d'une tiſanne à ſon goût, & en boire autant que ſon eſtomac pourra le lui permettre, afin que cette eau circulant avec le ſang, puiſſe délayer & diſſoudre la

matière de l'abcès & en faciliter la ſortie, par les mêmes vaiſſeaux qui avoient ſervi à le former.

Dans la ſtagnation du ſang & du pus, on doit ſe conformer à ce que j'ai dit dans le Chapitre IV. de ce Livre.

§. II.

Du Phlegmon, de l'Abcès, & de la Suppuration.

LE PHLEGMON eſt une tumeur inflammatoire ; lorſque l'inflammation ne s'élève pas en tumeur, on l'appelle *phlogoſe*.

L'ABCÉS eſt la ſuite du phlegmon & autres inflammations.

Si le phlegmon participe de quelque maladie, telle que la vérole, les écrouelles, le ſcorbut & autres, on doit recourir & ſe conformer aux Chapitres qui traitent de ces maladies.

Mais ſi le phlegmon attaque un ſujet qui ne ſoit ſoupçonné d'aucune maladie grave, il faut alors prévenir les progrès du phlegmon & de l'abcès qui en eſt

la ſuite, en évacuant les humeurs arrêtées dans le ſang, qui, n'ayant pu s'en décharger par les viſcères deſtinés à leur filtration, les dépoſe dans une ou pluſieurs parties du corps, où elles produiſent le phlegmon & l'abcès.

L'expérience démontre que le Reméde univerſel peut, mieux que tout autre, donner la fuite aux humeurs arrêtées: on doit en prendre une priſe tous les cinq jours pendant deux mois, & enſuite une priſe tous les huit jours, juſqu'à ce que le phlegmon ſoit diſſipé.

Mais ſi l'humeur du phlegmon eſt en trop grande quantité pour être repompée par le purgatif, elle formera des abcès, dont on facilitera extérieurement la ſuppuration, en y appliquant un emplâtre des onguens dont je parlerai dans le Chapitre XIX. de ce Livre.

La Suppuration interne forme la ſtagnation du pus, dont je viens de parler; elle demande le même traitement.

GUÉRISONS

De l'Abcès.

LA femme du nommé Verdie, du Village de Tremolhettes, Paroiſſe de Saint Ceré, âgée d'environ vingt-trois ans, mariée depuis ſept ans & n'ayant jamais eu d'enfans, toujours valétudinaire depuis ſon mariage, ayant entendu parler des bons effets de la Poudre au Sr. Solinhac, Prêtre du lieu de Tegra, ſon couſin, en vint prendre une priſe chez moi, & voici l'effet extraordinaire de cette priſe. Elle ne la purgea pas du tout, elle fut à la ſelle comme à l'ordinaire, mais elle lui fit rendre par le vagin un abcès qui reſtoit formé dans la matrice, & qui, ſelon toute apparence, étoit la cauſe de toutes ſes incommodités précédentes. Cet abcès crêvant, il en ſortit une quantité prodigieuſe de pus purulent & cauſtique qui ulcéra, enflamma, & fit gonfler extrêmement les grandes lèvres, de même que les cuiſſes & toutes les autres parties où les mauvaiſes matières coulèrent : de ſorte qu'elle fut réduite dans un état à ne pouvoir ſe tenir que courbée ſur ſes mains, le cu en l'air, tant à cauſe des douleurs qu'elle ſouffroit dans toute autre ſituation, que pour empêcher que le pus qui couloit toujours, ulcérât davantage les parties qu'il avoit touchées & qui étoient cautériſées. Fort alarmée de ſon triſte état, & ſon mari auſſi, celui-ci courut vîte à la

Ville en pleurant & criant que ſa femme étoit morte. Ne me trouvant pas chez moi, il eut vîte recours à un Médecin. Ce Médecin l'ayant trouvée dans cet état, & la femme lui ayant avoué, avec peine cependant, qu'elle avoit pris une priſe de Poudre d'Ailhaud, ah! malheureuſe, qu'avez-vous fait, dit ce Médecin! c'eſt un poiſon que vous avez avalé composé avec beaucoup de mercure. Pour tout contrepoiſon, le Médecin lui fait faire & appliquer en ſa préſence un cataplaſme de mie de pain & de lait ſur le bas ventre & ſur les parties, & ſe retira à la Ville, où il ne fut pas plutôt arrivé, que m'ayant rencontré ſur la place publique, il me cria devant toute une foule de monde, & me dit ironiquement que je venois de faire une belle opération, qu'il ne falloit que lui pour me mettre en bonne réputation & mon reméde empoiſonnif que j'avois fait prendre à la femme dudit Verdie. Je lui dis de m'expliquer la raiſon qui le faiſoit parler ainſi : il ne ſe contenta pas de me raconter l'effet de la Poudre tel qu'il étoit; mais voulant décrier la Poudre publiquement, il me dit que ladite femme étoit enflée de tout ſon corps, & me ſoutint opiniâtrément qu'il y avoit du mercure dedans. Là-deſſus, pour ne pas le faire dégoiſer davantage, je pris le parti de lui dire que ſi ce Reméde étoit tel qu'il le diſoit, je ne m'en ſervirois plus. Perſuadé cependant du contraire, je me rendis tout de ſuite auprès de la malade, &

la trouvant dans la ſituation que j'ai dit ci-deſſus, appuyée ſur ſes mains, & criant à hauts cris, par les douleurs qu'elle reſſentoit encore plus vives, depuis l'application du cataplaſme, (& il n'y avoit pas plus de deux heures qu'on le lui avoit appliqué) elle me dit qu'elle ne pouvoit plus ſupporter ce cataplaſme, qui, au lieu de la ſoulager, lui arrêtoit le cours des matières qui la brûloient; & perdant patience, elle ſe l'ôta tout d'un coup d'elle-même. Prévenu de la confiance qu'elle & ſon mari avoient en moi, je l'enhardis à prendre une ſeconde priſe le ſoir même, qui continua le même effet que la première. Elle en prit ſept priſes, & ce ne fut qu'à la dernière qu'elle ſe vida par le bas. Les autres n'avoient fait que diſſiper ces corps étrangers qui ſéjournoient depuis long-temps dans ſa matrice; gonflement, inflammation & ulcères, tout diſparut ſans le ſecours d'autre remède. Au bout de douze jours elle revint à la Ville, ſe portant bien, au grand étonnement de tout le monde, & publiant partout le bon effet de la Poudre, &c. *Signé*, DELPECH, Chirurgien gradué de la Royale Univerſité de Turin. *A Saint-Ceré en Quercy, le 23 Juillet* 1765. Part. V, page 291.

Tout le bien que j'ai reſſenti, & toute ma famille, des bons effets de vos Poudres, qui ſont aujourd'hui l'unique remède dont je me ſers & toute ma maiſon, ne me permet pas

de différer davantage à vous informer d'une guériſon qu'elles ont opérée en faveur d'une nourrice d'un de mes enfans qui avoit un abcès dans le corps, étant groſſe de cinq mois. Abandonnée de toute la Médecine, nous lui en donnâmes, & dès la ſeconde priſe elle jeta ſon abcès, qui étoit une matière noire comme de l'encre. Dès ce moment elle ſe trouva, comme par miracle, bien portante, retrouva ſon appétit, & a porté ſon enfant à bon port. Elle jouit depuis d'une fort bonne ſanté, &c. *Signée*, DE LA BROISE. *A Boisjugan Baſſe Normandie, par Saint-Lô, le 26 Mai* 1768. Part. VIII, page 97.

Jean Foucque, de la Paroiſſe de Verneuil, étant dans le plus triſte état, ayant un abcès à la plèvre que je lui ai fait rendre par le ſecours de votre Remède, crachant le pus, étant exténué & dans le dernier danger, vingt quatre priſes l'ont guéri, &c. *Signé*, C. DAUBANTON, Maître Chirurgien. *A Verneuil en Anjou, le* 12 *Juillet* 1771. Part. X, page 107.

Mr. de Vorſter, Conſeiller & grand Bailli de l'Abbaye Impériale de Kreutzlingue, fut attaqué au mois de Janvier de l'année courante, d'une toux ordinaire en apparence, qu'on crut chaſſer d'abord par les remèdes domeſtiques; mais le voyant de jour en jour plus incommodé, par la grande quantité d'humeurs viſqueuſes, purulentes & puantes qu'il

crachoit, & qui l'empêchoient de prendre aucun repos, tranſpirant d'ailleurs copieuſement la nuit, & faiſant des rêves affreux, l'aſthme & la courte haleine s'augmentant auſſi de plus en plus, de ſorte que le malade perdant en grande partie ſon embonpoint & ſes forces me fit appeler pour le traiter, de même que peu de jours aprés Mr. Wepfer, célébre Médecin de Schaffhouſe, pour le conſulter conjointement avec moi. La foibleſſe du pouls du malade, la fiévre lente qui menaçoit, le crachat viſqueux, purulent & puant mêlé quelquefois de ſang, l'haleine courte & d'autres indices, nous firent juger à tous les deux qu'il s'étoit formé pluſieurs abcès aux poumons, & que même une partie de la matière purulente devoit s'être communiquée à la maſſe du ſang. Nous ordonnâmes divers médecicamens & cures, tant pour purifier les abcès, dont de temps en temps quelques uns s'ouvroient, que pour faciliter le crachat, diminuer la toux & pour chaſſer la fiévre, & enfin pour conſolider le tout. Le malade ſe ſervit ſoigneuſement de nos médicamens, & garda ſcrupuleuſement le régime que nous lui avions preſcrit; mais ſept mois s'étant paſſés ainſi, ſans s'appercevoir preſque d'aucun changement, toujours épuiſé de forces & effrayé, parce qu'on lui avoit inſinué qu'il ſeroit difficilement guéri, qu'il mourroit au contraire à pas lents, comme nous l'avions craint nous-mêmes, prit la réſolution d'abandonner l'uſage

de toute eſpèce de médecine, de ſe ſervir ſeul & à notre inſçu, de la Poudre que Mr. le Baron & Docteur d'Ailhaud a annoncée à l'univers pour un Reméde univerſel; & avec l'aide de Dieu, a eu le bonheur de ſe rétablir & de ſe guérir radicalement. Tout tranſporté de joie & plein de ſanté, il m'a raconté lui-même, qu'après la troiſième priſe de ladite Poudre, il ſentit ſa poitrine ſoulagée, & d'un jour à l'autre plus de force; & qu'enfin en ayant pris treize fois avec des intervalles, tout crachement ceſſa, la puanteur diſparut, les ſueurs nocturnes, l'aſthme & ſes autres incommodités ſe perdirent; & à l'étonnement d'un chacun, Mr. de Vorſter a ſi bien repris ſes forces, ſes couleurs & ſon embonpoint, qu'aujourd'hui il ſe porte mieux que jamais, & jouit de la plus parfaite ſanté.

Pour atteſter cette vérité, & rendre à la Poudre d'Ailhaud toute la louange & la gloire qui lui ſont dues, j'ai ſigné la préſente. Fait à Kreutzlingue près de Conſtance, le 20 Novembre 1771. *Signé*, Marc Perron, Praticien en Médecine & Chirurgie. Part. X, page 178.

§. III.

De la Gangrène.

La Gangrene ſe manifeſte par la froideur & l'inſenſibilité de la partie, & par l'odeur cadavereuſe qui en exhale.

Cette maladie eſt produite par la ceſſation de la circulation du ſang & des eſprits dans la partie.

On appelle ſphacèle, la gangrène dont la mortification eſt parfaite : elle eſt alors ſans remède.

La gangrène eſt ou interne ou externe; l'interne eſt une eſpèce de pourriture à la ſuite des fiévres putrides, malignes, ſcorbutiques : il faut, dans ce cas, conſulter les Chapitres qui traitent de ces maladies.

La Gangrene externe eſt ſouvent l'effet de la mal-propreté; ce qu'on répare en tenant le malade proprement par de fréquens lavages avec l'eau de vie, & en appliquant ſur la partie gangrenée l'onguent dont il eſt parlé dans le Chapitre XIX. de ce Livre.

Elle procède auſſi des ligatures, qui, s'oppoſant à la circulation du ſang & des eſprits, occaſionnent la froideur, l'inſenſibilité & la gangrène, à laquelle on ne peut remédier qu'en levant promptement la ligature.

Ou bien elle eſt produite par un froid extrême, qui, figeant dans les vaiſſeaux le ſang & les humeurs, en empêche la circulation : il faut alors rappeler inſenſiblement la chaleur, non en approchant le malade du feu, mais en le mettant dans un lit bien couvert. On pourra lui faire des frictions avec de la flanelle, ou, à défaut, avec du linge un peu chaud.

Il arrive ſouvent qu'on croit ſphacélée une partie qui ne l'eſt pas; c'eſt pourquoi je ſerois d'avis de ne pas faire des ſcarifications à la partie gangrenée, mais d'y appliquer un emplâtre de l'onguent dont il eſt parlé dans le Chapitre XIX. de ce Livre. Il convient de prendre chaque jour, jusqu'à parfaite guériſon, une priſe du Reméde univerſel, afin de déſobſtruer l'intérieur du corps & faciliter la circulation du ſang & des eſprits, dans la partie gangrenée.

De cette façon on guérira, dans tous les cas poſſibles, le malade, ſans lui nuire par des ſcarifications qui ſon

beaucoup ſouffrir, & qui troublent la circulation du ſang & des eſprits, d'où procèdent la fiévre & autres accidens qui s'oppoſent à la guériſon plutôt que de l'accélérer.

On doit ſe conformer, pour le régime, à ce que j'ai preſcrit dans le Chapitre IV. de ce Livre.

GUÉRISONS

De la Gangrène.

JEAN REY, Travailleur, âgé de trente ans, que vous viſitâtes quelques jours après que je lui eus emporté les chairs de tout le deſſus d'un de ſes pieds juſqu'au périoſte, qui s'étoient ſphacélées à cauſe de la gangrène qui ſurvint à l'éryſipèle qui occupoit cette partie, & enſuite des dépôts & des décharges ſur les aines, ſur la cuiſſe & ſur la jambe, où vous vîtes neuf abcès, & deux autres ſur le métatharſe de l'autre pied, dans le cours d'une fiévre continue avec délire, pour ne s'être pas bien ménagé & avoir fait divers excès en figues, poires & muſcats, dont il s'étoit farci. Dans cet état déplorable, qui ôtoit toute eſpérance, vous ordonnâtes la continuation du panſement de la gangrène & des abcès que j'avois tous ouvert, & de le purger, de deux jours l'un, avec la Poudre purgative, qui lui

faiſoit rendre par les ſelles une matière ſemblable à celle qui découloit de ſes abcès, pour lui faire prendre enſuite le lait, en le purgeant de même tous les dix jours; avec quoi je ſuis parvenu à la guériſon de la gangrène, à la conſolidation & à la cicatriſation de tous ſes abcès & à ſon parfait rétabliſſement, n'ayant jamais été plus gaillard, &c. *Signé*, Bernard, Chirurgien. *A la Roque par Aix*, *le* 30 *Août* 1724. Part. I, page 34.

J'ai donné de vos Poudres à une femme incommodée d'un mal à une jambe, ſuite de ſes couches, plaie affreuſe, avec un commencement de gangrène & inflammation: elle a trouvé beaucoup de ſoulagement, avec cette circonſtance qu'à force de ce purgatif, la gangrène ſe détachoit ſans peine. Une bonne femme de la Paroiſſe avoit ſoin de panſer ſa jambe deux fois par jour, la plaie venoit tous les jours vermeille. De noire qu'elle étoit, aujourd'hui elle eſt en état de marcher, &c. *Signé*, Laborde, Prêtre & Vicaire de Cenon. *A Bordeaux*, *le* 17 *Mai* 1763. Part. III, page 131.

Madame de Giraud de Saturargues, attaquée d'une violente fiévre de lait avec l'humeur phlegmoneuſe à la mamelle droite & gangrène, & ayant été traitée par d'autres Chirurgiens, malgré les remédes ordinaires, ſa maladie faiſoit toujours des progrès; je fus prié de la voir; m'étant rendu auprès d'elle, je lui fis

prendre tout de ſuite une priſe du Reméde univerſel ; quatre priſes guérirent entièrement la malade, conjointement avec l'application de l'eau vegeto-minérale de Mr. Goulard, &c. *Signé*, Balme, juré en Chirurgie. *A Gallargues le Petit, par Montpellier en Languedoc, le* 24 *Août* 1765. Part. VI, page 19.

J'ai été appelé pour voir un Moine malade aux Hermites du Calvaire, qui étoit à toute extrémité, ayant le râle de la mort, une fiévre pourpreuſe ; on ne pouvoit tenir auprès de ſon lit : il avoit eu une côte caſſée mal remiſe, il s'étoit formé un abcès au deſſous des fauſſes côtes, ſouffrant beaucoup. Le Frère Chirurgien avoit employé beaucoup des drogues de ſa Pharmacie, rien n'étoit capable de le guérir ; un partiſan du Reméde univerſel propoſa, voyant le danger où le malade étoit, de lui en donner, on le traita comme on pût ; la maladie empira, on m'envoya chercher. Lorſque je l'eus viſité, je fis redoubler le Reméde ſpécifique juſques dans les lavemens, & j'ai eu la conſolation de voir mon malade guéri radicalement. Tous ſes inteſtins étoient gangrenés, ſes bourſes groſſes comme une poire de bon-chrétien ; l'abcès eſt ſorti, tous ſes excrémens étoient d'une infection inſupportable. Toute la Communauté a été enchantée d'une ſi belle guériſon, &c. *Signé*, Laty, Chirurgien Herniſte, reçu à l'Académie de Chirurgie de Paris, rue du Figuier quartier Saint-

Paul. *A Paris*, *ce* 17 *Décembre* 1767. Part. VII, page 262.

CHAPITRE XVI.

De la Fluxion catarrhale, de la Cachexie, de l'Œdème & Emphyſème, de l'Hydropiſie générale.

§. I.

De la Fluxion catarrhale.

LA FLUXION CATARRHALE n'eſt autre choſe qu'un dépôt d'humeurs ſur une ou pluſieurs parties du corps; les douleurs qui ſe font ſentir à la partie affectée annoncent le ſiége de la fluxion.

Que le dépôt d'humeurs ſoit produit à la ſuite d'une *tranſpiration arrêtée* par l'action de l'air froid, par un coup de ſoleil, ou de toute autre façon, il demande d'être évacué par le ſecours d'un purgatif efficace, tel que le Remède univerſel, qui peut, mieux que tout autre, prévenir le progrès des dépôts, & la fluxion catarrhale qui en eſt la ſuite.

Il faut donc, dans pareille maladie, prendre une priſe du Remède univerſel tous les trois jours pendant deux mois, & continuer d'en prendre une priſe tous les cinq ou tous les huit jours, ſelon le beſoin, juſqu'à ce que la ſanté du malade ſoit entièrement rétablie.

Quelque grands que puiſſent être les engorgemens occaſionnés par la fluxion catarrhale, il eſt hors de doute que la ſaignée ne peut que les augmenter, en diminuant le volume du ſang, & en affoibliſſant le reſſort des vaiſſeaux où il circule.

La ſueur ne doit pas être provoquée par des ſudorifiques ; on doit s'en tenir aux ſeuls purgatifs doux & efficaces, qui, en déſobſtruant les viſcères, ouvrent la ſecrétion de la ſueur & toutes les autres ſecrétions, par leſquelles on ſe débarraſſe naturellement & ſans danger de ce qui incommode.

GUÉRISONS

De la Fluxion catarrhale, ou Catarrhe.

MOn fils cadet, âgé de vingt & un ans, après avoir été retiré de Bordeaux, le mois de Décembre dernier, a eu une éryſipèle ſur la face avec un catarrhe à la tête, ayant une fiévre continue avec des douleurs d'oreilles inſupportables, ayant totalement perdu la ſenſation de l'ouie, ne pouvant trouver de ſituation à pouvoir placer la tête, ayant perdu entièrement ſon ſommeil, prit dix priſes de vos Poudres en huit jours de temps, qui lui procurèrent au-delà de ſoixante ſelles en humeurs & bile, & lui débouchèrent les oreilles, deſquelles il en eſt ſorti une quantité de pus, & ſe porte de merveille. Il ne peut aſſez louer les bonnes qualités de votre Reméde univerſel, car il craignoit que ce fut ſa fin, & j'ai lieu de croire que cela auroit été s'il n'avoit eu le ſecours de vos Poudres, &c. *Signé*, LEGLISE, Maître en Chirurgie. *A la Montjoie en Gaſcogne par Agen, le 3 Février* 1763. Part. III, page 79.

La femme d'un Bourgeois d'ici avoit été, depuis quelques années, incommodée de rhumatiſmes qui attaquoient tantôt l'une & tantôt l'autre partie de ſon corps. Tout d'un coup ces rhumatiſmes dégénérèrent en un catarrhe ſuffoquant qui menaçoit de l'étouffer à tout

moment : quatre priſes de vos bienfaiſantes Poudres l'arrachèrent des bras de la mort, & rétablirent, avec l'aide de Dieu, ſa première ſanté, &c. *Signé*, CHARLES-LOUIS FERBER, Chirurgien. *A Wildſtett Pays de Hanau, le 29 Décembre 1765.* Part. VI, page 143.

Le Père André, Recolet de cette Ville, avoit un catarrhe opiniâtre & des plus violens, il touſſoit & crachoit ſans diſcontinuation pendant tout le jour & toute la nuit, depuis un mois ; il croyoit n'être pas éloigné de la fin de ſa vie : le Reméde univerſel lui a bientôt rendu ſa parfaite ſanté, &c. *Signé*, DUPONT DE CASTILLE, Conſeiller-Secrétaire du Roi. *A Valenciennes en Hainaut, le 28 Mai 1769.* Part. VIII, page 328.

Jean Branliquet & ſon Aſſocié, tous deux foſſoyeurs, âgés de quarante ans, ayant été atteints d'un catarrhe ſuffoquant, caractériſé par un grand larmoyement, étant perclus de leurs membres & ayant même perdu l'uſage de la langue, ont été guéris, l'un à la cinquième priſe de vos Poudres, & l'autre à la dixième, &c. *Signés*, DE MAILLARD DE LA FAYE. LE CHEVALIER DE MAILLARD, Officier au Régiment de Poitou. TEILLIAT, ancien Capitaine d'Infanterie. DE CHABANS, Officier de Dragons au Régiment de Damas. LAFORIE, Curé. DE CHAMPELAT. L'ABBÉ BONAL, Licencié en Droit. *Au Château de la Faye-*

Maillard, Paroiſſe de Saint-Sulpice près Mareuil en Perigord, le 21 Décembre 1773. Part. XII, page 106.

§. II.

De la Cachexie.

La Cachexie eſt une dépravation des humeurs, occaſionnée par des digeſtions viciées, par un air impur, par des alimens mauvais, ou par quelque virus vérolique ou ſcorbutique.

La peau d'un cacheċtique eſt livide, verdâtre, maigre & bouffie.

La cachexie eſt plus ou moins rebelle aux remédes, ſelon que ſes progrès ont été plus ou moins lents.

Pour parvenir à la guériſon de la cachexie, il faut examiner la cauſe qui la produit. Si elle procède de l'influence de l'air, ou de la mauvaiſe qualité des alimens, on doit changer d'air & ſe procurer de meilleurs alimens; & attendu que la mauvaiſe qualité de l'air & des alimens, obſtrue les viſcères & dérange l'ordre des ſecrétions, il faut ſe hâter d'y remédier, en prenant une priſe du

Reméde univerſel de deux jours l'un pendant un mois, & enſuite une priſe tous les cinq ou tous les huit jours pendant trois mois, & plus, s'il eſt néceſſaire. Ce Reméde déſobſtrue les viſcères & rétablit l'ordre des ſecrétions, d'où dépend la ſanté.

Si la dépravation des humeurs qui occaſionne la cachexie eſt la ſuite de quelque maladie grave, télle que le ſcorbut, la vérole, ou les écrouelles, on doit conſulter les Chapitres de cet Ouvrage qui traitent de ces maladies, & s'y conformer.

Les alimens de facile digeſtion doivent être préférés à tous les autres; mais ſi le dégoût eſt ſi grand qu'on n'appéte que les alimens forts & mauvais, tels que les ragoûts épicés, ſalés, la viande de cochon, les anchois avec huile ou vinaigre, les poivrons, les haricots, les fèves, les pois, & autres alimens capables d'aiguiſer l'appétit, on choiſira les moins mauvais, dont le malade mangera en petite quantité, juſqu'à ce que, par des évacuations réi-

térées, l'eſtomac ſe trouvant déſobſtrué & en état de faire ſes fonctions, le malade puiſſe ſoutenir la bonne nourriture, dont il uſera modérément.

GUÉRISONS

De la Cachexie.

La pauvre Catin Prudive, mendiante & veuve de cette Ville, ci-devant atteinte de difficulté de reſpirer & d'un fonds de cachexie très-marqué, & qui avoit peine à ſe traîner dans la Ville, eſt très-ſoulagée & preſque entièrement guérie par trois priſes de vos Poudres, &c. *Signé*, Davisard, Médecin de la Faculté de Montpellier. *A Joyeuſe bas Languedoc, le 5 Juillet* 1767. Part. VII, page 178.

Un nommé Bés, Fermier à Saint-André en Rouſſillon, atteint depuis pluſieurs années d'un fonds de cachexie, les yeux livides, ſon teint plombé, ſes lèvres verdâtres, éprouvant tantôt une douleur à la région du foie, tantôt à l'épaule, par fois ſes jambes devenoient œdémateuſes, & une conſtipation opiniâtre qui réſiſtoit à tous les remédes; d'autres fois enfin un feu interne qui le dévoroit, ſes urines tantôt briquetées, tantôt mêlées de ſang. Tous les remédes que je lui preſcrivois ne faiſoient que fixer ſon mal pour un temps, au bout

duquel reparoiſſoit quelque nouveau ſymptôme. Je lui propoſai votre excellent Reméde, il s'y détermina, & s'en eſt ſi bien trouvé qu'à la ſeizième priſe il a rattrappé ſon premier embonpoint & ſe porte au mieux, &c. *Signé*, Esteve Pontet, Docteur Médecin de la Faculté de Montpellier par Perpignan. *A Saint-Genis de Fontanges, le* 21 *Juin* 1770. Part. IX, page 198.

§. III.

De l'Œdème & de l'Emphyſème.

L'Œdeme ou Bouffissure eſt une infiltration de ſéroſités, qui forme dans les chairs une tumeur pâle, molle & indolente où les doigts s'impriment facilement.

Quoique l'œdème puiſſe occuper toutes les parties du corps, il ſe manifeſte principalement ſur les paupières, ſur le viſage, ſur les mains, ſur les bras, les pieds & les jambes.

On appelle *leucophlegmatie*, l'œdème qui ſe répand ſur toutes les parties du corps.

Les pertes de ſang & les maladies, tant aigües que chroniques, produiſent aſſez ſouvent l'œdème.

Dans les derniers mois de la groſſeſſe, le volume de la matrice occaſionne l'œdème des jambes.

Ces ſortes d'œdèmes accidentels n'ont rien de dangereux, ſurtout lorſque la ſituation horizontale en diſſipe l'enflure; mais ſi l'œdème vient à la ſuite des maladies chroniques, il eſt l'avant-coureur de l'anaſarque, ou de toute autre hydropiſie.

L'Emphyseme eſt une bouffiſſure élaſtique qui ne retient point l'impreſſion des doigts.

De quelque cauſe que procèdent l'œdème & l'emphysème, on ne ſauroit diſconvenir qu'ils ſont occaſionnés par une infiltration des ſéroſités détenues & arrêtées, qu'il faut évacuer par le ſecours du Remède univerſel, dont on prendra une priſe tous les trois jours pendant un mois; on continuera d'en prendre une priſe tous les huit jours, juſqu'à ce que l'œdème ou l'emphysème ſoient entièrement diſſipés.

Les topiques aſtringens ne doivent

point être employés, par la raiſon que faiſant rentrer les ſéroſités, ſans leur donner la fuite, il ſeroit à craindre qu'elles ne ſe dépoſaſſent dans la tête ou dans la poitrine, où elles produiroient une maladie pire que celle qu'on auroit voulu guérir.

GUÉRISONS

De l'Œdème ou Bouffiſſure.

MArie Barrete, âgée de quarante-cinq ans, d'un tempérament cacochyme, priſe, depuis plus de deux mois, d'un œdème & d'une douleur à une jambe, où il paroiſſoit une rougeur étendue avec divers placards, fut atteinte dans cet état d'envies de vomir, & de douleur dans le bas ventre, avec une fiévre continue & des redoublemens. Je la purgeai avec la Poudre purgative & le ſel vomitif; la douleur, l'enflure, la rougeur, les placards & la fiévre furent diſſipés; & du depuis, elle jouit d'une parfaite ſanté, &c. *Signé*, BERNARD, Chirurgien. *A la Roque par Aix, le* 30 *Août* 1724. Part. I, page 34.

La femme de Joſeph Blanc de ma Paroiſſe, avoit traîné tout l'hiver & le printemps, à cauſe d'une grande toux, accompagnée d'un violent mal de tête, avec difficulté de reſpirer, & d'une fiévre lente qui lui ôtoit le ſommeil;

elle avoit le viſage tout bouffi avec une eſpèce de chapelet de glandes plus groſſes que le pouce, rouges & très-douloureuſes qui lui occupoient la racine des cheveux, depuis une oreille juſques à l'autre ; les oreilles même lui faiſoient ſi grand mal, qu'elle en avoit preſque perdu l'ouie : cette femme, voyant la première guériſon de ſon mari, prit deux doſes de votre Poudre ; & quoique je lui aie dit que cela ne lui ſuffiroit pas, voilà un mois & demi qu'elle eſt guérie de toutes ſes infirmités, & elle va faire la moiſſon, &c. *Signé*, VINCENT, Curé. *A Grandville en Beauce, Diocèſe de Chartres, par Angerville la Gaſte route d'Orléans, le* 16 *Juillet* 1764. Part. VI, page 57.

Un jour du mois d'Août de l'année 1756, je commençai à m'appercevoir que mes bas & autres vêtemens me devenoient trop étroits, & me trouvai un peu bouffi ; mais comme je ne reſſentois point de mal d'ailleurs, je me négligeai abſolument, m'imaginant que l'exercice de la chaſſe diſſiperoit cette enflure. Cependant je la voyois augmenter de jour en jour ; je ſentois mon appétit diminuer, & naître le dégoût ; enfin mon eſtomac ne put plus garder d'alimens ; je les rejetois auſſitôt que je les avois pris. Dès ce moment je me crus très-ſérieuſement malade, je conſultai à Paris. J'ouvris mon état à une perſonne en laquelle j'avois une grande confiance. Sa réponſe fut accompagnée de deux ou trois priſes d'une cer-

taine

taine poudre jaune, que je pris à jours différens, dans autant de cuillerées de ſoupe. Ces poudres me firent rendre des humeurs très-vilaines, mais en petite quantité, & avec des douleurs inexprimables. Cependant mon enflure étant augmentée, au point que je me trouvois être, de la tête aux pieds, trois fois plus gros que dans l'état naturel, je me mis entre les mains d'un habile Chirurgien. Il me dit que mon enflure provenoit d'une grande quantité d'humeurs accumulées qui m'engorgeoient les cellules graiſſeuſes, & me faiſoient extravaſer les eaux entre cuir & chair, & en conſéquence me fit quelques remédes. Entre autres voulant me débarraſſer d'une partie de ces eaux extravaſées, il me mit les véſicatoires aux jambes; cela effectivement m'en fit ſortir environ trois chopines & fort claires; mais de cette opération il s'enſuivit une éryſipèle qui arrêta l'évacuation de ces eaux, & me cauſa une inflammation avec démangeaiſon & des douleurs inouies. J'étois à ce point-là, lorſqu'on me conſeilla l'uſage de vos Poudres, j'en pris avec la plus grande confiance. Je ne tardai pas à en éprouver l'efficacité; je vis bien que ce reméde alloit au fait, par les évacuations conſidérables qu'il me faiſoit faire d'eaux, de glaires & d'autres humeurs; un appétit dévorant ſuccéda à ma plénitude & à mes dégoûts; mon éryſipèle & les plaies qu'avoient faites les véſicatoires ſe guérirent ſans que j'y penſaſſe, & chaque jour mon enflure diminua très-ſen-

ſiblement. Enfin après environ cinquante priſes, j'entrai dans une convaleſcence ſaine & vigoureuſe, (car c'eſt encore une des merveilles de vos Poudres, de rendre la force aux malades, au lieu de les affoiblir ;) & cette convaleſcence fut toujours ſuivie d'une ſanté plus parfaite qu'auparavant, &c. *Signé*, CHEVALIER, Lieutenant d'Infanterie, ancien Ingénieur géographe des Camps & Armées du Roi. *A Verſailles, le 25 Septembre* 1768. Part. VIII, page 212.

En 1766, à l'occaſion d'une fiévre catarrhale, je ſouffris de ſi fréquentes & abondantes ſaignées, que je tombai dans une œdématie qui occupa toute l'habitude du corps. Pour me ſortir de cette triſte ſituation, j'éprouvai inutilement pendant ſix mois tout ce que peut la Pharmacie : mon arrêt de mort fut prononcé, je m'en rendis appelant ; & pour me ſoutenir dans l'appel, le 3 Septembre même année, je me livrai heureuſement, quoiqu'avec répugnance & en déſeſpéré, à votre Médecine univerſelle. Au moyen de cent & quelques priſes, je me ſuis trouvé radicalement guéri des fréquentes douleurs rhumatiques, & d'une dartre farineuſe qui, depuis long-temps, occupoit tout le derrière de la tête & commençoit à gagner la face, &c. *Signé*, SECONDAT, Curé. *A Couze par Lalinde, le 18 Août* 1771. Part. X, page 134.

§. IV.

De l'Hydropiſie générale.

L'HYDROPISIE GÉNÉRALE eſt un amas de ſéroſités, produit par l'obſtruction de tous les viſcères, qui, s'oppoſant à la filtration des ſéroſités, en occaſionne l'épanchement dans toutes les parties du corps.

Il n'y a perſonne qui ne conçoive que, pour remédier à cette maladie, il faut donner la fuite aux ſéroſités arrêtées, & déſobſtruer les viſcères par leſquels elles doivent ſe filtrer.

Les perſonnes les plus ennemies des purgatifs conviennent, que dans cette occaſion ils ſont néceſſaires & indiſpenſables.

On eſt même en uſage d'employer des purgatifs hydragogues les plus violens; ce qui bien ſouvent forme un effet contraire à celui qu'on ſe propoſe. Ces purgatifs peuvent bien évacuer la ſéroſité épanchée; mais par leur violence, ils engorgent les viſcères, plutôt que de les déſobſtruer : d'où vient qu'il

arrive aſſez ſouvent que nonobſtant leur fréquent uſage, l'enflure augmente plutôt que de diminuer.

Il eſt donc eſſentiel d'abandonner l'uſage des purgatifs violens, pour s'en tenir à celui d'un purgatif tel que le Remède univerſel, qui, paſſant en forme de chyle dans le ſang, & circulant avec lui juſques dans les extrémités capillaires des vaiſſeaux qui compoſent les viſcères obſtrués, les déſobſtrue inſenſiblement & les met en état de filtrer les ſéroſités, dont le dépôt cauſe & entretient les différentes enflures qui caractériſent l'hydropiſie générale.

Si l'hydropiſie procède ſimplement d'une rétention d'urine occaſionnée par des glaires, des viſcoſités ou des calculs qui s'oppoſent à ſon libre cours, on en ſera bien plus promptement délivré que lorſqu'elle eſt occaſionnée par une obſtruction générale.

Mais comme il y a tout à craindre pour les jours du malade, ſi on ne lui procure promptement le libre cours des urines, il faut, dans ce cas, lui donner

deux doſes du Remède univerſel ; & ſi trois heures après elles étoient ſans effet, il faudroit lui en donner une troiſième doſe, & continuer ainſi toutes les trois heures, juſqu'à ce que l'évacuation ouverte, le malade ſoit ſoulagé. Il ſuffira alors de le purger de deux jours l'un, juſqu'à ce que les urines ayant repris leur cours ordinaire, les ſéroſités qui cauſent l'hydropiſie ſoient entièrement diſſipées.

Mais ſi l'hydropiſie procède de l'obſtruction des viſcères, on doit les déſobſtruer par un long & fréquent uſage du Remède univerſel, dont on prendra une priſe tous les jours pendant un mois, une priſe tous les trois jours pendant deux mois, & enſuite une priſe tous les huit jours pendant cinq mois, & plus, s'il eſt néceſſaire.

Les vomitifs & les ſaignées ne ſont pas moins contraires dans cette maladie que les purgatifs violens.

Le bon vin rouge & tous les vins d'Eſpagne n'ont rien de contraire à l'hydropiſie ; on peut en uſer modéré-

ment, ſurtout lorſqu'on les appéte & qu'on en ſent le bon effet.

GUÉRISONS

De l'Hydropiſie.

ETANT attaqué d'une hydropiſie de poitrine & de bas ventre des plus dangereuſes, & dont tous les remédes que les Médecins m'avoient ordonné, n'avoient pu empêcher les progrès, je me déterminai à prendre la Poudre de Mr. Ailhaud Médecin de cette Ville d'Aix, qui diſſipa dans très-peu de temps l'enflure qui étoit répandue ſur tout mon corps. J'ai continué de prendre cette Poudre, & j'en ai pris trois cent priſes dans l'eſpace de quinze mois, pour fondre & détruire peu à peu & entièrement l'obſtruction prodigieuſe de tous mes viſcères, c'eſt à quoi je ſuis parvenu par ſon ſeul ſecours, ſans qu'elle m'ait cauſé aucune irritation. Elle purge les humeurs, elle purifie le ſang, & produit des effets ſurprenans dont j'ai fait non-ſeulement l'épreuve, mais encore pluſieurs perſonnes de cette Ville, &c. *Signé*, ALBERTAS, premier Préſident en la Cour des Comptes. *A Aix*, *le* 27 *Juillet* 1745. Part. I, page 74.

Un ancien Officier Croix de Saint-Louis (Mr. de Maignande Kerangat) m'envoya prier de l'aller voir à ſon auberge la Tour d'argent bas des liſſes de cette Ville ſur la fin

de la tenue de nos États derniers. Après ſes réponſes ſur mes demandes j'en vins à la viſite ; l'examen fait j'eſtimai qu'il y avoit au moins ſix pintes d'eau épanchée dans la capacité du ventre inférieur. Je lui offris deux moyens de les évacuer, ſavoir, la ponction qui ne le mettroit pas à l'abri du retour, ou les Poudres de Mr. d'Ailhaud qui, les faiſant paſſer par les voies ordinaires ſans ouverture au dehors, le guériroient radicalement. En cela j'étois bien oppoſé à l'avis de la Faculté de Médecine ; néanmoins je vins à bout de le convaincre, auſſi je lui tins parole : dix priſes ſeulement, par des évacuations abondantes, lui rendirent ſon premier état, & peu de jours après il partit pour s'en retourner chez lui, Diocèſe de Vannes, éloigné de celui-ci de vingt lieues. Je lui en donnai un autre paquet avec un livre au cas de récidive, & je lui dis que s'il en avoit beſoin de plus, qu'il ſe donnât la peine de me le marquer : voilà cinq mois expirés depuis ſa guériſon. Qui pourroit conteſter pareil fait produit par le Reméde univerſel ! &c. *Signé*, DE CHEVY, Médecin & Chirurgien des États de Brétagne. *A Rennes en Brétagne, le 5 Juin* 1763. Part. III, page 142.

J'ai des merveilles à vous dire d'un miſérable malade du lieu de Calés ſur Dordogne, attaqué depuis quatre mois d'anaſarque ou leucophlegmatie complette ; ne pouvant ſe

coucher, reſpirer ni dormir, le conduit des urines totalement perdu & bouché, une couleur ſafranée juſqu'au blanc des yeux, un pouls perdu & intermittent, une ſoif inſatiable, un vomiſſement continuel, un flux atroce & douloureux, &c. Le croirez-vous, Monſieur! ce malade a été miraculeuſement guéri, & fort ſubitement, par trois priſes de votre purgatif, priſes dans l'eſpace de ſix jours, &c. *Signé*, SUBREJON, Docteur en Médecine. *A Cahors, le 25 Avril* 1769. Part. VIII, page 309.

Si un Médecin a eu de la répugnance de faire uſage de vos Poudres, refuſant avec opiniâtreté de reconnoître l'univerſalité de ce Remède, je le dis à ma honte, c'eſt moi : j'avoue même que je n'en tentai l'épreuve que par complaiſance, à la ſollicitation d'un de mes amis, ne leur donnant aucune vertu que celle d'un purgatif ordinaire, le croyant même dangereux à ceux qui avoient la poitrine délicate : l'expérience m'apprit bientôt la fauſſeté de mes préjugés.

La première perſonne que je ſuivis exactement fut une Dame de Bourbonne-les-Bains, âgée de ſoixante & quinze ans, hydropique, aſthmatique, & accablée de rhumatiſme. On lui avoit déjà propoſé les Poudres, elle avoit conſtamment refuſé de les prendre, ce qui me détermina, pour lui en ôter l'idée, de les lui faire paſſer dans du café; mon deſſein réuſſit. Elle n'en eut pas fait uſage quinze

jours, que le bourlet diſparut, le ventre ſe détuméfia, les douleurs ſe diſſipèrent, & les forces revinrent inſenſiblement. Une femme qui ne pouvoit ſortir de ſon lit, ſe vit tout à coup, à l'aide d'une canne, en état de vaquer à ſes affaires domeſtiques : elle eſt encore actuellement, malgré ſon grand âge, très-bien portante, &c. *Signé*, Challard, Médecin de l'Hôpital Royal de mendicité. *A Beſançon, le 23 Mars* 1772. Part. X, page 247.

CHAPITRE XVII.

Des Engorgemens, des Squirres, du Cancer, & des Tumeurs enkyſtées.

§. I.

Des Engorgemens & des Squirres.

Les Engorgemens, tant internes qu'externes, ſe manifeſtent par la groſſeur de la partie engorgée, occaſionnée par le ſéjour & l'épaiſſiſſement du ſang ou des humeurs dans les vaiſſeaux qui la compoſent. De là vient la diſtinction qu'on fait des engorgemens ſanguins

produits par le ſang, & des lymphatiques produits par la lymphe ou autres humeurs.

Que l'engorgement ſoit ſanguin, lymphatique ou humoral, il n'eſt pas moins vrai qu'il procède des humeurs non filtrées, qui, étant arrêtées dans le ſang, l'obligent de circuler avec trop de précipitation dans certaines parties du corps, d'en diſtendre les vaiſſeaux, de les gorger, & de former ce qu'on appelle un engorgement.

Ces mêmes humeurs, ſéjournant dans les vaiſſeaux qui compoſent les différentes glandes ou viſcères deſtinés à leur filtration, s'y épaiſſiſſent, & forment, par leur adhérence, des obſtructions plus difficiles à vaincre que l'engorgement.

LES SQUIRRES ſe manifeſtent par la dureté de la tumeur, occaſionnée par l'épaiſſiſſement, l'adhérence & le deſsèchement des humeurs arrêtées ; d'où vient que ces tumeurs ſe guériſſent très-difficilement, ſurtout lorſqu'au lieu

des purgatifs, ſeuls capables de les détruire, on ſe contente d'uſer des topiques, qui, en dilatant les vaiſſeaux engorgés & en attirant vers eux les humeurs, ne peuvent qu'augmenter l'engorgement, au lieu de le diminuer.

Pour guérir les engorgemens, & pour prévenir les obſtructions & les ſquirres qui en dépendent, il faut donner la fuite aux humeurs non filtrées & arrêtées, & déſobſtruer inſenſiblement les vaiſſeaux qui compoſent le viſcère obſtrué, pour le mettre en état de ſéparer du ſang l'humeur qu'il doit filtrer.

On ne peut eſpérer de parvenir à ce but que par le ſecours d'un purgatif doux & efficace, qui, ſe mêlant avec le chyle dans le ſang, le met en état de pénétrer dans les vaiſſeanx obſtrués, & de les déſobſtruer inſenſiblement dans tous les cas poſſibles.

Une expérience non interrompue de plus de ſoixante & dix ans, démontre que le Reméde univerſel produit l'effet déſiré. Il faut en prendre de la manière ſuivante; ſavoir:

Pour un engorgement ſimple, une priſe tous les trois jours pendant un ou deux mois.

Si l'engorgement a été négligé, & que les humeurs ayent formé, par leur ſéjour & leur épaiſſiſſement, des obſtructions, & quelquefois des ſquirres, on ne peut eſpérer d'en prévenir les progrès & de les vaincre, s'il eſt poſſible, que par la longueur du temps & l'efficacité du Reméde univerſel, dont on uſera une priſe chaque jour pendant un mois. On continuera d'en prendre une priſe tous les deux jours pendant trois mois, & enſuite une priſe tous les cinq jours pendant ſept mois, & plus, s'il eſt néceſſaire.

GUÉRISONS

Des Engorgemens.

LA première priſe de vos Poudres a fait rendre de petits vers vivants à une jeune femme qui en étoit rongée depuis pluſieurs années; c'eſt l'épouſe d'un nommé Montrau, ouvrière en chambre chez le marchand Piaucier, au marché Paluc vis-à-vis la Vierge, derrière l'Hôtel-Dieu proche le Chatelet; pluſieurs

autres priſes lui ont ôté la jauniſſe, une fiévre lente interne, un engorgement de lait qui étoit en dépôt dans ſa poitrine & dans ſon ventre, joint à une abondance d'humeurs ſi conſidérable qu'elle évacua toute la journée. Chaque fois qu'elle a pris les Poudres, elles lui ont rendu bon appétit, & un doux ſommeil non interrompu. Elle jouit actuellement d'une très-bonne ſanté, &c. *Signée*, LE NORMAND, rue Tranſnonin quartier Saint-Martin. *A Paris*, *le* 22 *Août* 1768. Part. VIII, page 147.

Mde. Daulair, travaillée depuis dix-huit mois d'une fiévre lente & d'un engorgement dans toutes les parties inférieures & une difficulté d'uriner, après avoir fait tous les remédes ordonnés par deux Médecins, étant toujours dans le même état, je l'ai guérie avec le Remède univerſel, &c. *Signé*, LAVABRE, Maître en Chirurgie. *A Dunkerque*, *le* 28 *Novembre* 1772. Part. XI, page 123.

Un Seigneur de mon voiſinage, goutteux, ayant une jambe, depuis quinze ans, très-gorgée & preſque ſans ſentiment, ne penſant très-aſſurément pas d'en guérir, & prenant le Remède univerſel pour d'autres vues, en ſe faiſant déchauſſer un ſoir, s'en trouva guéri, & ſa jambe déſenflée à la vingt-deuxième priſe, &c. *Signé*, ROY, Chirurgien-Juré & Accoucheur. *Au Château de la Rouſſelière*, *Pa-*

roiſſe de Beauſſac en Perigord par Thiviers & Nontron, le 30 Novembre 1772. Part. XI, page 127.

GUÉRISONS

Des Squirres.

LE Sr. Curien, Marchand d'ici, gros & bel homme, fut attaqué d'un ſquirre au foie qu'il a porté quelque temps; la Médecine & Chirurgie ont fait tout leur poſſible: n'ayant plus rien à lui faire prendre, le malade étant exténué, eut recours aux Carmes, où il prit pluſieurs paquets de vos merveilleuſes Poudres. Il a guéri totalement en moins de deux à trois mois, a repris ſon embonpoint, & ſe porte à merveille, &c. *Signé*, MONTAUT, Chirurgien ordinaire du Roi de Pologne. *A Luneville en Lorraine, le 9 Août 1765.* Part. VI, page 12.

Trouvez bon que dans la ſurpriſe où je ſuis encore de la cure que le Reméde univerſel vient d'opérer ſous mes yeux ſur le nommé Dugour journalier, honnête homme de cette Ville, je me charge de vous témoigner ſa vive reconnoiſſance. Cet homme avoit un ſquirre abſolument formé au foie, très-ſenſible au tact & très-douloureux; de plus, la fiévre, des étourdiſſemens preſque continuels, une difficulté de reſpirer même dans l'inaction, la voix éteinte, & articulant mal

par l'épaiſſiſſement de ſa langue. Pour toutes ces maladies compliquées, dont il déſeſpéroit la guériſon, il fut à la Charité de cette Ville, où la Faculté fit humainement ce qu'elle put pour lui donner au moins du ſoulagement; mais les différens remédes qu'on a eſſayés n'ont pu lui enlever ſes maux, pas même les diminuer. Ce patient donc, depuis long-temps réduit à une queſtion coûteuſe à cet Hôpital, fut reconnu atteint des maux ci-deſſus détaillés par la Faculté qui le condamna. L'arrêt en fut porté à la femme de ce pauvre moribond par les Sœurs de cet Hôpital, qui lui dirent qu'il n'y avoit plus de reméde à faire à ſon mari, qu'elle pouvoit le reprendre chez elle, où on lui continueroit le bouillon, n'ayant que très-peu de temps à en jouir. Cet état, plus terrible que la mort pour ſa famille, à qui il devenoit un ſurcroît de charge, m'engagea, toute prévenue que j'étois contre votre Poudre, ſans cependant la connoître, d'écouter enfin, par un coup de la providence, tout ce que l'on me diſoit de ſes effets ſurprenans ſur les pauvres de mon quartier. Mes préjugés tombèrent dès ce moment, & mes eſpérances de guériſon pour mon protégé revinrent. Il prit des Poudres le 11 Juin, & par le ſecours de cent vingt priſes adminiſtrées, preſque conſécutivement, ſelon le cas, par priſe, priſe & demie, deux priſes & quelquefois trois, cet homme a enfin repris ſes travaux pénibles, & a été radicalement

guéri, &c. *Signée*, LE MOINE VEUVE DENIS, rue de l'Orangerie, Femme de Chambre des Enfans de France, & Dame de Charité. *A Verſailles, le* 19 *Octobre* 1768. Part. VIII, page 220.

J'ai guéri, avec vingt priſes du Reméde univerſel, une Dame de 36 ans, mariée dès l'âge de dix-huit, ſe plaignant des douleurs dans la région hypogaſtrique, d'un grand dérangement des règles, & d'une dureté ſquirreuſe à la matrice, grande douleur de tête ſans fiévre, mouvemens convulſifs, menacée de paralyſie, perſonne d'ailleurs ſujette aux vers, &c. *Signé*, SUBREJON, Docteur en Médecine. *A Monſaucon par Payrat en Quercy, le* 8 *Juillet* 1769. Part. VIII, page 351.

J'avois depuis pluſieurs années un ſquirre à la rate gros comme la tête d'un enfant & auſſi dur qu'une pierre; c'eſt le rapport qu'en ont fait les Médecins, dans la conſultation qu'ils envoyèrent à Paris. En voulant guérir mes dartres par l'uſage du Reméde univerſel, j'ai fait fondre inſenſiblement mon ſquirre: je m'en appercevois à la vérité, mais je ne penſois pas que la cure dût réuſſir au point qu'il n'en reſtât plus aucune trace, comme il eſt arrivé. Vous voyez que ſi je vous en ai fait myſtère juſqu'à préſent, ce n'a été que par diſcrétion; mais cependant vous le deviniez un peu, en me marquant que mes

ſaignemens du nez venoient ſurement de quelqu'ancienne obſtruction. Il y avoit plus de dix ans que ce ſquirre étoit venu au point que je viens de dire, & l'on avoit mis en uſage bien de fondants, mais très-inutilement; on m'avoit fait prendre les eaux de Forges qui m'avoient preſque fait perdre tout mon ſang, ſans opérer aucun changement. Il y avoit quatre ans que je n'y faiſois plus rien, lorſque j'ai commencé le Remède universel, n'ayant que mes dartres en vue, pour leſquelles je n'avois conſulté perſonne, non pas même Mr. de Thomas notre Médecin, qui n'étoit inſtruit que de mon ſquirre, duquel ayant appris la guériſon, il vient de dire aujourd'hui qu'il ne pourroit pas encore s'en convaincre s'il n'en faiſoit la viſite, & je l'attends pour ne lui laiſſer aucun doute, &c. *Signée*, Sœur CATHERINE-THERESE DE JESUS, Religieuſe Carmelite ind. Dépoſitaire. *Des Carmelites de Pontoiſe*, *le* 24 *Janvier* 1774. Part. XII, pag. 135 & 136.

§. II.

Du Cancer.

LE CANCER eſt occulte ou manifeſte; le *cancer occulte* eſt produit par le ſéjour des humeurs arrêtées dans le ſein, ou par la compreſſion des vaiſſeaux qui

composent le ſein, & par le ſéjour des liquides, qui, ne pouvant circuler par le défaut de reſſort des vaiſſeaux trop diſtendus, comprimés, & peut être déchirés, s'y épaiſſiſſent, & forment en ſe deſſéchant une dureté ſquirreuſe ou cancer occulte.

Le *cancer manifeſte* eſt une eſpèce d'ulcère ſquirreux au ſein, occaſionné par une ſanie ou ſéroſité corroſive qui corrode le ſein & le perce.

On croit guérir cette maladie par l'opération, qui n'eſt rien moins que sûre, & qui laiſſe ſubſiſter la cauſe du mal, capable de le reproduire au même endroit ou à tout autre : c'eſt pourquoi on ne doit y recourir que dans le cas où, après avoir employé toutes les reſſources de la Médecine, la tumeur cancereuſe devient ſi conſidérable, & les douleurs qui l'accompagnent ſi vives, que les malades, préférant l'opération aux ſouffrances qu'ils endurent, la réclament, comme le ſeul moyen qui reſte pour les ſoulager.

Le cancer peut ſe former également

dans toutes les parties du corps, même dans la matrice.

Cette maladie n'étant autre choſe qu'un ſquirre ulcéré, on doit uſer intérieurement du Reméde univerſel, de la façon ci-deſſus preſcrite pour le ſquirre.

On appliquera ſur les ouvertures du cancer l'onguent, dont on a la recette dans le Chapitre XIX. de ce Livre.

On ne doit point employer les deſſicatifs, qui, en fermant les ouvertures du cancer, s'oppoſeroient à la ſortie de l'humeur ſereuſe, âcre, corroſive, qui cauſe l'ulcère cancereux.

Dans le cas où l'inflammation ſeroit grande & les douleurs vives, il faut, en appliquant toujours ſur toutes les ouvertures, des emplâtres pour entretenir la ſuppuration, appliquer ſur la partie enflammée un cataplaſme fait avec du lait & de la mie de pain, qu'on placera entre deux linges blancs de leſſive d'un tiſſu aſſez large. On renouvellera ce cataplaſme plus ou moins ſouvent, ſelon que l'inflammation & les douleurs vives l'exigeront.

GUÉRISONS

Du Cancer.

J'AVOIS entrepris de guérir, par la cigüe en poudre & autres fondants, un cancer occulte enſuite d'un coup violent ſur le ſein d'une jeune femme, qu'elle avoit reçu depuis environ un an, lorſqu'un gentilhomme de nos amis entreprit de lui adminiſtrer votre Poudre. Je fus d'autant plus charmé de cette épreuve, que j'étois peu ſatisfait de la mienne. Du 17 Avril 1764 au 6 Juin, elle en prit vingt-trois doſes. Le 12 Juin ce gentilhomme l'ayant abandonnée, je voulus faire un nouvel eſſai de la cigüe, &c. mais le 14 ayant votre Poudre en mains, j'y revins avec plaiſir. Le 29 au ſoir je fus obligé de recourir à la ſaignée du bras, &c. de répéter le lendemain matin, par un coup qu'elle s'étoit donnée au ſein; enfin, le 28 Juillet, cette pauvre ſemme ſe trouva guérie ſans retour, après trente-trois priſes, &c. *Signé*, CHAMPION, Doyen du Collége de Médecine. *Au Mans dans le Maine, le 24 Juillet* 1765. Part. V, page 294.

Mdlle. Morel me fit appeler à l'occaſion d'une tumeur groſſe comme le poing qu'elle avoit au ſein droit; j'eus bien de la peine à y toucher, tant cela lui étoit ſenſible, la peau étoit d'un rouge bleuâtre. Cette Demoiſelle me diſoit qu'il lui ſembloit qu'on lui enfonçât

cinquante alènes de cordonnier dans la mamelle ; le deſſous du bras du même côté étoit occupé par une groſſe tumeur très-douloureuſe ; le bras, l'avant-bras, juſqu'au bout des doigts, qu'elle avoit peine à remuer, lui faiſoient de grandes douleurs. A ma première viſite, je lui fis mettre le bras en écharpe. C'étoit un véritable cancer occulte, mais qui n'auroit pas tardé à s'ouvrir. Son ſcrupule fut ſi grand, qu'elle ne voulut pas me permettre de le faire voir à mes confrères. Elle en a eu regret après. Ce cancer eſt radicalement guéri, il y a plus d'un an, par le ſecours de vos Poudres, &c. *Signé*, PIAT, Maître en Chirurgie. *A Alençon, le* 24 *Novembre* 1770. Part. IX, page 265.

Une fille, âgée de vingt-cinq ans, ayant tenté indiſcrettement de ſe guérir d'une gale univerſelle, fut, l'an paſſé, attaquée d'un cancer au ſein : la pudeur lui fit long-temps cacher ce mal dont elle ignoroit le danger. Voyant qu'il augmentoit toujours, elle le fit voir à pluſieurs perſonnes de ſon ſexe, qui lui firent entendre que ſon état étoit fort critique, & qu'elle ne devoit pas différer d'aller conſulter un habile Médecin qu'on lui indiqua. Elle aima mieux s'adreſſer à nous. Nous lui trouvâmes le ſein gros, enflammé, ſuppurant, dur comme du bois, l'enflure adhérente aux côtes, avec glandes ſous l'aiſſelle. Après avoir été préparée aux purgatifs par des ti-

ſanes, &c. elle a uſé dix-ſept priſes des Poudres d'Aix, qui l'ont guérie parfaitement. Il y a trois mois qu'elle ne ſent plus de mal, & a commencé la moiſſon, dont elle eſpère ſoutenir toutes les fatigues.

Une autre fille, âgée de quarante ans, avoit, depuis pluſieurs années, une foibleſſe de poitrine ſi conſidérable avec toux sèche, qu'elle ne pouvoit parler que très-peu ſans s'incommoder; ſon mal répondoit à la tête où elle éprouvoit une douleur continuelle avec bourdonnement : le moindre ſon plus fort redoubloit ſes douleurs; il lui ſurvint en outre le même mal que celui dont on vient de parler, excepté qu'elle ne lui a pas laiſſé prendre le même accroiſſement. Elle s'eſt miſe à l'uſage de la Poudre, & treize priſes l'ont guérie en tout le Printemps dernier. Elle en avoit déjà uſé quelques priſes auparavant, &c.

Nous ſouſnommées Sœurs Hoſpitalières, certifions le contenu ci-deſſus & des autres parts véritable, pour avoir été extrait de nos mémoires journaux des traitemens par nous faits. En foi, au Fay-Billot en Bourgogne, ce 26 Juillet 1771. *Signées*, SR. ODILLE MOYAUX. SR. STANISLAS SUCHENOT. SR. EUPHRASIE SUBOIN. Part. X, page 113.

Il y a environ trois mois que j'eus l'honneur de vous écrire, pour vous prier de vouloir bien exercer votre charité en faveur des pauvres malades de ma Paroiſſe, & ſurtout pour une

fille qui étoit ſur le lit depuis ſix ans avec un cancer aux deux mamelles, dont l'une avoit ſept trous & l'autre un, & qui ſaignoient continuellement : elle étoit en outre hydropique & pleine juſqu'à la gorge, & avec tout cela elle avoit une hernie conſidérable, où il y avoit de la gangrène, ce qui avoit obligé ſon Chirurgien à faire des inciſions très-grandes. Sur ce récit, vous me répondîtes que votre Remède, quoiqu'univerſel, n'avoit pas la vertu de faire des miracles ; cependant je l'employai fort utilement pour cette pauvre fille, puiſque, après quinze priſes, ſon ſein fut entièrement guéri ; dès la cinquième ſon hernie diſparut, & par l'uſage de vingt-cinq à trente priſes, elle fut entièrement rétablie, même de l'hydropiſie, &c. *Signé*, TERRIEN, Recteur. *A Montoir, Évêché de Nantes en Bretagne, par Pontchâteau, le 19 Juin* 1773. Part. XI, page 274.

§. III.

Des Tumeurs enkyſtées.

LES TUMEURS ENKYSTÉES peuvent attaquer toutes les parties du corps, où elles forment des *Loupes*, des *Goîtres*, des *Ganglions*, &c. Ces tumeurs dépendent toujours d'un vice local, occaſionné par quelque contuſion, ou par quelque vice de la maſſe des humeurs.

Plus le progrès des tumeurs enkyſtées eſt grand, plus elles ſont difficiles à vaincre.

Quand les tumeurs enkyſtées ſont anciennes, on eſt communément en uſage d'emporter le kyſte par l'opération, par des corroſifs, ou par des ligatures, lorſque la baſe étroite de la tumeur le permet.

Ces opérations ſont dangereuſes, lorſque les tumeurs enkyſtées tiennent aux tendons, aux ligamens & aux ſutures.

Il arrive même que ſi l'on extirpe ces tumeurs, avant que d'avoir détruit le vice intérieur qui les produit, le même vice les reproduit ſur la même partie ou ſur toute autre, ou bien ce vice interne ſe portant dans la tête, dans la poitrine, ou dans le bas ventre, y produit une maladie bien plus dangereuſe que la tumeur enkyſtée.

C'eſt pourquoi je ſerois d'avis de traiter les tumeurs enkyſtées de la même façon que les ſquirres; & lorſqu'elles ſuppurent, de les traiter comme des cancers manifeſtes.

Quoique

Quoique ces ſortes de maladies paroiſſent incurables, on ne doit jamais déſeſpérer avec le Remède univerſel, qui a guéri nombre de perſonnes qui en étoient travaillées.

GUERISONS

Des Loupes.

J'AI été deux fois délivré de deux gros rhumes catarrheux avec fiévre & oppreſſion de poitrine par le ſecours du Remède univerſel ſans rien plus. J'avois une loupe au bras gauche de la groſſeur d'une noix qui me gênoit beaucoup, & deux verrues pendantes ſous les aiſſelles qui ont diſparu d'elles-mêmes ſans que j'y aie rien fait, ce que je ne puis attribuer qu'à l'uſage de la Poudre, &c. *Signé*, DESPORTES, Prêtre & Chanoine régulier de Saint Antoine. *A Clermont-Ferrand en Auvergne, le 1 Novembre 1765.* Part. VI, page 82.

La fille de Mdlle. Toujer de Varilhes, ſujette depuis long-temps à des coliques violentes d'eſtomac, en eut une attaque vers le mois de Septembre de l'année paſſée, qui la mit ſur le bord du tombeau; mais cinq priſes de vos Poudres la mirent hors de danger, & opérèrent encore une guériſon d'autant plus ſurprenante qu'elle étoit inattendue. Cette De-

moiſelle avoit depuis cinq ou ſix ans au genou, une loupe d'une groſſeur extraordinaire : les douleurs qu'elle reſſentoit dans cette partie lui faiſoient toujours traîner la jambe, & ſouvent l'empêchoient de marcher. Tous les remédes topiques étoient paſſés ſur cette loupe, ſans y produire le moindre changement ; mais vos Poudres agirent avec moins de fracas, & plus d'efficacité. La Demoiſelle fut bien agréablement ſurpriſe, lorſqu'après la cinquième priſe, elle s'apperçut que la loupe étoit parfaitement diſſipée, & qu'elle ſentit ſon genou auſſi libre qu'il eût jamais été, &c. *Signé*, L. DE MONCLAR, Chanoine, Vicaire général. *A Pamiers en Foix, le* 14 *Janvier* 1768. Part. VIII, page 12.

Je ne dois point vous laiſſer ignorer un prodige de la vertu de votre Reméde. Un nommé Barraud, âgé de quarante-cinq ans, demeurant au Bourg de Xembe, Diocèſe d'Angoulême, Généralité de la Rochelle, étant attaqué d'un violent flux de ſang, je le décidai, au mois de Juin dernier, de prendre dans l'eſpace de trois jours deux doſes de ce Reméde, il les prit. Non-ſeulement elles lui firent ceſſer cette maladie, mais encore elles lui diſſipèrent deux loupes qui l'incommodoient depuis plus de vingt ans. L'une de la groſſeur du poing étoit à ſa joue droite, & l'autre un peu plus groſſe étoit ſur ſon côté gauche ; à préſent il n'y paroît plus rien de ſes lou-

pes, &c. *Signé*, DUBOYN LABRUNE, Capitaine des Chaſſes de Mr. le Comte de Broglie. *A la Bernarde près Manſle en Saintonge, le 27 Novembre 1770.* Part. IX, page 267.

C'eſt avec ſatisfaction que je rends hommage à vos Poudres, & je puis vous confirmer que je les ai toujours vues opérer avec ſuccès toutes les fois que de Leſpierre les a adminiſtrées. J'ai lieu de m'en louer, ainſi que mon mari, qui ne ſe purge, depuis cinq ans, qu'avec vos Poudres, leſquelles lui ont fait fondre une loupe à la tête ſans avoir eu intention de les employer à cet effet, &c. *Signée*, T. KINT DE LAMERVILLE, Epouſe du Lieutenant de Roi. *A Lille en Flandres, le 8 Septembre* 1773. Part. XII, page 36.

GUERISONS

Du Goître.

UN Bailli étoit incommodé depuis pluſieurs années avec une fiſtule & goître au col, comme auſſi des ulcères; l'effet de toutes médecines ceſſa, & les Médecins & Chirurgiens le quittèrent: mais après avoir pris une quantité de vos Poudres, il eſt guéri parfaitement. Il écrivit à ſon beau-fils qu'il commençoit à rajeunir, &c. *Signé*, HUHT, Baillif de l'illuſtre famille de Loew par Fiedberg. *A Steinfort en Veteranie, le* 20 *Mars* 1765. Part. V, page 145.

Il y a quelques années que la gorge m'enfla inſenſiblement ; de ſorte qu'en quinze jours de temps elle devint prodigieuſement groſſe, c'eſt-à-dire, du volume d'une bouteille ordinaire, la fiévre ſurvint : j'appelai un Médecin & un Chirurgien à mon ſecours ; ils employèrent les remédes généraux, tous les farineux ; ils paſsèrent enſuite aux ſpécifiques, tels que les emplâtres mercuriels & de cigüe : pendant ce temps, je faiſois uſage de bols fondants, juſqu'au ſavon, enſuite les bains domeſtiques, rien n'opéra, & je fus conduit à l'agonie. La fiévre diſſipée, je me remis ſur pied, je recouvra la ſanté, à mon enflure près que l'on traitoit de goître, & qui m'occupoit d'une oreille à l'autre, & du niveau du menton juſques ſur la poitrine, de ſorte que je faiſois trembler : j'avois auſſi un tremblement continuel dans tous les membres ; je ne pouvois ni écrire ni me tenir. J'allois conſulter Mr. de Vernage, habile, comme vous ſavez, qui me dit qu'il n'avoit jamais vu de goître d'un volume auſſi gros que le mien, qu'il n'y avoit point de remède à faire, & qu'il falloit vivre avec mon ennemi.

Déſolé de ſa réponſe, je pris cinq priſes de vos Poudres, qui diſſipèrent entièrement mes tremblemens. Je conclus de là, avec la confiance que j'avois en votre Reméde, qu'en en faiſant uſage mon goître ſe diſſiperoit : je le fis, cet uſage, pendant ſept mois, mon mal

ſ'eſt diſſipé. J'ai chaſſé cet ennemi ; & depuis ce temps, dans toutes mes maladies j'ai fait uſage de votre Poudre avec ſuccès, &c. *Signé*, LECLERC-DUCLOZEAU, Commiſſaire à Terrier de Mr. le Duc de Choiſeul. *Au Château de Paradis par Amboiſe en Touraine, le* 23 *Avril* 1774. Part. XII, page 173.

Le petit Touſſaint, Enfant de Chœur, avoit un goître qui lui étoit ſurvenu ſans doute des efforts qu'il avoit fait à chanter; il en avoit perdu la voix, au point qu'on ne l'entendoit qu'à peine parler, & il avoit beaucoup de peine à avaler : deux priſes de vos Poudres ont fait diſparoître l'enflure, & lui ont rendu la voix, &c. *Signé*, DEVALVILLE, Contrôleur ambulant des Droits réunis. *A Aveſnes en Hainault, le* 4 *Juillet* 1773. Part. XII, page 243.

CHAPITRE XVIII.

De l'Anévriſme, des Varices, du Sarcome, des Verrues & Cornes.

§. I.

De l'Anévriſme & des Varices.

L'ANÉVRISME eſt une groſſeur occaſionnée par la dilatation de l'artère ; on donne à cette eſpèce d'anévriſme le

nom de *vrai*: on appelle *anévriſme faux*, celui qui eſt produit par l'extravaſation du ſang dans le tiſſu de l'artère, ou dans le corps cellulaire qui l'environne.

La piqûre de l'artère du bras donne lieu à l'anévriſme; il eſt quelquefois ſuivi d'inflammation & de gangrène.

Tous les efforts qu'on fait peuvent donner lieu à l'anévriſme, qui eſt aſſez ſouvent la ſuite des contuſions, des plaies, &c.

LES VARICES ſont de petites tumeurs molles, occaſionnées par la dilatation de la veine.

Ces dilatations des artères & des veines ſont intérieures ou extérieures: les intérieures ſont réputées incurables; on croit remédier aux extérieures par l'opération, dont le ſuccès n'eſt pas toujours heureux.

Le ſang qui diſtend l'artère ou la veine, ne cauſe point l'anévriſme & les varices; car, ſi cela étoit ainſi, toutes les artères & toutes les veines ſouffriroient à la fois la même dilatation.

Mais comme cette dilatation n'arrive qu'à certaines parties des artères & des veines, il eſt aiſé de comprendre qu'elle eſt occaſionnée par le relâchement des fibres qui compoſent la partie de l'artère & de la veine où ſe forment l'anévriſme & les varices.

Ce relâchement ne peut provenir que par le défaut du reſſort de la partie de l'artère ou de la veine que le ſang dilate. Ce défaut de reſſort eſt toujours occaſionné par une ſéroſité épanchée dans les fibres qui compoſent l'artère & la veine.

Pour prévenir les progrès de l'anévriſme & de la varice, on ne doit point avoir recours aux ſaignées, qui, en diminuant le volume du ſang, ne pourroient qu'affoiblir le reſſort des vaiſſeaux & augmenter la maladie; il faut, au contraire, recourir aux purgatifs doux & efficaces, ſeuls capables de repomper les ſéroſités extravaſées dans les membranes des portions des artères & des veines dilatées, & de faire ceſſer les anévriſmes & les varices.

Rien de mieux, dans ces ſortes de maladies, que de prendre une priſe du Reméde univerſel tous les cinq jours pendant trois mois, & enſuite une priſe tous les huit ou tous les quinze jours, juſqu'à ce que la groſſeur de l'artère ou de la veine ſoit diſſipée.

L'incertitude de l'opération m'obligeroit de n'y recourir dans aucun cas.

GUERISONS

De l'Anévriſme & des Varices.

DOminique Sabatini, fille de chambre de Madame Roſe Calzolari Bavoſi, ſouffroit extrêmement depuis treize ans d'une grande incommodité de la varice, qui la prenoit en ſerpentant depuis le talon juſques aux cuiſſes de la groſſeur d'un pouce, & de temps en temps dans la diſtance d'un pan. Elle avoit des amas, des veines enflées, dures, de la groſſeur d'une noix, & en d'autres endroits, de la groſſeur d'un œuf d'oie : toutes ces choſes la tourmentoient beaucoup, particulièrement lorſqu'elle touſſoit ou éternuoit ; elle ne pouvoit ſe ſoutenir ni marcher ſans de grandes violences, & beaucoup de peine. Le mal augmenta ſi fort qu'il lui occaſionna la fiévre, des douleurs de tête, ſuffocation de poitrine,

& un grand feu au viſage & par tout le corps. Les Médecins & Chirurgiens épuiſèrent tout les remédes que leur art pouvoit leur ſuggérer ; ſaignées fréquentes, purgatifs, emplâtres, aſtringens, bains, bandages, fomentations, &c. mais voyant que rien ne réuſſiſſoit, & que le mal alloit toujours en augmentant, ils furent enfin contraints de dire que la malade étoit déſeſpérée & que le mal étoit incurable. Sa maîtreſſe la regrettoit beaucoup, à cauſe de ſon bon caractère & de ſes belles qualités. Un de ſes amis la voyant dans de ſi grandes peines, touché de compaſſion pour la malade, leur dit qu'il eſpéroit de la guérir, ou tout au moins la ſoulager par un Reméde merveilleux, dont il avoit vu & éprouvé les effets, qu'il le lui fourniroit *gratis*, pourvu qu'on lui promît qu'elle ne prendroit point d'autres remédes, ce qu'elle accepta bien volontiers. Le 10 Mars 1762, il lui donna une priſe de la Poudre de Mr. d'Ailhaud, qui ne fit que l'émouvoir avec quelques douleurs ſans autre effet ; il l'encouragea cependant, & c'eſt ce qu'on doit faire dans les maladies ſérieuſes & opiniâtres. Après un jour de repos il lui fit prendre une priſe & demie, ce qui lui procura une douce évacuation ſans aucune douleur, mais ſans diminuer ſon mal. Après quatre jours il lui en donna une autre qui opéra plus promptement & lui procura ſix copieuſes évacuations, ce qui fit bientôt diſparoître la fiévre, ſoulagea

la malade, & lui donna un peu de force pour ſe lever. Après ſix autres jours il lui en fit prendre une autre, qui produiſit tous les meilleurs effets poſſibles, & la mit en état de ſervir ſa maîtreſſe au grand contentement de toute la maiſon. Elle continua dans la ſuite à en faire uſage de huit en huit jours, de quinze en quinze jours, & fut, par le moyen de vingt priſes, qu'elle prit dans le cours de cinq à ſix mois, parfaitement guérie, & entièrement délivrée de toutes ſes incommodités & enflures, comme l'on peut s'en aſſurer par elle-même, &c. *Signé*, Le Docteur TORTELLI. *A Caſaglia dans les Etats de Florence, le* 16 *Septembre* 1762. Part. IV, page 67.

J'ai traité avec ſuccès, par le moyen de trois paquets de dix priſes du Reméde univerſel, une tumeur anévriſmale avec toux, difficulté de reſpirer, & gonflement hémorroïdal dans une perſonne de quarante-huit ans, d'un tempérament pléthorique, gras & très-ſanguin, &c. *Signé*, SUBREJON, Docteur en Médecine. *A Monfaucon par Payrat en Quercy, le* 8 *Juillet* 1769. Part. VIII, page 351.

§. II.

Du Sarcome, des Verrues & Cornes.

LE SARCOME eſt une tumeur charnue, compacte & ſolide, à laquelle on a

donné différens noms, ſelon la partie du corps qu'elle occupe. Si elle occupe l'intérieur du nez, on l'appelle *polype du nez*; ſi l'excroiſſance eſt aux teſticules, on l'appelle *ſarcocèle*; celles qui ſont ſituées à l'anus, ſont appelées *condilome*, *fic*, &c. Je ne parle point des excroiſſances de naiſſance que tout le monde connoît, & qui reſſemblent aux fraiſes, aux mûres, aux grains de raiſins, &c. On appelle *champignons*, les excroiſſances qui s'élèvent des bords & du fond des plaies.

Le ſarcome extérieur n'a, pour l'ordinaire, rien de dangereux; il arrive, mais rarement, qu'il s'ulcère & ſe gangrène comme les autres tumeurs.

LES VERRUES ſont des excroiſſances qui naiſſent ſur toutes les parties du corps, mais principalement au viſage, aux mains & au cou; elles tiennent quelquefois par une large baſe, & d'autres fois par un pédicule.

Les verrues n'ont rien de dangereux, ſi on excepte celles du nez, des pau-

pières & des lèvres, qui peuvent devenir cancereuſes.

Les Cornes, ſemblables à celles des animaux, ne tiennent, pour l'ordinaire, qu'à la peau; il y en a cependant qui pénètrent juſqu'aux os.

Les ſarcomes, les verrues & les cornes, ſont des excroiſſances qui procèdent des mauvais levains occaſionnés par un vice interne, ou par un défaut de conformation : dans ce dernier cas, l'excroiſſance eſt incurable par tout autre moyen que par l'opération, qui eſt dangereuſe, lorſque l'excroiſſance tient aux articulations & aux parties tendineuſes.

Lorſque l'excroiſſance procède d'un vice interne, on ne peut s'en délivrer qu'en détruiſant le vice qui la produit; le Remède univerſel a opéré l'effet déſiré. On doit en prendre une priſe tous les trois, tous les cinq, ou tous les huit jours, pendant un ou pluſieurs mois, ſelon que le vice qui produit l'excroiſſance ſera plus ou moins ancien.

Le ſuc de tithymale, celui de figuier,

& de l'herbe aux verrues, diſſipe aſſez ſouvent les verrues, qui n'ont pas un mauvais principe; on s'en guérira cependant avec plus de certitude, lorſqu'on uſera d'un purgatif doux & efficace.

Ceux qui croiront pouvoir faire ſans danger l'opération des ſarcomes, des verrues & des cornes, qui ſont trop incommodes, doivent préparer leurs malades, en purifiant la maſſe de leurs humeurs par un bon purgatif, dont ils leur feront uſer une priſe tous les huit jours pendant deux mois.

L'opération faite, il faut continuer de ſe purger tous les quinze jours ou tous les mois pendant un an, pour détourner, par la voie des ſelles, l'humeur qui nourriſſoit le ſarcome; & pour empêcher qu'étant détenue dans le ſang, elle ne puiſſe, en ſe portant dans la tête ou dans la poitrine, cauſer la mort du malade.

GUERISONS

Du Polype.

JE connois une veuve, âgée d'environ cinquante ans, dans mon voiſinage, qui m'a raconté elle-même, qu'après de vaines & coûteuſes tentatives de la part de la Médecine & de la Pharmacie pour guérir d'un polype, d'un bras paralytique, & d'un vomiſſement ordinaire après ſes repas légers, eſt enfin délivrée de ces trois maux par le moyen de vos Poudres. Elle m'a dit avoir fait plus gros que ſa tête de vers, & qu'il y en avoit de plus longs qu'une aune. Elle ne rejette plus, & digère la nourriture qu'elle prend, ſon polype ne paroît plus, & elle ſe ſert de ſon bras, autrefois paralytique, comme de l'autre, &c. *Signé*, DE LAVAUD, Curé. *A Mauſon en Angoumois près Chabanois, le* 28 *Octobre* 1770. Part. IX, page 255.

Je ſuis charmé de vous marquer les effets que votre Poudre a produit ſur mon épouſe & ſur moi. Mon épouſe a été guérie d'une colique néphrétique au moyen de deux priſes. Pour moi, j'ai été attaqué d'un grand rhume de cerveau & de poitrine avec un polype au ſein, qui m'occaſionnoit une palpitation au cœur; je ne pris que trois priſes, & j'en ſuis parfaitement guéri, &c. *Signé*, ROUSSELOT, Maître Chirurgien. *Au Fay-Billot par Langres, le* 5 *Mars* 1771. Part. X, page 36.

Le Reméde univerſel a opéré merveilleuſement ſur Mde. Parent ; voici quel étoit ſon état. Son âge eſt d'environ cinquante ans ; elle avoit un teint & toute ſa peau plombée & défigurée & décharnée, comme ſi elle eût eu ſoixante & dix ans ; elle étoit naturellement gaie & joyeuſe, & elle étoit devenue d'une humeur ſombre, & pour ainſi dire, inſupportable à elle-même & dans ſon petit ménage ; elle avoit deux polypes dans le nez, un dans chaque narine, ne pouvant réniſler, ni ſe moucher, ni prendre la moindre reſpiration par cette voie. Le commencement de ce mal eſt au moins de douze ans, ſa poitrine étoit embarraſſée & un râle preſque continuel dedans ; voilà au juſte ſon état & ſa ſituation, lorſqu'elle eſt venue me voir à mon retour des eaux de Baréges ; je lui propoſai vos Poudres. Elle me dit qu'elle en avoit uſé un paquet en vain, qu'elle étoit d'un tempérament rétif aux remédes, & que chaque priſe ne lui avoit preſque rien fait. Je lui dis qu'il ne falloit pas ſe rebuter, qu'elle pouvoit en toute ſûreté continuer & augmenter la doſe d'une demi-priſe, même de deux & de trois priſes entières, juſqu'à ce que la doſe fût ſuffiſante pour la faire évacuer convenablement. Elle ſe rendit à mes repréſentations, & fut ſur le champ en acheter trois paquets pour les prendre à doſe convenable de deux jours l'un. Après les avoir

pourrois. Je lui répondis alors que le Frère Euſebe Recolet à Lille, à qui on avoit extirpé le ſarcocèle, en étoit auſſi mort ſix ſemaines après, & que je ne permettrois jamais cette opération ſur moi. Dans le mois de Février ſuivant 1770, mon ſcrotum étoit ſi gros qu'il avoit un pied de roi en longueur, & deux pieds de circonférence. Jugez de-là combien j'étois gêné, ſurtout pour marcher, avec cette infirmité : elle n'étoit pas la ſeule ; j'avois depuis quinze ans des éblouiſſemens conſidérables, des engourdiſſemens dans les bras & dans les jambes, des oppreſſions nocturnes journalières, des inſomnies, un rhumatiſme à l'épaule gauche, & un aſthme depuis cinq mois, qui gênoit tellement ma reſpiration, que je ne pouvois faire cent pas ſans prendre haleine ; enfin un mal-aiſe continuel, qui me faiſoit craindre avec raiſon une apoplexie, me déterminoit à quitter la prédication (j'étois hors d'état de la continuer) lorſqu'un de mes confrères conſeilla votre Poudre. (Quel malheur pour moi de ne l'avoir pas connue plutôt !) J'ai alors conſulté Mr. Dupont de Caſtille, Conſeiller - Secrétaire du Roi : il me répondit qu'il n'étoit pas de ſa connoiſſance que le Reméde univerſel eût guéri le ſarcocèle, qu'il eſpéroit cependant, qu'ayant fondu des ſquirres, il fondroit auſſi mon ſarcocèle, & me délivreroit de mes autres infirmités. Il ne fut point fruſtré dans ſon eſpérance, je fus journellement chez lui incorporer

priſe & demie de la Poudre, & en moins d'un mois mes poumons furent déchargés, & je fus radicalement guéri de toutes mes infirmités, à l'exception du ſarcocèle qui étoit déjà diminué des trois quarts; & au jugement du Sr. Mallet notre Chirurgien, il ne reſtoit plus à l'épididyme que la chair ſpongieuſe. J'ai continué la Poudre juſqu'à préſent; mais depuis quinze mois j'en prends ſeulement chaque ſemaine trois priſes en deux fois, & je tends à ma guériſon radicale. Le ſcrotum diminue toujours inſenſiblement, il eſt à préſent moins gros qu'un œuf d'oie. Aprés Dieu, c'eſt donc au Reméde univerſel que je dois ma ſanté & peut-être ma vie. Mon tempérament eſt actuellement ſi robuſte, que chacun me demande ce que je fais pour me ſi bien porter, & pour avoir une voix ſi forte & ſi éclatante en chaire: je leur réponds que c'eſt l'effet de la Poudre d'Ailhaud. Depuis le mois d'Octobre dernier, j'ai prêché à Douay plus de quatre-vingt Sermons ſans être aucunement fatigué, ce qui fait dire à mes confrères que j'ai une poitrine d'acier. Je ne me ſuis jamais mieux porté qu'à préſent, & je vous en ai toutes les obligations poſſibles, & à Mr. Dupont de Caſtille, qui m'a procuré votre Reméde, &c. *Signé*, F. P. Boniface Hostain, Recolet Prédicateur, Confeſſeur & Stationnaire. *A Douay en Flandre, le* 10 *Août* 1771. Part. X, page 128.

De tous les vices, il n'en eſt point de plus

odieux que l'ingratitude : ce ſeroit le mien, & je me croirois coupable devant Dieu, & l'ennemi juré de l'humanité, ſi je n'avois l'honneur de vous mander les merveilles que votre admirable Poudre vient d'opérer en ma faveur, & de vous en rendre mille actions de graces. Les obligations que je lui dois, méritent d'être publiées; je m'en fais un devoir & un point de conſcience, puiſqu'après Dieu, c'eſt à votre Reméde univerſel & à votre inépuiſable charité que je dois la vie & la ſanté parfaite dont j'ai le bonheur de jouir actuellement. Il eſt juſte que la reconnoiſſance réponde au bienfait. Je n'entrerai pas ici dans un nouveau détail de toutes les infirmités radicalement guéries par le Reméde univerſel, dont je vous ai fait part dans pluſieurs lettres; je ne vous rappellerai pas non plus toutes les circonſtances de mon ſarcocèle, ni la manière dont on l'a traité, énoncées dans la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire de Douay en Flandre au mois d'Août 1771, dans laquelle je vous mandai que mon ſcrotum gauche, après la ponction, d'où il ſortit environ trente onces de ſang naturel, étoit devenu ſi monſtrueux, qu'il avoit un pied de roi en longueur & deux pieds de roi de circonférence, & que le Reméde univerſel l'avoit réduit à la groſſeur d'un œuf d'oie; j'y renvoie mes lecteurs : je me contente de vous dire que depuis ce temps-là, par le bon uſage que je fis de votre bénin ſpécifique, il a tou-

jours inſenſiblement diminué, & qu'enfin j'en ſuis radicalement guéri. Permettez-moi de vous dire que ma guériſon radicale, qui arriva au mois d'Août dernier, fut précédée d'un grand feu qui ſortit du ſcrotum gauche où étoit le ſarcocèle, avec quantité de boutons rouges gros comme des pois qui rendoient en abondance des eaux âcres & rouſsâtres, & me cauſoient des démangeaiſons très-douloureuſes. Je n'en fus pas effrayé : je pris huit priſes en cinq jours, & ma guériſon fut complette. Depuis ce temps-là, il n'y a plus, ni groſſeur, ni dureté, ni excroiſſance de chair : le ſcrotum & le teſticule ſont dans leur état naturel : voilà un miracle de votre Poudre, voilà un phénomène digne de l'admiration de l'univers : d'où je conclus que, ſans vos Poudres, je ne ſerois plus, parce que les plus habiles Chirurgiens que j'ai conſultés, m'ont dit qu'on ne pouvoit me guérir que par l'amputation du teſticule & de l'excroiſſance de chair ; opération, ſelon eux, très-dangereuſe, & qu'on ne doit faire que dans la néceſſité urgente. Je vous prie d'inſérer cette lettre dans vos feuilles, &c. *Signé*, F. P. BONIFACE HOSTAIN, Recolet Stationnaire. *Au Queſnoy par Valenciennes en Hainault*, *le* 23 *Janvier* 1773. Part. XI, page 174.

J'ai guéri dans le mois de Novembre 1771, Mr. Maugis aîné, Bourgeois de Villepinte, d'un ſarcocèle à un de ſes teſticules gros com-

me un œuf d'Autruche avec neuf priſes du Remède univerſel de Mr. le Baron de Caſtelet, à l'entière ſatisfaction du malade, &c. *Signé*, ALIBERT, Maître en Chirurgie. *A Villepinte par Caſtelnaudary haut Languedoc, le* 15 *Avril* 1774. Part. XII, page 168.

On trouvera la guériſon du Condylome dans le Chapitre XIV, Article de la Vérole, page 165.

GUERISONS

Des Verrues.

UNE ſeule priſe fit diſparoître une fluxion catarrheuſe à une de mes oreilles ; trois priſes pendant trois jours de ſuite ont guéri deux fluxions éryſipélateuſes à mon viſage de huit à neuf jours d'intervalle de l'une à l'autre, en me faiſant uriner du ſang épais & foncé avec trois grumeaux de ſang. Leſdites Poudres ont prévenu un abcès qui ſe ſeroit formé dans mes reins, en me faiſant rendre par les urines le 17 Juillet 1761, vingt-huit petites pierres comme des grains de millet menu, & une vingt-neuvième groſſe comme un petit haricot, où il s'en trouva cinq petites attachées : leſdites Poudres ont prévenu une groſſe pierre qui ſe formoit dans mon corps.

Une verrue à mon viſage depuis pluſieurs années & une autre qui commençoit à paroître, ont diſparu, &c. *Signé*, Le Marquis de

LORDAT-BRAM. *A Bram par Caſtelnaudary haut Languedoc*, *le* 16 *Mai* 1762. Part. III, page 192.

Une fille de vingt ans avoit les mains couvertes de verrues, les couleurs rouges juſqu'au violet, éprouvant de grands maux d'eſtomac, auxquels ſe joignit un rhume de poitrine ſi violent, qu'elle avoit des quintes fréquentes qui la faiſoient pâmer. Six ou ſept priſes lui ont fait rendre une quantité prodigieuſe de bile verte, de glaires & de vers de différentes grandeurs, & tous ſes maux ont diſparu, &c. *Signées*, SR. ODILLE MOYAUX. SR. STANISLAS SUCHENOT. SR. EUPHRASIE SUBOIN. *Au Fay-Billot en Bourgogne*, *ce* 26 *Juillet* 1771. Part. X, page 115.

CHAPITRE XIX.

Des Contuſions, des Plaies & de la Brûlure.

§. I.

Des Contuſions.

JE n'entrerai pas dans le détail des contuſions qui peuvent arriver aux différentes parties du corps; je me bornerai à dire qu'elles ſont plus ou moins

dangereuſes, ſelon la violence du coup qui les cauſe, & les parties du corps qu'elles occupent.

Les contuſions à la tête, à la poitrine, au bas ventre & aux teſticules, ſont bien plus dangereuſes que celles qui ſont faites aux cuiſſes, aux jambes & aux bras.

Les hémorragies & autres accidens fâcheux qui arrivent à la ſuite des contuſions faites à la tête, à la poitrine, au bas ventre & aux teſticules, annoncent la rupture qui a dû ſe faire des vaiſſeaux qui fourniſſent le ſang; les dépôts & la ſuppuration, qui ſont inévitables.

Dans ces ſortes de contuſions, on eſt en uſage de ſaigner, pour détourner le ſang de la partie où il s'épanche.

L'on ne fait pas attention que le ſang eſt le vrai baume néceſſaire pour rétablir les parties meurtries par la contuſion, pour donner aux vaiſſeaux comprimés le reſſort dont ils ont beſoin, afin de ſe relever, & favoriſer la circulation du ſang, qui, ſe trouvant affoibli

affoibli par les ſaignées, dépoſe dans la partie meurtrie des ſéroſités qui forment un dépôt interne, plus mauvais que celui qui auroit été occaſionné par le ſang, ſi l'on n'eût pas fait des ſaignées.

On ne peut eſpérer la conſolidation d'un vaiſſeau interne ouvert ou coupé par la contuſion, que par le dépôt du ſang extravaſé, qui, venant à ſe figer contre les ouvertures du vaiſſeau, lui ſert de ligature ou de compreſſe.

Il eſt donc eſſentiel, dans toutes les contuſions internes, de ne point ſaigner les malades; il faut, au contraire, conſerver ſoigneuſement le ſang, afin qu'il puiſſe fournir à l'épanchement interne, néceſſaire pour conſolider les vaiſſeaux déchirés ou détruits.

Cet épanchement, qui peut garantir de la mort, produira, à la vérité, des abcès internes, auxquels on pourra remédier, en ſe conformant à ce que j'ai dit dans le §. II. du Chapitre XV. de ce Livre.

Les petites contuſions extérieures ſe guériſſent avec du papier ſavoné dans

du vin ou de l'eau de vie, qu'on applique deſſus la partie meurtrie. On peut y appliquer encore une compreſſe trempée dans la même eau de vie de ſavon, quand une meurtriſſure un peu plus conſidérable l'exige. Si par ce moyen ſimple la contuſion externe ne peut ſe réſoudre, le ſang & autres humeurs extravaſées formeront un abcès, qu'on traitera de la façon preſcrite dans le §. II. du Chapitre XV. de ce Livre.

§. II.

Des Plaies.

LES PLAIES accompagnent ſouvent les contuſions conſidérables; elles ſont externes ou internes. On appliquera ſur les externes, l'Onguent dont on trouvera la recette à la fin de ce Chapitre. Si la Plaie eſt interne, on ſe conformera à ce que j'ai dit dans le §. I. du Chapitre XV. de ce Livre.

Si les Plaies ſont occaſionnées par un vice dartreux, vérolique, ſcorbutique, ou ſcrofuleux, on ſe conformera à

ce que j'ai dit dans les Chapitres qui traitent de ces maladies.

Les plaies internes ſont toutes dangereuſes, puiſqu'elles forment des ſtagnations de ſang & de pus, & des abcès. Celles qui ſont externes ne ſont dangereuſes, qu'autant qu'elles ſont produites par un vice interne; ces ſortes de plaies ne peuvent être guéries, qu'en détruiſant le vice interne qui les produit.

Si la Plaie étant conſidérable, il ſurvient des hémorragies, on les arrêtera de la façon preſcrite dans le §. V. du Chapitre XII. de ce Livre.

Lorſque la Plaie eſt une ſimple écorchure occaſionnée par le frottement, la compreſſion ou la malpropreté, il faut la laver avec du vin chaud, ou avec de l'eau de vie dont on imbibera la compreſſe, qu'on appliquera ſur l'écorchure.

§. III.

De la Brûlure.

LA BRULURE eſt plus ou moins dangereuſe ſelon les parties du corps

qu'elle occupe, & ſelon qu'elle eſt plus ou moins ſuperficielle.

La Brûlure, de quelle eſpèce qu'elle ſoit, eſt ſuivie d'une vive douleur accompagnée d'inflammation & de puſtules. Les Plaies qui en réſultent ſont difficiles à guérir.

La Brûlure du tonnerre, ainſi que les brûlures profondes, dégénèrent, pour l'ordinaire, en gangrène; ce que l'on connoît à la couleur de la peau, qui devient livide & noire. On doit alors ſe conformer à ce que j'ai dit dans le §. III. du Chapitre XV. de ce Livre.

Lorſque la Brûlure eſt ſuperficielle, on en prévient les progrès avec le vinaigre, l'encre, l'eau de vie, l'eau de la Reine d'Hongrie, & autres liqueurs ſpiritueuſes, qu'on applique ſur la partie brûlée. On adoucit la douleur & l'inflammation avec le cataplaſme de *mica panis*. S'il ſe forme des plaies, on les traitera de la façon preſcrite dans le paragraphe précédent.

On ne doit employer l'opium dans

les cataplaſmes & dans les emplâtres, que dans le cas où le malade ne pourroit ſupporter les douleurs; parce qu'il y a à craindre que le trop grand relâchement des vaiſſeaux ſanguins & nerveux qui compoſent la partie brûlée, n'occaſionne la gangrène.

Il n'en eſt pas ainſi d'un purgatif doux & efficace; il facilite toujours la guériſon de la brûlure, non-ſeulement dans les corps cacochimes & malades, en éloignant de la brûlure les mauvais levains qui formeroient une plaie perpétuelle; mais encore en évacuant, dans les ſujets forts & vigoureux, les humeurs non filtrées & arrêtées par la ſurpriſe & la vive ſenſation que cauſe la brûlure.

Il faut donc, dans toute ſorte de brûlure, même dans celle occaſionnée par une arme à feu, prendre une priſe du Reméde univerſel, tous les cinq ou tous les huit jours, juſqu'à ce que les plaies occaſionnées par la brûlure ſoient entièrement guéries.

ONGUENT

Pour toutes les Tumeurs, les Plaies, les Ulcères extérieurs, même pour la Gangrène.

Prenez de Céruſe, deux onces; de Cire neuve, jaune, belle & bien nette, quatre onces; de Litharge d'or bien préparée & paſſée à un tamis de ſoie, huit onces; d'Huile d'olive de la meilleure, ſeize onces.

Mettez dans un pot de terre verniſſé neuf, l'Huile & la Cire, placez ce pot ſur le feu, & tournez avec une ſpatule la Cire dans l'Huile, juſqu'à ce qu'elle ſoit fondue.

Retirez le pot du feu & verſez-y la Céruſe, en continuant de remuer, toujours du même côté, pendant environ un demi-quart d'heure.

Mettez enſuite la Litharge dans le pot, tournant toujours du même côté, juſqu'à ce que les matières ſoient refroidies.

Remettez le pot ſur un petit feu que vous augmenterez peu à peu, en tournant

toujours du même côté, juſqu'à ce que l'Onguent ſoit cuit ; ce que vous connoîtrez lorſque l'Onguent prend la couleur de châtaigne tirant ſur l'obſcur, & qu'en le tournant il fait de petites veſſies.

Retirez alors le pot du feu, & tournez toujours du même côté, juſqu'à ce que l'Onguent épaiſſi & preſque refroidi, vous le tirez du pot pour y donner telle forme que vous voudrez.

GUERISONS

Des Plaies.

MDLLE. Hernier, qui ſe trouve dans notre maiſon depuis trois ans, ayant porté, depuis l'âge de deux ans juſqu'à vingt, deux plaies aux jambes, ſuite d'une brûlure négligée, je ne puis vous dire l'état pitoyable dans lequel elle ſe trouvoit. Sa mère verſoit des larmes en la voyant : je lui ai fait prendre vos Poudres, qui lui ont fait rendre des barils d'ordure, ſes plaies ſe ſont fermées, ſes jambes ſont guéries, & elle ſe porte bien. Elle eſt encore dans notre maiſon, &c. *Signée*, CATILLON DE SAINT-LOUIS, Supérieure du bon Paſteur. *A Lizieux, le* 20 *Mars* 1770. Part. IX, page 164.

Je ſouſſigné, certifie que le nommé Jean Ligné, Charpentier, demeurant au Village de la Gauthie, Paroiſſe d'Anois, ayant été boiteux près de deux ans, ne pouvant marcher ſans des bequilles, ſouffrant des douleurs indicibles depuis les doigts du pied juſqu'à la cheville; ce qui avoit été traité d'entorſe par pluſieurs Artiſtes, & n'étoit, au contraire, qu'un dépôt d'humeurs plâtreuſes qui avoient occaſionné des plaies conſidérables au bas de la jambe, & qui ont été guéries & les humeurs expulſées avec environ vingt priſes du Reméde univerſel, &c. *Signé*, RIGALEAU, Maître Chirurgien & Syndic. *A Charoux en Poitou près Chaunay, le* 1 *Juin* 1772. Part. XI, page 13.

Agé de quatre-vingt & cinq ans, de tempérament fort replet, je tombai le 7 Avril dernier, d'un fénil dans une écurie ſur un gros piquet, qui me déchira tout le gras de la jambe juſqu'à l'os, tout mon corps d'ailleurs fut froiſſé, tel qu'on peut ſe l'imaginer, par le poids conſidérable de mon individu. Mr. Vallée mon Chirurgien me traita avec tout l'art & le ſoin poſſibles. Outre cette plaie conſidérable, la fiévre ne me quittoit point & m'affoibliſſoit à l'extrême, malgré les remédes ordinaires de la Faculté. Au bout de quatre mois, je fus contraint de reſter au lit, je me trouvai la poitrine très-embarraſſée, de manière à me faire craindre une fin prochaine. Alors j'appelai un Chirurgien-Major, qui épuiſa tout ſon ſavoir,

mais inutilement : enfin, voyant qu'il n'y avoit plus de reſſource, je fis prier un Abbé de mes amis de me venir voir. Je le connoiſſois très-expérimenté dans l'adminiſtration de votre Remède, & le priai, avec toute la chaleur qui me reſtoit, de conſidérer mon état & de ne me pas abandonner. Il me fit prendre auſſitôt une priſe de votre Poudre, & m'aſſura, ſur tout ce qu'il avoit de plus cher, qu'il me tireroit du danger évident où j'étois. En effet, grace à la huitième priſe de votre Remède, je fus chez mon ami lui faire mes remercîmens, au grand étonnement de toute la ville, &c. *Signé*, GIRAUD, Aumônier de Saint Benoît & Infirmier de l'Abbaye. *A Charoux près Chaunay en Poitou, le 18 Septembre* 1772. Part. XI, page 76.

Nous, Maître en Chirurgie de la Ville de Limoux & Chirurgien-Major de ſon Hôpital, certifions avoir vu des effets merveilleux des Poudres de Mr. d'Ailhaud ſur les malades de cet Hôpital, & principalement à l'occaſion du nommé Millaſſon, âgé d'environ quatorze ans, qui, avec trente-ſix priſes, a été guéri d'une plaie à la partie poſtérieure & latérale gauche de la poitrine vers la quatrième des vraies côtes, où la ſonde entroit de bas en haut entre la plèvre & les côtes de la longueur de ſix pouces. Il eſt d'autant plus vrai que les Poudres de Mr. d'Ailhaud ont opéré cette cure, que depuis dix-huit mois

le nommé Millaſſon étoit retenu & traité dans l'Hôpital ſans le moindre ſuccès. En foi de ce à Limoux, le 19 Octobre 1773. *Signé*, BERNARD. Part. XII, page 68.

CHAPITRE XX.

De la Morſure & Piqûre des animaux, du Tarentiſme, de l'Hydrophobie, & des Poiſons.

§. I.

De la Morſure & Piqûre des animaux.

LA MORSURE & PIQÛRE DES ANIMAUX eſt plus ou moins dangereuſe, à raiſon du degré de venin que l'animal communique.

La morſure de la vipère occaſionne la douleur la plus vive à l'endroit de la plaie qui s'enfle ainſi que tout le corps. Le malade éprouve la ſéchereſſe de la bouche, des langueurs, des palpitations, le hoquet, des vomiſſemens, auxquels ſuccèdent des convulſions, des ſueurs froides, & la mort qui arrive plutôt ou plus tard, ſelon

la peur du malade & la longueur du temps qui ſe paſſe avant qu'on puiſſe le ſecourir.

Cette morſure venimeuſe demande le plus prompt ſecours. On croit que l'amputation ſubite de la partie mordue eſt un remède efficace ; mais outre que ces ſortes d'amputations ſont ſouvent dangereuſes, je ne vois pas qu'on puiſſe les faire aſſez tôt pour empêcher la communication d'un venin ſi ſubtil, au ſang, qui, par ſa circulation, le porte dans toutes les parties du corps.

Au moment qu'on ſe ſentira piqué de la vipère, il faut faire ſaigner la plaie, même en l'ouvrant, autant qu'on le peut, pour faire ſortir le venin, & ſe bien garder de la ſucer, pour ne pas communiquer le venin au ſang par la ſalive. On doit enſuite adoucir l'âcreté du venin par l'application de la graiſſe de vipère, & à défaut, d'huile d'amande douce.

La tête de la vipère écraſée & appliquée ſur la plaie, peut avoir un bon effet, quand ce ne ſeroit que

celui de tranquilliſer l'eſprit du malade, dont la peur, affectant les ſens, aggrave la maladie. C'eſt pourquoi on doit encourager le malade, & éloigner de lui toutes les perſonnes capables de l'effrayer.

Mais comme le venin de la vipère cauſe un dérangement notable à la circulation du ſang, des humeurs & des eſprits, on ne peut eſpérer d'y remédier, & d'éviter les accidens les plus fâcheux, qui ſont ſouvent accompagnés de la mort, qu'en donnant une prompte fuite à ce venin par le ſecours d'un purgatif efficace, qui, ſans nuire, puiſſe ſe mêler avec le ſang, circuler avec lui dans les vaiſſeaux ſecrétoires, & en ſéparer par les vaiſſeaux excrétoires, le venin qui cauſe tout le ravage.

Le danger étant preſſant, & le moindre retardement étant de la plus grande conſéquence, il faut, du moment qu'on le peut, purger le malade à double doſe du Reméde univerſel ; ſi trois heures après, l'éva-

cuation n'eſt pas déclarée, on lui donnera une troiſième doſe du même Remède, & ainſi continuant pendant vingt-quatre heures, afin d'expulſer, par une prompte évacuation des humeurs, le venin qui tue bientôt le malade, lorſqu'on néglige de l'évacuer.

Si vingt-quatre heures après la morſure & à la ſuite des évacuations copieuſes, le malade ſe trouve mieux, ou ſi le mal n'a pas empiré, il ſuffira de le purger une fois chaque jour pendant dix jours; après lequel temps, ſi le malade ſe ſent mieux & que les ſymptômes qui caractériſent la malignité du venin ſoient diſſipés, on le purgera de deux jours l'un pendant quinze jours. On le purgera enſuite tous les trois ou tous les cinq jours pendant un mois pour s'aſſurer de l'entière expulſion du venin, ce que l'on reconnoîtra à la parfaite convaleſcence du malade.

On agira de même à l'égard de la morſure de l'aſpic, des ſerpens, du

crapaud & autres animaux : les fâcheux effets qu'elle produit, prouvent la malignité du venin de ces dangereux reptiles.

Les Cordiaux de toute eſpèce peuvent être employés par intervalle au goût du malade.

Les bouillons gras, ſucculents, faits avec le bœuf, le mouton, & la volaille, dégraiſſés comme il eſt dit dans la manière d'uſer du Reméde univerſel à la fin de cet ouvrage, ſeront donnés au malade à telle quantité qu'il voudra ; on y joindra la crême de riz, d'avoine ou d'épeautre, du pain cuit & autres ſoupes gluantes à ſon goût pour adoucir l'âcreté du venin.

Le malade pourra même uſer du lait de vache ou de chèvre pur ou en ſoupe, s'il l'aime & s'il ne s'en trouve pas incommodé.

La piqûre de l'Araignée & celle du Scorpion, n'ont rien de dangereux dans nos pays tempérés ; il n'en eſt pas de même dans les pays chauds.

On met ſur la piqûre, de l'huile de ſcorpion ; & à défaut, de l'huile d'olive : on applique l'animal écraſé ſur la piqûre lorſqu'on peut le prendre.

La piqûre des guèpes & des abeilles, forme une inflammation qui ſe diſſipe ſans danger. Si l'on étoit piqué à pluſieurs endroits, il pourroit en réſulter la fiévre & des accidens fâcheux, auxquels on remédieroit en retirant d'abord les éguillons qui reſtent quelquefois dans les plaies, & en appaiſant l'inflammation qu'ils produiſent, de la façon décrite dans le Chapitre IV. de ce Livre.

§. II.

Du Tarentiſme.

LE TARENTISME eſt produit, à ce qu'on dit, par la piqûre d'une eſpèce d'araignée qu'on nomme *Tarentule*. Cet inſecte, qu'on dit être commun à Tarente & dans pluſieurs lieux du Royaume de Naples, produit, à ce qu'on rapporte, ſur ceux qui ont le malheur d'en être piqués, les effets les plus ſinguliers qui

ſont ſuivis d'une prompte mort. On aſſure que pluſieurs de ceux qui en ſont atteints meurent ſubitement, comme s'ils étoient frappés de la foudre.

On prétend que le reméde le plus sûr pour la guériſon de cette cruelle maladie eſt le ſon des inſtrumens qui change la mélancolie du malade en gaieté; lui fait quitter ſon lit pour danſer, juſqu'à ce que les forces lui manquant, il repoſe. On continue le même reméde, le lendemain & les jours ſuivans juſqu'à parfaite guériſon. On raconte encore que ceux qui ſont atteints du Tarentiſme ont l'oreille délicate, & qu'ils s'arrêtent à la moindre diſſonance.

Sans vouloir contredire ce que les Auteurs nous racontent du Tarentiſme, je me contenterai de m'arrêter au reméde efficace qu'ils nous indiquent pour la guériſon de cette maladie, d'autant qu'ils en annoncent le ſuccès d'après l'expérience, à laquelle on ne ſauroit ſe refuſer.

Je ſuis perſuadé que la ſueur excitée

par les mouvemens que le malade ſe donne en danſant au ſon des inſtrumens juſqu'à ce que les forces lui manquent, doit produire une évacuation conſidérable de ſéroſités dans leſquelles le venin de la Tarentule doit être contenu, ſi, comme on l'aſſure, le malade ſe trouve guéri par cette ſeule évacuation à la ſuite de la danſe.

Mais comme il n'eſt pas poſſible de trouver de bons muſiciens dans tous les pays où la Tarentule fait des ravages, & qu'il en couteroit trop à de pauvres gens pour ſe les procurer, je ſerois d'avis qu'on traitât ceux-ci avec le Remède univerſel, & de la façon preſcrite ci-deſſus pour ceux qui ont été mordus de la vipère.

J'oſe dire que quoique l'inſenſible tranſpiration ſoit une évacuation naturelle, & que tout ce qui eſt capable d'exciter les ſueurs, puiſſe former un remède très-ſalutaire, ſurtout lorſqu'il ne s'agit que d'évacuer les ſéroſités, néanmoins le purgatif doux & efficace doit être préféré à tout autre remède,

parce que le purgatif ſe mêlant en forme de chyle avec le ſang, déſobſtrue non-ſeulement les vaiſſeaux ſecrétoires de la ſueur, mais il déſobſtrue encore les vaiſſeaux ſecrétoires du chyle, ceux des reins, ceux de la ſalive, ceux de la morve, & généralement tous les vaiſſeaux ſecrétoires deſtinés à la ſecrétion des différentes humeurs néceſſaires à l'entretien du corps de l'homme.

§. III.

De l'Hydrophobie.

L'Hydrophobie, que tout le monde connoît ſous le nom de *rage*, eſt une funeſte maladie, qui arrive à la ſuite de la morſure d'un animal enragé.

Le chien eſt de tous les animaux le plus ſujet à la rage & le plus capable de la communiquer à l'homme. On a obſervé que les chiens enragés n'aboyent point ; leur voix rauque épouvante les autres chiens ; ils marchent, la queue & les oreilles baiſſées ; ils refuſent ſurtout la boiſſon, & deviennent furieux, ayant la gueule béante & pleine

d'écume. Ils périſſent enfin dans les convulſions.

On prétend que le venin de la rage peut ſe communiquer par le ſimple contact de la bave, & que cette bave deſſéchée ſur le linge ou les étoffes peut donner la rage.

On veut encore que le venin de la rage, qui ſe développe le plus ſouvent avant le quarantième jour de la morſure, puiſſe être caché dans l'homme pendant des mois & même des années; on me permettra d'en douter, & d'aſſurer même qu'il eſt probable que ceux qui ont été travaillés de la rage, quelques années après avoir été mordus d'un chien qu'on aura cru enragé, ne ſont devenus enragés que par quelque dérangement de cerveau, ſoit phrénéſie ou folie, qu'on aura attribué à la rage. Il n'eſt guères poſſible en effet, qu'un venin ſi ſubtil, qui peut paſſer dans le ſang par le ſimple contact, reſte caché pendant des années.

Ceux qui ont eu le malheur d'être mordus d'un animal enragé, ſentent

d'abord à l'endroit de la morſure, des douleurs vives qui ſe répandent par tout le corps; ils perdent le ſommeil; ils ſe livrent à la triſteſſe; ils éprouvent des bâillemens, fuyent les compagnies; il arrive enfin que, nonobſtant la ſoif ardente qui les dévore, ils ne peuvent ſoutenir l'aſpect de l'eau, dont ils ont une ſi grande horreur qu'ils ne peuvent ſe déterminer à en boire. Ce ſymptôme eſt de tous les ſymptômes de la rage le moins équivoque. Il eſt ſuivi du vomiſſement, du hoquet, de l'égarement des yeux, de l'aliénation de l'eſprit, à laquelle ſuccèdent des grimaces affreuſes, l'envie de mordre, des convulſions ou des ſyncopes, qui enlèvent le malade le troiſième ou le quatrième jour de la maladie déclarée.

Quoique j'aie dit que l'horreur de l'eau, à la ſuite de la morſure d'un chien ou de tout autre animal enragé, ſoit le ſymptôme le plus ſûr de la rage, ce n'eſt pas à dire qu'on ne puiſſe avoir une eſpèce d'horreur de l'eau à la ſuite d'une maladie chronique; & c'eſt de ce

ſymptôme, qui arrive quelquefois à la ſuite de l'affection hyſtérique, dont on aura voulu parler, en diſant qu'on a obſervé *des rages ſpontanées.*

L'hydrophobie procède du venin de la rage communiqué au ſang par la morſure de l'animal enragé. Ce venin ſubtil occaſionne un dérangement conſidérable dans les ſecrétions, & ſurtout dans celle des eſprits.

Pour guérir de cette maladie & faire ceſſer les ſymptômes qui en réſultent, il faut ſe hâter de donner la fuite au venin de la rage qui trouble les ſecrétions; à quoi on ne ſauroit mieux parvenir, qu'en ſe conformant à ce que j'ai dit ci-deſſus au ſujet de la morſure de la vipère.

Je ne rapporte aucune lettre de guériſon de la morſure & piqûre des animaux, n'en ayant point reçu.

§. IV.

Des Poiſons.

LE POISON eſt tout ce qui étant pris en petite quantité nuit eſſentielle-

ment au corps, & peut cauſer la mort, ſi on n'y porte un prompt remède.

Les animaux, les végétaux & les minéraux nous fourniſſent divers poiſons, dont je ne traiterai point, mon intention n'étant pas de les faire connoître, mais de tracer la meilleure façon de remédier aux ſymptômes fâcheux qu'ils produiſent. Les poiſons qu'on tire des végétaux & des minéraux ne ſont pas moins dangereux que celui qui eſt communiqué par la morſure des animaux vénimeux. C'eſt pourquoi du moment qu'on s'appercevra ou qu'on doutera d'avoir pris du poiſon, de quelque eſpèce qu'il puiſſe être, on ſe conformera à ce que je viens de dire dans le §. I. de ce Chapitre. Je ne ſerois pas d'avis d'uſer des vomitifs, qui ſont par eux-mêmes des poiſons ; mais ſeulement d'aider le vomiſſement (lorſqu'il ſera indiqué) en donnant au malade de l'eau tiède ou de l'huile en quantité pour faciliter la ſortie des matières corroſives par

haut & par bas, afin de diminuer & d'adoucir, autant qu'il ſera poſſible, les accidens fâcheux qui en dépendent. Il ne faut donc uſer des vomitifs que contre les poiſons narcotiques.

GUERISONS

Du Poiſon.

MA reconnoiſſance me porte à vous faire part des effets ſurprenans de votre merveilleux Remède, & je vai vous en dire un qui lui donne un grand relief. Il y a environ quinze jours que me trouvant à table, un de mes amis, cadet de haut appétit, s'étant jeté ſur un plat de pâtiſſerie, en a mangé une quantité avec une avidité étonnante, & avaloit tout ſans rien mâcher; il ne s'eſt apperçu de rien juſqu'à ce qu'il a rencontré quelque choſe qui lui réſiſtoit à la dent. Curieux de ſavoir ce que c'étoit, il retira de ſa bouche un morceau de verre aſſez grand pour pouvoir étouffer: dans la perſuaſion où il étoit qu'il en avoit avalé pluſieurs autres, il eut d'abord recours à l'huile, dont il prit deux verres. Le lendemain il prit deux priſes de votre Poudre avec tout le ſuccès imaginable, puiſqu'elle lui fit rendre dix-ſept morçeaux de verre, dont il y en a eu quelques-uns auſſi grands que l'ongle du petit doigt. Le ſurlendemain il a répété encore le Remède

avec une priſe, & en rendit ſix autres morceaux; moyennant quoi, il a été tiré d'affaire. Il eſt étonnant qu'il ne ſe ſoit pas coupé le palais & la langue, & qu'il n'en ait jamais ſenti aucune tranchée, ni dans l'eſtomac, ni dans les inteſtins. Si je n'avois pas été témoin oculaire de tout ceci, j'aurois de la peine à le croire; mais vous pouvez être aſſuré, Monſieur, que le fait eſt tel comme j'ai l'honneur de vous le détailler : nous conſervons pluſieurs morceaux de ce verre rendu, pour pouvoir en convaincre les incrédules. Comme c'eſt un cas aſſez rare, j'ai cru qu'il méritoit de vous être mandé, &c. *Signé*, Le Prince LUBOMIRSKI, Grand Maître de l'Artillerie de la Couronne, Chevalier des Ordres du Roi de Pologne, Electeur de Saxe. *A Dreſde, le 26 Septembre* 1751. Part. I, page 176.

Un de mes amis, que ſes hautes qualités & maladies ne me permettent point de nommer, eut un colera des plus violens, à cauſe du poiſon corroſif qu'il avoit pris; ni huiles, ni lait, ni terre ſigillée, &c. ne firent aucun effet; il doit la vie aux trois priſes du Reméde univerſel qu'il prit preſque conſécutivement, &c. *Signé*, F. ESPRIT DE LYON, Capucin Bachelier en Médecine. *A Langogne en Gevaudan, le* 21 *Septembre* 1764. Part. V, page 58.

Arrivé à ma deſtination le 27 Septembre, forcé

forcé de m'y rendre par le poſte que j'y occupe, dans le premier mois j'ai travaillé jour & nuit. L'étourderie d'une domeſtique, dans la penſion que j'avois arrêtée, lui fit ſervir ſur table une bouteille d'eau de couperoſe en place de vin, j'en bus un gobelet; mais à peine fut-il tombé dans mon eſtomac, qu'il fit l'office de bourſe & m'occaſionna des vomiſſemens ſur tout ce que j'avalois, & cela pendant cinq ſemaines. Je n'oſois uſer du Reméde univerſel, dans la crainte de le vomir de même, & alors je me croyois ſans reſſource. J'attendois le moment de le faire paſſer. Enfin à onze heures du ſoir je m'y déterminai. Je me promenai dans mon appartement juſqu'à minuit. L'ayant ſenti tomber dans les inteſtins, l'envie de vomir, dont j'avois preſque perdu le ſouvenir, s'empara de moi; je m'y livrai juſqu'au moment que je fus éveillé par le beſoin de pouſſer une ſelle des plus copieuſes. Cette ſeule priſe me mena pendant trois jours quatre, cinq fois ſans la moindre tranchée; le troiſième jour, à pareille heure, je pris la moitié de la doſe ordinaire: mais quelle fut ma ſurpriſe de me voir rendre le premier vélouté de l'eſtomac, où la couperoſe s'étoit repoſée, ſans vomir la demi-priſe, puiſqu'elle me mena encore trois jours, temps auquel ma guériſon fut conſtatée, ce que pluſieurs membres de la nobleſſe des Etats ont vu, & l'atteſteroient, s'il étoit néceſſaire, &c. *Signé*, DE CHEVY Médecin & Chirur-

gien des Etats de Bretagne. *A Rennes, le 19 Avril* 1765. Part. V, page 159.

Depuis trois ans que je connois par expérience l'efficacité de votre Remède, j'ai bien promis au bon Dieu de n'en jamais uſer d'autre pour moi & les miens : j'ai nettoyé mon atelier de pluſieurs eſpèces de maladies, comme gonorrhée, vieux ulcères, chancres, poulins, pians & même poiſon. J'ai ſauvé deux de mes Nègres qui m'ont été empoiſonnés avec le ſublimé-corroſif ; voilà de bien belles cures & toutes paſſées ſous mes yeux, &c. *Signé*, FAURIE, habitant Cafeyer. *Au Perigourdin, quartier de la Cul par le Cap, le 8 Novembre* 1769. Part. IX, page 80.

LIVRE SECOND.

Des Maladies de la tête & des nerfs.

CHAPITRE I.

Du Vertige, de l'Aſſoupiſſement, & de l'Apoplexie.

§. I.

Du Vertige.

LE VERTIGE ſe manifeſte par le tournoiement des objets qu'on regarde ; de façon que les malades qui ſont debout chancellent & ſe laiſſent tomber, lorſqu'ils différent de s'aſſeoir ou de ſe coucher.

Cette maladie procède de l'irrégula-

rité dans le cours des eſprits animaux ; lorſque cette irrégularité n'eſt cauſée que par quelque exercice violent & outré de la danſe, ou par une trop forte & trop ſérieuſe application d'eſprit, elle paſſe d'elle-même, ſi l'on ſe déſiſte des exercices immodérés du corps & de l'eſprit qui l'occaſionnent.

Mais ſi l'irrégularité dans le cours des eſprits procède des humeurs non filtrées & arrêtées, qui, formant obſtacle à la circulation du ſang, l'obligent de ſe porter avec trop d'impétuoſité dans la tête & d'en diſtendre les vaiſſeaux ſanguins, il arrive que le gonflement de ces vaiſſeaux occaſionne la compreſſion des vaiſſeaux nerveux, l'irrégularité dans le cours des eſprits, & le vertige qui en dépend.

Pour prévenir les progrés des vertiges & en tarir la ſource, autant qu'il ſera poſſible, il faut donner la fuite aux humeurs arrêtées, par le ſecours d'un purgatif tel que le Reméde univerſel, dont on prendra une priſe tous les cinq ou tous les huit jours pendant un ou deux mois.

Si le vertige arrive à la ſuite de quelque maladie telle que la vérole, le ſcorbut ou autre, il faut, pour s'en délivrer, ſe guérir de la maladie qui le produit.

On doit s'abſtenir des vomitifs, parce que les efforts que ces remédes cauſent, peuvent, par l'étranglement des vaiſſeaux, produire des épanchemens dans la tête, & des maladies plus dangereuſes que le vertige.

Il n'en eſt pas de même des eaux minérales de Vals, de Balaruc & autres, qui peuvent devenir utiles, en délayant & facilitant la ſortie des humeurs viſqueuſes.

Les véſicatoires, le ſéton & le cautère me paroiſſent inutiles; on doit préférer à des ouvertures non naturelles, celles que le Créateur a formées pour débarraſſer la Nature de ce qui la trouble dans ſes fonctions.

GUERISONS

Des Vertiges.

EN attendant de vous donner un plus grand détail des effets merveilleux de votre Poudre,

je me contenterai de quatre ou cinq bien avérés. Le premier, eſt l'effet que le Reméde a fait ſur moi, étant ſujet à des vertiges ou tournoiemens de tête très-fréquens, dont les attaques duroient les demi-heures, ou même les heures entières, mais ſi violentes qu'il me falloit tomber ſi l'on ne me ſoutenoit, ni plus ni moins, que ſi c'eût été le haut-mal, avec cette différence pourtant que je ne perdois pas la connoiſſance; mais au reſte, les jambes ſi foibles qu'elles ne pouvoient me ſoutenir, accompagné des éblouiſſemens tels que la terre & le plancher me paroiſſoient une montagne très-eſcarpée, tout me paroiſſant ſe renverſer. La dernière attaque que j'eus, fut à Agen en Agenois, où j'étois Prieur, laquelle me dura depuis minuit juſqu'à cinq heures, & encore elle me duroit & m'auroit tenu plus long-temps, il y a apparence, ſans la Poudre ſuſdite dont je pris une priſe: demi-heure après, je me trouvai ſi radicalement guéri, que depuis je n'en ai pas eu le moindre ſymptôme, &c. *Signé*, F. P. GERARD, Carme déchauſſé. *A Cahors, le 26 Septembre* 1759. Part. II, page 144.

Il y a déjà bien long-temps, Monſieur, que la confiance que j'ai toujours eue pour vos Poudres me faiſoit quaſi déſirer d'en faire l'épeuve: des vertiges très-conſidérables qui me prirent au commencement de ce mois m'engagèrent à en envoyer prendre un paquet à

Gignac. Quatre priſes m'ont ſuffi pour me les emporter ; mais cela n'empêchera pas que j'en faſſe uſage au moins une fois le mois pour les prévenir, &c. *Signé*, Le Baron de GINESTOUS. *A Saint-Jean de Fos, par Gignac bas Languedoc, le* 25 *Mai* 1763. Part. III, page 136.

Le ſieur Charlié, Fabricant à Sapiac, fut malade pendant pluſieurs mois : à la ſuite de ſa maladie, il lui prenoit des tournoiemens de tête qui le faiſoient tomber, s'il ne trouvoit quelque choſe pour ſe retenir, & l'obligeoient de ſuivre les murailles pour pouvoir marcher. Aucun reméde n'ayant pu le guérir, il ſe réſolut de prendre de vos Poudres. La première priſe lui donna de la fermeté dans les jambes, & la ſeconde le mit en état de ſortir & de venir me remercier, en louant l'efficacité de votre Reméde ſalutaire. Je lui conſeillai d'en prendre quatre priſes à différens intervalles, afin d'emporter la racine de ce mal, ce qu'il fit, &c. *Signé*, LAPEYRE Aîné, Négociant. *A Montauban, le* 24 *Février* 1770. Part. IX, page 151.

Après Dieu je vous dois tout ; votre bénigne Poudre m'a rendu la ſanté que j'avois perdue depuis vingt ans ; je n'ai plus de vertige ni de rhumatiſme univerſel que j'avois d'ordinaire tous les mois, ſans qu'il me fût poſſible de me remuer pendant 24 heures que par l'aide

d'une de mes ſœurs charitables : les rhumatiſmes annuels & journaliers, qui me faiſoient payer avec cruauté les nuées & tous les changemens de temps, ne reviennent plus ; la vue que j'avois perdue par ces malheureux vertiges eſt revenue. J'appelle perdue, ne pouvant ſatisfaire à mes obligations, puiſque je ne pouvois dire deux Oremus de ſuite, ni une Leçon entière ſans l'aide d'une autre Religieuſe ; à préſent je dis bien tout ce que j'ai à dire ſans l'aide de perſonne, graces au Seigneur & à vous, &c. *Signée*, SR. MAGDELAINE DE ST. EDMONT, Religieuſe dite Pucel. *A Givet en Hainault*, *le* 1 *Novembre* 1772. Part. XI, page 102.

§. II.

De l'Aſſoupiſſement.

L'ASSOUPISSEMENT n'eſt pas toujours une maladie ; les perſonnes les mieux portantes en ſont quelquefois atteintes après le repas, pendant que la digeſtion ſe fait. Les exercices violens & la trop grande occupation d'eſprit occaſionnent auſſi l'aſſoupiſſement. Ces ſortes d'aſſoupiſſemens n'exigent aucun reméde.

Il n'en eſt pas de même des aſſoupiſſemens profonds & longs, qui ſont les avant-coureurs de l'apoplexie ; ils pro-

cèdent des humeurs arrêtées & des obſtructions, qui, en s'oppoſant à la circulation du ſang, le font regonfler dans la tête, où il cauſe toutes les affections ſoporeuſes & l'apoplexie, lorſqu'on néglige d'évacuer les mauvais levains & de détruire les obſtructions, en prenant une priſe du Remède univerſel tous les cinq, tous les huit ou tous les quinze jours, ſelon le beſoin, tant que l'aſſoupiſſement dure.

Les aſſoupiſſemens, qui ſont les ſymptômes de certaines maladies, ſe guériſſent en guériſſant la maladie qui les produit.

§. III.

De l'Apoplexie.

L'Apoplexie ſe manifeſte par la perte ſubite de toute connoiſſance, & par la ceſſation des mouvemens du corps.

On diſtingue deux ſortes d'apoplexie, la *ſéreuſe* & la *ſanguine*.

L'apoplexie ſéreuſe eſt produite par l'amas des ſéroſités qui ſe dépoſent dans le cerveau, où elles compriment les

nerfs & arrêtent la circulation des eſprits, d'où procède la privation des ſens & du mouvement, ce qui caractériſe l'apoplexie.

On prétend que l'apoplexie *ſanguine* eſt produite par le ſang, qui, ſe portant en trop grande quantité dans la tête, diſtend & gonfle les vaiſſeaux ſanguins, qui compriment les nerfs & empêchent le libre cours des eſprits dans les différentes parties du corps, qui ſe trouvent privées tout à coup du mouvement & du ſentiment.

On ne ſauroit diſconvenir de ces deux ſortes d'épanchemens dans le cerveau, qui occaſionnent les deux eſpèces d'apoplexie, par la raiſon qu'on les découvre tels dans les cadavres morts de cette maladie.

Mais parce que ces deux épanchemens ſont différens, ce n'eſt pas à dire qu'ils ſoient produits par différentes cauſes.

Quoique dans l'apoplexie ſanguine le ſang ſe dépoſe & s'extravaſe dans la tête, quoiqu'il ſorte quelquefois du nez,

des yeux & des oreilles, il n'eſt pas moins vrai que cette ſorte d'apoplexie ne procède, comme l'apoplexie ſéreuſe, que des humeurs non filtrées, arrêtées & épaiſſies dans les différens viſcères, où elles s'oppoſent à la circulation du ſang, & l'obligent de ſe porter avec trop d'impétuoſité dans les vaiſſeaux de la tête, où il produit la rougeur du viſage & des yeux, l'hémorragie du nez, des oreilles, & autres ſymptômes qui caractériſent l'apoplexie ſanguine.

La différence de l'épanchement du ſang ou des ſéroſités qu'on trouve dans le cerveau des cadavres, ne peut procéder que du tempérament cacochime du malade & de l'abondance des ſéroſités que le ſang, qui s'en trouve ſurchargé, dépoſe dans le cerveau, où il produit l'hydropiſie du cerveau, qui cauſe l'apoplexie ſéreuſe, comme il produit l'hydropiſie du bas ventre & autres.

On doit donc regarder comme une inflammation de cerveau l'épanchement du ſang qu'on y trouve; & attendu que

cet épanchement reconnoît la même cauſe que celui des ſéroſités, on doit, ſans perte de temps & ſans avoir égard à la ſorte d'apoplexie qu'on traite, s'empreſſer d'évacuer les humeurs non filtrées & arrêtées, & de détruire les obſtructions, qui ſont la cauſe commune des deux ſortes d'apoplexies.

Il faut donc, au moment de l'attaque, faire prendre au malade deux doſes du Reméde univerſel, & continuer de lui donner une priſe du même Reméde toutes les trois heures, juſqu'à ce que le malade reprenne ſa connoiſſance : on continuera alors de le purger avec le même Reméde tous les jours, juſqu'à ce que la paralyſie, qui accompagne preſque toujours l'apoplexie, ſoit diſſipée.

Le malade continuera de ſe purger une fois tous les quinze jours pendant un an, pour détruire entièrement les obſtructions qui ont donné lieu à l'apoplexie.

Pour prévenir de nouvelles obſtructions & le retour de l'apoplexie, on ſe

purgera une fois le mois, ou au moins à chaque changement de ſaiſon, pendant toute la vie.

On ne doit point ſaigner dans l'apoplexie ſanguine, parce que la ſaignée ne peut que diminuer le volume du ſang qui combat contre les humeurs, & donner plus d'empire & une plus grande efferveſcence à celui des humeurs arrêtées qui cauſent l'apoplexie.

L'expérience n'a-t-elle pas démontré que les malades qu'on ſaigne ſans ménagement pour les délivrer de l'apoplexie ſanguine, meurent ſouvent ſous la lancette, & que pluſieurs de ceux qui en échappent reſtent paralytiques, & retombent, peu de temps après, dans un nouvel accident qui termine leurs jours ?

Indépendamment du purgatif, on donnera fructueuſement au malade, des lavemens compoſés avec deux priſes du Remède univerſel, afin d'éviter, par une évacuation prompte & abondante, la mort, qui arrive toujours par le défaut d'évacuation.

Il eſt dangereux d'augmenter le regonflement du ſang & des humeurs, qui occaſionne l'apoplexie; c'eſt pourquoi on doit n'avoir recours aux vomitifs & autres remédes violens que dans le cas où le Remède univerſel, adminiſtré de la façon ci-deſſus, n'aura produit aucune évacuation, trois heures après la quatrième priſe donnée par la bouche.

Alors il conviendra d'augmenter la vertu de ce remède par quatre grains de tartre émétique, qu'on diſſoudra avec une priſe du Remède univerſel dans un verre d'eau tiède qu'on fera prendre au malade.

L'évacuation une fois établie, on continuera de purger le malade comme je l'ai dit ci-deſſus.

GUERISONS

De l'Apoplexie.

COMME Meſſieurs Rouillé m'ont tant de fois parlé de vous, Monſieur, & de votre purgatif, même dans l'uſage qu'ils en ont fait pour eux & pour leurs amis, je leur en ai

demandé pour pluſieurs, à qui j'en ai fait prendre, & à qui il a fait des merveilles. J'en ai fait prendre auſſi à ma femme, qui eſt tombée deux fois en apoplexie & paralyſie, qui lui a fait un ſouverain bien, &c. *Signé*, FEBURIER, Académicien Royal en Chirurgie, rue Montmartre, proche Ste. Marie Egyptienne. *A Paris, le 1 Novembre* 1739. Part. I, page 43.

Je connois pluſieurs perſonnes qui ont été attaquées d'apoplexie, & ſont reſtées en paralyſie d'une partie de leur corps. Votre Poudre leur a fait des biens infinis, & en a rétabli quelques-uns parfaitement, &c. *Signé*, ROUILLÉ., Miniſtre & Secrétaire d'Etat de la Marine. *A Paris, le 29 Janvier* 1745. Part. I, page 63.

Je me ſuis ſervi de votre Poudre dans différentes maladies avec beaucoup de ſuccès. La première fois ce fut à Jean Daſpe, pauvre Cardeur de laine; il y a à préſent un an qu'il tomba d'apoplexie en ville: j'avois fait tout ce que l'on peut faire en pareil cas; on lui donna l'Extrême-Onction, & l'on n'attendoit que le moment qu'il mourroit. Je dis à un homme qui étoit dans la chambre, que j'avois vu un livre qui parloit de cette Poudre, ſi l'on pouvoit en avoir quelques priſes, que peut-être il en reviendroit. Il fut tout de ſuite chez Mr. Dutilh, Juge de la Ville de Mon-

crabeau, qui vint lui-même avec deux priſes: on en fit prendre une au malade. Un quart d'heure après qu'il l'eut priſe, il ſe débonda par devant & par le derrière d'une force extraordinaire, & tout de ſuite il reconnut par ſignes tous ceux qui étoient dans la chambre: ſix heures après, je lui fis prendre l'autre priſe, il ſe débonda encore par derrière d'une grande force, & tout de ſuite il parla. On lui en fit prendre encore deux priſes par intervalle, il fut guéri, & ſe porte très-bien, &c. *Signé*, BARRES Père, Bourgeois & Maître Chirurgien juré, Greffier en chef de Mr. le premier Chirurgien du Roi. *A Nerac en Condomois, le* 10 *Mai* 1767. Part. VII, page 154.

La Gouvernante de Mr. le Curé de Sorede en Rouſſillon, eut une attaque d'apoplexie très-ſérieuſe, & en conſéquence, elle fut ſaignée, reſaignée, purgée, repurgée, mais ſans fruit; la fiévre continuoit avec violence, & l'auroit emportée dans peu, ſi Mr. Raphel ne l'eût forcée à recourir à votre Reméde: elle en prend une priſe, rien; une ſeconde, rien; mais à la troiſième, elle évacua copieuſement pendant vingt-quatre heures, rendant des matières ſi fétides, qu'on fut obligé de parfumer tous les coins & recoins de la maiſon; dès cet inſtant la fiévre l'abandonna, & elle eſt entièrement rétablie, &c. *Signé*, ESTEVE PONTET, Docteur Médecin de la

Faculté de Montpellier par Perpignan. *A Saint-Genis de Fontanges*, *le* 21 *Juin* 1770. Part. IX, page 198.

CHAPITRE II.

De la Paralyſie, de la Stupidité, & de la Perte de la mémoire.

§. I.

De la Paralyſie.

LA PARALYSIE eſt la perte du mouvement & du ſentiment.

Le mouvement & le ſentiment ſe font par le ſecours des eſprits animaux qui ſe filtrent dans le cerveau, d'où ils ſont portés par les nerfs dans toutes les parties du corps, & ſurtout dans les fibres nerveuſes qui compoſent les muſcles, qui ſervent aux différens mouvemens. La paralyſie doit donc être occaſionnée par le défaut de circulation des eſprits dans les fibres nerveuſes qui compoſent les muſcles.

Ce défaut de circulation des eſprits

doit être produit par la compreſſion ou par l'obſtruction des nerfs.

La compreſſion ou l'obſtruction des nerfs procède d'un dérangement dans la filtration des humeurs, d'où il arrive que les humeurs ſe trouvant arrêtées & détenues dans le ſang le troublent, ainſi que les eſprits, dans leur naturelle circulation.

Pour prévenir les progrés d'une paralyſie naiſſante & pour en tarir la ſource, il faut donner la fuite aux humeurs non filtrées & arrêtées, & détruire inſenſiblement les obſtructions qui en ſont la cauſe.

Une expérience non interrompue de plus de ſoixante & dix ans, démontre que le Reméde univerſel peut, mieux que tout autre, produire l'effet déſiré.

On doit donc, au moment de l'attaque, uſer d'une priſe de ce Reméde chaque jour pendant un mois; on continuera d'en prendre uue priſe tous les trois jours pendant deux mois, & enſuite une priſe tous les cinq jours, juſqu'à ce que le mouvement & le ſen-

timent de la partie paralyſée ſoient entièrement rétablis.

La paralyſie eſt, pour l'ordinaire, la ſuite de l'apoplexie & des maladies ſoporeuſes. Elle eſt quelquefois la ſuite des maladies chroniques, dont le détail ſeroit inutile, cette maladie étant aſſez connue pour ne pouvoir pas s'y méprendre. Je me bornerai à dire qu'en ſe guériſſant de la paralyſie, on ſe guérit des maladies qui l'occaſionnent.

On doit tenir les parties paralyſées bien chaudes, pour faciliter la circulation du ſang & des eſprits, dont la privation rend les parties paralyſées froides.

Les bains, les demi-bains, les frictions, & tout ce qui facilite la tranſpiration, peut être de quelque utilité, quand ce ne ſeroit que celle de faire ſentir au malade qu'il fait divers remédes, dont il doit réſulter de bons effets; mais on ne peut eſpérer la guériſon parfaite de la paralyſie que des purgatifs de la façon ci-deſſus preſcrite.

GUERISONS

De la Paralyſie.

L'AMITIÉ qui m'unit à Mr. de Gamelin, fils de Mr. le Conſul de France, m'a procuré l'honneur de lire votre Traité imprimé en françois. Après l'avoir lu avec attention, & avoir examiné les guériſons opérées dans les différentes parties du monde, j'ai réſolu de me ſervir de votre précieuſe Poudre dans ce Royaume de Sicile, & ſurtout dans cette Capitale; & je puis dire, dans la vérité, qu'une Dame, âgée de 30 ans, mariée depuis trois ans à un Avocat, fut ſaiſie d'une paralyſie particulière avec perte du ſentiment & du mouvement, & qu'ayant éprouvé infructueuſement tous les ſecours que la Médecine enſeigne, elle languiſſoit miſérablement: tout d'un coup, par l'uſage de la Poudre, elle fut guérie dans l'eſpace de quinze jours, &c. *Signé*, PAUL LEON, Prêtre Docteur en Médecine. *A Palerme*, *le* 12 *Février* 1762. Part. II, page 292.

Le 4 Mai première priſe à la pauvre Toinette, Paroiſſe du Pré, fille d'environ ſoixante ans, ſquelette ambulant, triſte victime de l'indigence & de l'infirmité, attaquée en dernier lieu d'une paralyſie complette à la jambe: vingt-huitième priſe le 12 Juin, une par jour, & n'agiſſant preſque toutes que par les

urines, ou même n'ayant aucun effet ſenſible.

Ennuyé trop tôt, je l'avoue, d'une opération auſſi lente, rebuté d'entendre toujours cette pauvre fille ſe plaindre du même dégoût & d'aigreurs d'eſtomac, j'eſſaie la priſe & demie le 13 & deux à la fois le 14 avec auſſi peu de ſuccès. Triſtement étonné, je me retire : mais quelle joie pour moi lorſque je l'apperçus, le 23 Juillet, au ſortir du Salut de St. Benoît, marcher ſans bras ni bâton, n'ayant plus que de la foibleſſe! guériſon d'autant plus prodigieuſe, que le Reméde univerſel n'a été ſecondé, ni par de bons alimens, ni par une habitation convenable, ni par aucun autre ſecours de l'Art, &c. *Signé*, CHAMPION, Doyen du Collége de Médecine. *Au Mans dans le Maine*, *le* 24 *Août* 1768. Part. VIII, page 156.

Votre Poudre vient de faire des miracles ſur un de mes Confrères, atteint de paralyſie : vingt priſes l'ont mis hors de danger, & il ſe porte mieux que moi ſans aucun reſſentiment, la tête lui eſt revenue; & il eſt dans tout ſon bon ſens, comme il y a 30 années, &c. *Signé*, SAINT-ALBAN, ancien Supérieur général des Céleſtins. *A Paris*, *le* 13 *Décembre* 1769. Part. IX, page 102.

J'ai eu la ſatisfaction de voir guérir, au moyen de vingt-cinq à trente priſes de votre Poudre, une jeune perſonne paralyſée de tout le côté

droit depuis ſix ſemaines; déjà on l'avoit abandonnée, & elle étoit ſans eſpoir de recouvrer jamais l'uſage de ſes membres, ce qui devenoit fort triſte pour elle à raiſon des circonſtances, touchant l'Orgue dans une des Egliſes de cette Ville, & vivant du travail de ſes mains. Votre charité que j'ai intéreſſée pour elle, auprès de Mr. de Meſtre, l'a rendue à ſa famille & à elle-même. Dès la huitième priſe de vos Poudres, (après deux à trois jours de fiévre aſſez forte) elle a marché dans ſa chambre, & le mois de Septembre dernier, (trois mois après) elle s'étoit ſi bien rétablie, en continuant votre ſpécifique, qu'on l'a priſe, ſans dot, pour toucher à l'Abbaye de Vernon, où elle eſt actuellement Novice & pleine de ſanté, comme de reconnoiſſance pour vous, à qui elle la doit, ainſi que ſon état. La Demoiſelle ſe nomme Dubacq, & atteſtera ſa guériſon quand on voudra, &c. *Signé*, ASSELIN, Directeur des Carmelites. *A Pontoiſe en Vexin, le* 16 *Décembre* 1772. Part. XI, page 138.

§. II.

De la Stupidité & de la Perte de la mémoire.

LA STUPIDITÉ & la PERTE DE LA MÉMOIRE procèdent, ou d'un défaut de conformation, ou d'un dé-

rangement dans la ſecrétion des eſprits.

Dans le premier cas, la maladie eſt incurable.

Il n'en eſt pas de même du dérangement dans la ſecrétion des eſprits; il eſt le plus ſouvent occaſionné par un virus ſcrofuleux, vérolique ou ſcorbutique, & par toute autre maladie ou accidens.

Il faut alors ſe conformer à ce qui eſt dit au Chapitre qui traite de la maladie qui produit la ſtupidité & la perte de la mémoire.

Il arrive quelquefois que les organes du bon ſens & de la mémoire ſe développent plus tard, dans certains ſujets, que dans d'autres, & que pour vouloir exiger des ſujets timides & craintifs au-delà de ce qu'ils peuvent, on les rend ſtupides.

Souvent on profite trop des diſpoſitions heureuſes d'un enfant, à qui on fera faire des efforts de jugement & de mémoire, dont il ſe reſſent toute la vie. Ce dernier excès eſt plus à craindre que le premier.

On doit donc obſerver dans l'éducation des enfans, de n'exiger d'eux que ce qu'ils peuvent faire avec aiſance.

GUERISON

De la Stupidité & de la Perte de la mémoire.

JE pris la liberté de vous marquer, il y a environ trois mois, les effets merveilleux qu'avoit opérés ſur moi votre Poudre. J'en ai uſé encore pluſieurs fois, ſelon le conſeil que vous me donnez dans votre réponſe, & je puis vous atteſter que ma ſanté ſe rétablit tous les jours. Je ne puis cependant encore uſer que très-modérément des fruits rouges, mais à cela près, tout va bien. Je repoſe bien. J'ai un appétit extraordinaire, mon eſtomac fait ſes fonctions; je n'ai plus d'étourdiſſement & rarement des maux de tête. J'ai recouvré la mémoire & l'ouie, & j'ai la langue aſſez libre pour m'énoncer très-facilement, &c. *Signé*, BOUVET DE BRONVILLE, Chanoine de Saint André. *A Chartres en Beauce, le* 17 *Juillet* 1751. Part. I, page 174.

Voyez la guériſon ci-devant citée à la page 14.

CHAPITRE

CHAPITRE III.

De l'Inſomnie, du Cochemar, de la Céphalalgie, & du Coup de Soleil.

§. I.

De l'Inſomnie.

L'Insomnie ou la Perte du sommeil eſt, ou accidentelle, ou habituelle.

Les grands plaiſirs ou les grands chagrins affectent ſi fort l'ame, qu'il en résulte un dérangement dans les ſecrétions, & ſurtout dans celles des eſprits animaux, d'où procède l'inſomnie accidentelle, qui ſe guérit aſſez ſouvent d'elle-même.

Mais comme ce dérangement arrive toujours par des humeurs arrêtées, qui, par leur ſéjour & leur épaiſſiſſement, peuvent produire diverſes maladies, on fera bien de donner la fuite à ces humeurs arrêtées, en prenant une priſe du Remède univerſel tous les quinze jours pendant deux mois.

Il n'en eſt pas de même de l'inſomnie, qui eſt la ſuite & l'effet de la plûpart des maladies aigües & chroniques; on ne doit eſpérer de s'en délivrer qu'en guériſſant la maladie qui la produit.

Les hypnotiques ou ſomnifères ſont ſuſpects & nuiſibles, en ce qu'ils ne peuvent qu'épaiſſir les humeurs & s'oppoſer à leur évacuation, de laquelle dépendent le rétabliſſement des ſecrétions & la guériſon de l'inſomnie.

Les bains, les humectans & les rafraîchiſſans, qui facilitent, par la tranſpiration ou par les urines, l'évacuation des ſéroſités arrêtées, peuvent concourir à la guériſon de la maladie d'où procède l'inſomnie.

GUERISONS

De l'Inſomnie.

FATIGUÉ par une inſomnie preſque continuelle, je me réſolus d'uſer de votre Reméde. L'exemple de mon frère aîné guéri d'un rhumatiſme, de Mr. de Ruſſy, de pluſieurs de mes parens & autres perſonnes, tous ces exemples que j'avois devant les yeux, me déterminèrent d'y avoir recours. La der-

mière priſe m'occaſionna de grandes évacuations, cependant au bout de quinze jours, les étourdiſſemens ou vapeurs recommencèrent ; j'en pris une ſeconde, une troiſième & enfin une quatrième, toujours avec des évacuations conſidérables. Depuis ce temps, ma ſanté s'eſt rétablie, les étourdiſſemens, vapeurs & inſomnies ſe ſont diſſipés. Ma mémoire eſt moins ingrate ; ferme ſur mes jambes, plus de mélancolie, en un mot, je ſuis en l'état que je déſirois depuis long-temps, &c. *Signé*, BOUVET DE BROUVILLE, Chanoine de Saint André. *A Chartres, le* 21 *Avril* 1751. Part. I, page 168.

Je vais vous faire le détail d'un pauvre homme de cette Ville qui a été guéri, par le moyen de quatre priſes de votre Reméde, d'une maladie tout à fait particulière. Il étoit attaqué depuis deux ans d'une inſomnie continuelle, ſe ſentant une groſſeur au côté ; deux heures après le répas, ſon eſtomac, ne pouvant digérer la nourriture qu'il prenoit, lui gonfloit extraordinairement. Mr. le Curé de ce lieu me pria de lui donner une priſe du Reméde univerſel, qui l'évacua cinq fois ; deux jours après, je lui donnai une ſeconde priſe, qui, après une évacuation conſidérable, lui procura le ſommeil, ſans cependant enlever ſon mal de côté ni ſon indigeſtion : la troiſième priſe fut plus heureuſe, puiſque dans l'inſtant de ſon opération, il ſe ſentit une ſecouſſe con-

ſidérable dans le côté. Dans ce temps même il rendit des matières recuites de la groſſeur d'un gros œuf, & qui étoient de diverſes couleurs, ſon mal diminua de beaucoup; enfin, la quatrième priſe l'a totalement guéri, tant de ſon inſomnie, mal de côté, que de ſon indigeſtion, &c. *Signé*, DOUSSET, Directeur du Bureau des Lettres. *A Vivonne en Poitou, le 6 Juin* 1765. Part. V, page 220.

Le nommé Cuſſé journalier, âgé de cinquante ans ou environ, étoit ſur le grabat depuis deux mois, ne faiſant que boire de l'eau panée, à peine pouvoit-il manger un peu de ſoupe; il avoit une inſomnie continuelle, avec cela rien ne lui faiſoit mal, il avoit ſeulement quelque envie de vomir le matin. Je ſuivis cette indication, & moyennant deux repriſes de vos Poudres, il fut en état de reprendre ſon travail au bout de huit jours. *Signé*, CALAS, Curé. *A Lizac par Moiſſac en Quercy, le 5 Décembre* 1773. Part. XII, page 87.

§. II.

Du Cochemar.

LE COCHEMAR, INCUBE, ou ASTHME NOCTURNE, eſt une eſpèce d'oppreſſion de poitrine, pendant laquelle ceux qui en ſont atteints ſe ſentent comme étouffés. On s'éveille avec frayeur, & le plus

ſouvent avec une palpitation de cœur conſidérable & beaucoup de laſſitude.

Cette ſingulière maladie attaque ſurtout les perſonnes qui mangent beaucoup à leur ſouper ; d'où l'on doit conclure qu'elle arrive, pour l'ordinaire, à la ſuite d'une digeſtion difficile.

Cette digeſtion difficile doit cauſer un dérangement dans les ſecrétions des humeurs ; d'où vient qu'étant arrêtées, elles troublent le ſang & les eſprits dans leur naturelle circulation, ce qui cauſe le regonflement, tant dans les vaiſſeaux ſanguins que dans les nerfs, & occaſionne la preſſion ou ſuffocation du poumon & les ſymptômes qui en dépendent.

Pour prévenir le retour du cochemar, il faut débarraſſer l'eſtomac des mauvais levains qui s'oppoſent à la digeſtion, en ſe purgéant avec une priſe du Remède univerſel tous les huit jours pendant un mois, & éviter ſoigneuſement tout ce qui peut troubler la digeſtion.

GUERISONS

Du Cochemar.

VOICI une cure que je vous annonce avec d'autant plus de plaiſir, qu'elle a été opérée ſur une perſonne d'un mérite diſtingué : c'eſt un Prêtre Miſſionnaire & Directeur du Seminaire de l'Arroſſore. Il étoit travaillé depuis pluſieurs années d'un incube nocturne, & pouſſoit des cris épouvantables : on craignoit fort qu'il ne mourût de quelque accident ſubit. Il avoit des douleurs au pied & dans une main depuis du temps, il a reſſenti des maux de reins, & il étoit devenu ſi enflé, qu'il m'écrivit qu'il avoit deux ventres : tous ces maux ont diſparu, & ſes forces ont augmenté. Environ vingt priſes du Remède univerſel ont produit cet effet merveilleux, *Signé*, HARANEDER, Prêtre. *A Urrugne, près de Saint-Jean de Luz Diocèſe de Bayonne pays de Labour, le 2 Novembre* 1766. Part. VII, page 8.

Vos Poudres n'ont opéré dans ma Paroiſſe que des merveilles pour toutes ſortes de maladies & infirmités ſans aucun mauvais effet ; entr'autres une ſervante âgée d'environ vingt-deux ans, attaquée d'eſpèces de coliques d'eſtomac, de cochemar, de peur nocturne, quelquefois d'eſpèce de convulſions, a été parfaitement guérie avec deux priſes, &c.

Signé, GUENEBAUD, Curé. *A Vers par Tournus en Bourgogne*, *le* 20 *Novembre* 1770. Part. IX, page 263.

§. III.

De la Céphalalgie & du Coup de Soleil.

LA CÉPHALALGIE eſt une douleur de tête qui occupe tout le crâne.

La douleur de tête, qui n'occupe que la moitié du crâne, s'appelle *migraine*.

Si la douleur occupe une partie peu conſidérable du crâne, on l'appelle *clou*.

LE COUP DE SOLEIL eſt occaſionné par l'impreſſion ſubite des rayons du ſoleil, qui cauſent des douleurs & un dérangement notable dans la tête.

Les douleurs de tête & le coup de ſoleil procèdent d'un dérangement dans la ſecrétion des eſprits, occaſionné par l'engorgement des vaiſſeaux qui compoſent le cerveau.

Le dérangement dans les ſecrétions & l'engorgement des vaiſſeaux, même celui qui eſt produit par un coup de ſoleil, procèdent des humeurs non filtrées & arrêtées.

D'où il ſuit que pour guérir de ces maladies & pour en prévenir les mauvais effets, on doit uſer des purgatifs, ſeuls capables de donner la fuite aux humeurs arrêtées, & de rétablir ainſi l'ordre des ſecrétions, l'équilibre entre les ſolides & les liquides, & la ſanté qui en dépend.

Les ſaignées de la jugulaire, du bras & du pied, ont paru juſqu'aujourd'hui le reméde le plus propre pour calmer les douleurs de tête, ſurtout lorſqu'elles proviennent d'une contuſion ou d'un coup de ſoleil; on emploie même l'artériotomie pour déſemplir les vaiſſeaux de la tête.

Mais ces promptes évacuations de ſang, qui paroiſſent quelquefois ſoulager le malade, ne ſervent le plus ſouvent qu'à aggraver ſon mal, parce que le ſang évacué ſe trouvant remplacé par l'effervefcence des humeurs arrêtées, ces dernières acquièrent plus d'empire, & forment un plus grand engorgement qui cauſe les douleurs.

D'où il ſuit que les ſaignées ne ſont d'aucun ſecours, en ſuppoſant qu'elles

ne ſoient pas nuiſibles, comme tout ſemble l'annoncer.

Il faut donc, pour la guériſon du coup de ſoleil & des douleurs de tête, de quelque cauſe qu'elles puiſſent procéder, s'en tenir aux évacuations par les ſelles, qui ſont les plus naturelles & les plus capables de déſemplir les vaiſſeaux, & de faire ceſſer l'engorgement & le regonflement du ſang & les douleurs qui en dépendent.

Quoique les vomitifs paroiſſent ſouvent indiqués dans les plénitudes, je ſuis d'avis de n'uſer que d'eau tiède en quantité pour faciliter le vomiſſement, au lieu de le provoquer.

Il en eſt de même des purgatifs violens, qu'on doit abandonner, pour s'en tenir à des purgatifs doux & efficaces, tels que le Reméde univerſel, dont on prendra une priſe tous les cinq jours pendant trois mois, & enſuite une priſe tous les huit ou tous les quinze jours, juſqu'à ce que les douleurs de tête ſoient entièrement diſſipées.

GUERISONS

De la Céphalalgie.

SUR la fin de l'hiver, la femme du nommé Trou, avoit depuis long-temps un ſi violent mal de tête, qu'elle étoit, pour ainſi dire, toujours mourante : deux priſes de vos Poudres lui firent couler une ſi grande abondance d'eaux par le nez, la bouche, & les yeux, que croyant d'abord être perdue, elle en fut cependant entièrement ſoulagée. La manière douce avec laquelle ce ſingulier remède a conſtamment agi ſur les malades à qui j'en ai fait prendre, me fait juger que les effets violens qu'on lui a imputés, doivent être attribués à toute autre cauſe, en ſuppoſant au moins qu'ils aient jamais eu lieu, &c. *Signé*, RICHARD. Je certifie les faits ci-deſſus véritables. *Signé*, MALET, Maître Chirurgien. *A Negrepelice en Quercy, le* 15 *Mai* 1766. Part. VI, pag. 212 & 213.

Entre pluſieurs guériſons opérées ſous mes yeux par le Remède univerſel, en voici une qui m'a paru ſingulière. Le nommé Pierre Courthaillac du village de Maſcapel, Paroiſſe de Curan, âgé d'environ ſoixante ans, me fit appeler le 15 Janvier dernier ſur les trois heures après midi. Je le trouvai ayant le viſage bouffi, les pieds & les jambes un

peu enflées, un pous dur & fort lent, joint un ſi grand mal de tête que cet homme ne pouvoit ſe ſouffrir. Je laiſſai à fe mme une priſe du Reméde univerſel toute préparée pour le lendemain, & je lui recommandai de la lui donner de grand matin en ſuivant la forme preſcrite, & qu'elle me rendroit compte de l'état de ſon mari dans le courant de la journée. Elle me rapporta que vers les dix heures du ſoir, après mon départ, le mal de tête avoit tellement augmenté, qu'elle avoit craint que ſon mari ne devint fou, & que dans cet état, il avoit perdu la vue, & qu'il n'y voyoit plus rien, pas même la clarté de la chandelle. Cette pauvre femme fort alarmée ne ſavoit que devenir, ni d'où tirer du ſecours; elle s'aviſa vers minuit de faire prendre à ſon mari la priſe, que je lui avois laiſſée fort à propos. Quelques heures après le malade dit que la tête ne lui faiſoit pas tant de mal, & à proportion que les évacuations ſe faiſoient, le mal de tête diminuoit un peu, mais la vue ne revenoit point, ce qui chagrinoit le mari & la femme. Le lendemain je me tranſportai chez le malade pour voir, moi-même, ſon état. Je trouvai exactement vrai tout ce qu'on m'avoit dit, je le conſolai & l'encourageai à continuer de prendre ce Reméde, comme le ſeul qui pouvoit le guérir. Je lui en incorporai une troiſiéme priſe qui fit merveille; le lendemain une quatrième qui nous donna une lueur d'eſ-

pérance, parce que le malade commenca à voir un peu de clarté. Je continuai de faire prendre dudit Remède univerſel par intervalle, & à la huitième priſe, le malade s'eſt trouvé bien guéri, ſoit de la vue, ſoit de ſon mal de tête & de ſon hydropiſie, &c. *Signé*, Balzac, Maître en Chirurgie. *A Salles-Curan par Rhodez en Rouergue*, *le* 30 *Mars* 1770. Part. IX, page 169.

Mr. Chopi Curé à Saint-Jean de Pager en Rouſſillon, ayant un mal de tête habituel, une cuiſſon de poitrine ſi violente, qu'il croyoit tomber dans la phthiſie, & enſemble une ardeur d'urine très-forte; après avoir inutilement conſulté tout ce qu'il y a de bons Médecins à Montpellier, à Toulouſe, ſe détermina à faire uſage de votre incomparable Remède, qui lui a procuré la guériſon de ſes maux, &c. *Signé*, Esteve Pontet, Docteur Médecin de la Faculté de Montpellier. *A Saint-Genis de Fontanges*, *par Perpignan*, *le* 21 *Juin* 1770. Part. IX, page 200.

Un homme âgé d'environ cinquante ans, affligé d'une douleur de tête & d'un obſcurciſſement devenu à ne pouvoir diſtinguer un objet de deux pas, reſta dans cet état l'eſpace de trois mois: les douleurs qu'il reſſentoit dans la tête l'avoient jeté dans une inſomnie à ne pouvoir repoſer ni nuit ni jour pendant ſix ſemaines, malgré les remèdes & les ſoins

d'un Chirurgien de réputation qui le voyoit tous les jours ; mais tout fut inutile ; dans cet état il me fit appeler, & je lui conſeillai d'uſer du Reméde univerſel, ce qu'il fit, & ſe trouva parfaitement guéri à la dix-ſeptième priſe. Les yeux lui ſont revenus clairs & brillans vers la fin de l'année dernière, &c. *Signé*, Amouroux, Maître Chirurgien. *A Gamiax, Paroiſſe de Marmignax en Quercy près Villefranche en Perigord, le* 1 *Juin* 1771. Part. X, page 83.

GUÉRISONS

Du Coup de Soleil.

En l'année 1751, au moyen de deux priſes du Reméde univerſel, je fus parfaitement guéri d'un coup de ſoleil des plus forts & de la fiévre qu'il m'occaſionna : j'en fus guéri ſans avoir été ſaigné, à quoi je ne voulus jamais conſentir. Le troiſième jour je rendis beaucoup de ſang caillé par les narines à plus de vingt repriſes, la fiévre ceſſa, & tout le côté gauche de la tête, depuis le haut de la temple juſqu'au bas de la machoire, y compris l'oreille & partie de la joue qui avoit fait croute, & qui, les premiers jours, m'avoit fait ſouffrir pour le moins autant qu'une véritable brûlure, ſe deſſécha en peu de jours & fit peau neuve, &c. *Signé*, Desportes, Prêtre & Chanoine régulier de Saint Antoine.

A Clermont-Ferrand en Auvergne, le 1 *Novembre* 1765. Part. VI, page 82.

Le nommé Claude Dounon, âgé de ſeize ans, fils de Clement Dounon, pauvre journalier demeurant au village de Vril, Paroiſſe de Poiſeux de ce Diocèſe, a été radicalement guéri d'un coup de ſoleil avec fiévre ardente & délire, avec une ſeule priſe de vos Poudres : cet enfant n'a été que trois jours malade, &c. *Signé*, L'Abbé DE SERRE, Chanoine. *A Nevers en Nivernois, le* 30 *Août* 1769. Part. IX, page 20.

Je vous ai fait part d'une partie des cures merveilleuſes que vos Poudres ont produit; mon épouſe leur doit la ſanté : elles m'ont guéri, au mois d'Octobre dernier, d'une pleuréſie & d'un coup de ſoleil; ſix priſes ont ſeules fait cette cure dans une ſemaine, & j'ai été en état de ſortir dans la ſuivante, &c. *Signé*, SOUCHET, Avocat. *A Angouleme en Angoumois, le* 21 *Avril* 1772. Part. X, page 266.

Joſeph Mabilon, Charpentier de profeſſion, reçut un coup de Soleil très-violent, il reſta quatre jours dans un ſommeil léthargique & ſans connoiſſance après l'avoir fait ſaigner & prendre pluſieurs lavemens : il prit deux priſes du Reméde univerſel & il recouvra la connoiſſance; & à la cinquième priſe il fut rétabli & travaille actuellement de ſa pro-

feſſion, &c. *Signé*, J. Dubreur, Curé de Tourdan. *A Revel en Dauphiné, par Beaurepaire, le 22 Mars* 1774. Part. XII, page 163.

CHAPITRE IV.

De la Commotion à la tête, de l'Epilepſie, des Convulſions, & des Tremblemens.

§. I.

De la Commotion à la tête.

La Commotion a la tete eſt un ébranlement quelconque du cerveau, occaſionné par des coups à la tête, par des chutes, ou de toute autre façon.

Les os ſe briſent quelquefois à la partie oppoſée du coup; ils s'enfoncent ſans ſe fracturer, lorſqu'ils prêtent, dans les jeunes enfans. La commotion eſt ſouvent ſuivie des ſymptômes les plus fâcheux, ſans qu'on puiſſe appercevoir aucune fracture ni enfoncement.

Il n'eſt pas étonnant que la commotion du cerveau puiſſe occaſionner toutes

les maladies de la tête & des nerfs, en produiſant des ſtagnations du ſang & des abcès internes qui ſe forment plus ou moins tard, & pour la guériſon deſquels on ſe conformera à ce qui eſt dit dans le §. I. du Chapitre XV. du Livre I.

§. II.

De l'Epilepſie.

L'EPILEPSIE eſt une maladie qui a ſon ſiége dans le cerveau; elle vient par accès; ceux qui en ſont atteints tombent, pour l'ordinaire, avec perte de l'entendement & des ſens. Ils ſont agités par des mouvemens convulſifs; ils jettent plus ou moins d'écume de la bouche.

La cauſe de l'épilepſie procède d'un dérangement dans la ſecrétion des eſprits. Ce dérangement eſt occaſionné par l'abondance ou par la mauvaiſe qualité des humeurs âcres, qui, s'oppoſant à la circulation du ſang & des eſprits, cauſent leur mouvement extraordinaire & déréglé, d'où procèdent

les différens ſymptômes qui caractériſent l'épilepſie naiſſante.

L'épilepſie ancienne reconnoît un vice local, d'autant plus difficile à vaincre, qu'il eſt quelquefois héréditaire.

Ce vice local eſt ſouvent occaſionné par des maladies graves, telles que les écrouelles, la vérole, le ſcorbut; il eſt quelquefois auſſi le produit du mercure.

Pour diminuer la durée des accès épileptiques & pour en tarir la ſource, autant qu'il ſera poſſible, il faut donner la fuite aux humeurs âcres, & détruire inſenſiblement les obſtructions qui, en s'oppoſant à la circulation du ſang & des eſprits, cauſent tout le ravage.

Les exemples de guériſons de cette maladie rapportés ci-après, démontrent que le Reméde univerſel peut, mieux que tout autre, opérer l'effet déſiré. Il faut en prendre une priſe de trois jours l'un pendant deux mois, & enſuite une priſe tous les cinq jours pendant trois mois, après lequel temps, ſi l'on n'eſt pas guéri, on doit con-

clure que les obſtructions ſont très-anciennes ; c'eſt pourquoi ſans ſe décourager on continuera de prendre une priſe du même Reméde tous les huit jours pendant un an, & enſuite une priſe tous les quinze jours ou tous les mois, juſqu'à radicale guériſon.

Les vomitifs & les ſaignées ſont contraires.

Les topiques, ne pouvant détruire la cauſe de l'épilepſie, ſont inutiles quand ils ne deviennent pas nuiſibles.

GUÉRISONS

De l'Epilepſie.

IL y a deux ans qu'une fille de famille me fut miſe entre les mains, étant attaquée de l'épilepſie, & ayant uſé de tous les remédes ordonnés par les plus experts Médecins, qui n'avoient fait qu'augmenter le mal & réitérer les accès. J'ai eu le bonheur de la guérir, en lui faiſant uſer de vos Poudres de deux en deux jours pendant ſix mois, &c. *Signé*, FRERON, Maître Chirurgien. *A Liſle-Bouchard en Touraine, le.... Mai* 1759. Part. II, page 121.

Le nommé Abraham, Entrepreneur de ſon métier, demeurant rue Saint Germain à Rennes,

me vint conſulter, il y a environ deux mois, au ſujet d'attaques épileptiques fréquentes. Je lui dis de bonne foi que je n'avois vu de guériſons parfaites dans ce genre de maladies que dans le recueil du livre de Mr. le Baron de Caſtelet. Je lui en préſentai un, & je lui dis : voyez ſi vous y trouvez votre état. Le lendemain après l'avoir lu, il me vint prier de lui céder quelques priſes du Remède univerſel, dont il uſa ſelon l'indication. A la quinzième je fus auſſi ſurpris que lui-même, lorſqu'il m'annonça avoir rendu par le nez un abcès conſidérable avec ſon enveloppe par lambeaux bien diſtingués. Il jouit depuis ce temps d'une ſanté parfaite, la tête ſaine, & ayant repris beaucoup d'embonpoint, &c. *Signé*, DE CHEVY, Médecin & Chirurgien des Etats de Bretagne. *A Rennes, le 9 Décembre* 1762. Part. III, page 264.

Si j'ai différé juſqu'à ce moment à prendre la liberté de me faire l'honneur de vous écrire, cela n'a été que dans la vue de pouvoir vous aſſurer de la radicale guériſon, & ſi j'oſe le dire, miraculeuſe, du pauvre épileptique, duquel j'eus l'honneur de vous parler dans ma précédente, qui, depuis l'âge de quinze ans juſqu'à celui de vingt-cinq, étoit attaqué de mouvemens & ſecouſſes épileptiques, & tourmenté par les convulſions, l'écume lui venant à la bouche, nonobſtant l'uſage dans lequel le malade étoit, depuis

l'âge de quinze ans, des remédes anti-épileptiques, qui n'ont jamais pu arrêter le paroxiſme, étant devenu ſec étique. Tous ces ſymptômes obligèrent ſes père & mère, après m'avoir fait faire l'inſpection de l'état de leur fils, à me demander le ſecours de mes lumières. Je n'héſitai pas de leur conſeiller de faire faire uſage à leur malade du Reméde univerſel, vu les coups ſubtils & inattendus qu'il fait tous les jours ſous mes yeux, deſquels j'en ſuis enchanté pour le bien du public. Le malade ſe regardant entre les bras de la mort, qu'il enviſageoit comme très-prochaine, je l'exhortai à mettre ſa confiance au Médecin ſuprême & au Reméde univerſel, après quoi il commença. Je lui fis prendre trois priſes de vos Poudres par ſemaine pendant deux mois, enſuite deux pendant autres trois mois, enſuite une par ſemaine. Il en a pris juſques au nombre de quarante-trois priſes. Depuis neuf mois il n'en a plus pris, pas une priſe, & depuis le commencement de l'uſage du Reméde univerſel, il n'a eu aucune eſpèce d'attaque de ſes anciens maux; & de maigre & ſec qu'il étoit, il eſt devenu gras. Il a beaucoup de force, il travaille journellement, & il eſt joyeux d'être ſi bien guéri comme il l'eſt, & dans ſi peu de temps, &c. *Signé*, LEGLISE, Maître en Chirurgie. *A la Montjoye en Gaſcogne, par Agen, le 27 Avril 1765.* Part. V, page 181.

Votre Poudre opère tous les jours des effets merveilleux. Dans notre Hôpital, nous avons l'expérience que pluſieurs enfans affligés du mal caduc, auxquels on l'a adminiſtré, ont été radicalement guéris. On l'eſſaye ſur d'autres affligés de la maladie de la teigne, & le ſuccès répond à l'eſpérance qu'on s'en étoit promiſe. La Supérieure de cette Maiſon s'en eſt ſervie avec fruit pour ſe guérir d'une éryſipèle miliaire dont elle étoit très-incommodée, en ſorte que la reconnoiſſance exige de nous, &c. *Signés*, Les Adminiſtrateurs de l'Hôpital de la Magdelaine dès Enfans trouvés. QUINQUET, Chanoine & Adminiſtrateur. *A Tours en Touraine, le 26 Juin* 1770. Part. IX, page 202.

§. III.

Des Convulſions & du Tremblement.

LES CONVULSIONS ou MOUVEMENS CONVULSIFS, ſont, le plus ſouvent, des ſymptômes de l'épilepſie & autres maladies traitées dans le corps de cet Ouvrage.

S'il arrive des mouvemens convulſifs dans quelque partie du corps ſans qu'on puiſſe les attribuer à aucune maladie, on doit alors les regarder comme un

ſimple dérangement dans la circulation des eſprits, occaſionné par le défaut de filtration des humeurs, auxquelles on donnera la fuite en prenant une priſe du Reméde univerſel de trois ou de cinq jours l'un, juſqu'à ce-que les mouvemens convulſifs ceſſent.

Je ne parlerai point de la catalepſie, ni de la danſe de Saint Gui; ces eſpèces de convulſions ne demandent pas d'autre traitement.

LE TREMBLEMENT eſt une agitation des membres du corps.

Lorſque le tremblement eſt occaſionné par la peur ou par le froid, on le guérit en raſſurant le malade, ou en l'échauffant inſenſiblement par des frictions avec de la flanelle ou des linges chauds.

Si le tremblement eſt le ſymptôme des fiévres ou de toute autre maladie, on ne doit eſpérer de s'en délivrer, qu'en guériſſant la maladie qui le produit.

Le tremblement dont la plûpart des

Vieillards ſont atteints, procède du dépériſſement du reſſort des parties & des eſprits qui ſervent à les fortifier.

Quoique ce tremblement paroiſſe incurable, les vieillards qui en ſont incommodés prendront fructueuſement chaque mois une priſe du Reméde univerſel, qui, en facilitant la circulation des eſprits animaux dans les nerfs, préviendra les dépôts dans la poitrine, dont la plûpart des vieillards ſont ſouvent étouffés.

GUÉRISONS

Des Convulſions & du Tremblement.

LE 9 de ce mois, le nommé Mandain, du Bourg de Grenord, qui avoit un de ſes fils attaqué depuis quelques mois d'un tremblement avec des convulſions ſans pouvoir s'aider de ſon bras, & qui le faiſoit tomber en ſyncope chaque quart d'heure, même les nuits, & ne pouvoit dormir, à cauſe des douleurs qu'il reſſentoit dans cette partie. Suivant le récit du père, le fils étoit âgé d'environ dix ans; je lui ai donné une priſe entière de vos Poudres, dont il a été bien purgé; il a bien dormi la nuit, & a été parfaitement guéri par cette ſeule priſe, &c. *Signé*, GOURSAUD,

Maître Chirurgien & Directeur des Poſtes. *A Chabanois en Angoumois, le* 17 *Mars* 1766. Part. VI, page 178.

Une perſonne que je ne nomme pas, par des raiſons qui l'intéreſſent, étant ſujette à des convulſions horribles, en eſt garantie moyennant trente priſes du Reméde univerſel, dont elle a uſé dans l'intervalle d'un an & demi, &c. *Signée*, BROCHAY, Religieuſe Hoſpitalière & Pharmacienne de l'Hôtel-Dieu. *A Belley en Bugey, le* 6 *Octobre* 1767. Part. VII, page 225.

Gratien Hervieu, fils de Gratien Matelot, eſt attaqué de convulſions comme d'épilepſie, perdant connoiſſance de quart d'heure en quart d'heure, les bras tordus, rendant du ſang par la bouche, enſuite ſans pouls & preſque ſans vie. Après lui avoir adminiſtré le dernier Sacrement, quatre priſes du Reméde univerſel l'ont guéri radicalement, &c. *Signé*, DEMONS, Curé. *A Omonville la Rogue par Cherbourg en Normandie, le* 16 *Décembre* 1770. Part. IX, page 270.

Le nommé Ferrain de la Paroiſſe du Mauchan, a été cinq ans au lit ſans pouvoir ſe remuer ſeul, ayant un tremblement extraordinaire dans tous ſes membres. Je le guéris ſi bien avec le Reméde univerſel, qu'après huit mois de traitement il a travaillé tout l'hiver à bucher du bois pour gagner ſa vie, à l'étonnement

nement de tout le monde, n'ayant eu depuis aucun reſſentiment de ſon mal, &c. *Signée*, MASSON DES MOULINETS. *Aux Moulinets par les Eſſarts en bas Poitou, le 23 Janvier* 1772. Part. X, page 219.

CHAPITRE V.

De l'Affection hypocondriaque, ou des Vapeurs.

L'AFFECTION HYPOCONDRIAQUE, ainſi appelée parce qu'elle a ſon principal ſiége dans les hypocondres, produit des ſymptômes ſi variés, ſi multipliés & ſi peu ſoulagés, qu'on a cru que pluſieurs de ceux qui en étoient atteints avoient l'eſprit plus affecté que le corps, & en conſéquence on les a appelés hypocondres ou *maniaques*; on a enſuite donné le nom de vapeurs à cette maladie.

Ces VAPEURS, qui ſe portent à la tête, à la ſuite du dégoût, du gonflement des hypocondres, des douleurs aigües dans les entrailles, d'un reſſerrement de poitrine, ſont ſuivies d'étourdiſſemens, de

vertiges, d'anxiétés, de défaillances, de tremblemens de cœur, d'inſomnie, de terreurs, de mélancolie, d'engourdiſſement de toutes les parties, de grelottemens à la ſuite du froid & du chaud, & d'un nombre infini d'autres ſymptômes plus ou moins alarmans.

Tous ces ſymptômes procèdent de l'obſtruction du foie, qui eſt ſouvent accompagnée de l'obſtruction des autres viſcères.

L'expérience démontre que le Reméde univerſel a détruit les obſtructions les plus anciennes, & qu'il a guéri, comme on le verra à la fin de ce Chapitre, les vapeurs qui caractériſent l'affection hypocondriaque. Il faut donc, pour la guériſon de cette maladie, prendre une priſe du Reméde univerſel tous les trois jours pendant deux mois, tous les cinq jours pendant trois mois, & enſuite une priſe tous les huit jours pendant cinq mois, plus ou moins, ſelon l'ancienneté & l'adhérence des obſtructions, qui demandent un plus grand ou un moindre uſage du Reméde pour les détruire; ce

que l'on connoît par la ceſſation entière des ſymptômes de maladie qui en dépendent. On agira avec prudence de continuer de prendre une priſe du même Remède tous les mois pendant un an, & enſuite une priſe tous les trois mois pendant cinq ans.

On obſervera encore de ſe purger à la moindre plénitude. C'eſt le moyen le plus sûr de prévenir la régénération des mauvais levains & des obſtructions, qui ſont la vraie cauſe des vapeurs & des ſymptômes qui caractériſent l'affection hypocondriaque.

Cette maladie, étant négligée, dégénère en ſcorbut, & quelquefois en folie; ce qui prouve la néceſſité de l'attaquer dans ſon principe de la façon que je viens de le preſcrire.

GUÉRISONS

De l'Affection hypocondriaque, ou des Vapeurs.

DOM Auguſtin de Coronado, Capitaine de Cavalerie au ſervice d'Eſpagne, eſt arrivé à Ribay, Ville d'Eſpagne, attaqué d'obſtructions

& affection hypocondriaque à tel point, qu'on craignoit pour ſa vie, & tellement réduit à l'extrémité, qu'il n'attendoit que cinq pieds de terre pour ſa guériſon corporelle, & l'art ne pouvoit lui promettre autre choſe, ayant inutilement éprouvé toutes les reſſources des remédes ordinaires; enfin réſolu, pour tout aſile, de prendre les eaux de Ribas, ſingulières à cette maladie. Le Médecin du village, nommé Docteur Bernich, informé des bons & ſurprenans effets des Poudres d'Ailhaud (ne croyant point que les eaux ſeules ſeroient capables de rétablir ce Gentilhomme) m'a conſulté ſur la maladie & état du ſujet, pour ſavoir ſi leſdites Poudres ſeroient capables de le rétablir. Je lui conſeillai de lui en faire prendre ſelon l'uſage preſcrit: ſi ſurprenante fut l'évacuation & l'effet, qu'avec vingt-ſix priſes des Poudres, le malade s'eſt rétabli en bon état, & retourna chez lui content comme un Roi, & m'a demandé deux paquets des Poudres pour pièce de réſerve, qu'il gardoit comme un tréſor de valeur infinie, &c. *Signé*, DOMINIQUE JUNOY, Chirurgien reçu en l'Univerſité de Cervera & Chirurgien Major. *A Puicerda en Eſpagne, le* 8 *Avril* 1765. Part. V, page 152.

Ma fille, âgée de 17 ans, ayant eu les pâles couleurs depuis l'âge de douze, malgré tous les remédes qu'on donne en pareil cas, auxquels elles ont toujours reſiſté, nonobſtant le régime de vie le plus exact que pluſieurs fa-

vans Médecins lui avoient preſcrit, ſe trouva, au commencement de Juin de cette année, dans une grande mélancolie, occaſionnée, ſans doute, par les pâles couleurs qui la deſſéchoient à vue d'œil; elle ſe trouva, un mois après, ſi violemment attaquée, qu'elle paſſa dans peu de jours dans des vapeurs effrayantes & tendantes à la folie, d'autant plus que dans ſes premières vapeurs, elle auroit étranglé une de ſes amies ſans un prompt ſecours.

Une Dame de cette Ville, auſſi diſtinguée par ſes rares vertus que par ſa qualité, fut avertie de ſa triſte ſituation, & ſachant qu'elle trouvoit une occaſion de faire un acte de ſa charité ordinaire, lui envoya pluſieurs Médecins, qui lui ordonnèrent les bains froids, ce qui fut exécuté trente fois; la ſaignée fut répétée quatre fois au bras & dix aux pieds, on lui coupa les cheveux, on lui verſa de l'eau froide ſur la tête, on lui fit prendre quelques purgations; mais tous ces remédes ne ſervirent de rien qu'à la jeter dans un état encore plus triſte: enfin elle devint imbécille ſans dire un ſeul mot; il lui vint, de plus, un tremblement continuel de tout le corps, qui augmentoit par intervalle, & qui l'agitoit tantôt huit, tantôt dix heures, & le plus ſouvent douze, & cette agitation étoit ſi violente, que le plancher de ſa chambre en étoit en mouvement. Pendant cette maladie elle ne put boire, mais elle mangeoit en divers temps comme une perſonne qui a la faim canine,

& elle ſe vidoit ſous elle ſans le ſentir. Elle reſta enfin dans cet état pendant vingt & un jours, & nous n'attendions que le moment de la voir expirer; elle fut abandonnée des Médecins, qui diſoient n'avoir jamais vu un mal de cette eſpèce. N'attendant donc rien plus que la mort de ma fille; mais par un coup de la providence, le Sieur Gilet m'aſſure que vos Poudres me la guériront. Je lui en fis prendre demi-priſe qu'elle mangea avec du ſucre, & enſuite la ſoupe, ce qui commença à la purger très-abondamment, & dès ce jour même elle n'eut plus ces grands tremblemens. Elle en prit enſuite quatre priſes dans quatre jours ſur du pain avec des confitures, & après elle mangeoit la ſoupe : ce fut préciſément à la dernière de ces quatre qu'elle recouvra la parole. Elle en prit trois autres ſans intervalle, qui lui firent ſortir beaucoup de ſang caillé noir & infect; ce fut alors qu'elle ne tomba plus. Elle a continué de prendre ces merveilleuſes Poudres juſques à trente-deux priſes, & enfin la voilà entièrement guérie par le ſecours de ce Reméde vivifiant. Je ſai que mon devoir exige que je rende de continuelles actions de graces au Très-Haut de la réſurrection de ma fille; je dis réſurrection, car elle étoit preſque morte, & que je publie par tout les merveilles de vos divines Poudres, & les ſentimens de reconnoiſſance & de reſpect qui ne peuvent augmenter ni diminuer, & qui m'obligeront de me dire per-

pétuellement, &c. *Signés*, ROUSSEL. MARIE ROUSSEL. *A Sarlat en Perigord, le 15 Décembre 1764. Nous ſouſſignés, certifions à tous ceux qu'il appartiendra, que le contenu en la préſente Lettre eſt très-véritable.* SECONDAT, Prébendé. GERAUD, Greffier au Préſidial de Sarlat. P. FAUVEL. GILET. BUISSON. BEYNAC. LABAS. LEYSINAM. JUGE fils. *A Sarlat en Perigord, le 15 Décembre 1764.* Part. V, page 83.

J'étois attaqué, long-temps avant 1746, de vapeurs qui me faiſoient tomber en ſyncope pluſieurs fois; j'uſai de votre Reméde, & j'en fus entièrement guéri après en avoir pris dix ou douze priſes; & toutes les fois que je ſentois des menaces de ces vapeurs, j'uſois du Reméde une ou deux fois de ſuite, & ma ſanté s'eſt conſervée depuis ce temps-là, quoique dans un âge fort avancé, &c. *Signé*, FOUCAUD DE BRACONAC, Sénéchal. *A Caſtres en Languedoc, le 26 Décembre 1767.* Part. VII, page 268.

J'ai vu avec plaiſir un hypocondriaque guéri au moyen de vingt-cinq priſes du Reméde univerſel, lequel avoit totalement perdu la tête, malgré tous les remédes que je lui avois adminiſtré ſous l'ordonnance d'un Médecin qui avoit fait mettre en uſage ſaignée du bras, du pied, lavemens, médecines, bains, apozèmes, petit lait, tiſanes, bolus, émulſions,

opiates, & généralement tout ce que la Médecine peut employer, ſans aller jamais que de mal en pis, puiſqu'il couroit les rues ſans ſavoir ce qu'il faiſoit, ni où il alloit. J'ai encore guéri un hydropique au moyen de ſept à huit priſes, &c. *Signé*, ANDRIEU DE LA VERGNIOLLE, Prévôt de la Communauté des Maîtres en Chirurgie. *A Sarlat en Perigord, le 12 Février* 1772. Part. X, page 230.

CHAPITRE VI.

De la Mélancolie, de la Manie, de la Phrénéſie, & de la Folie.

§. I.

De la Mélancolie, de la Manie, & de la Phrénéſie.

LA MÉLANCOLIE eſt une affection de l'ame, occaſionnée par des chagrins, par la privation des objets & du pays qu'on aime. Dans ce cas, il n'y a pas de plus sûr remède pour s'en guérir, que de ſe rapprocher des objets & du pays qu'on regrette.

La mélancolie eſt quelquefois le ſymptôme d'une maladie longue; on ne peut

eſpérer d'en guérir, alors, qu'en guériſſant de la maladie qui la produit.

La Manie eſt un accroiſſement de la mélancolie; elle ne demande pas d'autre traitement.

La Phrénésie eſt une fiévre inflammatoire qui attaque le cerveau & produit le délire.

Cette maladie, qui arrive à la ſuite des maladies dangereuſes, annonce une mort prochaine. On doit ſe hâter d'y remédier, en donnant une prompte fuite aux humeurs arrêtées dans les différentes parties du corps, où elles forment des engorgemens qui s'oppoſent à la libre circulation du ſang, & occaſionnent dans le cours des eſprits animaux l'irrégularité & la confuſion, d'où procèdent la phrénéſie & le délire.

Il faut donc, au moment de l'attaque, purger le malade avec une priſe du Reméde univerſel; ſi trois heures après il n'eſt pas ſoulagé, on lui en donnera une ſeconde priſe, & on ſe conformera

à ce que j'ai preſcrit pour la guériſon du genre de maladie qui aura produit la phrénéſie & le délire.

GUERISONS

De la Mélancolie.

Je ſuis naturellement vif & enjoué; cependant il y a deux ans ou environ que je tomba dans une mélancolie & une triſteſſe ſi grandes, que quelque effort que je fiſſe pour la vaincre, elle augmentoit de jour en jour. J'avois d'ailleurs une péſanteur étonnante & un accablement univerſel avec beaucoup de douleurs aux jambes. Surpris de cet état, j'eus recours à votre Poudre, dont j'avalai deux priſes conſécutives deux matins de ſuite : le ſuccès en fut ſi notable & ſi prompt, que je fus, le ſurlendemain, radicalement guéri de mon accablement, & rétabli dans la poſſeſſion de ma vivacité & gaieté ordinaires, &c. *Signé*, DELAS, Ecuyer, ancien Officier d'Infanterie. *A Saint-Maurin en Agenois*, le 26 *Avril* 1763. Part. III, page 116.

Agé de ſoixante-cinq ans, d'un tempérament ſanguin, depuis plus de trente ans je me trouvois dans le cas de ne paſſer preſque jamais les automnes ſans ſouffrir des ſaignées réitérées pour me guérir des mélancolies & accablemens avec douleur dans tous mes membres. Ordi-

nairement la fiévre ſe déclaroit après la première ſaignée qu'on réitéroit, parce que le ſang paroiſſoit mauvais, enſuite on paſſoit aux médicamens qu'on entremêloit encore de ſaignées, ſelon l'idée du Médecin, d'où ſouvent il me reſtoit une foibleſſe & langueur dont quelquefois je ne ſortois qu'à la fin de l'hiver; & depuis ſept ans que j'ai le bonheur de connoître & de faire uſage de votre admirable Poudre, on ne m'a point ſaigné du tout. Toutes les fois que je me trouve incommodé (& cela m'arrive ſouvent, mon tempérament étant beaucoup affoibli par l'âge & les différentes maladies que j'ai eſſuyé) je prends une, deux, trois, ou quatre priſes de votre Reméde & je me trouve guéri auſſitôt & ſans foibleſſe, au contraire je ſens mes forces revenir à proportion des évacuations. Il y a deux ans, en cette ſaiſon, que je fus violemment attaqué de mes anciennes mélancolies, accablemens & tiraillemens dans tous mes membres, & en tel point que j'oubliois même le ſoin de me guérir. Mr. le Curé me voyant fort mal, me fit ſentir le beſoin de me purger, & m'encouragea aiſément à le faire, en me rappelant les bons effets que j'avois éprouvé de votre Reméde. Le lendemain, qui étoit le troiſième jour de mon attaque, j'en pris une doſe qui me purgea bien, & je continuai les deux jours ſuivans, dans l'intervalle deſquels mon ancien Médecin ayant appris dans le Village que j'étois malade, vint me viſiter par

bienveillance, quoiqu'il ſavoit bien que j'avois confiance à vos Poudres & que je ne manquois pas d'en prendre. Après m'avoir viſité, il me dit que ma maladie étoit très-ſérieuſe, & dit enſuite à ma fille qu'il n'y avoit pas de temps à perdre pour me faire adminiſtrer les Sacremens, & que je n'avois pas trois jours à vivre. Cependant ma fille ne m'oſant parler de ſa crainte, en avertit Mr. le Curé, qui, voyant que le Remède agiſſoit bien, la raſſura, l'engageant ſeulement à veiller de près pour obſerver les changemens qui pouvoient m'arriver ſuivant les évacuations. Il vint lui-même me viſiter chaque jour, & après la troiſième purgation, il l'aſſura que le danger étoit paſſé, qu'il falloit encore me purger quelques fois mettant quelques jours d'intervalle, & en effet, je me trouvai en état de me lever au bout de ſix ou ſept jours, & ma convaleſcence n'a pas été ſi longue ni ſi accablante de foibleſſe qu'après les ſaignées & les remédes de la Pharmacie ordinaire, &c. *Signé*, DE FOUGERE. *En ſa terre d'Aure en Champagne par Vouzy, le* 4 *Septembre* 1765. Part. VI, page 42.

Vers la fin d'Octobre, je reſſentis quelque indiſpoſition cauſée par une indigeſtion avec un grand dégoût: je négligeai de faire des remédes, voulant différer à cauſe des Fêtes de la Touſſaint. Le mal augmenta de façon que je retombai dans l'épanchement de bile, la

ſiévre, l'inſomnie, la conſtipation, & particuliérement dans une mélancolie qui me faiſoit regarder comme un ſupplice les viſites même de mes meilleurs amis. Je n'avois que des idées ſombres, triſtes, & dans les moindres aſſoupiſſemens des rêves les plus lugubres & les plus affreux. Je me ſentois ſouvent dans des états comme ſi j'allois rendre le dernier ſoupir. Je me remis à l'uſage du Reméde univerſel. Aprés en avoir pris ſept à huit priſes je me ſentis moins d'éloignement pour la compagnie, & quoique je ne m'y plûs point, je me forçois à la rechercher, & ſouvent j'entendois dire à mes amis tout bas & dans les rues, *comme il eſt défait! il n'en a pas pour huit jours*. Il eſt vrai qu'à l'extérieur je dépériſſois furieuſement, & que j'avois plutôt la figure d'un mort que d'un homme vivant; auſſi mes amis me ſollicitoient continuellement à abandonner le Reméde, me reprochant que je me faiſois mourir; mais moi qui ſentois renaître mes forces peu à peu, malgré que j'avois toujours le teint jaune & livide, ſouvent plombé, je ne me rebutai point; je continuai, & j'eus la ſatisfaction, au mois de Décembre, qui eſt notre mois d'adoration, de faire toutes mes fonctions & tenir le Confeſſional malgré ma maigreur & ma mauvaiſe mine, tout en uſant du Reméde preſque tous les jours, & ſouvent deux priſes dans la même journée. Je ne me ſuis cependant ſenti bien que près de dix-huit mois après, pen-

dant lequel temps j'en ai pris deux cent priſes. Il y a actuellement cinq ans que je n'en ai pris, ni aucun autre remede, & à l'âge de près de ſoixante-trois ans je me porte mieux que je n'ai fait de ma vie, & ai le teint meilleur que je ne l'ai jamais eu, &c. *Signé*, CHERBONNIER, Curé de Saint Leger. *A Chauvigny en Poitou, le 25 Mai* 1771. Part. X, page 70.

A peine ma femme commençoit-elle à connoître le prix de ſon rétabliſſement, que mon ancienne maladie, la mélancolie & les indigeſtions recommencèrent plus violemment que jamais; un bouillon au riz ne pouvoit plus paſſer. Je n'en fus nullement ſurpris; toute la machine avoit été ſi fort détraquée, que j'ai peine à comprendre comment j'avois pu réſiſter ſi long-temps. Sans plus balancer, j'ai ouvert ma recette, qui me ſuit actuellement partout; & à la faveur de dix-neuf priſes de vos Poudres, je me porte à merveille, &c. *Signé*, DELABORDE, Bailli général & Subdélégué. *A Crecy en Beauce par Dreux, le* 7 *Juin* 1772. Part. XI, page 21.

§. II.

De la Folie.

LA FOLIE eſt un dérangement notable dans les organes du cerveau; ſi ce dérangement eſt héréditaire, ou produit

par la mauvaiſe conformation du cerveau, il eſt incurable; mais, s'il n'eſt qu'accidentel & produit par des chagrins exceſſifs, ou par des paſſions déréglées, capables d'arrêter les eſprits dans la tête, d'en intercepter le cours dans les parties du corps, ou de rendre ce même cours des eſprits ſi irrégulier qu'il en réſulte le délire & la folie, on peut en guérir.

Ce dérangement, procédant des humeurs non filtrées & arrêtées par les paſſions de l'ame, ou de toute autre façon, ce n'eſt qu'en donnant la fuite à ces humeurs arrêtées & en déſobſtruant inſenſiblement les viſcères où elles ſe ſont épaiſſies, qu'on peut eſpérer de rendre aux eſprits, au ſang & aux humeurs leur libre circulation, de rétablir l'ordre des ſecrétions, & de faire ceſſer les ſymptômes de folie.

L'expérience la moins équivoque démontre que le Reméde univerſel a produit l'effet déſiré. Il faut, pendant un mois, purger chaque jour, avec une priſe de ce Reméde, ceux qui

ſont travaillés de la folie ; continuer de les purger de deux jours l'un pendant trois mois, & enſuite tous les cinq ou tous les huit jours, au goût des malades, juſqu'à ce que, l'ordre des ſecrétions rétabli, les ſymptômes de folie qui procèdent de leur dérangement ſoient entièrement diſſipés.

On doit contrarier le moins poſſible le malade, & lui donner des bouillons, des ſoupes & des alimens bons, ſucculens, & à ſon goût.

GUERISONS

De la Folie.

LA Supérieure de Sainte Menehould vous a ſans doute marqué la belle cure qui vient de s'opérer dans ſa maiſon. Une Demoiſelle de qualité, dont je tairai le nom, ayant été miſe dans ſa maiſon, folle à lier, & reçue parce qu'elle étoit parente à une Demoiſelle qui alloit ſe marier à un des miens ; la Médecine s'eſt d'abord exercée ſur elle ſans fruit : Madame de Mouy, qui étoit alors dans cette maiſon, conſeilla à la mère de lui faire prendre vos Poudres. Elle a eu la ſatisfaction d'apprendre, ſix ſemaines après, la guériſon de ſa fille ; & toutes les lettres que je reçois, l'on me

marque que ſa guériſon ſe ſoutient, &c. *Signé*, Le Comte DE MOUY. *A Lenclos, par Mezière ſur Meuſe & Renoué, le.... Janvier 1764.* Part. IV, page 175.

Marie Certain, fille de ce lieu, attaquée, il y a long-temps, de la folie formelle chaque année, pendant pluſieurs mois, courant les rues, on la ſaignoit extraordinairement, on la mettoit dans l'eau juſqu'au cou, mais inutilement; il y a deux ans & demi que je lui fis prendre ſix priſes de vos Poudres, & du depuis elle ſe porte à merveille, &c. *Signé*, PEDRO DE URRUTIA. *A Hendaye Frontière d'Eſpagne, le 29 Juin* 1765. Part. VI, page 5.

Vers le milieu du mois de Mai dernier je fus conſulté pour la femme du nommé Noguier, âgée d'environ trente-ſix ans, qui avoit des accès de folie. Je la trouvai dans ſa maiſon de campagne avec un petit enfant dans les bras, diſant des choſes de l'autre monde. Lorſque je voulus ſortir elle me ſuivit, jeta ſon enfant de force dans un blé, & ſe mit à arracher ce blé à poignée. Je ne pus avoir aucun éclairciſſement ſur la cauſe ſi prompte d'une maladie ſi déſagréable; néanmoins je réſolus de lui adminiſtrer votre Poudre purgative. Je racontai ce fait à Mr. de la Foulquette, qui m'en fit préſent de deux priſes. Je les lui fis prendre, en mettant un jour d'intervalle entre deux, & la folie ceſſa,

mais la malade reſta imbécille. Je m'en procurai deux autres priſes qui achevèrent la guériſon de cette femme; il n'a fallu que huit à dix jours pour la guérir entièrement, &c. *Signé*, Delaye, Maître-ez-Arts & en Chirurgie, ancien Chirurgien des Armées du Roi. *A Liſle, en Comtat Vénaiſſin*, *le* 25 *Juillet* 1772. Part. XI, page 46.

J'ai acheté un Nègre âgé de quinze à dix-huit ans, qui étoit attaqué depuis un an de folie: je le mis à l'uſage des Poudres univerſelles; je l'ai guéri avec cinquante à ſoixante priſes. Il ne me coutoit que 140 livres & je l'ai vendu trois mois après 1500 livres, &c. *Signé*, Warnier, Chirurgien-Major. *A Leogane, Iſle Saint-Domingue*, *le* 28 *Avril* 1774. Part. XII, page 183.

CHAPITRE VII.

Des Maladies des yeux.

Il en eſt des yeux comme de toutes les autres parties du corps; ils ſont un compoſé de vaiſſeaux ſanguins, lymphatiques & nerveux, qui ſervent à filtrer les eſprits, les ſéroſités & les humeurs néceſſaires aux diverſes opérations des yeux. Je ne traiterai pas de toutes les

maladies des yeux ; je me bornerai à celles qui ſont les plus ordinaires.

L'OPHTHALMIE eſt l'inflammation extérieure de l'œil ; elle ſe communique quelquefois dans l'intérieur, les malades ſupportent alors avec plus de peine la lumière, ils ont des élancemens, au fond du globe.

On diſtingue cette inflammation en ophthalmie sèche & en ophthalmie humide : dans la première, les paupières ne ſont pas affectées de l'inflammation ; la ſeconde eſt toujours accompagnée d'un larmoyement, dont la ſéroſité qui en découle eſt ſi âcre, qu'elle corrode la peau des joues, où elle touche.

Cette inflammation, qui communique aux paupières, eſt ſouvent accompagnée de petites veſſies, d'abcès, de petits ulcères.

Elle procède d'un engorgement dans les vaiſſeaux ſanguins des yeux. On ſe conformera pour y remédier, à ce que j'ai preſcrit dans le §. I. du Chapitre XVII. du Livre I.

L'eau tiède, à laquelle on mêle une

ſeptième partie d'eau de vie, ſert à tempérer la chaleur de l'inflammation, à faciliter le découlement des paupières & à déterger le pus des abcès.

Les ventouſes, les véſicatoires, les ſétons & les cautères, dont on uſe dans les ophthalmies les plus rebelles, me paroiſſent d'autant plus inutiles, qu'ils n'attaquent point la cauſe du mal; ils peuvent même l'irriter, par l'inquiétude qu'ils cauſent au malade.

Le ſéjour, de quelle matière que ce ſoit, dans les yeux, peut cauſer des taches, des tubercules, l'orgeolet, la fiſtule lacrymale, la cataracte, la goutte ſereine, & pluſieurs autres maladies, auxquelles on a donné des noms barbares; on doit en prévenir les progrès, & en détruire la cauſe, autant qu'il ſera poſſible, en uſant d'un purgatif qui, circulant avec le ſang, puiſſe pénétrer juſques dans les vaiſſeaux qui compoſent les yeux, pour en extraire les humeurs qui s'y trouvent arrêtées à la ſuite d'une maladie grave, par le chaud & le froid, par une contuſion, ou de toute autre façon.

L'expérience ne permet pas de douter que le Remède univerſel peut, mieux que tout autre, déſobſtruer les vaiſſeaux des yeux, & faire ceſſer les ſymptômes qui procèdent de leur engorgement.

C'eſt pourquoi, dans toutes les maladies des yeux, on uſera fructueuſement d'une priſe du Remède univerſel, tous les trois ou tous les cinq jours pendant deux mois. On continuera d'en prendre une priſe tous les cinq jours, juſqu'à ce que les taches & autres maladies des yeux ſoient entièrement diſſipées.

Lorſque l'inflammation procède des corps étrangers, qui, s'étant gliſſés dans les yeux, peuvent y produire des douleurs très-aigües, il faut tâcher de les enlever le mieux poſſible, ſans nuire aux yeux, ſur leſquels on appliquera enſuite un cataplaſme de *mica panis* pour appaiſer l'inflammation.

GUERISONS

Des Maladies des yeux.

FEUE Mdlle. de Nouzieres, ma voiſine, âgée pour lors de quatre-vingts ans au moins &

borgne depuis pluſieurs années, perdit enfin totalement la vue. J'ai dans ce temps ſouvent mangé avec elle, & ai été témoin qu'elle ne voyoit pas ce qu'elle avoit ſur ſon aſſiette: lorſque je l'approchois, elle ne me reconnoiſſoit qu'au moment qu'elle m'entendoit parler. Dans cette ſituation, on lui appliqua à la tête un emplâtre de cantharides, ce qui, bien loin de la ſoulager, lui cauſa beaucoup d'inflammation & lui donna la fiévre. On eut recours à Mr. le Médecin, qui trouva cet emplâtre trop violent pour une femme de cet âge, le lui fit lever, & lui ordonna le petit lait pendant un certain nombre de jours avec trois purgations dans l'intervalle. Cette Demoiſelle ne voulant entendre parler de purgations par la difficulté de les prendre, Mr. le Docteur lui conſeilla, ſi elle ne pouvoit en prendre d'autre, d'uſer de votre Poudre qu'il ſavoit être plus facile à avaler. Elle s'y détermina, la prit ſans répugnance, mais elle s'en tint là, ſans ſuivre le régime preſcrit, notamment boire de l'eau: elle ſe trouva très-mal, on craignit pour elle, on eut recours aux perſonnes qu'on crut avoir quelque aſcendant ſur ſon eſprit; on obtint qu'elle prit du thé aſſez abondamment: le reméde opéra à l'inſtant & très-copieuſement coup ſur coup, la vue depuis quelques mois perdue lui revint. Elle a vu dudit œil, comme ci-devant, pendant ſept années qu'elle a vêcu depuis, ſans avoir voulu prendre d'autre reméde, ni reſ-

ſenti, malgré ſon âge, autre incommodité qu'un rhume qui l'enleva l'année dernière. J'étois auprès d'elle lors de ſon dernier ſoupir, elle vit & connut parfaitement juſqu'au dernier moment, &c. *Signé*, BALLANDE, Curé. *A Paulhiac par Villeneuve d'Agenois, le 4 Janvier* 1764. Part. IV, page 172.

La Morice, femme du Quantinier près Saint Yves, aux environs de la Touſſaint m'amena ſa petite fille âgée de dix ans, dont les deux yeux étoient recouverts de deux taies qui ne lui permettoient pas d'entrevoir le moindre jour. Sur les connoiſſances que j'avois de l'efficacité du Reméde univerſel, je ne pouvois lui en conſeiller d'autre, puiſqu'ils avoient déjà été tentés inutilement; j'inſiſtai donc ſur la néceſſité d'en faire uſage avec promeſſe de la guérir, pourvu qu'elle ne ſe rebutât pas & qu'elle eût aſſez de conſtance pour continuer juſqu'à parfaite guériſon, ce qu'elle me promit, ce qu'elle exécuta, & ce dont depuis elle s'eſt bien félicitée, puiſqu'à la faveur de vingt-huit priſes, commençant d'abord par une demie, enſuite les trois quarts, les taies ont été entièrement fondues, & depuis elle a joui de la lumière. Elle ſort de chez moi dans le moment; je l'ai trouvée auſſi bien que je le lui avois promis, & qu'elle pouvoit eſpérer elle-même. La pauvre petite m'a prié de vous remercier, je m'en acquitte, &c. *Signé*, DE CHEVY, Médecin & Chirurgien

des Etats de Bretagne. *A Rennes en Bretagne, le* 27 *Mars* 1764. Part. IV, page 198.

Mdlle. Mazayrolles, fille de Mr. le Marquis de Salers, âgée de ſeize ans, avoit une gale crouteuſe & une ophthalmie conſidérable, occaſionnée par une grande âcreté & une ſaumure qui rongeoit l'épiderme. Elle fut viſitée par un fameux Oculiſte qui déſeſpéroit de ſon œil gauche, qui étoit couvert de taches & de puſtules; il craignoit même pour l'œil droit. Je fus envoyé de la part de Madame la Comteſſe de Sanhet auprès de cette Demoiſelle. Inſtruit de la répugnance qu'elle avoit des purgatifs en liquide, ne pouvant pas les avaler, je mis en bol nombre de priſes de Poudre que je lui fis prendre pendant deux ou trois jours de ſuite. Ayant apperçu le prompt effet de ce Reméde, cela m'enhardit, & je lui en fis prendre une trentaine en trois mois de temps; au moyen de quoi, cette Demoiſelle a recouvré ſa vue, & un embonpoint à ſurprendre tout le monde, &c. *Signé*, DELPECH, Chirurgien gradué de la Royale Univerſité de Turin. *A Saint-Ceré en Quercy, le* 23 *Juillet* 1765. Part. V, page 285.

Ma fille la cadette, âgée de treize ans, a été auſſi guérie, cet hiver, d'un grand mal aux yeux qui l'avoit rendue preſque aveugle, ne pouvant lui faire avaler le Reméde au commencement de ſon mal, par le rebut qu'elle

qu'elle en avoit, le vomiſſant de ſuite, juſqu'à ce que je m'aviſai de le mettre en opiate que je lui faiſois prendre à petite doſe dans du pain à chanter, ou des prunaux cuits, &c. *Signé*, BALZAC, Maître en Chirurgie. *A Salles-Curan par Rhodez en Rouergue*, *le* 30 *Mars* 1770. Part. IX, page 170.

On trouvera à la fin du §. *IV. du Chap. XIV. du Livre I. un exemple de guériſon de la Fiſtule lacrymale.*

CHAPITRE VIII.

De l'Enchifrenement, de l'Eternuement exceſſif, du Saignement du nez, de l'Ulcère des narines, & du Polype.

L'ENCHIFRENEMENT procède d'un engorgement dans les vaiſſeaux qui compoſent la membrane qui tapiſſe les ſinus frontaux & les ſinus maxillaires. Une ſéroſité, plus ou moins âcre, picote les fibres du nez & produit l'*éternuement* qui fatigue quelquefois.

Les parfums de ſucre & de ſauge,

dont on uſe, ſont utiles, en ce qu'ils chauffent le nez & la tête, & que cette chaleur peut faciliter la ſortie des humeurs arrêtées qui s'oppoſent à la filtration de la morve, & guérir l'enchifrénement, qui ne reconnoît pour cauſe qu'un embarras léger & accidentel dans la membrane pituitaire.

Mais ſi l'embarras eſt conſidérable, il produit, au moment qu'on s'y attend le moins, une fluxion ſur la gorge & ſur la poitrine. On doit alors prendre une priſe du Reméde univerſel tous les cinq jours pendant un mois, & enſuite une priſe tous les huit jours, juſqu'à ce que l'enchifrénement & la fluxion ſoient diſſipés.

L'éternuement exceſſif provient d'une irritation qu'on doit calmer, en attirant par le nez du lait ou de l'huile d'amendes douces.

Le ſaignement du nez, auquel la plûpart des jeunes gens ſont ſujets, n'a, pour l'ordinaire, aucune ſuite fâcheuſe, lorſqu'il n'eſt pas conſidérable, & qu'il n'arrive pas fréquemment.

Mais s'il devient habituel, il affoiblit

le tempérament, & peut occaſionner l'hydropiſie & la cachexie.

Pour empêcher que le ſaignement du nez ne devienne habituel, il faut éviter les exercices violens du corps & de l'eſprit, & tout ce qui peut occaſionner le regonflement du ſang vers la tête.

Si, nonobſtant ces précautions, le ſaignement du nez devient habituel, on prendra avec ſuccès une priſe du Reméde univerſel tous les huit, tous les quinze jours, ou tous les mois, ſelon le beſoin, pour donner la fuite aux humeurs arrêtées, qui, s'oppoſant à la libre circulation du ſang, le font regonfler dans les extrémités capillaires des vaiſſeaux ſanguins, dont la rupture forme l'hémorragie. On trouvera des exemples de guériſons de cette maladie à la fin du Chapitre XII. du Livre I.

L'ulcère ſimple des narines, qui ne reconnoît d'autre cauſe que l'âcreté des ſéroſités qui découlent lors des fluxions ſur cette partie, ſe guérit par l'application d'une pommade douce. Si l'ulcère procède d'un vice vérolique ou ſcorbutique, on

ſuivra le traitement que j'ai preſcrit dans le §. IV. du Chap. XIV. du Livre I, où l'on trouvera des exemples de guériſons.

Le polype eſt une excroiſſance charnue, dont la couleur & la conſiſtance varient beaucoup ; il prend naiſſance du fond des narines, d'où il ſort le plus ſouvent ; il deſcend quelquefois dans la bouche par les foſſes naſales, ce qui gêne la reſpiration.

Cette excroiſſance eſt occaſionnée par un vice qui ſe trouve dans les humeurs ; c'eſt pourquoi on ne doit eſpérer de guérir radicalement du polype, que par le ſecours d'un purgatif qui puiſſe ſe mêler avec le ſang, & pénétrer avec lui juſques dans les vaiſſeaux capillaires qui ſe diſtribuent dans les narines, pour les déſobſtruer inſenſiblement des mauvais levains qui occaſionnent le polype.

Le Reméde univerſel a produit l'effet déſiré : on en uſera de la façon preſcrite dans le §. II. du Chapitre XVIII. du Livre I, où l'on trouvera des exemples de guériſons du polype.

CHAPITRE IX.

De la Douleur d'oreille, du Bruit & du Tintement des oreilles, & de la Surdité.

LA DOULEUR D'OREILLE eſt plus ou moins dangereuſe, ſelon la cauſe qui la produit. Elle eſt occaſionnée, pour l'ordinaire, par un dépôt d'humeurs dans cet organe à la ſuite d'une fluxion.

On a obſervé que ces humeurs croupiſſant dans l'oreille y avoient engendré des vers, qui cauſoient les douleurs les plus vives. Il entre quelquefois des inſectes dans l'oreille, capables de produire le même effet.

L'huile d'amendes douces, ou, à défaut, l'huile d'olives, adoucit l'inflammation de l'oreille; elle ſert auſſi à mûrir la matière de l'abcès, & à en faciliter la ſortie.

Si la douleur d'oreille eſt un ſymptôme de quelque maladie grave, elle

ceſſera par la guériſon de la maladie qui la produit.

Lorſque la douleur d'oreille eſt occaſionnée par quelqu'inſecte, on emploie la décoction de la *coloquinte* ou l'*huile d'amandes amères*.

Le bruit & le tintement des oreilles procèdent des mêmes cauſes que la douleur, & ne demandent pas d'autre traitement.

LA SURDITÉ eſt occaſionnée, ou par un défaut de conformation des organes qui forment l'ouïe, & dans ce cas elle eſt incurable; ou bien elle procède des obſtructions & des abcès dans l'oreille, occaſionnés par de ſimples fluxions : on doit alors ſe conformer à ce que j'ai dit dans le §. II. du Chap. XV. du Livre I.

Si la ſurdité procédoit d'un ſimple épaiſſiſſement & deſsèchement de la cire que les oreilles filtrent, il faudroit la ramolir, en introduiſant dans l'oreille la vapeur de l'eau chaude par le moyen d'un petit entonnoir, dont l'extrémité

du tuyau aboutiroit dans le canal de l'oreille.

Cette cire ainſi ramolie, on l'enlève aiſément avec l'inſtrument deſtiné à cet uſage.

Mais ſi la ſurdité procède de quelque excroiſſance dans le conduit de l'oreille, on doit la regarder comme une tumeur enkyſtée, & ſe conformer à ce que j'ai dit dans le §. III. du Chap. XVII. du Livre I.

GUÉRISONS
De la Surdité.

DEPUIS la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 26 Septembre, j'ai continué de prendre votre Poudre juſqu'au nombre de ſeize priſes. Mes oreilles, graces au Seigneur & à votre Remède, ſe ſont enfin débouchées, & je continue, il y a au delà d'un mois, à mieux entendre, &c. *Signé*, Le Prince LUBOMIRSKI, Grand Maître de l'Artillerie de la Couronne, Chevalier des Ordres du Roi de Pologne, Electeur de Saxe. *A Dreſde, le 24 Novembre* 1751. Part. I, page 177.

Devenu ſourd tout à coup, tiraillé encore de douleurs de tête pendant plus de ſept mois,

je ne trouvois à mes maux aucun remède efficace, lorſque j'eus recours au vôtre. Dix priſes me donnèrent l'ouïe, & dix autres me l'ont rendue entièrement libre par la ceſſation des bruits que j'éprouvois auparavant : ils étoient tels, qu'en m'empêchant de dormir, ils me rendoient encore les nuits cruelles. J'ai paſſé un temps où la mort m'eût été plus douce que la vie ; rien n'égale donc le bienfait que j'ai reçu; plus il eſt grand, plus il eſt digne d'une éternelle reconnoiſſance, &c. *Signé*, P. FRANÇOIS DE MARTIGUE, Religieux Capucin. *A Salon en Provence*, *le* 20 *Mai* 1770. Part. IX, page 187.

Mr. de la Roche-Laugerie, Gentilhomme âgé de quatre-vingts ans, étoit travaillé depuis quelque temps d'un mal de reins aſſez violent, d'une inſomnie & d'un grand dégoût : perſuadé qu'à ſon âge il ne faut pas beaucoup de mal pour tuer un homme, il ſe croyoit proche de ſon terme & ſouffroit avec aſſez de patience en l'attendant ; mais ne voyant point de fin à ſon mal, il oſa eſſayer de vos Poudres ; les trois ou quatre premières priſes le purgèrent très-bien ſans le ſoulager. Comme les évacuations ne l'avoient point affoibli, il réſolut d'en continuer l'uſage, diſant à Mrs. ſes fils qu'il falloit que les Poudres le tuaſſent ou le guériſſent. Il exécuta, en effet, ſa réſolution, & à la huitième priſe toutes ſes infirmités diſparurent, juſques là même qu'il fût

guéri d'une ſurdité qui le privoit des agrémens de la ſociété. Cette guériſon eſt opérée depuis quatre ou cinq ans, &c. *Signé*, CHOLLOIS, Curé. *A Couhé-Verac en Poitou*, *le 25 Mai* 1770. Part. IX, page 188.

Je me fais un plaiſir de vous inſtruire des miracles que vos Poudres ont opéré ici. Les fiévres putrides, les ébulitions, les boutons n'ont pu réſiſter à leur vertu; mais ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que mon Cocher, homme de trente-cinq ans, qui avoit, outre la maladie, gagné par le ſale libertinage ce que rien n'avoit pu guérir, je lui en fis prendre cinq priſes de deux jours l'un. A la première priſe il rendit trois gros & très-longs vers, & à la quatrième fois il rendit un paquet de glaires. Il avoit eu des maux de tête inouis, & étoit ſourd depuis l'âge de ſept ans; il a été entièrement guéri de ſa ſurdité, & entend actuellement auſſi clair que qui que ce ſoit, &c. *Signée*, D'EGUILLION QUESNAY. *Au Château de Beauvoir par Nevers*, *le* 19 *Juin* 1771. Part. X, page 93.

CHAPITRE X.

De la Salivation, des Douleurs de dents, du Relâchement de la luette, & des petits Ulcères ronds.

LA SALIVATION eſt la ſuite des fluxions occaſionnées par l'abondance des humeurs non filtrées & arrêtées.

Les douleurs de dents procèdent ſouvent de la fluxion ſur les gencives, de leur gonflement, & de l'âcreté des humeurs.

On appaiſe les douleurs de dents, qui procèdent de la carie, avec l'eſſence de canelle, de girofle ou de thym, dont on met une goutte ſur la carie. La douleur appaiſée, il faut, ſi on le peut, remplir, avec des feuilles de plomb, le trou de la dent formé par la carie.

Si la carie eſt trop grande, & qu'on ne puiſſe plomber la dent, ni en appaiſer les douleurs avec leſdites eſſences, on doit la faire arracher.

Le relâchement de la luette eſt produit par l'humeur pituiteuſe qui l'humecte, & la relâche, de manière qu'en s'alongeant, elle touche la partie ſupérieure de l'œſophage, & cauſe des nauſées. La poudre d'alun & de poivre, l'eſprit de vin & les liqueurs fortes relèvent la luette.

On fera ceſſer toutes les maladies de la bouche occaſionnées par des fluxions, en ſe conformant à ce que j'ai dit dans le §. I. du Chap. XVI. du Livre I.

Les petits ulcères ronds qui naiſſent ſouvent aux lèvres, à la langue, aux gencives, & dans toutes les parties de la bouche, viennent d'une âcreté corroſive, qu'il faut adoucir par une boiſſon ſuffiſante d'eau pure ou légèrement panée, ou de telle tiſane qu'on voudra, au goût du malade, ſans négliger d'évacuer les mauvais levains & les obſtructions qui donnent lieu à cette âcreté.

Pour y parvenir, il faut prendre une priſe du Remède univerſel tous les trois, tous les cinq, ou tous les huit jours, ſelon qu'on ſentira en avoir beſoin.

La convulſion & *la paralyſie des lèvres*, *les excroiſſances charnues* qui s'élèvent ſur les gencives, *l'engorgement des amygdales*, leurs ulcères, celles de la bouche, *la ſoif exceſſive*, *la difficulté d'avaler*, & *la puanteur de l'haleine*, qui procèdent d'un vice vérolique, ſcorbutique, ſcrofuleux, ou de toute autre maladie, exigent la guériſon de la maladie qui les produit.

GUÉRISONS

Des maladies de la bouche.

LE Receveur des Aides du Bourg de Saint-Vaſt, ſe trouvant un jour à dîner chez une perſonne de ſes amis, les conviés lui demandèrent s'il ne ſentoit point de mal, il répondit que non; & comme il perſéveroit toujours à faire la même réponſe, on lui préſente une glace qui lui fit voir qu'il avoit la bouche torſe: il avoua enſuite que véritablement il ſentoit une grande peſanteur. Sur le conſeil qu'on lui donna d'y apporter promptement reméde, & que cela pourroit venir à une paralyſie, il ſe livra à la Médecine ordinaire, qui ne lui tira que ſa peſanteur, lui laiſſant toujours la bouche torſe: enfin, il a été parfaitement guéri avec quatre priſes du Reméde univerſel que lui donna Mr. de Vaudichon, Directeur

pour les mêmes fermes à Valognes, &c. *Signé*, VIGNON, Prêtre. *A Yvetôt, par Valognes baſſe Normandie, le* 22 *Août* 1766. Part. VI, page 245.

François Monſecourt de la Paroiſſe de Fournes, attaqué de phthiſie qui enleva ſa parenté, prit cinq à ſix priſes du Reméde univerſel en trois ſemaines, il ſe porte aujourd'hui parfaitement. Sa ſœur Seraphine avoit depuis dix ans chaque été la luette ſi échauffée & gonflée, qu'elle ne pouvoit preſque manger le pain, elle en étoit ſouvent ſuffoquée; trois priſes dans une ſemaine l'ont guérie radicalement, &c. *Signé*, D. S. G. DEBAUSSART, Syndic des RR. PP. Recolets de Roſymbos, Maître des Poſtes au Waquet. *A Wieres, le* 21 *Octobre* 1769. Part. IX, page 70.

J'ai guéri avec cinq priſes du Reméde univerſel, la femme de Nicolas Loiſelet, d'un violent mal de tête & paralyſie à la bouche qu'elle avoit tournée d'une maniére ſi difforme, que je paſſai près d'elle ſans la reconnoître, & je ne l'aurois ſurement pas reconnue ſi elle ne m'eût arrêté: aujourd'hui elle eſt dans ſon état ordinaire, & ſe porte parfaitement bien, &c. *Signé*, REMY, Curé. *A Channay en Champagne, Diocèſe de Langres par Laignes, le* 9 *Octobre* 1772. Part. XI, page 87.

Je fus attaquée tout à coup, le 7 Janvier

1771, d'une grande douleur ſur toutes les dents & les jambes qui me refuſoient leur ſervice; il me vint des rages de dents d'une violence qui me faiſoit perdre la tramontane, ce qui m'a duré pluſieurs jours ſans avoir de repos ni jour ni nuit. Le mal ſembloit ſe calmer pour me donner d'autres tourmens dans la tête, des élancemens comme ſi on me l'eût lardée; les fluxions ſe ſont miſes de la partie; toute la machoire me devint enflée; je ſentois une fraîcheur à la tête qui m'obligeoit de mettre une grande calotte de caſtor, un gros bonnet piqué, deux cornettes de nuit de coton double, & un mouchoir en quatre ſur ma tête; les eaux devinrent abondantes par la bouche. Si j'étois obligée de paroître au Chœur, je me muniſſois d'une ſerviette, qu'en moins d'une heure je trempois. Je n'avancerois rien de trop, quand je dirois que je rendois bien la valeur de deux bouteilles d'eau par jour. Inſupportable à moi-même & aux autres, par mes continuels crachats des eaux rouſſes qui m'empeſtoient, le Carême s'approchoit, je voulus voir s'il n'y auroit pas quelque ſoulagement pour le pouvoir paſſer un peu plus tranquillement: je priai que l'on me fît venir un de nos Chirurgiens, n'importe lequel; il en vint un qui paſſe pour un des plus habiles. Après lui avoir fait une confeſſion de toutes mes ſouffrances, il m'ordonna la chemiſe de ſerge pour me rafraîchir, & un morceau d'étoffe de ſerge pour mettre à ma mentonnière en guiſe de guimpe,

une grande mouche cantharide derrière le cou. J'avois tant d'envie de guérir, que je ne mis guères à endoſſer tout cela. Je crus pendant huit jours, ou du moins je voulois me perſuader être mieux; les eaux alloient toujours leur train, & les mêmes douleurs ci-deſſus. Je commençai à me laſſer de tout ce manége, & commençai à retirer la chemiſe de ſerge qui eſt en uſage dans notre Ordre, quand on ſe porte bien. Je fis rappeler le Chirurgien à la fin du Carême, pour me faire ôter les emplâtres qu'il m'avoit mis derrière le cou. Il me fit patienter après Pâques, pour me faire prendre une médecine qui m'eſt reſtée dans le corps ſans me faire aller une ſeule fois. J'étois beaucoup échauffée, n'allant à la garde-robe que tous les huit ou dix jours; mais c'étoit mon ordinaire. Je demandai donc à ce Chirurgien d'autres ſoulagemens; il me dit qu'il n'y en avoit point, & que je n'avois qu'à prendre patience, & que je ne priſſe jamais de médecines, parce qu'elles m'étoient funeſtes & pernicieuſes; ce ſont ſes propres termes: me voilà donc abandonnée à mes ſouffrances. Je voulus ſavoir comment il nommoit ma maladie; il dit à d'autres que c'étoit maladie des nerfs avec affection ſcorbutique. N'importe ce que c'étoit, j'étois toujours la même pour ſouffrir; l'abondance des eaux que je rendois, commençoit à me faire devenir ſourde; j'avois la tête ſi fort entrepriſe, que le chagrin commença à s'emparer de moi contre mon naturel. Au bout de

ſix mois je voulus voir un autre Chirurgien de la maiſon, qui paſſe pour fort habile; celui-ci promit de me guérir, ſi je voulois faire ce qu'il m'ordonneroit. Il commença par me ſaigner, & m'ordonna pluſieurs médecines, qui me reſtèrent dans le corps, m'incommodant beaucoup, par le feu que je ſentois. Je pris le parti de tout abandonner, je faiſois pitié à tous ceux qui me voyoient, l'on me regardoit comme incurable, à cauſe que nos Meſſieurs ne m'avoient pas guérie; mais cette cure étoit réſervée au Reméde univerſel. Au bout de huit mois j'entendis parler des bons ſuccès de vos Poudres à Mr. Laudon, Chanoine de Saint Jean de Soiſſons: je l'écoutai ſans rien dire, me propoſant d'en uſer. Perſonne de la maiſon n'en avoit pris que Mde. Gobert, qui avoit commencé par deux priſes avec beaucoup de crainte, & ſa maladie avoit augmenté dans les premières priſes, comme elle vous l'a mandé elle-même, après ſon parfait rétabliſſement. Voici où j'ai eu à combattre pour commencer le 1 Septembre de la même année, il y a deux ans à préſent: toutes les perſonnes de la maiſon ſe mirent de la partie pour m'en dégoûter, tout cela par bonne volonté pour moi, me diſant que cela acheveroit de me faire mourir; car il n'y avoit pas beaucoup de différence entre un cadavre mort avec ma figure à quatre bonnets au cœur de l'été, deux paires de bas, &c. L'on me dit du moins pour me raſſurer, que c'étoit un poiſon lent,

ce qui me conſola pour avoir le temps de me préparer à la mort. Les premières priſes que je pris ne me firent aller que très-peu ſans me cauſer aucune douleur, & mirent toute la Communauté en viſite pour venir voir ſi je n'étois pas morte, ou du moins ſi je n'étois pas plus mal. Tout le temps que vos Poudres reſtoient dans mon corps le mal diminuoit; mais quand je les avois rendues mes douleurs me reprenoient comme auparavant, avec la différence que cela changeoit; c'étoit des élancemens dans les oreilles qui répondoient dans les épaules comme ſi on m'eût lardée. J'ai pris vingt priſes avant de ſentir de la diminution. Etant découragée, je vous l'avoue, j'eus l'honneur de vous écrire à la fin du Carême de 1772, & de vous expoſer ma ſituation, pour voir s'il y auroit guériſon pour moi : vous me fîtes l'honneur de me répondre à la fin d'Avril de la même année, une lettre pleine de conſolation, ce qui m'encouragea fort, & je commençai de plus belle à prendre de ladite Poudre. Juſques-là, je n'en étois pas dégoûtée; mais après, je ne pouvois plus la ſouffrir, mon cœur bondiſſoit contre, & même je la vomis. C'eſt alors qu'elle commençoit à opérer avec beaucoup de ſuccès, me faiſant aller des quatorze à ſeize fortes ſelles chaque priſe, au lieu qu'auparavant il me la falloit doubler. J'ai été obligée de la prendre le ſoir avant de me coucher, quatre heures après mon ſouper. Comme

nous ſoupons à quatre heures & demie, je prenois ma priſe à neuf heures du ſoir, & je commençois à évacuer ſur les quatre à cinq heures du matin; j'ai toujours été huit heures ſans commencer à aller : dès que je l'avois priſe je me couchois tout de ſuite, & dormois ſix heures d'un profond ſommeil, ſans faire attention que j'avois pris médecine; j'en prenois deux fois la ſemaine, c'étoit-là les jours que je dormois le mieux. Je dis deux fois la ſemaine, cependant pas toujours, car j'ai bien paſſé auſſi des quinze jours & trois ſemaines ſans en prendre, par les contradictions des perſonnes ſe diſant prendre mes intérêts, ſe liant avec une de mes Sœurs, qui eſt Religieuſe avec moi, & qui m'aime tendrement. J'avois quelquefois la foibleſſe de les écouter, m'imaginant qu'elles ne parloient que pour mon bien; mais pauvre victime que j'étois! elles ont retardé ma guériſon de plus de ſix mois. Je voudrois que toutes celles qui ſont dans le même cas, appriſſent à ſe mieux conduire à mes dépens; je certifie avec la plus grande vérité, que le Reméde univerſel m'a guérie de tous mes maux, avec environ ſoixante priſes, dans l'eſpace de dix-huit mois, &c. *Signée*, Sœur GIRARD LATOURNIERE, Religieuſe. *A l'Abbaye de Longpré Ordre de Fontevrault par Villers-Coterets en Picardie, le* 12 *Septembre* 1773. Part. XII, page 39.

CHAPITRE XI.

De l'Eſquinancie, des Parotides, & du Goître.

§. I.

De l'Eſquinancie.

L'Esquinancie eſt l'inflammation de la gorge ; elle arrive le plus ſouvent à la ſuite du chaud & du froid qui ſe ſuccèdent promptement, & qui arrêtent dans les amygdales & autres parties qui composent la gorge, les humeurs qui produiſent l'engorgement, l'inflammation & les abcès.

Cette maladie, qui eſt des plus aigües, eſt auſſi des plus dangereuſes, en ce qu'elle gêne la reſpiration & la déglutition : elle demande conſéquemment le plus prompt ſecours.

On croit remédier à l'inflammation par des ſaignées multipliées au bras, au pied, au cou & à la langue ; les ſaignées ſont plutôt nuiſibles que ſalutaires, parce qu'en diminuant le volume

du ſang, elles donnent plus d'empire à celui des mauvais levains, qui, s'oppoſant à la libre circulation du ſang, les font regonfler dans les extrémités capillaires des vaiſſeaux ſanguins, dont l'engorgement produit l'inflammation.

Les purgatifs ſont les remédes efficaces qu'on doit employer; ils évacuent les humeurs arrêtées qui cauſent la maladie; c'eſt pourquoi dès qu'on ſe ſent mal à la gorge, il faut prendre une priſe du Remède univerſel chaque jour, ou de deux jours l'un, pendant huit jours, & continuer de ſe purger tous les trois, ou tous les cinq jours, juſqu'à ce que l'engorgement des amygdales & des parties voiſines, ainſi que les abcès qui en dépendent, ſoient entièrement diſſipés.

Dans le principe du mal de gorge, il faut couvrir le cou avec un mouchoir de ſoie ou une étoffe de laine, afin d'entretenir la chaleur des parties du cou, & la circulation des humeurs qui cauſent l'engorgement, tandis qu'on les évacuera par la voie des ſelles.

L'inflammation étant grande, & les douleurs vives, on les appaiſera, en appliquant ſur les parties douloureuſes du cou un cataplaſme de *mica panis*, qu'on changera plus ou moins ſouvent, ſelon que la chaleur de l'inflammation l'exigera.

Dès que les douleurs ſeront diminuées, on ôtera le cataplaſme, & on ſe contentera de tenir le cou chaud, comme il a été dit ci-deſſus.

Si l'engorgement des amygdales devient ſi conſidérable que le malade ne puiſſe reſpirer, il conviendra d'en faire l'ouverture, & d'uſer de gargariſmes faits avec le lait, la décoction de figues, de l'eau tiède miellée, ou du ſirop de capillaire.

Quand les amygdales ſeront dégorgées, il n'y aura nul inconvénient de fortifier le reſſort des vaiſſeaux qui les compoſent, en uſant de gargariſmes faits avec moitié d'eau tiède, & moitié vin d'Alicant, de Malaga, de Chypres, ou autres vins d'Eſpagne. A défaut du vin d'Eſpagne, on ſe ſervira du meilleur

vin poſſible ; ou bien, on mettra dans l'eau tiède une cinquième partie d'eau de vie ou de vinaigre, au goût du malade.

La bronchotomie étant une opération des plus dangereuſes, ne doit être pratiquée que dans le cas où l'on croiroit le malade preſqu'étouffé par le défaut de reſpiration, & après avoir tenté inutilement d'introduire par la bouche dans le larinx une canule d'argent ; moyen plus ſimple & infiniment moins dangereux que celui de la bronchotomie.

GUÉRISONS

De l'Eſquinancie.

La femme de Gabriël Bret, Laboureur, demeurant au Village des Bertrans en cette Paroiſſe, a été guérie d'une eſquinancie avec une priſe & demie du Reméde univerſel. Trois perſonnes ſont mortes de la même maladie dans la même maiſon en huit jours de temps avant que l'on connût le Reméde univerſel. Cette femme auroit eu le même ſort; elle étoit condamnée par le Chirurgien, qui avoit fait ſon poſſible, &c. *Signé*, Pineau, Prêtre, Curé. *A Migné par Argenton ſur Creuſe en Berri, le* 12 *Septembre* 1762. Part. III, page 55.

Le fils du ſouſſigné, appelé Denis, fut guéri chez moi, âgé d'environ neuf ans, d'une eſquinancie par une priſe de votre Remède univerſel avalée en deux jours, la moitié chaque fois, ce qu'il ſigne & atteſte être vrai pour lui & ſa famille, &c. *Signé*, Laymarie. *Signé*, Maturié, Curé. *A Cavaniac haut Quercy par Turenne, le 8 Novembre* 1765. Part. VI, page 99.

Ma ſœur fut attaquée d'une eſquinancie ſi violente, qu'elle avoit la gorge & les amygdales enflées & enflammées au dernier point, elle ne pouvoit avaler, ni parler : j'en fus effrayée, & voulus la faire ſaigner, ce qu'elle ne voulut point; elle demanda votre Poudre que je lui donnai. La première priſe ne fit rien, la ſeconde fit ſi bien, que le ſoir même l'enflure de ſa gorge & ſon inflammation furent paſſées, & le lendemain elle ſe porta bien, &c. *Signée*, Marie-Anne de Ponthieu, qui a été élevée dans la Royale Maiſon de Saint-Cyr. *A Saint Jean d'Angely en Saintonge, le* 27 *Janvier* 1767. Part. VII, page 74.

Je regarde comme une faveur ſignalée du Ciel l'avantage que j'ai de connoître votre excellent Remède. Le mercredi de Pâques 1769 mon épouſe ſe ſentit, dès le matin, un grand mal de tête & de gorge qui augmenta conſidérablement vers midi ; l'après-dîner une

groſſe fiévre s'y joignit, la nuit fut très-douloureuſe, & le matin les amygdales étoient tellement gonflées & enflammées, qu'il n'y avoit point de temps à perdre. Je l'engageai à prendre une priſe de votre Poudre, que je lui délayai en même temps; elle la prit avec un peu de répugnance, mais elle eut bientôt lieu de s'en applaudir, car après quelques coliques, excitées, ſans doute, par l'âcreté & la tenacité des humeurs, elle en rendit abondamment de toute eſpèce & comme je n'en avois jamais vu. L'après-midi le mal de tête diſparut & la fiévre diminua conſidérablement, le mal de gorge reſta le même, & je donnai en conſéquence le lendemain une ſeconde priſe qui l'emporta preſqu'en entier, & fit revenir l'appétit par des évacuations auſſi nombreuſes & de la même nature que la veille; les amygdales perdirent leur rougeur & s'amollirent enfin. Le troiſième jour une nouvelle priſe diſſipa tout le reſte, &c. *Signé*, THOMAS, Maître d'Ecole & de Penſion, rue des Boucheries Saint Germain. *A Paris, le 19 Juillet* 1774. Part. XII, page 259.

§. II.

§. II.

Des Parotides & du Goître.

Les Parotides dépendent de l'engorgement des glandes, qui portent le même nom.

De quelque cauſe que procède cet engorgement, on doit y remédier de la façon preſcrite dans le §. I. du Chap. XVII. du Livre I.

Le Goître eſt une tumeur enkyſtée, qui eſt plus embarraſſante que dangereuſe. Pour en prévenir les progrès, & le fondre, autant qu'il ſera poſſible, on ſe conformera à ce que j'ai dit des tumeurs enkyſtées dans le Chap. XVII. du Livre I, où l'on trouvera des exemples de guériſons du goître.

LIVRE TROISIEME.

Des Maladies de la poitrine.

CHAPITRE I.

De l'Enrouement, de la Toux, du Catarrhe ſuffoquant, de la Péripneumonie, & de la Pleuréſie.

§. I.

De l'Enrouement & de la Toux.

L'Enrouement eſt produit, ou par un accident paſſager, tel que l'âcreté de quelque aliment, un coup d'air, le chant, les cris, ou par une matière gluante qui enduit la trachée artère.

On remédie à cette maladie, en uſant de lait, d'eau miellée, de thé, de café,

de crême de riz, & de tous les adouciſſans.

L'*enrouement* eſt quelquefois un ſymptôme de la phthiſie, du ſcorbut, de la vérole, & autres maladies qu'il faut guérir pour guérir de l'enrouement.

La Toux eſt, ou accidentelle, occaſionnée par quelque choſe qui irrite le larynx ou la glotte; ou bien, elle eſt un ſymptôme des maladies de l'eſtomac & de la poitrine.

Dans le premier cas, l'eau, le thé, un bouillon, une paſtille de régliſſe noir, une ſoupe, un morceau de pain, & généralement tout ce qui eſt capable d'enlever l'âcreté qui picote le goſier, ſuffit pour arrêter la *toux*.

Mais ſi la *toux* eſt un ſymptôme du vomiſſement, de l'aſthme, de la phthiſie, ou de toute autre maladie, il faut conſulter le Chapitre qui traite de ces maladies.

Lorſque la *toux* eſt violente, on la nomme *convulſion*. On l'appelle *coqueluche*, lorſqu'elle vient par quintes.

GUÉRISONS

De l'Enrouement & de la Toux.

MDLLE. Rouchon ma ſœur, eut un enrouement très-fort, on ne l'entendoit preſque pas parler, ſans pourtant ſouffrir aucun mal; elle prit une priſe de Poudre qui lui fit un effet auquel je ne m'attendois pas; il ſembloit que ce purgatif s'évaporoit en vent : deux heures après l'avoir pris, il lui prit comme un tourbillon dans la tête qui l'effraya un peu, mais il ne dura qu'un inſtant, après quoi, ſon corps devint un tonnerot de vent : on n'a rien vu d'égal; elle ne fut pas une ſeule fois dans tout le jour à la ſelle, ſans en être incommodée le moins du monde : au contraire, car l'enrouement diſparut, elle but, mangea très-bien tout le jour. Le ſoir, je jugeai à propos de lui donner un lavement qui la fit évacuer; depuis ce temps, elle n'a pas eu la plus petite incommodité. Elle prit cette dernière priſe le 22 Novembre dernier, &c. Signée, RUCET, rue de la Foſſe. *A Saint-Malo, le 24 Février* 1762. Part. II, page 288.

Le 19 Mars 1773, je fus appelé pendant la nuit pour aller adminiſtrer une perſonne mourante, il faiſoit un froid des plus cuiſans; j'étois dans une ſueur conſidérable lorſqu'on vint m'éveiller. Malgré les précautions que j'avois priſes, je me ſentis ſaiſi par le froid

dès que je fus dans les rues. Je fus ainſi expoſé à l'air le plus froid pendant quatre jours la tête nue. Le lundi de la Semaine ſainte, je me levai avec un enrouement & une extinction de voix ſi conſidérables qu'on ne pouvoit m'entendre. Les occupations de la Semaine ſainte ne me permirent pas de me purger. Je pris le parti d'uſer du Reméde univerſel par le nez (car tout mon mal étoit dans ma tête) j'en uſai ainſi pendant quinze jours. Il s'eſt fait des évacuations extraordinaires, ſurtout par la narine gauche; la droite eut plus de peine à ſe débarraſſer. Enfin, le dépôt qui s'étoit formé dans ma tête, ſe fit ſentir vivement. J'eus tout le côté droit enflé depuis le ſommet de la tête juſqu'à la gorge, je reſſentois dans cette partie une douleur inexprimable. La fiévre me prit un ſoir en me mettant à table, je fus obligé de me coucher : je fus toute la nuit dans le délire. Dès que le jour parut, c'étoit un vendredi, on me donna trois quarts de priſe du Reméde univerſel, qui me procurèrent quatre évacuations, deux par haut & deux par bas, & le reſte de la journée je reſtai comme en léthargie. Le ſamedi & le Dimanche pareille doſe, la fiévre quitta, il ne me reſta plus que de la foibleſſe. Le mercredi & le jeudi, même doſe; le vendredi j'eus le bonheur de dire la Meſſe, &c. *Signé*, MANIERE, Curé. *A Seringes par Fere en Tardenois, le* 21 *Juin* 1774. Part. XII, page 221.

Le ſieur Le Normand, Marchand, demeurant dans la grande rue chez la Dame veuve Clovet, étoit attaqué d'une toux très-opiniâtre, il y avoit un an; il ſouffroit de grandes douleurs dans la poitrine & entre les épaules, il rendoit de gros crachats purulens, il n'étoit preſque point ſans fiévre, il lui étoit impoſſible qu'il s'appliquât à aucune choſe plus d'un quart d'heure, il n'auroit pu écrire deux lettres de ſuite, ſans en être très-incommodé à ſe mettre au lit. Sur la fin de Juillet dernier il prit cinq priſes des Poudres, qui le rétablirent parfaitement, il fut enſuite en foire de Guibray, où il fit ſes affaires ſans reſſentir aucune incommodité. Il m'a dit, il y a peu de jours, ſe porter très-bien, &c. *Signé*, Piat, Maître en Chirurgie. *A Alençon, en baſſe Normandie, le* 14 *Novembre* 1765. Part. VI, page 127.

Une femme de la Roque en Rouſſillon, âgée d'environ quatre-vingts ans, accablée d'une vieille toux, d'une fiévre lente, & d'un râlement qui faiſoit tout craindre pour ſes jours, a été radicalement guérie avec ſept priſes du Reméde univerſel ſans avoir été ſaignée, &c. *Signé*, Esteve Pontet, Docteur Médecin de la Faculté de Montpellier. *A Saint-Genis de Fontanges, par Perpignan, le* 21 *Juin* 1770. Part. IX, page 197.

§. II.

Du Catarrhe ſuffoquant.

LE CATARRHE SUFFOQUANT eſt une vraie fluxion de poitrine, occaſionnée par l'abondance des humeurs qui ſe portent vers le poumon, où elles forment un engorgement qui enlève en peu de temps ceux qui en ſont atteints.

Cette maladie demande le plus prompt ſecours ; on ne peut l'eſpérer que de l'évacuation des humeurs arrêtées dans le poumon. Cette évacuation doit ſe faire par la voie des ſelles, ou par celle de l'expectoration.

Il faut donc prendre, au moment de l'attaque, deux doſes du Remède univerſel, & continuer l'uſage de ce Remède tous les jours, juſqu'à ce que le poumon ſoit débarraſſé des humeurs qui l'engorgent.

Si les deux doſes n'opéroient pas un effet aſſez prompt, on pourroit uſer d'un lavement, composé de l'infuſion d'une once de manne, ou bien d'une priſe du Remède univerſel exactement délayée.

Si la matière de l'expectoration étoit viſqueuſe, & que le malade eût de la peine à cracher, il faudroit en faciliter la ſortie par une boiſſon abondante d'eau, dans chaque pinte de laquelle on délayeroit deux ou trois cuillerées à bouche du meilleur miel.

GUÉRISONS

Du Catarrhe ſuffoquant.

MA ſœur vient encore de reſſentir l'efficacité de votre Reméde dans un catarrhe ſuffoquant qui lui prit aux Pâques paſſées, défaut abſolu de reſpiration, vomiſſemens continuels, dont dix priſes la délivrèrent entièrement.

Marie-Adrienne Mas, ma ſervante, à la Pentecôte paſſée eut une pleuréſie, catarrhe ſuffoquant, défaut de reſpiration, point de côté opiniâtre; on annonçoit par tout le Village que je la laiſſerois mourir faute de ſaignées; dix priſes de même la guérirent entièrement, &c. *Signé*, J. F. Defrance, Curé. *A Peronne en Melantois, par Lille en Flandres, le* 19 *Septembre* 1763. Part. IV, page 125.

L'obligation jointe à la plus juſte reconnoiſſance, ne me permet plus de différer de vous adreſſer la préſente, pour rendre hommage à l'efficacité de vos ſalutaires Poudres. Par l'u-

ſage de deux priſes ſeulement en trois jours, ma femme ſe trouve heureuſement délivrée d'un catarrhe ſuffoquant ſur les poumons & d'un dépôt ſur la poitrine, accompagnés des fiévres qui l'ont retenue au lit pendant les mois de Mai, Juin, Juillet derniers, accompagnées d'une expectoration effrayante, au dire même du Médecin qui l'a ſaignée pendant ce temps, & qui a employé infructueuſement, pendant le cours de quarante-huit à cinquante viſites, les ſaignées au nombre de quatre, l'ipécacuanha, & enſuite les potions kermériſées en grande quantité, ainſi que les purgations toujours kermériſées, tous leſquels remédes n'ont pu parvenir à diminuer ou ôter la cauſe principale de cette toux, ainſi que l'expectoration ſurabondante. Le Médecin, en ſe retirant, lui annonça que cela ſeroit fort long, peut-être juſqu'à la fin de la vie, qu'elle ſe ménageât beaucoup, & qu'elle continuât toujours un ſirop qu'il lui faiſoit prendre depuis deux ſemaines, & qu'il n'y avoit point autre choſe à lui faire. Ce fut alors que n'ayant que de fâcheux pronoſtics devant les yeux, & le mal toujours ſubſiſtant, prête à retomber pour la troiſième fois & peut-être pour la dernière, elle ſe détermina à prendre deux priſes de vos Poudres, qui lui ont produit un mieux ſi conſidérable, qu'elles l'ont miſe en état de ſortir & de profiter du reſtant de la belle ſaiſon en prenant l'air, & aux environs de Paris, & à la campagne. Le mieux s'eſt tou-

jours ſoutenu depuis. Elle en a repris deux priſes cet automne, qui lui ont fait admirablement, & elle eſt entièrement guérie, &c. *Signé*, BERNARD, Marchand Miroitier, Quai Pelletier, aux trois Chandeliers. *A Paris*, *le* 8 *Janvier* 1765. Part. V, page 99.

Felix Couture, fermier à Query, fut guéri avec deux priſes de vos Poudres d'un catarrhe ſuffoquant qui le menaçoit de la mort, & d'une enflure noire au pied qu'on appréhendoit être la gangrène : il eſt venu la même ſemaine à Douay, &c. *Signé*, F. P. BONIFACE HOSTAIN, Recolet Prédicateur, Confeſſeur & Stationnaire. *A Douay en Flandres*, *le* 10 *Août* 1771. Part. X, page 132.

§. III.

De la Péripneumonie.

LA PÉRIPNEUMONIE eſt l'inflammation du poumon. Cette maladie procède des humeurs non filtrées & arrêtées par le froid & le chaud, ou de toute autre façon, leſquelles, s'oppoſant à la circulation du ſang, le font regonfler dans le poumon, & occaſionnent par ce regonflement, la difficulté de reſpirer, la fièvre, le friſſon, la douleur de l'un ou l'autre côté, entre les deux épaules,

les crachats ſanglans, & autres ſymptômes auxquels on ne peut remédier qu'en donnant la fuite aux humeurs arrêtées, qui ſont la vraie cauſe de la *péripneumonie.*

L'expérience démontre que le Reméde univerſel peut, mieux que tout autre, produire l'effet déſiré. Il faut en prendre une priſe chaque jour pendant huit jours, & enſuite une priſe tous les trois ou tous les cinq jours, juſqu'à ce que le poumon ſoit entièrement débarraſſé. On ſe conformera, pour tout le reſte, à ce que j'ai dit dans le Chapitre IV. du Livre I.

GUÉRISONS

De la Péripneumonie.

LE Métayer de Venloplume, Paroiſſe de Roquelaure, juriſdiction de Pouy, âgé de cinquante ans, ayant eu, le mois de Février dernier, une péripneumonie avec fiévre violente, une toux fréquente, vive & importune, une inflammation aux poumons, ne pouvant reſter aſſis que ſur ſon ſéant, avec difficulté de reſpirer, & une douleur vive & piquante; tous ces ſymptômes & l'expérience que j'ai du Reméde univerſel, firent que je propoſai au ma-

lade de le prendre : il ne fut pas difficile de le perſuader, attendu qu'il ſe croyoit perdu; étant au troiſième jour de ſa maladie, ayant été adminiſtré des Sacremens. Dans cet état je lui fis prendre une priſe qui mit les humeurs en mouvement, & lui procura cinq ou ſix ſelles; la nuit enſuite ayant eu un peu de ſommeil, les ſymptômes ſe ſoutenant, je lui en fis prendre une autre priſe qui l'évacua beaucoup; après quoi la fiévre diminua conſidérablement, de même que les autres accidens. Lui ayant donné un jour de relâche, enſuite une troiſième priſe, qui lui fit de même que les autres & plus, ayant procuré une abondance de crachats, ſemblables à des jaunes d'œufs & d'une odeur inſupportable. Le lendemain il lui ſurvint une ſueur des plus abondantes, de laquelle il mouilla pluſieurs chemiſes pendant deux jours & deux nuits; après quoi je lui fis prendre une quatrième priſe, qui finit de le guérir entièrement & il fut rétabli dans quinze jours de temps, & en état de travailler comme il faiſoit ci-devant, & n'a pris d'autre remède que le vôtre, en ayant obſervé les règles, en bûvant beaucoup d'eau panée & chaude & du bouillon, & rend graces au Seigneur d'avoir eu le ſecours de votre Remède, ſans lequel il n'auroit pas été au cinquième jour de ſa maladie, &c. *Signé*, LEGLISE, Maître Chirurgien. *A Montjoye en Gaſcogne, par Agen, le* 20 *Juin* 1763. Part. III, page 155.

Le 4 Novembre de l'année dernière, je fus appelé pour aller voir le nommé Jean Garbail : je le trouvai attaqué d'une péripneumonie avec un délire obſcur. Je lui fis prendre cinq priſes de Poudre dans trois jours, j'eus la ſatisfaction de voir diſparoître la fiévre auſſi bien que le délire, & le malade convaleſcent, & ſe porte bien du depuis, &c. *Signé*, POUGES, Maître en Chirurgie. *A Montagnac, par Agen, le 29 Juin* 1764. Part. V, page 8.

J'ai été guéri d'une fiévre putride par l'uſage de votre ſeul Reméde. Je l'ai donné à différentes perſonnes, qui toutes ont été radicalement guéries, entr'autres, au ſieur Bouchet de Chaude-Bonne en Dauphiné, qui a été délivré d'une péripneumonie avec quatre priſes. Il fut attaqué d'un grand mal de tête, de douleurs entre les deux épaules, il avoit par intervalle des ſueurs froides, des défaillances, une toux violente qui lui occaſionnoit un point au côté, à peine pouvoit-il avoir ſa reſpiration ; il crachoit le pus & le ſang, & il a gardé pendant trois jours ſa langue noire comme du jais : il eſt actuellement, graces à Dieu & à votre Poudre, très-bien portant. Cette guériſon ſurprenante m'a attiré la confiance de bien de gens qui ne me connoiſſoient pas. Le Reméde univerſel ſera le ſeul dont je ferai uſage, &c. *Signé*, FABER, Maître Chirurgien. *A Carpentras, le* 19 *Janvier* 1767. Part. VII, page 69.

La nommée Anne Heribel, Blanchiſſeuſe dans la Maiſon des Religieux de l'Abbaye du Valricher, pays d'Auge, âgée de ſoixante & douze ans, fut attaquée, le 9 Mars 1771, d'une fiévre très-violente, à laquelle ſe joignit bientôt une oppreſſion très-conſidérable, avec une toux importune, ſuivie d'un crachement de ſang tout pur & d'une vive douleur au côté droit, qui répondoit juſques ſous l'omoplate du même côté, & qui ne permettoit que des demi-reſpirations à la malade; tous ces ſymptômes indiquoient très-bien une péripneumonie ſanguine. La malade demeura dans cet état de ſouffrance juſqu'à la fin du deuxième jour de ſon mal, auquel je fus appelé. Outre les accidens ci-deſſus énoncés, je trouvai le pouls de la malade fort & très-dur, ce qui me donna lieu de propoſer l'opération de la phlébotomie; opération qui n'eſt que trop imprudemment pratiquée en pareille circonſtance, & qui l'auroit certainement été dans celle-ci, ſuivant la cauſe du mal; mais la malade la rejeta heureuſement, par rapport à ſon graud âge, ſur lequel elle s'excuſa, en m'aſſurant qu'elle feroit, au reſte, tout ce que je déſirerois lui conſeiller pour la ſoulager. Dans la vue de remplir ſes intentions, je lui donnai ſur le champ une priſe & un quart de la Poudre ſpécifique délayée dans un gobelet d'eau: tout l'avantage que la malade retira de cette doſe, ce fut la liberté de ſon ventre qui lui manquoit

depuis trois jours. Voyant alors que cette doſe étoit trop foible, je lui en fis avaler le même ſoir une priſe & demie. Vers l'heure de minuit, pendant que la médecine opéroit, la malade ſentit ſon point de côté ſortir de deſſous l'épaule & deſcendre tout-à-fait au côté, d'où il ſe porta ſur le champ au milieu de la poitrine, où étant arrivé, la malade ayant alors une plus grande liberté à reſpirer, une légère ſecouſſe de toux plus aiſée lui fit ſortir de la poitrine une petite bourſe de la groſſeur du pouce, qu'elle tira de ſa bouche avec ſes doigts, & la mit dans ſon mouchoir, pour me la faire examiner dans une prochaine viſite; mais auſſitôt que ce corps étranger fut ſorti, la malade ſe trouvant généralement délivrée de tous les maux ci-deſſus énoncés, & impatiente alors de voir ce qu'elle avoit expectoré, demanda des ciſeaux, & ouvrit cette bourſe (qu'on doit regarder comme un abcès naiſſant en kyſte) en préſence de pluſieurs Religieux & Gouvernantes qui me l'ont atteſté avec la malade, & dans laquelle bourſe on trouva une matière ſanguinolente. Ceux qui auroient quelque doute ſur cette obſervation, qu'ils ſe donnent la peine d'écrire aux Religieux & à la malade, qui eſt très-bien portante, & ils verront la vérité de tout ce que je rapporte. Cette maladie fut radicalement guérie par quatre priſes, &c. *Signé*, HUREL, Chirurgien. *A Bonneboſq pays d'Auge par Dozule en Normandie, le 1 Octobre 1772.* Part. XI, page 81.

§. IV.

De la Pleuréſie.

LA PLEURÉSIE eſt l'inflammation de la plèvre, accompagnée d'une douleur de côté piquante & très-violente, avec fiévre.

Cette maladie, qu'on confond ſouvent avec la *péripneumonie*, ne demande pas d'être traitée différemment.

GUÉRISONS

De la Pleuréſie.

LE ſieur Jean-Baptiſte Camolino, Secrétaire de Mgr. le Prince de Saint-Joſeph, fut attaqué le 20 du mois d'Octobre dernier, d'une fiévre putride & d'une pleuréſie qui, au cinquième jour, le réduiſirent aux derniers périodes de ſa vie : on le munit des Sacremens, & on lui donna des Prêtres pour l'aſſiſter à bien mourir. Le ſieur Frederic-Ignace Ponſot de Verchamp, Gouverneur du jeune Prince, qui ſe trouvoit alors à Partinico avec ſon grand père, réſolut de lui faire prendre la Poudre purgative de Mr. Ailhaud, malgré l'oppoſition de deux des Médecins qui voyoient le malade : il vint me trouver l'après-dîné, & me communiqua ſon deſſein. Quelque perſuadé que je fuſſe de la bonté de la Poudre, pour en avoir

fait l'épreuve ſur quelques malades, je cherchai à le diſſuader de la faire prendre au ſuſdit malade, crainte de la décréditer, regardant comme une choſe impoſſible qu'elle pût opérer ce qu'il s'en promettoit : mais ferme & conſtant dans ſa réſolution, il lui en donna une priſe à dix-neuf heures & trois quarts, c'eſt-à-dire, environ une heure & demie après midi auparavant l'*Ave Maria*, temps auquel nous avions fixé l'heure de la mort du malade. On commença à s'appercevoir qu'il étoit un peu mieux, & à une heure de nuit ledit ſieur Ponſot ordonna une ſeconde priſe de Poudre, & en laiſſa une troiſième au Gentilhomme du Prince pour la lui faire prendre pendant la nuit ou le lendemain matin, ſelon le beſoin que pourroit en avoir le malade. Il la lui fit prendre environ les ſix heures : de moment à autre on s'appercevoit que le malade alloit mieux, & ledit ſieur Ponſot, qui vit que les trois priſes de Poudre n'avoient opéré aucune évacuation, jugea à propos de lui en faire prendre une quatrième à une heure de nuit, laquelle commença ſeulement à faire ſon effet le lendemain environ les quatre heures après midi, & le continua pendant plus de vingt-quatre heures. Alors un chacun regarda le malade comme hors de danger, & ne pouvoit s'empêcher de louer un ſi admirable médicament, qui, ſelon moi, mériteroit le nom de pierre philoſophale. Le dixième jour ledit ſieur Ponſot fit prendre une cinquième priſe de

Poudre au malade, laquelle opéra ſon effet comme de coutume, & à ſon départ de Partinico, il lui conſeilla de la continuer encore quatre à cinq fois pour ſe rétablir entièrement, ce qu'il a fait à ſon grand contentement, &c. *Signé*, DOM JEAN-BAPTISTE SAVOCA, Prêtre Docteur en Médecine. *A Partinico, le* 20 *Novembre* 1761. Part. II, page 302.

Je croirois manquer à mon devoir, ſi je n'avois l'honneur de vous écrire, pour avoir celui de vous remercier des effets miraculeux que votre Reméde univerſel a opéré dans une dangereuſe maladie de ma femme qui vint juſques à l'agonie. Elle étoit attaquée d'une pleuréſie & fluxion de poitrine avec une perte en blanc ſuivie d'une diarrhée, à l'âge de ſoixante-deux ans. Je me ſervis de votre Reméde tout de ſuite, je ne lui en fis prendre que trois priſes dans huit jours, elle fut guérie radicalement, graces au Seigneur. Je m'en ſuis ſervi dans d'autres maladies où j'ai toujours bien réuſſi; de ſorte qu'à l'avenir j'ai réſolu de ne me ſervir d'autre Reméde, pour autrui, pour moi, & pour ma famille, &c. *Signé*, DASQUÉ, Chirurgien. *A Beauville en Agenois par Agen, le* 20 *Juillet* 1764. Part. V, page 14.

Entre les cures opérées ſous mes yeux par votre Reméde, la plus remarquable eſt celle d'une femme ſur le point d'accoucher, qui fut priſe d'une pleuréſie, & ſe trouva en danger

de mort. Je lui fis prendre au ſoir une priſe de votre Poudre admirable, & le lendemain une autre; elle fut guérie ſur le champ, & accoucha heureuſement. La mère & l'enfant ſe portent fort bien, &c. *Signé*, D'ANTREVILLE-GODEFROY, Chirurgien-Major de la Marine. *A Bricquebecq par Valogne en Normandie, le* 11 *Janvier* 1769. Part. VIII, page 265.

On me fit appeler pour un garçon Boulanger qui avoit une pleuréſie; je lui adminiſtrai ſept priſes de votre Poudre de quatre en quatre heures. Les premières ne procurèrent au malade aucunes évacuations ſenſibles; mais la fiévre, l'oppreſſion, le crachement de ſang & le point de côté diſparoiſſoient. Les dernières priſes procurèrent des ſelles très-abondantes; après trois jours de maladie le garçon retourna à ſon atelier. Un de ſes confrères eut la même maladie; même méthode, & exactement même ſuccès.

La mère du ſieur Chevrier, Concierge du Palais, âgée de quatre-vingts ans, attaquée d'une pleuréſie, condamnée par quatre de mes Confrères qui l'avoient vue pendant mon abſence; à mon arrivée, je n'employai que le kermes minéral & vos Poudres: dans ſept jours elle fut entièrement guérie au contentement de ſa famille, &c. *Signé*, CHALLARD, Médecin de l'Hôpital Royal de mendicité. *A Beſançon, le* 23 *Mars* 1772. Part. X, page 248.

CHAPITRE II.

De l'Aſthme, de la Suffocation, de l'Hémoptyſie ou Crachement de ſang, & de la Phthiſie.

§. I.

De l'Aſthme.

L'Asthme ſe manifeſte par la difficulté de reſpirer plus ou moins forte, avec ſifflement & ronflement, ſans fiévre.

On le diſtingue en *aſthme ſec* & en *aſthme* humide; ce dernier produit des crachats viſqueux.

Les paroxiſmes de l'*aſthme* durent plus ou moins, ſelon l'abondance, l'épaiſſiſſement & l'âcreté de la lymphe qui engorge les véſicules du poumon; il arrive quelquefois que la matière eſt ſi épaiſſe & ſi âcre, qu'elle cauſe des mouvemens convulſifs.

L'*aſthme* procède toujours d'un engorgement ou d'une obſtruction du poumon & de la trachée artère. Cet engorgement

ou cette obſtruction étant négligés, peuvent produire l'*hydropiſie* & la *phthiſie*.

C'eſt pourquoi on doit déſobſtruer le poumon par le ſecours d'un purgatif tel que le Remède univerſel, dont il faut prendre une priſe tous les trois jours pendant deux mois, & enſuite une priſe tous les cinq jours pendant trois mois, & plus, s'il eſt néceſſaire.

La ſaignée, qu'on croit indiſpenſable dans les accès convulſifs, ne produit qu'un calme paſſager; elle augmente la difficulté de reſpirer, en donnant plus d'empire à la lymphe épaiſſie dans le poumon. Par la même raiſon, les aſtringens & les narcotiques ſont contraires.

Il n'en eſt pas de même des délayans, des bains, des eaux minérales, des lavemens, & ſemblables remédes, ils peuvent faciliter la guériſon.

GUERISONS

De l'Aſthme.

PEut-être ſerez-vous bien aiſe de ſavoir que Mr. Jean-François Blanchard, Procureur au

Bailliage royal de Schaumbourg ſéant en ce lieu, mon ami, étant aſthmatique depuis plus de vingt-deux ans, âgé de cinquante-deux, ſans, juſqu'à préſent, avoir pu trouver guériſon des Médecins de ce voiſinage & autres qu'il a conſulté, quoique par eux traité comme incurable.

Dans toutes les ſaiſons & changemens de temps froids ou chauds, il avoit des redoublemens d'oppreſſion extraordinaires, des ſifflemens qui annonçoient un jour d'avance les oppreſſions; ce que l'on remarquoit encore lorſque la veine qui eſt au milieu du front s'enfloit, ſurtout au changement des temps d'humidité, brouillards & pluies de durée; ce qui arrivoit preſque tous les huit jours, où il étoit réduit au lit ſans reſpiration, dans une agitation continuelle pendant huit, ſix, cinq, quatre & pour le moins trois jours, toujours aſſis & ſans repoſer un moment : je l'ai vu pluſieurs fois dans cet état, croyant qu'il alloit expirer à tous momens, hors deſquels il ne laiſſoit pas de touſſer journellement tout le jour pendant pluſieurs heures.

Il a fait le premier uſage de votre Poudre le 25 Novembre dernier, en prenant deux priſes par ſemaines juſqu'au 15 Décembre ſuivant, où il s'eſt contenté d'en prendre une priſe par ſemaine juſqu'au 10 Janvier auſſi dernier. Il a pris la onzième priſe le premier du courant. Depuis la première, il n'a pas eu la moindre attaque, point d'oppreſſion ni ſif-

ſemens; il mange avec bon appétit, même des mets que l'on lui devroit croire contraires; il fait des promenades de deux lieues, quoiqu'avant votre Poudre il n'eût pas été en état de marcher pendant un quart d'heure; il ſe trouve à toutes les fêtes & divertiſſemens. Veuf depuis ſix ans, il convola en ſecondes nôces le 17 du courant avec une perſonne de vingt-quatre ou vingt-cinq ans. Voilà une guériſon qu'on ne peut attribuer qu'à votre Poudre, qui mérite bien d'être nommée la merveilleuſe. Il en a encore neuf priſes qu'il prendra de quinzaine en quinzaine avec le propos d'en faire uſage dans la ſuite, &c. *Signé*, Toffin, Avocat à la Cour ſouveraine de Lorraine, Bailli & Prévot à l'Abbaye de Tholey O. S. B. Lorraine Allemande. *A Sarelouis, le 7 Février* 1762. Part. II, page 282.

Mr. Eſnou, Procureur à la Cour depuis vingt ans, me manda pour un de ſes enfans, âgé de 13 à 14 ans, qui étoit attaqué d'un aſthme bien caractériſé. Je mis d'abord en uſage les remédes uſités en pareil cas, & preſcrits par la Médecine ordinaire, & je fis même monter le malade à cheval regulièrement tous les jours matin & ſoir. Voyant le peu d'avantage qui en réſultoit, je conſeillai affirmativement les Poudres de Mr. Ailhaud, que je n'avois oſé propoſer, parce que je ſavois que la mère prévenue contre elles par la Faculté, comme la plupart des habitans de cette Ville, n'auroit

pas manqué de ſ'y oppoſer. Pour lever cet obſtacle, le père envoya ſon épouſe dans un bien qu'ils ont à dix lieues d'ici, ſous prétexte de certaines affaires qu'il y avoit. Elle fut obligée d'y paſſer cinq à ſix jours, & pendant ce temps nous fîmes, le père & moi, marcher le Reméde univerſel. Au retour de ſon épouſe, on ne put lui cacher ce qui avoit été fait pendant ſon abſence, & cette tendre mère revenue de ſa prévention ſur les malheureux effets qu'on impute à ce Reméde, & même convaincue qu'il purgeoit ſon fils avec moins de violence que la manne, ne crut plus devoir en empêcher l'uſage. Je l'ai répété pendant ſix mois juſqu'à cinquante priſes ou environ; ce jeune homme eſt venu me voir à Nantes durant la tenue des Etats, & m'a aſſuré ſe porter très-bien. Je lui ai cependant conſeillé, depuis mon retour, d'uſer encore de quelques priſes de ce Reméde admirable, afin d'aſſurer ſa guériſon, & c'eſt ce qu'il fait actuellement. J'ai trente-ſix ans de pratique, & j'avoue de très-bonne foi, que je n'ai jamais vu de pareilles cures en ce genre, &c. *Signé*, DE CHEVY, Médecin & Chirurgien des Etats de Bretagne. *A Rennes, le* 29 *Décembre* 1765. Part. VI, page 146.

Je ſouhaiterois que mon eſprit fût auſſi éloquent que mon cœur pour vous témoigner ma gratitude, de la ſanté & du ſommeil que vos Poudres m'ont rendu. Depuis que j'en fais uſage,

uſage, c'eſt-à-dire, depuis quatre ans, je paſſe les nuits ſans douleur, & je ſupporte le lit, à l'exception des airs vifs qui me ſont inſupportables, & où il m'eſt impoſſible de coucher. Je ſuis aſthmatique depuis ma naiſſance, j'avois des accès d'aſthme fort violens tous les huit jours, & je paſſois toutes les nuits dans un fauteuil; au lieu que depuis quatre ans je n'en ai eu qu'un, encore étoit-ce dans un air vif où j'avois eu l'imprudence de me coucher, &c. *Signé*, F. CHERUBIN DE PARIS, Gardien des Capucins. *A Poiſſy, Iſle de France, le 23 Juin* 1768. Part. VIII, page 117.

La reconnoiſſance que je dois à votre Poudre purgative m'oblige de vous informer de l'effet merveilleux qu'elle a produit en moi. Il y a environ trente ans que j'étois attaqué d'un aſthme ſec qui me faiſoit paſſer ſix mois de l'année ſans mettre les pieds dans mon lit; les oppreſſions de ce vilain mal me mettoient à deux doigts du tombeau: un de mes amis touché de mon état, & grand partiſan du Reméde univerſel, me conſeilla d'en faire uſage. Pour mieux m'y déterminer, il me liſoit & me faiſoit lire les divines guériſons qu'il avoit opérées à tant de monde. Je me laiſſai heureuſement perſuader: en conſéquence je pris une cinquantaine de priſes qui, à meſure que j'en prenois, me faiſoient ſupporter mon mal avec moins de douleur & me faci-

litoient le moyen de reſter au lit, ſans pourtant m'avoir enlevé l'entière cauſe de mes infirmités ; j'en faiſois malheureuſement enſuite un uſage moins conſtant. Ces mêmes priſes, en ſoulageant mon aſthme, m'emportèrent une dartre de la grandeur d'une pièce de vingt-quatre ſols que j'avois ſur la cuiſſe depuis environ vingt-cinq ans. Je vivois tranquillement ; mais il y a quatre mois qu'il me ſurvint une fiévre de pourriture, dont tous ceux qui me voyoient me croyoient perdu. Je me livrai tout entier à vos chères Poudres, & j'en prenois quelquefois deux par jour ; elles opérèrent ſi bien, qu'on croyoit que le peu que je rendois étoit une partie du poumon ; enfin ſeize priſes me tirèrent des portes du trépas, & emportèrent cette grande pourriture, & ont entraîné la racine de mon aſthme, &c. *Signé*, LANAUZE, ancien Garde du Roi, Officier invalide. *A Miradoux en Gaſcogne, par Lectoure, le 4 Septembre* 1773. Part. XII, page 25.

§. II.

De la Suffocation.

LA SUFFOCATION eſt, ou accidentelle ; c'eſt de celle que je vais parler ; ou bien elle eſt le ſymptôme du cochemar, du catarrhe ſuffoquant, de l'em-

pyème, & autres maladies qu'on conſultera.

Lorſque la ſuffocation vient par accident, c'eſt-à-dire, par la vapeur du charbon, du vin, des lieux infectés, &c. on doit de ſuite faire reſpirer aux malades un meilleur air, & les ranimer inſenſiblement avec de l'eau des Carmes, d'eau de la Reine d'Hongrie, d'eau ſans pareille, & autres eaux ſpiritueuſes.

Si le malade n'eſt pas ſecouru au moment de la ſuffocation, & qu'on le trouve ſans mouvement & ſans chaleur, on ne doit pas néanmoins le croire ſans reſſource, n'étant pas ſans exemple que des perſonnes, qu'on a crues mortes pour avoir été trouvées froides & ſans ſentiment, aient été rappelées à la vie, à l'aide des ſecours & des ſoins qu'on leur a donné.

C'eſt pourquoi on agira toujours prudemment d'échauffer par des frottemens, avec des linges chauds, ou de toute autre façon, la perſonne trouvée ſans chaleur & ſans ſentiment, & de lui faire

avaler, ſi on le peut, un bouillon, ou tout autre liquide chaud, ou bien quatre à cinq cuillerées à bouche de quelque bonne liqueur.

Lorſque le malade eſt rendu à la vie, on doit le purger de ſuite avec une priſe du Reméde univerſel délayée dans l'eau chaude ou dans du vin. On continuera de lui donner une priſe du même Reméde tous les huit jours, pendant un mois, pour rétablir l'ordre des ſecrétions troublées par la ſuffocation.

Je ne ſerois pas d'avis d'ouvrir la veine, comme on le pratique aſſez ſouvent, pour voir ſi le malade eſt abſolument mort.

GUERISONS

De la Suffocation.

UNE femme du Faubourg de Montillier de cette Ville, nommée Marie Nouvellets, veuve, qui, après avoir pris tous les remédes imaginables dans notre Hôpital pour diſſiper des obſtructions dans tous les viſcères, tomba dans une hydropiſie générale & dans un état d'agonie ſi pitoyable, qu'elle nous donna des alarmes, & à Mr. notre Curé, qui ne pou-

voit trouver le moment de la confeſſer, ayant perdu la parole, la connoiſſance & l'uſage de tous les ſens par une ſuffocation d'humeurs qui nous annonçoit à chaque inſtant ſa fin. Dans cette extrémité, Mr. le Médecin Paiſſon ſe décida à lui faire prendre une priſe de votre Poudre, la croyant perdue ſans reſſource, & ayant vu que tous les autres remédes, pris pendant tout le cours de ſa maladie, n'avoient ſervi qu'à la rendre plus mal. Elle rendit par les ſelles une quantité d'eau verte & chargée d'autres ordures qu'il ſeroit difficile d'expliquer, ce qui lui rendit la liberté de recevoir les Sacremens. On continua de lui en faire prendre de deux en deux & de trois en trois jours au nombre de ſept priſes, qui la guérirent radicalement, de ſorte qu'en l'eſpace d'un mois elle fut en état de ſortir de l'Hôpital bien portante & en état de vaquer à ſes travaux ordinaires; & depuis ce temps elle n'a pas pris le moindre remède, ni ſa ſanté reçu aucune atteinte; cependant je vous parle de plus de deux ans & demi, &c. *Signée*, Brochay, Religieuſe Hoſpitalière & Pharmacienne de l'Hôtel-Dieu. *A Belley en Bugey*, *le* 31 *Décembre* 1766. Part. VII, page 44.

Jean Depery notre Clerc de Sacriſtie, de l'âge de ſeize à dix-ſept ans, depuis environ trois mois dépériſſoit tous les jours à vue d'œil, à tel point que le dernier jour de ſon mal je crus qu'en me ſervant la Meſſe il

expireroit ſur le marche-pied de l'Autel : une ſubite ſuffocation lui ôtoit preſque l'uſage de la reſpiration, je l'emmenai à la maiſon, & le lendemain je le purgeai avec deux priſes du Reméde univerſel ; deux jours après je lui fis prendre une troiſième priſe, & après deux autres jours une quatrième priſe. Comme il alloit ſe vider dans le jardin, je dis à mon domeſtique d'examiner ſes excrémens : il me rapporta qu'il avoit fait beaucoup de gros & longs vers. Après ces quatre priſes dans moins de huit jours, ſes ſueurs habituelles ceſsèrent, ſon teint ou couleur naturelle lui revint, il rattrapa l'appétit & le ſommeil, &c. *Signé*, MAYJOUNADE, Curé. *A Etagnac en Limouſin, le 31 Décembre* 1767. Part. VII, page 275.

Je connoiſſois une Demoiſelle âgée de vingt à vingt & un an, qui étoit attaquée depuis près de cinq ans des ſuffocations les plus violentes, en ſorte que dans ſes attaques on croyoit à tout moment qu'elle alloit étouffer. Il n'y a point de reméde qu'on n'ait tenté & employé pour la guérir, & tous très-inutilement, puiſque les paroxiſmes alloient toujours en augmentant. Je voyois ſon état empirer de plus en plus, & j'ai cru vingt fois qu'elle alloit paſſer. Ses parens s'oppoſoient qu'elle prît de votre Poudre ; heureuſement un accès plus violent qu'elle n'en eût encore eu, la détermina d'en uſer à leur inſçu, & ſept priſes

l'ont guérie radicalement. Depuis la dernière qu'elle prit le 7 Octobre de l'année dernière, elle s'eſt portée à merveille, & n'a pas eu le moindre reſſentiment de ſon mal, qui lui prenoit auparavant tous les deux mois au moins, &c. *Signé*, REINALDI, Prêtre, Maître de Langue Italienne, chez Mr. Godin, Diſtillateur, rue Sainte Barbe, près Bonne-nouvelle. *A Paris*, *le* 5 *Avril* 1768. Part. VIII, page 64.

Marie-Anne Richelane du grand Puget, étoit dans l'état le plus pitoyable du monde, lorſqu'elle vint en cette Ville avec ſon mari: elle étoit d'une foibleſſe extrême, n'ayant point d'appétit, reſſentant fréquemment de vives douleurs dans l'eſtomac & le bas ventre, & ſouvent attaquée de ſuffocations qui la faiſoient tomber en ſyncope; & après avoir eſſayé de bien de remédes & toujours inutilement, elle ſe mit à l'uſage des Poudres. Les Médecins n'avoient pu découvrir la cauſe de ſon mal, les Poudres la firent connoître. Depuis la dixième juſqu'à la vingtième priſe, elle rendit toutes les fois qu'elle ſe purgeoit, une quantité prodigieuſe de petits vers; mais ce n'étoit encore rien: à la vingt & unième elle en fit un de cinq pieds de long, gros comme le petit doigt & tout velu. La défaite de ce terrible ennemi domeſtique lui procura un bien-aiſe qu'elle n'avoit point encore reſſenti, & quatre autres priſes achevèrent la guériſon qui

ſut parfaite, & dont toute la ville fut émerveillée, &c. *Signé*, BOURDIN, Prêtre. *A Pertuis en Provence, le 2 Juin* 1770. Part. IX, page 189.

§. III.

De l'Hémoptyſie.

L'HÉMOPTYSIE eſt le crachement de ſang, occaſionné par la rupture de quelques vaiſſeaux du poumon.

La rupture des vaiſſeaux procède, ou de l'abondance des humeurs non filtrées qui occaſionnent le regonflement du ſang dans les extrémités capillaires des vaiſſeaux ſanguins du poumon, ou de l'âcreté que ces humeurs arrêtées acquièrent par leur ſéjour dans le poumon.

Pour la guériſon de l'hémoptyſie, on doit ſe conformer à ce que j'ai dit dans le §. IV. du Chap. XII. du Livre I.

GUERISONS

De l'Hémoptyſie, ou crachement de ſang.

SI je ſuis encore en vie, je le dois à votre merveilleux purgatif. C'eſt moi qui eus l'honneur de vous écrire en Décembre & Janvier dernier, pour vous conſulter ſur la maladie qui

m'affligeoit déjà depuis quatre à cinq mois : des Médecins de Grenoble & de Chambery m'avoient condamné, & je m'étois réſigné à finir bientôt mes jours, lorſque j'eus occaſion de jeter les yeux ſur votre excellent Traité des maladies. Le Reméde que vous propoſez pour toute ſorte de guériſons, m'avoit paru trop célébre pour ne pas en faire l'épreuve, mais je trouvois des obſtacles infinis : Mrs. les Médecins m'aſſuroient qu'il étoit un véritable poiſon pour moi, chacun me prioit inſtamment de ne pas en uſer : vous eûtes la bonté de m'honorer d'une réponſe que j'attendois depuis un mois. J'étois alors dans une ſituation pitoyable, les crachemens de ſang que j'avois depuis le mois d'Août avoient continué de temps en temps, avec les puanteurs dont je vous marquois la nature, & j'étois à un tel point de foibleſſe, que je ne pouvois preſque rien prendre ſans en être incommodé totalement ; à peine pouvois-je ſupporter de ſimples bouillons. Je me mis, en dépit de tout le monde, à l'uſage de votre Poudre vers le 24 Janvier dernier, & pendant les huit ou dix premiers jours j'en prenois chaque jour tantôt une priſe, tantôt une & demie, quelquefois deux & trois. Les premières occaſionnèrent une forte fiévre & des indigeſtions que d'autres enſuite calmèrent ; elles me firent cracher le ſang, mais au lieu d'un ſang clair & vermeil, c'étoit un ſang épais & pourri. Ma maigreur augmenta conſidérablement &

je n'avois que les os ; on profitoit de cela pour m'en détourner, mais tout fut inutile, je voulus perſévérer, ainſi que le Père Felix me l'avoit recommandé. J'avois écrit ma ſituation à ce reſpectable Religieux, qui avoit une place célébre dans vos écrits, & ſa réponſe m'avoit donné une telle confiance, que rien ne pouvoit m'ébranler. Enfin, après dix à douze jours je repris l'appétit, j'ai toujours depuis lors été de mieux en mieux : avec cet appétit étonnant ſont ſucceſſivement revenus les forces, mes chairs & l'embonpoint que j'avois avant ma maladie ; j'ai fait mon ſervice les Pâques dernières : il eſt vrai que je ne me ſentois pas la voix & les poumons auſſi bons, mais l'un & l'autre me paroiſſent ſe fortifier, ainſi que les jambes, qui ſont preſque dans leur force ordinaire ; je mange & dors bien, &c. *Signé*, D'Herbetan, Curé. *A Villarbenoit, par Barrault en Dauphiné*, le 10 *Mai* 1763. Part. III, page 117.

Le 26 Février 1764, Mr. Loyer, Horloger de ſa profeſſion, demeurant rue de Bourbon, Paroiſſe de Saint Germain, me vint trouver à huit heures du matin pour me dire que ſa femme crachoit le ſang à vague. Le même accident lui étoit arrivé pluſieurs fois, & elle n'avoit recours qu'à la ſaignée : je la lui défendis, & lui donnai une priſe du Reméde univerſel pour lui faire prendre dès qu'il ſeroit de retour chez lui, & que dans le courant

du matin, j'en irois ſavoir des nouvelles ; ce que je fis ſur les onze heures. En entrant, le mari me dit qu'elle n'eut pas plutôt avalé cette doſe, que le crachement de ſang ceſſa tout à coup. Elle étoit à ſa troiſième ſelle, & elle crioit la faim. J'ordonnai qu'on lui donnât un potage à midi, & à deux heures des alimens ſolides ; j'y retournai à quatre, & l'on me dit qu'elle dormoit depuis deux. Elle s'éveilla donc peu de temps après mon arrivée, elle dîna bien, & depuis s'eſt portée à merveille, &c. *Signé*, DE CHEVY, Médecin & Chirurgien des Etats de Bretagne. *A Rennes en Bretagne, le* 27 *Mars* 1764. Part. IV, page 199.

Il y a environ cinq ans que ma femme fut attaquée d'un crachement de ſang qui dura quatre ou cinq jours & aſſez abondant : elle en fut guérie par le moyen d'une priſe de votre Poudre. Il y a deux ans que je fus guéri d'une fiévre de pourriture, au moyen de ſix priſes de votre Poudre que je pris dans ſix jours. J'ai cru pour l'avântage du public devoir rendre ce témoignage à votre Remède, &c. *Signé*, VAQUIER, Chirurgien-Major de l'Hôpital. *A Carcaſſonne en Languedoc, le* 29 *Octobre* 1765. Part. VI, page 74.

J'ai conſeillé l'uſage de vos Poudres à un malade qui avoit un crachement de ſang que les remédes ordinaires n'ont point calmé, &

dont il a été délivré au moyen de ſix priſes, &c. *Signé*, DE LA BODINIERE, Docteur en Médecine, près le St. Sépulchre, Paroiſſe Saint Gilles. *A Caen en Normandie*, *le* 10 *Novembre* 1771. Part. X, page 176.

§. IV.

De la Phthiſie.

LA PHTHISIE eſt une maladie qui attaque une partie du poumon, & quelquefois le *poumon en entier*. Elle ſe manifeſte par la *toux* sèche, par une fiévre lente habituelle, par la reſpiration gênée, par la douleur au dos, par les crachats purulens & par la maigreur du corps.

Les phthiſiques ſont le plus ſouvent privés du repos pendant la nuit; ils ſe couchent avec peine ſur le côté douloureux; il leur ſurvient des chaleurs & des ſueurs, ſouvent le cours de ventre; ils perdent inſenſiblement leurs forces & leurs cheveux, leurs jambes enflent.

La phthiſie arrive ſouvent à la ſuite de l'aſthme, de la péripneumonie, du catarrhe, de la rougeole, de la petite

vérole, & autres maladies, lorſqu'on néglige d'évacuer les humeurs arrêtées qui ſe dépoſent dans le poumon.

De quelque cauſe que procède la phthiſie, elle eſt toujours occaſionnée par l'abondance & par l'âcreté des humeurs non filtrées & arrêtées dans le poumon, qu'elles engorgent, vicient & détruiſent; d'où naiſſent les ulcères, les abcès, les tubercules, le ſquirrhe, & autres ravages que l'ouverture des cadavres phthiſiques préſente.

Cette maladie exige, de la part de ceux qui en ſont atteints, les plus grands ménagemens; ils doivent reſpirer un air pur & convenable, manger des alimens doux & de facile digeſtion, & s'abſtenir de toute ſalure & de toute épicerie.

Les crêmes de riz, d'orge & d'avoine, les pains cuits, & toutes les ſoupes onctueuſes leur conviennent; ils ne doivent boire du vin qu'en très-petite quantité pendant les repas. Ils doivent boire journellement une ſuffiſante quantité d'eau panée ou de quelque tiſanne à leur goût, pour délayer & faciliter la ſortie

du pus qui infecte le poumon.

Les eaux minérales & les bains n'ont rien de contraire, on peut en uſer avec les précautions requiſes.

Le Reméde univerſel ayant guéri pluſieurs phthiſiques, on doit, à leur exemple, prendre avec confiance une priſe de ce Reméde tous les trois ou tous les cinq jours pendant deux mois, continuer d'en prendre une priſe tous les huit jours pendant cinq mois, & enſuite une priſe tous les quinze jours, juſqu'à ce que les ſymptômes qui caractériſent la phthiſie ſoient entièrement diſſipés.

GUERISONS

De la Phthiſie.

VOTRE Poudre, Monſieur, vient de faire un miracle en guériſſant un Payſan de ma Paroiſſe, qui, depuis ſept années, étoit malade d'une phthiſie. Abandonné des Médecins & Chirurgiens, je lui fis prendre quinze priſes de vos Poudres qui l'ont totalement guéri, &c. *Signé*, LA BRUNIE, Seigneur d'Eſcoute. *A Penne d'Agen en Agenois, le 4 Juillet* 1763. Part. III, page 179.

La nommée Marguerite Monclar, condam-

née de phthiſie & preſque déſeſpérée, eſt aujourd'hui parfaitement rétablie. Pendant plus de quatre mois qu'elle a langui, elle avoit peine à tenir une écuelle entre ſes mains, maintenant elle ſe charge, & porte deux fois le jour ſon broc d'eau qu'elle vient puiſer à la fontaine, ce qu'on regarde comme un miracle de votre Poudre, dont elle a uſé plus de deux paquets, &c. *Signé*, Roland, Curé. *A Villelaure, par Pertuis en Provence, le* 12 *Janvier* 1766. Part. VI, page 155.

Je ne puis différer davantage à vous donner avis que le 13 Décembre 1763, je fus appelé à Boubert ſur la Canche pour voir Eugéne Ledoigt, âgé de vingt-quatre ans, malade depuis un an paſſé, abandonné de tous les Chirurgiens & Médecins du canton. A mon arrivée, je fus épouvanté de voir un phthiſique d'une maigreur conſommée, une peau sèche & brûlante avec inſomnie depuis au moins ſix mois. Après l'avoir bien examiné & interrogé de tous ſes maux & traitemens, je n'oſa riſquer aucun reméde, ſinon votre Poudre à petite doſe, d'abord une priſe à trois fois, que j'ai réitérée & continuée, en augmentant juſqu'à une priſe à la fois. Il en a pris environ quarante-cinq priſes en quatre mois, après quoi il eſt venu avec le bon goût & l'appétit, de telle ſorte qu'il eſt aujourd'hui auſſi gras qu'on le peut être, &c. *Signé*, Gillion, Maître en Chi-

rurgie. *Au Village de Filliaires, quartier d'Heſdin, Province d'Artois, le 12 Avril 1766.* Part. VI, page 193.

Eliſabeth Souplet, femme d'Auguſtin Dolattre, Fermier & Bailli de Peronne, étoit condamnée étique depuis plus de ſix ans par le plus habile Médecin de Lille; moi-même je la croyois déſeſpérée, tant elle étoit exténuée: à la faveur de ſoixante priſes de vos Poudres ou environ, elle eſt guérie, & ſe porte très-bien, &c. *Signé*, J. F. Defrance, Curé. *A Peronne en Melantois par Lille en Flandres, le 23 Août 1768.* Part. VIII, page 148.

CHAPITRE III.

De la Vomique, de l'Empyème, de l'Hydropiſie de la poitrine, & du Péricarde.

§. I.

De la Vomique & de l'Empyème.

La Vomique eſt la rupture d'un ou de pluſieurs abcès du poumon. Lorſque l'abcès, étant conſidérable, s'ouvre tout à coup, le malade riſque d'en être

étouffé; mais s'il s'ouvre peu à peu, il s'en débarraſſe par l'expectoration.

L'EMPYEME eſt un amas de pus qui ſe forme dans la poitrine à la ſuite de la péripneumonie, de la vomique, ou de toute autre ſuppuration.

Pour la guériſon de ces deux maladies, il faut évacuer le pus qui inonde le poumon & la poitrine. On ne peut y parvenir que par l'expectoration & par la voie des ſelles. L'expectoration ſe fait naturellement; on la facilite en bûvant de l'eau, dans laquelle on peut mettre par chaque livre une cuillerée à bouche de miel. Un purgatif tel que le Reméde univerſel, ſe mêlant avec le ſang, ſe porte dans le poumon; il expulſe, par la voie des ſelles & des urines, le pus extravaſé dans le poumon & dans la poitrine.

Les guériſons qui terminent ce Paragraphe, ne permettent pas de douter de cette vérité. Il faut donc, à l'exemple des perſonnes guéries de la vomique & de l'empyême, prendre une priſe du

Remède univerſel chaque jour, ou de deux jours l'un, juſqu'à ce que, le poumon & la poitrine débarraſſés du pus, la fiévre & l'expectoration ceſſent, & le malade reprenne ſa ſanté.

L'opération de l'empyème eſt dangereuſe; on ne doit y recourir que dans le cas où le pus épanché ne pourra être repompé par les ſelles & par les urines.

GUERISONS

De la Vomique & de l'Empyème.

AYANT été attaqué d'une pleuréſie le dernier Février 1765, & d'un crachement de ſang le 4 Mars ſuivant avec fiévre, je ne fus en état de ſortir de la chambre que le 28 Avril avec continuation du même crachement de ſang, qui détermina trois Médecins de cette Ville de m'ordonner pour toute nourriture le lait que j'ai pris pendant cinq mois & demi, ſavoir, depuis le 28 Mai 1765 juſqu'au 14 Novembre même année, ce qui n'a point arrêté mon crachement. Je fus enfin accablé ſous le poids de la maladie le même jour 14 Novembre : de-là s'eſt formé une pulmonie, une grande obſtruction de rate, une cachexie, & un commencement d'hydropiſie. Dès le commencement de Février 1766, je ne pouvois preſque plus parler, & la nuit j'étois gonflé

prêt à être ſuffoqué. Par permiſſion divine, il me tomba entre les mains votre Traité de l'Origine des maladies que je lus & relus avec attention. J'y vis tant de bon ſens, que dès ce moment j'eſpérai de rétablir ma ſanté par l'uſage de votre Reméde univerſel que je commençai à prendre le 10 Février 1766. Il commença par attaquer mes obſtructions & ma pulmonie : trente-deux jours après, c'eſt-à-dire, le 14 Mars, je crachai une vomique d'une puanteur inſupportable, & dont l'expectoration dura juſqu'au 18. Le dix-neuvième je pris une doſe de votre Poudre qui acheva d'emporter le reſte du pus & de la puanteur de la toux, qui avoit commencé dès les premiers jours de Mars, ce qui me permit de dormir couché ſur le côté droit, ce que je n'avois pu faire depuis quatre mois. J'ai ſouffert de grandes douleurs dans les jambes & dans toutes les articulations des genoux, des bras & des mains ; il eſt ſorti à ces dernières parties des nodus ou exoſtoſes avec enflure ; j'ai été travaillé d'une conſtipation opiniâtre de près de ſix mois, qui ne s'eſt diſſipée qu'à la vingt-huitième priſe de la Poudre purgative. Enfin, j'ai été en état de ſortir le 23 Juin 1766, après avoir été plus de ſept mois dans la chambre, ayant été condamné par la Faculté de Luxembourg à mourir de cette maladie, ce qui ſeroit effectivement arrivé : mais, graces au Ciel, je vis par la vertu de votre merveilleux Reméde. Sera malade, & mourra qui

voudra, pour moi je ſuis bien réſolu de me ſervir, tant que je vivrai, d'une Médecine qui opère toujours ſans danger, toujours en amie de la poitrine & de l'eſtomac, & qui agit ſans douleur. J'en ai pris quarante priſes qui m'ont mis en état de ſortir, & cela en quatre mois & demi; je continuerai encore deux mois tous les cinq ou tous les huit jours, pour achever de détruire les mauvais levains, & pour finir de guérir une foibleſſe qui me reſte dans les genoux & la jambe gauche, cette partie ayant été la plus affligée dès le commencement de ma maladie, &c. *Signé*, De Saint-Fief, Capitaine de Plunkett au Service de I.L. MM. Impériales & Royales Apoſtoliques. *A Luxembourg, le* 10 *Juillet* 1766. Part. VI, page 229.

On trouve à la page 244 *de la même Partie une ſeconde Lettre de Mr. de Saint-Fief, qui confirme ſa guériſon, dont Mr. Houlſton, Médecin Anglois, auroit voulu douter, parce que le Reméde univerſel ne l'avoit pas empêché de mourir deux ans après cette guériſon.*

Ayant été attaqué d'un gros rhume que j'ai négligé pendant quelque temps, il s'eſt formé dans la poitrine un abcès, une bile épanchée par tout le corps & un autre abcès dans les reins: pluſieurs remédes m'ont été adminiſtrés infructueuſement, & je ſerois péri ſans reſ-

ſource, ſi Mr. Playoult, Vicaire de cette Paroiſſe, n'étoit venu chez moi par haſard, & m'ayant vu dans un triſte état, il me conſeilla vos Poudres. J'en pris dix priſes en dix jours; dans les cinq premiers j'ai évacué par la bouche, l'abcès de la poitrine; & dans les quatre derniers jours, j'ai rendu par bas au moins trois pots de matières teintes de ſang, en ſorte que j'ai été radicalement guéri, &c. *Signé*, ADAM, Notaire & Procureur. *A Calais ſur mer en Picardie*, le *7 Juillet* 1766. Part. VI, page 228.

Le nommé Nicolas Linaſſon, âgé de douze ans, fils de Pierre Linaſſon, Vigneron ſur la Paroiſſe de Saint Genez, a été guéri d'un abcès dans la poitrine, que les Poudres univerſelles lui ont fait vomir avec du pus en abondance & du ſang noir. Affecté en outre d'un grand mal d'eſtomac, de plus une fiévre lente avec une toux sèche, un vomiſſement depuis cinq ou ſix mois, & tout-à-fait étique. Cet enfant, dont je ne voulois point entreprendre la guériſon, par la raiſon que je le voyois dans un état déſeſpéré, & que ſon père m'avoit même déclaré qu'il le regardoit d'avance comme mort, que les Médecins de l'Hôtel-Dieu de cette Ville l'avoient auſſi déclaré incurable; cet enfant, dis-je, m'a bien ſurpris, quand je l'ai vu tout-à-fait hors danger, après la reception de quatre priſes du Reméde univerſel. Je l'ai vu du depuis, il m'a dit que je l'a-

vois empêché de mourir, qu'il avoit actuellement beaucoup d'appétit, & qu'il commençoit à prendre des forces, &c. *Signé*, L'Abbé DE SERRE, Chanoine de la Cathédrale place Ducale. *A Nevers en Nivernois*, *le* 8 *Mai* 1774. Part. XII, page 188.

Je fus attaqué au mois de Septembre 1743 d'une fiévre lente qui dura juſqu'au mois de Décembre, qu'elle augmenta conſidérablement. Je fus ſaigné deux fois & purgé trois ou quatre fois avec du quinquina purgatif, qui m'ôta la fiévre en apparence, mais qui ne fit que fixer l'humeur qui ſe manifeſta dans le courant du mois de Janvier 1744, par une douleur au deſſous du téton gauche. Quelque temps après, il y ſurvint un gonflement qui crût tellement juſqu'au mois de Février, que feu Mr. de la Péronie jugea à propos de faire l'opération de l'empyème avec une perte ſi conſidérable de ſubſtance, que la plaie étoit grande comme la forme d'un moyen chapeau. Après ſix mois de panſement, on me dit que c'étoit une maladie incurable. Je fus abandonné de toute la Faculté qui me condamna. Je reſtai avec une fiſtule coulante, que je portai encore un an. Enfin, après y avoir fait tous les remédes imaginables, un de mes amis me parla des effets merveilleux de votre Poudre. J'en envoyai chercher trente priſes que je pris dans moins de quarante jours. J'eus la conſolation de me voir ſoulagé à la

fin des trente priſes. Je les ai continuées, & je ne puis vous dire combien j'en ai pris pendant ſix mois, au bout deſquels ma plaie s'eſt fermée comme par miracle. Voilà les merveilleux effets de votre Poudre, dont j'en rends graces à Dieu & à vous, &c. *Signé*, LAPIERRE, Officier de Madame la Dauphine, rue du Haſard. *A Verſailles, le* 20 *Août* 1749. Part. I, page 127.

§. II.

De l'Hydropiſie de la poitrine & du Péricarde.

L'HYDROPISIE DE LA POITRINE ET DU PÉRICARDE, procède d'un amas de ſéroſités dans ces parties.

Cette maladie eſt ſouvent la ſuite de l'hydropiſie de bas ventre, de la phthiſie, du ſcorbut, de la vérole, & autres maladies graves.

Ces ſortes de maladies ne peuvent être guéries qu'en repompant, par la voie des ſelles & des urines, les ſéroſités épanchées, & en détruiſant inſenſiblement les obſtructions qui s'oppoſent à leur filtration.

L'expérience démontre que le Remède

univerſel peut, mieux que tout autre, produire l'effet déſiré. Il faut en prendre de la façon preſcrite dans le §. IV. du Chapitre XVI. du Livre I.

GUERISONS

De l'Hydropiſie de la Poitrine & du Péricarde.

VOICI, Monſieur, les guériſons remarquables opérées par vos Poudres, que je puis certifier, en ayant une parfaite connoiſſance.

Il y a trois ans que la nommée Battard, femme du nommé le Battoux, compagnon Cordonnier, demeurant grande rue au Mans, fut attaquée d'une hydropiſie de poitrine, pour laquelle deux Médecins furent appelés. Après avoir pris tous les remédes qui lui furent ordonnés, la malade étant aux abois, on lui fit recevoir les Sacremens ; peu après elle perdit toute connoiſſance, & les Médecins annoncèrent qu'elle n'avoit pas vingt-quatre heures à vivre. Dans cette extrémité, on eſſaya de lui faire prendre de vos Poudres purgatives : il fallut pour cela lui ouvrir la bouche de force avec une cuillière, on vint à bout de lui en faire avaler une demi-priſe qui lui procura un peu de mouvement : trois heures après une autre demi-priſe lui fut adminiſtrée qui lui procura une grande évacuation ; le ſurlendemain une priſe entière lui rendit toute

ſa

ſa connoiſſance, & elle ſe trouva aſſez forte pour ſe lever ſur le ſoir : enfin, une troiſième & quatrième priſe la rétablirent entièrement, & elle s'eſt toujours très-bien portée depuis, &c. *Signé*, DES ILLEAUX, ancien Commiſſaire des Guerres. *Au Mans dans le Maine, le 28 Janvier 1765.* Part. V, page 108.

Il faudroit un volume entier pour vous faire le récit de toutes les guériſons que le Reméde univerſel opère chaque jour dans cette Ville & ſes environs : je me contente de vous dire que l'homme attaqué d'une hydropiſie générale & de poitrine, enſuite des obſtructions dans tous les viſcères, qui eſt habitant des Ecacas, hameau de cette Paroiſſe, nommé Donſel, dont j'ai eu l'honneur de vous parler dans ma lettre de la fin de l'année paſſée, eſt enfin guéri radicalement. Cette cure a bien trompé du monde, & moi-même, qui ai ſuivi la maladie qui m'a laiſſé ſouvent dans le doute de la voir ceſſer, ſi fort elle avoit été opiniâtre aux autres remédes. Tous les effets ſurprenans que cette Poudre produit devroient porter tout homme raiſonnable à s'en ſervir, de préférence à tout autre reméde ; je ſuis encore à concevoir comment on peut ſe ſervir d'autre médecine lorſqu'on a la connoiſſance de celle-là, &c. *Signé*, BROCHAY, Religieuſe Hoſpitalière & Pharmacienne de l'Hôtel-Dieu. *A Belley, en Bugey, le 18 Février* 1767. Part. VII, page 89.

Il eſt temps que je vous témoigne ma reconnoiſſance, en vous faiſant un détail ſuccint des bons & ſalutaires effets qu'ont opéré ſur moi vos divines Poudres. Hélas! je les ai connues trop tard; mais néanmoins aſſez tôt pour me délivrer d'une complication de maux, qui m'auroit enfin conduit au tombeau. Ce fut en 1751 qu'étant depuis trois mois entre les mains des Médecins, qui me firent avaler toutes les drogues de Pharmacie, ſans aucun ſoulagement, il vint par bonheur pour moi un ami que je n'avois pas vu depuis plus de dix ans, qui m'ayant trouvé chez moi dans l'état le plus triſte, maigre, défiguré, ſans aucun goût ni appétit, ne prenant autre choſe depuis trois mois que des bouillons & des drogues, me demanda ce qui m'avoit réduit à un état ſi pitoyable. Je lui dis depuis quel temps j'étois attaqué de cette maladie que les Médecins regardoient comme une hydropiſie de poitrine. Depuis que je ne vous ai vu, me répondit-il, j'ai été attaqué du même mal, vous voyez que je me porte bien, graces à Dieu, & je vous promets de vous rendre bientôt dans le même état, ſi vous voulez faire ce que je vais vous dire. Il me recommanda de prendre de vos Poudres de deux jours l'un, & de n'en rien dire à mon Médecin, ſi je le voyois encore, & me promit de revenir ſous huit jours pour ſavoir l'effet qu'elles m'auroient fait, & me donner ſes conſeils. Je le remer-

ciai beaucoup, & je crus toucher au moment de ma guériſon. Je ne manquai pas d'en prendre une priſe dès le lendemain matin, en obſervant de point en point toutes les règles que vous preſcrivez. Quelle fut ma ſurpriſe! je croyois de n'avoir plus rien dans le corps depuis le temps que je faiſois une diète forcée, & après la quantité de médecines que j'avois pris; néanmoins cette première priſe me fit aller quinze fois abondamment, ſans aucune tranchée ni douleur, & ſans me fatiguer comme les autres médecines que j'avois avalées. Je continuai, de deux jours l'un, quatre priſes qui me firent chacune le même effet que la première, toujours en me faiſant vider quantité de matières recuites, des biles jaunes & noires, j'en étois effrayé, & ſurtout de cette dernière; il faut ſans exagération que j'en aie vidé plus d'un ſceau plein, & tout cela ſans ſentir mes forces diminuer, au contraire, je les ſentois revenir de plus en plus. Me ſentant aſſez bien, même avec de l'appétit, buvant, mangeant & dormant bien, je ceſſai d'en prendre, & crus en être quitte à ſi bon marché: mais je m'apperçus bientôt que je m'étois trompé lourdement. Au bout de trois ſemaines, je me ſentis de nouveau dans un mal-être & dans un défaut d'appétit, auquel je crus devoir remédier, en recourant une autre fois à la piſcine dont j'avois déjà éprouvé de ſi bons effets; je pris une priſe dès le lendemain qui ne me fit

aller que trois ou quatre fois ſans me rendre l'appétit comme les autres. Je m'imaginai d'abord qu'elle m'avoit fait ſi peu d'effet à cauſe des grandes évacuations qu'elles m'avoient procurées antérieurement ; mais je fus bien ſurpris, ou plutôt effrayé, lorſque je me ſentis, le lendemain de cette ſixième priſe, un feu extraordinaire dans tout le corps, tous les membres briſés, les bras & les cuiſſes comme ſi on me les avoit moulus de coups, pouvant à peine me ſoutenir, en un mot dans le plus triſte état. Je vous l'avouerai, Monſieur, je reſtai trois jours dans cet état, pestant après vous & vos Poudres, à qui j'attribuois la triſte ſituation où je me trouvois. Cependant le troiſième jour je me déterminai de vaincre ou mourir par votre Remède ; j'en avalai une priſe à tout événement. Une heure & demie après elle commença à faire ſon effet, & dès ce moment je me ſentis ſoulagé, & de mieux en mieux à meſure qu'elle opéroit. Elle me fit faire vingt-deux évacuations copieuſes en glaires comme des cordes de près d'une aune, qu'on pouvoit traîner au bout d'un bâton ſans qu'elles ſe fuſſent diviſées ; en outre une matière recuite blanche comme de la craie. Il eſt étonnant la quantité prodigieuſe que j'en ai rendu. L'opération finie, je me trouvai frais & diſpos comme un jeune homme qui n'avoit jamais eu de mal, je mangeai avec bon appétit, & je compris que ce n'eſt point la Poudre qui échauffe

par elle-même, mais l'abondance des humeurs peccantes qu'elle met en mouvement. Je continuai de prendre de vos Poudres tous les quinze jours, deux, trois, & quelquefois quatre priſes, ſuivant qu'elles opéroient plus ou moins; mais elles le faiſoient toujours avec douceur, ſans me fatiguer, en ſorte que je ſortois l'après-midi, pour vaquer à mes affaires, comme ſi je n'avois rien pris le matin; elles me faiſoient chaque fois rendre beaucoup de glaires, quantité de cette matière blanche comme de la craie ſéparée en grains à peu près ſemblables à des lentilles, & qui ſurnageoient; mais les dernières ſelles étoient toujours de bile noire en quantité qui reſtoit au fond du baſſin, & qui étoit d'une odeur très-fétide. Ce qui me ſurprit beaucoup, c'eſt qu'à la vingtième priſe, dans ſon opération, je ſentis quelque choſe qui avoit peine à paſſer, & qui tomba enfin avec bruit dans le baſſin; je fus curieux de voir ce que ce pouvoit être, & je fus fort étonné de trouver une pierre groſſe comme le pouce, dure comme le marbre, d'un brun foncé, entremêlé de jaune & de noir, & de quelques raies vertes. Je l'ai gardée long-temps, comme une curioſité, ſur mon chambranle; je la fis voir à pluſieurs perſonnes qui ne pouvoient ſe figurer qu'elle fût ſortie de mon corps. Eſt-ce des reins? diſoient-ils, eſt-ce des inteſtins ou de l'eſtomac? je n'en ſai rien, diſois-je: ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'elle n'eſt pas ſortie par

le canal de la veſſie : enfin elle s'eſt diſſoute d'elle-même & diviſée en ſable, apparemment parce que je l'avois toujours laiſſée à l'air. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt un phénomène bien ſingulier, ſur lequel il ne me convient pas de diſcourir ; mais que je ſuis prêt d'atteſter à quiconque en voudroit douter, & dont j'abandonne la diſcuſſion aux gens du métier : je dirai ſeulement qu'il n'y a que votre Remède dans le monde qui ait été capable de me délivrer d'un pareil ennemi, comme de beaucoup d'autres, dont je vous ferai l'énumération, en vous faiſant l'hiſtoire de toutes les infirmités auxquelles j'ai été ſujet avant d'avoir connu votre miraculeuſe Poudre, &c. *Signé*, F. REINALDI, Prêtre, Maître de Langue Italienne chez Mr. Godin, Diſtillateur, rue Sainte Barbe, Paroiſſe de Bonne-nouvelle. *A Paris, le* 15 *Juillet* 1767. Part. VII, page 181.

Ma Cuiſinière, qui eſt depuis vingt-cinq ans à mon ſervice, âgée de ſoixante-ſix ans & attaquée d'un aſthme depuis pluſieurs années, eut l'hiver dernier une hydropiſie de poitrine & hydropiſie univerſelle ; le bras gauche lui enfloit, une heure après plus rien ; des maux de cœur & tout le corps enflé, les jambes prêtes à crever, le bourlet des reins formé, ne pouvant ſe coucher, enfin mourante ; je lui ai donné quinze jours de ſuite de la Poudre tous les jours, les ſix premiers jours

une demi-priſe, & delà de huit jours en huit jours toujours en diminuant; enfin, je l'ai guérie contre toute eſpérance. Elle avoit reçu les Sacremens, & n'attendoit plus que le moment de mourir. Depuis elle s'eſt remiſe à ſa cuiſine & a toujours été très-bien, &c. *Signée*, Veuve d'Hynacourt. *A Cambray, le 23 Novembre* 1772. Part. XI, page 115.

CHAPITRE IV.

De la Palpitation du cœur, de la Syncope ou de la Défaillance, & du Hoquet.

§. I.

De la Palpitation du cœur.

La Palpitation du cœur eſt, ou accidentelle, & dans ce cas on doit éviter les accidens capables de la produire; ou bien elle eſt occaſionnée par des engorgemens; on doit alors ſe conformer à ce que j'ai preſcrit dans le §. I. du Chapitre XVII. du Livre I.

Les ſaignées ſont nuiſibles, parce qu'elles diminuent le volume du ſang,

& augmentent l'engorgement, en affoibliſſant le reſſort des vaiſſeaux engorgés.

GUERISONS

De la Palpitation du cœur.

UN Religieux de quarante-huit ans, a été guéri, par quinze priſes du Reméde univerſel, d'une palpitation & battement de cœur dont il ſouffroit depuis cinq ans. Un autre ſouffroit depuis long-temps d'un aſthme, il s'en eſt guéri radicalement avec huit priſes, &c. *Signé*, F. SABINIEN CHRYSTOPHLE, Recolet, Confeſſeur & Prédicateur. *A Bennfeld par Straſbourg en Alſace, le* 20 *Janvier* 1770. Part. IX, page 142.

Depuis quatorze ans j'éprouvois preſque tous les jours une palpitation dès que je commençois à m'endormir, laquelle étoit ſuivie d'un tremblement dans toute la machine, ce qui me faiſoit redouter le moment de prendre mon repos. Il me ſurvint avec cela, il y a dix-huit mois, des douleurs aigües dans les articulations, & par intervalle des picotemens inſupportables dans les extrémités des doigts. Je ne pouvois être à ma table pour étudier ou pour écrire ſans reſſentir, une demi-heure après, un accablement de tête & un ſifflement dans les oreilles. Ces infirmités me jetèrent dans une mélancolie affreuſe, mangeant pourtant, mais digérant très-difficilement. Ma poitrine deve-

nant de plus en plus fâcheuſe, je pris le parti de conſulter un habile Médecin. Je ſuivis très-exactement ſes régimes & remédes ſans aucun ſoulagement. Par un coup du Ciel je me trouvai avec un de mes amis, qui me conſeilla d'abandonner mon régime, & de faire uſage de votre Poudre purgative. Pour fronder ma répugnance, il m'envoya votre Traité ſur l'origine des maladies: d'après en avoir fait la lecture la plus ſérieuſe, je me dépouillai de tout préjugé, & je conçus dans le moment la plus haute eſpérance de parfaite guériſon. Je ne fus point trompé, & ſix priſes de votre divin Reméde l'ont opérée au point que depuis Janvier dernier je ne me ſuis reſſenti en aucune ſorte de toutes ces infirmités. Il a enlevé en même temps une migraine périodique que j'avois dès ma plus tendre jeuneſſe, &c. *Signé*, MOREAU, Curé de Saint Pierre & Saint Paul. *A Camelin par Noyon en Picardie, le 14 Mai* 1773. Part. XI, page 238.

§. II.

De la Syncope ou de la Défaillance.

LA SYNCOPE, OU LA DÉFAILLANCE, eſt la perte de toutes les fonctions animales. On la diſtingue de l'apoplexie & autres maladies ſoporeuſes, en ce que dans la *ſyncope*, la reſpiration & le pouls

ſont interceptés de façon que pluſieurs malades ont été réputés morts & ont été abandonnés comme tels. Cette *ſyncope* eſt une eſpèce de ſuffocation dont j'ai traité dans le §. II. du Chapitre II. de ce Livre.

La *ſyncope* eſt ſouvent précédée d'un léger évanouiſſement ou d'une foibleſſe, occaſionné par l'épuiſement des forces, par le défaut d'alimens, ou par la perte du ſang. Il faut alors fortifier le malade par quelque peu de bonne liqueur ou de bon vin, & lui donner enſuite des bouillons, des ſoupes, & de bons alimens à ſon goût.

Chacun ſait de quelle façon on diſſipe la *ſyncope*. On jette en petite quantité de l'eau froide ſur le viſage du malade; on frotte ſon nez avec un linge trempé dans le vinaigre, dans l'eau des Carmes, dans l'eau ſans pareille, &c. on enveloppe & l'on frotte avec des linges chauds les extrémités froides.

La ſyncope eſt quelquefois le ſymptôme de certaines maladies qu'il faut guérir, en conſultant le Chapitre qui en traite.

GUERISON

De la Syncope ou de la Défaillance.

J'AI ſoulagé & guéri bien des malades par le ſecours de votre Reméde ; je me ſuis guéri moi-même de défaillances très-marquées & très-fréquentes de mon lever au dîner, & de celui-ci au ſouper, &c. *Signé*, DAVISARD, Médecin. *A Joyeuſe bas Languedoc, le* 14 *Mai* 1766. Part. VI, page 211.

§. III.

Du Hoquet.

LE HOQUET eſt une inſpiration ſubite avec bruit. Cette maladie eſt produite par l'irritation & l'inflammation du diaphragme ou de l'eſtomac.

Le hoquet ſimple & paſſager, qui provient de la ſoif, pour avoir trop mangé ſans boire, ſe diſſipe en buvant. La ſurpriſe & la contention d'eſprit produiſent le même effet.

Si le hoquet eſt le ſymptôme d'une maladie, il exige le traitement de la maladie qui le produit.

GUÉRISONS

Du Hoquet.

UN pauvre homme nommé Victor Bonnet, de la Paroiſſe de Pauloult, a ſupporté un cours de ventre ſanguinolent environ quatre mois, avec une deſcente de fondement, de ſorte que l'inteſtin deſcendoit d'un quart de la longueur. Ce qui lui ôtoit eſpérance de guérir, étoit que le hoquet continuel & le vomiſſement le reprenoit ſitôt qu'il prenoit de la nourriture, & faiſoit retomber l'inteſtin, malgré toutes les précautions qu'on pouvoit prendre pour l'en empêcher. J'apportai tous les remédes à cette fâcheuſe maladie, ſans en voir réuſſir un ſeul; je vis enfin qu'il falloit que le malade pérît ainſi : mais après avoir enviſagé la misère où alloient être ſes enfans, je retournai le voir, dans le deſſein de tenter ſi vos Poudres pourroient lui donner du ſoulagement : je lui en fis uſer quatre priſes avant qu'il en reſtât une dans l'eſtomac; le lendemain je retournai, je trouvai le hoquet moins violent, je lui en redonnai, je continuai quatre jours, le vomiſſement ceſſa, ainſi que le hoquet; il revint peu à peu, je lui en fis uſer encore quelques demi-priſes qui opérèrent un effet ſurprenant. Il rendit des morceaux de chair, j'eus peur en ce temps; je penſai que le vélouté partoit, cependant je continuai; ſon indication me

mettoit à l'abri des reproches s'il venoit à mourir; mais je vis peu à peu tous les ſymptômes effrayans diſparoître. C'eſt un homme qui auroit été plus promptement rétabli, s'il avoit été en état d'avoir de bons alimens; mais malgré ſa misère, je puis certifier qu'il eſt bien guéri, & qu'il travaille avec autant d'activité que jamais, au moyen de onze gros de votre Poudre que je lui ai fait uſer ſuivant ſa force, &c. *Signé*, FRERON, Maître Chirurgien. *A Liſle-Bouchard en Touraine*, *le* 14 *Novembre* 1759. Part. II, page 152.

Suzanne Delongues de Saint-Martin, dans l'état du monde le plus déplorable, ayant des vapeurs & un hoquet, dont les accès duroient trois & quatre heures, n'a trouvé de ſoulagement que dans vos Poudres, &c. *Signé*, DE LA MOTTE, chez Mde. Alent, Marchande au Carrefour Saint-George près les Capucins à Bayeux. *A la Motte baſſe Normandie*, *le* 3 *Mars* 1774. Part. XII, page 155.

LIVRE QUATRIEME.

Des Maladies du bas ventre.

CHAPITRE I.

De l'Indigeſtion, du Vomiſſement, du Vomiſſement de ſang, de la Faim canine, & de la Douleur d'eſtomac.

§. I.

De l'Indigeſtion.

L'INDIGESTION procède de la mauvaiſe coction des alimens, occaſionnée par la foibleſſe des fibres de l'eſtomac, ou par leur trop grande tenſion.

Si l'eſtomac reçoit une plus grande quantité d'alimens que celle qu'il peut

digérer, ſes fibres ſe trouvent trop diſtendues & ſans jeu, d'où vient l'indigeſtion, qui arrive auſſi lorſque les fibres de l'eſtomac ſont affoiblies à la ſuite des fiévres & autres maladies.

Les indigeſtions qui viennent de plénitude pour avoir trop mangé, ou pour avoir mangé des alimens contraires à l'eſtomac, exigent le vomiſſement ſimple qu'on procure au malade en le gorgeant d'eau tiède, & en chatouillant ſon goſier avec le bout du doigt index, ou avec le bouquet d'une plume trempée dans l'huile.

Après le vomiſſement des matières qui cauſoient l'indigeſtion, il faut ne prendre que des nourritures liquides, telles qu'un bon bouillon gras, une taſſe de café ou de thé, ou de chocolat, pour ceux qui l'aiment, & attendre pour manger, que l'eſtomac appète les alimens qu'on prendra peu à peu, pour ne pas retomber dans une nouvelle indigeſtion.

Quoique le vomiſſement débarraſſe l'eſtomac, & qu'il puiſſe ſuffire, on

agira prudemment de ſe purger au moment de l'indigeſtion, ou le lendemain, pour s'aſſurer de l'entière expulſion des alimens dont la quantité ou la mauvaiſe qualité avoit produit l'indigeſtion.

Si le défaut de coction procède de la foibleſſe des fibres de l'eſtomac à la ſuite des fiévres & des maladies graves, on ne doit attribuer cette foibleſſe qu'aux humeurs non filtrées & arrêtées dans l'eſtomac, auxquelles on donnera la fuite en prenant une priſe du Remède univerſel tous les cinq, tous les huit, ou tous les quinze jours, ſelon le beſoin.

Il n'y a perſonne qui ne ſache le danger qu'il y a d'être ſaigné pendant l'indigeſtion, par la raiſon toute ſimple que la ſaignée, en diminuant le volume du ſang, diminue auſſi le reſſort des fibres nerveuſes qui concourent à la digeſtion.

GUERISONS

De l'Indigeſtion.

Mr. Faurés, Curé de la Paroiſſe de Roquefort, ayant uſé d'un purgatif ordinaire,

pour une plénitude qui lui occaſionnoit un affaiſſement dans tous ſes membres, un dégoût & même des indigeſtions, ſans en avoir reçu aucun ſoulagement, eut recours à vos Poudres qu'une ſeule priſe dégagea totalement.

Il y a environ quatre mois, que ledit ſieur Curé eut une indigeſtion précédée depuis bien du temps d'un dégoût & même d'un rebut très-conſidérable, ſurtout pour la ſoupe. Cette indigeſtion fut ſuivie d'un vomiſſement qui dura vingt-quatre heures; ſon eſtomac bondiſſoit toujours dès qu'il vouloit prendre quelque nourriture, fût-elle ſolide ou liquide. A cela joint un tournoiement de tête à ne pouvoir ſe tenir debout; il prit de vos Poudres. La première priſe opéra bien peu, mais la ſeconde fit au mieux: il ſe trouva dégagé du tournoiement de tête, du vomiſſement, & du dégoût, & ſon eſtomac ne refuſa plus les alimens, à l'exception de la ſoupe qu'il n'a pu ſupporter de quelque temps, de quoi il auroit, ſans doute, été ſoulagé, s'il eût perſévéré dans l'uſage du Remède, &c. *Signé*, CALLIAN, Maître Chirurgien. *A Sainte-Colombe par Agen en Condomois, le* 31 *Mai* 1765. Part. V, page 210.

Le 2 Juillet j'ai guéri le nommé Le Clert, taillandier de cette Ville, d'une colique d'eſtomac avec indigeſtion, par le moyen de deux priſes du Remède univerſel, &c. *Signé*,

BAYARD, Maître en Chirurgie. *A Evreux en Normandie, le 20 Août 1765.* Part. VI, page 17.

J'ai fait une cure remarquable ſur la perſonne de Mr. notre Vicaire, homme d'un tempérament aſſez délicat; il fut atteint, au mois de Septembre dernier, d'une indigeſtion des plus fâcheuſes : ſix heures après ſon ſouper ordinaire, il repoſoit tranquillement; il ſe ſentit tout à coup prêt à étouffer, & de ſuite ſe déclara un dévoiement par haut & par bas de matières noires & épaiſſes ſemblables à du cotignac, accompagnées des accidens qui ſuivent; ſavoir, un abattement preſque total de ſes forces, une douleur ſourde dans la poitrine & le ventre, une ſueur gluante & froide, un étourdiſſement à ne pouvoir ſe tenir debout, une palpitation de cœur, & un pouls intermittent & vermiculaire, enfin des ſyncopes périodiques. Je fus appelé, & l'ayant bien conſidéré, je jugeai que votre Poudre pourroit ſeule le tirer de cet état pitoyable. Je lui en fis prendre trois priſes en quatre jours, & il fut bientôt mis ſur pied, car à la ſeconde priſe tous les accidens ci-deſſus mentionnés ceſsèrent. Je vous laiſſe à penſer quelle fut ſa joie de ſe voir arraché des approches de la mort, car il avoua qu'il n'a jamais cru toucher à ſon terme qu'en ce temps-là, &c. *Signé*, LOUBENS, Chirurgien juré. *A Peluſſin en Foreſt, Dio-*

cèſe de Vienne en Dauphiné, par le Péage de Rouſſillon, le 25 Mars 1769. Part. VIII, page 292.

L'année dernière au mois d'Août, j'eus une indigeſtion ſi violente, que depuis les huit heures du ſoir juſqu'à une heure après minuit, je me crus confiſqué. La Poudre, la chère Poudre blanchiſſoit contre le mal, je l'avalois, & la rendois de ſuite. Pluſieurs priſes furent inutilement eſſayées. Je ne me rebutois pas du Reméde, mais je ne pouvois plus en ſoutenir les eſſais. Je ſouffris donc les plus grandes angoiſſes juſqu'à ſix heures du matin, que je revins à la Poudre, laquelle paſſa & opéra parfaitement bien; mais elle me laiſſa une groſſe fiévre. Le lendemain nouvelle opération, puis une troiſième avec un jour d'intervalle, & me voilà guéri au parfait, & en état de vaquer de ſuite aux fatigues de ma Paroiſſe, comme je le fis, ſans m'épargner en rien. Depuis ce temps-là je me porte au mieux, &c. *Signé*, RACACHÉ, Archiprêtre & Conférencier Royal. *A la Croiſille au Diocèſe de Lavaur par Toulouſe & Puilaurens, le* 12 *Décembre* 1773. Part. XII, page 93.

§. II.

Du Vomiſſement.

LE VOMISSEMENT eſt un mouvement

convulſif de l'eſtomac, de l'œſophage & des boyaux, par lequel ces parties ſe vident, par le haut, de ce qu'elles contiennent.

Ce mouvement convulſif procède, pour l'ordinaire, des humeurs ſéreuſes, âcres, qui picotent l'eſtomac & l'inteſtin; il faut leur donner la fuite, en prenant une priſe du Reméde univerſel tous les cinq, tous les huit, ou tous les quinze jours, ſelon le beſoin.

Si cette quantité ne ſuffit pas, on doit conclure que le vomiſſement eſt produit par un vice local, tel que les tumeurs & les excroiſſances qui ſe forment dans l'eſtomac; dans ce cas, on ſe conformera à ce que j'ai dit dans le Chapitre XVII. du Livre I.

Si le vomiſſement procède de la trop grande quantité d'alimens qu'on a pris, on doit le regarder comme un ſymptôme de l'indigeſtion.

Si le vomiſſement eſt produit par des poiſons, on ſe conformera à ce que j'ai dit dans le Chapitre XX. du Livre I.

GUERISONS
Du Vomiſſement.

J'AI différé juſqu'à cette heure, Monſieur, à vous écrire, pour vous informer de la parfaite guériſon de ma fille de ſes vomiſſemens, leſquels elle n'a pas eu depuis ſix mois. J'ai exprès attendu un long-temps, afin d'être plus perſuadée du bon effet de votre Poudre, pour vous en faire mes remercîmens. Ma fille joint les ſiens aux miens. Nous avons l'une & l'autre toute la confiance poſſible à votre excellent Reméde, &c. *Signée*, DESROBERT MONTGON, par le Meſſager du Chenes à Rethel en Champagne. *A Montgon en Champagne*, *le* 14 *Mars* 1753. Part. I, page 200.

Un Tiſſerand, affoibli par un cours de ventre & des coliques d'eſtomac, eut recours à moi après deux ans de ſouffrance extrême. Les vomiſſemens étoient fréquens, il ne pouvoit rien digérer. Obligé d'abandonner ſon métier, il avoit employé pluſieurs remédes, tous ſans aucun ſuccès. Avec vingt priſes à peu près de vos Poudres, j'ai rétabli entièrement ſon eſtomac, il ſe porte très-bien. J'oſe dire que votre Reméde n'a produit que de bons effets ſur tous ceux à qui j'en ai donné, quoiqu'ils ſoient en grand nombre, &c. *Signé*, Le Chevalier DE PERROCHEL. *Au Mans dans le Maine*, *le* 3 *Février* 1765. Part. V, page 115.

J'oublioiſ une Dame Dupleſſis, Religieuſe du Couvent de Saint François de Sablé avancée en âge, qui périſſoit ſans reſſource d'un vomiſſement invétéré de toute eſpèce d'alimens, & qui a été guérie par le ſeul Reméde univerſel. C'étoit dans les mois d'Avril, Mai & Août de l'an paſſé que je lui ai fourni trente priſes, outre quantité d'autres, & elle me remercia de la part que j'avois à ſa guériſon par une lettre du 20 Décembre qui me combla de joie : elle m'y mandoit en propres termes qu'elle ſe portoit beaucoup mieux qu'elle ne faiſoit avant d'être malade, &c. *Signé*, CHAMPION, Doyen du Collége de Médecine. *Au Mans dans le Maine, le* 16 *Novembre* 1766. Part. VI, page 288.

Je crois pouvoir aujourd'hui vous annoncer, avec une entière certitude, la guériſon parfaite & radicale de Marie-Jeanne Jacquin ma ſervante, âgée de quarante-deux ans : voici, à ce que je penſe, la cauſe de l'étrange maladie dont elle a été affligée pendant quatorze ans. Au mois d'Août 1755, elle eſt entrée dans l'eau pour en tirer du chanvre, elle y eſt reſtée pendant l'eſpace de neuf à dix heures ; c'étoit une eau de ſource, par conſéquent très-vive. Quoiqu'elle ne ſe trouvât pas pour lors dans un temps critique, ſon ſang ſe refroidit ; huit jours après, elle fut obligée de ſe mettre au lit. Elle ſe ſentit tourmentée par un violent mal d'eſtomac, elle vomit tout ce

qu'elle avoit pris dans la journée. Ce vomiſſement continua pendant trois mois au moins, au bout deſquels il ceſſa : le mal la reprit au bout de ſix ſemaines ou deux mois, & continua ainſi pendant treize ans, avec cette différence que les maux d'eſtomac ſe faiſoient ſentir avec plus de violence. Elle a eu recours aux ſaignées, aux remédes de toute eſpèce : tout cela ne ſervit de rien, le mal alloit toujours en augmentant. Les humeurs ne ſe filtrant plus à leur ordinaire, s'arrêtèrent dans différentes parties de ſon corps, & formèrent une quantité prodigieuſe d'obſtructions, il y en avoit à la matrice, aux deux côtés, au foie, &c. je ne parle que d'après la viſite qu'en a fait un très-habile Chirurgien-Major de ma connoiſſance. Ses règles ſe ſupprimèrent en partie, ſon eſtomac n'étoit qu'une cloaque de glaires : quand ſes criſes la reprenoient, elle ſouffroit des douleurs ſi cuiſantes, qu'on eût dit que les chiens lui déchiroient les entrailles, l'eſtomac, les reins & le dos. J'avois peur quelquefois de la voir expirer dans ces douleurs ; enfin cet affreux mal, qui, pendant les treize premières années, lui donnoit de temps en temps quelque relâche, ne la quitta plus depuis le mois de Juin 1768, juſqu'au même mois 1769 ; ce fut dans ce temps, & environ à la vingt-deuxième priſe de vos Poudres, que le vomiſſement ceſſa, & n'a plus paru depuis. Ma ſervante, depuis le mois de Juin 1768 juſqu'au

4 Février 1769, n'a pas mangé cinquante livres de pain, elle ne mangeoit qu'en tremblant, & toujours vers le minuit & dans ſon lit, parce qu'il lui ſembloit que la digeſtion ſe faiſoit moins difficilement pendant la nuit. Ce peu de nourriture qu'elle prenoit, les efforts terribles pour vomir, quelquefois quatre fois par jour, la réduiſirent dans l'état le plus triſte : elle ne pouvoit preſque plus ſe ſoutenir, on ne pouvoit la toucher ſans lui cauſer de vives douleurs. Ses habits lui faiſoient mal, elle alloit toute courbée; en un mot, ce n'étoit plus qu'un ſquelette. Elle avoit été de tous côtés conſulter & chercher des ſoulagemens à ſes maux, tout fut inutile; il étoit réſervé au préſent que le Ciel a fait à Mr. votre père, & dont vous faites un ſi bon uſage, d'opérer un miracle que nous attendions en vain de la Pharmacie. Au moyen de trente & une priſes toutes ſes obſtructions ſont diſſipées, le vomiſſement a ceſſé entièrement depuis cinq mois, les glaires chaſſées, & les règles plus abondantes. Il n'eſt pas poſſible de vous faire le détail des ordures qu'elle a jetées par haut & par bas; je crois qu'elle a bien jeté quatre ſceaux de glaires, ſans compter ce qui s'eſt écoulé avec les urines; elle a fait vingt-deux ſueurs conſécutives de trois ou quatre heures chaque fois. Les draps, le lit, l'oreiller, tout étoit percé, c'étoit une infection. Enfin elle ſe trouve aujourd'hui dans une pleine & parfaite ſanté, mangeant &

& dormant bien. Elle eſt dans un embonpoint charmant, elle a des couleurs plus qu'elle n'en a jamais eu & devient graſſe. Tous les ans, dans les grandes chaleurs de l'été, elle avoit ſur le cou & ſur les bras une eſpèce de dartre épaiſſe d'un doigt ; cette dartre a diſparu cette année. Après Dieu, nous avons toute l'obligation à votre excellent Remède de cette guériſon, &c. *Signé*, MANIERE, Curé. *A Seringes par Fere en Tardenois Diocèſe de Soiſſons, le 9 Décembre 1769.* Part. IX, page 99.

§. III.

Du Vomiſſement de ſang.

LE VOMISSEMENT DE SANG vient du déchirement des vaiſſeaux ſanguins qui ſe diſtribuent dans l'eſtomac.

Ce déchirement eſt produit, ou par l'âcreté corroſive des humeurs arrêtées dans ce viſcère, ou par la trop grande dilatation de ſes vaiſſeaux, occaſionnée par le regonflement du ſang à la ſuite de l'*engorgement* des humeurs arrêtées qui s'oppoſent à ſa circulation. On doit regarder ce *vomiſſement* comme une vraie *hémorragie interne*, & ſuivre ce

qui eſt contenu dans le §. V. du Chap. XII. du Livre I.

GUERISONS

Du Vomiſſement de ſang.

DEUX de mes parentes, l'une attaquée d'un vomiſſement de ſang par grumeaux qui venoit tous les trois ou quatre mois depuis quatre ans, a été guérie avec quatre priſes du Reméde univerſel. Il y a dix-huit mois que ſans ſaignée ni autre médecine, elle n'a ſouffert aucun mal.

L'autre étoit attaquée d'un mal d'eſtomac depuis plus de cinq ans, elle en eſt radicalement guérie au moyen de huit priſes, qui lui ont fait rendre des glaires ſemblables à de blancs d'œufs demi-cuits, &c. *Signé*, FRERON, Maître Chirurgien. *A Liſle-Bouchard en Touraine, le* 14 *Novembre* 1759. Part. II, page 153.

Mr. Blanchon, notre Vicaire, fut attaqué d'un vomiſſement de ſang le 18 Janvier 1770 deux heures après ſon dîné ; il n'en tint pas compte, mais le lendemain 19, à quatre heures du matin, quelque choſe l'étouffoit ; il pencha la tête hors de ſon lit, & vomit abondamment du ſang en partie clair & beaucoup de gros caillots, ſemblables au coagulum que l'on trouve dans les palettes quelque temps après une ſaignée faite, & cette effuſion fut réitérée

peu après ; une priſe de vos Poudres arrêta le vomiſſement. Deux jours après je lui conſeillai une autre priſe pour conſolider les vaiſſeaux ouverts, ce qui le mit hors de danger. Il en fut quitte pour une foibleſſe qui lui reſta, ce qui eſt inſéparable d'une évacuation telle que celle-ci, qui fut au moins de quatre livres en vingt-quatre heures. Cet accident ne lui eſt plus arrivé, &c. *Signé*, LOUBENS, Chirurgien juré. *A Peluſſin en Foreſt, Diocèſe de Vienne en Dauphiné, par le Péage de Rouſſillon, le 7 Février* 1771. Part. X, pag. 23.

Votre excellente Poudre vient d'opérer dans ma Paroiſſe une guériſon merveilleuſe. Il y a un mois qu'on eut recours à mon miniſtère pour donner les derniers ſecours à une pauvre femme que l'on jugeoit être aux priſes avec la mort ; je me rends chez elle, & en effet, je crus auſſi qu'elle avoit bien peu de temps à vivre, ayant un vomiſſement de ſang prodigieux, la poitrine oppreſſée, exhalant une odeur inſupportable, ne pouvant pas articuler un ſeul mot : tous ces ſymptômes me faiſoient craindre qu'elle ne paſſeroit pas la nuit. Je lui donnai une priſe qu'elle prit, mais ſans en recevoir un grand ſoulagement : je la déterminai à en prendre une ſeconde le jour d'après, ce qu'elle fit. Celle-ci lui procura une évacuation abondante de ſang & d'humeurs, ce qui fut la cauſe de ſa guériſon radicale ; car y étant retourné le lendemain,

je la trouvai dans ſon voiſinage à parler. Elle me dit qu'elle étoit beaucoup mieux, & me fit ſes remercîmens. Ses forces revinrent en ſi peu de temps, que ſous quatre ou cinq jours elle a été en état de couper les blés du matin au ſoir dans une chaleur des plus vives qu'on ait vu, & elle jouit toujours d'une bonne ſanté. Voilà ce que je peux vous certifier de bien vrai : auſſi, autant que je peux, je donne à mes malades ce Reméde efficace, qui, chaque jour, augmente ma confiance par les effets admirables qu'il produit, &c. *Signé*, ROY, Curé. *A Belvez par Caſtillon ſur Dordogne en Guienne, le 7 Août* 1771. Part. X, page 125.

Je vous aſſure que ſi la jeune fille n'eût pas eu recours à moi, elle auroit péri infailliblement ; c'eſt la fille aînée d'un nommé Lepere, tailleur d'habits ſur la Paroiſſe de Saint Martin de cette Ville, âgée de quatorze ans. Sa mère vint m'annoncer que cette enfant vomiſſoit le ſang à pleine bouche, & que l'hémorragie étoit encore plus conſidérable par le nez ; qu'elle étoit dans cet état depuis trois jours, ne pouvant ſe ſoutenir ni s'aider d'aucune manière : trois priſes du Reméde univerſel l'ont rétablie miraculeuſement, & elle jouit actuellement d'une bonne ſanté, &c. *Signé*, L'Abbé DE SERRE, Chanoine de la Cathédrale, place Ducale. *A Nevers en Nivernois, le 8 Janvier* 1773. Part. XI, page 160.

§. IV.

De la Faim canine.

LA FAIM CANINE eſt un déſir preſque inſatiable de manger. Ceux qui en ſont atteints mangent avec voracité une grande quantité d'alimens qu'ils rejettent par le vomiſſement, ou qu'ils rendent par les ſelles ſans être digérés.

Lorſqu'au lieu du vomiſſement ou de la diarrhée, le malade ne ſent que des peſanteurs à l'eſtomac, la faim canine prend le nom de *faim bovine.*

La *faim canine*, qu'il ne faut pas confondre avec le grand appétit que les femmes groſſes & quelques jeunes gens éprouvent, procède, ou d'un défaut de conformation, & dans ce cas elle eſt incurable, les remédes ne pouvant changer l'ordre de la nature; ou bien elle procède de l'irritation occaſionnée par la préſence du *ver ſolitaire* ou autres vers inteſtinaux; il faut alors ſe conformer à ce que je dirai dans le Chapitre VI. de ce Livre.

Si la *faim canine* eſt le ſymptôme de

quelque maladie telle que la *vérole*, les *écrouelles* & le *ſcorbut*, on doit recourir au Chapitre qui traite de la maladie, & s'y conformer.

§. V.

De la Douleur d'eſtomac.

LA DOULEUR D'ESTOMAC naît du gonflement de ce viſcère, occaſionné par des digeſtions laborieuſes, ou par l'âcreté des mauvais levains qui en réſultent.

Pour calmer & faire ceſſer la *douleur d'eſtomac*, il faut évacuer les mauvais levains qui en ſont la cauſe. Les exemples de guériſons qu'on va citer, prouvent l'efficacité du Remède univerſel pour cette maladie. Il faut en prendre une priſe tous les trois ou tous les cinq jours pendant un mois, & enſuite une priſe tous les huit jours, juſqu'à la radicale guériſon.

La *douleur d'eſtomac* eſt le plus ſouvent le ſymptôme d'une maladie qu'il faut guérir, en conſultant le Chapitre qui en traite.

GUERISONS

De la Douleur d'eſtomac.

J'AI fait prendre trois jours de ſuite de votre Poudre à un homme âgé de ſoixante ans, fort & robuſte, qui, à la fin d'un rhume aſſez long, ſe plaignoit d'un malaiſe & d'une douleur d'eſtomac. Cette Poudre, ſans le fatiguer, l'a beaucoup purgé, a fait ceſſer la douleur d'eſtomac, & lui a rendu toute ſa ſanté, &c. *Signé*, ROUILLÉ, Miniſtre & Secrétaire d'Etat de la Marine. *A Paris*, *le* 15 *Mars* 1738. Part. I, page 40.

Le Sieur Le Noir, Contrôleur des Actes en cette Ville & Procureur, après avoir été ſaigné & purgé pour ſe guérir d'une douleur d'eſtomac qui lui cauſoit des foibleſſes violentes qui alloient juſqu'à l'évanouiſſement, n'a pu être guéri que par le Reméde univerſel, dont il n'a cependant pris qu'une priſe qui lui fit rendre beaucoup de bile & de glaires cuites, noires comme l'encre; enfin, il trouve votre Reméde ſi ſalutaire, qu'il ne veut plus prendre d'autre purgatif, &c. *Signé*, FRERON, Maître Chirurgien. *A Liſle-Bouchard en Touraine*, *le* 18 *Décembre* 1759. Part. II, page 161.

J'ai guéri, avec douze priſes du Reméde univerſel, une autre perſonne de diſtinction ſouffrant des douleurs d'eſtomac accompagnées

de vapeurs, palpitations de cœur & ébranlemens tumulteux qui tendoient à la paralyſie, &c. *Signé*, SUBREJON, Docteur en Médecine. *A Monfaucon par Payrac en Quercy*, *le* 8 *Juillet* 1769. Part. VIII, page 351.

Claude Grangier, Payſan du lieu de Saumane, reſſentoit de cruelles douleurs dans l'eſtomac qui l'empêchoient de manger & de dormir, & qui ne lui laiſſoient pas un moment de tranquillité; elles avoient réſiſté à l'émétique, à l'ipécacuanha & aux purgatifs ordinaires: neuf priſes du Remède univerſel lui ont rendu la ſanté, &c. *Signé*, DELAYE, Maître-ez-Arts & en Chirurgie, ancien Chigien des Armées du Roi. *A l'Iſle, en Comtat Vénaiſſin*, *le* 23 *Mai* 1773. Part. XI, page 250.

CHAPITRE II.

De la Colique hépatique, de l'Inflammation du foie, & de la Jauniſſe.

LA COLIQUE HÉPATIQUE eſt une douleur au foie qui ſe manifeſte par une chaleur plus ou moins âcre avec

fiévre ; le teint du malade eſt le plus ſouvent jaune.

Cette douleur procède de l'engorgement & de la dilatation des vaiſſeaux biliaires, ce qui forme des obſtructions ſquirreuſes & le ſquirre du foie.

L'INFLAMMATION DU FOIE arrive à la ſuite de la colique hépatique, lorſqu'on néglige d'évacuer la bile arrêtée ; cette bile, ſéjournant dans les vaiſſeaux biliaires, forme dans leurs extrémités capillaires, un engorgement qui cauſe l'*inflammation*.

LA JAUNISSE naît de l'épaiſſiſſement de la bile dans le foie, qu'elle obſtrue au point que le ſang, ne pouvant la filtrer par les vaiſſeaux obſtrués deſtinés à ſa filtration, s'en trouve ſurchargé, & circulant avec elle dans toutes les parties du corps, les rend jaunes, quelquefois plombées & verdâtres ; on appelle alors la jauniſſe *ictère noir*.

D'où il ſuit que la *colique hépatique*, l'*inflammation du foie* & la *jauniſſe*,

procédants de la bile non filtrée & arrêtée dans le foie, & de l'*engorgement* qu'elle y forme par ſon ſéjour, exigent un reméde purgatif capable de donner la fuite à la bile arrêtée, & de détruire inſenſiblement l'obſtruction du foie.

Les guériſons qui terminent ce Chapitre, prouvent que le Reméde univerſel eſt efficace contre ces maladies. Il faut en prendre une priſe tous les deux ou tous les trois jours pendant un mois, & enſuite une priſe tous les cinq ou tous les huit jours, ſelon le beſoin, pendant trois mois. Après lequel temps, ſi la *colique*, l'*inflammation* & la *jauniſſe* n'étoient pas diſſipées, il faudroit conclure qu'elles procèdent d'anciennes obſtructions ſquirreuſes au foie. On ſe conformeroit alors à ce que j'ai dit dans le §. II. du Chapitre XVII. du Livre I.

GUERISONS

De l'Inflammation du foie & de la Jauniſſe.

MA ſœur, Mde. Germain, demeurant rue des Lavandières près la Place Maubert, ſur

atteinte l'année dernière d'une fiévre putride-maligne, avec une inflammation au foie & à la rate : Mrs. les Médecins la firent ſaigner trois fois dans vingt-quatre heures, & on lui tira quinze palettes de ſang. Le cinquième jour de ſa maladie, elle eut un redoublement de fiévre très-conſidérable, accompagné d'un tranſport furieux ; elle demandoit de vos Poudres dont elle faiſoit uſage en ſanté à la doſe d'une priſe & demie ; mais un des deux Médecins dit que ce ſeroit mettre le feu contre le feu, que ce n'étoit pas le cas. Cependant le matin du 6 je cédai avec crainte à ſes déſirs, & lui en paſſai une dans des jus d'herbes : elle ne produiſit que trois garderobes, qui firent dire au Médecin que ſi la nature continuoit à ſe dégager, il eſpéroit. Je continuai le 7 au matin, & lui en donnai une priſe & demie, qui procurèrent cinq garderobes. Alors le Médecin très-content, permit demi-priſe pour le lendemain, pour contenter la malade. Je déſobéis & la donnai entière, le foyer de l'inflammation ſortit. Je n'ai jamais ſenti une odeur ſi infecte. Il y avoit abondance de longues glaires putrides, vertes, jaunes, &c. Le ſurlendemain, & pendant trois jours de ſuite, je lui paſſai un tiers de priſe, qui procura un écoulement de glaires & de bile que le Médecin prit pour un dévoiement heureux. Il admiroit la bonne diſpoſition du bon tempérament de ma chère ſœur, & dit que s'il ſauvoit une des deux

V vj

Dames qu'il traitoit de la même maladie, il s'eſtimeroit heureux ; la ſeconde en eſt morte. J'ai toujours adroitement trompé les ſurveillans juſqu'à la parfaite guériſon. J'ai fait ma confeſſion au Médecin notre ami, qui m'a dit que j'avois été plus heureux que ſage, &c. *Signé*, MOREAU DESCLAINVILLIERS, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Royal de Saint Louis, Conſeiller-Correcteur à la Chambre des Comptes, Iſle Saint-Louis, rue Saint-Louis. *A Paris, le* 1 *Mars* 1771. Part. X, page 33.

Ayant été attaqué, après le Siége de Bergopzoom, d'une maladie épidémique, comme preſque toutes les troupes qui étoient à ce Siége, qu'on nommoit la fiévre de poldre, m'ayant fait médicamenter par la Faculté de Namur avec les remédes ordinaires, à la ſaignée près dont je ne voulus point, qui avoit déjà tué deux de mes domeſtiques ; on me fit paſſer la fiévre à force de quinquina, mais il me reſta une colique continue avec des redoublemens que je gardai près de deux ans. Le mal empira ſi fort, que je fus forcé de garder la chambre pendant huit mois à Metz, où la Faculté s'empara totalement de moi, & épuiſa ſur mon pauvre corps toute ſa ſcience. Elle me fit prendre au moins cent trente médecines, les eaux de Vals, de l'huile d'amande douce, l'élixir de Clorius, les gouttes d'hoffman, la valeur d'un tonneau de chicorée ſauvage ou de camomille,

ſans compter une grande quantité de poudre d'acier. Avec tous ces remédes, les redoublemens ne firent qu'augmenter; le dernier répandit une jauniſſe univerſelle ſur tout mon corps. Plus ſec qu'une allumette, j'avois la voix & la vue quaſi éteintes, quand enfin je me déterminai à céder aux ſollicitations preſſantes de Mr. le Procureur-Général de Metz, mon intime ami, qui m'exhortoit depuis huit mois à prendre les Poudres d'Ailhaud, me faiſant voir les effets merveilleux que ce Reméde avoit opéré en faveur de Madame ſon épouſe, ſur lui & ſur cinq cents autres perſonnes de ma connoiſſance à moitié mortes. Par un coup de déſeſpoir, malgré les anathèmes lancés contre ce Reméde, je le pris, & à la troiſième priſe toutes les obſtructions dont j'étois accablé, & la jauniſſe diſparurent, ainſi que les douleurs; j'en pris ſept jours de ſuite. Mr. le Comte de Segur, Commandant à Metz, & tous mes amis vinrent me voir, regardant ma guériſon comme un miracle. Je pourrois citer le nommé Chevalier, Charron de profeſſion, que j'ai guéri d'une hydropiſie à Metz, ſi bien abandonné des Médecins, que le Chirurgien-Major du Bataillon me demanda comme une grace de le diſpenſer de lui faire la ponction, diſant qu'il ne pourroit pas ſupporter l'opération, qui fut guéri radicalement avec vingt-cinq priſes. Je pourrois encore ajouter au moins deux mille perſonnes de ma connoiſſance à Paris, à

Verſailles, dans les Armées & dans le Corps Royal de l'Artillerie, qui ſont uſage de ce Reméde, auxquelles pour différentes maladies il a fait des effets merveilleux, &c. *Signé*, DE CHABRIÉ, Brigadier des Armées du Roi & Colonel du Corps Royal d'Artillerie. *A Valenciennes en Hainault, le 5 Novembre 1758.* Part. II, page 103.

Je dois vous dire, Monſieur, à ma très-grande honte, que je fus d'autant plus blâmable de ne pas faire uſage de votre Poudre au commencement de ma dernière maladie, qu'elle m'avoit arraché à la mort en 1749, dans une maladie bien plus longue que celle de l'année dernière, puiſque je fus ſix mois de ſuite entre la mort & la vie. J'étois alors chez Mgr. l'Evêque à Agen : Mrs. Coſtas & Fonfrede, tous deux bons Médecins, tous deux mes amis, traitoient mon mal d'une bile répandue : j'étois jaune comme un coin, & je me mourois, pour ainſi dire, à chaque inſtant. Dans cet état, je m'aviſai de leur faire une tromperie qui me réuſſit tout au mieux. Ce fut de prendre à leur inſçu pendant ſeize nuits de ſuite la Poudre, faiſant pourtant ſemblant de prendre les remédes qu'ils m'ordonnoient, mon valet étoit ſeul du ſecret. Après la ſeizième priſe, mon appétit étant un peu revenu, & mes forces très-conſidérablement augmentées, je révélai le myſtère, en déclarant que je devois à ſeize priſes

de la Poudre le commencement de ſanté qu'on voyoit en moi, & j'en continuai l'uſage juſqu'à quatre-vingt & dix priſes dans quatre mois, & ayant été prendre les bains à Bagnières, je me trouvai guéri. Si vous me demandez, Monſieur, pourquoi je pris ces ſeize premières priſes de la Poudre pendant la nuit & non pendant le jour, je vous dirai ingénument que c'étoit parce que je ne me ſentois pas aſſez de force pour réſiſter à l'oppoſition qu'auroit peut-être formé Mgr. l'Evêque à mon projet ; ſurement j'aurois eu contre moi Mrs. les Médecins & pluſieurs de mes amis, leſquels, ſelon toutes les apparences, auroient entraîné Mgr. l'Evêque à leur avis. Or, les bontés dont ce grand Prélat m'honore me ſont trop chères, pour que je puiſſe jamais avoir de volonté contraire à la ſienne, &c. *Signé*, LAGREZE, Curé d'Aiguillon, Archiprêtre. *A Monbran, le* 21 *Août* 1757. Part. II, page 188.

Nous, Maître en Chirurgie & Chirurgien des Hôpitaux de la Ville de Dieppe, certifions que le nommé Selliers, garçon âgé de quinze à ſeize ans, fut attaqué, il y a trois mois, d'une jauniſſe univerſelle, à la ſuite de laquelle il eſt devenu hydropique ; & après que Mr. le Médecin lui eut adminiſtré ſans ſuccès tous les remédes qu'il jugeoit néceſſaires, il lui ordonna de ſe faire faire la ponction, pour laquelle je fus appelé. Voyant

la grande jauniſſe, je ne pus me détermi-ner à la lui faire; & ayant déjà trouvé beaucoup de reſſource pour la même maladie dans les Poudres de Mr. Ailhaud, je priai Mde. la Supérieure de lui en faire prendre avant que de lui faire faire la ponction, ce qu'elle fit volontiers, lui ayant fait voir des perſonnes que j'avois guéries avec ledit Reméde. Le malade fut donc mis à l'uſage du Reméde dès ce jour même, & ayant continué d'en prendre tous les deux jours, dix priſes l'ont guéri radicalement, &c. *Signé*, RIOLLE, Lieutenant de Mr. le premier Chirurgien du Roi. *A Dieppe en Normandie, le 7 Mai* 1770. Part. IX, page 183.

Le grand nombre de malades que nous avons eu dans notre Maiſon depuis deux mois m'a conſommé une ſi grande quantité de vos Poudres, qu'il ne m'en reſte plus que ſix paquets. Une partie des priſonniers du Conſeil en ont encore uſé; Mr. Petit, qui vient nous voir de temps en temps, en eſt témoin. Il a vu un miſérable attaqué depuis un an d'une jauniſſe univerſelle, qui a été totalement guéri avec vingt-ſix priſes. Je ne vous ferai pas le détail de toutes les guériſons opérées par les Poudres, je ne finirois point, &c. *Signée*, SR. M. FELICITÉ NOGER, Apothicaireſſe de l'Hôtel-Dieu. *A Blois en Bleſois*, *le* 11 *Mai* 1772. Part. XI, page 5.

CHAPITRE III.

De l'Inflammation du bas ventre, de la Paſſion iliaque ou Miſéréré, & du Choléra-morbus.

§. I.

De l'Inflammation du bas ventre.

L'INFLAMMATION DU BAS VENTRE procède, comme toutes les autres, d'un *engorgement* dans les extrémités capillaires qui compoſent les parties enflammées.

Cet *engorgement* vient d'un dérangement dans la circulation du ſang, occaſionné par le défaut de filtration des humeurs.

Ces humeurs non filtrées & arrêtées, ſoit par le contraſte ſubit du chaud & du froid, ſoit à la ſuite des *fiévres putrides*, à la rentrée d'une humeur *éryſipélateuſe*, *dartreuſe*, *rhumatiſmale* ou de toute eſpèce, ſoit enfin par de fortes *contuſions* ou par l'étranglement des *hernies*, ſont capables de produire les douleurs

les plus vives, des convulſions, des ſueurs froides, & la mort, ſi l'on ne ſe hâte d'y remédier, en évacuant promptement les humeurs arrêtées, & en détruiſant inſenſiblement les obſtructions & mauvais levains qui occaſionnent le regonflement du ſang.

Il faut donc, ſans s'arrêter à la cauſe qui produit l'inflammation du bas ventre, prendre de ſuite une priſe du Reméde univerſel, qu'on réitérera chaque jour, ou de deux jours l'un, juſqu'à ce qu'elle ſoit entiérement diſſipée. Il ſuffira alors d'en prendre une priſe tous les huit ou tous les quinze jours, ſelon le beſoin, juſqu'à parfaite guériſon.

GUÉRISONS

De l'Inflammation du bas ventre.

J'AI guéri radicalement un de mes amis, d'une fluxion de poitrine avec crachement de ſang qui a duré trois jours, un point de côté très-violent, & une inflammation dans le bas ventre, avec quatorze priſes de votre Poudre. En neuf jours de temps, je lui en ai fait prendre ſept priſes. Depuis ſa guériſon,

il en a encore pris ſix priſes en ſix jours différens. Il vient de ſortir pour la première fois, &c. *Signé*, DE SAINT-LIEU, rue de l'Arbre-ſec au Perroquet. *A Paris*, *le* 5 *Novembre* 1743. Part. I, page 48.

Nous avons eu ici Mde. de Bongard, fille de Mr. de Bertilly, Contrôleur & Tréſorier de Mrs. les Cadets, & Pages du Roi, qui eſt accouchée aſſez difficilement. Cette jeune Dame eut une fiévre au bout de huit jours avec une inflammation au bas ventre conſidérable, accompagnée d'un épanchement de lait : la Médecine ni la Chirurgie n'ont point été épargnés, mais les remédes ne faiſoient point leurs effets. La malade étant dans un grand danger de perdre la vie, Mr. ſon Père, étant partiſan de vos admirables Poudres, en envoya chercher aux Carmes un paquet de dix priſes qui l'a guérie dans quinze jours, & elle jouit d'une bonne ſanté, &c. *Signé*, MONTAUT, Chirurgien ordinaire du Roi de Pologne. *A Luneville en Lorraine*, *le* 9 *Août* 1765. Part. VI, page 12.

La femme de Jacques Sibille, attaquée d'une inflammation au bas ventre à la ſuite d'une couche de huit mois, a été guérie avec une ſeule priſe du Reméde univerſel ſans aucune douleur, &c. *Signé*, FALGUIERES, Curé. *A Cheminon-la-Ville*, *par Saint-Dizier en Champagne*, *le* 3 *Mars* 1769. Part. VIII, page 280.

Une jeune fille, attaquée d'une fiévre putride avec inflammation au bas ventre, étoit abandonnée du Médecin; moi-même, après lui avoir donné tous les ſecours ſpirituels, je la croyois ſans eſpérance, lorſque Mr. de Novion, à qui j'en parlai, me propoſa de lui faire prendre une priſe de votre Poudre. A peine fut-elle avalée, que le ventre commençant à ſe lâcher, l'inflammation commença auſſi à diminuer. Pendant trois jours la même doſe fut adminiſtrée, & inſenſiblement la malade ſe trouva quitte de la fiévre qui étoit très-forte, & en même temps de l'inflammation, &c. *Signé*, DESMAZURES, Prieur-Curé. *Je ſouſſigné certifie la ſignature ci-deſſus véritable, ainſi que le contenu de la Lettre. Signé*, Le Comte DE VILLIERES. *A Villieres par Charly ſur Marne, le* 29 *Août* 1773. Part. XII, page 23.

§. II.

De la Paſſion iliaque.

LA PASSION ILIAQUE, ou MISÉRÉRÉ, procède d'une inflammation à une partie du canal inteſtinal qu'on appelle *ileum*, d'où la maladie a pris ſon nom.

De cette *inflammation*, naiſſent la ſuppreſſion totale des ſelles, le vomiſſement de toutes les matières contenues

dans l'eſtomac & dans les boyaux, la tenſion du bas ventre, les douleurs aigües, le hoquet, les convulſions, & autres ſymptômes fâcheux qui ont fait donner à la maladie le nom de *miſéréré*.

La *paſſion iliaque* eſt quelquefois occaſionnée par la préſence des matières fécales, durcies dans le canal inteſtinal, ou par la préſence d'un *abcès*, d'un peloton de *vers*, d'un étranglement de boyau par la *hernie*, ou par la *noueure* de l'inteſtin; ces diverſes cauſes s'oppoſant à la ſortie des excrémens, les font refluer vers la bouche.

Si cette maladie procède d'un étranglement de boyau, occaſionné par une hernie, on ſe conformera à ce que je dirai dans le Chapitre II. du Livre V.

Si elle procède de toute autre cauſe, on ne peut y remédier qu'en attaquant & en détruiſant cette cauſe, non par des ſaignées, dont j'ai prouvé l'ineſſicacité dans le Chap. IV. du Livre I, ni par des bales de plomb qu'on fait avaler au malade, & qui me paroiſſent un bien foible ſecours, lorſqu'elles ne

deviennent pas nuiſibles; mais par les purgatifs, ſeuls capables de détruire la cauſe du mal. Les guériſons ſuivantes démontrent l'efficacité du Reméde univerſel en pareil cas; on doit en prendre une priſe au moment de l'attaque, & continuer d'en prendre une priſe toutes les trois heures, juſqu'à ce que, par l'évacuation des matières durcies, des pelotons de vers, ou des abcès qui s'opposent à la ſortie des excrémens, le malade ſoit débarraſſé du *vomiſſement* & de tous les ſymptômes fâcheux du *miſéréré*.

Les *lavemens* peuvent concourir à la guériſon, en fondant, délayant, & facilitant la ſortie des excrémens durcis dans les gros boyaux.

C'eſt pourquoi, dans le même temps qu'on a purgé le malade avec une priſe du Reméde univerſel, on doit lui ſervir un lavement composé de deux priſes du même Reméde, & continuer de même toutes les trois heures, juſqu'à ce que les boyaux ſoient ouverts au paſſage des excrémens, d'où dépend

la guériſon de la *paſſion iliaque.*

Il ſuffira alors que le malade uſe de bons alimens, tels que les bouillons gras, les ſoupes, le veau, le mouton & la volaille bouillis ou rôtis, & que pour achever ſa guériſon, il ſe purge pendant un mois tous les quinze jours avec une priſe dudit Remede.

On diminuera l'inflammation extérieure du bas ventre, par l'application d'un *cataplaſme* de mie de pain avec du lait.

GUERISONS

De la Paſſion iliaque ou Miſéréré.

MON laquais, âgé de vingt-ſix ans, a été attaqué deux fois d'une colique du miſéréré, la dernière plus forte que la première, car on l'a tenu pour mort. Je me ſuis décidé à lui faire prendre une priſe de votre Poudre, dont il a été ſoulagé parfaitement après une évacuation conſidérable, il a même rendu huit vers aſſez forts: je lui en ai donné une ſeconde priſe le ſurlendemain, qui lui a fait encore un effet admirable, & il ſe porte à préſent on ne peut pas mieux, &c. *Signé*, DE LEGÉ, vieille rue du Temple près celle de Saint Antoine. *A Paris, le* 5 *Juillet* 1760. Part. II, page 171.

Il ne m'eſt pas poſſible de vous laiſſer ignorer plus long-temps l'effet merveilleux qu'ont fait vos Poudres ſur une pauvre femme nommée Leveque, de Ligny, qui, depuis trois ans & demi, rend ſes excrémens, ſes urines & ſes règles par la bouche, & cela à la connoiſſance de tout l'endroit, des Médecins de Plombières & de ceux de Meſdames de France, qui en ont été témoins à Plombières pendant le temps que Meſdames y prenoient les eaux. Aucun des remédes de la Médecine n'a pu la faire aller par en bas que le vif-argent ſeulement que lui avoit ordonné Mr. de Saint-Marc, Médecin de Paris, venant à Ligny; mais ſans ſuite & ſans continuité, & jamais ſes règles. Il y a un mois que j'exerce la charité ſur cette femme qui fait toutes ſes fonctions comme auparavant, & cela à la ſeconde fois que je lui en ai fait prendre. Je la compte tout-à-fait tirée d'affaire, ſi elle peut continuer l'uſage de vos divines Poudres : elle en a pris au moins quinze à ſeize priſes. Je n'ai pas laiſſé ignorer à Meſdames de France, qui ont connu cette pauvre miſérable à Plombieres & qui lui ont fait la charité, que je l'ai guérie avec vos Poudres, &c. *Signé*, MARLIN, Chevalier de Saint Louis, Maréchal des Logis en la Compagnie des Gendarmes d'Orléans, en quartier d'hiver. *A Ligny en Lorraine, le* 1 *Mars* 1763. Part. III, page 93.

Le nommé Saint-Pierre, âgé d'environ vingt-cinq ans, d'un tempérament ſanguin, domeſtique de Mr. du Chable, fut attaqué, il y a trois ans, d'une colique appelée miſéréré : ce jeune homme vomiſſoit continuellement, il ſe tordoit les membres, tant ſes douleurs étoient violentes. C'étoit à huit heures du matin que je fus mandé ; je lui délayai ſur le champ une priſe & trois quarts de vos Poudres, Mr. du Chable y étoit préſent, ainſi que Mr. de Saint-Gervais ſon beau-frère, auſſi Tréſorier de France au Bureau des Finances de cette Généralité. Pendant que je lui diſſoudois le Reméde, ce qui n'exige qu'un moment, le malade s'écrioit qu'il ſe mouroit, & que je n'aurois jamais le temps de le lui préparer, qu'il alloit rendre le dernier ſoupir ; je le lui fis donc avaler promptement. Je dis à ces Meſſieurs que je reviendrois voir le malade, & que je ne penſois pas que cette première doſe l'évacuât, attendu qu'il ſouffroit de cette colique depuis trois jours, que le canal inteſtinal étoit trop obſtrué ; en effet, je m'y rendis trois heures après, le malade ſouffroit & n'avoit eu aucune évacuation : je n'héſitai pas à lui faire prendre une priſe & demie qui lui procura une évacuation très-abondante. Comme à deux heures après midi je retournai le viſiter, il avoit rendu plein deux pots de chambre de matière fécale & glaires de toutes couleurs, dont l'odeur étoit inſoute-

nable. Ce garçon me dit pour lors qu'il étoit plus de moitié guéri, qu'il ne reſſentoit plus que quelques douleurs ſourdes dans le bas ventre, & qu'il ſe ſentoit une envie de s'aſſoupir. Sur les huit heures du ſoir je retournai le voir, il me dit encore qu'il avoit des douleurs ſourdes dans le ventre; je lui fis prendre une priſe & un quart de Poudre, qui acheva de le purger de toutes ſes glaires, & dès minuit il ſe trouva débarraſſé de ſes douleurs, & s'endormit juſqu'à dix heures du matin. J'arrivai auprès de lui à ſept, il me demanda s'il n'y avoit pas du mal qu'il mangeât : je lui dis que ſur les onze heures, en prenant encore un bouillon juſqu'à ce temps, il mangeroit avec modération d'un poulet rôti, & boiroit de l'eau rougie. Dès le lendemain il s'en retourna à Meilhaton, une des maiſons de campagne de Mr. du Chable, à demi-lieue de cette Ville, d'où on me l'avoit envoyé bien malade trois jours auparavant, &c. *Signé*, PIAT, Maître en Chirurgie. *A Alençon en baſſe Normandie, le* 14 *Novembre* 1765. Part. VI, page 119.

Ma ſœur, Mde. de Saint-Lary, mariée dans la Gaſcogne du côté d'Agen, qui a paſſé un an & demi chez moi, a entièrement déterminé ma famille à ne pas prendre d'autre remède; elle nous dit même avoir l'honneur d'être en relation de lettres avec vous, & nous aſſura devoir la vie à votre

Poudre ; elle ajouta auſſi qu'étant groſſe, elle en avoit pris plus de ſoixante priſes, qui lui produiſirent tout le bon effet qu'elle en pouvoit attendre. Dans le ſéjour qu'elle fit ici, elle retira des portes de la mort, par l'uſage de vos Poudres, une femme abandonnée de tous les Médecins, qui vomiſſoit la fiente par la bouche, en conſéquence d'une hernie dont l'inflammation étoit formée, & elle ſe porte aujourd'hui au mieux, &c. *Signé*, DE RINBANYS, Chevalier. *A Ille en Rouſſillon par Perpignan, le* 12 *Juillet* 1774. Part. XII, page 245.

§. III.

Du Choléra-morbus.

LE CHOLÉRA-MORBUS eſt une maladie violente qui ſe manifeſte par une évacuation conſidérable par haut & par bas, des matières contenues dans l'eſtomac & dans les inteſtins, à la ſuite d'une indigeſtion.

Je ne m'arrêterai point à la diſtinction qu'on fait du choléra ſec & du choléra humide ; je dirai ſeulement qu'il eſt toujours occaſionné par des matières âcres, cauſtiques, qui tiennent preſque de la qualité du poiſon ; d'où vient que

cette matière âcre, picotant la tunique nerveuſe de l'eſtomac & des inteſtins, produit la conſtriction convulſive de ces viſcères, le vomiſſement, la diarrhée ſouvent dyſſenterique, par la rupture des vaiſſeaux, la palpitation de cœur, le hoquet, & les mouvemens convulſifs.

La ſaignée ne ſauroit être admiſe dans le choléra, parce qu'en diminuant le volume du ſang, elle affoiblit le reſſort des vaiſſeaux, & donne un plus grand empire à celui des levains âcres qui cauſent tout le ravage.

Que ces levains âcres, cauſtiques, ſoient produits par une indigeſtion plus ou moins ancienne, ou par la préſence de quelque poiſon, on ne peut eſpérer de remédier aux ſymptômes fâcheux qu'ils cauſent, qu'en leur donnant la fuite par le ſecours du Reméde univerſel, dont le malade prendra avec ſuccès une priſe chaque jour, juſqu'à ce que les matières âcres étant évacuées, le vomiſſement & les ſymptômes fâcheux qui en dépendent ceſſent.

Le malade ſe conformera à ce que

j'ai preſcrit dans le Chapitre III. du Livre I.

J'ai dit que l'humeur âcre qui occaſionne le choléra, produiſoit ſur l'eſtomac & les inteſtins preſque le même effet que le poiſon : c'eſt pourquoi on uſera avec ſuccès de lait, d'huile d'amandes douces, de ſoupes de crême de riz, de pain cuit, & autres ſoupes gluantes, capables d'adoucir & d'envelopper l'humeur âcre, tandis qu'on s'efforce de l'expulſer par le ſecours des lavemens, & d'un purgatif doux & efficace.

GUERISON

Du Choléra-morbus.

Une priſe & demie du Remède univerſel a rendu une parfaite ſanté à Richard Drovat, domeſtique de Jean Margé, mon fermier, & l'a mis le jour même en état d'aller au bois avec ſon maître. Son mal étoit un choléra-morbus, &c. *Signé,* Hugot, Curé. *A Corgirnon, par Langres en Champagne, le* 12 *Juillet* 1768. Part. VIII, page 122.

CHAPITRE IV.

De la Conſtipation, de la Colique, des Flatuoſités, & de la Tympanite.

§. I.

De la Conſtipation.

LA CONSTIPATION eſt la difficulté que pluſieurs perſonnes ont d'aller à la garde-robe. On en a vu qui paſſent cinq, ſix, & quelquefois douze jours ſans aller à la ſelle & ſans incommodité. Cette eſpèce de conſtipation n'exige aucun remède, puiſqu'il n'en eſt aucun qui puiſſe changer l'ordre de la nature.

Si la conſtipation arrive à la ſuite des exercices violens, ou de la vie trop ſédentaire & trop occupée, on doit conclure qu'il y a dans les boyaux des matières durcies qui, s'oppoſant à la ſortie des excrémens, ſont capables de produire des flatuoſités, des hémorroï-

des, l'amertume de la bouche, le dégoût, les douleurs de tête, les vertiges, la paſſion iliaque, & pluſieurs autres maladies qu'on guérira en conſultant les Chapitres de cet Ouvrage qui en traitent.

On uſera fructueuſement des lavemens capables de délayer & d'entraîner les matières durcies qu'on eſt quelquefois obligé de briſer avec une ſpatule ; on s'abſtiendra des exercices violens, de la vie trop ſédentaire, & de tout ce qu'on croira contribuer à la conſtipation, & l'on prendra une priſe du Reméde univerſel tous les huit jours pendant un mois, après lequel temps, ſi la conſtipation continue, on doit conclure qu'elle procède de la foibleſſe du reſſort des boyaux, ou de leur paralyſie occaſionnée par l'obſtruction des nerfs qui s'oppoſe à la circulation des eſprits dans les fibres nerveuſes qui compoſent le canal inteſtinal, & ſe conformer à ce que j'ai dit dans le §. I. du Chapitre II. du Livre II.

GUERISONS

De la Conſtipation.

J'Ai guéri avec deux priſes du Reméde univerſel, un jeune garçon de quatorze ans, d'une enflure par tout le corps, conſtipé depuis un mois, en préſence & ſous les yeux d'un grand Médecin qui l'avoit abandonné, au grand étonnement du père & de la mère de l'enfant qui le croyoient mort, &c. *Signé*, Poirot, Lieutenant au Corps Royal de l'Artillerie, Régiment de Beſançon. *A Saint-Loup par Luxeul en Franche-Comté*, *le* 17 *Décembre* 1769. Part. IX, page 108.

Une femme enceinte étoit extrêmement conſtipée depuis trois ſemaines avec des douleurs exceſſives qui annonçoient une inflammation dans le bas ventre & un vomiſſement continuel; elle a pris une ſeule priſe du Reméde univerſel qui l'a guérie, &c. *Signée*, Anne Gontier de St. Bonnet. *A Bouteville en Angoumois par Châteauneuf ſur Charante*, *le* 3 *Janvier* 1772. Part. X, page 203.

Je fais uſage de votre Poudre depuis ſept à huit ans pour des dartres vives dont j'étois attaqué dans le nez, au nombril & à l'anus; en prenant deux priſes tous les mois, mes dartres ont diſparu. Quand je prenois d'autres médecines elles m'aigriſſoient des hémor-

roïdes, pour leſquelles j'avois pris les eaux minérales de Provins à dix-huit lieues de Paris où je demeurois alors, leſquelles m'ont guéri pour un temps, mais elles étoient revenues. Je ſai que vos Poudres ne m'ont jamais produit cet effet, & non ſeulement n'ont point aigri mes hémorroïdes, mais même je ne les ſens plus en aucune façon. J'avois auſſi des coliques violentes étant d'un tempérament très-reſſerré, ayant été quelquefois trois ſemaines ſans aller à la ſelle, ce qui arrivoit après avoir pris des médecines, buvant & mangeant bien pendant ce temps, ſans ſavoir ce que devenoit la nourriture : ces humeurs, ou plutôt ces matières amaſſées voulant ſortir, occaſionnoient des coliques ſi violentes que les douleurs me faiſoient perdre connoiſſance pendant les évacuations, m'occaſionnant des ſueurs froides : je tombois en ſyncope, ce qui duroit des trois à quatre heures. Depuis que j'ai fait uſage de vos Poudres, non ſeulement je ne me trouve plus dans ces étatslà, mais même je n'ai reſſenti aucune douleur de colique; & graces à Dieu & à votre Remède, dartres, coliques, hémorroïdes, ſont préſentement pour moi des maux inconnus, &c. *Signé*, Delalande, chez Mde. Moreau vieille rue du Temple vis-à-vis celle des Roſiers. *A Paris*, *le* 11 *Janvier* 1773. Part. XI, page 165.

Marie-Thereſe Ricbour, épouſe à Pierre-

Joſeph Dumoulin, Garde, attaquée de pleuréſie, étoit tellement conſtipée que rien n'étoit capable de l'émouvoir : une priſe du Reméde univerſel avec grande évacuation la guérit, &c. *Signé*, J. F. Defrance, Curé. *A Peronne en Melantois, par Lille en Flandre, le 8 Juin* 1774. Part XII, page 212.

§. II.

De la Colique.

La Colique eſt un mot générique qu'on donne ſurtout aux douleurs plus ou moins vives qu'on ſent dans le bas ventre. Ces douleurs étant le ſymptôme des maladies qui attaquent les viſcères que le compoſent, on ſe conformera à ce qui eſt preſcrit dans les Chapitres qui en traitent.

Si la colique eſt produite par l'âcreté de la bile ou des excrémens durcis à la ſuite de la conſtipation, on uſera fructueuſement d'une priſe du Reméde univerſel tous les trois jours pendant douze jours : la colique reſiſtant à ces quatre purgations, on doit conclure qu'il y a quelque engorgement ou quel-

que vice local dans l'eſtomac, dans les inteſtins ou dans les viſcères du bas ventre : il faut alors recourir au §. I. du Chapitre XVII. du Livre I.

Guérisons

De la Colique.

La Demoiſelle de Laſſon de cette Ville, fut atteinte d'une colique des plus cruelles. Elle eſt d'un ſi foible tempérament, que je n'oſai lui faire prendre que les remédes les plus bénins, tels que lavémens émolliens, huile d'amandes, & purgatifs avec les minoratifs, qui ne procurèrent à notre malade aucun ſoulagement ſenſible; au contraire, il ſurvint des redoublemens. Je lui propoſai une priſe du ſpécifique. La confiance qu'elle a en moi, lui fit prendre ce Reméde, dont elle ſe trouva ſi ſoulagée, que le ſoir que je fus la voir, elle prit ma main, & me la tenant ſerrée, me dit qu'elle béniſſoit Dieu de ce qu'il m'avoit inſpiré de le lui faire prendre. Trois priſes de plus la ſortirent d'un état pitoyable.

Je continue à m'en ſervir dans les flux dyſſenteriques, & toujours avec ſuccès, &c. *Signé*, Duhard, Maître Chirurgien. *A Caſtel-Sagrat, par Valence d'Agen*, le 13 *Septembre* 1768. Part. VIII, page 192.

Jean Delpy, du village de la Roque, Paroiſſe de Simeyrol, Diocèſe de Cahors, âgé de cinquante-cinq ans, étoit travaillé depuis quinze d'une colique bilieuſe des plus vives: il avoit pris pluſieurs remédes ſans ſoulagement; quatre priſes du Reméde univerſel l'ont radicalement guéri, &c. *Signé*, LAVEYSSIERE, Docteur en Médecine. *A Simeyrol, par Sarlat en Perigord, le* 26 *Décembre* 1768. Part. VIII, page 254.

La Supérieure des Sœurs Griſes, fille honnête, qui joint aux talens de ſon état un peu de connoiſſance de la Médecine, m'a aſſuré qu'elle ne s'étoit jamais ſervie de votre Reméde qu'avec ſuccès. Un fils cadet de feu Mr. de Caligny, Ingénieur en chef à la Hogue, âgé de dix-huit ans, étoit depuis quatre mois cruellement tourmenté de la colique, & ne reſpiroit que pour ſouffrir. Toute la Faculté du pays épuiſa tous ſes talens, & ce malheureux enfant n'annonçoit que trop une mort prochaine. Son état critique me touchoit ſenſiblement au point que j'ai conſeillé à ſa mère de faire venir la Sœur Marguerite, Supérieure de notre Hôpital. Etant depuis trente ans un des Adminiſtrateurs, j'y ai un peu de crédit. Ce malheureux enfant avoit épuiſé tout ce que l'art de la Médecine avoit pu imaginer ſans nul adouciſſement à ſes maux: la ſœur Marguerite ſe porta à lui faire

prendre la moitié d'une priſe de vos Poudres qui lui ôta, pour ainſi dire, le mal avec la main. La guériſon ne fut pas complette, les coliques reparurent : on eut encore recours à vos Poudres qui eurent le ſuccès le plus heureux, & l'enfant ſe porte très-bien & reprend de l'embonpoint, &c. *Signé*, Le Marquis Dourville, Commiſſaire de la Nobleſſe. *A Vallognes baſſe Normandie*, le 4 *Septembre* 1772. Part. XI, page 69.

J'ai trop d'obligation à la bonté de vos Poudres, pour reſter plus long-temps à vous le témoigner, & vous en faire mon remercîment.

Mon épouſe, à qui je ſuis bien ſincèrement attaché, étoit depuis quatre ans attaquée d'une violente colique qui, tous les trois, quatre, cinq à ſix jours la reprenoit & la mettoit aux abois ; elle étoit d'un jaune noir foncé, les yeux de même, & à la voir on jugeoit qu'elle ne pouvoit vivre long-temps ; les forces lui manquoient à chaque inſtant. Elle a uſé de tous les remédes poſſibles, & nombre d'habiles Médecins ont épuiſé leur ſcience ſans en trouver pour détruire ni même pallier un mal auſſi invétéré ; elle a pris les eaux de Vals & autres ſans ſuccès. Elle ſe croyoit donc à la veille de périr de douleur & d'ennui, lorſque le 3 de Mai, jour de foire ici, il vint à la maiſon un habile Chirurgien du voiſinage que j'eſtime beaucoup, pour ren-

dre à Mde. de Realle une viſite de civilité. Il la vit dans un état pitoyable, on raiſonna ſur cette maladie ; je lui fis un précis du régime & des remédes dont Madame avoit uſé : il fut ſurpris, non ſeulement du peu d'effet, mais encore du progrés de la maladie, & dit que l'on ne voyoit pas que l'on pût faire autre choſe que ce que l'on avoit fait. Je lui parlai alors de vos Poudres. Il me dit qu'il en avoit vu de très-bons effets, & que l'on ne riſquoit rien d'en uſer. J'envoyai le même jour à Gray. Le domeſtique y alla la nuit & revint le lendemain matin qui étoit le quatre ; Mde. de Realle avoit la colique. Le domeſtique ne fut pas plutôt arrivé qu'elle avala une priſe de vos Poudres, qui faiſoit diminuer la colique à meſure qu'elle alloit à la garde-robe. Je ne puis vous exprimer les glaires & les horreurs qu'elle jeta. Elle avala une ſeconde priſe deux jours après, le teint commença à s'éclaircir, & la cinquième la rendit dans ſon état & ſa couleur naturelle. Il eſt étonnant que ſi peu ait fait un effet auſſi prompt. Elle ſe porte à préſent, graces à Dieu, à merveille. Cette guériſon ineſpérée a fait du bruit. Pluſieurs perſonnes, à l'exemple de mon épouſe, ont uſé de votre Reméde, & s'en ſont bien trouvées, &c. *Signé*, De Realle, Brigadier, ci-devant Lieutenant-Colonel du Régiment du Roi Cavalerie. *A Peſme en Franche-Comté par Gray, le* 20 *Décembre* 1771. Part. XI, page 144.

§. III.

Des Flatuoſités & de la Tympanite.

LEs FLATUOSITÉS ſont des vents qu'on rend par la bouche ou par l'anus. Ils procèdent des alimens flatueux, des crudités, & de l'efferveſcence des humeurs arrêtées qui, en gonflant les boyaux, produiſent ce qu'on appelle *la Colique venteuſe.*

LA TYMPANITE procède de la quantité des vents qui gonflent ſi fort les boyaux & l'eſtomac, que le ventre ſe trouve tendu comme un tambour. Ce gonflement prodigieux vient quelquefois de la paralyſie des boyaux ; quelquefois auſſi de la gangrène interne qui les perce, & laiſſe paſſer les vents qui gonflent & diſtendent le bas ventre.

Pour guérir des Flatuoſités & de la Tympanite, il faut donner la fuite aux crudités & aux humeurs arrêtées qui occaſionnent les vents.

Les guériſons ſuivantes démontrent que le Remède univerſel a opéré l'ef-

ſet déſiré ; on doit en prendre une priſe tous les trois jours pendant deux mois, & enſuite une priſe tous les huit jours pendant trois mois & plus, s'il eſt néceſſaire.

Si les Flatuoſités & la Tympanite ſont l'effet de quelque maladie grave, on ſe conformera au Chapitre qui en traite.

GUERISONS

Des Flatuoſités & de la Tympanite.

LE ſieur Aiguillon, fermier de Mr. de Montbarré à Taxon en Rouſſillon, étoit ſi fort tourmenté des vents, qu'il ne dormoit ni nuit ni jour malgré tous les remédes dont on le gorgeoit ; il a été guéri par quatre priſes du Remède univerſel, &c. *Signé*, ESTEVE PONTET, Docteur Médecin de la Faculté de Montpellier. *A St. Genis de Fontanges, par Perpignan, le* 21 *Juin* 1770. Part. IX, page 200.

C'eſt toujours avec un nouveau plaiſir & une vraie ſatisfaction que je vous fais part des guériſons que j'ai opérées ſur mes Paroiſſiens, avec le ſecours du Remède univerſel. Je ne vous ai fait juſqu'ici le détail que de celles qui m'ont paru les plus frappantes ;

mais je puis vous aſſurer que des ſept à huit cent priſes que j'ai diſtribuées dans ma Paroiſſe, depuis dix ans que j'en fais uſage, je n'en ai pas vu une ſeule produire le moindre mauvais effet. Cet excellent reméde a opéré ſur moi en deux occaſions différentes les effets les plus merveilleux. J'ai été ſujet, pendant ſix à ſept ans, à des flatuoſités ou vapeurs qui ne laiſſoient pas de me gêner beaucoup, & qui ſouvent me jetoient dans des allarmes effrayantes. Cette incommodité me prenoit ordinairement après mon ſouper. Lorſque j'étois dans mon lit, mes entrailles faiſoient un bruit conſidérable; juſqu'à quatre heures du matin je reſtois ſans pouvoir dormir. Il ſembloit de temps en temps que j'allois mourir, ou au moins m'évanouir; auſſitôt j'étois obligé de me mettre ſur mon ſéant, je ne m'endormois qu'après que les vents, qui ſembloient prendre leur cours par bas, étoient entièrement évacués par la bouche. Je ne penſois point du tout à faire uſage du reméde univerſel pour me débarraſſer de cette incommodité: une extinction de voix conſidérable, ſuivie d'une foibleſſe extraordinaire de poitrine dont je fus tourmenté pendant deux mois, me détermina à prendre des Poudres. Deux priſes en quatre doſes me guérirent de toutes ces infirmités; de ſorte que depuis ce temps-là (c'étoit après l'octave de la Fête-Dieu 1772.) je ne me ſuis plus reſſenti de ces miſérables vapeurs, &c. *Signé*, MANIERE, Curé. *A Seringes par*

Fère en Tardenois, *le* 21 *Juin* 1774. Part. XII, page 220.

Le nommé Paris, travailleur du quartier de Saint Jean, étoit attaqué d'un aſthme qui lui ôtoit preſque la reſpiration, & d'une hydropiſie que les Médecins appeloient tympanite: quarante-huit priſes du Reméde univerſel que je lui fournis dans l'eſpace de deux ans, firent diſparoître ces deux maladies, &c. *Signé*, BOURDIN, Prêtre. *A Pertuis en Provence*, *le* 2 *Juin* 1770. Part. IX, page 189.

J'ai oublié cet hiver de vous marquer les effets admirables que votre bénin Reméde a opéré ſur un Bourgeois de Nancy, qui, depuis dix-huit mois, étoit atteint d'une hydropiſie tympanite abandonné des Médecins. J'eus occaſion d'aller à Nancy pour une opération: je fus chez Mr. Bagard, Médecin du Collége de Nancy qui me parla de ce pauvre malade; je lui donnai ſix priſes de la Poudre à prendre en deux jours d'intervalle, & il ſe trouva ſoulagé. Je lui en donnai encore trois priſes qu'il prit à quatre jours d'intervalle, & il a été parfaitement guéri, &c. *Signé*, ROUSSELOT, Maître Chirurgien. *Au Fay-Billot en Bourgogne par Langres*, *le* 30 *Juin* 1773. Part. XI, page 284.

CHAPITRE V.

De la Diarrhée, du Flux ſanglant, du Téneſme.

§. I.

De la Diarrhée.

La Diarrhée ſe manifeſte par des déjections fréquentes. Si elles ſont blanchatres & chyleuſes, la diarrhée prend le nom de *flux céliaque* On l'appelle *Lienterie*, lorſque les alimens qu'on rend ſont preſque dans l'état qu'on les a pris.

Ces trois eſpèces de diarrhée procèdent de la foibleſſe ou de l'irritation des fibres nerveuſes de l'eſtomac.

La foibleſſe vient du dérangement dans la filtration des eſprits ; l'irritation eſt produite par l'âcreté des mauvais levains.

D'où il ſuit que pour la guériſon de la diarrhée, on doit uſer des purgatifs qui donnent la fuite aux levains âcres, corroſifs & de toute autre nature, qui,

en s'oppoſant à la filtration des eſprits, occaſionnent la *diarrhée*, les *foibleſſes*, les *anxiétés*, le *dégoût*, la *ſoif*, les *douleurs*, & ſouvent la *fiévre*.

Il faut donc prendre une priſe du Remède univerſel tous les deux ou tous les trois jours, juſqu'à ce que la diarrhée ſoit diſſipée.

Pendant l'évacuation des levains âcres, il ſera bien d'uſer de bons bouillons & de bonnes ſoupes au pain, à la crême de riz, d'épeautre, ou d'avoine, au goût du malade, pour envelopper & adoucir l'âcreté des levains, & en faciliter la ſortie.

La diarrhée, qui eſt le ſymptôme de certaines maladies aigües & graves, indique la néceſſité d'uſer des purgatifs de la façon décrite dans les Chapitres qui en traitent.

Les lavemens adouciſſans peuvent convenir ; on ne doit pas employer les aſtringens pour ne pas arrêter le cours de la nature, qui ſe débarraſſe le plus ſouvent par la diarrhée.

On peut permettre au malade les

ſtomachiques, tels que les vins d'Eſpagne & autres en petite quantité.

GUÉRISONS

De la Diarrhée.

Mdlle. des Eſſards, de notre Ville, âgée de neuf ans, vient d'être guérie d'un dévoiement affreux de matières infectes, qui a duré neuf jours avec une groſſe fiévre, accompagnée quelquefois du délire. Quatre demi-priſes de votre Reméde, dont elle a uſé, avec un intervalle de trois jours entre chaque demi-priſe, l'ont tirée d'affaire, &c. *Signé*, Bologne, Secrétaire du Roi. *A Angoulême, le 6 Février 1768.* Part. VIII, page 32.

Un cours de ventre qui me duroit depuis plus d'un an, étoit, en des temps, ſi conſidérable & ſi violent, que des nuits j'étois obligé de me lever plus de vingt fois, & que ſouvent je laiſſois aller mes excrémens dans le lit, comme un petit enfant, ſans le ſentir, avec une foibleſſe & un grand dérangement d'eſtomac. Tous ces ſymptômes m'ont fait conſulter pluſieurs perſonnes, & uſer de différens remédes, mais ſans grand ſoulagement. Ayant entendu parler de votre Poudre purgative, j'ai voulu lire votre Livre, & auſſitôt je n'ai pas fait difficulté d'en uſer. J'en ai pris quatre priſes & demie qui m'ont fait un bien conſidérable, & m'ont fait jeter des ordures &

des glaires en quantité. J'allois à la ſelle de quinze à vingt fois à chaque priſe ; de ſorte qu'aujourd'hui je me trouve leſte & bien dégagé, plus de douleur dans les reins, plus de picotement dans le dos. Quoique preſque ſeptuagenaire, l'eſtomac fait beaucoup mieux ſes fonctions, je repoſe mieux la nuit, & le cours de ventre eſt bien calmé, &c. *Signé*, THOURET, Curé. *A Aurechy, près Clermont en Beauvoiſis, le* 23 *Octobre* 1768. Part. VIII, page 221.

Le nommé Nicolas Colin, pauvre journalier de cette Paroiſſe, ſouffroit depuis trois ans d'un dévoiement habituel qui l'affoibliſſoit ſi fort, qu'il lui étoit impoſſible de gagner ſa pauvre vie. Sa femme étoit obligée de le nourrir du travail de ſes bras; ne pouvant y ſuffire, elle auroit voulu le voir mourir, plutôt que de le voir tant ſouffrir; ce n'étoit pas tout, une colique d'eſtomac qui de temps en temps ſe faiſoit ſentir, menoit la maladie à ſon dernier période. Un jour qu'il étoit dans cet état, on ne crut point de Reméde ſi efficace pour lui que d'aller chercher Mr. le Curé pour le confeſſer. Celui-ci y vint, & le trouva dans un danger preſſant. On m'en parla, j'y fus auſſi, je le trouvai fort mal; ſa poitrine étoit élevée, ſa reſpiration étoit coupée par la violence du mal. Je lui donnai ſix gouttes de baume du Commandeur dans une cuillière de vin; Mr. le Curé le confeſſa.

Le lendemain matin je lui fis avaler une priſe qui lui fit vider deux ſelles ſi abondantes qu'il ſe trouva en état de ſe lever le même jour, & de manger. Une ſeconde & troiſième priſe l'ont guéri radicalement, & l'ont mis en état de travailler, de gagner ſa vie; & cela dans ſix jours de temps. Il jouit depuis lors d'une ſanté parfaite, &c. *Signé*, POIROT, Lieutenant au Corps Royal de l'Artillerie, Régiment de Beſançon. *A Saint-Loup près Luxeul en Franche-Comté*, *le* 17 *Décembre* 1769. Part. IX, page 107.

J'eus l'honneur de vous marquer, il y a environ ſeize mois, que le Reméde univerſel avoit guéri ma mère d'une fiévre putride. Elle a continué de jouir d'une parfaite ſanté pendant pluſieurs mois; mais vers la fin de l'année dernière elle tomba malade d'un dévoiement, qui, par ſa durée, la mit dans la plus triſte ſituation. Il y avoit trois mois qu'elle gardoit la chambre, lorſqu'on m'annonça cette triſte nouvelle. Je la déterminai à uſer du ſpécifique dont elle avoit auparavant éprouvé la vertu. Les premières priſes lui rendirent un peu d'appétit & de vigueur; & en ayant continué l'uſage pendant deux mois, j'eus la conſolation de la voir parfaitement rétablie, &c. *Signé*, M. D. JEJONC, Prêtre-Vicaire de la Paroiſſe Notre-Dame. *A Givet en Hainault*, *le* 29 *Décembre* 1773. Part. XII, page 110.

§. II.

Du Flux ſanglant.

LE FLUX SANGLANT qu'on a diviſé en *Dyſſenterique*, *Hépatique* & *Méſentérique*, procède toujours de l'âcreté des levains, qui, en corrodant les vaiſſeaux des inteſtins, produiſent le *flux ſanglant dyſſenterique*.

Ces mêmes levains âcres, en déchirant les vaiſſeaux du foie, forment le *flux ſanglant hépatique*, & s'ils corrodent les vaiſſeaux ſanguins du méſentère, ils produiſent ce qu'on appelle le *flux ſanglant méſentérique*.

Quel que ſoit le flux ſanglant, on doit le regarder comme une *hémorragie interne*, & ſe conformer à ce qui eſt dit dans le Chapitre XII. du Livre I.

GUERISONS

Du Flux de ſang.

AYant été attaqué le 21 Awril 1751 de trois maladies mortelles tout à la fois, ſavoir, du flux de ſang, de la fiévre chaude, & d'une pleuréſie, à cet effet je me ſuis ſervi de mon Médecin ordinaire qui a employé tous les remédes

médes dont on peut ſe ſervir dans de ſemblables maladies, qui n'ont cependant produit aucun effet, ou qui ne faiſoient qu'entrer par le haut, & ſortir immédiatement par le bas. Ces trois maladies que j'avois dans le même temps, m'avoient réduit, dans l'eſpace de neuf jours, aux abois, tellement qu'il fallut me réſoudre à quitter ce monde : mon épouſe envoya donc chercher le Curé qui, après avoir entendu ma confeſſion, voyant qu'il n'y avoit point de temps à perdre, m'adminiſtra tout incontinent le Viatique & l'Extrême-Onction. Peu de temps après les ſueurs froides de la mort m'étant ſurvenues, je me trouvai auſſi froid que glace, de ſorte que chacun me tint pour mort. Pendant ces entrefaites, un jeune Seigneur de mes écoliers Conſeiller de Juſtice & Secrétaire de Légation de Mgr. le Margrave d'Anſpach, ayant appris l'état dangereux où j'étois, envoya en diligence ſon laquais chez moi avec deux priſes & la recette de votre Poudre qu'il avoit reçue de Mr. Woelffeldt fameux aubergiſte aux trois caſques à Ratisbonne, enjoignant à mon épouſe, ſi j'avois encore quelque ſentiment de vie, de m'en faire prendre tout de ſuite une priſe, qui, graces au Seigneur, reſta environ trois quarts d'heure dans mon corps, & produiſit un effet ſi divin, qu'après avoir été trois ou quatre fois à la ſelle, mon flux de ſang ceſſa, la fièvre chaude me quitta, & je me trouvai en même temps délivré

de ma pleuréſie, dont je commençai à cracher le pus pendant une heure entière : puis quelques momens après, mon nez, ma bouche & mes lèvres ſe mirent à jeter, ce qui me perſuada que j'étois en quelque façon hors de danger. Sur le ſoir l'appétit me revint, car pendant neuf jours de ſuite l'eau panée & les médecines avoient été ma ſeule nourriture. Huit jours après ma grande criſe, le ſuſd. Seigneur dont j'ai parlé me fit dire, qu'avant de m'expoſer à l'air je devois prendre la ſeconde priſe qui a ſi bien opéré, que dans l'eſpace de 15 jours, je me ſuis trouvé en état de ſortir, & de recommencer mes leçons : huit autres jours après en ayant reçu quatre priſes du ſieur Woelffeldt, j'en ai encore pris une qui n'a pas eu moins d'effet que les deux premières, ſi bien que pour le préſent, graces au Tout-puiſſant & à vos poudres, Monſieur, je me trouve comme un nouveau né. De ces trois dernières qui me reſtoient, j'en ai donné deux à un de mes amis Officier de Mgr. le Prince de Latour & Taxis qui, ayant auſſi la fiévre chaude, en a été délivré & ſe porte à cette heure auſſi bien que moi par le moyen de vos poudres. C'eſt ce que j'atteſte de nouveau, en foi de quoi j'ai ſouſſigné le préſent certificat, & à icelui appoſé mon cachet. *Ita eſſe teſtatur P. Laurentius Schmelter Ord. Min. S. Franc. Covent. P. T. ad S. Udalis Parrochiæ Cathed. Vicarius Curatus prin. Signé*, MARTIN FONTAINE, Maître des Langues Latine, Françoiſe & Ita-

lienne. *A Ratisbonne*, *le* 20. *Mai* 1751. Part. I, page 170.

Le 15. Août dernier, ma mère attaquée d'un flux, faiſant le ſang pur, grande fiévre avec délire, & réduite à la dernière extrémité, abandonnée du Chirurgien ne ſachant quoi lui donner, on m'envoya votre Traité que je connois depuis long temps, l'ayant lu à S. Domingue ſans avoir fait aucun uſage de vos poudres; je pris le parti d'en envoyer chercher à Aiguillon. Je lui fis prendre la première priſe, qui la fit tellement évacuer des biles & matières groſſes comme le bout du doigt avec pluſieurs petits vers plats & velus, qu'elle ne ceſſa d'aller pendant 24 heures: enfin, elle fut réduite à une telle foibleſſe que je la croyois morte. Je me reprochois bien de lui avoir donné vos poudres; mais après avoir eu un aſſoupiſſement de ſix heures, & que je vis qu'elle ne faiſoit plus du ſang, je fus bientôt ravi de la trouver ſans fiévre & ſans écoulement de ſang. Je voulois la repurger le lendemain avec vos admirables Poudres, mais elle étoit ſi foible qu'elle me pria d'attendre au lendemain 16. Le 17. elle prit la deuxième qui acheva de la guérir, & elle ſe leva pour faire faire ſon lit le 18, & fit le tour de ſa maiſon. Tous ceux qui la virent quelques jours après l'appeloient la reſſuſcitée, car elle paſſa pour morte, &c. *Signé*, DAGAFFANT, Bourgeois Américain. *A Pelagat*, *Paroiſſe d'Aiguillon*

en Agenois, *le* 22. *Juillet* 1764. Part. V, page 16.

Onze perſonnes guéries du flux de ſang & pluſieurs bien avancées, par deux, trois, quatre, cinq, ſix, ou au plus neuf priſes du Reméde univerſel, quoique quelques-unes fuſſent déſeſpérées. Du nombre des perſonnes mortes de cette maladie, aucune n'avoit pris de la Poudre.

Une petite fille de cinq ans, après avoir rendu dans environ trente-cinq purgations pendant l'année une quantité prodigieuſe de glaires & de vers de toute taille, dont l'un paroiſſoit tenir du ver ſolitaire, a enfin eſſuyé le flux de ſang qui l'a réduite à toute extrémité : dix ou douze autres purgations, toujours avec les Poudres, l'ont tirée d'affaire. Elle a uſé en tout environ vingt-cinq priſes, &c. *Signées*, SR. ODILLE, Econome. SR. EUPHRASIE, Pharmacienne de la Maiſon de Charité. *Au Fay-Billot en Bourgogne par Langres*, *le* 4 *Novembre* 1772. Part. XI, page 104.

Mr. Tranchand, Garde-Magaſin à la pointe de Leogane, a eu pendant plus de ſix mois des fiévres tantôt tierces, tantôt double-tierces : il a été traité avec les remédes ordinaires, la fiévre paſſoit, elle revenoit, & au bout de ſix mois il lui prit un cours de ventre avec un flux de ſang conſidérable. Je

lui adminiſtrai les remédes indiqués dans ces ſortes de maladies accompagné d'un Médecin : nous l'avons traité pendant plus d'un mois ſans aucun ſuccès. Je l'ai mis à l'uſage de vos Poudres à trois priſes par ſemaine ; dans quinze jours il a été parfaitement guéri. Il eſt étonnant la quantité de glaires qu'il a rendu, &c. *Signé*, WARNIER, Chirurgien-Major. *A Leogane*, *Iſle Saint-Domingue*, *le* 12 *Mars* 1774. Part. XII, page 183.

§. III.

Du Téneſme.

LE TÉNESME ou les EPREINTES douloureuſes qu'on ſent au fondement, ſe manifeſtent par de fréquentes envies d'aller à la ſelle, ſans rendre autre choſe que quelques glaires muqueuſes, ſanguinolentes, ou purulentes.

Cette maladie étant la ſuite & le ſymptôme de la *diarrhée* & du *flux ſanglant*, ne demande pas d'autre traitement.

GUÉRISONS

Du Téneſme.

LA femme du nommé Blanchard, à Saint Martial de Ligeux, iattaquée d'un téneſme,

de bonnes femmes ſe laſſoient de lui donner des lavemens ſans profit ; ſon mari attaqué d'une ancienne fiévre qui le rendoit étique, ils ont été guéris par les vertus de la Poudre & ſe portent bien, &c. *Signés*, Flore, Chirurgien. M. Laffargue Père, Laffargue Fils. *A Couture, Sénéchauſſée de Bergerac en Perigord, le 25 Novembre* 1762. Part. III, page 63.

Mr. de Monteſquieu de Terſſac, vient d'être guéri d'un téneſme, avec ſang, que la ſaignée & autres purgatifs ordinaires n'avoient pu vaincre, par deux ſeules priſes de votre Remède univerſel, &c. *Signé*, Brumas de Salin, ancien Définiteur de l'Ordre de Saint François. *Au Château de Commanies, près Saint-Girons par Toulouſe, le* 13 *Novembre* 1765. Part. VI, page 113.

Une guériſon qui ne m'a pas peu ſurpris, eſt celle du nommé Dupuy de la Paroiſſe de Lablachière, guéri d'un téneſme de pluſieurs jours qui le tourmentoit beaucoup, & d'une dyſurie d'environ 8. ans, & ce au moyen de trois priſes du Remède univerſel, &c. *Signé*, Davisard, Médecin de la Faculté de Montpellier. *A Joyeuſe bas Languedoc, le* 5 *Juillet* 1767. Part. VII, page 178.

Un nommé Maurice, de St. Genis en Rouſſillon, Berger à Cabanes, atteint d'un point au côté me fit appeler : je lui fis prendre une priſe

de votre Reméde univerſel qui lui fit évacuer beaucoup de mauvaiſes matières : je lui en administrai une ſeconde dès le lendemain qui le fit aller quatorze fois à la garde-robe : il ſe croyoit déjà hors d'affaire, ce qui le détermina à me congédier ; mais le troiſième jour il fut atteint d'un téneſme qui l'inquiétoit beaucoup avec vomiſſement toutes les fois qu'il prenoit du bouillon. On vient me chercher de nouveau, je lui fais donner des crêmes de riz au lieu de bouillon, qui me réuſſirent très bien ; le lendemain une troiſième priſe du merveilleux univerſel qui le guérit & du téneſme & du vomiſſement. Il ne fut pas ſaigné dans ſa maladie, &c. *Signé*, ESTEVE PONTET, Docteur Médecin de la Faculté de Montpellier. *A St. Genis de Fontanges, par Perpignan, le 21 Juin 1770.* Part. IX, page 199.

CHAPITRE VI.

Des Vers inteſtinaux.

LES VERS qui s'engendrent pour l'ordinaire dans les inteſtins de l'homme ſont de trois ou quatre eſpèces ; on appelle *Lombrils* ceux qui ſont ronds, de la groſſeur du tuyau d'une plume &

longs d'environ un pied Ils ſe tiennent dans les inteſtins d'où on les rend par les ſelles ; ils montent quelquefois par l'eſtomac & ſortent de la bouche ou du nez , ce qui eſt rare.

Il y a une ſeconde eſpèce de vers, qu'on nomme *Aſcarides*, ils ſont courts & ronds, ils s'attachent au fondement où ils cauſent des démangeaiſons incommodes.

La troiſième eſpèce de vers porte le nom de *Cucurbitins*, parce qu'ils ont la figure de la graine de courge ; on croit qu'ils ne ſont que des portions du *ver ſolitaire* plat, qu'on nomme auſſi *Tænia* ou *Solium*, qui forme la quatrième eſpèce & la plus redoutable des vers inteſtinaux.

On prétend que le *ver ſolitaire* naît avec l'homme. La longueur de ce ver n'eſt pas déterminée, parce qu'il n'arrive pas qu'on le rende entier, mais par portions qui ſe régénèrent tant que la tête exiſte.

Les deux premières eſpèces de vers attaquent principalement les jeunes gens ;

ils ſe manifeſtent par l'aigreur de l'haleine, par le dégoût, par la ſalivation & le grincement de dents pendant le ſommeil, par des douleurs rongeantes qu'on appaiſe par les alimens. Ils excitent ſouvent des vomiſſemens, des ſyncopes, & bien d'autres accidens auſquels on ne peut eſpérer de remédier qu'en donnant la fuite aux *vers* qui les occaſionnent.

Il eſt probable que les pourritures internes ſervent à faire éclore les *vers* & à les nourrir. Pour prévenir la génération des *vers* & pour s'en délivrer, il faut non ſeulement les tuer, mais encore les évacuer avec les levains croupiſſants qui leur ſervent d'aliment.

Le Remède univerſel ayant produit l'effet déſiré, on doit en prendre une priſe chaque jour, juſqu'à ce que l'aigreur, les grincemens de dents, & autres ſymptômes qui annoncent la préſence des *vers* dans les inteſtins, ſoient entièrement diſſipés.

Rien n'empêche que l'on ne puiſſe mettre quelques jours d'intervalle, ſur-

tout ſi les évacuations copieuſes & l'état du malade le demandent. Il doit uſer, autant qu'il le peut, de lait, de bonnes ſoupes & de bons alimens qui ſervent de nourriture aux vers, & empêchent qu'ils ne nuiſent aux inteſtins.

Par la même raiſon il ſera bien de prendre des lavemens de lait, qui attirent les *vers*, & en facilitent la ſortie par les ſelles.

Si les *vers* montent vers le goſier, on peut avaler trois cuillerées à bouche d'huile d'olive avec autant de jus de citron mêlés enſemble ; ce reméde eſt excellent, & ſuffit quelquefois aux jeunes enfans, qu'on doit néanmoins purger pour évacuer entièrement ce qui reſte de la pourriture & des *vers* que l'huile aura étouffé.

GUÉRISONS

Des Vers inteſtinaux.

LE Fils de la veuve Bourgeois, après avoir été dix-ſept jours de ſuite dans une fiévre qui lui ôtoit la connoiſſance, & qui ne ceſſoit de s'écrier à chaque inſtant ſans dire ſon mal, quoiqu'il ait quinze ou ſeize ans,

a été guéri de ce triſte état au moyen de trois priſes du Reméde univerſel qui lui ont fait rendre des biles & glaires innombrables, & au moins quatre-vingt vers de toute longueur; il en a rendu de deux pouces plats & larges à proportion de leur longueur, d'autres de demi-quart & gros comme le petit doigt.

La femme du nommé Joly, journalier de cette Paroiſſe, en a rendu un ſi grand nombre qu'on ne le peut définir : ils ſortoient par pelotons attachés de glaires, ce qui lui avoit donné un mal d'eſtomac depuis huit mois qui étoit accompagné de fiévre lente, & dont les redoublemens dans les grandes douleurs étoient connus par des mouvemens convulſifs dans les bras : tous ces accidens ont diſparu après l'uſage de ſix priſes, &c. *Signé*, Freron, Maître Chirurgien. *A Liſle-Bouchard en Touraine*, *le* 14 *Novembre* 1759. Part. II, page 153.

Mr. le Recteur de Saint-Aubin m'envoya le mois dernier Pierre Pelouard, demeurant au Pont Lagot, pour me conſulter au ſujet de ſa femme, qui, tous les jours, rendoit des pelotons de vers par la bouche, ne pouvant prendre aucune nourriture qu'avec un dégoût extrême; je lui donnai deux priſes ſeulement du Reméde univerſel, qui firent paſſer ce qui lui en reſtoit par les ſelles, & depuis elle boit & mange avec grand appétit, & ſe porte

bien, &c. *Signé*, DE CHEVY, Médecin & Chirurgien des Etats de Bretagne. *A Rennes en Bretagne, le* 27 *Mars* 1764. Part. IV, page 199.

Je puis vous aſſurer que depuis quinze ans que je me ſers du Reméde univerſel pour tous ceux qui ont recours à moi, je n'en ai vu que de très-bons effets dans toute ſorte de maladies, telles que les fiévres réglées, fiévres continues, fluxions de poitrine avec crachement de ſang, coliques & hydropiſies, & j'ai remarqué que c'eſt un excellent vermifuge. J'en ai ſurement diſtribué depuis quelques années, plus de trois mille priſes, dont au moins les trois quarts ont fait rendre des vers de toute eſpèce. Si vous déſirez que je vous envoie un état des principales cures qu'elles ont opéré ſous mes yeux, je vous le ferai paſſer. On vient de cinq à ſix lieues me demander des remédes, & j'ai la ſatisfaction de voir opérer par vos Poudres des guériſons inattendues, &c. *Signé*, Le Marquis DE PERUSSE D'ESCARS, Maréchal de Camp à ſon Château. *A Targé près Chatellerault en Poitou, le* 4 *Février* 1770. Part. IX, page 147.

Comme je dois ma guériſon à votre Poudre, la reconnoiſſance m'engage à vous faire part de ſon effet. A l'âge de 23 ans j'étois attaqué d'une maladie, & les Médecins avoient décidé que c'étoit une apoplexie; j'en avois effectivement tous les ſymptômes: en conſéquence

on m'ordonna des remédes convenables à cette maladie; plus j'en faiſois, plus je reſſentois de maux. Dans ces circonſtances, Mr. le Loup me vanta votre Remède, & me raconta la guériſon, tant de ſa femme que de ſes enfans. Je vous avouerai que cela ne me détermina pas: je conſultai une perſonne qui avoit été Religieuſe à la Charité, elle me conſeilla de me ſervir de votre Poudre & me dit, au moins elle vous découvrira le genre de votre maladie. J'en uſai le premier Dimanche de carême de l'Année 1755. A la première priſe je jetai ſept aunes de cette eſpèce de ver que l'on nomme ſolitaire: j'ai continué d'en prendre dans le courant de cette année environ neuf à dix priſes qui m'ont fait jeter vingt-cinq ou trente aunes de cet animal: je ſuis enfin délivré de cet hôte incommode, & la preuve que je puis en donner, c'eſt qu'ayant fait uſage depuis de votre Poudre, elle ne m'en a plus fait jeter. Je me porte actuellement à merveille, &c. *Signé*, CHASTRIER, Greffier des Commiſſions extraordinaires du Conſeil, rue Grenelle St. Honoré. *A Paris le* 17 *Septembre* 1759. Part. II, page 142.

Vers le mois de Mai de l'année paſſée, le nommé Rouſſet, Suiſſe & Chef de cuiſine au Palais de Suede, étant attaqué & furieuſement tourmenté du ver ſolitaire, bien des Médecins, à la réquiſition de ce Miniſtre plein

de charité, le traitèrent ſelon l'Art par des vomitifs réitérés, &c. ſans que ce ver parut vouloir ſe détacher. Mon malade ſe voyant affoibli de plus en plus, il m'envoya chercher pour me demander ſi vos Poudres auroient la vertu de lui faire ſortir du corps ce cruel ennemi, à quoi je répondis qu'il n'étoit pas douteux que s'il vouloit vos Poudres, & les continuer avec toute la confiance qu'elles méritent, qu'il s'en délivreroit; & de fait, il réſolut d'en faire uſage. Le lendemain m'ayant prié d'aſſiſter à la première priſe qu'il prendroit, ce que je fis charitablement, laiſſant mes propres affaires, il pouſſa cette première fois huit ſelles très-copieuſes ſans éprouver la moindre foibleſſe, qu'il craignoit, n'ayant pas beaucoup de force; mais le ver ſolitaire ne parut point. Il en prit le lendemain une ſeconde priſe, & à la troiſième ſelle il fit vingt pieds de ce ver; à la quatrième quelques morceaux de demi-pan de long; & ſans autre de ce jour-là, je lui en fis prendre une troiſième priſe à l'alternative, & il en fit encore ce jour-là autres treize pieds entiers; & l'après-midi diverſes pièces lui tombèrent dans ſa culotte. Comme mon homme s'étoit tant ſoit peu affoibli, je laiſſai paſſer un jour ſans le purger, & le lui ayant fait reprendre le cinquième jour il en fit encore deux à trois pieds environ; & de cette façon juſqu'à la ſeptième priſe il a été radicalement guéri de cette fâcheuſe maladie, &c.

Signé, SIMIAN, Secrétaire du Prince de Moldavie. *A Conſtantinople*, *le* 1. *Decembre* 1768. Part. VIII, page 239.

Je n'ai rien de plus preſſé que de vous marquer par celle-ci que je ſuis enfin débarraſſé de mes deux vilains hôtes. J'ai rendu la tête du dernier, il y a quelques jours; elle eſt bien différente de la première, dont j'eus l'honneur de vous faire la deſcription par ma lettre du 28 Décembre de l'an dernier, à ce que je crois. J'avois conſulté dans le temps le ſieur Pouteau fameux Chirurgien de Lyon, au ſujet de deux vers ſolitaires dont j'étois travaillé; ce Monſieur me fit, par ſa lettre du 20 Janvier dernier, une deſcription des deux ſortes de vers ſolitaires qui ſe trouvent ſéparément dans l'homme, il ne me dit rien pour m'avertir qu'on peut les avoir enſemble; mais il ſe contenta de me mander qu'il y a deux ſortes de vers ſolitaires, l'un qu'il nomme *Tœnia* ou *Solium*. » Ce ver, dit-il, eſt » aſſez égal par ſes bords, diviſé par anneaux » plus ou moins éloignés, portant, ſurtout » dans le milieu, une ſorte d'épine com» poſée de grains blancs unis les uns aux » autres. « Je connois très-parfaitement, par cette deſcription, le dernier ver que j'ai rendu; ſa tête eſt comme une boule un peu plate, cependant avec une flèche aigüe que l'animal allongeoit & retiroit; je lui ai vu faire ces mouvemens, car la dernière portion

où cette tête étoit adhérente, étoit vivante comme les précédentes que j'ai jeté. L'autre eſpèce de ver, Mr. Pouteau la nomme le *Cucurbitin.* » Cet animal, ajoute-t-il, n'a » point cette épine comme le *Solium*, mais » il reſſemble, pour le reſte de ſa ſtructure, » à des grains de courge mis bout à bout. « Par cette autre deſcription, je reconnois encore le premier que j'ai rendu en deux portions. La première de ſeptante-cinq pieds & plus de longueur (j'étois pour lors au Château de Poiſeux chez mon frère aîné le Comte du Marcy) & ſix pieds deux pouces compris la tête que j'ai rendu dans le mois de Décembre paſſé.

J'ai vidé le *Tœnia* ou *Solium* en huit portions qui font au total cent trente pieds de longueur, que je conſerve dans une grande fiole munie d'eſprit de vin avec les ſix pieds deux pouces de longueur & la tête du *Cucurbitin.* J'ai réitéré, il n'y a pas long-temps, l'uſage de votre Reméde, & je n'en ai du tout point rendu, ce qui me perſuade que je ſuis totalement débarraſſé de ces vilains animaux. Environ trente-huit priſes de vos bonnes Poudres ont ſuffi pour les expulſer.

Les perſonnes qui viennent chez moi ſont dans l'étonnement, ne peuvent s'empêcher de louer votre admirable purgatif, & de dire en même temps que je ſuis peut-être l'homme unique dans le monde qui aie rendu les deux vers ſolitaires. Le tout eſt bien démontré.

Je me repens bien de n'avoir connu plutôt vos admirables Poudres par expérience, je n'aurois pas ſi long-temps langui ſous la tyrannie de mes deux méchans hôtes. Actuellement que je m'en trouve débarraſſé, je commence à mieux me porter, & j'eſpère qu'aidé de vos conſeils, je jouirai bientôt de ma première ſanté. Il n'y a pas de jours que je ne ſonge à Mr. votre père au Saint Sacrifice de l'Autel, & que je ne faſſe auſſi des vœux pour votre conſervation & pour tout ce qui vous appartient, &c. *Signé*, L'Abbé de Serre, Chanoine de la Cathédrale. *A Nevers en Nivernois*, *le* 18 *Mars* 1769. Part. VIII, page 288.

Je ne me trouve plus tourmenté des deux vers ſolitaires dont j'ai été heureſement délivré par votre incomparable ſpécifique. Je les conſerve toujours l'un & l'autre dans de l'eſprit de vin; & le volume que contient la fiole monte à plus de cent quarante pieds de longueur avec les deux têtes de ces deux vilains animaux. Je n'y comprends point la monſtrueuſe portion du ver nommé le Cucurbitin que j'ai laiſſé au Château de Poiſeux, qui étoit de plus de vingt aunes, &c. *Signé*, L'Abbé de Serre, Chanoine de la Cathédrale. *A Nevers en Nivernois*, *le* 30 *Août* 1769. Part. IX, page 21.

CHAPITRE VII.

Du Diabetés, de l'Incontinence d'urine, & de la Fluxion catarrhale de la veſſie.

§. I.

Du Diabetés.

LE DIABETÉS eſt un flux des urines dont la quantité excède celle des liquides qu'on prend.

Cette maladie, accompagnée de la fiévre lente & de la ſoif avec ardeur aux lombes & quelquefois aux entrailles, procède toujours du relâchement des fibres nerveuſes, des vaiſſeaux qui compoſent les reins, d'où vient que ces vaiſſeaux qui ne devroient filtrer que les urines, donnent paſſage par leur relâchement à d'autres humeurs qui en augmentent le volume. Il arrive alors un dépériſſement de la graiſſe & des chairs, ſuivi de la maigreur, de la foibleſſe, & ſouvent de la mort,

lorſqu'on néglige d'y rémedier.

On doit regarder cette maladie comme une *paralyſie* des reins, & ſe conformer à ce que j'ai dit dans le §. I. du Chapitre II. du Livre II.

Il faut s'abſtenir du travail exceſſif, du trop grand uſage des femmes, & de tout ce qu'on croira pouvoir occaſionner le diabetés.

§. II.

De l'Incontinence d'urine.

L'INCONTINENCE D'URINE eſt un écoulement involontaire & ſouvent inſenſible des urines.

Cette maladie procède du relâchement ou de la paralyſie du ſphincter de la veſſie. Elle demande d'être traitée de la même façon que le diabetés.

GUÉRISONS

De l'Incontinence d'urine.

JE puis citer un effet merveilleux ſur un enfant qui avoit une teigne invétérée qu'on n'avoit pû guérir par l'opération : il avoit encore une autre vilaine & déſagréable maladie, c'eſt qu'il piſſoit au lit : il fut guéri

de l'une & de l'autre moyennant trois priſes de la Poudre de Mr. Ailhaud, &c. *Signé*, DE NOGUERET DE TEOULIERE. *A Teoulière, par Laſpeires, près de Puymirol en Agenois, le* 17 *Décembre* 1761. Part. II, page 275.

Qu'on conſulte le ſieur Freret, Armurier ſur le Quay, ſur les propriétés de votre Poudre; il répondra qu'il a un jeune garçon de onze à douze ans, dont la nature & le tempérament étoient ſi foibles depuis la petite vérole, qu'il a eue il y a quelques années, qu'il ne pouvoit retenir ſon urine & piſſoit toutes les nuits en dormant, & que quelques doſes de Poudre l'ont délivré de cette incommodité, &c. *Signé*, DE LA MARTINIERE, Lieutenant-Général de l'Amirauté. *A Cherbourg, près Valogne en Normandie, le* 23 *Septembre* 1768. Part. VIII, page 209.

Il y a deux ans & demi que je fus attaqué d'une ſingulière maladie qui étoit des cuiſſons très violentes que je reſſentois en urinant, & quelquefois étant à table il ſe faiſoit un écoulement d'une ou deux gouttes d'eau qui me cauſoient plus de douleur que je ne reſſentois en urinant. Cette incommodité ne fit qu'augmenter, malgré tous les remédes de Mrs. nos Médecins qui ne firent qu'irriter mon mal au point que j'avois quelquefois des incontinences d'urine, & d'autres fois une ſi grande difficulté d'uriner qu'on diſoit dans le pu-

blic que je ne me tirerois jamais de cette maladie. Deux de mes amis vinrent me voir, me conſeillèrent de faire uſage du Reméde univerſel, & m'en offrirent quatre priſes que l'un d'eux avoit de reſte, pour en faire l'eſſai. La première n'opéra pas beaucoup; mais la ſeconde & la troiſième rendirent les urines plus coulantes ſans preſque m'appercevoir de ces grandes cuiſſons que je reſſentois avant, ce qui me détermina d'en envoyer chercher bonne proviſion à Caen; & moyennant ce Reméde je me ſuis, graces à Dieu, tiré d'affaire ſans cependant pouvoir fixer le nombre des priſes, en ayant diſtribué, ſur le grand nombre que j'avois fait venir, à quantité de pauvres miſérables qui s'en ſont tous fort bien trouvés, &c. *Signé*, LEPINEY, ancien Officier de Dragons. *A Caen en Normandie*, *le* 6 *Mars* 1770. Part. IX, page 156.

§. III.

De la Fluxion catarrhale de la veſſie.

LA FLUXION CATARRHALE DE LA VESSIE eſt une maladie très-rare, elle procède, comme toutes les autres fluxions, du dérangement dans les filtrations, d'où vient que les humeurs non filtrées & arrêtées ſe dépoſent ſur la veſſie, y

produiſent le gonflement, la tenſion, les douleurs, une quantité plus ou moins grande de matière glaireuſe, & pluſieurs autres ſymptômes qui accompagnent la fluxion catarrhale de la veſſie, pour la guériſon de laquelle on ſe conformera à ce que j'ai dit dans le §. I. du Chapitre XVI. du Livre I.

CHAPITRE VIII.

De l'Ulcère des reins & de la veſſie, de la Dyſurie & Strangurie, de l'Iſchurie rénale & véſicale ou Rétention d'urine.

§. I.

De l'Ulcère des reins & de la veſſie.

L'ULCERE DES REINS ET DE LA VESSIE, procède du ſéjour de quelque matière ſaline, âcre, corroſive dans les reins ou dans la veſſie.

Cette matière corroſive, produit, pour l'ordinaire, le piſſement de ſang & de

pus dont je traiterai dans le Chapitre ſuivant, où l'on trouvera des guériſons de cette maladie. On trouvera encore la guériſon de divers ulcères internes & externes à la page 182 & ſuivantes de cet ouvrage.

§. II.

De la Dyſurie & de la Strangurie.

La Dysurie ou ardeur d'urine eſt une difficulté d'uriner qui n'empêche pas le paſſage des urines.

La Strangurie diffère de la Dyſurie, en ce que les urines ne ſortent que goutte à goutte.

Ces deux maladies qui ſe ſuccèdent aſſez ſouvent avec des douleurs plus ou moins aigües, procèdent d'une irritation dans le ſphincter de la veſſie, occaſionnée par quelque corps étranger tel que les ſables, les graviers, les calculs ou les pierres, dont je parlerai dans le Chapitre ſuivant. Elles dépendent ſouvent de quelque carnoſité dans l'urètre, produite par un *virus vérolique*, qu'on

doit guérir en conſultant le Chapitre qui traite de la vérole.

La dyſurie & la ſtrangurie étant accompagnées de chaleur & d'inflammation, on ſe conformera à ce qui eſt preſcrit dans le Chapitre IV. du Livre I.

GUÉRISONS

De la Dyſurie & de la Strangurie.

Depuis long-temps je vous dois, & au public, un témoignage authentique ſur la bonté de vos Poudres. Une cruelle maladie, dont l'eſpèce eſt peut-être unique, m'a fait ſouffrir pendant quinze ans tout ce qu'on peut imaginer; c'étoit un épaiſſiſſement extraordinaire dans mes urines qui devenoient ſemblables à de la boue; leur denſité les empêchant de s'écouler, j'éprouvois les douleurs les plus aigües & les moins interrompues. Sentant à chaque inſtant un beſoin preſſant d'uriner, je faiſois les plus violens efforts pour favoriſer les beſoins de la nature, & tout ſe réduiſoit à quatre ou cinq gouttes, quelquefois à rien du tout; les hémorroïdes enflées en même temps, ſans jamais fluer, me fatiguoient peut-être autant que ma difficulté d'uriner; j'avois encore des maux de cœur preſque continuels & un dégoût univerſel. Cet état violent duroit ordinairement cinq, ſix, ou ſept

jours, durant leſquels je ne pouvois jamais trouver un quart d'heure de repos. L'humeur épaiſſe étant enfin écoulée, les fonctions de la nature reprenoient leur cours ordinaire, juſqu'à ce qu'un nouvel amas étant formé, les mêmes ſymptômes recommençoient.

Dans la naiſſance de cette ſingulière maladie, ce n'étoit qu'au bout de trois mois que les accès revenoient, dans la ſuite ce fut tous les mois; enfin pendant les trois dernières années, c'étoit tous les quinze jours, enſorte que je n'avois preſque plus de relâche. Je n'étois pas encore bien remis de l'épuiſement & de la fatigue du dernier accès, que je reſſentois les avant-coureurs de celui qui alloit arriver.

Dans un état ſi cruel, j'aurois trouvé la mort bien douce; je ne pouvois m'empêcher de la demander ſouvent au Seigneur, & plus d'une fois on a cru ma prière exaucée. Des attaques, plus violentes qu'à l'ordinaire, m'ont conduit trois ou quatre fois juſqu'aux portes de la mort: mon Médecin n'eſpéroit plus rien; en ſe couchant le ſoir, il ne croyoit pas que je fus en vie le lendemain. Cependant Dieu a prolongé mes jours contre toute eſpérance, & qui plus eſt, il m'a rendu la ſanté la plus parfaite dont on puiſſe jouir à mon âge. Mon ſang, qui paroiſſoit tout corrompu, eſt maintenant bien purifié; mon corps, qui étoit tout couvert de boutons & d'ulcères, eſt auſſi frais & auſſi ſain que ſi je n'avois jamais été mala-

de : les hémorroïdes ne me fatiguent plus du tout ; ma difficulté d'uriner a entièrement diſparu. Dans l'intervalle d'un an, je n'en ai eu que deux légers reſſentimens, occaſionnés l'un & l'autre par un gros rhume accompagné de fiévre ; enſorte que j'ai tout lieu de me croire parfaitement & radicalement guéri.

Tout ce qu'on a conjecturé de plus vraiſemblable ſur l'origine & les cauſes de cette maladie, c'eſt que mes hémorroïdes ayant été cicatriſées, il y a environ dix-huit ans, pour prévenir la gangrène qui paroiſſoit prête à s'y mettre, le ſang qui avoit accoutumé de s'écouler par cette iſſue, ne pouvant plus percer, ſe déchargeoit par le canal des urines, & m'occaſionnoit, à chaque retour périodique, ces difficultés d'uriner que j'ai éprouvé ſi long-temps, toujours jointes aux plus vives douleurs des hémorroïdes. Quoi qu'il en ſoit, par la grace de Dieu, je ſuis délivré de ce tourment que je croyois ne devoir finir qu'avec ma vie.

Mais comment s'eſt opéré ce prodige ! voilà ce qui paroît intéreſſant pour le public & pour vous. Or Dieu n'a pas jugé à propos, Monſieur, de ſe ſervir des remédes ordinaires de la Médecine pour opérer ma guériſon : pendant quinze ans je les ai tous employés ſous la direction de deux habiles Médecins de ces contrées, qui, ſucceſſivement, ont bien voulu prendre ſoin de moi : je n'avois rien à déſirer du côté de leur ſcience & de l'attention avec

laquelle ils obſervoient toutes les circonſtances de ma ſingulière maladie, ils ont épuiſé toutes les reſſources de leur art pour me procurer quelque ſoulagement : eaux minérales de Saint-Alban & de Bourbon-Lancy, eaux d'eſcargot, eaux d'oignon, bolus, ſaignées, purgatifs de toute eſpèce, tiſannes, régime rigoureux, rien n'a été omis de tout ce qui leur a paru propre à mon rétabliſſement. Je dois me louer beaucoup de leur zèle & de leur bonne volonté : je crois qu'ils doivent ſe louer auſſi de ma docilité à exécuter leurs ordonnances; mais ni eux ni moi ne pouvons, ni ne devons-nous louer de l'efficacité de leurs remédes. L'unique effet ſenſible qui en a réſulté, a été l'augmentation & l'irritation de mon mal; les trois dernières années pendant leſquelles je l'ai enduré étoient un vrai & continuel martyre, j'excitois la compaſſion de toutes les perſonnes dont j'ai l'honneur d'être connu. Abandonné de mes Médecins, & ne conſervant pas même la moindre eſpérance de guériſon, j'attendois chaque jour la mort, qui ne pouvoit pas être bien éloignée.

Sur ces entrefaites, la providence permit qu'un neveu que j'appelois depuis long-temps auprès de moi, ſe détermina à s'y rendre. Touché de ma triſte ſituation, & connoiſſant la vertu de la Médecine univerſelle, il m'en propoſa l'uſage; mais prévenu contre tous les remédes, par l'inutilité conſtante de tous ceux que j'avois employé juſqu'alors, je

refuſai d'employer celui-ci. Mon neveu ne ſe rebuta pas, il revint pluſieurs fois à la charge, & il obtint à force de ſollicitations que j'en ferois du moins l'eſſai. Je le fis, & le Reméde ayant opéré avec beaucoup de douceur ſans me cauſer la moindre fatigue, je me déterminai à en prendre une priſe tous les quatre ou cinq jours. Bien de gens blâmèrent ma réſolution & les importunités de mon neveu, qui me l'avoit, pour ainſi dire, arrachée; on décida que ce Reméde hâteroit ma dernière heure, que l'évacuation conſidérable de bile qu'il opéroit en moi, alloit faire changer tout mon ſang en bile, que c'étoit un Reméde corroſif, un poiſon lent, &c. Toutes ces pauvretés me firent impreſſion alors: après cinq ou ſix priſes j'abandonnai le Reméde pendant près de deux mois, & je n'en voulois plus entendre parler. La conſtance de mon neveu vainquit toutes mes répugnances: je recommençai à en prendre une priſe tous les huit jours, & je n'eus pas continué deux mois, que j'éprouvai beaucoup du mieux: les accès de ma maladie furent bien moins violens, & au lieu de revenir tous les quinze jours, ils ne revenoient qu'au bout d'un mois. Succeſſivement ils reculèrent juſqu'à cinq, ſix ou ſept ſemaines, ſelon que j'étois plus ou moins attentif à me priver des alimens de difficile digeſtion. J'avoue que je ne me ſuis pas gêné long-temps ſur cet article; à meſure que je me ſuis vu dans un bien-être où je

ne m'étois jamais flatté de parvenir, j'ai voulu uſer des privilèges de la convaleſcence, & je les étendois ſi loin que je ne me refuſois rien, & que je mangeois indiſtinctement de tout ce qu'on ſervoit à table. Pour ne rien diſſimuler, j'ajouterai qu'il y a eu quelques mois où je ne me nourriſſois exactement que des choſes les plus contraires à ma guériſon, parce qu'elles étoient les plus conformes à mon goût. J'ai lieu de croire que cette indiſcrétion a un peu retardé ma parfaite guériſon, mais enfin elle ne l'a pas empêchée : l'uſage régulier de ma fidelle Poudre tous les huit ou dix jours a extirpé au bout d'un an, malgré l'omiſſion de tout régime, cette cruelle maladie, qui, dans le régime le plus rigoureux & les remédes les plus recherchés, avoit jeté pendant quinze ans les plus profondes racines. Je jouis maintenant d'une ſanté parfaite, d'un teint frais, de toute la force de mon tempérament. Qui me l'eût dit! qu'à l'âge de ſoixante-cinq ans, avec un Remède ſi ſimple & ſi doux, je me délivrerois d'un mal invétéré que toute la Médecine n'avoit pu réduire dans la vigueur de mon âge : tout le monde en eſt ſurpris ici, & bien de perſonnes ont crié au miracle, &c. *Signé*, DEPRAS, ancien Curé. *A Iſſy-Levêque par Luzy en Nivernois*, *le* 15 *Mai* 1763. Part. III, *page* 124.

Je viens, avec deux priſes, de me guérir d'une dyſurie que je portois depuis trois ſemaines, & qui m'occaſionnoit des douleurs

inconcevables : je ſouffrois d'autant plus, que j'avois à tous les inſtans des beſoins d'uriner; je lâchois quelquefois de l'eau douze fois en une demi-heure, elle étoit auſſi limpide que lorſqu'elle ſort d'une fontaine. A la ſuite des Poudres mes urines ſont devenues toutes ſablonneuſes, & depuis quinze jours je n'ai rien reſſenti. Je dois ce témoignage à la bonté de votre Reméde, &c. *Signée*, MALLARDIERE MASSON. *Au Château de Charmeil près Vichy, par Saint-Geraud-le-Puy en Bourbonnois, le 7 Décembre* 1768. Part. VIII, page 246.

J'ordonne le Reméde univerſel, & j'en éprouve journellement les plus heureux effets. Avec ſix priſes j'ai ſoulagé totalement une perſonne de trente ans, qui a de fréquentes attaques de dyſurie par des concrétions graveleuſes qui mettent obſtacle au paſſage de l'urine, ce qui fait ſoupçonner le ſéjour de la pierre dans la veſſie, &c. *Signé*, SUBREJON, Docteur en Médecine. *A Monfaucon par Payrat en Quercy, le* 8 *Juillet* 1769. Part. VIII, page 351.

Jacques Legué de Digulville, dyſurie depuis un an, piſſant le ſang, guéri par ſept priſes du Reméde univerſel, &c. *Signé*, DEMONS, Curé. *A Omonville-la-Rogue, baſſe Normandie par Cherbourg, le* 13 *Mars* 1769. Part. VIII, page 285.

Depuis le mois d'Octobre 1761, deux cent

priſes de votre Reméde m'ont guéri radicalement d'une ſtrangurie que j'avois quinze ans avant d'en commencer l'uſage : je ne pouvois uriner qu'avec des douleurs & des efforts violens, le jet n'étoit guère plus gros qu'un fil, actuellement j'urine à plein canal, & ſans la moindre douleur ; de plus, j'étois fatigué par des hémorroïdes, dont l'origine étoit de même date que ma rétention qui, dans des temps, me cauſoit de vives douleurs & un flux conſidérable ; à préſent je n'en reſſens pas la moindre incommodité. Ce précieux Reméde m'a toujours purgé avec une douceur qui n'eſt pas commune aux autres purgatifs. Au moment que j'ai l'honneur de vous écrire, je jouis d'un bon appétit, j'ai le teint frais & coloré, je dors chaque nuit ſix à ſept heures d'un ſommeil tranquille, &c. *Signé*, LOURY, Peintre aux incurables, rue de Seve. *A Paris, le 1 Juin* 1771. Part. VIII, page 335.

Votre Poudre, dont je fais uſage tous les mois depuis une quinzaine d'années, m'a délivré de la podagre qui me tourmentoit cruellement, & dont je ne reſſens plus aucune atteinte, non plus que de la ſciatique, de la ſtrangurie, & de la dyſurie dont ce Reméde m'a délivré, &c. *Signé*, Le Chevalier DELAMÉE, Prieur & Seigneur de Chamallières & autres Lieux, Baron de Confolans. *Au Puy en Velay, le 25 Octobre* 1769. Part. IX, page 73.

§. III.

De l'Iſchurie rénale & véſicale.

L'ISCHURIE RÉNALE eſt la *ſuppreſſion entière des urines* occaſionnée par des glaires qui engorgent les uretères & les reins ; de là vient que le ſang ne pouvant filtrer par les reins, les urines, elles ſe dépoſent dans les différentes parties du corps, où elles produiſent l'hydropiſie qui termine bientôt les jours du malade, ſi on néglige de donner une prompte fuite aux urines non filtrées & arrêtées : c'eſt pourquoi on doit prendre de ſuite deux priſes du Remède univerſel, & continuer d'en prendre une priſe chaque jour, juſqu'à ce que les urines reprennent leur cours naturel.

Si la première priſe n'opéroit pas dans trois heures, il faudroit en prendre une ſeconde ; & continuer de même toutes les trois heures juſqu'à l'évacuation, de laquelle ſeule dépend le ſoulagement & la guériſon du malade.

L'*iſchurie véſicale* eſt la rétention des urines dans la veſſie par des corps étran-

gers tels que des glaires épaiſſes, des calculs ou la pierre. Il faut recourir à la ſonde, pour écarter les corps étrangers qui s'oppoſent au libre cours des urines.

GUERISONS
De l'Iſchurie.

Voici au vrai, Monſieur, ce que votre grand Reméde a opéré ſous mes yeux. Le 2 Novembre 1763, la ſervante de Mr. Beze de la Roze, Paroiſſe de Tombebœuf, me manda : en mon abſence mon garçon y alla. Cette fille ſe plaignoit depuis huit jours d'une rétention d'urine, mon garçon la ſaigna par un des bras, lui donna un lavement approprié ſans nul ſuccès. Mr. Beze vint le lendemain me faire part de l'état de cette fille, auquel je donnai une priſe & demie de votre Poudre, qui la guérit efficacement, &c. *Signé*, Beauregard, Maître en Chirurgie. *A Monclar en Agenois, le* 24 *Mars* 1764. Part. IV, page 192.

Le 26 Décembre 1754, je fus mandé pour traiter l'épouſe du ſieur Belland, Marchand en cette Ville, demeurant proche le Pont de Guichet, attaquée d'une rétention d'urine il y avoit pluſieurs jours, elle étoit dans un état de ſouffrance qu'on ne peut exprimer, ayant

le ventre très-gonflé & douloureux, la fiévre qui ne la quittoit point : la malade faiſoit des cris & pleuroit de ſe voir dans un état auſſi déplorable. Il étoit trois heures après-midi lorſque je fus appelé : auſſi-tôt je lui fis prendre une priſe & trois quarts de la Poudre purgative, qui lui procura, dès la nuit ſuivante, pluſieurs ſelles, & elle rendit beaucoup d'urine ; le lendemain matin je la trouvai ſoulagée. Comme elle alloit ſur le tabouret, & qu'elle continuoit d'évacuer par les ſelles & les urines, je la laiſſai ce jour-là ſans lui faire prendre des Poudres ; le lendemain je lui en fis prendre, ce qui opéra encore plus que la première fois : je continuai de lui en faire uſer deux autres fois, mettant quelques jours de diſtance entre chaque doſe ; cette Dame ſe trouva guérie, & n'a reſſenti depuis ce temps, ni cette incommodité, ni aucune autre maladie ; il y a cependant près de onze ans que ces grands accidens lui ſont arrivés, &c. *Signé*, PIAT, Maître en Chirurgie. *A Alençon en baſſe Normandie, le* 14 *Novembre* 1765. Part. VI, page 116.

Un parent de Mde. de Bar de la Gaſaille, nommé Mr. Pourqueri Ecuyer, habitant de Repaire de la Caminade, Paroiſſe de Freiſinet, Diocèſe de Cahors, ayant reſté l'eſpace de quatre ou cinq mois ſans pouvoir uriner qu'à la faveur d'une ſonde, malgré tous les remédes qu'il avoit pris par ordonnance des

Médecins & obſervé le régime le plus exact, n'a uriné librement & ſans douleur, que par l'uſage du Remède univerſel dont il prit ſix priſes, &c. *Signé*, LAVEYSSIERE, Docteur en Médecine. *A Simeyrol près Sarlat en Périgord, le* 13 *Janvier* 1770. Part. IX, page 138.

J'ai donné quarante priſes de votre Poudre à une pauvre fille que j'ai gardée ici deux mois & demi, appelée Suſanne Buton, de la Paroiſſe du Poire. Cette fille étoit ſingulièrement malade, je vous en parlois dans ma dernière Lettre; elle a été traitée par deux habiles Docteurs du Pays, qui n'ont pu, dit-elle, la ſoulager, & cela pendant l'eſpace de quatorze ans qu'elle a été malade d'une rétention d'urine & d'un aſthme ſec qui la tenoit au point que je la crus pluſieurs fois étouffée. Votre Remède l'a délivrée de cette maladie, elle urine ſouvent & beaucoup: elle n'étoit point réglée, elle l'eſt regulièrement tous les mois, & abondamment; elle eſt âgée de trente-ſix ans, elle mange très-bien, boit & dort de même, & a repris ſa ſanté, &c. *Signée*, MASSON DES MOULINETS. *Aux Moulinets, Paroiſſe de Ste. Cecile par les Eſſarts en bas Poitou*, *le* 16 *Avril* 1774. Part. XII, page 169.

CHAPITRE IX.

De la Colique néphrétique, du Calcul des reins & de la veſſie, du Piſſement de ſang & de pus.

§. I.

De la Colique néphrétique.

LA COLIQUE NÉPHRÉTIQUE ſe manifeſte par une douleur aigüe aux reins, elle s'étend à l'aine, à la racine de la verge, quelquefois aux teſticules; les urines coulent en petite quantité ou s'arrêtent.

Les attaques de cette colique ſont plus ou moins longues, ſuivies quelquefois d'engourdiſſemens, de nauſées, du vomiſſement & de la fiévre.

La *colique néphrétique* procède toujours des calculs ou petites pierres, des graviers ou des glaires capables de s'oppoſer à la libre ſortie des urines;

les glaires embarraſſant les uretères où l'urètre, forment un regonflement des urines capable de produire la colique.

Les *calculs* & les *graviers* cauſent, par leurs pointes, la douleur des reins, le déchirement des vaiſſeaux ſanguins qui les compoſent & le piſſement de ſang.

On compte remédier à la *colique néphrétique* par des remédes adouciſſans & calmans; on n'emploie communément les purgatifs que dans la rémiſſion de la colique; ſi la *ſuppreſſion des urines* dure depuis long-temps & met la vie du malade en danger, on a recours à l'émétique.

On croit enfin prévenir le retour de la *colique néphrétique* par la diète blanche, par l'uſage des différentes eaux minérales & par les lavemens adouciſſans; mais avant tous ces remédes on croit ne devoir pas épargner les ſaignées, dont on règle le nombre ſur la violence de la fiévre, ſur la jeuneſſe & ſur la conſtitution plus ou moins forte du malade.

Les ſaignées, qu'on croit eſſentielles, ne pouvant en aucune façon donner la fuite aux *glaires*, aux *graviers* & aux *calculs* qui ſont la vraie cauſe de la *colique néphrétique*, ne ſauroient produire qu'un calme apparent & nuiſible, parce qu'en diminuant le volume du ſang, elles affoibliſſent le reſſort des vaiſſeaux qui compoſent les reins, occaſionnent un plus grand regonflement, & empêchent la ſortie des *glaires*, *graviers* & *calculs*.

Les délayans & les adouciſſans, tels que les eaux minérales, l'huile d'amandes, les lavemens, &c. qui peuvent être employés avec ſuccès, ne ſuffiſent pas pour enlever les *glaires*, les *obſtructions*, les *graviers* & *calculs*.

Les vomitifs ſont dangereux, parce qu'ils ſont capables d'augmenter la violence de la *colique néphrétique*, en augmentant le regonflement qui en eſt la cauſe.

Il faut donc, ſans attendre la rémiſſion de la fiévre, recourir aux purgatifs ſeuls capables de débarraſſer les reins.

Le Remède univerſel a guéri nombre de malades de la *colique néphrétique* ; on doit en uſer de la façon ſuivante.

Dans l'accès de la *colique* on prendra une priſe chaque jour juſqu'à ce qu'elle ſoit diſſipée. On préviendra ſon retour en ſe purgeant tous les cinq, tous les huit, tous les quinze jours ou tous les mois, ſelon qu'on ſentira en avoir beſoin.

Si la *colique néphrétique* procède de la rétention des urines occaſionnée par une ou pluſieurs pierres nichées dans la veſſie, on doit avoir recours à la ſonde, & s'en ſervir toutes les fois que la pierre s'oppoſera au cours des urines, ſi mieux on n'aime ſouffrir l'opération de la taille ; mais comme cette opération n'empêche pas la régénération des pierres, on fera bien, pour la prévenir, de ſe purger une fois le mois.

GUÉRISONS

De la Colique néphrétique.

ETANT amie & voiſine de Mde. de Fabri

de Saint Jean de cette Ville, je l'ai vue aſſidument tous les jours, pendant le cours d'une maladie déſeſpérée dont elle a réchappé, dans laquelle j'ai obſervé que cette Dame étant agitée par des coliques néphrétiques des plus violentes, y ayant treize jours qu'elle n'avoit pu uriner, elle fut conſeillée de prendre la merveilleuſe Poudre de Mr. Ailhaud, Médecin de cette Ville, attendu les effets ſurprenans qu'elle avoit opéré en pluſieurs maladies; de laquelle Poudre ladite Dame ayant pris une ſeule priſe, elle urina, deux heures & demie après, ſans colique, & rendit environ un demi-pot d'urine ſi épaiſſe qu'elle reſſembloit à de la moutarde. Une heure après, elle rendit encore des urines plus claires, mais chargées de petites pierres en quantité; & peu après, ſes urines devinrent encore plus claires & preſque naturelles. Alors, elle fit ſans colique & ſans douleur, une pierre groſſe comme le noyau d'une olive avec beaucoup de ſables & de glaires, après quoi, elle n'a plus eu de reſſentiment de ſa maladie & jouit d'une parfaite ſanté, &c. *Signée*, DUBROCA ROUSSET. *A Aix en Provence, le* 18 *Octobre* 1744. Part. I, page 51.

Puiſque la plupart de ceux qui ont uſé de votre Poudre, Monſieur, ſe ſont fait un plaiſir de vous informer de ſes bons effets & un devoir de vous en marquer leur reconnoiſſance, je ne puis moi-même me taire ſans

ingratitude & ne pas mêler ma voix aux acclamations publiques. Je vais donc vous faire part d'une eſpèce de miracle qu'une ſeule priſe de cette ſalutaire Poudre a opéré chez moi. Outre pluſieurs maladies dont elle m'a merveilleuſement guéri (car j'en uſe depuis long-temps) je fus attaqué, il y a quelques mois, d'une colique néphrétique qui me prenoit depuis le rein droit juſqu'à la région de la veſſie; des cris aigus pendant dix-huit heures annonçoient la violence de mes douleurs, une rétention d'urine, des efforts momentanés mais inutiles, l'éloignement des Chirurgiens, tout concouroit à rendre mon état plus affreux. Enfin, après avoir tenté vainement tous les palliatifs d'uſage dans ces occaſions, tels que ſont les huiles, les bouillons poſtérieurs, les émulſions, &c. ennuyé de ſouffrir & d'attendre le plus pareſſeux de tous les Chirurgiens, je me rappelle que j'ai de votre Poudre. J'en avale une priſe, mon mal redouble : je me jette ſur mon lit accablé & prêt à me repentir de ce que je viens de faire, mais le croira-t-on: deux minutes après je ſens couler ou gliſſer je ne ſais quoi dans l'uretère avec un certain grouillement; tout de ſuite mes douleurs ceſſent, je n'oſe le croire, je tâte les endroits que j'avois ſi fort endoloris, je ne ſens plus de mal, le calme eſt rétabli dans toutes les parties de mon corps. Mon Chirurgien arrive, je lui raconte l'aventure, il en paroît frappé. Je lui propoſe à déjeûner, il me prend

au mot, il déjeûne : j'avois faim, je n'avois pas mangé depuis long-temps, n'ai-je pas la foibleſſe de me mettre à table avec lui ! j'en demande pardon à votre Poudre, je mangeai comme ſi je n'avois pris que du thé, je dormis enſuite huit heures & me ſuis toujours très-bien porté. Ce fait eſt ſu de tout le monde. Pardonnez ſi ma lettre eſt un peu longue, on ne ſe laſſe point de parler de ce qui nous procure le plus véritable des biens, &c. *Signé*, SAINT-BEART, Seigneur de la Calcinie. *Au Château de la Calcinie près Penne d'Agenois*, *le* 2 *Juillet* 1763. Part. III, page 177.

J'ai été attaqué en Décembre 1759. de coliques néphrétiques qui me venoient périodiquement de trois en trois ſemaines. J'ai été d'abord traité par les Médecins avec le vomitif, enſuite avec des médecines douces, des clyſtères, tiſannes, &c. Malgré les remédes, les accidens me reprenoient regulièrement aux jours & heures marquées, ce qui m'a duré ſix mois entiers. Ayant eu enfin connoiſſance de vos poudres, j'en fis uſage au mois de Mai 1760. je n'en pris que deux priſes qui m'ôtèrent le mal ſans en avoir rien reſſenti depuis. J'avoue que je ſuis demeuré dans une grande ſécurité, oubliant le mal, & n'uſant d'aucun reméde depuis ma guériſon, &c. *Signé*, HANQUET, Chanoine de la Collégiale. *A Neelle en Picardie, par Ham*, *le* 17 *Décembre* 1764. Part. V, page 88.

Le nommé Jean Agut dit Eile, Maître Chapelier de cette Ville, attaqué d'une rétention d'urine & d'une grande colique depuis dix ans & de pluſieurs rechutes chaque année, fut conſeillé de ſe ſervir de votre Poudre : la première priſe le fit débonder par le derrière & en même temps par les urines qui étoient claires comme de l'eau de fontaine & en grande abondance ; à la ſeconde ſelle il urina encore copieuſement, & à la fin il jeta beaucoup de ſang par la verge, noir comme de l'encre, & tout de ſuite il fut ſoulagé. Six heures après il en prit une ſeconde priſe, dont il fut très-bien purgé, qui lui fit jeter cinq pierres par la verge, & le voilà totalement guéri. Il continue d'en prendre quelques priſes par intervalle. Celles que vous avez fait diſtribuer aux pauvres de cette Ville par charité, en ont garanti pluſieurs de la mort, &c. *Signé*, BARRES, Père, Maître Chirurgien Juré. *A Nerac en Condomois*, *le* 28 *Juin* 1767. Part. VII. page 172.

§. II.

Des Calculs des reins & de la veſſie.

LES CALCULS DES REINS ET DE LA VESSIE ne diffèrent de la pierre & du gravier que par leur volume. Ils peuvent groſſir & ſéjourner dans les reins, d'où ils paſſent quelquefois dans

la veſſie, ſans qu'on s'en apperçoive; mais leur déplacement des reins produit le plus ſouvent les douleurs les plus violentes & le piſſement de ſang.

Le remede de *Stéphens* paroît ſupérieur à tout autre; lorſqu'il s'agit de fondre des pierres formées; mais s'il ne s'agit que de graviers, de calculs & de ſables, on ne peut diſconvenir que le Remede univerſel n'en ait fait rendre à nombre de perſonnes. C'eſt pourquoi on doit en prendre une priſe tous les huit ou tous les quinze jours, en obſervant de boire une ſuffiſante quantité d'eau pure ou panée.

Pour faciliter la ſortie des glaires, des ſables, des graviers, & des calculs, on uſe, avec ſuccès, des lavemens & des bains.

GUÉRISONS

Des Calculs des reins & de la veſſie.

UNe femme, dont je ne peux dire le nom, qui avoit des graviers dans les reins qui la faiſoient beaucoup ſouffrir, en a été guérie avec quatre priſes du Remede univerſel, &c. *Signé*,

De La Chaussée, Major. *A Montreuil ſur mer baſſe Picardie, le 29 Décembre 1763.* Part. IV, page 169.

J'ai guéri deux fois mon Cocher d'une rétention d'urine dont il n'a plus eu de reſſentiment depuis pluſieurs années. Je ſuis moi-même ſujet à des coliques de gravelle : il y a deux ans que, ſouffrant beaucoup de ce mal, je pris deſdites Poudres qui me firent jeter une pierre groſſe comme une moyenne amande à la praline & rouge de même ; l'année dernière, vers ce même temps, elles m'en firent rendre une pareille : je n'uſe enfin d'aucun autre remède, & je m'en trouve très-bien, &c. *Signé*, De Champel, Procureur-Général du Parlement de Metz. *A Metz, le... Octobre* 1764. Part. VIII, page 68.

On a bien vanté votre Reméde, c'eſt une juſtice qu'on lui rend ; & tous ceux qui le décrient ont bien tort, puiſqu'il n'y en a point d'auſſi ſalutaire dans l'univers. Je puis bien l'aſſurer, puiſqu'il a opéré à mon égard un prodige qu'on aura peut-être peine à croire, mais très-véritable. Après en avoir pris plus de cent priſes qui m'ont toutes purgé avec douceur, & fait jeter des horreurs en bile, en glaires de toutes couleurs, & où ſe trouvoient quelques pierres bien formées, je me donnai quelques mois de repos, me portant aſſez bien ; mais me trouvant, il y a environ

ſix mois, tout dérangé, j'eus encore recours à vos miraculeuſes Poudres qui, ſans exagération, m'ont ôté des reins plus de *cent pierres* groſſes comme de noyaux d'olive, les autres comme de groſſes lentilles, & enfin d'autres ſemblables à de petits pois, le tout, deux ou trois fois, particulièrement mélangé d'un *ſable griſâtre* & dur comme le fer. Voilà l'effet qu'ont produit dans mon vieux corps de quatre-vingt & deux ans, les treize ou quatorze doſes de votre incomparable Poudre. Eh, n'eſt-ce pas là un vrai prodige! &c. *Signé*, L'HARIDON DU TREUSCOAT, ancien Curé. *A Grand-Champ près Alençon, par Paris, le 25 Novembre* 1768. Part. VIII, page 233.

Ayant reſſenti une *colique rénale* du côté droit, j'uſai, pendant quinze mois infructueuſement, des remédes ordinaires de la Médecine pour ces ſortes de maladies: la même *colique néphrétique* reparut tous les deux, trois, ou quatre jours, pendant trois, quatre, & cinq heures, ſouvent avec vomiſſement & difficulté d'uriner. On me conſeilla le Remède univerſel, dont je n'uſai qu'en tremblant, & à défaut d'autre remède efficace: deux priſes parurent opérer ma guériſon, par l'évacuation prodigieuſe des glaires & mauvais levains qui fit ceſſer la colique pendant ſix ſemaines; au bout duquel temps, la colique reparoiſſant, deux priſes du même Remède la firent encore diſparoître pendant ſix mois: mais cette mala-

die dans ces derniers temps devenant chaque jour plus cruelle, je me déterminai à la diſſiper par un régime ſuivi & un uſage journalier du même Remède. Dix-huit priſes dans l'eſpace d'un mois, en me délivrant des douleurs vives que je reſſentois depuis ſept ans, me firent évacuer par les urines une *pierre* qui giſſoit dans les reins, de la figure d'une groſſe olive, mais plus longue & recourbée par le petit bout. Ce fait eſt connu de tous les Officiers de la Légion, & du Chirurgien-Major qui a briſé la pierre. Trois ou quatre priſes, dont j'ai encore uſé du depuis, m'ont fait évacuer pluſieurs globules ſablonneux, germes de pareilles pétrifications.

Le nommé François Theſſ, Dragon de la Compagnie de Viomenil, qui reſſentoit depuis huit ou dix ans des douleurs de colique néphrétique ſemblables à celles dont j'ai été délivré, & pour lequel vous avez eu la bonté de m'envoyer, *gratis*, quatre paquets de vos Poudres, en a uſé pendant un mois vingt priſes, qui l'ont débarraſſé auſſi par les urines de deux pierres un peu moins groſſes que la mienne, & d'une quantité prodigieuſe de globules graveleux; il eſt parfaitement guéri, &c. *Signé*, HECHEMANN, Sous-Lieutenant de Grenadiers, avec rang de Capitaine, à la Légion de Lorraine. *A Falaiſe en Normandie, le 6 Novembre* 1773. Part. XII, page 71.

§. III.

Du Piſſement de ſang & de pus.

LE PISSEMENT DE SANG procède pour l'ordinaire des *graviers* ou des *calculs* dont les pointes déchirent certains vaiſſeaux ſanguins des reins, de la veſſie, ou de l'urètre. Il eſt quelquefois l'effet d'un regonflement quelconque occaſionné par la colère, par l'abondance des humeurs arrêtées, par un exercice violent, par la ſuppreſſion des menſtrues, du flux hémorroïdal, &c.

LE PISSEMENT DE PUS procède de *l'ulcère* des *reins* ou de la *veſſie.*

Pour la guériſon du piſſement de ſang & de pus, on doit éviter tout exercice violent du corps & de l'eſprit; ſe priver de tout ce qui eſt âcre, ſalé, épicé; uſer des alimens doux & de facile digeſtion, dans leſquels on comprendra le lait, les crêmes de riz, d'orge & d'avoine; & ſe purger tous les huit ou tous les quinze jours avec une priſe du Remède univerſel.

GUÉRISONS

GUÉRISONS

Du Piſſement de ſang & de pus.

COMMENT peut-on penſer (à moins de renoncer à la raiſon & au bon ſens) qu'on puiſſe être empoiſonné par vos admirables Poudres, qui guériſſent les maladies les plus invétérées & même incurables, & qui, non ſeulement guériſſent la maladie actuelle pour laquelle on les prend, mais qui, en guériſſant ladite maladie, en guériſſent, chemin faiſant, d'autres plus conſidérables, comme je l'ai éprouvé par l'abcès aux reins qu'elles ont prévenu en me faiſant uriner du ſang épais, par la quantité de petites pierres qu'elles m'ont fait rendre, par l'exemption des douleurs de goutte, dont je n'ai ſenti depuis pluſieurs mois qu'une très-légère impreſſion aux deux petits doigts des deux mains, & enfin par le changement dans mon eſtomac, qui, depuis plus de quarante ans, digéroit ſi peu que j'allois à la garderobe deux fois par jour ſans manquer, & ſouvent trois fois, au lieu que depuis que je fais uſage de vos admirables Poudres, je ſuis les deux jours à aller à la garderobe ? &c. *Signé*, Le Marquis DE LORDAT-BRAM. *A Bram par Caſtelnaudari, haut Languedoc, le* 11 *Décembre* 1761. Part. II, page 264.

Le Reméde univerſel vient d'opérer une cure merveilleuſe ſur Mr. Dutillet, Curé de

Liviere en Saintonge. Il fut ſaiſi, il y a quinze ans, d'une ſuppreſſion d'urine (en ſe retirant, de cette Paroiſſe de Genouillat, d'où il eſt originaire, en ſa Cure éloignée de treize lieues d'ici) qui le réduiſit, à Angoulème, où il fut obligé de s'arrêter pendant deux mois & demi, juſqu'aux portes de la mort. Il fut ſondé, pendant cet intervalle, ſoixante & dix-huit fois par le Sr. Trouchère, Chirurgien d'Angoulème; à la fin on le mit en état de ſe retirer dans ſa Cure, où il fut encore ſondé par ledit Sieur, vingt fois; il a toujours reſté fort incommodé du depuis. Piſſant *le ſang & le pus*, on a jugé qu'il avoit la veſſie & les reins ulcérés. Ces longues ſouffrances l'obligèrent, l'année dernière, à réſigner ſon bénéfice, & à ſe retirer à Surès, à une lieue d'ici, chez Mr. ſon frère, où il a fait uſage du Reméde univerſel au nombre de près de cent priſes: voilà déjà quelques mois qu'il ne piſſe plus *ni ſang ni pus*, & qu'il ne reſſent que quelques douleurs paſſagères; il eſt vrai qu'il n'a pas épargné le reméde, & qu'il en a pris pendant quatre mois, trois priſes par ſemaine, &c. *Signé*, Veiret de Laugerias. *A Genouillat en Angoumois, par la Rochefoucault, le 23 Octobre 1766.* Part. VII. *page* 2.

Le nommé Julien le Verrier, ancien garde de la forge d'Anthoigue, & demeurant à Mezières ſous Lavardin, fut attaqué d'une violente colique néphrétique, le *piſſement de ſang* ſe

déclara en même temps : ces accidens furent les ſuites d'une maladie de langueur qu'il traînoit depuis vingt mois. Il avoit fait uſage de quantité de remédes ; enfin il ſe détermina pour les Poudres. La première priſe n'eut aucun effet ; à la quatrième, après une évacuation très-abondante, le *piſſement de ſang* fut arrêté, mais la colique néphrétique ne céda qu'à la ſeptième priſe : deux jours après il ſe trouva ſi bien qu'il mangea avec beaucoup d'appétit une copieuſe ſoupe aux choux verts, l'indigeſtion fut la ſuite de ce repas, il en fut très-mal, & les poudres vinrent à ſon ſecours très à propos pour le défaire de ces choux. Il a profité de cette leçon, & a aſſuré ſa guériſon au moyen de quarante ou quarante-cinq priſes du Remède, &c. *Signé*, Le Chevalier DE PERROCHEL. *Au Mans dans le Maine*, *le* 24 *Avril* 1767. Part. VII, p. 142.

Louis Boudaud, métayer de la Paroiſſe de Ste. Cecile, a été pris d'une fiévre maligne qui tuoit quantité de ceux qui en étoient atteints. Celui-ci a été pendant quatre-vingt jours dans les remédes de la Faculté qui l'ont ſoulagé, mais point guéri, car il eſt venu, pendant ledit temps, enflé de tout ſon corps & de tous ſes membres juſqu'au viſage ; de plus un *piſſement de ſang* tout clair, & cela à tout moment ; une toux sèche qui dénotoit une poitrine fort altérée ; perte totale de ſommeil, & dégoût de toute nourriture ; obſtructions en tous les viſcères : il alloit de mal en pis, car plus il pre-

noit de remédes, plus ſes urines venoient abondantes de ſang, & quelquefois plus caillé, & ſouffroit ordinairement des douleurs horribles. Son Chirurgien l'abandonna; je lui donnai, à la ſollicitation de ſa femme, du reméde univerſel, & fus obligée de lui en faire prendre, pendant trois jours de ſuite, deux priſes à la fois, tant les matières étoient conglutinées. On ſeroit étonné des ordures qu'il a rendu, & ſurtout par les urines qui étoient remplies de toute eſpèce de petites pierres en quantité, de glaires dures & groſſes comme le pouce, quelquefois comme du carreau pilé, & quantité de ſable entre des caillots de ſang pourri. A meſure qu'il ſe vidoit, on le voyoit déſenfler & la fiévre diminuer. Je continuai juſqu'à la fin de la ſeconde ſemaine de la même ſorte, & il fut en état de faucher le lundi enſuite de la troiſième ſemaine, au grand étonnement de tout le monde. Je lui fis prendre encore une vingtaine de fois deux priſes ou une priſe & demie de votre poudre à chaque fois; l'enflure s'eſt entièrement diſſipée, la fiévre & la toux ont diſparu. Bon appétit, bon ſommeil, les forces revenues, & tout cela en peu de temps & ſans aucun régime. Sa maladie s'eſt terminée par des ſueurs rougeâtres & puantes. Il alla de ſon pied à la foire de Vendrenne, qui eſt à quatre lieues d'ici; il a fait ſeul avec un domeſtique toutes les fauches & les métives de ſa métairie, qui n'eſt pas une des moindres de la Paroiſſe. Il vient encore de me dire qu'il ne ſe ſentoit au-

cun mal, & qu'il ſe trouvoit auſſi fort qu'avant d'être malade, &c. *Signée*, MASSON DES MOULINETS. *Aux Moulinets, Paroiſſe de Ste. Cecile par les Eſſarts en bas Poitou, le* 12 *Septembre* 1768. Part. VIII, page 190.

CHAPITRE X.

De l'Hydropiſie de bas ventre.

L'HYDROPISIE DE BAS VENTRE, qu'on appelle *Aſcite*, eſt un amas de ſéroſités non filtrées & arrêtées dans le bas ventre.

Pour la guériſon de cette maladie, il faut donner la fuite aux ſéroſités épanchées, & détruire inſenſiblement les obſtructions qui ſont la vraie cauſe de l'hydropiſie. Les purgatifs pouvant, mieux que tout autre reméde, produire cet effet, on prendra fructueuſement chaque jour, une priſe du Reméde univerſel, juſqu'à ce que les ſéroſités épanchées dans le bas ventre ſoient diſſipées; il ſuffira alors d'en prendre une priſe tous les trois jours juſqu'à ce que les obſtructions ſoient détruites.

La *paracenteſe* (c'eſt l'opération qu'on fait pour vider les eaux du bas ventre) ne pouvant en aucune façon détruire les obſtructions qui donnent lieu à l'épanchement des ſéroſités, n'empêche pas un nouvel épanchement ; c'eſt pourquoi je ſerois d'avis de n'avoir recours à cette opération que dans une extrémité abſolue, & lorſqu'on ne peut la retarder ſans voir étouffer le malade.

On ſe conformera, pour tout le reſte, à ce que j'ai dit dans le §. IV. du Chapitre XVI. du Livre I. où l'on trouvera des exemples frappans de guériſons de *l'hydropiſie*.

GUERISONS

De l'Hydropiſie de bas ventre.

IL y a environ ſept ans que j'avois une fille de ſervice qui fut attaquée d'une *hydropiſie de bas ventre* : je fis bien de remédes pour détruire cet épanchement, mais inutilement ; je fus obligé d'en venir à la ponction, par le moyen de laquelle je tirai de ſon ventre dix à douze pintes d'eau : néanmoins l'épanchement revint dans le même état, & me diſpoſant à lui faire une ſeconde ponction, on la prévint en lui don-

nant, à mon inſçu, trois priſes de votre Poudre qui la guérirent radicalement, & depuis elle ſe porte bien, &c. *Signé*, VAQUIER, Chirurgien-Major de l'Hôpital. *A Carcaſſonne en Languedoc, le 29. Octobre* 1765. Part. VI, page 73.

Il y a environ trois ans que je fus appelé de la part de Mde. la Préſidente de Ste. Coulombe, pour faire la ponction à la femme de Jean Sylveſtre ſon métayer, ordonnée par Mr. Cairol Médecin de Mirepoix. Après avoir tenté tous les moyens imaginables, pour empêcher qu'il ne ſe fit un épanchement, voyant que l'*hydropiſie* étoit venue à un point déſeſpéré, & qu'on ne pouvoit donner à la malade que quelques mois de ſoulagement en lui évacuant les eaux au moyen de la ponction, je la lui fis & la lui répétai ſept fois dans l'eſpace d'un an, lui tirant à chaque fois cinquante livres d'eau, pendant lequel temps, & dans les intervalles des ponctions je ne ceſſai de propoſer votre Poudre. Je vainquis enfin la réſiſtance des oppoſans, & dès les premières priſes j'eus la ſatisfaction de m'appercevoir de la diminution conſidérable de l'enflure de tout ſon corps, & notamment du nombril qui étoit devenu de la groſſeur & de la longueur du bras d'un enfant de deux ans, qui lui pendoit juſques au pli de la cuiſſe droite. Je fis continuer l'uſage de la Poudre, & à la dixième priſe tout diſparut. Il y a deux ans qu'elle jouit d'une ſanté parfaite, ſes règles étant revenues il y a environ un an. Elle

eſt actuellement groſſe d'environ ſept mois, & cela ſans aucune ſuſpicion d'équivoque à une réchute de ſa maladie, les ſignes les plus formels de groſſeſſe étant en elle, faiſant d'ailleurs toutes ſes fonctions, travaillant journellement aux champs, &c. *Signé*, PALMADE, Maître-Chirurgien. *A Chalabre par Limoux en Languedoc, le* 20 *Octobre* 1766. Part. VI, page 275.

Une des mes Paroiſſiennes fut attaquée d'une *hydropiſie au bas ventre* qui la détermina à ſouffrir la ponction qui la délivra d'une quantité d'eau qui peſa treize livres; mais ſon enflure ayant bientôt augmenté, je lui conſeilla d'uſer de votre Médecine, dont quinze priſes l'ont ſi bien rétablie qu'elle a travaillé à la moiſſon & ſe porte de mieux en mieux, &c. *Signé*, DILLE, Curé. *A Saint-Julien en Provence, le* 16 *Août* 1772. Part. XI, page 65.

LIVRE CINQUIEME.

Des Maladies du Tronc & des Extrémités.

CHAPITRE I.

De la fauſſe Pleuréſie, de la fauſſe Néphréſie, & du Ventre tuméfié.

§. I.

De la fauſſe Pleuréſie.

LA FAUSSE PLEURÉSIE eſt une douleur qu'on ſent dans une ou pluſieurs des parties extérieures de la poitrine.

Ces douleurs procèdent de la ſueur rentrée, ou de toute autre humeur

dépoſée dans les muſcles intercoſtaux & autres qui couvrent la poitrine, quelquefois même des vents qui ſéjournent dans ces parties.

La partie où eſt le ſiège de la douleur, doit être tenue chaude, afin de faciliter la tranſpiration & la ſortie de l'humeur arrêtée.

Mais comme il arrive quelquefois que ce qu'on croit *fauſſe pleuréſie* eſt une *vraie pleuréſie*, on agira prudemment de ſe purger tous les deux jours, juſqu'à ce que la douleur ſoit diſſipée.

GUERISONS

De la fauſſe Pleuréſie.

UNE femme âgée d'environ 50 ans, nommée Catherine Jolie, attaquée d'une fluxion de poitrine, *fauſſe pleuréſie* & point de côté qui lui coupoit entièrement la reſpiration, le pous fort mauvais avec des redoublemens violens & beaucoup d'oppreſſion ; l'on avoit penſé qu'une pareille maladie n'auroit pu ſe guérir qu'à force de ſaignées, mais j'ai fait voir l'expérience du contraire en la tirant entièrement d'affaire avec cinq priſes de votre Poudre, &c. *Signée*, DE ROGUIGNY DE MONTOT. *En ſa Terre de Penly ſur mer par*

Dieppe haute Normandie, le 21 Juillet 1759. Part. II, page 139.

Le 15 Février une priſe du Reméde univerſel au jeune Rouillard de la Paroiſſe de St. Germain, après quatre ou cinq ſaignées de bras pour une *fauſſe pleuréſie*, ſeconde le 19, troiſième le 23, quatrième le 3 Mars, cinquième le 12 qui met le ſceau à la guériſon, &c. *Signé*, CHAMPION, Doyen du Collège de Médecine. *Au Mans dans le Maine, le 16 Novembre* 1766. Part. VI, page 281.

Il n'y a pas encore un mois que j'ai guéri, avec trois priſes du reméde univerſel, le jardinier de Mr. le Marquis de Morache, qui étoit attaqué d'une *fauſſe pleuréſie*; ce pauvre homme étoit bien malade : je l'ai purgé deux fois, & le lendemain de la ſeconde purgation il fut travailler à ſon jardin au grand étonnement de toutes les perſonnes qui étoient au Château de Myennes ſur Loire, où cette cure s'eſt faite, &c. *Signé*, L'Abbé DE SERRE, Chanoine de la Cathédrale. *A Nevers en Nivernois, le 16 Novembre* 1770. Part. IX. page 262.

Je viens d'eſſuyer une maladie, c'étoit une *fauſſe pleuréſie* avec point de côté & crachement de ſang; deux ſeules priſes de votre ſpécifique, dans quatre jours, m'ont tiré d'affaire. Je vous avoue que c'eſt un reméde unique; je plains ceux qui n'y ont pas confiance, &c. *Signé*, DELOLME, Directeur des

Poſtes. *A Genolhac en Cevenes*, *le* 15 *Mars* 1774. Part. XII, page 158.

§. II.

De la fauſſe Néphréſie.

LA FAUSSE NÉPHRÉSIE eſt une douleur qui attaque les lombes; elle n'eſt pas toujours accompagnée de fiévre; elle eſt un ſymptôme de *rhumatiſme*, de *goutte*, de *vérole* ou de *ſcorbut*, il faut recourir à ce que je dis dans les Chapitres qui traitent de ces maladies.

§. III.

Du Ventre tuméfié.

LE VENTRE TUMÉFIÉ annonce l'*engorgement* d'un ou de pluſieurs des viſcères du bas ventre, ou des *tumeurs internes*, dont le volume élève & tuméfie le ventre.

Pour la cure de cette maladie, on ſe conformera à ce que j'ai preſcrit dans le Chapitre XVII. du Livre I, où l'on trouvera des exemples de guériſons de ces maladies.

CHAPITRE II.

Des Hernies vraies & fauſſes.

La Hernie vraie eſt la chute ou le déplacement de l'inteſtin, de l'épiploon, ou de toute autre partie contenue dans le bas ventre, laquelle forme une tumeur qui change de nom ſelon le lieu qu'elle occupe.

La Hernie fausse eſt occaſionnée par l'épanchement des ſéroſités dans les bourſes, ou par des vents qui les gonflent; j'en parlerai dans le Chapitre ſuivant.

L'inteſtin entre ſouvent ſeul par l'anneau; il eſt quelquefois enveloppé de l'épiploon ou du péritoine. On appelle *ſac herniaire* cette enveloppe que fournit au boyau, le péritoine ou l'épiploon.

Ces hernies qu'on appelle *inguinales* ſont les plus communes. Elles ſont occaſionnées par des efforts quelconques,

par une toux violente , par des cris immodérés , &c.

Quand on s'apperçoit de quelque groſſeur aux aines ou aux bourſes , on doit appeler un Chirurgien , qui contiendra , par un *bandage* , le boyau , lorſqu'il ſera rentré.

Pour éviter le froiſſement du boyau , il faut , s'il eſt poſſible , qu'il reprenne de lui-même ſa place ; je parle de la deſcente de l'inteſtin dans les aines ou dans les bourſes.

Pour cela , il faut que le malade , couché ſur ſon dos tant ſoit peu panché du côté de la tête , par le ſecours d'un carreau ſous les feſſes , releve ſes cuiſſes ſoutenues de ſes jambes.

Dans cette ſituation , le boyau nouvellement déplacé , reprendra naturellement ſa place , ſans autre ſecours que de ſoutenir les bourſes avec les mains ; ce qui vaut mieux que les différentes compreſſions qu'on donneroit au boyau en voulant le faire rentrer trôp vîte ; ce qui cauſe le plus

ſouvent l'*inflammation* du boyau, la *gangrène*, & la mort.

Si le boyau qui eſt entré dans les aines ou dans les bourſes par un effort quelconque, ne peut ſe réduire de la façon ci-deſſus, & que ſe trouvant même étranglé, il arrive une *inflammation* & des douleurs vives, il faut les appaiſer en appliquant ſur les aines & ſur les bourſes un cataplaſme de *mica panis* qu'on changera auſſi ſouvent que la violence de l'inflammation & des douleurs l'exigera, afin de ramolir la partie déplacée & d'en faciliter la rentrée dans le bas ventre. Cette méthode eſt plus ſûre que l'opération, qui quoique faite par l'homme le plus habile, n'eſt pas ſans danger.

Comme l'étranglement de l'inteſtin, qui cauſe l'inflammation, arrive le plus ſouvent par des matières fécales durcies, on agira prudemment de prendre chaque jour une priſe du Reméde univerſel, juſqu'à ce que les matières étant fondues & évacuées, l'étranglement ceſſe, & que le boyau ſoit en état de re-

prendre ſa place, & d'être contenu par un bandage.

Si la *hernie* eſt ancienne, & que le boyau ſimple ou dans le ſac herniaire ne puiſſe reprendre ſa place, on doit croire que le boyau, l'épiploon ou le péritoine, qui lui ſervent le plus ſouvent de gaine, ont formé des adhérences aux bourſes ou aux aines. Conſéquemment on doit ſe garder de l'opération, qui ſeroit alors *meurtrière*. On doit auſſi ne pas uſer de bandages, qui, en comprimant le boyau, pourroient cauſer les accidens les plus fâcheux. Il faut ſeulement ſoutenir, par un ſuſpenſoir, les bourſes & la partie de l'inteſtin qu'elles contiennent, regarder les bourſes comme une continuité de bas ventre, & éviter avec ſoin qu'elles ne ſoient meurtries.

Si la hernie procède du ſimple relâchement des fibres de l'anneau, occaſionné par une diſpoſition à l'hydropiſie, on la guérira, en prenant une priſe du Reméde univerſel tous les huit jours pendant cinq mois.

Si l'hydropiſie étoit formée dans le

bas ventre ou ailleurs, on ſe conformeroit à ce qui a été dit dans le §. IV. du Chapitre XVI. du Liv. I.

Les efforts, de telle nature qu'ils puiſſent être, étant la principale cauſe de la *hernie*, on ne peut mieux prévenir cette maladie qu'en s'abſtenant de tout effort, & conſéquemment de tout ce qui peut les occaſionner.

Le trop grand uſage de l'huile, du beurre & des alimens relâchans, peut occaſionner la *hernie*; on doit alors ſe priver de ces ſortes d'alimens, & ſe purger avec une priſe du Reméde univerſel tous les huit jours pendant un mois, pour rendre aux fibres relâchées leur premier reſſort.

Les perſonnes travaillées de *hernies* contenues par des bandages, ſe guériront, s'il eſt poſſible, en prenant tous les quinze jours ou tous les mois une priſe du Reméde univerſel qui évacuera toujours avec ſuccès les ſéroſités qui occaſionnent le relâchement des fibres de l'anneau qui donne lieu aux *hernies inguinales*.

GUERISONS

Des Hernies.

LE nommé Roudanez dit Mariet, du lieu du Sabré, hameau près d'ici, travaillé par un gros rhume qui, à force de le faire touſſer, anima une forte *hernie* dont il fut très alarmé; deux priſes du Remède univerſel, avalées dans deux jours, le rétablirent ſi bien, qu'il vint le lendemain m'en témoigner ſa joie, &c. *Signé*, DE NOGUERET DE TEOULIERE, ancien Officier d'Infanterie. *A Puymirol par Laſpeires en Agenois*, *le* 21. *Mai* 1767. Part. VII, page 160.

Le nommé Dubois, ci-devant Canonier & préſentement manouvrier, Epoux de Catherine Robert, habitant de ma Paroiſſe, eut, il y a quinze jours, une *hernie* ou deſcente fort dangereuſe. Cet homme avoit un hoquet continuel, & vomiſſoit depuis cinq ou ſix jours des ordures qui infectoient; il ne pouvoit uriner ni aller à la ſelle. Le Chirurgien qui le vit lui fit quelques ſaignées, lui ordonna quelques boiſſons; mais voyant que tous ces dangereux ſymptômes continuoient, il tâcha de remettre l'inteſtin à ſa place de la meilleure manière poſſible. Une priſe du Remède univerſel, que le Chirurgien lui fit prendre, fit des merveilles, les ſelles & les urines coulèrent en abondance, le malade ſe trouva ſoulagé; & au moyen de trois autres priſes qu'il

prit dans la même ſemaine, il ſe trouva bien guéri, &c. *Signé*, VITTART, Curé de Travecy & Doyen du détroit de Vendeuil. *A Travecy, près la Fere en Picardie, le* 17. *Juin* 1768. Part. VIII. page 113.

J'ai guéri la nommée Lecler, crieuſe de vieux chapeaux rue du figuier. Cette femme attaquée de trois *deſcentes*, la première du nombril, la ſeconde de matrice, la troiſième inguinale, qui jetoit les excrémens par la bouche, le râle de la mort, froide comme un marbre; dix priſes lui ont donné la vie, &c. *Signé*, LATY, Chirurgien Herniſte du Collége Royal de Chirurgie de St. Côme, ruë du Figuier, quartier St. Paul. *A Paris, le* 24 *Décembre* 1772. Part. XI, page 149.

Pénétré des ſentimens de la plus vive reconnoiſſance, j'ai l'honneur de vous rendre compte de ma ſituation actuelle, & des grands effets du Reméde univerſel ſur moi.

L'apoplexie dont je fus attaqué, il y a environ ſix ans, m'avoit privé de l'uſage de la moitié de mon corps depuis la tête juſqu'aux pieds. A la ſeizième priſe mon bras a commencé à revivre, & ſucceſſivement, à chaque priſe ſuivante, j'ai heureuſement expérimenté que tout ce côté renaiſſoit peu à peu, de ſorte qu'après la quatre-vingt-quinzième priſe j'ai récuperé l'uſage entier de ce côté perdu, excepté qu'il me reſte encore quelque

embarras dans la prononciation, & une certaine lenteur dans la marche, mais ſans aucune douleur. Pendant l'opération de cette guériſon je reſſentois preſque continuellement, dans les doigts de la main affligée, des douloureux tiraillemens qui enfin ont totalement ceſſé. Je ne reſſens plus rien, non plus de la *deſcente* dont j'ai été affligé pendant 15 ans, &c. *Signé*, F. Desvael, Recollet. *Au Queſnoy en Hainault*, *le* 12 *Décembre* 1773. Part. XII, page 89.

CHAPITRE III.

Des maladies des parties génitales.

§. I.

Du Phimoſis, du Paraphimoſis & des Tumeurs criſtallines.

Le Phimosis eſt l'inflammation de la peau appelée *Prépuce*, qui ne peut ſe renverſer pour découvrir le gland.

Le Paraphimosis arrive par l'étranglement que cauſe le prépuce renverſé au deſſous du gland.

Les Tumeurs cristallines ſont

de petites veſſies qui ſe forment ſur le prépuce enflammé.

D'où que puiſſent procéder ces inflammations, elles exigent des adouciſſans & des calmans, tels que le lait, les émulſions, les bouillons & les ſoupes graſſes. On trempe la partie dans le lait chaud, ou dans l'eau ſimple, tiède.

Pour empêcher la cohéſion du prépuce avec le gland, on ferme l'extrémité du prépuce, pour retenir & rendre à pluſieurs repriſes l'urine, qui, en gonflant le prépuce, déterge les ulcères qu'il cache. On peut également faire des injections avec du vin chaud, du lait, ou de l'eau tiède pour laver les ulcères, qui ſont entre le gland & le prépuce.

Si ces remédes deviennent inutiles, ou que le cas l'exige, on aura recours à un Chirurgien pour découvrir le gland, & faire ceſſer les ſymptômes qui dépendent de l'étranglement.

§. II.

Des Ulcères, des Chancres, des Crevaſſes, des Crêtes, des Porreaux, & des Verrues.

LEs ULCERES qui ſe manifeſtent autour du gland ou du prépuce, ſont pour l'ordinaire l'effet d'un virus vérolique; ils ſont quelquefois produits par la mal-propreté; ils ſe diſſipent alors en les baſſinant avec de l'eau tiède, dans laquelle on mêle un tiers d'eau de vie.

LES CHANCRES ſont des ulcères douloureux qui procèdent d'un virus vérolique, occaſionné par un commerce impur.

LES CREVASSES ſont des eſpèces de *chancres* qui reconnoiſſent la même cauſe.

LES CRETES, les PORREAUX & les VERRUES ſont des excroiſſances plus ou moins petites, qui portent le nom de ce à quoi elles reſſemblent; ces

excroiſſances, les *ulcères* & les *chancres*, étant le produit d'un virus vérolique qui infecte les humeurs, demandent les remédes que j'ai preſcrit dans le Chapitre XIV. du Livre I, en traitant de la vérole.

Les topiques *aſtringens* ſont plutôt nuiſibles que ſalutaires, parce qu'ils font rentrer le virus vérolique.

GUERISONS

Des Chancres & des Ulcères véroliques.

UNE perſonne du ſexe, s'étant confiée à moi pour des *chancres* avec un petit écoulement virulent qu'elle avoit gagné depuis un mois, ayant uſé de vingt-deux priſes de la Poudre dans trois mois de temps, elle s'eſt trouvée guérie à la quatorzième priſe dans vingt-ſix jours, n'ayant pris les autres huit priſes dans le reſtant deſdits trois mois, que pour mieux aſſurer ſa guériſon qui lui fait bien joyeuſement, mais ſecrettement, chanter les louanges de la merveilleuſe Poudre qui l'a opérée ſans le ſecours d'aucun autre remède, &c. *Signé*, DE NOGUERET DE TEOULIERE. *A Teoulière, par Laſpeyres, près de Puymirol en Agenois, le* 17 *Décembre* 1761. Part. II, page 272.

Pierre Rozière, Paroiſſe de Mouliherne, détenu dans ſon lit depuis dix-huit mois, ayant été traité par pluſieurs Chirurgiens qui n'avoient pu réuſſir à ſa guériſon, a eu recours à moi étant infecté par une infinité d'*ulcères*, reſte d'une dyſſenterie, ſurtout aux parties où il y avoit au moins vingt trous, toujours une fiévre continue, totalement épuiſé, tant par le crachement purulent, que par la maladie qui l'affaiſſoit; vingt-neuf priſes lui ont rendu la ſanté, &c. *Signé*, C. DAUBANTON, Maître-Chirurgien. *A Verneuil en Anjou, le* 12 *Juillet* 1771. Part. X, page 108.

Soixante priſes de votre Poudre que j'ai fournies à un de mes amis, l'ont guéri de pluſieurs infirmités, entre autres de deux *ulcères* qu'il avoit depuis quarante-huit ans dans le canal de l'urètre, dont l'un étoit placé entre l'anus & le ſcrotum, & l'autre au deſſous du gland: les bougies de Daram pallioient ſa guériſon, le Reméde univerſel l'a radicalement guéri, &c. *Signé*, DE ROQUES. *A Beaumont de Loumagne par Toulouſe, le* 11 *Mars* 1774. Part. XII, page 158.

§. III.

Du Priapiſme & de la Fureur utérine.

LE PRIAPISME eſt la tenſion des parties génitales dans l'homme, dont la raiſon

raiſon eſt quelquefois troublée par le déſir inſatiable qu'il a de l'acte vénérien.

LA FUREUR UTÉRINE produit le même effet ſur la femme, au point de lui faire perdre toute pudeur.

Cette maladie, qui eſt ſouvent la ſuite d'un libertinage du corps & de l'eſprit, procède d'une irritation dans le genre nerveux, & demande un régime de vie doux & humectant. Les bains tempérés ou froids, au goût du malade, ſeront employés avec ſuccès; il uſera fructueuſement du lait, & de beaucoup d'orgeat foible avec peu de ſucre.

Je ne tiendrois pas pour les remédes *narcotiques*, qui, en épaiſſiſſant les humeurs, peuvent produire des maladies dangereuſes, & ſouvent la mort.

Si la ſaignée pouvoit être néceſſaire dans quelque maladie, on diroit que ce devroit être dans celle-ci, où il ſemble que le genre nerveux étant dans une contraction continuelle, on

ne peut eſpérer d'appaiſer cet érétiſme, qu'en affoibliſſant le reſſort des vaiſſeaux par l'évacuation du ſang.

Mais comme cette évacuation ſe fait toujours au détriment du malade, & qu'elle occaſionne ſouvent des maladies de langueur, & de longues convaleſcences, je ſerois d'avis de n'employer la ſaignée, qu'après avoir uſé des rafraîchiſſans, & d'un purgatif capable d'évacuer les mauvais levains occaſionnés par le défaut de filtration des humeurs.

Dans le cas où la maladie ſe rendroit rebelle au régime *humectant* & *rafraîchiſſant*, on doit la regarder comme une vraie *inflammation* occaſionnée par le regonflement du ſang & des humeurs. Il faut, alors, prendre une priſe du Reméde univerſel chaque jour, pour diminuer le volume des humeurs arrêtées, qui s'oppoſent au libre cours du ſang & des eſprits, & faire ceſſer, autant qu'il ſera poſſible, l'irritation dans le genre nerveux, ainſi que le *priapiſme* & la *fureur utérine*, qui en dépendent.

§. IV.

De l'Impuiſſance.

L'Impuissance qui procède d'un défaut de conformation dans les organes de la génération eſt incurable. Si elle eſt la ſuite de quelque maladie grave, telle que la *vérole*, le *ſcorbut*, les *écrouelles*, &c. on peut en guérir, en guériſſant la maladie qui en eſt la cauſe.

La trop grande perte de la ſemence, & l'irritation dans le genre nerveux qui arrivent à la ſuite des débauches outrées avec les femmes, ou de toute autre façon, occaſionnent une eſpèce de deſſéchement des fibres nerveuſes qui étant pouſſé trop loin, produit une *impuiſſance* incurable.

Lorſqu'il eſt encore temps, on peut eſpérer d'y remédier, par une vie toute contraire; je veux dire, en ſe privant des femmes, de la lecture des mauvais livres, & de tout ce qui eſt capable d'exciter les paſſions. Mais comme cette maladie, occaſionnée par le deſſéchement des fibres, produit le

relâchement des vaiſſeaux par leſquels ſe font les ſecrétions des différentes humeurs, il s'enſuit que les ſecrétions étant imparfaites, il ſe forme, par le ſéjour des humeurs arrêtées, des obſtructions qu'on doit tâcher de vaincre par l'uſage d'un purgatif tel que le Remède univerſel, dont le malade prendra une priſe tous les quinze jours pendant un an, & plus s'il le faut.

L'*impuiſſance* qui procède de la débauche dans le vin, eſt occaſionnée par une obſtruction d'autant plus difficile à vaincre, qu'elle doit être générale, & de qualité tartareuſe. D'où vient que, s'oppoſant à la filtration de la ſemence, des eſprits, & des autres humeurs, elle peut plonger le malade, non ſeulement dans l'*impuiſſance*, mais encore dans le *maraſme* & autres maladies dangereuſes.

Dans ce cas, le malade doit faire un uſage modéré du vin, c'eſt-à-dire, qu'il n'en doit boire que la moitié de ce qu'il en buvoit; il ſeroit dangereux de lui en faire quitter l'uſage entiè-

rement; il faut, au contraire, qu'il s'en prive inſenſiblement, juſqu'à ce qu'il en ait reduit l'uſage à un cinquième, qu'il continuera de boire dans quatre parties d'eau, en obſervant de ſe purger tous les cinq jours avec une priſe du Remméde univerſel pendant trois mois. Il prendra enſuite tous les huit jours, pendant un an, une priſe du même Reméde, pour détruire l'obſtruction tartareuſe qui s'oppoſe à la filtration des humeurs, de la ſemence, & des eſprits. Ce n'eſt que du rétabliſſement de ces ſecrétions qu'on peut eſpérer la guériſon de l'*impuiſſance*.

Le *lait* & tous les alimens de facile digeſtion & propres à réparer les forces, conviennent dans cette maladie, pendant laquelle on doit uſer d'un régime doux & humectant preſcrit dans le Chapitre IV. du Livre I.

§. V.

De la Gonorrhée.

LA GONORRHÉE eſt un écoulement involontaire de matière, par les par-

ties naturelles de l'un & de l'autre ſexe.

Elle eſt *ſimple*, ou *virulente*.

La *gonorrhée ſimple* eſt un écoulement involontaire de l'humeur ſéminale qui ſe fait par l'urètre, ſans douleur & ſans plaiſir.

Cette maladie, occaſionnée par le libertinage des jeunes gens, eſt de grande conſéquence, puiſqu'elle peut dégénérer en *impuiſſance*, & conduire inſenſiblement au *maraſme*, ſi l'on néglige d'y remédier par une conduite oppoſée, & de la façon preſcrite ci-deſſus à l'occaſion de l'*impuiſſance*.

La *gonorrhée virulente* eſt un écoulement involontaire d'une humeur purulente de diverſes couleurs, par les parties naturelles, & le plus ſouvent avec douleur. On éprouve, dans le commencement de cette maladie, la *difficulté d'uriner*, & des *cuiſſons*, qui l'ont fait appeler par le vulgaire, *chaude-piſſe*, & *chaude-piſſe cordée*, lorſque la verge eſt courbée.

Cet écoulement procède des ulcères

que le virus vérolique a produit dans les glandes de l'urètre, dans les glandes proſtates, & dans les véſicules ſeminaires. On ne doit eſpérer d'en guérir radicalement, qu'en purifiant le ſang & les humeurs du virus vérolique, de la façon preſcrite dans le Chapitre XIV. du Livre I.

Les injections *aſtringentes*, dont les trois quarts des jeunes Chirurgiens ſe ſervent, ne ſont propres qu'à arrêter l'écoulement & à fixer le virus vérolique, qui, par l'âcreté qu'il acquiert en ſéjournant dans les différentes parties du corps, eſt capable de produire les plus grands ravages. C'eſt pourquoi je tiens toutes les injections ſuſpectes, & je ſuis perſuadé qu'on ne peut être bien guéri de la *gonorrhée virulente*, que lorſque par l'uſage réitéré du Reméde univerſel, les *ulcères internes* ſe conſolident, & l'écoulement, qui en dépend, ceſſe.

GUÉRISONS
De la Gonorrhée.

UN particulier a été guéri, avec quatre priſes du Reméde univerſel, d'une *gonorrhée virulente*, qu'il y avoit ſix mois qu'on ne pouvoit arrêter, &c. *Signé*, MORELOT, Maître Apoticaire, Syndic. *A Beaune en Bourgogne, le* 16 *Février* 1750. Part. I, page 134.

Je ſuis très-convaincu de l'efficacité de votre Poudre; pluſieurs guériſons que j'ai opérées en très peu de temps me prouvent la vérité de votre Traité. J'ai fait prendre de votre Poudre à une Dame qui avoit deux poulains & une *gonorrhée* virulente avec un lait répandu, laquelle Dame avoit été traitée méthodiquement par un Chirurgien; elle m'envoya chercher, je lui promis que je la guérirois ſi elle vouloit avoir confiance en moi. Avec vingt-cinq priſes je l'ai tirée d'affaire, & elle jouit d'une bonne ſanté, &c. *Signé*, LATY, Chirurgien Expert pour les deſcentes, rue des novaindieres quartier S. Paul. *A Paris, le* 8 *Juin* 1763. Part. III, page 146.

Un de mes amis vint me faire confidence qu'il avoit attrappé une *gonorrhée virulente*; il m'aſsûra qu'elle étoit cordée. Plein de confiance pour votre reméde, dont il fait uſage depuis long-temps, il me dit qu'il vouloit eſſayer s'il viendroit à bout de ſe guérir avec

vos poudres, il m'en demanda trois paquets. Il vint me rapporter qu'en ſe purgeant trois jours de ſuite les deux premières ſemaines, il lui étoit ſurvenu un commencement d'inflammation, & une tenſion dans une partie des muſcles qui ſont deſtinés à l'uſage de la verge. Je lui dis de ne point bruſquer cette maladie, de donner du temps à l'*écoulement*. Je lui conſeillai de ne ſe purger que deux fois la ſemaine, de boire dans les jours d'intervalle deux ou trois verres de tiſanne apéritive le matin à jeun, & trois heures après dîner. Il a obſervé ce régime, & a été guéri dans deux mois & demi avec vingt-quatre ou vingt-cinq priſes. Il faut obſerver qu'il augmentoit quelquefois la doſe d'un quart & même d'une demie, &c. *Signés*, DU ROUX, Curé. DU ROUX, Chevalier de S. Louis, Garde du Corps du Roi. *A Ste. Cécile, Diocèſe d'Agen, par Agen, le* 14. *Février* 1765. Part. V, page 123.

Un de mes amis me fit confidence, qu'ayant eu quelque galanterie qui l'avoit obligé de paſſer par les grands remédes, trois ans après il lui ſurvint un *écoulement*, ſans s'être exposé au danger; il fut traité de nouveau comme *chaude-piſſe*. Un an après, cet écoulement revint, je lui conſeillai vos poudres, & quatorze priſes l'ont parfaitement guéri, &c. *Signé*, FONTAYRAT, ancien Officier de Cavalerie. *A Vinay en Dauphiné par St. Mar-*

cellin, *le* 27 *Juin* 1771. Part. X, page 100.

§. VI.

De l'Hémorragie de la verge.

L'HÉMORRAGIE DE LA VERGE, diffère du *piſſement de ſang* en ce que ce dernier vient des reins avec l'urine, au lieu que le ſang qui produit l'*hémorragie de la verge*, vient d'un excès de débauche qui fait rendre le ſang à la place de la ſemence.

Cette maladie, qui peut avoir des ſuites fâcheuſes, exige de la part de ceux qui en ſont atteints, de s'abſtenir des moindres débauches; d'éviter tout exercice violent du corps & de l'eſprit; de ſe priver de tout ce qui eſt âcre, ſalé & épicé; d'uſer des alimens doux & de facile digeſtion, & de ſe purger tous les huit ou tous les quinze jours avec une priſe du Remède univerſel.

§. VII.

De l'Inflammation des Teſticules & du Scrotum.

L'INFLAMMATION DES TESTICULES ET

du Scrotum, qu'on appelle vulgairement *Chaude-piſſe tombée dans les bourſes*, procède, pour l'ordinaire, d'une *gonorrhée virulente* ſupprimée par des *aſtringens internes* ou *externes*, dont on doit ſe méfier, comme je l'ai dit ci-deſſus, en parlant de la *gonorrhée*. D'où vient que l'écoulement rétabli, l'inflammation, qui en dépend, ceſſe.

Il faut donc regarder l'*inflammation* des *teſticules* & du *ſcrotum*, occaſionnée par la ſuppreſſion de la *gonorrhée*, comme un effet certain de la *vérole*, & ſe conformer à ce que j'ai dit en traitant cette maladie dans le Chapitre XIV. du Livre I.

Si l'*inflammation* procédoit d'une *contuſion*, on ſe conformeroit à ce que j'ai dit ci-devant Livre I. Chapitre XIX. §. I.

Le malade doit garder le lit, porter un ſuſpenſoir, & obſerver le régime preſcrit dans le Chapitre IV. du Livre I.

§. VIII.

De l'Hydrocèle, du Varicocèle, & du Sarcocèle.

L'HYDROCELE eſt une tumeur aqueuſe occaſionnée par un engorgement de féroſités dans le ſcrotum.

Cette maladie qu'on appelle *fauſſe hernie*, étant le commencement ou la ſuite de l'hydropiſie, demande d'être traitée de la même façon.

L'engorgement de ſéroſités devient quelquefois ſi conſidérable, qu'on ſe croit obligé de recourir à l'opération. Mais comme elle n'enlève pas la cauſe du mal, je ſerois d'avis de n'y recourir qu'après avoir employé ſans ſuccès les remédes internes propres à évacuer les ſéroſités épanchées, & à détruire les obſtructions qui y donnent lieu. On ſe conformera à ce que j'ai dit dans le §. IV. du Chapitre XVI. du Livre I.

On appelle *hydrocèle venteuſe*, celle qui n'eſt occaſionnée que par des vents. Elle attaque ſouvent les bourſes des

enfans, très-rarement celles des adultes. On la diſtingue de l'*hydrocèle*, en ce que celle-ci vient lentement, & l'autre vient tout à coup, & ſe guérit facilement par l'application des linges chauds ſur le ſcrotum.

LE VARICOCELE eſt une *fauſſe hernie* produite par le gonflement variqueux des veines ſpermatiques.

Cette maladie eſt produite, ou par une *contuſion*, & dans ce cas, il faut ſe conformer à ce que j'ai dit dans le Chapitre XIX. du Livre I. ou par un *virus vérolique* ou *ſcorbutique* qui infecte les humeurs; il faut alors recourir au Chapitre XIV. du Livre I.

Le *varicocèle* peut devenir carcinomateux, & d'une groſſeur qui ne laiſſe de reſſource que dans l'extirpation de la tumeur & du teſticule. Mais comme cette opération ne peut ſe faire ſans danger, ſurtout lorſque le mal ſe prolonge dans la capacité du bas ventre, je ſerois d'avis de traiter la *tumeur carcinomateuſe* comme le *can-*

cer, & de ne ſoumettre le malade à l'opération, que lorſque la violence des douleurs la lui feroit déſirer.

LE SARCOCELE eſt l'*engorgement ſquirreux* du teſticule. On donne le même nom aux *excroiſſances* qui tiennent au teſticule ou à ſes enveloppes.

Cette maladie eſt produite comme le *varicocèle*, ou par une *contuſion*, ou par un *virus vérolique* ou *ſcorbutique*. Elle demande, en tout, le même traitement que le *varicocèle*.

J'ajouterai que, dans le cas où l'on croiroit l'extirpation indiſpenſable, on ne doit jamais tenter de conſerver le teſticule, lorſque le *ſarcocèle* tient à ſon corps.

Le traitement par les *cauſtiques* eſt long, très-douloureux, & expoſe aux plus grands accidens; c'eſt pourquoi, dans le cas d'abſolue néceſſité, on doit préférer l'opération aux cauſtiques.

On trouvera la guériſon du Sarcocèle aux pages 256 & ſuivantes de cet Ouvrage.

CHAPITRE IV.

Des Maladies de l'Anus.

§. I.

Des Hémorroïdes.

LES HÉMORROÏDES ſont produites par le gonflement variqueux des veines hémorroïdales tant *internes* qu'*externes*. Ces dernières paroiſſent à la vue ; les *internes* ſe manifeſtent au tact.

Les *hémorroïdes gonflées* ſont noirâtres ; leur groſſeur varie ; lorſqu'elles ſont enflammées, elles cauſent les douleurs les plus vives qui excitent ſouvent la fiévre, le délire, les convulſions & autres accidens.

On croit appaiſer l'*inflammation* par des ſaignées tant du bras que du pied, qu'on réitère quelquefois juſqu'à défaillance, ſans faire attention, que ſi cette pratique paroît réuſſir en appaiſant d'abord l'*inflammation*, elle nuit toujours en diminuant le volume du

ſang & le reſſort des vaiſſeaux où il circule, & ſurtout des veines hémorroïdales, ce qui occaſionne un plus grand engorgement des humeurs qu'on néglige d'évacuer, les tumeurs qu'elles forment par leur ſéjour, les fiſtules qui en ſont la ſuite, & ſouvent la gangrène.

Parmi les cataplaſmes *anodins*, le *mica panis* doit avoir la préférence pour les *hémorroïdes externes*; & l'huile de lin, d'amandes douces ou d'olives en injection, pour les *hémorroïdes internes*.

Pour la guériſon des *hémorroïdes* tant *internes* qu'*externes*, & des ſymptômes qui en dépendent, on doit donner la fuite aux humeurs non filtrées & arrêtées, & détruire inſenſiblement les obſtructions qui en ſont la cauſe.

L'expérience la moins équivoque ne permet pas de douter que le Remède univerſel produit l'effet déſiré. Il faut en prendre une priſe tous les trois ou tous les cinq jours pendant deux mois, & enſuite une priſe tous les

huit jours pendant trois mois, & plus ſ'il eſt néceſſaire.

GUERISONS

Des Hémorroïdes.

DEpuis trente ans que je profeſſe la Médecine dans ma Province, après avoir été reçu Médecin de Montpellier & ſuivi quelque temps le célébre Mr. Dumoulin à Paris, je me ſuis attiré par mon travail quelque conſidération dans mon état, en ſorte que je ſuis journellement conſulté par pluſieurs perſonnes de diſtinction, pour ſavoir mon ſentiment ſur la nature de vos poudres; je ne vous cacherai pas que je me ſuis tenu dans le commencement ſur la réſerve, & que j'ai douté long-temps qu'on put les employer dans tous les maux, & dans toutes les circonſtances; mais l'épreuve qu'en ont fait pluſieurs de mes malades, & notamment Mr. le Comte de l'Hoſpital, qui m'a honoré de ſa confiance à ſon arrivée à Roanne, m'a convaincu de ſes effets ſalutaires. Votre Reméde univerſel l'a mis dans la ſituation la plus favorable, après l'avoir guéri d'une infinité de maux, & notamment des *hémorroïdes* d'une groſſeur énorme, enflammées, extrêmement douloureuſes, ne pouvant aller à la garde-robe ſans éviter la ſortie de l'inteſtin qui laiſſoit appercevoir un étranglement de cette partie qui étoit à

découvert, ce qui eſt (comme vous ſavez) ſuſceptible du plus grand déſordre & du plus grand danger par l'appréhenſion de la gangrène. Ce Seigneur ne s'eſt point rebuté de tous les diſcours capables d'intimider les plus courageux, il a continué conſtamment d'en prendre au-delà de ſoixante priſes avec le plus grand ſuccès. Les douleurs ont ceſſé de ſubſiſter, il ne lui reſte aucun veſtige d'hémorroïdes qui tendoient auparavant à la fiſtule; tout a diſparu, il mange avec appétit, dort ſix heures du ſommeil le plus tranquille, digère facilement, & enfin s'acquitte parfaitement bien de toutes ſes fonctions. Cette cure m'a d'autant plus ſurpris, qu'il a épuiſé inutilement pendant ſix ans tous les ſecours imaginables de l'Art. Je pourrois joindre à cette obſervation favorable pour votre poudre, l'application que j'en ai fait pluſieurs fois ſur différentes perſonnes attaquées de fluxion de poitrine déſeſpérée, à qui elle a fait des effets étonnans. Après tant d'épreuves, je me ſuis rendu à l'évidence, & ſuis forcé, par ma propre expérience, de vous déclarer que je ſuis très diſpoſé à mettre en réputation dans notre Province un remède ſi utile à l'humanité par la confiance qu'il mérite, &c. *Signé*, VIALON, Médecin. *A Roanne en Foreſt*, *le* 24. *Décembre* 1764. Part. V, page 94.

N. B. *On trouve à la page* 85 *de la même Part. V*, *la Lettre de Mr. le Comte de*

l'Hoſpital, Lieutenant-Général des Armées du Roi, qui confirme ce que Mr. Vialon dit de lui.

Je ſuis âgé de quarante-ſix ans ; dès l'âge de dix ans, je fus attaqué des *hémorroïdes* externes juſqu'à celui de vingt-trois ou vingt-quatre, qu'elles devinrent internes ; je ne pouvois boire deux ou trois verres de vin gaſcon ou de vin vert, ni même une taſſe de café ſans rendre le ſang, le lendemain, en abondance : quelque douce que fut une purgation, la même choſe m'arrivoit aux dernières déjections. Lorſque j'eus lû votre Syſtème, je me détermina à me livrer à la poudre, & j'ai réuſſi avec neuf ou dix priſes, qui ont ſuffi pour ma guériſon, &c. *Signé*, DEMONS, Curé. *A Omonville-la-Rogue, près Cherbourg baſſe Normandie, le* 27 *Janvier* 1768. Part. VIII, page 29.

Je n'aurois pas cru que votre poudre fit de ſi grands effets. Je puis aſſurer avec juſte raiſon, qu'elle eſt le premier de tous les remédes, & qu'elle opère mieux que tous les autres purgatifs ſans aucune incommodité. J'en ai fait l'épreuve en dernier lieu ſur un homme atteint des *hémorroïdes*, & tourmenté de violentes douleurs de reins & de ſpaſmes ; je lui fis prendre divers médicamens, comme les poudres tempérantes, les lavemens, & un purgatif ordinaire avec une émulſion d'amandes. Ce purgatif lui procura

ſix évacuations, ce qui joint aux autres remédes que je lui avois donné, le tout précédé de la ſaignée, lui procura du ſoulagement; mais les *hémorroïdes* ne voulant pas céder, je lui conſeillai l'uſage de vos poudres. Il en prit une priſe le matin dans du café ſans lait, laquelle le fit aller dix-ſept fois à la garde-robe ſans la moindre irritation des teſticules hémorroïdaux. Le Chirurgien préſent viſita les évacuations, & obſerva une matière viſqueuſe & noirâtre. Je perſuadai au malade d'en prendre encore une priſe dans du café, il le fit, & eut treize évacuations.

Un autre malade qui paſſoit pour phtiſique, & qui, peu auparavant, étoit auſſi atteint des *hémorroïdes*, avoit pris ſans ſuccès divers remédes pour ſa toux de poitrine. Il a été ſi bien guéri par l'uſage de vos poudres qu'il ſe porte au mieux, & eſt réſolu de ne prendre aucun autre remède que vos poudres.

Ces deux malades ont ſi fort publié l'excellence de ces poudres, qu'elles ont ici beaucoup de partiſans, &c. *Signé*, JOSEPH-IGNACE MORASCH, Philoſophe & Docteur Médecin du Séréniſſime Electorat, & Phyſicien ordinaire du Gouvernement. *A Landshut en Bavière, le 6. Février* 1773. Part. XI, page 184.

§. II.

Du Flux hémorroïdal.

LE FLUX HÉMORROÏDAL PÉRIODI-

que eſt ſalutaire & néceſſaire ; on doit bien ſe garder de l'arrêter par des remédes *aſtringens*, qui, faiſant refluer dans le ſang l'humeur hémorroïdale, pourroient occaſionner des ſymptômes fâcheux, tels que l'*enflure* des jambes, l'*hydropiſie*, &c.

Si le *flux hémorroïdal* eſt exceſſif, on doit le regarder comme une *perte de ſang*, & ſe conformer à ce que j'ai preſcrit dans le Chapitre XII. du Livre I. en traitant de l'hémorragie.

GUÉRISONS

Du Flux hémorroïdal.

Mr. Verdelin Bonrepaire étoit ſujet depuis longues années à des hémorroïdes comme bien d'autres gens ; mais il y a deux ans que ſon mal empira de façon qu'il n'y avoit pour lui d'autre alternative que de faire des *pertes de ſang* ſi étonnantes que c'étoit un miracle comme il n'en mouroit point ; ou au défaut de ces pertes de tomber dans des évanouïſſemens très grands & très répetés, de manière qu'ayant fait conſulter ſon mal à Paris & à Montpellier, on ne lui donnoit pas même l'eſpérance de traîner quelque temps : il ſe réſolut de prendre les poudres de M.

Ailhaud à l'inſçu de ſon Médecin, ce qui fut au commencement de l'hiver dernier, dès-lors il ne perdit plus de ſang, il n'eut plus d'évanouïſſemens, & il ſe porte fort bien, &c. *Signé*, Le Comte DE RIVIERE, Lieutenant-général des armées de Bavière. *A Toulouſe, le 29 Décembre* 1751. Part. I, page 178.

La Demoiſelle Le Sage, âgée de quarante ans environ, demeurant ſur la place du marché aux chevaux, s'eſt trouvée parfaitement guérie d'*hémorroïdes qui fluoient* abondamment depuis plus de huit ans; elle rendoit du ſang, lorſqu'elle étoit à la ſelle, ſouvent demi-pot de chambre & davantage, ce qui la jetoit dans des foibleſſes qu'elle ne pouvoit marcher; avec trente priſes elle s'eſt tirée d'affaire. Il y a quatre ans qu'elle eſt délivrée de cette cruelle maladie, & n'en a pas reſſenti la moindre incommodité depuis, &c. *Signé*, PIAT, Maître en Chirurgie. *A Alençon, en baſſe Normandie, le* 14 *Novembre* 1765. Part. VI, page 118.

Je date ma maladie de loin. Après ma première campagne faite en 1757 dans l'Electorat d'Hanovre, il me ſurvint un mal d'*hémorroïdes* ſi cruel, que je ſentois des douleurs inſupportables lorſque je me portois à la garde-robe: j'en étois le plus travaillé en hiver, où tous les jours & chaque fois que j'allois du corps je rendois un *torrent de ſang*

par le bas, ce qui m'affoibliſſoit ſi furieuſement, que je ſuis ſurpris de vivre encore. J'étois ſouvent ſans pouvoir m'aſſeoir, marcher ni monter à cheval : rien de plus mortifiant pour un homme de mon état, que les Ordonnances du Roi obligeoient quelquefois de redoubler le pas à pied, ou de commander la troupe à cheval. Les réflexions ſur la vie miſérable que je traînois, augmentoient de plus en plus ma mélancolie, au point que j'étois quelquefois à charge à moi-même & à tout ce qui m'approchoit : j'ai conſulté pluſieurs Médecins qui m'ont preſcrit de fréquentes ſaignées au pied, au bras, l'application des ſangſues, lavemens rafraîchiſſans, eaux minérales chaudes & froides qu'il me falloit boire à diverſes ſaiſons, l'abſtinence du vin, des mets ſalés & de tout divertiſſement violent; tous ces remédes ne firent que blanchir ſur moi. Las enfin des règles de la Médecine, j'eſſayois de bruſquer mon mal en commettant toute ſorte d'excès; mais l'eſtomac s'en étant trop dérangé, je revins par force au premier régime & à la même conſulte de mes Eſculapes, qui, ne ſachant plus quelle pièce coudre à mon infirmité, m'ont conſeillé de patienter juſqu'à l'âge de cinquante ans & de renoncer à toute médecine, déſapprouvant même l'uſage de vos poudres que je leur propoſois, animé par quelques-uns de mes amis qui s'en étoient ſervis avec ſuccès: mes proches parens tâchoient de m'en dé-

tourner, en m'aſſurant que mon mal s'en iroit avec ma jeuneſſe. Je les ai remerciés de leurs bonnes intentions & de leurs pronoſtics peu conſolans; & n'étant pas d'humeur de ſouffrir encore ſi long-temps, j'ai pris le parti, malgré eux, il y a deux ans, d'acheter une portion de vos poudres à Saragoſſe; & cinquante priſes que j'en incorporai dans trois mois, me guérirent radicalement contre la volonté de mes proches & de mes Médecins: je me promène aujourd'hui fort cavalièrement, ſoit à pied ſoit à cheval huit à dix lieues par jour ſans la moindre incommodité. N'eſt-ce pas là une jolie preuve de la vertu excellente de votre panacée inimitable, dont je fais un uſage excluſif à tout autre remède! J'en prends de temps en temps deux priſes à trois heures de diſtance dans la même matinée, une ſeule ne pouvant preſque mordre ſur mes obſtructions. Je ſouhaiterois d'en avoir des paquets ſuffiſans pour en fournir à tous les malades de ma compagnie, & je croirois de les guérir comme j'ai guéri de mes *hémorroïdes* qui n'ont plus reparu depuis l'uſage que je fis des cinquante priſes ci-deſſus de votre divine poudre que je regarde comme ma libératrice, &c. *Signé*, RUTTIMAN, Lieutenant-Colonel gradué, & Commandant du Régiment Suiſſe de S. Gall. Dunant au Service d'Eſpagne. *A Baeſa en Andalouſie*, le 8. *Décembre* 1769. Part. IX, page 96.

§. III.

§. III.

Des Excroiſſances de l'Anus.

LES EXCROISSANCES DE L'ANUS, qu'on nomme *verrues*, *condylomes*, *fics*, *crêtes*, occupent les bords de l'*anus*, & quelquefois l'intérieur du *rectum*, où elles forment obſtacle à la ſortie des excrémens.

Ces *excroiſſances* reconnoiſſant toujours un vice interne, doivent être traitées de la même façon que le *ſquirre*, dont j'ai parlé dans le Chapitre XVII. du Livre I.

Si elles ſont l'effet d'un virus vérolique, on ſe conformera à ce qui eſt dit dans le §. I. du Chapitre XIV. du Livre I.

§. IV.

De la Fiſtule à l'anus.

LA FISTULE A L'ANUS demande le traitement preſcrit dans le §. IV. du Chapitre XIV. du Livre I. où l'on trouvera des guériſons de cette maladie.

§. V.

De la Chute du boyau.

LA CHUTE DU BOYAU, à laquelle les enfans ſont les plus ſujets, doit être contenue par un bandage convenable.

Mais comme cette chute arrive à la ſuite du *cours de ventre*, de la *conſtipation*, des *hémorroïdes*, ou de la *paralyſie*, on doit ſe conformer à ce que j'ai dit en traitant de ces maladies.

On trouvera à la page 444 *de ce Livre la guériſon du* hoquet, *où il eſt parlé de la* Chute du boyau *à la ſuite du* cours de ventre.

CHAPITRE V.

Des Maladies des Extrémités.

§. I.

De la Contraction des membres, & de l'Atrophie des extrémités.

LA CONTRACTION DES MEMBRES procède, non ſeulement de la convulſion

des muſcles, mais encore de leur deſſéchement. Cette maladie ſe manifeſte ſurtout à la main, dont les doigts reſtent crochus : elle eſt la ſuite de la *goutte*, du *rhumatiſme*, de la *paralyſie*, des *écrouelles*, & autres maladies. On ſe conformera à ce que j'ai dit de la maladie que l'on ſoupçonnera être la cauſe de la *contraction des membres.*

L'Atrophie des extrémités eſt leur amaigriſſement & leur deſſéchement; elle demande le même traitement.

§. II.

De l'Enflure œdémateuſe.

L'Enflure œdémateuse des jambes procède des ſéroſités épanchées dans ces parties; il ſeroit dangereux d'uſer des *fortifiants* & des *repercuſſifs*, qui auroient de mauvaiſes ſuites, en faiſant remonter les ſéroſités dans la poitrine ou dans la tête. Il faut donc les évacuer par le ſecours des purgatifs, de la façon preſcrite dans le Chapitre XVI. du Livre I.

§. III.

Des Tumeurs blanches.

LES TUMEURS BLANCHES qui attaquent les articulations, demandent d'être traitées de la même façon que les *tumeurs enkyſtées*. Il faut ſe conformer à ce que j'en dis dans le Chapitre XVII. du Livre I.

§. IV.

Du Panaris.

LE PANARIS eſt une maladie inflammatoire qui occupe l'extrémité des doigts. Les orteils ſont rarement ſujets à cette maladie.

Le *panaris* produit une enflure & des douleurs qui ſe communiquent quelquefois à tout le bras.

Lorſque le *panaris* eſt profond, il attaque les tendons, le périoſte, & l'os, d'où naiſſent une douleur rongeante, la fiévre, les convulſions, &c.

On doit faciliter la ſuppuration du *panaris*, en y appliquant le *mica panis*. On l'ouvre lorſqu'il eſt en maturité; on

ſe ſervira, pour le panſer, de l'onguent dont on trouve la recette dans le Chapitre XIX. du Livre I, & à défaut, de l'onguent *baſilicon.*

Le *panaris* reconnoît ſouvent une cauſe interne, qu'on peut eſpérer de vaincre en purifiant la maſſe des humeurs par l'uſage du Remède univerſel, dont on prendra fructueuſement une priſe de deux ou trois jours l'un, pendant un mois.

GUÉRISONS

Du Panaris.

SUr la fin d'Avril dernier je fus prié d'aller voir le Sr. Normand marchand, demeurant dans la grande rue vis-à-vis l'auberge du grand Dauphin : il avoit des douleurs des plus violentes tout le long du pouce de la main droite dans la partie interne, qui lui répondoit dans la paume de la main, avec fiévre ; je regardois ſa maladie comme un *panaris* de la mauvaiſe eſpèce, je lui appliquai les topiques convenables en pareille occaſion, je le ſaignai pluſieurs fois du bras pour calmer la fiévre & la douleur qui ne permettoient pas au malade de repoſer. Deux jours après je lui ouvris le pouce en préſence de Mr. Pilon un

de mes confrères ; l'inciſion fut faite le long des trois phalanges dans la gaine du tendon fléchiſſeur. Ayant introduit une ſonde crenelée ſur la première phalange, elle coula ſans peine, à l'entrée de la paume de la main, l'aponeuroſe palmaire que je dilatai, dont il ſortit beaucoup de matière. La main du malade étoit très enflée dès les premiers jours de ſon mal, les inciſions avoient procuré une libre iſſue à la matière, ce qui avoit beaucoup ſoulagé le malade; mais la main étoit toujours gonflée & très peſante. Après trois ſemaines de ſuppuration voyant la main auſſi groſſe, je pris le parti de purger le malade avec vos poudres. A la première doſe, qui étoit une priſe & demie, je trouvai la main le lendemain matin diminuée de ſa groſſeur au moins de l'épaiſſeur d'un travers de doigt. Je lui en fis prendre quatre doſes, d'une priſe & demie chaque, en huit jours, ne laiſſant qu'un jour d'intervalle, au bout duquel temps cette main étoit ſemblable à l'autre, n'y ayant plus de gonflement, ce qui a étonné pluſieurs perſonnes de voir une réſolution auſſi ſubite. Le lendemain que le malade eut pris la deuxième doſe, Mr. Pilon ſe trouva au panſement, il me demanda avec quoi j'avois purgé ledit Sr. Normand : je lui dis que c'étoit avec les Poudres de Mr. Ailhaud. Il en fut ſurpris, en me diſant qu'il n'avoit jamais penſé que ce remède fut un auſſi puiſſant fondant. Je l'aſſurai que dans les plaies, les ul-

cères, & tumeurs de différentes natures, je mettois en uſage le Reméde univerſel, & toujours avec grand ſuccès, & qu'aucun des remédes internes connus juſqu'à préſent ne pouvoit égaler les Poudres de Mr. d'Ailhaud dans toutes les maladies, &c. *Signé*, PIAT, Maître en Chirurgie. *A Alençon, en baſſe Normandie, le* 14. *Novembre* 1765. Part. VI, page 125.

Je ne ſai ſi l'on vous a fait part d'une cure merveilleuſe que vos Poudres ont opéré, voici le fait. Un malheureux payſan ſe vit attaqué, il y a quelque temps, de deux *panaris* : des perſonnes charitables entreprirent ſa guériſon, & pour cela ſe ſervirent d'onguent; il produiſit un effet tout contraire à leur attente, le bras du malade devint extrêmement enflé & noir comme ſon chapeau; dans cet état il alla ſe préſenter au Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de cette Ville, qui lui dit qu'il n'entreprendroit pas ſa guériſon pour quatre cent livres; mais qu'il pourroit ſe mettre dans cette maiſon de Charité, & qu'on lui adminiſtreroit tous les ſecours comme aux autres malades. Ce malheureux, allarmé & perſuadé qu'on alloit lui couper le bras, s'en retourna chez lui. Le haſard voulut qu'il tombât ſous les yeux de Mr. Mignot l'aîné, fameux Avocat de ce pays-ci. Ce Doyen reſpectable fut touché de la ſituation du malade, & lui propoſa de prendre vos Poudres:

il y conſentit, & huit priſes l'ont guéri radicalement, &c. *Signé*, DE BEAUVALLON, Avocat Docteur en Droit, & Subſtitut de Mr. le Procureur-Général. *A Poitiers en Poitou, le* 23 *Janvier* 1774. Part. XII, page 131.

§. V.

Des Engelures.

LES ENGELURES auxquelles les enfans ſont ſujets, attaquent ſurtout les mains & les pieds par une enflure bleuâtre avec démangeaiſon.

Les *engelures* ſont occaſionnées par le froid qui arrête les humeurs dans la partie où elles cauſent l'enflure & la démangeaiſon.

On prévient les progrès des *engelures*, en tenant chaudes les parties où elles ont pris naiſſance.

Il arrive ſouvent que les *engelures* s'ouvrent & forment des plaies, pour la guériſon deſquelles on prendra avec ſuccès une priſe du Reméde univerſel tous les trois, tous les cinq, ou tous les huit jours, juſqu'à ce qu'elles ſoient fermées.

On appliquera ſur ces plaies un em-

plâtre de l'*onguent* dont mention à la fin du Chapitre XIX. du Livre I, & à défaut, de l'onguent *baſilicon*.

GUÉRISON

Des Engelures.

VOtre reméde a produit dans notre paroiſſe une eſpèce de miracle ſur un jeune homme de vingt ans, attaqué, depuis l'âge de ſept à huit, d'*engelures* qui étoient venues, depuis cinq ans, au point de former aux deux jambes juſques à ſept plaies, qui ſe fermoient dans les deux mois des grandes chaleurs, & ſe rouvroient à la fin de Septembre. Tous les ans le mal augmentoit & faiſoit craindre que cela ne ſe tournât en humeurs froides. Je dis un jour, comme en badinant, qu'il guériroit avec votre Poudre. Malgré les raiſons qu'on ne manqua pas de m'objecter, j'inſiſtai, & le malade, qui voyoit neuf mois de retraite & de douleurs, ſe laiſſa gagner. Tous ſes parens furent étonnés de voir qu'à la ſixième priſe les ulcères étoient diminués, & douze priſes en quatorze jours l'ont radicalement guéri. Depuis trois mois il n'a reſſenti aucune ſorte de douleurs, & il commence cette année à jouir des douceurs de la vie, &c. *Signé*, GUIGNARD, Vicaire de S. Jacques. *A Amiens en Picardie*, *le* 29 *Février* 1764. Part. IV, page 188.

§. VI.

Des Cors.

LEs Cors viennent d'une preſſion réïtérée ; ils cauſent des douleurs vives qu'on appaiſe en portant une chauſſure plus large, & en les enveloppant avec un emplâtre de l'onguent dont j'ai donné la recette dans le Chapitre XIX. du Livre I.

Outre que cet emplâtre ramolit les *cors*, il empêche la compreſſion du ſoulier, & il arrive qu'en gardant cet emplâtre juſqu'à ce qu'il tombe en pourriture, on a la ſatisfaction de voir diſparoître le *cor* avec la pourriture de l'emplâtre, qu'on remplace, ſi le *cor* n'eſt pas entièrement détruit.

Je ne ſerois pas d'avis de couper, ni d'arracher les *cors*, pour éviter les ſuites fâcheuſes qui peuvent en réſulter.

La guériſon ſuivante prouve que les *cors* reconnoiſſent quelquefois un vice interne.

GUÉRISON

Des Cors.

Il y a dix-huit ans que j'avois une dartre à l'aine, je la fis diſparoître par une décoction de tabac. Elle revint au coude du bras droit, & étant repercutée, elle reparut au bas du dos. Aprés la cinquième priſe de poudre, il ſe forma dans la région de la dartre cinq froncles d'une groſſeur extraordinaire, & qui jetèrent beaucoup de matières. Cependant en ſoixante-ſept la dartre reparût, & me fit beaucoup ſouffrir toute l'année; je fus même obligé de la baſſiner ſoir & matin avec de la graiſſe de volaille. En ſoixante-huit j'ai pris fréquemment des poudres, & me ſuis trouvé entièrement délivré de ma dartre au mois de Juillet dernier par une quarantaine de froncles qui, depuis la tête juſqu'au bas du dos, firent ſortir une matière très abondante. J'ai été bien ſurpris ce Printemps: la racine des *cors* que j'avois ſous la plante, & preſque à tous les doigts des pieds fut ſéchée. Je croyois que mes *cors* reviendroient, & aprés trois mois d'obſervations & d'incrédulité, je n'ai rien vu renaître; de ſorte que je n'ai pas plus de *cors* qu'un enfant au berceau, & me porte mieux que je ne faiſois il y a quinze ans, &c. *Signé*, La Serre, Curé. *A Sarlat en Perigord, le* 15 *Décembre* 1768. Part. VIII, page 251.

§. VII.

De la Sciatique.

LA SCIATIQUE eſt une douleur qui attaque l'articulation de la cuiſſe, & s'étend quelquefois tout le long de la jambe juſqu'au pied.

Cette douleur ne diffère guères de celle de la *goutte* & du *rhumatiſme*, c'eſt pourquoi on ſe conformera à ce que j'en dis dans le §. XII. de ce Chapitre.

GUÉRISONS

De la Sciatique.

LEs effets ſurprenans que j'ai vu de vos poudres m'ont déterminé à m'en ſervir. J'étois attaqué, depuis plus de dix ans, d'une *ſciatique* qui m'empêchoit, pendant près de deux à trois mois chaque année, de marcher ; j'avois pris pluſieurs fois les bains qui m'avoient très bien réuſſi, mais la *ſciatique* revenoit, & de temps à autre je ſentois quelque petite douleur. Il y a un an qu'elle revint plus forte que jamais : je pris trois priſes qui me la diſſipèrent totalement ; depuis ce temps je ne m'en ſuis point reſſenti. Toute ma famille uſe de vos poudres & s'en trouve très

bien, &c. *Signé*, DUMONTOT, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis. *A Nevers en Nivernois, le* 22 *Novembre* 1772. Part. XI, page 113.

A l'âge de cinquante-huit ans, j'avois eu une attaque de *ſciatique* bien vive; un ami me procura un paquet de vos poudres & me le fit prendre bien à contre-cœur, parce que je n'y avois aucune confiance; mais Dieu permit que j'euſſe occaſion de bien changer de ſentiment à leur ſujet, en voici l'effet. Comme avant de faire uſage de vos poudres, je ſentois tout mon corps fort engourdi & chargé d'humeurs, & enfin la *ſciatique* qui s'y déclara dans toutes les formes, après en avoir pris cinq priſes une éryſipèle ſe forma ſur mon corps qui me fit perdre le ſommeil, le repos & tout l'appétit. Après cinq ou ſix jours je pris les autres cinq priſes qui, avec la grace de Dieu, firent diſparoître & la *ſciatique* & l'éryſipèle, & m'ayant fait rendre une grande quantité de bile, dégagèrent mon corps de ſes humeurs, & me rendirent auſſi leſte qu'à vingt-cinq ans. J'eus dans la ſuite une ſanté des plus unies de ma vie, j'en ai remercié le Seigneur, & j'ai cru par reconnoiſſance vous le devoir marquer, quoiqu'il y ait déjà huit ans de cela, &c. *Signé*, HARRIBELCET, Curé. *A Mendibieu en Soule, Diocèſe d'Oleron par Pau, le* 21 *Juin* 1773. Part. XI, page 276.

§. VIII.

De la Crampe.

LA CRAMPE procède d'un étranglement dans la circulation du ſang & des humeurs, cauſé par la compreſſion des vaiſſeaux lorſqu'on reſte trop long-temps aſſis à la même place, ou par le froid. Dans le premier cas, il faut changer de place & ſe frotter la partie engourdie ; dans le ſecond cas il faut également frotter la partie engourdie & la tenir chaude. Si ces précautions ne ſuffiſent pas pour diſſiper la *crampe*, il faut prendre une priſe du Remède univerſel tous les trois, tous les cinq, ou tous les huit jours, ſelon le beſoin, juſqu'à guériſon.

GUÉRISON

De la Crampe.

VOtre Remède a très bien opéré ſur différentes maladies où je l'ai employé : je l'ai éprouvé moi-même au ſujet des *crampes* que je reſſentois à mes jambes, & que trois priſes ont entièrement diſſipées. Je ne vous dis pas les autres différentes maladies guéries, ce ſe-

roit trop long, &c. *Signé*, Maüjol, Curé. *A la Sale-Bournac en Quercy, près Cailus, par Cauſſade, le 7. Mai* 1773. Part. XI, page 233.

§. IX.

De l'Entorſe.

L'Entorse procède d'un tiraillement douloureux des parties ligamenteuſes & tendineuſes du pied; ce qui cauſe un *engorgement*, & quelquefois un *abcès* qui dégénère en *ulcère*; on doit alors conſulter les Chapitres qui traitent de ces maladies.

On évite aſſez ſouvent la *fluxion* & ce qui en dépend, en plongeant de ſuite la partie dans l'eau froide.

§. X.

De la Sueur des pieds.

La Sueur des pieds eſt une incommodité déſagréable, par la puanteur qui en réſulte; on doit y remédier en changeant ſouvent de bas, de chauſſons & de ſouliers.

Ceux qui ſe trouvant trop incommodés de ce bénéfice de nature, vou-

dront abſolument s'en délivrer, doivent ſe garder d'uſer des poudres *aſtringentes* & autres remédes *extérieurs*, qui, en arrêtant la ſueur, la feroient refluer dans le ſang, & cauſeroient des maladies conſidérables. Ils doivent plutôt uſer des *purgatifs*, qui ſeuls peuvent purifier les humeurs de la *puanteur* qui s'exhale par la ſueur. Ils prendront fructueuſement une priſe du Reméde univerſel tous les huit, tous les quinze jours ou tous les mois, ſelon qu'ils ſentiront en avoir beſoin.

§. XI.

De la Goutte.

La Goutte attaque toutes les articulations, & ſurtout celles des pieds & des mains par des douleurs qui varient dans leur violence & dans leur durée.

Cette maladie procède d'une humeur ſéreuſe âcre qui ſe fixe dans les articulations où elle s'épaiſſit & forme ſouvent des *nodus* qui gênent les mouvemens.

De tous les adouciſſans dont on uſe dans les accès de *goutte*, je préférerois la mie de pain bouillie dans le lait.

Les *repercuſſifs* & les *narcotiques* ſont dangereux, parce qu'en repouſſant l'humeur de *goutte* vers la tête, vers la poitrine, ou vers le bas ventre, ils peuvent produire des maladies graves.

On croit qu'il eſt dangereux de tenter la guériſon de la *goutte*, crainte que l'humeur miſe en mouvement ne produiſe ce qu'on appelle la *goutte remontée*.

Mais l'on ne fait pas attention que l'humeur de *goutte* étant ſimplement adoucie par des *palliatifs* ſans être évacuée, ſéjourne dans l'articulation, d'où elle eſt d'autant plus difficile à chaſſer, qu'elle y forme des obſtructions en forme de *nœud*.

Il arrive encore que l'humeur de *goutte* ſe trouvant trop abondante par le défaut d'évacuation, reflue d'elle-même dans le ſang, & produit des *douleurs rhumatiſmales*, & bien d'autres maladies.

On ne peut eſpérer de prévenir ces maladies & la violence des accès de *goutte*, qu'en donnant la fuite à l'humeur ſéreuſe âcre, & en détruiſant inſenſiblement les obſtructions & mauvais levains qui les occaſionnent.

L'expérience démontre que le Reméde univerſel produit l'effet déſiré. On doit en prendre, au moment de l'attaque, une priſe, & continuer, de même, tous les trois jours pendant deux mois ; & enſuite une priſe tous les cinq, ou tous les huit jours, juſqu'à ce que les douleurs & les ſymptômes qui en dépendent ſoient entièrement diſſipés.

On eſt en uſage de prévenir le retour des accès de *goutte* par la diète blanche ; il faut alors obſerver de ſe purger, comme il a été dit ci-deſſus, ſoit pour évacuer le limon que le lait entraîne avec lui, ſoit pour empêcher les progrès de l'humeur de *goutte*, & la détruire autant qu'il ſera poſſible.

GUERISONS
De la Goutte.

Mr. de Sainte-Foy de la Chataigneraye mon ami, attaqué d'une *goutte générale* depuis la tête juſqu'aux pieds & d'une inſomnie de ſoixante & dix nuits ſe livra à votre Poudre : dès la première priſe il dormit deux ou trois heures, à la troiſième toute la nuit. Enfin, il en prit quatre-vingt dans des intervalles, dont le plus long fut de cinq jours. Il eſt parfaitement hors d'affaire, auſſi vous prône-t-il, Monſieur, comme ſon conſervateur, &c. *Signé*, Le Comte de Cadrieu. *A Puy-Calbary en Agenois, le* 21 *Septembre* 1751. Part. I, page 176.

J'ai eu l'honneur de vous mander le bien prodigieux que m'a fait votre Poudre. Vous ſavez que j'étois rongé de rhumatiſme & d'attaque de vraie *goutte* dans l'état de ma meilleure ſanté ; ſi mon chapeau tomboit, il falloit que je miſſe un genou à terre pour le ramaſſer, ne pouvant pas plier les reins depuis plus de quinze ans, & graces à votre Poudre je n'ai plus aucunes douleurs, & ſi j'étois encore de profeſſion à faire l'exercice, je ramaſſerois fort bien mes armes ſans plier le jarret comme à dix-huit ans, quoique j'en aye cinquante-huit, &c. *Signé*, Le Commandeur De la Cour. *Par Paris. A Triel, le* 10. *Janvier* 1755. Part. II, page 45.

Le public ne doit pas douter de la bonté de votre Remède : je ne dois pas non plus ignorer ſon efficacité, en ayant eu un ſoulagement que je n'eſpérois pas. Dans le mois de Septembre de l'année 1763, je fus attaqué des douleurs de *goutte* qui me firent ſouffrir près de deux mois : je n'avois rien négligé pour avoir du ſoulagement des remèdes ordinaires qui n'avoient fait que pallier mes douleurs ; laſſé de ſouffrir, je me mis à l'uſage de votre remède dont je fus très ſatisfait à la troiſième priſe qui me donna un ſoulagement que je n'eſpérois point. Par l'uſage que j'en ai fait & que je continue, je n'en ai reſſenti juſqu'à préſent aucune attaque, &c. *Signé*, DUBANS, Maître en Chirurgie. *A Marmande en Agenois, le 2. Décembre* 1765. Part. VI, page 132.

C'eſt toujours un nouveau plaiſir pour moi de vous renouveler mes ſentimens d'amitié & de reconnoiſſance ; pourrois-je en manquer pour un bienfaiteur de qui je tiens la ſanté dont je jouis, après avoir paſſé vingt ans dans des douleurs preſque continuelles occaſionnées par la *goutte* ou par des rhumatiſmes ? C'eſt par le ſecours de votre Remède ſeul que je m'en trouve délivré, & que je jouis dans ma vieilleſſe, car j'ai aujourd'hui ſoixante & dix ans complets, d'une ſanté conſtante qui étoit continuellement altérée

dans les plus belles années de ma vie. L'époque de ſon rétabliſſement en 46, eſt celle où je me ſuis vu dans l'état le plus déplorable, en proie aux douleurs les plus aiguës d'une *goutte univerſelle*, étendu ſur un lit pendant quatre mois & demi, ſans que des Médecins aidés du Chirurgien-Major du Corps, malgré leurs fréquentes viſites & leurs longues diſſertations, puſſent me procurer le moindre ſoulagement; accablé d'ailleurs par un volume d'humeurs qui me laiſſoient à peine la reſpiration, j'enviſageois ma fin comme l'unique terme de tous mes maux, lorſqu'un de mes amis m'apporta le ſyſtème de feu Mr. votre Père, & en même temps quelques priſes du remède: ſa lecture me détermina. Dès le lendemain j'en pris, & reconnus quelque ſoulagement; je continuai avec confiance, & mes douleurs ont été diſſipées ſans retour, comme j'eus l'honneur d'en inſtruire Mr. votre Père dans le temps, &c. *Signé*, De Russy, Colonel d'Artillerie. *Au Château de Saumery par Blois, le 27 Août* 1773. Part. XII, page 21.

§. XII.

Du Rhumatiſme.

Le Rhumatisme ſe manifeſte par des douleurs qui reconnoiſſent la même cauſe que les *douleurs de goutte*; avec cette différence que la *douleur de goutte*

occupe les jointures, & que la *douleur rhumatiſmale* occupe les chairs. Il arrive aſſez ſouvent que l'on eſt travaillé de *goutte* & de *rhumatiſme* : on l'appelle alors *rhumatiſme goutteux*. On le nomme *univerſel* lorſque la douleur attaque toutes les parties du corps. Si l'humeur ſe jette ſur les parties du col, on l'appelle *torticolis* ; & *ſciatique* lorſqu'elle attaque la hanche & la cuiſſe. Cette maladie demande d'être traitée comme la *goutte*.

Si le *rhumatiſme* & la *goutte* procèdent d'un *virus vérolique*, *ſcorbutique*, ou *ſcrofuleux*, on ne doit eſpérer de les guérir, qu'en détruiſant le *virus vérolique*, *ſcorbutique*, ou *ſcrofuleux*, de la façon preſcrite dans les Chapitres de cet Ouvrage qui en traitent.

La *ſueur rentrée* occaſionne des *douleurs de rhumatiſme*, il faut alors provoquer la *ſueur* par la chaleur, par le frottement, par l'uſage de la flanelle, & ſe conformer à ce que j'ai dit dans le Chapitre XI. du Livre I.

Je ne parle point des accidens de

la ſaignée, on les préviendra, en ſe paſſant de cette opération dont j'ai prouvé l'inutilité dans tous les Chapitres de cet Ouvrage.

GUERISONS

Du Rhumatiſme.

LE nommé Bernard la Coſte, journalier réſident de cette Paroiſſe, âgé d'environ cinquante-cinq ans, atteint depuis pluſieurs années d'une *douleur rhumatiſmale* qui régnoit depuis la partie ſupérieure des os des iles juſques à la partie inférieure & latérale externe de la cuiſſe; il y a environ deux ans que cette douleur ſe répandit, non ſeulement aux extrémités inférieures, mais encore aux ſupérieures; de ſorte que le malade ne pouvoit remuer ni bras ni jambes: d'un côté, il ſouffroit des douleurs très aiguës: les ſaignées répétées ni les fomentations aromatiques ne lui procurèrent aucun ſoulagement.

Il s'agiſſoit d'avoir recours aux purgatifs, mais l'indigence du malade ne me permettoit pas d'en faire uſage. Dans cette circonſtance, Mr. le Marquis de Carbonneau eut la charité de lui donner ſix à ſept priſes de vos poudres. A la première priſe, ſes douleurs furent un peu moins vives; à la ſeconde, il fut en état de ſe tenir levé, & les autres le remirent en état de gagner ſa vie, &c. *Signé*,

CALLIAN, Maître Chirurgien. *A Sainte-Colombe, par Agen en Condomois, le* 31 *Mai* 1765. Part. V, page 211.

Au mois de Janvier de la préſente année il me ſurvint une douleur participant du *rhumatiſme* qui m'empêchoit de me mouvoir dans mon lit. Après avoir ſupporté mon mal au moins trois ſemaines, une priſe & demie a détruit ma douleur, & du depuis je me porte bien, &c. *Signé*, LOUBENS, Chirurgien juré. *A Peluſſin en Foreſt Diocèſe de Vienne en Dauphiné, le* 7. *Février* 1771. Part. X, page 24.

Mr. le Chevalier de Couſſe à Cadis m'a fait connoître le Reméde univerſel; j'en ai fait l'épreuve dans Cadis même ſur pluſieurs maladies de différentes eſpèces, & j'en ai été très ſatisfait. Mes affaires me permirent, dans le mois de Janvier dernier, de paſſer en France par mer; mais ayant eſſuyé une grande tempête qui nous jeta ſur les côtes de la Galice, pour notre bonheur ayant mis pied à terre avec ma femme, & ne voulant plus nous rembarquer dans la mauvaiſe ſaiſon où nous étions, ayant apporté cent priſes de votre poudre, je m'informai s'il y avoit quelque cure à faire ici en attendant le beau temps pour paſſer en France. L'on me fit viſiter une Dame veuve qui étoit attaquée d'un *rhumatiſme univerſel* depuis deux ans, ayant été traitée

tée par pluſieurs Médecins & Chirurgiens ſans recevoir aucun ſoulagement, & ayant été abandonnée de la Faculté. Je fis l'examen de ſa maladie, & lui répondis qu'avec le ſecours de Dieu je la tirerois de toutes les ſouffrances qu'elle enduroit de tous ſes membres, ne pouvant pas ſeulement faire l'extenſion ni contr'extenſion de la moindre phalange; il falloit quatre perſonnes pour la remuer, pour faire ſon lit, & lui donner ſa nourriture comme à un enfant de ſix mois : enfin pour couper plus court, avec douze priſes du Reméde univerſel, elle eſt parfaitement guérie. L'on prend ce fait pour un miracle dans ce pays; ladite Dame ſe nomme Marie Ignacie femme de beaucoup d'eſprit, &c. *Signé*, POUMIAN, Chirurgien François. *A la Courogne Capitale de la Galice en Eſpagne*, *le* 9. *Juin* 1773. Part. XI, page 266.

Je continue de donner vos poudres à mes écrouelleux & à des perſonnes affligées d'autres maladies. J'en ai donné entr'autres quatorze priſes à un pauvre payſan détenu depuis environ un mois dans ſon lit pour un *rhumatiſme goutteux*; il ne pouvoit remuer ni pied ni bras ſans reſſentir les plus vives douleurs; on l'avoit condamné à demeurer tout l'hiver dans cet état : il a cependant été guéri par le ſecours de votre reméde dans l'eſpace de trois ſemaines, vaque maintenant à ſes affaires, & ne reſſent plus aucune dou-

leur. Tel eſt le ſuccès que je viens d'éprouver de votre remède pour une maladie *rhumatiſmale*, où tout autre ſecours ſembloit être inutile, &c. *Signé*, MOURET, Médecin. *A Aix en Provence, le* 12 *Décembre* 1773. Part. XII, page 94.

CHAPITRE VI.

Des Maladies des Os.

§. I.

Des Luxations, & de la Fracture des Os.

LES LUXATIONS, ou le DÉPLACEMENT DES OS, demandent la main d'un habile Chirurgien, qui, connoiſſant la mécanique de l'aſſemblage des os, trouve les moyens les plus ſurs pour remettre ceux qui ſont luxés.

LES OS FRACTURÉS exigent beaucoup d'attention de la part du Chirurgien. Il doit obſerver de remettre les os fracturés dans l'état naturel, & de les y contenir par des bandages, qui doivent avoir un degré de tenſion

convenable. Il eſt difficile que l'inquiétude & la douleur qu'on reſſent, lors de la luxation ou de la fracture des os, n'occaſionnent un dérangement dans la filtration des humeurs. Pour éviter les dépôts & accidens qui dépendent de ce dérangement, & donner la fuite aux humeurs arrêtées, on ſe purgera une fois tous les cinq, tous les huit, ou tous les quinze jours, ſelon le beſoin, juſqu'à ce que les os diſloqués ou fracturés ſoient rétablis dans leur état naturel.

§. II.

De l'Ankiloſe, de l'Exoſtoſe, & de la Carie des os.

L'Ankilose eſt une eſpèce de concrétion ou d'obſtruction des jointures, qui les prive de leur mouvement.

Les Exostoses ſont des gonflemens ou des tumeurs des os plus ou moins dures ſelon leur ancienneté.

La Carie des os eſt une eſpèce

d'*ulcère* qui annonce un vice interne. Elle procède pour l'ordinaire, ainſi que l'*exoſtoſe* & l'*ankiloſe*, d'un *virus vérolique ſcorbutique* ou *ſcrofuleux* ; c'eſt pourquoi, pour les guérir, on ſe conformera à ce que je dis dans les Chapitres qui traitent de ces maladies.

GUÉRISONS

De la Carie des os.

UN malheureux mendiant, marchant à bequille, âgé de douze ans, que ſa mère chargée de trois autres enfans menoit à l'Hôpital de Rouen pour lui faire couper la jambe, étant venue à notre porte demander l'aumône, j'eus la curioſité de voir cette jambe; mais je crois que de vie d'homme l'on n'a jamais rien vû de pareil. Elle étoit pourrie entièrement & d'une puanteur inſupportable, elle étoit noire & putrefiée, il y avoit un trou à mettre le poing, & cinq autres plus petits tout autour : l'*os étoit tout-à-fait carié* & les nerfs pourris ; il avoit avec cela la teigne à la tête & la gale par tout le corps, & de la vermine juſques dans les ſourcils ; il étoit jaune comme ſafran, & avoit une fiévre violente. Je fus extrêmement touchée de voir l'état déplorable de ce malheureux, mais je n'aurois eu garde de l'entreprendre

ſi je n'avois connu l'efficacité de votre Poudre. Je commençai par couper toutes les chairs pourries & laver les plaies avec du vin chaud avec une compreſſe deſſus, & cela deux fois le jour. Je lui fis prendre cinq médecines en huit jours, ce qui lui coupa la fiévre, rendit les plaies belles, & en fit ſortir ſeize eſquilles d'os, enſuite, pendant deux mois, deux fois par ſemaine, ce qui le mit en état de marcher ſans bequille & d'aller à la meſſe, & aprés cela je ne lui en donnai plus que deux fois par mois. Je l'ai gardé ſept mois, l'ayant pris le 10. Octobre & n'étant parti que le vingt du courant; mais graces à Dieu & à vous, Monſieur, il eſt guéri de tous ces maux, il marche droit & eſt en état de gagner ſa vie, &c. *Signée*, De Roguigny de Montot. *En ſa terre de Penly ſur mer par Dieppe haute Normandie, le* 28 *Mai* 1762. Part. II. page 328.

La petite Grandineau, âgée de neuf ans, eſt actuellement attaquée depuis l'âge de deux ans d'humeurs froides ou écrouelles en toutes les parties du corps. Elle a deux marques & cicatrices aux yeux, au col, aux mains, aux bras & aux pieds; on a épuiſé ſur elle tout l'Art de la médecine. Son mal a toujours été en augmentant, de ſorte que *ſes os ont carié en bien des endroits*, & que toute la Ville a vu de ces *os cariés* de temps à autre: plus elle avançoit en âge, & plus

le mal s'étendoit de toute part. Depuis ſix ans je conſeillois à ſa mère de lui faire prendre de vos Poudres, tout le monde l'en détournoit. A force d'inſtances pour la guériſon de ſa fille, & de lui dire, qu'ayant eſſayé tous les remédes, non ſeulement inutilement, mais avec une augmentation évidente de ſon mal, & toujours appréhenſion que cette enfant ne tombât toute en pourriture, elle étoit obligée en conſcience d'eſſayer au moins de vos poudres: elle l'a fait depuis un an, en faiſant prendre à ſa fille, d'abord de deux jours l'un, enſuite deux & trois jours d'intervalle, & inſenſiblement en éloignant; de ſorte qu'à préſent elle en prend tous les quinze jours, & depuis ce temps, cette enfant eſt preſque guérie. Il ne lui eſt point revenu en aucun endroit du corps aucun nouveau mal, toutes ſes cicatrices ſont fermées, elle eſt gaie, mange & dort bien, & on ne voit aucune apparence de nouvelle éruption d'humeur froide; ſon teint devient clair, de terreux qu'il étoit: tout le monde en eſt dans l'admiration & la ſurpriſe, &c. *Signé*, De la Place, Prieur. *A Mondoubleau en Vendomois, le 7 Septembre* 1766. Part. VI, page 261.

J'ai vu à Mantes en Juillet 73. un pauvre Batelier qui doit à votre généreuſe humanité ſa guériſon d'une maladie bien déplorable. Cet homme étoit, depuis ſept ans, rongé

de douleurs & ſur la paille, ayant paſſé vainement par les grands remédes, n'ayant cependant pas mérité cette cruelle maladie, (gagnée par un nourriſſon que ſa femme avoit pris) qui lui a mangé les cartilages du nez, fait ſortir d'*eſquilles cariées* des jambes, des mains & d'autres parties du corps qui étoit couvert de quarante-cinq plaies, dont quatorze ulcérées; les os de ſes mains ſemblent s'être reployés ſur eux-mêmes : par l'uſage de vos poudres, au nombre de vingt-ſix priſes, comme il me l'a dit en préſence de Mr. le Chevalier Dubec, de Mr. Dupuis, ſa femme & ſes ſœurs à qui j'avois conſeillé en 1770. d'eſſayer de lui en donner, avec ce divin ſecours eſt enfin parvenu à paroître dans la Ville n'ayant plus qu'un ulcère à refermer. Tout le monde en parloit avec admiration. Ce pauvre Batelier gouverne ſon Bateau avec peine, & dit à tous ceux qui veulent l'entendre tout ce que je viens de vous citer.

Voilà la continuité de mes opérations que j'ai l'honneur de vous détailler avec le cœur rempli de la plus vive reconnoiſſance, &c. *Signé*, Moreau Desclainvilliers, Chevalier de St. Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Conſeiller Correcteur à la Chambre des Comptes de Paris, Iſle & Rue St. Louis. *A Paris*, *le* 3 *Juillet* 1774. Part. XII, page 240.

LIVRE SIXIÉME.

Des Maladies des Femmes.

CHAPITRE I.

De l'Affection hyſtérique, du Goût dépravé, & des Pâles Couleurs.

§. I.

De l'Affection hyſtérique.

L'Affection hystérique, qu'on pourroit appeler *vapeur hyſtérique*, procède, pour l'ordinaire, d'un dérangement ou irritation dans la matrice, qui ſe communique par les nerfs dans toutes les parties du corps, & cauſe un nombre infini de ſymptômes, tels que le

battement des artères temporales, le *ſifflement dans les oreilles*, les *frayeurs*, les *tremblemens*, la *triſteſſe*, l'*imagination troublée.*

On a vu des femmes dans l'accès, rire, chanter, pleurer, être ſuffoquées, avoir ſucceſſivement froid & chaud, enfin nombre d'autres accidens allarmans, tels que le gonflement du col & de la langue, la perte du mouvement & de la parole; entendant néanmoins tout ce qu'on dit, & voyant ce qu'on fait; des convulſions terribles, le pouls éclipſé, la reſpiration preſque interceptée, la froideur des membres, & bien d'autres ſymptômes tous plus ſinguliers, ayant la plûpart beaucoup de rapport avec l'*affection hypocondriaque*.

L'*affection hyſtérique*, plus allarmante que dangereuſe, exige de la part des femmes qui en ſont atteintes, de n'être jamais ſeules, mais toujours avec quelqu'un en état de les ſoigner pendant l'accident ou l'accès, qui demande qu'on préſente à la malade dans les ſyncopes, de l'eau ſans pareille & autres eaux

ſpiritueuſes. La ſyncope paſſée, on doit lui donner de l'eau à la fleur d'orange, de l'eau froide ou tiède, un bouillon, une ſoupe, ou tout autre liquide & aliment qu'elle pourra appéter, ou qu'on aura reconnu lui être utile.

On doit diſtinguer les *vapeurs hyſtériques* de celles qui ne procèdent ſouvent que de plénitude ou d'indigeſtion. Ces dernières, occaſionnées par des douleurs d'eſtomac, ſe guériſſent par le vomiſſement, qu'on provoque en prenant pluſieurs verres d'eau tiède, & en chatouillant le goſier avec le doigt.

Les mauvaiſes odeurs de plumes, de cornes, & de vieux cuirs brûlés, dont le peuple uſe dans l'*accès hyſtérique*, ſont le plus ſouvent contraires; je ſerois d'avis de n'en uſer qu'à l'égard des perſonnes qui s'en trouvent bien.

J'en dis autant de l'eau froide qu'on jette ſur le viſage des *hyſtériques*, des *emplâtres* qu'on leur applique ſur le nombril. Il faut plutôt chauffer & frot-

ter les extrémités avec des linges chauds, qu'on change au moment qu'ils perdent leur chaleur. On ceſſe de chauffer la malade, dès qu'elle dit ou fait ſigne qu'elle n'a plus beſoin de chaleur; & on lui continue les Remédes dont elle paroît ſe trouver bien, juſqu'à ce que, l'accident paſſé, on puiſſe travailler à en détruire la cauſe afin d'en empêcher le retour.

J'ai dit que l'*affection hyſtérique* vient d'un dérangement ou d'une irritation dans la matrice; cette irritation procède des humeurs non filtrées & arrêtées dans la matrice, où, par leur ſéjour, elles forment des obſtructions qui s'oppoſent au cours ordinaire des *menſtrues*, occaſionnent des *engorgemens*, & tous les ſymptômes qui en dépendent.

D'où il ſuit que pour la guériſon de l'*affection hyſtérique*, il faut donner la fuite aux humeurs arrêtées, & détruire inſenſiblement les obſtructions qui cauſent tout le ravage.

L'expérience démontre que le Re-

méde univerſel a produit l'effet déſiré ; il faut en prendre une priſe tous les cinq jours pendant trois mois, & enſuite une priſe tous les quinze jours ou tous les mois, ſelon qu'on ſentira en avoir beſoin.

GUÉRISONS

Des Vapeurs hyſtériques.

Quoique j'aie aidé bien de perſonnes avec vos Poudres ſalutaires, je ne vous ferai mention que de quelques cas très ſinguliers. Une femme de trente-cinq à trente-ſix ans, d'une bonne complexion, s'étoit tellement adonnée depuis ſix à ſept ans à la boiſſon, tant du vin, que des eaux diſtillées, que ſon eſtomac en fut entièrement gâté, & par-là tout ſon tempérament, de ſorte que les règles devenant tout-à-fait interrompues, elle tomboit aſſez ſouvent dans des *paſſions hyſtériques* à épouvanter ceux qui la voyoient ; ce qui la rendit maladive, ayant ſouvent des fiévres & des douleurs, tantôt dans une partie du corps, tantôt dans une autre, ſans que ces accidens lui fiſſent quitter la boiſſon. Le 24. Janvier 1759. elle ſentit un malaiſe de tout ſon corps, avec une petite fiévre vague, ce qui augmenta de plus en plus juſques au 26. qu'une terrible fiévre la prit, &

elle s'affoiblit ce même jour à faire craindre pour ſa vie. Cette fiévre ne la quitta pas jusqu'au 30. de Janvier, & elle s'affoibliſſoit tellement que ce jour elle laiſſoit peu d'eſpérance de ſa vie. Le même ſoir elle eut des convulſions les plus violentes, depuis la tête juſqu'aux pieds, qui durèrent environ une heure, après quoi elle reſta comme un corps mort, ſans ſentiment & ſans mouvement. Le Docteur qui la ſoignoit, & des femmes accoûtumées d'aſſiſter des malades, ne croyoient pas qu'elle paſſât la nuit : elle reſta ſans ſentiment ni mouvement; mais comme elle donnoit de temps en temps quelque ſigne de vie, on lui donna tous les ſecours que la médecine pratique ici en pareil cas. Le lendemain le Médecin lui ayant fait avaler quelques médecines, les convulſions lui revinrent, & augmentèrent tellement que les deux jours ſuivans on crut continuellement qu'elle alloit expirer. Le 3. & le 4. de Février, il y eut peu de paroxiſme de convulſions, mais elle étoit ſans ſentiment ni mouvement, ſur quoi le premier Médecin de cette Ville, qui eſt réellement un homme très ſavant & d'une grande expérience, fut prié de la venir voir, ce qu'il fit; & voyant un corps qui ne donnoit des ſignes de vie que quand il lui venoit des convulſions, il fit donner à la malade une forte purgation, qui remua bien le corps, mais ne produiſit que de multiplier les paroxiſmes de

convulſions, & dans les intervalles le pouls & le battement de cœur étoient ſi petits, que ſouvent on ne pouvoit les ſentir, & la malade diminuoit à vûe d'œil.

Ce Docteur m'ayant dit le lendemain qu'il n'y reſtoit aucune eſpérance, & que la malade n'iroit pas à deux jours, je propoſai d'eſſayer vos Poudres, ce qui étant approuvé, j'allai chez moi en chercher. Je revins le ſoir à cinq heures, & juſtement à mon arrivée, il prit à la malade quatre paroxiſmes violens l'un ſur l'autre preſque ſans intervalles; & ayant fait préparer pendant ce temps la moitié d'une Poudre, je la fis donner à la malade au moment que le quatrième paroxiſme ceſſa. Dès que la malade eut avalé la demi-Poudre, elle n'eut plus de convulſions dont je fus témoin à peu près une demi-heure. A dix heures du ſoir en me retirant chez moi j'y paſſa encore, & entendant qu'elle n'avoit pas eu de paroxiſmes, quoique la demi-Poudre ne l'eut pas purgée, je lui fis donner une autre demi-priſe (qui lui cauſa deux ſelles pendant la nuit) & j'ordonnai de lui donner le lendemain matin une autre demi-priſe: enfin pour abréger ce long détail, du moment qu'elle a commencé à prendre vos Poudres, elle n'a plus eu que deux légers paroxiſmes de convulſions, & s'eſt rétablie viſiblement tous les jours. Le troiſième jour le ſentiment lui revint, & le cinquième elle a commencé à marcher par la cham-

bre, & le dixième elle eſt ſortie de la maiſon au grand étonnement de tout ſon quartier, & de ceux qui ont eu connoiſſance de ſa maladie. Je lui ai fait continuer pourtant vos Poudres encore quelques jours de ſuite, & puis avec des intervalles; & cette maladie lui ayant fait quitter la boiſſon, elle jouit préſentement d'une très bonne ſanté, &c. *Signé*, CALKOEN, Député à l'aſſemblée de leurs Hautes-Puiſſances les Seigneurs Etats-Généraux des Provinces-Unies, ci-devant leur Ambaſſadeur extraordinaire & plénipotentiaire à la Porte Ottomane, & actuellement leur Miniſtre plénipotentiaire auprès de Sa Majeſté le Roi de Pologne Electeur de Saxe. *A la Haie*, *le* 9. *Juillet* 1761. Part. II, page 236.

Il y a environ trois ans que mon épouſe fut attaquée d'un accident violent qu'on nomme *vapeurs hyſtériques* : feu Mr. Pignol, Médecin de Carcaſſonne, fut appelé de ſuite, il ordonna une potion narcotique qui ne fit aucun bon effet : le lendemain il en fit prendre une ſeconde, où la doſe du laudanum fut augmentée, & les ſymptômes de la maladie augmentèrent au lieu de diminuer; la douleur des épaules s'irrita ſi fort, que le gonflement intérieur la ſuffoquoit en produiſant de violens étranglemens. Enfin, voyant que ſon mauvais état ne faiſoit qu'empirer avec le ſecours de toutes les drogues ordi-

naires, tout cela joint à la crainte du danger dont elle fut alors ſaiſie, me fit réuſſir à la perſuader pour votre Reméde univerſel, auquel elle avoit une oppoſition extraordinaire; & enfin ſept priſes de votre excellent reméde, dans douze jours, la délivrèrent de cette maladie dont elle n'a plus eu de retour, &c. *Signé*, NEGRE. *A Montlegun, prépoſiture de la Cité de Carcaſſonne*, le 8 *Juin* 1765. Part. V, page 221.

Une pauvre ſervante, arrivée de deux lieues d'ici ſans un ſol chez ſes parens miſérables, atteinte d'une colique très-violente, tomba par ſurcroît dans des *vapeurs hyſtériques-convulſives* qui la mirent pluſieurs fois à deux doigts de la mort. Un Chirurgien donna à la patiente le *laudanum* qui ſupprima ſon écoulement menſtruel, & attira dans tout le bas ventre une tenſion inouïe avec des douleurs qui lui faiſoient pouſſer des cris épouvantables; ce reméde avoit été précédé de l'huile de lavande. Mr. Tavernier notre Curé, vint me prier d'aller voir cette pauvre fille qui me toucha beaucoup: je lui fis appliquer des fomentations émollientes ſur toute la région de l'abdomen, & avaler des huiles calmantes, & je finis la curation par l'uſage de l'admirable Reméde univerſel; de ſorte que la malade eſt ſortie, ne lui reſtant qu'une légère impreſſion de douleur que lui laiſſent les remédes du Chirurgien, &c. *Signé*, DAVISARD,

Médecin de la Faculté de Montpellier. *A Joyeuſe bas Languedoc, le 10 Juin 1770.* Part. IX, page 194.

Trois filles de notre Ville attaquées de *paſſions hyſtériques* qui les faiſoient tomber dans des évanouiſſemens, une fut guérie avec douze priſes du Reméde univerſel, & les deux autres beaucoup ſoulagées : je ne doute pas que ſi elles avoient eu de la perſévérance elles n'euſſent reſſenti de prompts ſecours du Reméde univerſel, &c. *Signé*, WALCKIERS, Chef des Domaines. *Au Queſnoy en Hainault, le 8 Septembre 1773.* Part. XII, page 34.

§. II.

Du Goût dépravé.

LE GOÛT DÉPRAVÉ eſt une eſpèce d'appétit biſarre qui porte les filles & les femmes groſſes à manger avec paſſion toute ſorte d'alimens mauvais, cuits ou cruds, quelquefois même du plâtre, de la cendre, du vinaigre, du cuir, & autres matières nuiſibles.

Cette maladie procède d'un dérangement dans la filtration des eſprits, & de leur défaut de circulation dans les fibres nerveuſes qui compoſent la bouche, le palais, & l'eſtomac.

Ce dérangement eſt occaſionné par les humeurs arrêtées, & par les obſtructions qu'elles forment.

Il faut donc évacuer les humeurs arrêtées, & détruire les obſtructions par le ſecours du Reméde univerſel, dont on prendra une priſe tous les cinq jours pendant trois mois, & enſuite une priſe tous les huit ou tous les quinze jours juſqu'à parfaite guériſon. On ne doit cependant ſe flatter de l'obtenir, qu'autant qu'on empêchera la régénération des mauvais levains en s'abſtenant de manger de mauvaiſes matières qui les produiſent.

Il n'en eſt pas de même des femmes groſſes ; le refus des plus mauvaiſes choſes dont elles ont envie, peut nuire à l'enfant qu'elles portent.

Perſonne n'ignore que pluſieurs femmes ont fait de fauſſes couches pour n'avoir oſé demander ce qu'elles déſiroient. Le déſir eſt quelquefois ſi fort, que l'enfant porte le ſigne de la choſe déſirée, quand la fauſſe couche n'arrive pas. Il eſt par conſéquent très-

prudent de ne parler, devant les femmes groſſes, que de ce qu'on peut leur fournir au beſoin.

GUÉRISONS

Du Goût dépravé.

Une pauvre eſclave en Amérique, à qui mon neveu m'a dit avoir donné vingt priſes du Reméde univerſel, a été parfaitement guérie d'une maladie à laquelle on donne, dans ce pays-là, le nom de mal d'eſtomac, qui vient *de la terre qu'ils mangent*, & qui étoit ſans reſſource; elle eſt aujourd'hui graſſe & fraîche, &c. *Signé*, Bologne, Sécretaire du Roi. *A Angouleme en Angoumois, le* 19 *Mai* 1766. Part. VI, page 214.

Je me fais un devoir de vous informer du miracle que votre précieux reméde a fait à mon épouſe. Je la crois groſſe de trois mois; elle a eu une envie qu'elle a cruellement ſatisfaite à mon inſçu, pendant douze jours, c'étoit de *manger de la cendre*. Elle a commencé par celle qui étoit ſur une leſſive que l'on faiſoit chez moi, & dès ce même jour elle ſe trouvoit mal deux fois ſans connoiſſance. Je la lui rendois par le moyen d'un elixir qui eſt merveilleux pour ces ſortes d'accidens, & tous les jours les mêmes rechutes lui arrivoient, ſouvent deux fois. Au reçu de vos bienfaiſantes poudres, je l'ai pur-

gée d'une priſe & demie, elle avoit pour lors l'eſtomac enflé : dès les premières évacuations elle ſentit un parfait ſoulagement, elle rendit des cendres en quantité, & ce ne fut que l'examen que je faiſois de ſes excrémens qui fit faire l'aveu à ma chère petite femme de la mortelle envie qu'elle avoit eue. Elle me confeſſa qu'elle en avoit mangé, de ces cendres, au moins une jointe par jour. Cela m'a obligé de la repurger huit jours après, & elle a rendu beaucoup d'eaux vertes, de bile recuite, des glaires en quantité. Son état commence à ne plus m'affliger, je ne manquerai pas de la purger de temps en temps, Mr. l'Abbé de Serre me le conſeille dans toutes ſes Lettres, &c. *Signé*, Lemaire, Chirurgien Dentiſte. *A Bourges en Berry, le* 21 *Janvier* 1773. Part. XI, page 170.

§. III.

Des pâles Couleurs.

Les pales Couleurs procèdent du *goût dépravé*, du dérangement des règles, & des paſſions de l'ame qu'il faut ſatisfaire quand on le peut.

Mais quand ces paſſions de l'ame ſont ſi déréglées qu'on ne peut les ſatisfaire, alors il faut, pour ne pas laiſ-

ſer mourir ceux qui en ſont atteints, les purger tous les huit, tous les quinze jours, ou tous les mois, ſelon le beſoin, pour évacuer les humeurs arrêtées par le dérangement que cauſent dans les filtrations, les paſſions de l'ame, qu'on doit adoucir par beaucoup de raiſonnemens & de la façon la plus convenable.

GUÉRISONS

Des pâles Couleurs.

ETANT appelé pour une Demoiſelle qui avoit les *pâles couleurs* invétérées, & qui avoit pris bien des remédes ſans ſuccès, je lui conſeillai l'uſage de votre Poudre, & elle fut guérie radicalement par ſix priſes. Je ſuis fort partiſan de ces Poudres, ſurtout pour les maladies chroniques, &c. *Signé*, LAVEYSSIERE, Docteur en Médecine. *A Simeyrol par Sarlat en Perigord*, *le* 18 *Septembre* 1764. Part. V, page 56.

Jeanne Vergne, âgée de vingt ans, native du village de la Serre Paroiſſe de Simeyrol Diocèſe de Cahors, attaquée des *pâles couleurs* invétérées, ayant pris bien des remédes ſans ſuccès, a été guérie radicalement avec neuf priſes du Remède univerſel, &c.

Signé, LAVEYSSIERE, Docteur en Médecine. *A Simeyrol par Sarlat en Perigord*, *le* 26 *Décembre* 1768. Part. VIII. page 254.

CHAPITRE II.

Du Dérangement des Règles, de leur Suppreſſion, de leur trop grande Abondance, & de la Stérilité.

§. I.

Du Dérangement des Règles.

LES REGLES, ou les PURGATIONS DU SEXE, qu'on appelle auſſi *menſtrues* ou *flux menſtruel*, ſont une évacuation naturelle & périodique qui arrive une fois le mois, & dure de trois à huit jours.

Cette évacuation commence à douze ou quatorze ans, & finit de quarante-quatre à cinquante ans.

On doit regarder les *règles* comme une filtration des *humeurs menſtruelles ſanguines* qui ſe fait par les vaiſſeaux

de la matrice ; d'où vient que le dérangement dans cette filtration peut occaſionner des maladies, qu'on guérira, en rétabliſſant la filtration des menſtrues par le ſecours du Reméde univerſel, dont on prendra une priſe tous les cinq, tous les huit, ou tous les quinze jours, ſelon le beſoin.

GUÉRISONS

Du Dérangement des Règles.

L'ANNÉE mille ſept cent ſoixante trois dans le printemps, une priſe de vos poudres que je fis prendre à la nommée Marie Brau, qui depuis trois ans avoit une perte conſidérable, lui arrêta tout de ſuite cette perte ; & ayant vu l'efficacité de ce reméde, je lui en fis prendre deux autres priſes par intervalle le mois enſuite : du depuis elle eſt fort *réglée* & ſe porte bien.

Je fis prendre de cet excellent Reméde, dans le courant de la même année, à deux autres perſonnes, dont l'une avoit une éryſipèle au viſage, dont elle guérit au moyen d'une ſeule priſe ; & une Demoiſelle, qui depuis quelque temps avoit le front & le viſage tout parſemé de boutons & ſes *règles interrompues*, ayant pris quatre priſes de ces merveilleuſes poudres dans huit à dix jours

de temps, a recouvré du depuis une ſanté parfaite, &c. *Signé*, MAQUET, Garde d'Artillerie. *A Mont-Louis en Rouſſillon, le* 20. *Mars* 1765. Part. V, page 147.

J'ai diſtribué pluſieurs priſes du Reméde univerſel, la réuſſite en a été admirable; il a bien opéré ſur un Gentilhomme mon voiſin à qui je le conſeillai; il avoit le viſage & la tête tout couverts de dartres invétérées. Une fille qui *ne pouvoit avoir ſes règles*, & qui étoit très mal, cinq priſes ont fait reparoître les menſtrues, & elle ſe trouve très bien guérie, &c. *Signé*, DELAVIGNE-MOLARD, Maître en Chirurgie. *A Antrain en Bretagne, par Fougeres, le* 5 *Mai* 1768. Part. VIII, page 93.

Dans le mois de Mars dernier, Quiterie Regarde, fille unique habitante de cette Ville qui avoit une *ſuſpenſion de ſes menſtrues*, quatre priſes de votre reméde les lui ont faites revenir comme auparavant. La femme d'un nommé Grenier de Mondino de la Paroiſſe de Moſſels Juriſdiction de Freſpech, qui avoit auſſi une *rétention de ſes menſtrues* depuis treize ans qui lui avoit occaſionné une eſpèce d'épilepſie ou mal caduc, avec neuf priſes du même reméde je l'ai totalement guérie de l'un & de l'autre dans le commencement du mois de Mai dernier, &c. *Signé*, DASQUE, Maître en Chirurgie. *A*

Beauville

Beauville en Agenois, *le* 1 *Août* 1770. Part. IX, page 215.

Voyez la page 232 *de ce Livre*, *Lettre Signée* Subrejon, Docteur en Médecine.

§. II.

De la Suppreſſion des Règles.

La Suppression des Regles étant négligée, cauſe, par les obſtructions qu'elle forme, des *hémorragies*, des *éryſipèles*, des *bouffiſſures*, des *vertiges*, des *vapeurs*, & autres maladies graves, pour la guériſon deſquelles il faut détruire inſenſiblement les obſtructions formées dans la matrice par l'épaiſſiſſement & l'adhérence des humeurs menſtruelles.

L'expérience démontre que le Remède univerſel a produit l'effet déſiré. Il faut en prendre une priſe de trois jours l'un, pendant deux mois, & continuer d'en prendre une priſe tous les cinq jours, juſqu'à ce que, l'obſtruction détruite, l'humeur menſtruelle puiſſe être filtrée, & que les ſymptômes qui dépendent de la ſuppreſſion, ſoient diſſipés.

GUÉRISONS

De la Suppreſſion des Règles.

LA Supérieure des filles de la Sageſſe de Rennes, avant de faire uſage du Reméde univerſel, n'attendoit chaque jour que cinq pieds de terre pour ſa guériſon corporelle ; & l'art ne pouvoit lui promettre autre choſe, puiſqu'inutilement toutes les reſſources étoient épuiſées du côté des remédes ordinaires. C'eſt ici qu'il faut caractériſer la maladie qui commença par une peur aſſez forte pour l'obliger à ſe lever au milieu de la nuit (c'étoit le temps de ſes menſtrues) elle étoit alors en ſueur & paſſa le reſte de la nuit en cet état ; *Suppreſſion*, comme bien vous penſez en conſéquence, & la fiévre. L'officier de ſanté qui fut appelé à ſon ſecours, n'en ſachant pas davantage, la ſaigna juſqu'à extinction, & paſſa delà aux médicamens cathartiques qu'il ne doſa pas mieux. La bonne conſtitution, alors de la malade l'arracha des bras de ce meurtrier ; mais comme il eſt bien plus aiſé de faire une brêche que de la fermer, depuis ce temps la nature chercha toujours à s'en venger ſur l'eſtomac, comme ſi ce viſcère eût été coupable de ce qu'on l'avoit forcé de recevoir. Avant l'uſage du Reméde univerſel un bouillon n'y pouvoit paſſer ſans aigreur qui le lui faiſoit vomir peu après. Les eaux minérales,

le lait d'âneſſe, précédés des préparations ordinaires, qui l'avoient ſoulagée pendant deux ans, blanchirent alors. Il ne reſtoit donc plus à lui offrir que les Poudres de Mr. Ailhaud; je les lui conſeillai affirmativement. Sa docilité dans l'adminiſtration ſous mes yeux tarda peu à la convaincre de l'efficacité par le ſoulagement marqué qu'elle reſſentit. Comme le mal étoit invétéré, elle a été obligée de le répéter pendant dix mois juſqu'à la cent trentième priſe pour ſa guériſon radicale dont elle jouit depuis quatre mois. Elle a quitté la ſupériorité de la maiſon de cette ville pour aller mère aſſiſtante de la générale, jouiſſant par continuation d'une ſanté parfaite, &c. *Signé*, DE CHEVY, Médecin & Chirurgien des Etats de Bretagne. *A Rennes en Bretagne, le 9 Décembre* 1762. Part. III, page 262.

Le 10. Décembre 1759. je fus appelé pour traiter la ſervante du Sieur Létang Marchand Blanchiſſeur de toile. Elle avoit eu une peur ſi conſidérable ſix ſemaines auparavant, que l'émotion qu'elle eut lui *ſupprima ſes menſtrues* tout à coup. Dans ce temps on appela Mr. le Médecin ordinaire de la maiſon qui ordonna une ſaignée du bras ſur le champ & une ſaignée du pied le ſoir. Je fus requis pour les faire: comme je finiſſois la ſaignée du pied, que je faiſois le bandage, la malade vomit plein deux aſſiettes de ſang

caillé & noirâtre, & s'évanouit avec perte de connoiſſance. La Dame Létang qui étoit préſente la crut morte ; la connoiſſance lui revint un moment après. Mr. le Médecin, pendant plus de cinq ſemaines, ordonna les remédes qu'il penſoit lui être convenables ; voyant qu'ils n'aboutiſſoient à rien moins qu'à la guériſon de cette malade, il dit de lui faire recevoir deux lavemens par ſemaine, juſqu'à Pâques, & c'étoit au commencement de Décembre qu'il l'abandonna. Deux jours après la Dame Létang vint chez moi me prier de vouloir bien apporter mes attentions au traitement de cette fille, en me diſant qu'elle avoit oui dire que j'avois traité & guéri des perſonnes du ſexe de pareille maladie. Je commençai donc à la traiter le 11 Décembre avec vos ſeules Poudres qui opérèrent avec leur douceur ordinaire ſa guériſon en moins d'un mois, quoique dans le plus fort de l'hiver ; ſes *menſtrues* parurent abondamment ſur la fin de l'uſage du reméde. Je la rencontrai le 20. Janvier faiſant des commiſſions dans la Ville par un temps de fortes gelées, je lui demandai comme elle ſe trouvoit ; elle me dit que quoique nouvellement guérie elle ſe portoit mieux que les années précédentes. Elle n'a pas été malade depuis cette guériſon, &c. *Signé*, PIAT, Maître en Chirurgie. *A Alençon, en baſſe Normandie, le 14 Novembre* 1765. Part. VI, page 117.

La femme d'un Bourgeois d'ici avoit été négligée dans ſes couches, ce qui lui cauſa un ventre extrêmement gros qu'elle porta pendant cinq ans, & tout ce temps durant il y eut *ſuppreſſion de ſes règles*. Au commencement elle ne ſe ſentit pas beaucoup incommodée de cette enflure, mais à la fin elle ſe vit hors d'état de vaquer à ſes occupations ordinaires : elle ſouffroit avec cela de grandes douleurs dans le bas ventre, aux hanches & aux jambes. On conſulta de ſavans Médecins à Strasbourg, qui déclarèrent que ſa maladie étoit une hydropiſie qui avoit ſon ſiége dans la matrice, & l'on ſe ſervit pendant long-temps, mais ſans aucun effet, des médicamens qu'ils lui avoient ordonné en conſéquence; là-deſſus la malade prit la réſolution d'aller ſe ſervir des bains chauds. Dans cet intervalle j'avois eu le bonheur d'avoir connoiſſance de vos excellentes Poudres, je propoſai à cette femme d'en faire l'eſſai avant de ſe ſervir des ſuſdits bains. Elle y conſentit, & fut aſſez heureuſe de ſe voir délivrée, par l'uſage de cinq priſes, d'une grande quantité d'eaux & d'autres vilaines matières, & ſes *règles rétablies* dans le meilleur ordre qu'elle put ſouhaiter. Je voulois lui donner encore quelqu'autres priſes pour mieux conſolider ſa guériſon, mais elle les refuſa en diſant qu'elle ne ſentoit plus aucune incommodité; & en effet elle ſe porte par

faitement bien depuis ce temps-là, &c. *Signé*, CHARLES-LOUIS FERBER, Chirurgien. *A Wildſtett, Pays de Hanau, le* 29 *Décembre* 1765. Part. VI, page 142.

Votre charité s'étant étendue, par le canal de Mr. de Villers ancien Mouſquetaire, en faveur d'une fille nommée Chapelier abandonnée de tous ſecours depuis trois ans, laquelle ayant pris de vos poudres au moins cent ſoixante priſes pour enflure, *ſuppreſſion de règles* & obſtruction au côté droit, ſe trouve à même de gagner ſa vie, étant en condition depuis trois mois chez le Seigneur de Vogeancy, &c. *Signé*, MAILLOT, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu. *A Châlons en Champagne, le* 18. *Août* 1770. Part. IX, page 225.

§. III.

De la trop grande abondance des Règles.

LA TROP GRANDE ABONDANCE DES REGLES doit être regardée comme une *hémorragie* de matrice naturelle, qui ne nuit que lorſqu'elle eſt ſuivie d'*épuiſement*, de la *fiévre lente*, & de l'*enflure des jambes*. On doit alors ſe conformer à ce que j'ai preſcrit dans le Chap. XII. du Livre I, en traitant de l'hémorragie.

GUÉRISONS

De la trop grande abondance des Règles.

Une Demoiſelle d'un tempérament maigre & valétudinaire, ayant pris un purgatif & un vomitif pour un *dérangement de menſtrues* tourné en un *flux exceſſif*, ſe trouvant beaucoup plus mal par une colique terrible, le pouls intercadent avec foibleſſe & évanouiſſemens fréquens, a été heureuſement délivrée de tous ces ſymptômes mortels à la première priſe de la Poudre qui, trois heures après, lui procura des évacuations très-abondantes en glaires & humeurs mêlées de quantité de gros caillots de ſang pourri, &c. *Signé*, De Nogueret de Teouliere, ancien Officier. *A Teouliere par Laſpeyres près de Puymirol en Agenois*, *le* 14 *Septembre* 1758. Part. II, page 183.

Ma femme vient d'éprouver une ſeconde fois la bonté du Reméde univerſel. Elle eſt dans ſa cinquantième année, & dans ce temps critique pour toutes les femmes qui les rend ſujettes à bien des maladies & incommodités juſqu'à ceſſation totale, ce qui me cauſe bien de l'ennui pour ſa ſituation. Après un retard de huit à dix jours, ſes *règles* ont reparu avec *abondance* & *perte extraordinaire ;* elle a néanmoins ſupporté courageuſement cette ſituation depuis le 16 du mois dernier juſqu'au

24 qu'elle s'eſt alitée. Le Chirurgien, que je fis venir ce jour-là, lui défendit abſolument de ſe lever, ainſi que l'uſage du vin, & la réduiſit à deux potages par jour, lui ordonna une eau de riz ſimple, à laquelle il ajouta quatre jours après un morceau de racine de grande conſoude; mais ni le repos ni le régime ne procurèrent juſqu'au 30 le matin aucune diminution, la *perte* alloit toujours un train effrayant tant le jour que la nuit; de très-gros *caillots de ſang* & *en abondance* ſortoient fréquemment, elle nageoit pour ainſi dire dans ſon ſang; & depuis ces quinze jours on ne ſavoit plus la couleur de ſon urine: elle dépériſſoit à vue d'œil, il n'y avoit apparence ni eſpérance de diminution prochaine. Le Chirurgien fort prudent, étonné d'une telle *abondance*, attendoit tout du temps, & n'oſoit donner de plus forts aſtringens crainte de pis; il étoit très-oppoſé à toute ſorte de purgation, même à l'uſage des lavemens crainte d'irritation; enfin ledit jour 30 voyant toutes choſes en même état, & bien indécis ſur ce que je déſirois faire, & quoique j'eus ſouhaité qu'elle me demandât d'elle-même le Reméde, je me déterminai heureuſement de lui donner en tremblant, le ſuſdit jour 30 à ſept heures du matin, une priſe de Poudre qui opéra ſous demi-heure de très-fortes évacuations, & au bout d'environ deux heures la *perte* diminua conſidérablement, au point qu'elle urina pluſieurs fois très-abondam-

ment ſans aucune teinture. Enfin, elle ne ſalit depuis que deux chauffoirs en vingt-quatre heures, (elle rendit par intervalle pendant ce temps pluſieurs caillots noirâtres,) après leſquels elle s'en eſt abſolument paſſée. Elle a repris une ſeconde priſe le premier courant, pour aſſurer ſa guériſon qui tient du prodige, qui lui a bien fait, il n'étoit déjà plus queſtion de *perte*; & une troiſième le 3 qui l'a remiſe tout à fait, & lui a fait rendre des glaires verdâtres & un peu ſanguinolentes, outre des évacuations abondantes qu'elle a procuré. Elle ſe porte à merveille actuellement, & elle eſt trop contente pour s'en tenir-là : elle en reprendra au premier dérangement. Elle a été à la meſſe le 4 & aux Offices de l'après-midi du jeudi & vendredi Saint : ſon viſage reprend de l'embonpoint depuis la troiſième priſe, elle eſt dans le meilleur état poſſible, &c. *Signé*, BERNARD, Marchand Miroitier, Quai Pelletier, aux trois Chandeliers. *A Paris, le 6 Avril* 1765. Part. V, page 149.

La femme de Braud, ayant une *perte de ſang* depuis deux années, par le conſeil du Père Brumas, vint me demander l'année 1763. une priſe du Reméde univerſel, qui lui arrêta ſa *perte*; & comme c'eſt une femme qui gagne ſa vie à blanchir, elle ſe mit dans l'eau & ſa *perte* lui revint; une deuxième priſe la guérit radicalement, &c. *Signé*,

RIEUX, Directeur des Poſtes. *A Mont-Louis en Rouſſillon, le* 15. *Avril* 1765. Part. V, page 157.

Catherine Landrieu, épouſe de Pierre-Joſeph de Fontaine Fermier à Peronne, eſſuyoit depuis 4. mois un *flux exceſſif de menſtrues*; une priſe du Reméde univerſel la guérit, &c. *Signé*, J. F. DEFRANCE, Curé. *A Peronne en Melanthois près Lille en Flandre, le* 13. *Novembre* 1765. Part. VI, page 115.

§. IV.

De la Stérilité.

LA STÉRILITÉ, qui procède d'un défaut ou de la mauvaiſe conformation des parties de la génération, eſt incurable.

Si elle procède de la *ſuppreſſion des règles*, des *fleurs blanches*, de la *cachexie*, du *ſcorbut*, de la *vérole* ou autres maladies, il faut recourir au Chapitre qui traite de la maladie qu'on ſoupçonnera produire la *ſtérilité*, & s'y conformer.

CHAPITRE III.

Des Maladies des Femmes groſſes.

§. I.

De la Groſſeſſe.

Les ſignes de la groſſeſſe ſont équivoques ; on ne peut rien ſtatuer de certain que vers le quatrième mois, lorſqu'on ſent remuer l'enfant.

Un Médecin appelé pour juger de la *groſſeſſe* d'une femme doit être prudent ; il doit l'être bien davantage, lorſqu'il s'agit de juger des *prétendues hydropiſies* des filles, afin de leur faire des remédes qui ne puiſſent pas nuire à l'enfant, lorſqu'elles ſe trouvent enceintes, ce qui n'arrive que trop ſouvent.

La ſuppreſſion des purgations dans une femme réglée eſt un ſigne de groſſeſſe. Quelques femmes ont leurs règles en plus petite quantité pendant les premiers mois ; d'autres les ont pendant toute leur groſſeſſe, ce qui eſt très-rare.

On eſt en uſage de ſaigner une femme pendant certains mois de ſa groſſeſſe ; j'aimerois bien mieux la purger une fois le mois, pour évacuer, par la voie naturelle des ſelles, le ſurplus du *flux menſtruel*, ou les autres levains qui, par leur ſéjour & leur âcreté, occaſionnent l'*appétit dépravé*, le *vomiſſement*, les *coliques*, les *hémorroïdes*, & autres ſymptômes de la groſſeſſe, qui ſe diſſipent pour l'ordinaire après l'accouchement; c'eſt pourquoi la plûpart des femmes ne font aucun reméde pendant leur groſſeſſe ; mais lorſque les vomiſſemens, vers les derniers mois, ſont trop fréquens & qu'ils font craindre l'avortement, on doit tenter de s'en préſerver en prenant une priſe du Reméde univerſel tous les huit, tous les quinze jours, ou tous les mois, ſelon le beſoin.

Effets ſalutaires du Reméde univerſel pendant la Groſſeſſe.

Je ne peux vous témoigner la reconnoiſſance & l'obligation que je vous ai, au ſujet de vos Poudres purgatives que vous avez or-

donné à ma femme de prendre au cas qu'elle vint groſſe, & d'en prendre *pendant les ſix premiers mois de ſa groſſeſſe*; tout a été exécuté, & elle a accouché d'un garçon le 16. du mois de Septembre dernier. Vous vous ſouvenez ſans doute, Monſieur, que le 8. du mois d'Avril 1755. que ma femme fit une ſi mauvaiſe couche, ayant été ſix jours & ſix nuits en mal d'enfant & cinq jours aveugle, & ayant été pendant ſix mois tous les jours en crainte de mort; & en conſéquence de ſa mauvaiſe ſanté & de ſa mauvaiſe couche, j'eus l'honneur de vous écrire au mois de Septembre de la même année, où vous me fites réponſe que ſi ma femme venoit groſſe il falloit qu'elle fit uſage de vos Poudres purgatives; c'eſt ce qu'elle a exécuté aujourd'hui, & elle n'a pas été ſaignée aucunement pendant ſa groſſeſſe, quoique les Médecins & Chirurgiens le vouluſſent: toutes les peines qu'elle a eu n'ont fait aucune impreſſion ſur ſon enfant comme à toutes ſes autres groſſeſſes qui l'ont toujours faire bleſſer pendant cinq fois de ſuite: j'attribue cette heureuſe couche à l'uſage de vos Poudres, &c. *Signé*, De la Badie. *A Maille près de Saint Maixant*, *le* 9. *Novembre* 1754. Part. II, page 44.

La nommée Marie Sanregret, âgée de trente-cinq ans, *enceinte de cinq mois*, attaquée d'une fluxion de poitrine avec une

douleur très-aiguë au côté gauche & une fiévre continuelle, je lui fis prendre cinq priſes du Reméde univerſel à chaque priſe un jour d'intervalle : au bout de treize jours elle a été radicalement guérie, &c. *Signé*, DUBOIS, Maître en Chirurgie. *A Concarneau en Baſſe Bretagne par Roſporden*, *le* 24. *Août* 1765. Part. VI, page 37.

Voici quelques preuves de l'efficacité de votre Poudre depuis qu'il y a un Bureau à Mont-Didier : je m'en ſuis ſervi ordinairement *pour toutes mes femmes groſſes & accouchées* avec toute la ſatisfaction poſſible, ſurtout dans les pertes de ſang, dans les ſuppreſſions des vidanges, dans les laits répandus, ce qui cauſe des naufrages dangereux & ſouvent mortels. Graces au Ciel elles m'ont toujours réuſſi, ſurtout dans les commencemens, pour les maladies occaſionnées par ſuppreſſion des règles, ladite poudre les procure & guérit les malades. Je les ai employées pour une tumeur conſidérable au périnée des glandes ſituées aux muſcles accélérateurs de la verge, elle a été guérie par trois priſes, &c. *Signé*, DESROCHE, Maître en Chirurgie. *A Roollot*, *proche Mont-Didier en Picardie*, *le* 28 *Septembre* 1771. Part. X, page 146.

Ma femme s'étant conduite pendant deux groſſeſſes par le conſeil d'une Sage-femme qui

la faiſoit ſaigner à pluſieurs repriſes, eſt accouchée aſſez heureuſement ; mais ſes enfans ſont morts au bout de trois à quatre mois, (je les ai fait ouvrir, & on a reconnu qu'ils avoient les poumons ulcérés.) Perſuadé de la vertu de vos poudres, je lui en ai fait prendre neuf & dix fois *pendant deux autres groſſeſſes*, & elle n'a point été ſaignée; *ſes groſſeſſes & ſes couches ont été des plus heureuſes*, & ſes enfans ſont de la meilleure ſanté & d'une force étonnante, &c. *Signé*, Poisson Deslondes. *A Dunkerque*, le 19 *Décembre* 1771. Part. X, page 193.

§. II.

De la Fauſſe Couche.

La Fausse Couche eſt une maladie dangereuſe, ſurtout lorſqu'elle arrive dans les derniers mois de la groſſeſſe. Les *coups*, les *chutes*, les *paſſions de l'ame*, les *envies non ſatisfaites*, les *efforts* quelconques, & pluſieurs autres choſes, peuvent donner lieu à la fauſſe couche; il faut donc éviter tout ce qu'on croira & qu'on reconnoîtra être nuiſible.

§. III.

De l'Accouchement.

L'ACCOUCHEMENT le plus naturel eſt celui qui arrive à la fin du neuvième mois. Il y a des *accouchemens prématurés* qui arrivent au huitième & au ſeptième mois : il y en a de *tardifs* qui arrivent au dixième, au douzième, & même au treizième mois.

Certaines femmes ont retenu l'arrière-faix pendant pluſieurs ſemaines & même pluſieurs mois. D'autres ont porté leur enfant mort pendant des années. Sur ce principe, que les diſſections anatomiques ont conſtaté, on ne devroit pas ſe preſſer d'arracher le placenta ni l'enfant mort. La nature ſe débarraſſe d'elle-même. Il faut lui donner le temps d'agir ſans rien précipiter.

Si l'accouchement ne peut ſe faire naturellement, l'enfant mort dans la matrice s'y corrompra, il ſe changera en pus qui ſortira par la ſuppuration, & la mère riſquera infiniment moins que ſi l'accoucheur irrite la ma-

trice en arrachant le fœtus & l'arrière-faix par morceaux.

On offre à la femme en travail de bons bouillons, quelques cuillerées à bouche de vin d'Eſpagne ou de quelque bonne liqueur.

Les narcotiques ſont contraires, parce qu'ils arrêtent, par le relâchement qu'ils cauſent dans les fibres nerveuſes, les efforts néceſſaires pour l'accouchement.

Les topiques qu'on applique ſur le nombril ſont d'un bien petit ſecours lorſqu'ils ne deviennent pas nuiſibles. On peut uſer de lavemens ſi le cas l'exige.

Je ne ſerois pas d'avis qu'on fit dans aucun temps l'*opération céſarienne*, par la raiſon qu'on n'eſt jamais aſſuré que les forces naturelles manquent & que la ſouffrante eſt ſans reſſource; mais quand même on pourroit en être aſſuré, devroit-on abréger les jours d'une femme & lui faire ſouffrir une opération preſque toujours mortelle? Ne vaut-il pas mieux laiſſer mourir tranquille-

ment une femme qui bien ſouvent échappe, que de riſquer de lui donner la mort par une cruelle opération qui ne doit jamais, ou preſque jamais réuſſir ?

Effets ſalutaires du Reméde univerſel pour l'Accouchement.

Le 3. de Mai 1762. étant à Couture chez un de mes malades, il y avoit la femme du nommé Dutheil, jeune femme *en mal d'enfant depuis cinq jours*. Mr. le Curé qui l'avoit adminiſtrée & conſolée, fut dire la meſſe au point du jour à ſon intention; étant de retour, trouvant la malade en ſouffrance de ſa délivrance, il dit qu'il falloit appeler quelqu'un. La femme d'un nommé Goubier ſa voiſine dit que j'étois là; & comme c'eſt mon propre les accouchemens, on me vint chercher. La malade trop ſcrupuleuſe & craignant l'opération, dit ſi je pouvois la délivrer ſans la toucher. Je me rends chez la malade, & trouve Mr. le Curé à la porte. Sachant que je me ſervois des Poudres d'Ailhaud, il me dit de prendre garde à ce que j'allois faire. Ne craignez rien, lui dis-je, Monſieur. Je fais prendre à ma malade ces incomparables Poudres en lui diſant : ma mie, dans deux heures, moyennant l'aide de Dieu, vous ſerez délivrée. Je reſte-là le temps dit,

la malade étoit inquiéte & me propoſoit l'opération. M'étant mis en poſture je fus prendre du bouillon, & voyant les évacuations ſi grandes, je dis à la ſage-femme de prendre ma place ; pour lors ſortit au monde un beau garçon plein de vie & de ſanté. Mr. le Curé vouloit le baptiſer, mais les parens dirent qu'on le porteroit à l'Egliſe qui n'eſt pas fort loin, attendu qu'ils vouloient l'indemniſer de la peine qu'il avoit pris près de la malade, & furent faire baptiſer l'enfant, en foi de quoi j'ai ſigné mon préſent rapport. Fait à Couture, Sénéchauſſée de Bergerac, le 25 Novembre 1762. *Signés*, FLORE, Chirurgien. M. LAFFARGUE Père. LAFFARGUE Fils. Part. III, page 65.

Le 10. de Juillet 1761. je fus prié de voir la femme du Sr. Delhomme facturier de Bergopzoon, attaquée d'une fiévre maligne avec redoublement, & *enceinte, qui touchoit même à ſon dernier terme d'accoucher*. Elle fut traitée ſelon les règles de l'Art & avec toute la prudence poſſible, eu égard à ſa ſituation, les paroxiſmes étoient fort longs & conſervoient preſque toujours leur même violence, malgré les remédes les mieux indiqués ; les douleurs de l'enfantement parurent le douzième jour, & je fus d'avis, unanimement avec le Médecin, de faire adminiſtrer les Sacremens, voyant le danger évident qui menaçoit la malade. Dans l'intervalle des re-

doublemens, les épreintes furent aſſez fortes, mais la malade tomboit dans des foibleſſes extrêmes, ce qui la mettoit hors d'état d'expulſer ſon fruit. Les cordiaux furent mis en uſage avec addition de quelques emmenagogues, ce qui donna quelque force à la malade, & fit même augmenter les vraies douleurs de l'enfantement.

Mais un nouveau redoublement parut, le froid fut très fort parce qu'il étoit au quatrième dégré, la malade devint gelée avec une perte entière de ſes forces, un pouls inégal, extrêmement foible, obſcur & comme caché, & long-temps intermittent; & la malade tomba dans la ſyncope. Je fus obligé d'avoir recours aux cordiaux les plus puiſſans; de l'autre côté, je craignois une hémorragie mortelle de leur part ſi la femme accouchoit.

Mais il n'y avoit pas à héſiter, la malade alloit périr, & d'abord qu'il n'y avoit pas de reméde plus court & plus efficace, il falloit y avoir recours, fut-il encore plus dangereux. *In extremis extrema remedia tentanda ſunt.* A l'effet de ces cordiaux, la ſyncope & les froids diſparurent, la chaleur fut violente, & dura long-temps.

Vers le déclin du redoublement je propoſa aux parens d'accoucher ou faire accoucher la malade, & ils s'y opposèrent; alors j'abandonnai cette femme de ce côté là à ſon ſort; un redoublement parut encore, le froid

toujours dans ſa même force, la lipothimie & la létargie ſe mirent de la partie, la malade perdit l'uſage de tous ſes ſens & de tout ſentiment, ſans faire paroître aucun ſigne de vie; il n'y avoit que les mouvemens du cœur qui ſe faiſoient ſentir & qui n'annonçoient qu'une mort prochaine. Dans cet état funeſte où je voyois périr la mère & ſon enfant, je propoſai au mari d'employer une priſe des Poudres de Mr. Ailhaud, il y conſentit; mais comment la faire avaler? nous y réuſſimes cependant en tenant la bouche avec la gloſſe catoche qui me tenoit la bouche ouverte & la langue abaiſſée; par le moyen d'une cuillière je portois le reméde dans le fond du goſier, je lui fis avaler auſſi de l'eau & du petit plomb, ce qui me favoriſa beaucoup, ainſi que je l'ai dit ci-deſſus.

La cure de cette maladie ſembloit être réſervée à l'effet de la médecine univerſelle. Deux heures après la malade rendit dans le lit, ſans le ſentir, une grande quantité de mauvaiſes matières, & le ſoir elle ſe reconnut un peu; vers le minuit nous lui en fimes prendre une ſeconde priſe qui lui procura une grande quantité de ſelles en matières glaireuſes & bilieuſes, & le lendemain matin elle ſe reconnut très bien. J'examinai pour lors ſi l'enfant étoit vivant & ſi la mère en ſentoit les mouvemens; il n'y avoit aucun ſigne que l'enfant fut mort, cependant elle ne le ſentoit pas remuer. Je fis pour lors

alimenter la femme avec de bons conſommés de gelée convenables, elle eut de nouvelles épreintes, l'enfant ſe préſenta la tête la première, & d'abord qu'elle fut ſortie hors de la matrice, ſon orifice ſe ferma, & cet orifice formoit au cou de l'enfant comme une eſpèce de collier; je fus obligé de le dilater en portant la main entre l'orifice & la tête de l'enfant, après cela le reſte alla fort bien, & je parvins heureuſement à tirer tout d'affaire.

Après l'accouchement la malade n'eut plus de redoublement, mais elle avoit toujours une fiévre qui me paroiſſoit extraordinaire; elle ſe ſentoit une douleur dans le bas ventre qui ſe confondoit avec des tranchées, mais cette douleur n'étoit pas dans la matrice, d'ailleurs les lochies couloient bien: deux jours après je vis que cette douleur perſiſtoit, je lui fis avaler une autre doſe de la poudre purgative, une heure après elle demanda d'aller à la ſelle, & rendit une quantité de matières purulentes & ſanguinolentes, qui entraînoient comme des morceaux de chair pourrie & de peau; elle continua juſqu'au ſoir. Vers le minuit elle crut de rendre un gros ver; j'examinai les matières, & je trouva un petit os qui me parut être le radius d'un fœtus de quatre mois ou cinq environ: le lendemain la malade eut des foibleſſes, des défaillances & même le hoquet, une colique cruelle & des douleurs inſuppor-

tables par tout le corps, ce qui m'obligea de lui faire avaler une autre priſe du purgatif: alors mon doute fut éclairci, toutes les matières que la malade rendoit n'étoient que des os à demi pourris & des chairs auſſi; je conſerve encore quelques pièces de ces os dans mon cabinet. La malade fut aſſez heureuſe de ſe tirer d'affaires en continuant l'uſage de la poudre, ce qu'elle fit pendant long-temps : elle fut, dans l'eſpace de deux mois, en état de vaquer à ſes occupations ordinaires, & jouit aujourd'hui d'une bonne ſanté. Je crois qu'il n'eſt pas néceſſaire de m'étendre davantage ſur le ſujet de l'hiſtoire de cette maladie, ni ſur l'évacuation de ce fœtus mort dans le ventre de cette femme; il me ſuffit de dire que les obſervations des Auteurs dignes de foi nous fourniſſent des preuves authentiques de ces ſortes de corruptions rares & extraordinaires, &c. *Signé*, BALME, juré en Chirurgie. *A Gallargues-le-Petit, proche Montpellier en Languedoc, le* 24 *Août* 1765. Part. VI, page 29.

Le jeudi 26 du préſent mois, ma femme *enceinte de huit mois & quelques jours*, ſe bleſſa en levant un couvercle d'une cuve à leſſive; elle ſentit dans l'effort qu'elle fit en le levant, une douleur aux reins qui répondit au ventre dans le même moment, & qui lui fit lâcher le couvercle, mais trop tard. Ces douleurs allèrent toujours en augmentant

depuis ce moment, juſqu'au 29 à deux heures après midi, heure à laquelle une vraie douleur d'enfantement fit percer les eaux de l'amnios, ce qui donna lieu à un prochain accouchement : mais au contraire une demi-heure après environ, elle fut travaillée d'agitations & de douleurs ſi cruelles dans le bas ventre, qu'à chaque accès elle allarmoit, par les cris qu'elle faiſoit, tous ceux qui étoient dans l'appartement. Dans cette fâcheuſe circonſtance, voyant que les forces de ma femme s'épuiſoient ſenſiblement, que ſa voix changeoit en s'affoibliſſant, que toutes les douleurs étoient fauſſes, que la ſage-femme n'oſoit pas même toucher les parties externes, tant elles étoient douloureuſes au tact, & la voyant auſſi expoſée à une prochaine & cruelle mort, à laquelle elle s'attendoit elle-même, j'envoya promptement chercher le Prêtre & un Chirurgien accoucheur : mais ayant tout lieu de craindre qu'on ne fit pas une aſſez prompte diligence pour pouvoir lui ſauver la vie, je lui fis avaler une priſe & demie de la Médecine univerſelle qui agit miraculeuſement ; car au bout d'une demi-heure, ou trois quarts d'heure après qu'elle l'eût avalée, les fauſſes & cruelles douleurs diſparurent, & les vraies qui y ſuccédèrent rappelèrent les forces à meſure qu'elles augmentoient pour l'*enfantement qui fut des plus heureux ainſi que les ſuites*, dans leſquelles il n'a pas même paru un mouvement de fiévre.

L'enfant

L'enfant qui avoit ſouffert pendant trois jours parut foible à ſon arrivée ; mais le courage lui eſt revenu peu à peu, & à préſent il ſe porte très-bien. Outre l'*accouchement* que la Médecine univerſelle procura, elle fit encore ſortir avant & après beaucoup de matières limoneuſes & bilieuſes, &c. *Signé*, HUREL, Chirurgien. *A Bonneboſq pays d'Auge par Dozule en Normandie*, *le* 1 *Octobre* 1772. Part. XI, page 85.

La femme d'un appelé Richemont, ſoldat du Régiment de Chartres dans lequel je ſers, venoit de recevoir l'Extrême-Onction quand je courus chez elle, m'étant informé pour qui on ſonnoit l'agonie. Je trouvai cette malheureuſe femme groſſe de huit mois prête à expirer. Ayant demandé à ſon mari & à notre Chirurgien-Major ce qu'elle avoit & depuis quand elle étoit malade, ce dernier me répondit qu'elle avoit eu un gros rhume qui l'avoit jetée dans la phthiſie ; que depuis elle étoit devenue hydropique, & qu'elle étoit enflée au point qu'elle ne pourroit certainement point accoucher ; qu'il lui avoit donné des coups de lancette dans les parties pour faire couler les eaux, & la mettre au moins en état d'accoucher, que rien n'y faiſoit ; qu'actuellement elle avoit pluſieurs lavemens dans le corps, que rien n'en étoit ſorti depuis huit jours, & que c'étoit une femme & un enfant morts. Effectivement cette mal-

heureuſe me fit peur, le cou, l'eſtomac, le ventre, les cuiſſes & les jambes ne formoient preſque plus qu'une maſſe informe & de pareille groſſeur, des foibleſſes à tous les quarts d'heure; elle étoit dans cet état quand je lui donnai de vos poudres, qu'elle n'avala qu'avec beaucoup de peine, mais je réuſſis à lui faire prendre preſque toute la priſe & un peu de bon bouillon par-deſſus. Deux heures après elle commença à évacuer par les ſelles & les urines, au point que trois ou quatre femmes qui étoient là ne pouvoient ſuffire pour l'aider & pour la nettoyer, car elle n'avoit aucun mouvement. Le lendemain je la vis commençant à pouvoir articuler, & infiniment mieux. Je lui en ſervis une autre priſe qui fit encore des merveilles. Le ſurlendemain encore une autre, elle s'eſt trouvée tout-à-fait déſenflée, & elle a *accouché fort heureuſement* au grand étonnement de tout le monde. De ce moment, on l'a jugée hors d'affaire; mais une imprudence l'a rendue dans un état pire que le premier: ſe trouvant très-bien le ſurlendemain de ſa couche, elle a voulu manger, ſe changer de linge & ſe peigner, parce qu'elle avoit beaucoup de pous; elle a attrapé de ce moment là une ſuppreſſion, une indigeſtion, des convulſions horribles. C'eſt dans cet inſtant qu'on eſt venu me chercher. Dans les intervalles que le mal lui laiſſoit, je la preſſois de reprendre une priſe; mais ſon indigeſtion lui avoit donné

un tel dégoût pour avaler, qu'il ne me fut pas poſſible de la déterminer. Dans une de ſes foibleſſes comme elle ouvroit la bouche, & qu'on la croyoit prête à rendre le dernier ſoupir, (vous reconnoîtrez le plaiſant du Soldat dans une telle extrémité) ſon mari ſe reſſouvint de la priſe qui étoit toute prête, & il dit en la lui jetant dans la bouche, autant vaut que tu emportes cette drogue dans l'autre monde que de la laiſſer ſur le plancher. A l'inſtant qu'elle l'a eue avalée, elle s'eſt tranquilliſée & s'eſt endormie. La médecine a opéré pendant ſon ſommeil qui a duré dix heures, les lochies ont reparu. Elle eſt reſtée dans l'ordure pendant tout ce temps, parce qu'on la croyoit morte ou peu s'en faut; & enfin elle s'eſt éveillée en demandant à manger. Quelques priſes encore l'ont guérie de tous ſes maux, & je l'ai quittée bien portante au mois d'Octobre dernier, &c. *Signé*, Signemont, Chevalier de St. Louis, Capitaine au Régiment d'Infanterie de Chartres. *A Autreville près Clermont en Argonne*, *le* 29 *Novembre* 1772. Part. XI, page 124.

CHAPITRE IV.

Des Maladies des Accouchées.

§. I.

De la Suppreſſion des Lochies.

LES LOCHIES ſont l'évacuation du ſang & des humeurs qui ſortent de la matrice, immédiatement après l'accouchement.

La femme accouchée doit ſe garantir du froid, pour ne pas arrêter les *lochies*, dont la ſuppreſſion occaſionne les principales infirmités des femmes en couche.

On ne peut remédier aux accidens qui procèdent de la ſuppreſſion des *lochies*, qu'en tâchant de les rétablir, en procurant à l'accouchée une tranſpiration convenable, ſoit en la couvrant davantage, ſoit en donnant plus de chaleur à l'appartement où elle ſe trouve.

Si la tranſpiration ne produit pas

l'effet qu'on doit en attendre, il faut recourir au Reméde univerſel, dont l'accouchée prendra une priſe chaque jour, juſqu'à ce que, les *lochies* étant rétablies, les ſymptômes qui dépendent de leur ſuppreſſion ceſſent.

GUÉRISONS

De la Suppreſſion des Lochies.

J'AI donné cinq ou ſix priſes de votre Poudre à une femme qui étoit atteinte d'une fiévre putride maligne, & que la violence du mal a fait accoucher d'un fœtus de ſix mois. Après ſa couche, les accidens redoublèrent, il lui ſurvint une inflammation au bas ventre, *ſuppreſſion entière des lochies*, douleur & tenſion à la matrice, pouls convulſif, grande douleur de tête avec des rêveries, enfin, dans un état déſeſpéré : je reçus, dans ce temps, votre Reméde, je lui en fis prendre cinq ou ſix priſes, & contre mon eſpérance elle guérit. Pluſieurs perſonnes ont été guéries de différentes fiévres par une ou deux priſes, &c. *Signé*, DUCOUDRAY, Chirurgien-juré. *A Entrains en Nivernois par Clamecy*, le 2 *Octobre* 1764. Part. V, page 64.

Pluſieurs femmes en couches, *ſuppreſſion de vidanges*, épanchement de lait, enflure générale, ont été guéries depuis ſix juſqu'à douze

priſes du Reméde univerſel. Je les emploie en toute occaſion poſſible, je n'en reçois que du contentement, &c. *Signé*, GILLION, Maître Chirurgien de Fillières. *A Heſdin en Artois, le 14 de l'an* 1765. Part. V, page 104.

Eléonore Riderin étoit accouchée depuis trois jours *ſans avoir eu aucun écoulement ni aucune évacuation*; le quatrième jour elle avoit des chaleurs exceſſives continuelles, & le tranſport avec délire. On me fit le rapport de l'état déſeſpéré de cette pauvre femme, & on me ſupplia de faire une épreuve de votre Poudre; je fis venir auſſitôt la ſage-femme qui me dit que toutes les Poudres du monde ne ſauveroient point cette accouchée, qu'elle avoit déjà la gangrène dans le corps, & qu'elle mourroit au plûtard la nuit ſuivante; elle ajouta à cela que cette année étoit mauvaiſe pour les femmes en couche, & que le mois dernier, quatre étoient mortes le cinquième jour d'un même accident, faute d'écoulement & par la gangrène. Ainſi, lui dis-je, cette femme en couche eſt condamnée, & je puis lui donner ce que je voudrai: elle me répondit que j'étois abſolument le maître, mais qu'elle gageroit qu'elle ſeroit, le lendemain, morte. J'envoyai auſſitôt une priſe de la Poudre avec de ma ſoupe, il étoit onze heures du matin, la malade l'avala facilement: deux heures après el-

le évacua copieuſement, & l'*écoulement* commença au grand étonnement de tout le monde, les chaleurs ceſsèrent, & elle eut une nuit tranquille. Le lendemain ſur le midi l'*écoulement* ceſſa, & les chaleurs recommencèrent fortement, toujours avec tranſport au cerveau & délire. Je lui fis prendre une ſeconde priſe qui mit fin à tout, car deux heures après elle recommença à évacuer & à écouler ſans interruption juſqu'à ſa parfaite guériſon, qu'un chacun regarde comme un miracle. La pauvre femme eſt venue me baiſer la main, après avoir été relevée de couches, pour me remercier de lui avoir rendu la vie, &c. *Signé*, DE TALLANGE, Commandant en chef des Forteresses pour Sa Majeſté Impériale Royale Apoſtolique en Tyrol. *A Scharnitz, le* 13. *Décembre* 1766. Part. VI, page 294.

§. II.

Des Pertes de ſang.

LORSQU'APRÉS l'accouchement les *pertes de ſang* ſont trop conſidérables, on doit ſituer l'accouchée de façon que le ſang puiſſe remplir la matrice & boucher les ouvertures des vaiſſeaux qui donnent lieu à l'*hémorragie*, & ſe conformer à ce que j'ai dit en traitant

cette maladie dans le Chapitre XII. du Livre I.

Quand même la perte de ſang ſeroit entretenue par une portion de l'arrière-faix, je ne ſerois pas d'avis d'en faire l'extraction toujours dangereuſe; il eſt bien mieux de laiſſer agir la nature, & de lui abandonner le ſoin de ſe débarraſſer de ce qui l'incommode, par la ſuppuration ou de toute autre façon, en ſe conformant à ce que j'ai preſcrit dans le §. I. du Chapitre XV. du Livre I.

GUÉRISONS

Des Pertes de Sang.

JE fus appelé rue St. Melanie pour la femme d'un cocher nommé Thomas. Je la trouvai couchée *nageant dans ſon ſang* à la ſuite d'une fauſſe couche, & elle n'attendoit que le moment de la mort : en effet, quel autre remède de la médecine pouvoit-on lui administrer dans cet état, ſans danger, ſi ce n'étoit les Poudres de Mr. d'Ailhaud ? Auſſi ſans perdre de temps je lui en préparai une priſe que je lui fis avaler : la nature l'approuvant prit la voie des ſelles pour ſa décharge, & la perte s'arrêta preſque tout-à-

fait. Comme elle étoit extrêmement foible, je lui permis le lendemain de manger une aile de poulet & de boire un verre de vin bien trempé; la *perte* recommença à la vérité, mais je voulois ménager la chèvre avec les choux. Je lui redonnai le troiſième jour une priſe, lui faiſant prendre après l'opération du remède de bons bouillons de riz au gras & autres nourritures farineuſes : quatre priſes & demie avec ces ſecours l'ont arrachée des portes de la mort; elle a repris beaucoup d'embonpoint & s'eſt portée depuis à merveille, &c. *Signé*, DE CHEVY, Médecin & Chirurgien des Etats de Bretagne. *A Rennes en Bretagne, le 5 Juin 1763.* Part. III, page 144.

J'ai donné dix priſes à Marie Grenon de la Paroiſſe de Ste. Cecile dans une couche malheureuſe, il fallut lui tirer ſon enfant mort du corps, après huit jours de ſouffrances horribles. Il lui prit une *perte de ſang* ſi abondante ſitôt ſon accouchement, qu'on la crut morte. Cette même *perte* a duré quatre jours de cette façon; on n'oſoit pas la tourner dans ſon lit tant elle étoit foible. Je lui fis prendre votre poudre à demi-doſe qui ne lui fit rien; je lui donnai doſe entière, malgré ſa foibleſſe, qui lui fit rendre en l'eſpace de quinze jours au moins trente pintes de pourriture de toute eſpèce & de toutes couleurs. La chambre où elle étoit, étoit ſi infectée,

qu'on ne pouvoit y reſter. Je la traitai moi-même, & j'ai failli en tomber malade par la mauvaiſe odeur que j'ai ſouffert. Elle eſt, graces à Dieu & à votre Reméde, parfaitement rétablie à l'étonnement du Chirurgien qui l'accoucha, qui eſt un des plus habiles & des plus prudens que je connoiſſe, &c. *Signée*, MASSON DES MOULINETS. *Aux Moulinets Paroiſſe de Ste. Cecile par les Eſſarts en bas Poitou, le* 16 *Avril* 1774. Part. XII, page 169.

Voyez le ſecond Exemple de guériſons à la ſuite du §. *VI. de ce Chapitre.*

§. III.

Du Cours de Ventre.

JE crois qu'il eſt dangereux d'arrêter le *cours de ventre* d'une accouchée; il faut plutôt, lorſque cette évacuation naturelle paroît lui nuire, la traiter de la façon preſcrite dans le §. I. du Chapitre V. du Livre IV.

§. IV.

Des Tranchées.

LES TRANCHÉES, que les femmes en couche ont quelquefois à la région de la matrice, pendant deux ou trois jours

après l'*accouchement*, procèdent de l'âcreté des *lochies*. On donne en pareil cas deux cuillerées d'huile d'amandes douces mêlée avec pareille quantité de ſirop de capillaire.

Mais ſi les *tranchées* ſont exceſſives, & que l'accouchée ne puiſſe les ſupporter, il faut alors ſe hâter de la ſecourir par une prompte évacuation, en ſe conformant à ce que j'ai dit en traitant de la *colique* dans le Chapitre IV. du Livre IV.

Il eſt à propos de ne donner à manger à l'accouchée, qu'autant qu'elle ſent en avoir beſoin ſans trop ſatisfaire ſon appétit. Les bouillons gras de trois ou de quatre en quatre heures paroiſſent ſuffiſans pendant les trois premiers jours, pour éviter la fiévre de lait & les accidens qui en réſultent, ſurtout lorſqu'on ne veut pas nourrir.

Le temps de la fiévre de lait paſſé, on peut manger des ſoupes de pain, de riz, de ſemoule, de vermicelle, & autres nourritures ſolides, ſelon le goût & les facultés de la malade.

§. V.

Du Lait répandu.

LORSQU'UNE femme, qui abonde en lait, néglige de ſe faire téter, il arrive un épanchement de ce lait, qui peut produire des engorgemens dans le ſein & dans les différentes parties du corps, auxquels on remédiera le mieux poſſible en ſe conformant à ce que j'ai dit dans le §. I. du Chapitre XVII. du Livre I.

GUÉRISONS

Du Lait répandu.

LORSQUE je vous envoyai mes dernières obſervations, j'étois occupé de deux cures qui méritent bien de prendre place dans votre nouvelle édition. Les deux malades que je voyois alors étoient attaquées de la même maladie, quant à la cauſe (*lait répandu à la ſuite des couches.*)

La première, nommée Scolaſtique, laitière de ſa profeſſion, demeuroit rue d'Eſtrée. Il y avoit un mois qu'elle avoit accouché lorſque j'y fus appelé. Après mes queſtions faites ſur le temps du commencement de ſon mal, & des remédes dont on lui avoit fait uſer,

juſqu'au moment de mon arrivée, elle me répondit qu'il y avoit un mois, & qu'elle ſouffroit des douleurs ſi inouies qu'elle ne repoſoit ni jour ni nuit; que ſon Médecin, qui a de la réputation dans cette Ville, la tenoit à une diète des plus ſévères, qu'il lui faiſoit appliquer pluſieurs fois dans le jour des cataplaſmes de pulpes émollientes ſur les parties affectées, (cuiſſes & jambes tendues de la groſſeur d'un enfant qui vient de naître.) Je lui dis que quoiqu'elle fût dans le cas d'une mort prochaine, elle guériroit néanmoins, ſi elle vouloit ſuivre exactement le Reméde univerſel. Lorſqu'il s'agit de vivre ou de mourir, la déciſion eſt bientôt priſe. Je lui laiſſai un paquet de dix priſes du Reméde univerſel, ordonnant à ſa garde de lui en faire paſſer une priſe tous les jours, obſervant les règles que je lui preſcrivis, & que dans quelques jours je repaſſerois pour en ſavoir des nouvelles. Six jours après j'y fus, & je trouvai cette femme preſque ſans douleur, ayant évacué ſi prodigieuſement, que ſa garde me dit que ce qu'elle rendoit par continuation infectoit la maiſon. Le plus grand de tous mes maux à préſent, me dit la pauvre femme, eſt une envie de manger une ſalade de laitues que je tremperois dans de bon beurre frais fondu avec du pain & du vin. Suivant votre ſyſtème, par lequel vous marquez qu'il ne faut rien refuſer à un malade pris modérément ſi c'eſt la nature qui parle, &

que le cœur l'appéte, il ne ſera que du bien; ſi c'eſt fantaiſie ſeulement, le malade le rejettera ſur le champ. Je le lui permis donc, quoique ce fût le ſoir. La garde me dit le lendemain qu'elle avoit mangé une pièce de pain prodigieuſe, bu deux coups de vin, & qu'elle avoit dormi toute la nuit comme un liron. Elle prit les quatre dernières priſes qui lui reſtoient ſans aller plus loin pour ſa guériſon.

La Sauvé, femme d'un boulanger, demeurant rue de la parcheminerie, m'envoya chercher un mois après ſes couches; je la trouvai dans un état digne de compaſſion, fiévre continue avec redoublement, une jambe d'une groſſeur étonnante & la cuiſſe de même. La différence de la première à celle-ci étoit que la jambe repliée en dedans annonçoit ankiloſe au genou par la dureté & groſſeur qu'elle préſentoit au coup d'œil & au tact. Toutes les perſonnes qui l'ont vue dans cet état déſeſpéroient de ſa vie: en effet, ſi elle avoit différé deux jours ſeulement à m'appeler, il n'y auroit plus eu de reſſource, parce qu'elle étoit déjà épuiſée. J'inſiſtai vivement ſur la néceſſité urgente d'uſer du Remède univerſel, comme le ſeul de toute la Médecine qui pouvoit triompher d'un auſſi grand mal. Mon pronoſtic répondit à mon attente: dix priſes, dont une tous les jours, déſenflèrent la cuiſſe, le genou & la jambe par l'évacuation du *lait fixé* & *grumelé* dans ces parties-là, leur don-

nant la liberté qu'elles avoient perdues depuis trois ſemaines : deux priſes de plus terminèrent entièrement le reſte de la maladie, &c. *Signé*, De Chevy, Médecin & Chirurgien des Etats de Bretagne. *A Rennes en Bretagne, le* 16. *Janvier* 1768. Part. VIII, page 16.

Depuis que ma femme accoucha de ſon premier enfant, juſqu'aux approches d'une ſeconde groſſeſſe, (ce qui a pu faire l'eſpace de quinze mois) elle eut un *lait répandu* qui lui cauſa des maux de tête inſupportables, des douleurs d'eſtomac & de poitrine preſque continuelles qui n'étoient pas ſans beaucoup de vapeurs; ajoutez à cela des fleurs blanches qu'elle avoit toujours eu en aſſez grande abondance. Toutes ces maladies provenant des humeurs qui gênoient la circulation du ſang, qu'aucun reméde, juſqu'à l'uſage de vos Poudres, n'avoit pu évacuer, il ſurvint une groſſeur à la matrice qui ajoutoit ſi cruellement à tous ces maux, qu'il fallut encore revenir aux conſultations, tant à Verſailles qu'à Paris. Enfin déſeſpérant de ſa guériſon, quoique jeune encore, craignant de lutter trop long-temps contre les maux qu'elle avoit à ſouffrir, livrée aux pieuſes réflexions qui mènent à la réſignation, elle entend dire que près de chez elle eſt une pauvre femme nommée Conquet, rue du Pourtour, marché St. Louis, qui, depuis ſix ans, avoit un *lait répandu* & une

paralyſie ſur le bras & la jambe depuis quatre ans, qui vient d'être guérie ; elle demande avec quel reméde, on lui dit que c'eſt par l'uſage de vos Poudres. Nous nous tranſportons chez cette femme indiquée, je vérifie déjà, avec le plus grand eſpoir pour la mienne, que le rapport eſt vrai, & ſans plus conſulter j'envoie chercher de vos Poudres qui m'arrivent avec un Livre. Ma femme en prend le lendemain une priſe, l'effet eſt fort long & douloureux ; le ſurlendemain autre priſe qui ne fut pas plus active, mais qui cauſa des tranchées & la fiévre avec une inflammation conſidérable dans la gorge. Heureuſement la malade ne ſe découragea pas, & prit encore doſe & demie. A peine cette doſe fut dans l'eſtomac, que les tranchées ceſſèrent ; trois heures après la fiévre étoit tombée & un peu le mal de gorge. Les évacuations, à l'occaſion de cette dernière priſe & demie, formoient un amas de glaires, de lait & de bile noire qui ne causèrent de douleurs qu'au paſſage par l'âcreté de ces matières. Les urines paſſoient encore avec beaucoup de douleur ; mais la malade trouvant un peu de ſoulagement depuis ſes dernières évacuations qui furent plus réſolutives, ſe prépara dès ce moment à ſupporter ſans effroi ſes douleurs. Elle a perſévéré conſtamment dans l'uſage de votre Reméde, & après cinquante priſes & pluſieurs révolutions toujours ſalutaires, ma femme a été totalement guérie de toutes les ma-

ladies ci-deſſus détaillées dans le cours de ſix ſemaines ; elle devint même groſſe pendant l'uſage des douze dernières priſes, &c. *Signé*, CHAILA, ancien Commis de la guerre, de père en fils, rue Royale, près l'Hôtel des Gardes-du Corps du Roi. *A Verſailles*, *le* 15 *Mai* 1769. Part. VIII, page 324.

Mon épouſe étant accouchée à la fin de Janvier 1769, fut ſubitement attaquée, le mercredi des Cendres ſuivant, de douleurs aiguës dans la jambe droite qui enfla auſſi-tôt. Les Médecins qui furent appelés ſur le champ jugèrent que la cauſe de ce mal provenoit d'un *lait épanché* : ils conſeillèrent, & l'on fit uſage d'une grande quantité de remédes extérieurs & intérieurs pendant trois ſemaines, mais le mal loin de diminuer augmenta ; la cuiſſe & la jambe ſe couvrirent de petits boutons remplis de *lait* qui ſe renouveloient à chaque panſement. Peu de temps après, & malgré les purgations dont la malade faiſoit un fréquent uſage, ſa jambe & ſa cuiſſe gauche enflèrent auſſi ; alors elle ſe trouva dans un état déſeſpéré, & les Médecins croyant qu'elle n'en pouvoit pas revenir, lui firent adminiſtrer les Sacremens. Heureuſement un de mes amis, qui connoiſſoit l'efficacité de vos Poudres, me conſeilla d'y avoir recours : dès les premières priſes mon épouſe ſe ſentit un peu ſoulagée, elle rendoit du *lait caillé*, évacuation que les médecines précédentes ne

lui avoient point du tout procurée. L'enflure de ſes cuiſſes & de ſes jambes diminua peu à peu, les accidens ceſsèrent, & après dix priſes ſeulement qu'elle prit en vingt-quatre jours, elle ſe trouva hors de danger. Elle continua néanmoins de ſe purger d'abord toutes les ſemaines, enſuite tous les quinze jours, & enfin tous les mois juſqu'à parfaite guériſon qu'elle a obtenue, ſans qu'il lui reſte la moindre infirmité, par la vertu de vos Poudres, auxquelles elle doit la vie. Voilà avec la plus exacte vérité ce qui m'eſt arrivé, ce qui eſt à la connoiſſance de toute la Ville, & ce que je vous prie de rendre public, pour que ceux qui ſeroient attaqués d'une pareille maladie ſachent le moyen de la guérir, &c. *Signé*, DEVILLE, Procureur au Bailliage. *A Ponteaudemer en Normandie, le 27 Janvier* 1773. Part. XI, page 177.

§. VI.

De la Rétention de l'arrière-faix.

LA RÉTENTION DE L'ARRIERE-FAIX cauſe les accidens les plus fâcheux, ſurtout lorſqu'on s'effraye & qu'on veut en faire l'extraction.

Quoique le trop long ſéjour de l'*arrière-faix* puiſſe occaſionner l'*ulcère de la matrice*, il vaut encore mieux ſe

ſoumettre à cette maladie que de riſquer de mourir.

Quelques femmes ayant retenu l'*arrière-faix* pendant deux ou trois ſemaines, & même pluſieurs mois ſans aucun accident, on doit laiſſer agir la nature qui ſe débarraſſe de ce qui l'incommode.

On facilitera la ſortie de l'*arrière-faix*, en purgeant l'accouchée tous les deux ou tous les trois jours, ſelon le beſoin, pendant un mois; après lequel temps, ſi l'*arrière-faix* n'étoit pas ſorti, il faudroit le regarder comme une tumeur adhérente à la matrice, & ſe conformer à ce que j'ai preſcrit en traitant des tumeurs enkyſtées dans le Chapitre XVII. du Livre I.

GUÉRISONS

De la Rétention de l'arrière-faix.

JE ne puis que donner des éloges publics à votre Reméde univerſel; il opère entre mes mains des effets merveilleux dans toute ſorte de maladies: je l'ordonne avec confiance dans tous les cas poſſibles, malgré les clameurs publiques de pluſieurs de nos Confrè-

res & la répugnance des malades. C'eſt un poiſon, dit l'un ; c'eſt un reméde dangereux & ſouvent mortel, dit l'autre. Les Médecins crient, ah l'ignorant ! Il faut l'être tout-à-fait, pour oſer ſeulement en parler. Pour moi, Monſieur, qui ſuis à l'abri de tout intérêt & ami de l'humanité, je ne ceſſe de conſeiller votre Reméde, & de l'ordonner à quiconque veut ſe laiſſer perſuader : les malades ſe trouvent plutôt guéris dans tous les cas poſſibles, il leur en coûte moins que chez l'Apothicaire, je ne les affoiblis pas par trop de ſaignées, je conſerve les forces pour pouvoir ſurmonter de longues & opiniâtres maladies, j'emploie les petits calmants dans les occaſions, je les abrége & les ſurmonte par votre admirable Reméde. Voilà, Monſieur, la conduite que je tiens ; & graces au Ciel, depuis l'envoi que vous m'avez fait du Reméde univerſel en faveur des pauvres, je n'en ai pas vu périr un ſeul, & ils ont tous échappé à des fiévres continues, putrides, malignes, inflammatoires, à des flux dyſſenteriques, épidémiques, à des fiévres ſynoques, tierces, double-tierces, quartes, à des ictéricies, aux pâles couleurs, à des jauniſſes invétérées, à des pertes blanches purulentes, à des hydropiſies aſcites & tympanites, à des affections hypocondriaques bien caractériſées, à des convulſions & des mouvemens convulſifs hyſtériques & épileptiques, aux migraines invétérées, aux gonorrhées anciennes, à

l'expulſion d'un fœtus mort gangréné, & l'*arrière-faix* ſphacelé au bout de cinq jours. En un mot je ſuis très-ſatisfait d'employer votre merveilleux Remède, &c. *Signé*, SUBREJON, Docteur en Médecine. *A Monfaucon par Cahors en Quercy*, *le* 28 *Septembre* 1768. Part. VIII, page 216.

La femme du nommé Rau de la Paroiſſe de Sainte Cecile, après une mauvaiſe couche dont il ne ſortit que l'enfant mort, eſt tombée dans l'état le plus triſte, l'*arrière-faix* s'eſt pourri dans le corps. Tout ſupprimé, je lui ai fait prendre de la merveilleuſe Poudre, quelquefois deux priſes par jour, & elle a rendu l'*arrière-faix* tout pourri. Le onzième jour, elle avoit une inflammation ſi forte dans les entrailles, qu'elle ne pouvoit mettre ſes mains un moment ſur ſon ventre; elle a été guérie à la quinzième priſe.

Je ne vous parlerai pas de toutes les plaies, panaris & fiévres communes que j'ai guéri avec votre Remède, le détail n'en ſeroit qu'ennuyeux, &c. *Signée*, MASSON DES MOULINETS. *Aux Moulinets*, *Paroiſſe de Ste. Cecile par les Eſſarts bas Poitou*, *le* 8 *Novembre* 1772. Part. XI, page 107.

Une femme, après de longues & grandes douleurs, donna le jour à ſon enfant le 4. Octobre dernier à trois heures du matin, & tomba dans un long & profond évanouiſſement. On la crut morte, on ne put la dé-

barraſſer. On la mit au lit, ſix à ſept minutes après elle donna quelques bien foibles ſignes de vie ; on ne put parvenir à la délivrer, elle évanouiſſoit à tout inſtant, & quand elle étoit un peu revenue, ſi peu qu'on lui levât la tête, elle reſtoit morte. La journée & une partie de la nuit ſe paſsèrent dans ces cruelles & affligeantes alternatives, preſque infectée & toute noyée dans ſon ſang. (L'accoucheuſe & les autres femmes préſentes m'ont dit qu'elle a perdu plus que quatre femmes en pareil cas, c'eſt cependant un corps bien mince.) A onze heures du ſoir ſans la remuer aucunement on tenta & on réuſſit à lui faire avaler une priſe du Reméde univerſel dans du vin, de l'effet de laquelle on ne s'apperçut guères, ſi ce n'eſt que l'on crut, environ deux heures après, qu'elle n'évanouiſſoit pas ſi ſouvent & qu'elle avoit pris un peu de force. Le 5 à midi on parvint encore à lui en introduire une ſeconde, qui, ſur les quatre heures du ſoir, expulſa l'*arrière-faix*, fit ceſſer les fréquens évanouiſſemens, &c. *Signé*, DUCROUX, Chanoine. *A Aigue-Perſe en Beaujolois*, *par Macon*, *le* 19 *Février* 1774. Part. XII, page 147.

CHAPITRE V.

Des Maladies des Mammelles.

§. I.

De l'Accroiſſement des Mammelles.

L'Accroissement des Mammelles arrive vers l'âge de puberté ; les filles & les garçons y ſont ſujets, & ils ne s'en plaignent que dans le cas où les douleurs ſont trop vives.

Ces douleurs vives procèdent d'une dilatation trop grande des vaiſſeaux qui compoſent le ſein ; cette trop grande dilatation reconnoît toujours un *engorgement* occaſionné par la trop bonne nourriture, ou par des humeurs arrêtées. Dans l'un & l'autre cas, on doit ſe priver des nourritures trop ſucculentes, & donner la fuite aux humeurs arrêtées par le ſecours du Reméde univerſel, dont on prendra fructueuſement une priſe tous les cinq, tous les huit, ou tous les quinze jours, ſelon le beſoin.

Cette évacuation appaiſera les douleurs & facilitera l'arrivée des *menſtrues*, de laquelle dépend la guériſon de la *jauniſſe*, & des autres infirmités auxquelles les filles ſont ſujettes vers l'âge de puberté.

II. §.

De l'Inflammation du Sein.

L'Inflammation du Sein, dans les accouchées, eſt occaſionnée par la trop grande abondance de lait, qui, pour l'ordinaire, forme des *dépôts* lorſqu'on néglige de l'évacuer en donnant à téter. Si l'enfant meurt, ou que la mère, ayant du mal au ſein, ne veuille pas ou ne puiſſe pas donner à teter, il faut alors la purger tous les trois ou tous les cinq jours, pendant un mois & plus s'il eſt néceſſaire. Par ce moyen le lait, prenant une autre route que celle des mamelles, ne pourra nuire, comme il n'arrive que trop ſouvent à la plupart des femmes, qui, ſe privant de donner à teter & négligeant de ſe purger, ſe trouvent tout à coup priſes de diverſes

diverſes maladies qui ne procèdent que de l'épanchement du lait.

L'*inflammation du ſein* qui arrive à la ſuite d'une contuſion, doit être traitée de la façon preſcrite dans le Chapitre XIX. du Livre I.

§. III.

Du Squirre au Sein.

LE SQUIRRE, le CANCER, & les TUMEURS qui occupent le ſein, demandent d'être traités de la façon preſcrite dans le Chapitre XVII. du Livre I. où l'on trouvera des guériſons de ces maladies.

CHAPITRE VI.

Des Maladies des Parties génitales.

§. I.

De la Fureur utérine.

LA FUREUR UTÉRINE, qui attaque les filles dans l'âge de puberté, ne

les épargne pas dans tout autre temps.

Cette triſte maladie, qui eſt quelquefois un effet de la jeuneſſe & du tempérament, eſt entretenue par des lectures & des diſcours obſcènes, & par des attouchemens impurs. Ils attirent avec trop d'abondance & de précipitation les eſprits animaux vers les parties génitales, & dans le cerveau; de là vient la fureur utérine, dont j'ai donné le traitement dans le §. III. du Chapitre III. du Livre V.

L'irritation des nerfs devient quelquefois ſi grande & le cours des eſprits ſi irrégulier, que la *fureur utérine* ſe change en *folie*; on doit alors conſulter le Chapitre qui traite de cette maladie.

§. II.

De l'Inflammation de la matrice.

L'INFLAMMATION DE LA MATRICE arrive pour l'ordinaire à la ſuite de la *ſuppreſſion des règles*, des *fauſſes couches*, de la *ſuppreſſion des lochies*, de la *rétention de l'arrière-faix*; il faut

conſulter le Chapitre qui traite de la maladie qui occaſionne l'*inflammation de la matrice.*

§. III.

De l'Ulcère de la matrice.

L'Ulcere de la matrice demande le traitement preſcrit dans le §. IV du Chapitre XIV. du Livre I.

§. IV.

Du Squirre & du Cancer de la matrice.

Le Squirre & le Cancer de la matrice doivent être traités de la façon preſcrite dans le Chapitre XVII. du Livre I.

§. V.

De la Chute de la matrice, & de celle du vagin.

La Chute de la matrice & celle du vagin arrivent à la ſuite des accouchemens laborieux. Il faut faire rentrer la partie dans ſon lieu naturel, la contenir au beſoin par un peſſaire,

(*a*) & prendre une priſe du Reméde univerſel tous les trois, tous les cinq ou tous les huit jours, juſqu'à guériſon.

GUÉRISONS
De la Chute de la Matrice.

Le 20 d'Avril de cette année 1765, ma femme ſentit des douleurs pour accoucher, on envoya chercher la ſage-femme qui l'accoucha fort heureuſement d'une fille. La ſage-femme s'apperçut que ma femme avoit un ſecond enfant, ſe mit en devoir de l'accoucher du ſecond, & ne le put. Voyant un travail très-laborieux, elle demanda le ſecours d'un accoucheur qui vint tout de ſuite, & ſe mit en devoir de l'accoucher : il ne le put, fit beaucoup ſouffrir ma femme pendant plus de trois heures, & s'en alla. J'envoyai chercher un autre accoucheur, qui la délivra en très-peu de temps, heureuſement. Par ce laborieux travail qu'elle eut, il lui ſurvint une deſcente du nombril, & une *deſcente de matrice*, avec des douleurs de reins inſupportables, une ſuppreſſion des vidanges, un lait répandu par tout le corps, enflée de-

(*a*) Le Peſſaire eſt une eſpèce de cercle de liège ou de bois enduit de cire, qui, introduit dans le vagin, le retient & empêche une nouvelle deſcente.

puis la foſſette de la gorge juſqu'aux extrémités des doigts des pieds ; dur comme une pierre, la reſpiration preſque coupée, roide comme un morceau de bois : on employa tous les remédes indiqués par l'art de la Médecine, qui ne la ſoulagèrent nullement. Comme elle ſe plaignoit beaucoup d'une douleur qu'elle reſſentoit au nombril, la ſage-femme lui dit que c'étoit une deſcente de nombril que ſon travail laborieux lui avoit cauſé ; elle lui conſeilla d'envoyer chercher un Chirurgien expert pour ces ſorte[illegible] maladies, qui ſe nomme Mr. Laty, r[illegible]urcy, qui vint dans le moment. I[illegible], & trouva effectivement une *deſcente* [illegible] nombril & celle de *matrice* ; il ordonna de la bien bander. Je le conſultai, ſi je pouvois faire uſage pour mon épouſe de la Poudre d'Ailhaud, qui avoit ſouvent guéri ma femme de nombre de petites infirmités : il me fit réponſe que puiſque je connoiſſois la bonté de ce Reméde, que je ne devois point héſiter de lui en faire prendre, vu le triſte état dans lequel mon épouſe ſe trouvoit, puiſque tous les remédes qu'on lui avoit adminiſtré ne lui avoient rien fait, & qu'elle étoit en grand danger. Je lui fis prendre une priſe de votre poudre devant lui, qui ne fit point grand effet : je continuai à lui en donner quatre priſes de ſuite avec diſtance qui commencèrent à la beaucoup ſoulager ; l'enflure diminuoit de jour en jour, la reſpira-

tion devint libre, la *deſcente* de nombril & celle de *matrice* ſe trouvèrent guéries toutes deux à la fois. Quelle joie pour moi, Monſieur, de voir la guériſon ſubite de ma femme dont j'attendois la mort prochaine ! je priai le Chirurgien que j'avois conſulté, de venir la voir tous les jours. Quelle fut ſa ſurpriſe, lorſqu'il vit de ſes yeux ſa guériſon. Il m'avoua qu'il avoit été guéri lui-même d'une maladie épidémique, abandonné de la pharmacie, qu'il n'y a eu que ce ſeul Reméde qui lui a rendu la vie. Ma femme eſt guérie de toutes ſes infirmités par votre ſeul Reméde univerſel, elle vous préſente ſes profonds reſpects en reconnoiſſance, & fait des vœux, &c. *Signé*, GOUJON, Marchand mercier, rue des Bourdonnois. *A Paris, le* 24 *Juin* 1765. Part. V, page 242.

La femme du nommé Aubry, rue des Chapeliers Paroiſſe de St. Arigle de cette Ville, que ſes voiſins avoient condamnée à une mort prochaine après ſes couches, s'eſt vue réellement dans un état déſeſpéré ; un épanchement de lait dans le ſang, les deux ſeins conſidérablement enflés & durs, une *deſcente de la matrice* qui lui occaſionnoit un vomiſſement preſque continuel ; elle avoit une fiévre ardente : environ trente priſes du Reméde univerſel, en deux mois, l'ont entièrement rétablie ; aujourd'hui elle ſe porte au mieux, &c. *Signé*, L'Abbé DE SERRE, Chanoine

de la Cathédrale. *A Nevers en Nivernois*, le 1 *Mai* 1772. Part. XI, page 2.

Anne Ragothe femme de Pierre Poinſot, laboureur en cette Paroiſſe, attaquée d'une colique néphrétique au mois d'Avril dernier, jointe au vomiſſement & occaſionnée ou au moins accélérée ſelon toute apparence par un effort qu'elle avoit fait la ſemaine ſainte en levant une civière trop chargée, d'où s'en eſt ſuivi une *deſcente de matrice*, en a été délivrée par deux priſes du Reméde univerſel, qui lui ont fait jeter beaucoup de glaires, & qui lui ont rendu très-promptement & très-ſenſiblement la facilité d'uriner. Elle avoit auſſi mal à une dent depuis environ les fêtes de Noël, lequel a ceſſé avec l'uſage de la Poudre, pendant lequel, dès la première priſe, il lui ſembloit que l'oreille du côté de la dent qui lui faiſoit mal lui tintoit. Il ne faut pas vous cacher que l'uſage d'une tiſane apéritive que je lui ai conſeillé, a bien pu ſeconder votre Reméde, & en épargner la réitération, &c. *Signé*, HUGOT, Curé de Corgirnon, chez les Dlles. Henriot rue St. Forgeul à Langres. *A Corgirnon par Langres en Champagne*, le 6 *Mai* 1774. Part. XII, page 187.

§. VI.

Des Excroiſſances polypeuſes dans la matrice & dans le vagin.

ON doit diſtinguer de la chute du vagin & de la matrice, les *excroiſſances polypeuſes* & la *hernie vaginale*, d'autant que les premières arrivent tout à coup à la ſuite des accouchemens, au lieu que les *excroiſſances polypeuſes* & la *hernie* arrivent inſenſiblement.

Pour les *excroiſſances polypeuſes*, on conſultera ce qui eſt dit du *ſarcome* dans le Chapitre XVIII. du Livre I.

Il eſt parlé de la *hernie* dans le Chapitre II. du Livre V.

CHAPITRE VII.

De la fauſſe Groſſeſſe, des Fleurs blanches, & de la Gonorrhée.

§. I.

De la fauſſe Groſſeſſe.

LA FAUSSE GROSSESSE procède des embarras dans la matrice, dans les ovaires ou dans les trompes de fallope. Ces embarras ſont le plus ſouvent occaſionnés par des maſſes charnues qu'on appelle *mole*; par de petites maſſes de ſang coagulé; par des hydatides qui forment une eſpèce d'*hydropiſie enkyſtée*; par des *vents* dont la ſortie termine la *fauſſe groſſeſſe*; enfin, par pluſieurs tumeurs qui ſe forment dans la matrice, dans les ovaires & dans les trompes de fallope.

De quelque cauſe que viennent ces fauſſes groſſeſſes, elles procèdent toujours des obſtructions, des ſéroſités & des dépôts. C'eſt pourquoi, pour en pré-

venir les progrès & pour en tarir la ſource, autant qu'il eſt poſſible, on doit, dès qu'on doute d'une *fauſſe groſſeſſe*, prendre une priſe du Reméde univerſel tous les cinq jours pendant trois mois, & enſuite une priſe tous les huit jours pendant cinq mois, & plus s'il eſt néceſſaire.

On riſquera d'autant moins de ſuivre cette méthode, que l'expérience démontre que l'uſage du Reméde univerſel facilite les accouchemens par l'évacuation des mauvais levains qui s'y oppoſent.

Les femmes qui approchent de l'âge critique de quarante-quatre à cinquante ans, ſont plus ſujettes que les autres à de fauſſes groſſeſſes & à pluſieurs autres accidens qu'elles éviteront en ſe purgeant tous les cinq, tous les huit, tous les quinze jours, ou tous les mois, ſelon qu'elles ſentiront en avoir beſoin.

§. II.

Des Fleurs blanches & de la Gonorrhée.

LEs filles, comme les femmes, ſont ſujettes à cet écoulement blanchâtre qu'on appelle *fleurs blanches.*

Cet écoulement eſt, ou naturel, ou occaſionné par un commerce impur.

S'il eſt naturel, il procède d'un vice dans les humeurs qui corrodent les vaiſſeaux de la matrice, s'y dépoſent, & forment des ulcères capables d'entretenir cet écoulement.

Les filles ou les femmes travaillées de *fleurs blanches* qu'elles croient ne reconnoître aucun vice vérolique, n'ont rien de mieux à faire pour s'en délivrer, que de prendre une priſe du Remède univerſel tous les cinq jours pendant trois mois : elles continueront d'en prendre une priſe tous les huit ou tous les quinze jours juſqu'à ce que l'écoulement ceſſe.

Si l'écoulement procède d'un commerce impur, on lui donne le nom de *gonorrhée* ; on doit alors ſe confor-

mer à ce que j'ai preſcrit dans le Chapitre XIV. du Livre I.

GUÉRISONS

Des Fleurs blanches.

LA Dame pour laquelle je vous avois conſulté au ſujet des *fleurs blanches* qui la rendoient ſi exténuée qu'elle ne pouvoit ſe bouger, a été guérie parfaitement avec quarante-huit priſes du Reméde univerſel. Voilà, Monſieur, l'effet de votre purgatif que j'ai toujours reconnu bon & ſalutaire, &c. *Signé*, DE BRUS, ancien Capitaine d'Infanterie chez Madame la veuve de Loche, rue de la Guillerie. *A Montpellier, le* 13 *Février* 1751. Part. I, page 165.

Mdlle. Blanchetiére, âgée de vingt-deux ans, niéce de notre Curé de Pouvrai, avoit eu, il y a deux, trois & quatre ans, une gale qu'elle s'étoit fait paſſer avec des topiques, ce qui lui a occaſionné, depuis dix-huit mois, des *fleurs blanches* des plus mauvaiſes, reſſemblantes, ſuivant ce que l'on nous a dit, à ce qui découle d'un ulcère; outre cela elle étoit attaquée depuis plus de ſix mois d'une toux habituelle avec deux rouges aux joues & un amaigriſſement viſible, enfin tous les ſymptômes d'une pulmonique: dans ces circonſtances elle fut attaquée, il y a deux mois & demi, d'une fiévre continue

avec redoublement ; au bout de quatre à cinq jours on nous avertit, & j'y allai avec Mde. de Pouvrai, qui, depuis vingt ans, ſe fait une occupation de ſoulager les malades : on la fit confeſſer, & nous trouvâmes une fiévre très-violente, une toux continuelle qui lui ôtoit la reſpiration & preſque la parole. On lui fit prendre une priſe du Reméde univerſel qui procura vingt copieuſes évacuations : on a continué le Reméde en laiſſant quelquefois un jour d'intervalle ; cela a duré quinze jours, pendant leſquels elle en a pris neuf priſes qui outes ont copieuſement opéré : la fiévre diminuoit à meſure que les humeurs s'évacuoient ; enfin à la huitième priſe elle jeta dans la dernière évacuation, qui lui cauſa des coliques & la fit trouver mal, un morceau gros comme un œuf d'oie reſſemblant, à ce que l'on nous dit, à de la chair pourrie que l'on jeta dans la cour. Deux canards avalèrent cette pourriture, ils enflèrent conſidérablement dans l'inſtant, & l'un mourut ; on fit prendre de l'eau-de-vie à l'autre qui ne mourut pas : ce fait me paroît extraordinaire. Le lendemain j'ordonnai la neuvième priſe pour achever de débarraſſer, elle fit peu d'effet, apparemment n'y ayant plus rien ; la fiévre, la toux ceſsèrent, & trois jours après elle vint ici nous remercier, nous diſant qu'elle nous devoit la vie, ce qui eſt vrai ; elle n'a point eu de convaleſcence. Le lendemain qu'elle fut ſortie de ſon lit, elle mangea un

gros morceau de pain des valets avec du beurre, elle a mangé beaucoup de fruits & autres drogues, elle eſt engraiſſée plus qu'elle n'ait jamais été; ſes règles ſont devenues comme elles devoient être, plus de toux : enfin elle qui languiſſoit, pour ainſi dire, depuis trois ans, paroît devoir faire l'épitaphe du genre humain, &c. *Signé*, DE TASCHER DE POUVRAI, Lieutenant de Mrs. les Maréchaux de France à ſon Château de Pouvrai, près Beleſme au Perche. *A Pouvrai, le* 18 *Septembre* 1763. Part. IV, page 122.

Je ne ſaurois vous dire tout le bien que j'ai vu faire à votre merveilleuſe poudre, ſurtout à une Dame à qui je l'ai conſeillée pour une maladie qu'elle portoit depuis quatorze ans, occaſionnée par l'inconduite de ſon mari, pour laquelle elle a dépenſé des ſommes conſidérables, ſans pouvoir être guérie. Elle avoit un teint livide, jaune & plombé, ſes yeux étoient rouges & noyés d'humeurs; des maux de tête & d'eſtomac continuels. Environ quarante priſes lui ont rendu ſa première ſanté. Tous ceux qui l'ont vue dans l'état où elle étoit, & qui la voient actuellement, diſent que c'eſt un miracle qu'elle ſoit ſi parfaitement rétablie.

Cette même Dame a fait prendre les poudres à ſa ſervante, qui eſt une veuve, pour un écoulement qu'on nomme *fleurs blanches* : quatre priſes ont guéri cette femme de cette

incommodité gênante, &c. *Signé*, POIROT, Lieutenant au Corps Royal de l'Artillerie Régiment de Beſançon. *A St. Loup près Luxeul en Franche-Comté*, *le* 17 *Décembre* 1769. Part. IX, page 108.

Mde. Pontet, qui avoit depuis quatre ou cinq ans une *perte blanche* qui avoit réſiſté à tous les remèdes de notre Art, a été heureuſement guérie avec douze priſes du Remède univerſel, &c. *Signé*, ESTEVE PONTET, Docteur Médecin de la Faculté de Montpellier par Perpignan. *A St. Genis de Fontanges*, *le* 21 *Juin* 1770. Part. IX, page 200.

LIVRE SEPTIÉME.

Des Maladies particulières aux Enfans.

CHAPITRE I.

Des Aphtes, de la Dentition, & de l'Hydrocéphale.

§. I.

Des Aphtes.

LES APHTES ſont des puſtules véſiculaires blanchâtres qui occupent ſurtout la bouche, & quelquefois les parties internes de l'enfant.

Quand elles n'occupent que la bouche & qu'elles ne ſont pas profondes,

elles ſe diſſipent ſans remède ; mais ſi elles ſont profondes, noirâtres & qu'elles s'inſinuent dans la trachée artère & dans ſes diviſions, elles ſont dangereuſes, en ce qu'elles excitent la *toux* & *l'oppreſſion*. Il faut alors ſéparer de la maſſe des humeurs, le vice qui occaſionne ces ſortes d'ulcères, en purgeant l'enfant, ou ſa nourriſſe, de trois, de cinq, ou de huit jours l'un, juſqu'à parfaite guériſon.

§. II.

De la Dentition.

LA DENTITION eſt une opération de la nature qui ſe fait dans la plûpart des enfans ſans le moindre accident ; quelques-uns au contraire ſe trouvent bien malades à la pouſſe des dents ; les gencives ſe tuméfient ; la bouche s'échauffe ; la ſoif s'enſuit ; les douleurs inſéparables de cette ſituation font ſaliver, excitent le vomiſſement, le cours de ventre, & cauſent des tranchées ; les lèvres s'enflent & ſe gercent.

La *dentition laborieuſe* occaſionne en-

core des treſſaillemens pendant le ſommeil, des cris que rien ne peut appaiſer, des inſomnies & des convulſions terribles qui font craindre à tout moment la perte de l'enfant.

Il ſeroit dangereux de troubler l'ouvrage de la nature; il faut ſeulement l'aider, en ramoliſſant les gencives avec du lait de la nourrice, ou tout autre lait qu'elle doit faire découler avec adreſſe dans la bouche de l'enfant quand il refuſe de téter. On tâche de le ſoulager en preſſant ſes gencives avec le doigt ou avec un hochet dont il ſe ſert lui-même à volonté. On peut auſſi humecter ſa bouche avec de l'eau miellée.

Si la pouſſe des dents produit une grande inflammation & des ſymptômes fâcheux qui faſſent craindre pour la vie de l'enfant, on doit croire qu'il y a des embarras qui s'oppoſent à la filtration des humeurs. On tâchera d'y remédier en donnant à l'enfant, tous les cinq ou tous les huit jours ſelon le beſoin, la doſe du Remède univerſel preſcrite pour ſon âge.

Je n'approuverois pas les inciſions aux gencives, parce qu'elles peuvent augmenter l'inflammation. Je croirois la ſaignée nuiſible en ce qu'elle affoiblit les forces de l'enfant. On ne doit jamais uſer des vomitifs, moins encore des narcotiques : ces remédes, dangereux pour les adultes, le ſont encore plus pour des enfans à la mamelle.

GUÉRISONS

De la Dentition.

JE dois à votre Poudre la vie dont jouit mon fils aîné : douze doſes pour ſon âge l'ont tiré de l'état le plus triſte que les *dents* & le mauvais lait de ſa nourrice avoient occaſionné. Il *perce* à préſent ſes *groſſes dents*, & ſe porte fort bien, &c. *Signée*, RIMBANY DE SAINT-LARY. *A Saint-Lary par Nerac en Condomois, le* 18 *Mars* 1771. Part. X, page 43.

J'ai guéri mon fils âgé de quinze mois de la fiévre quarte avec une priſe de vingt grains du Reméde univerſel ; & d'une toux convulſive très-opiniâtre accompagnée de diarrhée occaſionnée par la *pouſſée des dents*, avec ſix priſes de même doſe. Je puis aſſurer qu'il avoit un pied dans la foſſe, & qu'à préſent, malgré les chaleurs & la *pouſſée des dents*,

il mange bien & commence à engraiſſer, &c. *Signé*, DELAYE, Maître-ez-Arts & en Chirurgie, ancien Chirurgien des Armées du Roi. *A Liſle, en Comtat Vénaiſſin, le 25 Juillet* 1772. Part. XI, page 46.

§. III.

De l'Hydrocéphale.

L'HYDROCÉPHALE eſt un engorgement de ſéroſités dans la tête, qui la rend monſtrueuſe.

Pour remédier à cet engorgement, il faut donner la fuite aux ſéroſités qui en ſont la cauſe, en faiſant prendre à l'enfant une priſe du Remède univerſel proportionnée à ſon âge tous les deux ou tous les trois jours, juſqu'à ce que la tête ſoit déſenflée.

Alors, il ſera bien de purger l'enfant tous les quinze jours, juſqu'à ce que la beauté de ſes yeux & l'agilité de ſon corps ne laiſſent aucun doute ſur le bon état du cerveau.

CHAPITRE II.

De la Noueure, & de la Maladie des Hanches.

§. I.

De la Noueure.

LA NOUEURE, le RACHITIS, ou CHARTRE DES ENFANS, ſe manifeſte par l'engourdiſſement des parties, par la groſſeur de la tête, par des nodus aux jointures, par le gonflement & la courbure des os.

Ces ſymptômes ſont occaſionnés par un vice interne contracté dans le ſein de la mère, ou par le mauvais lait de la nourrice.

Le vice qui occaſionne le gonflement & la courbure des os, n'épargne pas ceux de la poitrine; il engorge, le plus ſouvent, le poumon; il produit la difficulté de reſpirer, la toux, des crachats purulens, la carie des os, la fiévre lente, la phthiſie.

Ce vice demande d'être attaqué par des remédes internes, tels que le Remède univerſel, dont on doit donner à l'enfant la doſe preſcrite pour ſon âge, tous les trois jours pendant deux mois. On continuera de le purger de cinq jours l'un pendant trois mois, & enſuite tous les huit ou tous les quinze jours, juſqu'à ce que les ſymptômes qui caractériſent la noueure ſoient diſſipés.

GUÉRISONS

De la Noueure.

J'AI une petite fille âgée de 39. mois qu'on m'a rapporté de nourrice à l'âge de 15. avec la tête entièrement couverte d'une gale laiteuſe, qu'on peut appeler plus véritablement teigne épaiſſe de deux doigts; cette enfant ſe *nouoit*. Il lui ſurvint un abcès glandineux, & un très-habile homme ordonna de l'ouvrir & d'y introduire un peu de pierre à cautère; mais n'ayant point été de cet avis, ma femme & moi réſolûmes de lui donner de la Poudre d'Ailhaud. Au bout d'un mois les glandes ſe fondirent, & on s'apperçut qu'elle ſe ſoutenoit graces à Dieu & à M. Ailhaud. Elle court à préſent partout avec force; ſa tête eſt preſque guérie, & dans quinze jours

l'on ſera en état de la raſer. Elle eſt d'un embonpoint admirable, quoique depuis dix-huit mois elle aye pris exactement tous les huit jours trente grains de cette Poudre admirable. Si elle étoit un poiſon, les inteſtins d'un enfant dans un âge auſſi tendre devroient être entièrement calcinés. On pourroit citer cent exemples dans ce pays des effets ſurprenans de cette poudre admirable, &c. *Signés*, BELLERAN, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de Conti. LA FERTÉ, ancien Lieutenant du Régiment de Conti Cavalerie. *A Meulan en Normandie*, *le* 12 *Juin* 1762. Nous ſouſſignés, Conſeiller du Roi, ſon Procureur au Bailliage Royal du Comté de Meulan, certifions que le contenu en la lettre ci-deſſus & des autres parts, eſt à notre connoiſſance. En foi de quoi nous avons ſigné à Meulau, le 22 Juin 1762. *Signé*, CHALAN-D'AIGREMONT. Part. III, page 224.

Je donne de vos Poudres à un enfant d'environ trente mois qui étoit *noué*, & ne pouvoit marcher; il marche actuellement aſſez bien. Je viens de guérir ſon père d'une pleuréſie par le moyen de ſept priſes; c'eſt un nommé Mercier, maître maçon. *Signé*, DUCROCQ, Prêtre, Directeur des Dames Bénédictines. *A Ardres en Picardie*, *ce* 4. *Août* 1766. Part. VI, page 243.

Depuis ma dernière lettre où je vous té-

moignois ma reconnoiſſance des bons effets qu'avoit opéré votre Remède univerſel, tant ſur moi que ſur ceux de mes amis à qui j'en avois conſeillé l'uſage, il a encore opéré une eſpèce de prodige ſur la nommée Marie-Anne Pechard, âgée de quatorze ans, fille de Françoiſe Legere, dont je vous parlois en même temps, & qui en avoit éprouvé de ſi bons effets. Cette enfant avoit été *nouée* à l'âge de dix-huit mois, ſes jambes étoient reſtées tortues, l'os du devant étoit tourné derrière. *Nouée* dans la poitrine & dans les reins, elle étoit ſujette à des coliques conſidérables. Dans un moment où elle ſouffroit extraordinairement, la mère s'aviſa de lui faire prendre votre Remède; elle vomit la première priſe avec quelques glaires au bout d'un quart d'heure; la ſeconde priſe fit ſon effet par haut & par bas au bout de trois heures; la troiſième l'a tout-à-fait débarraſſée. Le lendemain elle fut fort ſurpriſe de voir que ſes jambes étoient preſque tout-à-fait redreſſées, & de la facilité avec laquelle elle marchoit, & ne ſe contentoit pas de ſe faire admirer par ſes voiſines & bonnes amies. Depuis ce temps, il y a environ quatre mois, elle n'a preſque pas reſſenti de colique, &c. *Signé*, CHENU, Chapelain de la Maiſon Royale de Navarre. *A Paris*, *le* 25. *Avril* 1769. Part. VIII, page 307.

Antoinette Michaud, preſque aveugle d'un

gran^d

grand mal des yeux, âgée de ſeize ans, & ſa ſœur *nouée* âgée de trois ans, ainſi que leur frère âgé de cinq ans, ont été guéris, le dernier d'une fiévre putride & vermineuſe par trois priſes du Reméde univerſel, partagées ſuivant leur âge données à chacun, &c. *Signée*, Sœur MAGDELAINE JAQUET, fille de la Charité. *A Tournus en Bourgogne, le 5 Mai* 1771. Part. X. page 58.

§. II.

De la Maladie des Hanches.

LA MALADIE DES HANCHES attaque ſurtout les enfans. Ils ſentent alors des douleurs à l'articulation ; quelques-uns boîtent ſimplement ; d'autres ne peuvent abſolument marcher.

La *maladie des hanches* eſt quelquefois produite par des chutes, par des coups, par des efforts violens, & autres accidens, qui occaſionnent un dépôt de ſang ou d'humeurs ſur la partie comprimée ; ce qui ne manque pas de produire intérieurement ou extérieurement une tumeur.

Si la tumeur eſt extérieure, on employera un emplâtre capable d'attirer vers

la peau les humeurs arrêtées. Pour éviter les progrès de la tumeur, & pour en rendre la guériſon plus facile, on ſe purgera tous les cinq jours, avec une priſe du Remède univerſel pendant deux mois.

Mais ſi les humeurs ſont dépoſées à l'articulation de la cuiſſe, ſoit par la violence de la chute, ſoit à la ſuite de quelques maladies graves, telles que le *rhumatiſme*, la *goutte*, la *vérole*, les *écrouelles* ; il ſe formera un *abcès interne*, dont la matière purulente eſt capable, par ſon ſéjour, de détruire les ligamens & les cartilages de l'articulation, & même de carier l'os de la cuiſſe. Cet état eſt toujours ſuivi de la fièvre lente qui conſume les malades juſqu'à la mort.

Pour prévenir les accidens fâcheux, qui accompagnent l'*abcès interne des hanches*, il faut, du moment qu'on s'en trouvera atteint, recourir & ſe conformer à ce qui eſt preſcrit dans le Chapitre XV. du Livre I.

CHAPITRE III.

De la Teigne, du Suintement des oreilles, & de la Gale.

§. I.

De la Teigne.

LA TEIGNE, à laquelle on a donné différens noms, eſt une eſpèce de dartre produite par une humeur âcre corroſive, d'une odeur déſagréable. Elle occupe la tête, & le plus ſouvent le viſage des enfans, & s'étend même ſur les différentes parties de leur corps.

On appelle pour l'ordinaire *rache* ou *feu volage*, la *teigne* qui n'occupe que le viſage en forme de gale.

Cette maladie procède, pour l'ordinaire, de la mauvaiſe qualité du lait de la nourrice. Il faut alors exiger d'elle qu'elle ſe purge tous les cinq, tous les huit ou tous les quinze jours, ſelon que la *teigne* ſera plus ou moins mauvaiſe.

Si l'on étoit perſuadé que la *teigne* qu'on appelle *raſcoſino* procède d'un vice vérolique, ſcrofuleux ou ſcorbutique, dans lequel l'enfant ſeroit né, il faudroit ſe conformer à ce qui eſt preſcrit dans le Chapitre qui traite de la maladie qui aura donné lieu à la *teigne* ou *rache* de l'enfant.

De quelque cauſe que procède la *teigne*, il eſt hors de doute que la ſortie de l'humeur âcre corroſive, dont l'épaiſſiſſement occaſionne les *croutes de la teigne*, eſt eſſentielle, & qu'on riſque de tuer l'enfant, ſi, par des topiques aſtringens, on faiſoit rentrer cette humeur, qui ne manqueroit pas de former dans la tête, dans la poitrine & dans les autres parties du corps, des *dépôts* bien plus dangereux que la *teigne*, qui ſe guérit le plus ſouvent d'elle-même, ſans le ſecours d'aucun reméde.

Il faut donc n'employer que des pommades adouciſſantes capables d'attirer l'humeur plutôt que de la repercuter.

GUÉRISONS

De la Teigne.

PAR le moyen de ſix priſes du Reméde univerſel, un garçon a été guéri d'une *teigne* invétérée au point qu'on lui avoit appliqué le grand Reméde à ce mal, ſans que tout cela eut produit aucun effet; & l'ayant déterminé à prendre votre poudre, à la ſixième priſe ſa tête s'ouvrit & rendit par cette ouverture une ſi grande quantité d'humeurs, qu'il n'eſt pas croyable, & de ſuite la *teigne* a diſparu, & ſa tête eſt revenue dans ſa ſituation naturelle, &c. *Signé*, DE ROZET, Baron de la Garde. *A Auvillars ſur Garonne par Valence d'Agenois*, le 6. *Avril* 1767. Part. VII, page 122.

Le fils de M. Dumoulin, Notaire & Commiſſaire à terrier de cette Ville, a été délivré d'une *teigne* à la tête qu'il gagna ſix mois après ſa naiſſance, pour avoir ſucé de mauvait lait. Ce petit enfant étoit en ſi pitoyable état à dix-ſept mois, temps auquel on commença à lui donner de vos Poudres, que je ne pouvois me promettre ſa guériſon. Il avoit à la tête l'épaiſſeur d'un doigt de *teigne*, & ſon viſage & le reſte de ſon corps étoient couverts de plaques de feux qui le rendoient ſi difforme, qu'on auroit dit plutôt que c'étoit un lièvre écorché qu'un enfant;

joint à cela une maigreur ſi affreuſe qu'il n'avoit que la peau colée ſur les os, & un dégoût qui lui interdiſoit preſque tout aliment. Dix priſes de votre Reméde univerſel, qu'il a pris par quart de priſes, l'ont tiré de ce terrible état, & il eſt aujourd'hui ſi gras, ſi frais & ſi bien portant, qu'on ne le reconnoît pas, &c. *Signée*, Sœur Brochay, Religieuſe Hoſpitalière de l'Hôtel-Dieu. *A Belley en Bugey, le 4 Janvier* 1768. Part. VIII, page 3.

Le fils de Jeanne Chauvereau âgé de ſept mois, ne dormant ni nuit ni jour, jetant des cris continuels, je lui fis prendre un quart de priſe de vos Poudres qu'il rejeta tout de ſuite : le lendemain je lui donnai la même doſe qui le purgea abondamment, & lui fit faire une grande quantité de ſables, ce qui le ſoulagea & le fit dormir. J'ai continué pendant cinq jours la même doſe qui lui a toujours fait ſortir beaucoup de ſable, ce qui l'a guéri, non ſeulement de ſon inſomnie & de ſes cris, mais encore de la *teigne*, dont il étoit couvert, & il ſe porte à merveille, &c. *Signée*, Louise la Salle de Cormeinville. *A Fontaine en Saintonge près Jonzac, le* 15 *Juin* 1768. Part. VIII, page 110.

§. II.

Du Suintement des oreilles.

Le Suintement sanieux & purulent des oreilles procède de la même cauſe que la *teigne*. Il demande d'être traité de la même façon. Il occaſione ſouvent la ſurdité, lorſqu'on néglige d'évacuer, par des purgatifs réitérés, tant à la nourrice qu'à l'enfant, l'humeur âcre corroſive qui produit le *ſuintement*.

§. III.

De la Gale des Enfans.

La Gale des Enfans, qui n'a nul rapport avec celle des adultes, doit être regardée comme une ébulition ou une dépuration, qui arrive à la plûpart de ceux qui ont tété un mauvais lait. Cette *ébulition* ou *gale* produit des puſtules plus ou moins groſſes. Elles excitent quelquefois une démangeaiſon incommode.

Ces puſtules, qui ſe diſſipent d'elles-mêmes, ſont l'ouvrage de la nature.

Mais ſi elles ſont trop rebelles, & que les démangeaiſons qu'elles occaſionnent impatientent l'enfant, on doit le purger pour évacuer & détourner, par la voie des ſelles, l'humeur qui ne peut ſe faire jour par l'éruption, & ſe conformer à ce qui eſt preſcrit pour la *teigne* dans le commencement de ce Chapitre.

GUÉRISONS

De la Gale des Enfans.

J'Ai fait l'épreuve du Reméde univerſel ſur un enfant de huit mois où le pourpre paroiſſoit déjà, qui avoit la bouche pleine & le viſage couvert d'une *gale* horrible, ſous laquelle couloit une humeur abondante qui a pris ſon cours par les ſelles pendant ſept à huit priſes à la doſe convenable que je lui ai données. Il ſe porte bien préſentement, & n'a plus de fiévre; ſes *gales* ſe ſont ſéchées & ont tombé entiérement, &c. *Signé*, M. Heudier, Curé. *A Chanu par Vernon en Normandie*, *le 6 Octobre* 1767. Part. VII, page 224.

Je ne puis paſſer ſous ſilence la guériſon de mon petit neveu. Cet enfant, dès l'âge d'un an, fut atteint ſur ſon viſage d'une *gale* dartreuſe ſi épaiſſe & ſi enflammée, qu'il

étoit devenu inſupportable à ſa mère. Il reſta cependant dans cet état l'eſpace de ſix mois. En étant informé, je conſeillai à ſa mère de lui faire prendre dans ſa bouillie une priſe de votre Poudre en trois fois, ce qu'ayant exécuté ponctuellement, le remède eut à ſon ordinaire le plus heureux ſuccès; car cette *gale* tomba d'elle même, & l'enfant fut délivré pendant ſix mois, au bout deſquels elle commença de nouveau à pouſſer dans les mêmes endroits. Je lui fis réitérer le même Remède en pareille quantité, qui eut le même effet qu'auparavant. Je fus ſurpris de voir tant d'ordures dans un enfant d'un âge encore ſi tendre; chaque tiers de priſe le purgeoit parfaitement, il rendoit par les ſelles des grumeaux de glaires, gros & longs comme le pouce. Depuis ce temps-là il ſe porte très bien, & a la peau blanche comme du lait ſur tout ſon corps; voilà comme réuſſit le Remède univerſel. Tous ceux à qui j'en ai fait prendre & vu prendre, en ont reçu le bien qu'ils en attendoient, & jamais de fâcheux accidens, &c. *Signé*, BESANÇON, Acolythe chez Mr. Hugot, Curé de Corgirnon. *A Corgirnon par Langres en Champagne, le* 15. *Juillet* 1770. Part. IX, page 209.

Une petite fille de Drouot, Tiſſerand, âgée de trois ans, avoit depuis ſa naiſſance le viſage couvert d'une groſſe *gale* qui la rendoit d'autant plus difforme, qu'en ſe grattant elle

ſe le mettoit tout en ſang. Trois priſes de la Poudre en neuf doſes lui ont rendu la peau auſſi nette que ſi elle n'eut jamais eu de mal, &c. *Signé*, VIARD, Curé. *Au Fay-Billot par Langres en Champagne*, le 12 *Janvier* 1771. Part. X, page 6.

CHAPITRE IV.

Des Rougeurs, des Ecorchures, des Gerçures, des Signes de naiſſance, des Crinons, & des Cirons.

§. I.

Des Rougeurs, des Ecorchures & des Gerçures.

LES ROUGEURS, les ECORCHURES & les GERÇURES occaſionnées par le trop long ſéjour des urines & des excrémens, exigent de changer plus ſouvent l'enfant, & d'appliquer ſur les *rougeurs* & les *écorchures*, un linge trempé dans l'huile battue avec une partie d'eau ſuffiſante pour en former une pommade.

Les *écorchures* qui arrivent au col, aux aiſſelles, & derrière les oreilles des enfans, exigent la propreté ; on les lave avec l'eau tiède ; on les ſaupoudre enſuite avec la pouſſière de bois vermoulu, ou avec la poudre de roſes.

§. II.

Des Signes de naiſſance, des Crinons & des Cirons.

LES SIGNES DE NAISSANCE ne ſauroient être attribués qu'aux envies que les femmes groſſes ne peuvent ſatisfaire. L'expérience multipliée ne permet pas d'en douter. Ces *ſignes* ſont des taches de différentes couleur & largeur, ou bien des excroiſſances qui ont différentes formes rélatives à l'envie de la femme groſſe. On ne ſe détermine d'enlever ces excroiſſances que dans le cas où elles occupent la figure. Les taches pénètrent ſi fort la peau qu'on ne ſauroit les enlever ſans la détruire.

LES CRINONS ſont des inſectes de la groſſeur du crin, reſſemblant aſſez aux

vers du fromage, excepté qu'ils ont la tête noire.

LES CIRONS ſont des inſectes moins rares que les précédens; on les trouve dans pluſieurs ſortes de puſtules purulentes, où ils cauſent de grandes démangeaiſons.

Il eſt probable que ces ſortes de vers naiſſent d'une pourriture ou corruption générale des humeurs, dont j'ai parlé dans le §. II. du Chapitre XI. du Livre I.

Les enfans ſont ſujets à bien d'autres maladies communes aux adultes. On conſultera les Chapitres qui en traitent. Je laiſſe au ſoin du Chirurgien, le *filet de la langue*, le *bec de lièvre*, & autres maladies qui ne demandent que l'opération de la main.

CONCLUSION

ET

MANIERE GÉNERALE

D'uſer du Remède univerſel.

LES ſept Livres qui compoſent cet Ouvrage, prouvent que toutes les maladies qui y ſont traitées, reconnoiſſent une ſeule & même cauſe.

Mais ſi le raiſonnement ne ſuffit pas, pourra-t-on ſe refuſer à l'expérience, qui démontre, de la façon la moins équivoque, que la cauſe générale des maladies ayant été détruite par un *ſeul* Remède purgatif (*), il faut de néceſſité qu'elle procède des humeurs arrêtées que le Remède a évacuées, & des obſtructions & mauvais levains qu'il a détruits.

Cette expérience, qui ſe multiplie

(*) Liſez les Guériſons de chaque eſpèce de maladie à la fin des Chapitres qui en traitent.

depuis plus de ſoixante & dix ans dans tous les pays du monde, ſur des ſujets de tout état, de tout ſexe & de tout tempérament, travaillés de différentes maladies, doit forcer les plus incrédules de convenir que le Reméde, qui, ſans jamais nuire, a guéri *ſeul* toutes les maladies détaillées dans cet Ouvrage, mérite à juſte titre le nom d'univerſel, & qu'on doit ſans crainte en uſer de la façon preſcrite dans chaque Chapitre, & dans les Règles générales que je vais donner.

MANIERE

D'uſer du Reméde univerſel.

Le Reméde univerſel ayant été contrefait en 1744, mon Père en donna avis au Public par une Inſtruction, qui porte cette date & les marques de diſtinction ſous leſquelles on doit acheter ce Reméde, des perſonnes connues, incapables de le contrefaire.

Cette Inſtruction ſe trouve dans chaque paquet de dix priſes; elle donne

la doſe que mon Père a preſcrite pour chaque âge telle qui ſuit.

Depuis la naiſſance juſqu'à un an . . . . 20 grains.
Depuis un an juſqu'à deux 25
Depuis deux juſqu'à quatre . 35
Depuis quatre juſqu'à huit . . 45
Depuis huit juſqu'à douze 55
Depuis douze juſqu'à dix-huit 65
Et depuis dix-huit ans juſqu'à ſoixante & au delà, un gros ou 72

Mais comme on n'a pas toujours des poids pour diminuer ou augmenter la doſe ſelon l'âge, & que d'ailleurs quelques grains de plus ou de moins ne ſauroient nuire, on pourra, à vue d'œil, diviſer la doſe, & en donner, ſavoir :

Depuis la naiſſance juſqu'à trois ans, un tiers de la doſe.

Depuis trois ans juſqu'à huit, la moitié de la doſe.

Depuis huit ans juſqu'à douze, les deux tiers de la doſe.

Et depuis douze ans juſqu'à ſoixante & au delà, la doſe entière.

La doſe faite pour le général des tempéramens doit être diminuée, ou augmentée ſelon le trop ou trop peu d'effet qu'elle opère.

Ceux qui ſe trouveront trop purgés de la doſe entière, doivent la diminuer d'un quart, d'un tiers, ou de la moitié.

Ceux, au contraire, dont le tempérament eſt fort, & ſurtout ceux qui abondent en obſtructions, ne ſe trouvant pas aſſez purgés de la doſe ordinaire, doivent l'augmenter d'un quart, d'un tiers, ou de la moitié de la doſe, & même la doubler, ainſi que pluſieurs perſonnes l'ont fait.

Quelques malades, en très-petit nombre, n'étant pas aſſez purgés de deux doſes, les ont priſes avec ſuccès dans l'infuſion d'une ou de deux onces de manne. Ceux qui auront du rebut pour la manne & pour les remédes li-

quides, pourront ſubſtituer à la manne, la rhubarbe, dont ils prendront depuis vingt juſqu'à ſoixante grains, qu'ils mêleront avec le Remède pour en faire des bols.

La façon la plus aiſée d'avaler le Remède univerſel, eſt de le délayer dans un gobelet, avec une ou deux cuillerées à bouche de ſirop de capillaire ou autre, ſur lequel on verſera peu à peu une quantité d'eau, plutôt tiède que froide, pour remplir le gobelet au quart, à demi ou aux trois quarts.

On peut de même délayer ce Remède dans une petite quantité d'eau ſucrée ou miellée, tant qu'on le voudra, ſur laquelle on verſe une plus ou moins grande quantité d'eau.

On prend auſſi le Remède univerſel délayé dans du vin, dans du café, du chocolat, du thé, du lait, du bouillon, ou dans tel autre liquide au goût du malade, qui peut encore le prendre en bols; on les forme en paitriſſant le Remède avec la quantité de

ſirop ou d'eau néceſſaire pour en faire une pâte plus ou moins dure, dont on fait des bols plus ou moins gros, qu'on peut prendre entre deux tranches de pain trempées dans le bouillon, ou enveloppés dans la peau de ceriſes, ou dans du pain à chanter trempé dans l'eau.

On peut encore prendre le Reméde univerſel paitri en forme d'opiate avec de la gelée de coins, de pommes, d'abricots, ou de grozeilles.

On mettra un ou pluſieurs bols ainſi enveloppés dans une cuillère à bouche, qu'on remplira d'eau au moment qu'on voudra les prendre; on obſervera de tenir la tête panchée en arrière, pour faciliter l'entrée des bols avec l'eau. Il faut de ſuite avaler un peu de bouillon ou d'eau tiède pour les faire deſcendre plus promptement dans l'eſtomac.

Il n'importe pas de quelle façon on prenne le Reméde univerſel; pourvu qu'on l'avale à la doſe preſcrite, il produira ſon effet.

Quoiqu'on puiſſe ſe purger dans le

moment même qu'on ſe ſent malade, ſoit avant, ſoit après le repas, on doit, quand il n'y a rien de preſſant, préférer de ſe purger le matin à jeun.

On prendra de ſuite un bouillon; deux ou trois heures après, on prendra un ſecond bouillon; & l'on pourra dîner trois ou quatre heures après ce ſecond bouillon, ſelon le beſoin.

Les fébricitans & autres, qui, par dégoût, ne pourront uſer de nourriture, doivent prendre un bouillon toutes les trois heures, & plus ſouvent s'ils le veulent.

Le bouillon doit être fait avec du mouton, ou du bœuf, & de la volaille, pour ceux qui en auront les facultés; il doit être dégraiſſé & au goût du malade. On peut y joindre un jaune d'œuf frais, un peu de crême de riz, ou de ſemoule, une tranche de pain rôtie, un morceau d'écorce de citron, ou toute autre choſe au gré du malade.

Quelque nourriſſant que ſoit le bouillon, il n'y a pas à craindre qu'il puiſſe

nuire, pourvu que le malade le prenne volontiers; s'il préfère le bouillon foible, il faut lui en donner.

Ceux qui répugnent les bouillons gras pourront uſer de bouillons maigres, composés chacun avec un jaune d'œuf frais délayé, & cuit dans l'eau bouillante, ou bien avec la crême d'orge, de riz, d'avoine gruée, le ſuc de pois, de lentilles, de pois chiches, ou avec des herbes potagères, en conſultant le malade, qui ſent mieux que tout autre, ce qui convient à ſon tempérament.

Les bouillons faits avec des herbes ſimples, ne ſeroient pas aſſez ſubſtantiels, ſi on ne joignoit à chacun le jaune d'un œuf frais, ou quelque peu de crême d'avoine, d'orge ou de riz.

Tous ces bouillons maigres doivent être faits avec peu de ſel, & d'huile d'olive; à défaut d'huile, on emploit le beurre frais.

Quand le malade a la bouche mauvaiſe, & qu'il dédaigne tout aliment, il peut rincer ſa bouche avec du ſirop

de capillaire, de mûres, d'orgeat, avec de la limonade, ou avec de l'eau, dans laquelle on mettra une cinquième partie de vinaigre, ou même tout autre liquide, tels que les vins d'Eſpagne & autres.

On peut, dans le temps des fruits, permettre à un malade dégoûté, de mâcher une pêche, une poire, une orange, quelques grains de grenade; il obſervera de n'en point avaler le ſuc.

L'eau eſt de tous les liquides, celui qui peut mieux délayer, diſſoudre & faciliter la ſortie des glaires, des obſtructions, & des mauvais levains; c'eſt pourquoi le malade doit en boire, en diverſes fois pendant l'opération du Reméde, une quantité ſuffiſante, qui doit être au moins du poids de deux livres. Il pourra en prendre une plus grande quantité s'il le déſire, ou s'il le ſent néceſſaire pour étancher la ſoif, qui procède toujours de l'âcreté des mauvais levains.

On peut boire entre les deux bouillons, & toutes les fois qu'on ſent en avoir beſoin.

L'eau pure, plutôt tiède que froide, & légèrement panée par un morceau de pain rôti, gros comme une noix, mis pendant un demi-quart d'heure dans une pinte d'eau, forme la meilleure tiſane dont on puiſſe uſer; elle eſt plus naturelle, & moins ſujette à s'aigrir que toute autre. Rien n'empêche cependant que le malade puiſſe uſer de telle tiſane qui lui plaira; il faut obſerver ſeulement qu'elle ſoit, ainſi que l'eau panée, renouvelée de douze en douze heures. Le thé ſimple ou au lait, le café & la crême de riz légère au gras ou au maigre, peuvent ſervir de boiſſon à ceux qui, par une conſtitution ſingulière, répugnent l'eau panée ou en tiſane.

On peut dormir après avoir pris le Remède; mais dès qu'il opère, il faut éviter, autant qu'on le peut, le ſommeil, afin que les effets du purgatif ſoient plus prompts & plus réſolutifs.

Le malade déſirant de manger, on lui donnera quelques tranches de pain dans du bouillon, ou quelque peu de

riz, de vermicelle, ou de ſemoule bien cuits, en augmentant peu à peu la nourriture, ſelon qu'il le croira néceſſaire, & qu'elle lui paroîtra profitable.

On doit préférer, autant qu'il eſt poſſible, les alimens de facile digeſtion, tels que la ſoupe, le bouilli & le rôti en veau, mouton & volaille, à tous autres. On doit également ſe priver, les jours de purgation, de tout aliment cru ; mais ſi, par un goût dépravé, ou par une ſuite de ſon habitude, le malade optoit plutôt pour les mauvaiſes nourritures que pour les bonnes, il faudroit dans ce cas lui en donner peu, & continuer de même, tant qu'il ne s'en trouveroit pas incommodé.

Cette façon de penſer, quoique conforme à la nature & au tempérament du malade, pourra paroître extraordinaire ; auſſi ne me ſuis-je déterminé à la rendre publique, que parce que l'expérience la moins équivoque m'a convaincu de la néceſſité d'agir de la ſorte.

Cette même expérience a démontré,

qu'en évacuant les mauvais levains qui occaſionnent la fiévre, il n'y a aucun riſque d'offrir au malade des ſoupes & autres alimens de facile digeſtion. S'il les prend avec plaiſir, c'eſt une preuve que l'eſtomac les demande, & qu'ils ſont néceſſaires, tant pour adoucir & appaiſer l'âcreté de la matière morbifique, que pour empêcher l'impreſſion fâcheuſe qu'elle cauſeroit ſur l'eſtomac, ſi on lui refuſoit la nourriture qu'il appéte. On doit donc conſulter le malade, & contenter ſon appétit ſans trop le ſatisfaire.

On peut uſer du Reméde univerſel dans toutes les ſaiſons, en obſervant de garder le lit ou la chambre, d'en tempérer l'air froid par la chaleur du feu, & de ne s'expoſer à aucun exercice violent du corps ni de l'eſprit.

Le Reméde univerſel peut être pris dans un lavement.

On peut uſer modérément du bon vin, lorſqu'on ſent en avoir beſoin, on doit y mêler au moins les trois quarts d'eau.

Le

Le Reméde univerſel n'a rien de contraire au lait de toute eſpèce, à aucun des remédes ordinaires de la Médecine, ni même à la ſaignée.

Ceux qui uſent du lait, doivent ſe purger tous les huit ou tous les quinze jours au plus tard, pour évacuer le limon, que cette nourriture dépoſe.

Quand on a été ſaigné, on doit prendre ledit Reméde, pour évacuer les mauvais levains auxquels la ſaignée donne plus de large & d'empire.

Ce Reméde n'eſt pas contraire au mercure; l'on a cependant obſervé, que ceux qui en ont uſé guériſſent plus difficilement de la vérole, que ceux qui n'en ont pas fait uſage.

Les bains, dans tout autre temps que le jour de purgation, n'ont rien de contraire.

Dieu ſeul ſait, ſi l'on doit guérir, & le nombre de priſes néceſſaires pour opérer la guériſon; mais comme il eſt démontré, que le Reméde univerſel a guéri dans tous les cas poſſibles, on doit en uſer ſans crainte avec des in-

tervalles plus ou moins grands, ſelon que l'état du malade, & les copieuſes évacuations que le Reméde opère, peuvent l'exiger, juſqu'à ce que les ſymptômes qui caractériſent la maladie ſoient entièrement diſſipés.

Quelqu'efficace que ſoit le Reméde universel, on ne doit pas attendre qu'il faſſe des miracles en guériſſant ceux qui ſont véritablement incurables; on doit encore moins exiger que ce Reméde, ayant guéri le malade, doive l'empêcher de retomber dans la maladie ci-devant guérie, ou dans toute autre.

Pour prévenir le retour de la goutte, du rhumatiſme, de la paralyſie & autres maladies dont le principe eſt ſouvent plus ancien que le malade, on uſera fructueuſement une priſe du Reméde univerſel, tous les huit, tous les quinze jours ou tous les mois, ſelon qu'on le jugera néceſſaire.

On doit agir de même pour prévenir ou pour ſe préparer aux maladies épidémiques, qui, au moyen de cette ſage précaution, ſont bien moins dan-

gereuſes ; il n'y a perſonne qui n'en comprenne la raiſon.

Le Remède univerſel, pris à la doſe convenable, ne ſauroit produire par lui-même aucune ſuperpurgation ; s'il arrive une évacuation exceſſive, il faut l'attribuer à l'abondance des mauvais levains qu'il met en mouvement, & dont la nature aidée par le remède ſe débarraſſe toujours à ſon avantage. Si le malade n'eſt pas ſoulagé de l'évacuation copieuſe, c'eſt une preuve qu'il reſte encore de mauvais levains qu'il eſt eſſentiel d'évacuer par une ſeconde ou une troiſième priſe donnée ſucceſſivement de deux ou de trois jours l'un.

Le défaut d'évacuation procède toujours de l'ancienneté, de l'épaiſſiſſement, & de l'adhérence des mauvais levains ; d'où vient qu'on doit augmenter la doſe comme il a été dit.

Environ trois livres peſant de matières, les urines compriſes, forment une évacuation ſuffiſante.

Une expérience non interrompue de

plus de ſoixante & dix ans ne permet pas de douter que le Reméde univerſel ne ſauroit nuire, que les accidens qui arrivent très-rarement pendant ſon uſage, procèdent toujours de l'abondance & de la mauvaiſe qualité des levains que le Reméde met en mouvement pour leur donner la fuite ; d'où vient qu'une ſeconde ou une troiſième priſe, fait ceſſer les prétendus mauvais effets qu'on attribuoit fauſſement à la première.

On peut ſe purger dans la chaleur de la fiévre, avant ou après l'accès ; en obſervant de laiſſer paſſer le froid qui retarde l'effet du Reméde.

La ſueur, étant une évacuation preſque toujours naturelle, on doit la laiſſer paſſer, avant que de purger le malade; s'il ſue pendant l'opération du Reméde, on aura attention de le changer & de le tenir chaudement, afin d'empêcher la rentrée de la ſueur.

Les maladies aiguës, telles que l'inflammation, la fiévre ardente, les coliques, la pleuréſie & autres, exigent un prompt ſecours; il ne peut naître

que des purgatifs qui diminuent & font ceſſer, autant qu'il eſt poſſible, l'*éréthiſme* & les ſymptômes qui en dépendent, en évacuant les levains âcres, corroſifs, & autres qui cauſent tout le ravage.

La boiſſon devient néceſſaire pour délayer, diſſoudre & faciliter la ſortie des levains, des engorgemens & des obſtructions qu'ils forment par leur ſéjour : on doit en prendre la quantité néceſſaire pour étancher la ſoif & appaiſer la chaleur, la tenſion, la douleur & les autres ſymptômes qui caractériſent l'inflammation.

Les lavemens, les bains, & toute autre préparation, quand on en a le temps, ne peuvent que faciliter & favoriſer l'effet du Remède univerſel, qu'on doit prendre au moment de la maladie, pour ne pas lui donner le temps de pouſſer de fortes racines.

Les rhumes & toutes les fluxions, exigent une prompte évacuation, pour prévenir l'engorgement & les abcès qui en dépendent.

Il faut éviter l'engorgement & le dé-

pôt de toute humeur quelconque, même de la goutte; il ne faut pas craindre de l'évacuer par les purgatifs, pour empêcher les tumeurs internes & les déſordres qui en dépendent.

Il eſt bien plus dangereux, en effet, de laiſſer fixer l'humeur de goutte, que de l'attaquer & de la détruire inſenſiblement.

Dans toutes les éruptions de la peau, & dans toutes les criſes favorables, on doit attendre que l'éruption ou la criſe ſoit terminée, pour purger une ou deux fois le malade. Mais ſi l'éruption ou la criſe s'annonce par des ſymptômes fâcheux, tels que le délire, la ſuffocation, &c. on doit de ſuite purger le malade pour aider & faciliter la criſe.

Les règles des femmes, qu'on appelle menſtrues, étant une évacuation périodique & naturelle, n'exigent aucun remède. Mais ſi des obſtructions dans la matrice dévancent ou retardent le cours périodique de cette évacuation menſtruelle, & ſi elle s'annonce par des

ſymptômes fâcheux, il faut y remédier par une prompte évacuation des mauvais levains & des obſtructions qui s'oppoſent au cours périodique des menſtrues.

Si l'on vomit le Reméde trois heures après l'avoir pris, & qu'on s'apperçoive que cet intervalle de temps a ſuffi pour le digérer & lui faire produire ſon effet, on conclura que ce vomiſſement étoit néceſſaire pour débarraſſer l'eſtomac des viſcoſités & de quantité de bile, dont l'âcreté irritant les fibres de ce viſcère, occaſionne le vomiſſement.

Mais ſi par l'état de la maladie, ou par le tempérament du malade qui répugne tout ce qui porte le nom de reméde, il vomit la priſe peu de temps après l'avoir avalée, il convient de le repurger dès qu'on le pourra, de la façon qui lui paroîtra la plus convenable pour éviter le vomiſſement & garder le reméde le plus long-temps poſſible.

Rien n'empêche de prendre un lavement d'eau tiède, avant, pendant, ou après l'opération du Reméde pour en faciliter l'effet ; ceux qui ſont en

uſage d'en prendre, doivent le faire.

Les ſomnifères ſont dangereux ; on ne doit en uſer qu'avec beaucoup de prudence & dans le cas abſolu de néceſſité.

Les aſtringens ſont également dangereux, en ce qu'ils font rentrer l'humeur morbifique dont il faut toujours faciliter la ſortie par les évacuans & les émolliens.

Il n'y a pas de meilleur régime, que de manger de tous les alimens que l'on croit bons, ſelon ſon appétit, ſans trop le ſatisfaire, en obſervant de s'abſtenir de ceux qu'on reconnoît être nuiſibles.

On doit ſe diſſiper autant qu'on le peut, & éviter comme un vrai poiſon tout ce qui pourroit trop affecter l'eſprit.

Les eſprits détenus dans la tête, manquent aux différentes parties du corps où ils ſont néceſſaires, pour qu'elles puiſſent s'acquitter de leurs fonctions.

Le défaut de ces eſprits détenus dans la tête, occaſionne aſſez ſouvent des indigeſtions, & les déſordres qui en réſultent.

FIN.

TABLE
ALPHABÉTIQUE
Des Maladies avec leurs Guériſons contenues dans ce Volume.

A

ABcès, page 160. 190. 198. 718
Abcès à la ſuite d'une couche, 157
Abcès à la cuiſſe & à la jambe, 203
Abcès au-deſſous des fauſſes côtes, 205
Abcès à la matrice, 195
Abcès rendu par le nez, 331
Abcès naiſſant en kyſte, 399
Abcès à la plèvre, 198
Abcès dans la poitrine, 428. 429
Abcès au poumon, 199
Abcès dans les reins, 262. 428. 553
Abſence d'eſprit, 14
Accablement, 346. 347. 440
Accouchement difficile & laborieux, 666
671. 681. 700
Affection hypocondriaque, 340. 343. 692
Affection ſcorbutique, 375
Aigreur d'eſtomac, 309
Amygdales enflammées, 35. 383. 384
Ampoules de la groſſeur d'une noix, 120
Anévriſme, 250
Ankiloſe, 686

Apoplexie, 303. 304
Ardeur d'urine, 182. 324
Arrière-faix pourri, 693
Aſthme, 199. 224. 258. 406. 407. 438
440. 498
Aſthme ſec, 409. 539

B

BIle répandue, page 184. 348. 428. 470
Bouffiſſure, 216. 322
Boutons, 52. 369. 529. 647. 689
Bruit dans les oreilles, 368
Brûlure, 271
Bubon, 78. 169

C

CAchexie, page 212. 426
Cancer, 160. 236. 237. 239
Carie des os, 628. 629. 631
Catarrhe ſuffocant, 208. 209. 392. 393. 394
Catarrhe à la tête, 208
Chancre, 166. 290. 575
Charbon, 82
Chaude-piſſe, 585
Cholera-morbus, 288. 485
Chute, 272
Clou, 84. 257
Cochemar, ou incube nocturne, 318
Colique, 468. 489. 491. 492. 493. 516
547. 655. 720
Colique d'eſtomac, 241. 318. 449. 453. 502
Colique néphrétique, ou rénale, 254. 544
545. 546. 549. 550. 551. 554. 703

Condylome, 166. 169
Conſtipation, 212. 349. 427. 488. 489. 490
Convulſions, mouvemens convulſifs, 232
318. 331. 335. 336. 515. 637. 674. 692
Cors, 611
Coup de ſoleil avec délire, 326
Crachement continuel, 209
Crachement de pus, 103. 198. 374. 390. 576
Crachement de ſang, 36. 136. 137. 398
417. 418. 419. 426. 474. 516. 563
Crampes, 614

D

DArtres, page 13. 108. 109. 110. 218
410. 457. 488. 611. 648
Défaillance, 128. 397. 443. 670
Dégoût, 51. 55. 143. 175. 216. 309. 348
368. 415. 449. 528. 555. 613. 675. 726
Délire, 68. 326. 389. 397. 501. 507. 678
Démangeaiſon, 111. 112. 217
Dentition, pouſſe des dents, 715
Dépôt, 151. 155. 203. 229. 272. 389. 393
Dérangement des règles, ou menſtrues,
232. 539. 636. 647. 655
Deſcente, ou hernie, 103. 139. 444. 483
570. 571. 572. 702. 703
Diarrhée, dévoiement, ou cours de ventre,
402. 450. 453. 501. 502. 503. 508. 715
Difficulté de reſpirer, 36. 103. 212
215. 230. 250. 392. 395. 502. 701
Difficulté d'uriner, ou dyſurie, 229. 510
524. 528. 530. 533. 534. 535. 550. 570
Douleur, 143. 166. 184. 212. 215. 232

318. 390. 397. 398. 427. 430. 440
455. 528. 530. 535. 605. 662. 677. 689
Douleur d'eſtomac, 415. 455. 463. 464. 687
Douleur des reins, 346. 374. 427. 455
502. 700
Douleurs d'oreilles, 208. 216
Douleur à la poitrine, 390. 450. 687
Douleur des dents, 374. 703
Douleur de tête, 51. 232. 238. 324. 367
677
Douleur dans le ventre, 215. 415. 450
455. 670
Douleur de goutte, 553. 620
Dureté au ſein, 237. 702

E

EBlouiſſement, page 258. 294
Ebulition, 369
Echauffement, 55. 140. 141. 142
Ecrouelles, humeurs froides ou ſcrofuleuſes, 177. 178. 179. 180. 629
Enflure, 15. 85. 100. 101. 141. 150
157. 174. 217. 318. 374. 394. 488
555. 654. 673. 677. 686. 689. 700. 702
Engelures, 609
Engourdiſſement, 258
Enrouement, 388. 389
Epilepſie, ou mal caduc, 330. 331. 333
336. 648. 692
Epreintes, 184
Epuiſement, 55. 142. 143. 576
Eryſipèle, 15. 84. 99. 100. 101. 208
217. 333. 647

Eſquinancie, 382. 383
Etourdiſſement, 230. 312. 315. 450
Evanouiſſement, 184. 597. 652. 655. 693
Exoſtoſe, 427

F

Fauſſe couche, page 677. 680
Feu par tout le corps, 112. 142. 249. 725
Fiévre, 15. 26. 27. 28. 29. 30. 36. 37. 41. 84. 99. 110. 127. 135. 141. 161. 184. 230. 241. 304. 325. 349. 384. 389. 390. 393. 395. 398. 426. 451. 475. 501. 514. 605. 628. 636. 650. 662. 670. 677. 693
Fiévre ardente, 55. 56. 326. 702
Fiévre chaude, 504. 506
Fiévre continue, 35. 40. 142. 203. 208. 516. 576. 692. 708
Fiévre continue avec redoublement, 41. 42. 48. 215. 686
Fiévre étique, 510
Fiévre intermittente, 49
Fiévre de lait, 204
Fiévre lente, 215. 229. 390. 429. 430. 515
Fiévre maligne, 49. 67. 68. 467. 555. 677. 692
Fiévre avec pourpre, 103. 104. 205
Fiévre putride, 62. 63. 64. 68. 101. 137. 369. 397. 400. 410. 419. 467. 476. 503. 692. 721
Fiévre quarte, 51. 52. 692. 715
Fiévre tierce & double tierce, 50. 51. 692

Fiſtule, 184. 187. 188. 189. 190. 243. 430
Fleurs blanches, 402. 687. 708. 710. 711
Flux exceſſif des menſtrues, 655. 656. 658
Flux dyſſentérique, 491. 692
Flux hémorroïdal, 598
Flux hémorroïdal ſupprimé, 184
Flux de ſang, 242. 444. 504. 507. 508
Fluxion de poitrine, 103. 402. 474. 516 562. 661
Fluxion éryſipélateuſe au viſage, 262
Fluxion ſur les yeux, 15
Foibleſſe, 149. 415. 417. 598. 670. 674
Foibleſſe d'eſtomac, 27. 51. 501
Foibleſſe de poitrine, 238. 497.
Folie, 352. 353. 354.
Furoncles, 84. 85. 611

G

G*Ale*, page 114. 115. 116. 237. 360 628. 728. 729
Gale rentrée, 156. 708
Gangrène, 203. 204. 205
Glandes, 216. 237
Goître, 243. 244. 245
Gonorrhée, 290. 584. 692
Goût dépravé, 643
Goutte, 229. 553. 619. 620
Gravier, 534. 548. 551
Groſſeſſe, effets du Reméde univerſel pendant la groſſeſſe, 67. 402. 483. 661. 665

H

H*Emorragie*, page 149. 150. 151. 152 184. 460. 547

Hémorroïdes, 143. 184. 250. 489. 528. 535. 593. 595. 596
Hoquet, 444. 445. 570. 670
Hydropiſie, 160. 223. 224. 239. 344. 426. 469. 471. 516. 558. 560. 673
Hydropiſie univerſelle, 412. 433. 438
Hydropiſie tympanite, 498. 692
Hydropiſie anaſarque, 223
Hydropiſie aſcite, 692
Hydropiſie de poitrine, 168. 222. 432. 433. 434. 438
Hydropiſie de matrice, 653

J

J*Auniſſe, ou ictère*, page 14. 174. 229. 469. 470. 471. 472. 493. 628. 692
Imbécillité, 341. 354
Incontinence d'urine, 523. 524
Indigeſtion, 348. 350. 449. 450. 451. 555. 674
Inflammation aux amygdales & à la luette, 35. 373
Inflammation des hémorroïdes, 184. 593
Inflammation au foie, 467
Inflammation à la gorge, 383
Inflammation à la poitrine, 38. 135
Inflammation aux poumons, 36. 37. 395
Inflammation à l'œil, 189
Inflammation à la rate, 467
Inflammation au ſein, 237
Inflammation au bas ventre, 38. 69. 474. 475. 476. 677. 693
Inflammation d'hernie, 483
Inflammation à la veſſie, 182

Inflammation à la matrice, 197
Inſomnie, 27. 51. 141. 143. 165. 169 175
208. 258. 314. 315. 316. 324. 349
368. 408. 423. 464. 555. 619. 726

L

LAit répandu ou épanché, page 475
584. 662. 677. 684. 686. 687. 689
692. 700. 702
Langue noire, 397
Langue velue, 140
Langueur, 555
Lèpre, 111. 119. 120. 173
Léthargie, *ſommeil léthargique*, 326
Loupe, 241. 242. 243

M

MAigreur, page 418. 423. 434. 456
469. 708. 726
Mal d'eſtomac, 127. 184. 263. 429
455. 458. 515. 687. 710
Mal de gorge, 383
Mal aux reins, 318. 368
Mal de tête, 55. 151. 215. 312. 322
323. 324. 373. 383. 397. 687. 710
Mal aux yeux, 360. 721
Maladie épidémique, 702
Maladie pédiculaire, 131
Maux de cœur, 55. 438. 538
Mélancolie, 51. 315. 341. 346. 347
349. 350. 440
Membres perclus, 14. 120. 150. 209. 310
Mémoire recouvrée, 312. 315
Migraine, 441. 692

Miſéréré, 479. 481. 483

N

NErf retiré, page 85
Nodus, 427
Noueure, 718. 719. 720. 721

O

OBſtructions, page 49. 222. 339. 412. 426. 427. 433. 455. 469. 555. 654
Œdème, 212. 215
Ophthalmie, 360
Oppreſſion, 241. 258. 398. 406. 459. 562
Os cariés, 628. 629. 631

P

PAles couleurs, page 341. 645. 692
Palpitation de cœur, 254. 440. 450. 464
Panaris, 605. 607. 693
Paralyſie, 209. 254. 303. 308. 309. 312. 373. 571. 688
Paſſion hyſtérique, 636. 639. 641
Péripneumonie, 395. 397. 398
Perte rouge, 15. 647. 657. 662. 680. 681
Peſte, 77
Petite vérole, 95. 96
Petite vérole rentrée, 161
Petite vérole volante, 67
Phthiſie, 373. 422. 423. 424. 429. 510. 573. 596
Pierres de diverſes groſſeurs, 262. 437. 544. 547. 549. 550. 551. 553. 556
Piſſement de ſang, 534. 554. 555
Pituite, 184
Plaies, 84. 85. 120. 122. 178. 179

183. 190. 239. 271. 272. 273. 609
631. 693
Pléthore, 135. 137
Pleuréſie, 57. 326. 392. 400. 402. 403
426. 504. 719.
Pleuréſie fauſſe, 562. 563
Podagre, ou goutte aux pieds, 535
Point au côté, 30. 57. 135. 392. 397
474. 562. 563
Poiſon, 287. 288. 289. 290
Polype, 254. 255
Poulins, 290. 584
Pulmonie, 426. 708
Puſtules aux yeux, 360
Puſtules au nez, 169

R

R*Ale, ou râlement*, page 205. 255
390. 571
Rétention de l'arrière-faix, 694
Rétention d'urine, 141. 168. 182. 537
538. 539. 544. 545. 547. 549
Rhumatiſme, 218. 224. 258. 295. 314
620. 623. 624
Rhumatiſme goutteux, 625
Rhume, 51. 103. 241. 254. 263. 570
Rougeole, 67 90
Rougeur, 215. 725

S

S*Ables*, page 544. 550. 556. 726
Sarcocèle, 257. 260. 261
Sciatique, 535. 612. 613
Scorbut, 160. 173. 174. 175

Sifflement d'oreilles, 440
Sifflement de poitrine, 406
Soif continuelle, 141. 224
Squirre, 230. 232
Strangurie, 535
Sueur, 48. 127. 128
Sueur froide, 127. 397. 489. 505
Suffocation, 169. 248. 413. 414. 415
427. 450
Suppreſſion des menſtrues ou règles, 64
455. 640. 648. 650. 651. 653. 654
Suppreſſion des vidanges, ou lochies, 662
674. 677. 678. 693. 700
Suppreſſion d'urine, 554
Suppuration, 109. 110. 178. 190. 237
Surdité, 208. 312. 367. 369
Syncope, 335. 343. 415. 450. 489. 568

T

TEigne, pag. 333. 523. 628. 718. 725. 726
Teint plombé, 212. 255. 349. 710
Teneſme, 509. 510. 511
Tintement d'oreilles, 703
Tiraillement, 347. 367
Toux, 135. 169. 198. 209. 215. 250
390. 395. 397. 398. 596. 708
Toux pendant la pouſſe des dents, 715
Toux sèche, 55. 238. 429. 555
Tranſport au cerveau, 56. 103. 467. 678
Tremblement, 244. 335. 336. 341. 440
Tumeur, 188. 236. 237. 250. 662

U

ULcères, page 119. 122. 151. 158

166. 169. 178. 182. 183. 197. 243
290. 529. 554. 576. 628
Urine ſanguinolente, 182. 212. 553

V

Vapeurs, page 315. 341. 343. 445
464. 497. 640. 687
Varice, 248
Vents, 496. 497
Vérole, 165. 167. 168
Verrues, 169. 241. 262. 263
Vers, 64. 95. 131. 228. 254. 263. 369
414. 415. 507. 508. 515. 516
Ver cucurbitin, 520
Ver ſolitaire, 508. 517. 518. 519
Vertiges, ou tournoiemens de tête, 294
295. 449
Voix éteinte, 230. 389. 469. 497. 694
Vomique, 427
Vomiſſement, 51. 254. 289. 444. 449
453. 454. 511. 570. 703
Vomiſſement continuel, 224. 392. 488
Vomiſſement de ſang, 64. 458. 459. 460. 651
Vue (perte de la) 180. 324. 358
Vue affoiblie, 296
Vue éteinte, 469
Vue obſcurcie, 324

Y

Yeux larmoyants, page 209
Yeux livides, 212
Yeux couverts de taies ou taches, 359. 360
Yeux rouges & noyés d'humeurs, 710

Fin de la Table.

AVIS.

Depuis l'année 1744, on vend ſous le nom d'Ailhaud des fauſſes Poudres qui ne ſauroient produire les effets qu'opère la véritable. Afin de n'être pas trompé par les imitateurs de ce Reméde, on doit ne le recevoir que des perſonnes dont la probité ſoit reconnue & par paquets de dix priſes, cachetés aux deux bouts, dans chacun deſquels ſe trouve une Inſtruction du 20 Novembre 1744, portant les ſignatures & l'empreinte du cachet ſous leſquels on doit recevoir ce Reméde.

Le Sieur ASTOUD *à Avignon* eſt chargé depuis nombre d'années, par M. d'Ailhaud Baron de Caſtelet, de la correſpondance générale du Reméde univerſel. Pour la facilité de ſes diſtributeurs il a établi des Entrepôts

Chez M. DE MESTRE DU RIVAL, au coin de la rue & place du Chevalier du Guet à l'apport Paris, *à Paris*, pour les Villes au-deſſus de cette Capitale.

Chez M. JEAN LICHTENBERGER, Négociant ſur le marché aux poiſſons *à Strasbourg*, pour l'Allemagne & les pays du Nord.

Chez M. MALET DETERNANTE, Négociant, rue de la Caiſſerie *à Marſeille*, pour l'Italie & la Méditerranée.

On peut s'adreſſer en toute confiance aud. Sr. Aſtoud *à Avignon* & à ſeſd. entrepôts, pour former des Bureaux dans les pays où il n'y en a pas.

On trouve dans leſdits Entrepôts & dans tous les Bureaux qu'ils fourniſſent, douze Volumes in-12 chacun d'environ 300 pages de Lettres de remercîmens des guériſons opérées par la Poudre d'Ailhaud, & divers autres ouvrages qui en conſtatent l'efficacité & l'univerſalité.

Le prix de ce Reméde eſt fixé pour tous les pays du monde, à douze livres dix ſols tournois le paquet de dix priſes, à raiſon de vingt-cinq ſols la priſe.

Led. Sr. Aſtoud, & leſd. Srs. de Meſtre du Rival, Jean Lichtenberger, & Malet Deternante ſes Correſpondans généraux, ſont expreſſément chargés par M. le Baron de Caſtelet, de donner *gratis* ſon Reméde à ceux qui ne peuvent pas le payer.

La Poudre d'Ailhaud eſt exempte de tous droits d'entrée, de ſortie, & de circulation dans tout le Royaume, en vertu d'un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 25 Avril 1769, revêtu de Lettres-Patentes, enregiſtrées aux trois Cours de Parlement, des Comptes, & des Aides de Paris le 12 Juin, le 11 Juillet, & le 12 Septembre ſuivans.

Par autres Lettres-Patentes du Roi données à Verſailles le 15 Mars 1772, & regiſtrées en Parlement le 28 Août de la même année, la diſtribution de la Poudre d'Ailhaud eſt autoriſée dans Paris & dans toutes les Villes & Lieux du Royaume.